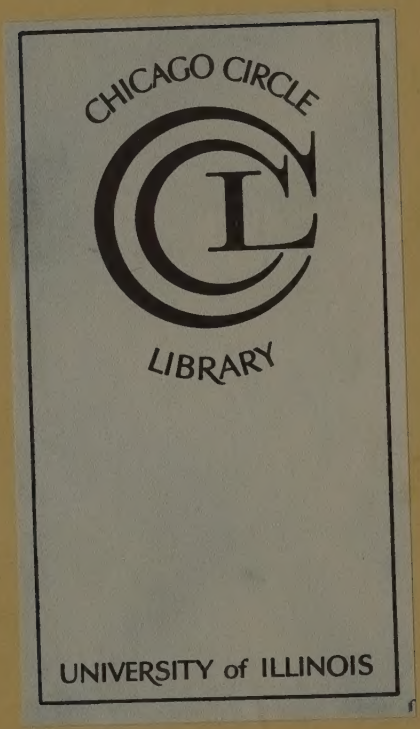

This book has been removed from
The Newberry Library

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET—DÉCEMBRE 1894

Droits de traduction et de reproduction réservés.

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

23.

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXV

JUILLET—DÉCEMBRE 1894

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1894

22089

F02.014

83757

4 D.

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXV

JUILLET-AOUT 1894

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1894

Tous droits réservés

THE NEWBERRY LIBRARY

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

TEXTE

Etudes sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne (*suite*), par M. M. Deloche 1
Le premier chapitre de saint Jean et la croyance à ses vertus secrètes, par M. Edmond Le Blant 8
Les navires sur les vases du Dipylon, par M. Cecil Torr 14
Contribution à l'histoire des marbres du Parthénon, par M. Ph.-E. Legrand . 28
Requête adressée à un centurion par des fermiers égyptiens (Papyrus de la Collection de Genève), par M. Jules Nicole 34
Recueil des cachets d'oculistes romains (*suite*), par M. le capitaine E. Espérandieu 44
De l'origine des macreuses, par M. F. de Mély 60
Chronique d'Orient (n° XXVIII), par M. Salomon Reinach 62
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres 121
Société nationale des Antiquaires de France 128
Nouvelles archéologiques et Correspondance 132
Bibliographie 134

N. B. — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. Perrot, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue*, 28, rue Bonaparte, à Paris.

L'Administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

Pour Paris. Un an.....	30 fr.	Pour les départements. Un an..	32 fr.
Un numéro mensuel.....	3 fr.	Pour l'Étranger. Un an.....	33 fr.

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Etranger.

ÉTUDES

SUR QUELQUES CACHETS

ET

ANNEAUX DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

(*Suite*[1])

CCLVIII

BAGUE EN ARGENT INÉDITE D'IWEQORDA OU IWEGORDA

La bague que nous reproduisons ici a été trouvée par M. Vallet, conseiller municipal de Cierzac (Charente-Inférieure), dans sa propriété, sise en cette commune. Elle appartient à M. André Dumontet, propriétaire à Archiac, chef-lieu du canton dont dépend Cierzac, et c'est ce dernier qui très obligeamment m'a communiqué le bijou décrit dans la présente notice. Il a été

1. Voir la *Revue archéolog.*, 3e série, année 1884, t. I, p. 141; t. II, p. 1, 193, 257; année 1885, t. I, p. 168, 305, et 348; t. II, p. 42, 44, 45, 46, 129 et 321; année 1886, t. I, p. 20, 216 et 341; t. II, p. 1, 40, 137 et 213; année 1887, t. I, p. 47, 180 et 289; t. II, p. 42 et 295; année 1888, t. I, p. 23 et 296; t. II, p. 175; année 1889, t. I, p. 38 et 309; t. II, p. 1 et 309; année 1890, t. I, p. 1, 177 et 321; t. II, p. 365; année 1891, t. I, p. 277 et t. II, p. 1 et 273; année 1892, t. I, p. 45 et 169; t. II, p. 1 et 153; année 1893, t. I, p. 137 et 265; t. II, p. 129; année 1894, t. I, p. 129.

recueilli dans un sarcophage en pierre, avec deux fibules en argent doré, à cinq rayons ornés chacun de plaques de grenat, et avec des perles d'émail ou de verre, provenant sans aucun doute d'un collier[1].

La seule remarque qui ait été faite sur le squelette, c'est celle de la blancheur des dents[2], détail qui a été déjà signalé par les explorateurs des sépultures visigothes ou mérovingiennes de cette région.

L'anneau est formé d'un ruban d'argent, présentant des traces de dorure ; il n'a que 17 1/2 millimètres d'ouverture, et ces faibles dimensions ainsi que la présence d'objets de toilette dans le sarcophage, font bien voir que nous avons là un bijou de femme.

Uni à l'intérieur, il est octogone au dehors ; le huitième pan est dépourvu de toute inscription et d'ornement quelconque ; il ne se distingue du reste de l'anneau que par des dimensions plus grandes (10 millim. de large au lieu de 7, et 6 millim. de hauteur au lieu de 5). Sur les sept autres pans ou compartiments, sont très inhabilement gravés en creux des caractères, dont la lecture diffère essentiellement suivant le sens dans lequel on tourne le bijou.

Envisagé dans le sens où il est reproduit ci-dessus, il présente les lettres suivantes : à droite du chaton (pour le lecteur), il y a un I et deux V ; un E ; Q ou G ; O, R, D et A non barré ; enfin un S barré ; ensemble

IWEQORDA S(*ignavi*)

ou bien

IWEGORDA S(*ignavi*).

Si l'on tourne la bague dans le sens opposé, on y lit, en partant de la droite du chaton (pour le lecteur) : d'abord le S barré ; dans le compartiment suivant, un A non barré et un D ; puis R, O, Q ou G, E, deux A non barrés ou peut-être un M, et enfin un I ; ce qui

1. Lettre de M. Dumontet, du 7 avril 1894.
2. *Ibid.*

donnerait, pour l'ensemble, S(*ignum*) ADROQEAAI ou peut-être ADROQEMI, ou bien ADROGEMI.

Cette seconde hypothèse est inadmissible sous plusieurs rapports et surtout, par cette raison péremptoire qu'il s'agit ici d'un anneau de femme, ce qui exclut la possibilité d'un nom d'homme au génitif de la deuxième déclinaison[1].

La première leçon n'est pas seulement de beaucoup préférable à la deuxième ; elle est tout à fait satisfaisante, car elle nous fournit, comme il le faut dans l'espèce, un vocable féminin ; et de plus, ce vocable est composé normalement[2] des deux éléments suivants : *Iwe* ou *Iva*, nom de femme usité dans l'onomastique germanique[3], et un autre nom de femme, *Goda* ou *Cota*, sensiblement approchant du *Gorda* ou *Corda* = *Qorda* de notre anneau[4].

CCLIX

ANNEAU D'OR INÉDIT DE GÉNÉLITIS

La bague en or, dont le chaton est ici reproduit, appartient au

1. Il faudrait, en outre, faire du petit A non barré, gravé dans un angle du deuxième compartiment, la première lettre du nom, ce qui serait fort singulier et invraisemblable ; les deux premières lettres des derniers compartiments seraient bien plutôt deux A non barrés qu'un M ; or, ces deux voyelles, placées à la suite l'une de l'autre, feraient un mot de formation peu acceptable *a priori*.

2. Le A terminal a ici la place et la valeur qui lui conviennent, et l'on ne se trouve pas en présence de ces deux A consécutifs que donne l'autre leçon.

3. Förstemann a noté : le nom de *Iwe* (*Personennamen*, table, p. 1385, col. 2) ; et le nom de *Iva* se rencontre dans le polyptyque de Saint-Germain-des-Prés (édit. de Guérard, p. 94 ; édit. de Longnon, p. 123). On trouve enfin dans le polyptyque de Saint-Remi le nom composé de *Ive-somus* (édit de Guérard, p. 49).

4. Deux chartes, datées, l'une de 709, l'autre de 739, contiennent la mention d'une femme appelée *Godane*, ablatif de *Goda* (Pardessus, *Dipl. et chart.*, t. II, p. 281 et 172).

Le polyptyque de Saint-Germain-des-Prés (édit. de Guérard, p. 36 et 142 ; édit. de Longnon, p. 45 et 177), et le polyptyque de Saint-Remi (édit. de Guérard, p. 16 et 20), contiennent la mention de femmes appelées *Goda* ; signalons enfin dans Goldast (*Rer. Alamannicar. Scriptores*, II, a. 121), le nom de *Cotta* = *Godda*. Voir aussi Förstemann, *op. cit.*, col. 530 et suiv.

comte de Valencia de Don Juan, directeur du Musée royal de Madrid. M. A. Engel, le savant numismatiste[1], a bien voulu me remettre une excellente empreinte de ce chaton, qu'il avait prise au cours d'un de ses voyages en Espagne. M. le comte de Valencia, à qui j'ai demandé des renseignements sur la provenance du bijou, ses dimensions et sa composition, m'a fait connaître qu'il l'avait acquis, à Madrid, chez un marchand, qui n'a pu lui dire en quel endroit ni dans quelles circonstances il a été trouvé[2]. Quant à ses dimensions, il s'est borné à me faire savoir que le chaton lui paraissait être soudé sur la tige, et que l'ouverture de l'anneau est de 18 millimètres seulement[3], ce qui annonce qu'il était à l'usage d'une femme.

Le chaton, de forme ronde, a 14 millimètres de diamètre; il porte, gravée en creux et précédée d'une croisette, une légende qui doit être lue en partant de la croisette, à droite (pour le lecteur), et en considérant les lettres comme ayant leur base tournée vers la bordure; la première est un G mérovingien, suivi du groupe ENELI, après lequel viennent un T couché, un I et le S du centre. Le tout forme le nom de

+ GENELITIS
(*Genelitis*).

La place que le S terminal occupe au centre du chaton donnerait à penser que cette lettre a, en outre, la valeur de l'initiale de *Signum* ou *Sigillum*.

1. M. Engel est l'auteur de deux ouvrages importants composés en collaboration avec M. R. Serrure: *Traité de numismatique du moyen âge* et *Répertoire des sources imprimées de la numismatique française*. Ce dernier ouvrage a été couronné par l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).
2. Lettre de M. le comte de Valencia, du 29 avril 1894.
3. *Ibid.*

Je n'ai pas encore rencontré le nom de *Genelitis*, dans la composition duquel est entré le radical germanique *Gen*[1], qui a servi à former un assez grand nombre de vocables tels que : *Genedrudis* et *Genildis*, mentionnés, au IXe siècle, dans les polyptyques de Saint-Germain-des-Prés[2] et de Saint-Remi[3].

CCLX et CCLXI

DEUX ANNEAUX INÉDITS TROUVÉS DANS LA FORÊT DE NESLE (COTE-D'OR)

Les deux anneaux que nous allons décrire ont été récemment découverts par M. Henri Corot, demeurant à Savoisy (Côte-d'Or), au cours de fouilles qu'il a exécutées sous les auspices de la Société anthropologique de Paris, dans les sépultures mérovingiennes de la forêt de Nesle, à 6 kilomètres de Cestre[4]. Le savant archéologue a eu la complaisance de me communiquer ces deux bijoux, que j'ai pu faire dessiner sous mes yeux; et il m'a, en outre, envoyé des renseignements que j'ai mis à profit pour la rédaction des deux notices ci-après. Je me fais un devoir de lui adresser ici tous mes remerciements.

1° (CCLX). — *Bague en bronze.*

Cette bague, recueillie dans une tombe masculine, a 24 millimètres d'ouverture ; sa tige a 6 millimètres de hauteur près du chaton, 3 seulement du côté opposé.

Le chaton, de forme ronde, serti dans un cercle de bronze, a

1. Förstemann, *Personennamen*, col. 510-511.
2. Édit. de Guérard, p. 48, 95, 146 et 233 ; édit. de Longnon, p. 60, 124, 195 et 304.
3. Édit. de Guérard, p. 37 et 103.
4. La commune de Nesle dépend du canton de Laignes. Cestre est un hameau situé dans la commune de Verdonnet, dépendante du même canton.

14 millimètres de diamètre; le tout est soudé sur la tige. Il présente, gravée en relief, une croix à larges branches égales, dont chacune est partagée en deux par un trait au burin. Au centre de la croix et entre les quatre branches, il y a des annelets avec un point au milieu. Sur la branche inférieure, est tracée au burin une petite croix.

M. Corot croit que l'anneau était au médius de la main droite du défunt[1].

On n'a trouvé aucun autre bijou dans cette sépulture[2].

2° (CCLXI). — *Autre bague en bronze avec deux* D *entrelacés.*

Cette bague provient de la tombe d'une femme, où divers autres bijoux et des objets de toilette ont été recueillis[3]; M. Corot estime qu'elle était à l'annulaire de la main gauche.

1. Lettre de M. Corot, du 24 mai 1894.
2. Lettre du même du 1er juin 1894.
3. Voici la liste de ces objets : des pendants d'oreilles en argent; des agrafes qui étaient placées au niveau des deux épaules; un collier formé de grains d'ambre et de verres de diverses couleurs, avec émail blanc ou rouge. (Lettre précitée du 1er juin 1894.)

Elle est formée d'un simple ruban de métal de 8 millimètres de hauteur ; elle n'a que 17 millimètres d'ouverture.

Le chaton, pris dans la masse, est un carré long de 7 millimètres sur 10 ; il porte, gravés en creux, deux D adossés et entrelacés, tels qu'on les voit en divers endroits de la façade du château d'Anet, où ils représentent le chiffre de Diane de Poitiers. C'était vraisemblablement aussi l'initiale de la femme pour laquelle notre bijou avait été fabriqué.

M. Deloche.

LE

PREMIER CHAPITRE DE SAINT JEAN

ET LA CROYANCE A SES VERTUS SECRÈTES

Nul des écrits sortis d'une plume chrétienne ne devait au même degré que le premier chapitre de saint Jean frapper l'esprit de ceux qui nous ont précédés. Nos pères le tenaient pour une page d'inspiration divine. Ainsi que l'aigle, écrivait-on, l'apôtre s'était élevé en la dictant « au-dessus des nuages de la faiblesse humaine, contemplant d'un regard assuré l'éclat éblouissant de la vérité immuable »[1]. Ses premiers mots avaient retenti comme un tonnerre : *Exordio sermonis sui intonuit. De nube sublimi tonat*, disent du grand apôtre saint Augustin et saint Paulin de Nole[2].

Les chrétiens n'étaient pas seuls frappés de la majesté d'un tel exorde. Les païens l'admiraient jusqu'à en insérer une part dans leurs écrits ; Eusèbe, le grand évêque d'Hippone, Théodoret, saint Basile, saint Cyrille d'Alexandrie l'affirment. Un philosophe platonicien disait que de semblables paroles devaient être inscrites en lettres d'or dans les parties les plus hautes des églises[3]. « Je sais, écrivait saint Basile, je sais que plusieurs hommes perdus hors des voies de la vérité, gonflés de l'orgueil d'une sagesse vaine, comme la comprend le monde, ont admiré, ont osé même inscrire dans leurs ouvrages les mots : « Au commencement était

1. S. Augustin., *De consensu Evangelistarum*, l. I, § 6.
2. S. Augustin., *Tractatus XXXIII in Johannem*, § 1 ; S. Paul. Nol., *Epist. ad Amandum*, § 3.
3. S. Augustin., *Civ. Dei*, X, 29 ; cf. *Confess.*, VII, 9. Les mots IN PRINCIPIO ERAT VERBVM se lisent dans une inscription d'église trouvée à Tiano (A. Mai, *Scriptorum veterum nova collectio*, t. V, p. 155, n° 1).

« le Verbe, et le Verbe était avec Dieu et le Verbe était Dieu[1]. » De ceux-là était Amélius, disciple de Plotin, plein d'enthousiasme pour le génie de celui qu'il appelait un barbare[2].

L'admiration de tous pour le début du quatrième évangile devait porter des fruits inattendus.

Je viens de rappeler que deux saints docteurs l'avaient comparé à un coup de tonnerre. De cette expression métaphorique à la création d'une légende, la pente était facile. Les paroles écrites par l'apôtre n'étaient point, disait-on, sorties d'une bouche humaine ; elles avaient été proclamées par la grande voix de la foudre. C'est ce que rapporte un vieux texte que j'ai déjà signalé ailleurs et qu'on me permettra de rappeler.

Il est parlé, aux *Actes des apôtres*, d'un juste nommé Prochore chargé, avec six autres fidèles, de distribuer aux membres de la communauté chrétienne ce dont chacun d'eux pouvait avoir besoin[3]. Sur ce personnage, comme sur d'autres mentionnés en passant dans l'Évangile, l'imagination des anciens s'est donné carrière. On en a voulu faire un compagnon de saint Jean, son secrétaire fidèle et l'un des témoins de ses miracles[4]. « Arrivé au sommet de la montagne de Pathmos, dit un texte apocryphe donné par Métaphraste, le saint se tint debout comme Samuel, éleva les mains comme Moïse et tendit toutes les forces de son âme vers l'objet sacré de ses désirs. Qu'advint-il alors ? Le tonnerre et la foudre remplirent l'espace de fracas et de flammes. Ainsi en fut-il quand Moïse se trouva en présence de Dieu et reçut de ses mains les tables de la Loi. Prochore, la face contre terre, demeurait éperdu devant un tel prodige ; mais Jean était debout et impassible, car l'amour de Dieu avait banni de son

1. *Homil. XVI in verba « In principio erat Verbum »*, §. 1.

2. Euseb., *Praepar. evangel.*, XI, 19 ; Theodoret., *Graecarum affectionum curatio*, II, 35 ; cf. S. Cyrill. Alex., *In Julianum*, l. VIII.

3. *Acta Apostol.*, VI, 5.

4. L'imagerie du moyen âge représente Prochore écrivant, sous la dictée de saint Jean, les premiers mots de son évangile (Lambecius, *Bibliotheca Cæsarea*, t. II, pars I, p. 571 ; *Le guide de la peinture* dans Didron, *Manuel d'iconographie chrétienne*, p. 307).

cœur toute crainte, et ce fut à la fin le roulement du tonnerre qui fit entendre clairement ces paroles : *In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum*[1]. »

Serait-ce dans ce récit, est-ce plutôt dans le nom de Bonaerges, c'est-à-dire « fils du tonnerre », donné à saint Jean par le Christ[2], qu'il faut voir la cause d'une relation imaginée par nos pères entre le tonnerre et l'exorde du quatrième évangile ? Je l'ignore ; toutefois est-il qu'une pratique naquit dont j'ai été témoin, il y a longues années, et dont le savant J.-B. Thiers a également constaté l'existence[3], celle de réciter dans les orages, pour conjurer les effets de la foudre, le premier chapitre de saint Jean.

La croyance superstitieuse aux vertus prophylactiques de cet évangile remonte aux temps anciens. Saint Augustin parle de malades qui, pour obtenir la guérison, se l'appliquaient sur la tête. « Nous les en louons, écrivait le grand évêque, et cela bien que ce livre ne nous ait pas été donné pour un semblable usage ; mieux vaut toutefois s'y confier que de recourir à des amulettes[4]. »

C'était dans cette faute même que l'on devait tomber pour tenter de donner aux talismans une vertu plus grande par l'inscription de certains passages de ce texte tout-puissant, selon une vieille légende, pour mettre en fuite le démon[5]. J'en ai ailleurs cité quelques preuves dont il serait sans doute facile de multiplier le nombre. Voici un premier relevé de celles que, sans grandes recherches, j'ai rencontrées jusqu'à cette heure :

1° Un livre devenu rare, que les adeptes de la sorcellerie ont trouvé bon d'attribuer, pour lui donner crédit, à un pape célèbre, le *Gremoire d'Honorius*, présente et préconise sous le nom de

1. Surius, 27 dec. : *Vita B. Joannis apostoli*, § 10. Cf. *Historia Prochori, Christi discipuli, de vita, miraculis et assumptione B. Joannis apostoli* (*Biblioth. vet. Patrum*, ed. Lugd., t. II, p. 66). Voir, sur le faux Prochore, Victor Guérin, *Description de l'île de Patmos*, p. 42.

2. Marc., III, 7 ; cf. S. Hieron., *In Daniel*, c. I ; *Homil. XVI, In verba « In principio erat Verbum »*.

3. *Traité des superstitions*, éd. de 1741, t. I, p. 347 et 478.

4. *Tractatus III in Joh.*, c. XII.

5. Hector Boethius, *Scotorum historia*, lib. VIII, f° CLIV v° (éd. de 1526).

Pentacle de l'Évangile de saint Jean, cette figure cabalistique où se lisent avec une autre formule tenue pour préservatrice, les mots + *Et Verbum caro factum est* + [1];

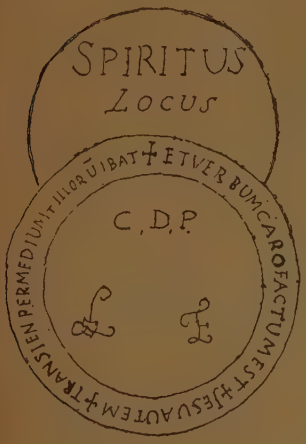

2° Dans un traité paru en 1676, Reichelt donne le dessin d'une amulette réunissant au même texte des signes magiques et les mots de l'Apocalypse si fréquemment reproduits sur les objets de l'espèce : *Vicit Leo de tribu Juda*[2]:

3° Sur la monture d'un camée célèbre dont le caractère talismanique ne me paraît pas douteux, sont gravés les deux premiers versets de saint Jean et quelques mots du troisième [3];

4° Les soldats auvergnats qui tentèrent, en 1602, une surprise contre Genève, s'étaient munis de charmes portant, avec des caractères magiques, le verset *In principio erat Verbum*. Au bas du parchemin était écrit : « Quiconque possédera cette cédule ne pourra périr aujourd'hui, ni par l'eau, ni par le glaive »[4];

1. *Véritable Gremoire avec un recueil des secrets magiques*, p. 13 (in-12 sans lieu ni date. Bibl. de l'Arsenal). Autre édition intitulée *Grémoire du pape Honorius, avec un recueil des plus rares secrets*, p. 21 (in-12, 1670, avec l'indication fictive de Rome. Bibl. nat.). La seconde formule que porte cette amulette est le verset *Jesus autem transiens per medium illorum ibat*, texte dont je me suis occupé ailleurs (Ma note intitulée : *Les inscriptions du camée dit Le Jupiter du trésor de Chartres*, *Revue numismatique*, 1894, p. 186).

2. Reichelt, *De amuletis*, pl. IV, n° 9. Cf. n°s 1, 2, 4, 6 et pl. II; De Rossi, *Bullettino di archeologia cristiana*, 1869, p 62; *Enchiridion Leonis papae*, p. 21 (Bibl. de l'Arsenal, sciences et arts, n° 1337, exemplaire gravé, sans titre ni date).

3. Ma note intitulée *Les inscriptions du camée dit Le Jupiter de Chartres*.

4. *Sallustii Pharamundi Carolus Allobrox, sive de adventu Allobrogum in*

5° Dans son *Tractatus de magis*, Godelmannus dit que, pour conjurer les attaques de l'épilepsie et ne pas être atteint par les boulets de canon, il faut s'attacher au cou des amulettes où soit inscrit l'Évangile de saint Jean [1];

6° Quelques années auparavant, un autre avait écrit que l'on se préservait du ravage de la grêle en prononçant les paroles *In principio erat Verbum* et *Verbum caro factum est* [2];

7° Le livre intitulé *Trinum magicum* parle de charmes où se lit, avec ces derniers mots, le Symbole [3], c'est-à-dire, sans doute, le passage parallèle *Homo factus est* que l'on trouve parfois également dans les inscriptions des phylactères [4].

En présence de ces preuves dont on m'excusera de rapporter un si grand nombre, j'incline à reconnaître une amulette dans l'une de ces pierres antiques que le moyen âge a souvent, on le sait, regardées comme des talismans; c'est une intaille représentant Omphale, et dont l'empreinte se voit encore au revers d'un sceau de l'an 1326. Sa légende, dit M. Demay, porte les mots : *Et Verbum caro factum est* [5]. J'en dirai autant d'un parchemin « de la grandeur d'un blanc », sur lequel se lisait l'Évangile de saint Jean [6], cédule préservatrice, selon toute apparence, et où devait être inscrite, d'après ce qu'on vient de voir, une part plus

urbem Genevam historia. Un extrait de ce livre que je n'ai pu trouver se lit dans l'ouvrage de Berneggerus, *Ex Taciti Germania quaestiones miscellanea*, quaestio XXXIX (Argentorati, 1640).

1. Lib. I, *De Lamiis*, p. 120 (Noribergae, 1676). Cf. *Grémoire du pape Honorius avec un recueil des plus rares secrets*, p. 75 (éd. de 1670).

2. Anton. Mizaldus, *Memorabilium, utilium ac jucundorum centuriae novem*, p. 28 (Lutetiae, 1584).

3. *Trinum magicum, sive secretorum magicorum opus*, p. 221 (Francofurti, 1632).

4. Ma note *sur une médaille d'argent de la Bibliothèque nationale* (*Revue numismatique*, 1891, p. 249). Cf. *Manuel ou Enchiridion de prières contenant les sept Pseaumes pénitentiaux, diverses oraisons de Léon pape*, p. 99 (Lyon, 1584).

5. *Inventaire des sceaux de l'Artois et de la Picardie*, préface, p. 5. De même nature me paraît être l'intaille décrite comme il suit dans un inventaire du XIVe siècle : « Une pierre longuete et roonde, garnie d'or, où il y a escript : *Deus homo factus est*, pendant à un laz (Guiffrey, *Inventaires de Jean, duc de Berry*, t. I, p. 163).

6. Guiffrey, *ibid.*, t. I, p. 74, 75.

ou moins étendue de son premier chapitre. A une époque plus reculée, sans doute, appartient un anneau d'or mentionné parmi des monuments antiques et sur lequel sont gravés les mots : ET · VERBVM · CARO · FACTVM · EST · [1].

Que, dans leur simplicité, quelques fidèles, qu'avec eux des adeptes de la magie aient attaché une valeur surnaturelle à des paroles d'un texte saint, on ne saurait s'en étonner. Dans le trouble des esprits dont nous ne rencontrons que trop de preuves, le nom du Christ n'était-il pas invoqué pour gagner au jeu [2], comme l'était la croix pour vaincre aux courses du cirque [3]; n'était-il pas inscrit sur ces médailles d'Alexandre dont saint Jean Chrysostome déplorait l'usage superstitieux [4], sur les amulettes où se lisaient, en même temps le nom de Salomon et ceux des anges prétendus dont l'Église condamnait le culte [5] ?

Edmond Le Blant.

1. Cardinali, *Giornale arcadico*, 1821, t. XI, p. 232. Une bague du moyen âge, avec la même légende, qui me paraît avoir été aussi un phylactère, est signalée dans la collection de Peter Leven, de Cologne (*Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, 1849, t. XIV, p. 26).

2. Voir la *tabula lusoria* donnée par Gruter, p. 1049, n° 1.

3. Codinus, *De signis Constantinop.*, éd. de Bonn, 1843, p. 49, 50.

4. *Catech. II ad illuminandos*, § 5. Cf. sur ces médailles, Cavedoni, *Revue numismatique*, 1857, p. 309.

5. De Rossi, *Bullett. di archeol. cristiana*, 1869, p. 62, 63.

LES

NAVIRES SUR LES VASES DU DIPYLON

La première mention des « navires du Dipylon » remonte à 1872, époque où M. G. Hirchsfeld en publia deux spécimens dans les *Monumenti* (t. IX, pl. XL, 3, 4) et un troisième dans les *Annali* (t. XLIV, *tav. d'agg.* I, 4). Ces images reproduisaient des peintures de vases, découvertes à Athènes en 1871 et en 1872, au cours des fouilles de l'ancien cimetière voisin du Dipylon (*Annali, loc. laud.*, p. 135-137, 147, 152, 153). Elles avaient été copiées à Athènes; bientôt après, les originaux furent dispersés[1]. En 1884, M. Hirschfeld publia l'esquisse d'un autre navire de cette classe dans le volume d'études dédié à E. Curtius (p. 353); au cours de l'article (p. 364), il dit avoir pris cette esquisse à Athènes, en 1873, d'après des fragments provenant des mêmes fouilles. Puis, en 1886, sept nouveaux navires furent publiés par M. Cartault (*Monum. grecs*, t. II, nos 11-13), quatre aux pages 44, 47, 51, 57 du texte, les trois autres en couleurs sur la planche IV. M. Cartault dit (p. 41, 42) que les originaux appartiennent au Louvre, après avoir été dans la collection d'O. Rayet; et il cite le témoignage de Rayet, d'après lequel ces fragments proviendraient des fouilles faites en 1871 au Dipylon. En fait, le fragment 1 de la page 44 est copié sur le même original que l'esquisse publiée par M. Hirschfeld en 1884; le fragment 2 de la page 47 est partiellement copié sur le même original que l'image publiée par M. Hirschfeld dans les *Annali*, mais comprend un autre fragment qui complète le dessin; et le fragment 4 de la

1. P. 147: *ora sono dispersi per tutte le parti del mondo.*

page 57 est identique à la figure 4 de la publication de M. Hirschfeld dans les *Monumenti*.

Entre temps, en 1885, M. Furtwaengler avait publié un autre navire du Dipylon dans l'*Archaeologische Zeitung* (t. XLIII, pl. VIII, I). L'original, disait-il (p. 131), avait été découvert à Athènes près du Dipylon et appartenait au Musée de Copenhague (n° 1628). Enfin, en 1892, M. Pernice publia dix images de navires dans les *Athenische Mittheilungen* (t. XVII, p. 289, 292, 298, 300, 302, 303), d'après des fragments conservés à Athènes (p. 286, 287); l'auteur mentionnait six fragments analogues, ce qui porte à seize le nombre des morceaux énumérés par lui, sur lequel onze étaient au Musée National et cinq au Musée de l'Acropole. M. Pernice déclare (un peu obscurément) que ces cinq fragments ont été découverts sur l'Acropole (p. 285), tandis que les onze autres provenaient des fouilles du Dipylon en 1891 (à distinguer des fouilles de 1871). Il s'est peut-être un peu pressé en classant les navires de l'Acropole dans la même série que ceux du Dipylon, car les quatre fragments publiés par lui se distinguent tous par certaines particularités.

Au printemps dernier, M. Pottier, du Musée du Louvre, appela mon attention sur treize fragments de vases avec images de navires du Dipylon; il m'autorisa très aimablement à les laisser dessiner par M. Devillard pour les publier dans la *Revue*[1]. M. Pottier m'apprit que ces fragments provenaient de la collection Rayet et avaient été acquis en même temps que les morceaux publiés par M. Cartault; il est donc probable qu'ils ont été découverts au Dipylon en 1871.

En somme, les exemplaires de navires du Dipylon actuellement utilisables sont: 1° vingt au Louvre, dont sept publiés dans les *Monuments grecs* et treize dans le présent article; 3° un à Copenhague, publié dans l'*Archaeologische Zeitung*; 2° seize à Athènes, dont dix publiés dans les *Mittheilungen* et six inédits. Il y en a encore deux qui ont été publiés dans les *Monumenti*, mais l'ori-

1. Ils sont réduits ici au tiers de la grandeur réelle.

ginal de l'un deux et celui d'une partie de l'autre ont disparu.

Les exemplaires précédemment publiés seront cités ici au moyen des lettres indiquées en note. Les exemplaires nouveaux portent des numéros, de 1 à 13[1].

Les navires dans 1 et 2 ont une voile carrée du même type que celles de J, K, L, G. Les lignes qui la traversent en se croisant indiquent peut-être que la voile était formée d'un grand nombre de morceaux de toile cousus ensemble ; mais il est pos-

Fig. 1.

Fig. 2.

sible qu'elles soient seulement destinées à distinguer la surface de la voile du fond. Plusieurs des lignes horizontales font saillie sur le contour de la voile en 2 ; et bien que l'écoute rejoigne la voile à l'angle inférieur, le bras la rejoint sur le côté au lieu de l'angle supérieur où elle rejoint la vergue. Cela ne peut être dû qu'au manque de soin de l'artiste, mais il faut en faire la remarque, parce qu'une théorie intéressante a été fondée sur un défaut analogue en G. Dans ce fragment, la moins élevée des lignes horizontales fait saillie au delà du contour de la voile vers la poupe et l'écoute rejoint le bas de la voile à quelque distance de l'angle. De cela M. Assmann avait conclu que la voile avait une

1. A = *Monum. grecs*, t. II, nos 11-13, pl. IV, 1. — B = *ibid.*, pl. IV, 2. — C = *ibid.*, pl. IV, 3. — D = *ibid.*, p. 44, fig. 1. — E = *ibid.*, p. 47, fig. 2. — F = *ibid.*, p. 51, fig. 3. — G = *ibid.*, p. 57, fig. 4 et *Monum.*, t. IX, pl. XL, 4. H = *Monum.*, *l. c.*, pl. XL, 3. — I = *Archaeol. Zeit.*, t. XLIII, pl. VIII, 1. — J = *Athen. Mitth.*, t. XVII, p. 289, fig. 1. — K = *ibid.*, p. 289, fig. 2. — L = *ibid.*, p. 289, fig. 3. — M = *ibid.*, p. 292, fig. 4. — N = *ibid.*, p. 298, fig. 5. — O = *ibid.*, p. 298, fig. 6. — P = *ibid.*, p. 300, fig. 7. — Q = *ibid.*, p. 302, fig. 8. — R = *ibid.*, p. 303, fig. 9. — S = *ibid.*, p. 303, fig. 10.

vergue en bas comme en haut, disposition ordinaire dans les vaisseaux égyptiens[1] ; mais je crois savoir qu'il a abandonné cette opinion.

La voile est représentée en 3 d'une manière nouvelle, la forme recourbée étant probablement destinée à indiquer l'effet du vent. Il y a ici deux écoutes pour maintenir les angles inférieurs de la voile et apparemment un étai et un galhauban pour supporter le mât ; un mât avec ces quatre cordages reparaît en 4, mais là la vergue et la voile sont droites, autant qu'on en peut juger

Fig. 3.

Fig. 4.

par ce qui reste. Le mât en 3 est surmonté d'un objet analogue à une pointe de flèche ; en G, il est surmonté d'un objet analogue, mais renversé, qui reparaît à une époque postérieure sur une peinture de vase d'Exékias[2]. Cela ressemble à un modèle primitif de hune, servant pour les poulies des drisses, et est probablement identique à ce qu'Hérodote appelle la γωνία ou *angle*[3].

Le style du dessin dans le n° 3 distingue ce navire des autres et le rapproche d'un navire figuré sur un vase du type dit protocorinthien, trouvé à Thèbes et aujourd'hui à Berlin[4]. Ce navire

1. *Archaeol. Jahrbuch*, t. I, p. 315 ; cf. son article *Seewesen* dans les *Denkmæler* de Baumeister, t. III, p. 1597.

2. Cylix de Munich, n° 339, gravée *Wiener Vorlegeblaetter*, 1888, pl. VII ; Gerhard, *Auserles. Vasenb.*, t. I, pl. XLIX.

3. Hérod., VIII, 122 : Αἰγινῆται δὲ πυθόμενοι ἀνέθεσαν ἀστέρας χρυσέους, οἳ ἐπὶ ἰστοῦ χαλκέου ἑστᾶσι τρεῖς ἐπὶ τῆς γωνίης, ἀγχοτάτω τοῦ Κροίσου κρητῆρος. A l'exemple d'Hérodote, Procope (*Bell. Vandal.*, I, 13) appelle la hune γωνία.

4. Esquisse dans l'*Archaeol. Jahrb.*, t. III, p. 248.

paraît avoir une énorme paire de crochets en haut du mât et ces crochets peuvent être en rapports avec la hune ; mais il est possible aussi que le peintre voulût seulement indiquer que la voile était carguée. Les cordages sont ici un étai et deux galhaubans. On dirait qu'un singulier personnage rampe le long du galhauban supérieur, mais il s'agit probablement d'un poisson figuré comme nageant derrière le navire : on en voit représentés de même sous le navire du n° 5.

Fig. 5.

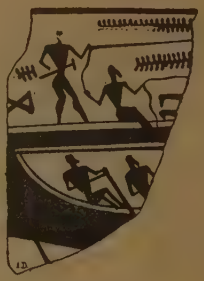

Fig. 6.

La seule peinture qui se rapporte encore au gréement est le n° 6, où deux hommes manient des cordages qui semblent appartenir aux manœuvres courantes. Les objets au-dessus des cordages ne peuvent guère être que des ornements destinés à garnir le fond. Les mêmes se rencontrent, dans d'autres positions, en H et en M.

Les deux navires 5 et 6 ont des rameurs ; il en est de même du navire 7. Dans ces trois spécimens, la forme de la coque et la

Fig. 7.

position des rameurs sont identiques à ce qu'elles sont en B, C, F et M. Ici deux hommes sont assis ou debout sur le pont (6),

tandis que le pont F est couvert de morts et de blessés et que le pont en B et C supporte une rangée supérieure de rameurs. Mais en A il y a un rang de rameurs sur le pont, sans rameurs au-dessous, et un système de lignes entre-croisées remplit l'espace entre le pont et la partie inférieure de la coque. Le même système de lignes entre-croisées paraît sur les navires en E, G, J, L, P, ainsi qu'en 1, 2, 8, 9, 10, 11. On doit donc se demander si l'on est en présence de deux types différents de navires, ou si le peintre a omis les lignes entre-croisées chaque fois qu'il a représenté un rang inférieur de rameurs, son but étant simplement d'éviter la confusion. Cette dernière opinion paraît préférable. Dans tous ces navires le pont supérieur est figuré par une grosse ligne horizontale encadrée de deux lignes plus minces au-dessus et au-dessous, et la partie inférieure de la coque se présente comme une longue masse noire surmontée d'une ligne mince. La seule différence est que quelques-uns des navires ont des rameurs, mais n'ont pas de lignes entre-croisées, tandis que d'autres ont des lignes entre-croisées mais n'ont pas de rameurs. En 8, 9, 10, E, P, où les navires ont seulement les barres entre-croisées, ils présentent une série de petits taquets qui doivent être les σκαλμοί ou tolets pour les rames.

Un autre type de navire paraît sur les peintures de vases de l'Acropole, que M. Pernice a publiées comme appartenant à la série du Dipylon. Les navires N et O ont un rang de rameurs sur le pont supérieur et un autre rang au-dessous ; mais ici le pont supérieur est relié à la partie inférieure de la coque par une série de panneaux rectangulaires qui dissimulent presque les rameurs du rang inférieur. Les navires R et S offrent aussi les panneaux, mais ici les côtés de chaque panneau se recourbent pour rejoindre les panneaux adjacents, laissant dans l'intervalle un espace ovale. Un navire avec des panneaux analogues paraît sur un vase inédit de Thèbes, le n° 203 de la vente Branteghem. Ces cinq navires sont distingués par ce détail comme νῆες κατάφρακτοι, alors que les autres sont ἄφρακτοι.

La position des matelots en 8, 9, 10, montre que le pont supé-

rieur ne traversait pas entièrement le navire, car leurs corps coupent les lignes qui indiquent le pont. Il n'y a pas de doute

Fig. 8.

Fig. 9.

que ces navires ne fussent construits comme les vaisseaux de guerre grecs d'une époque postérieure avec un pont étroit, κατάστρωμα, qui courait le long du milieu du navire, et une paire

Fig. 10.

de couloirs, πάροδοι, qui étaient placés quelques pieds plus bas et occupaient le reste de la largeur des deux côtés[1].

1. Ainsi Athénée (V, 37) calcule la largeur d'un navire ἀπὸ παρόδου ἐπὶ πάροδον. Cela indique que les πάροδοι étaient sur les côtés et leur nom implique que c'étaient des couloirs. Plutarque (*Démétrius*, XLIII) dit que sur le même

Suivant Pline, les Thasiens furent les premiers à construire des navires avec un pont allant du gaillard d'avant au gaillard d'arrière [1]. C'est là certainement ce qu'il a voulu dire, bien qu'il emploie le mot *tectas* — équivalent de καταφράκτους [2] — au lieu de *constratas*. Un de ces termes implique l'autre, car tout navire *tecta* doit avoir été aussi *constrata*, puisque les panneaux qui le rendaient *tecta* ou κατάφρακτος étaient destinés à couvrir l'espace libre entre les πάροδοι et le *constratum* ou κατάστρωμα. Il n'indique pas de date, mais Thucydide remarque que les κατάφρακτα étaient inconnus à l'époque de la guerre de Troie [3]. Thucydide observe ensuite que les navires athéniens à l'époque de Thémistocle n'avaient pas de καστάστρωματα les couvrant entièrement [4]; mais ici, je crois, les mots διὰ πάσης doivent résulter de l'altération de quelque terme analogue à διάβασις, car Plutarque dit que Cimon changea le plan adopté par Thémistocle en rendant les vaisseaux plus larges et en donnant la qualité dite διάβασις aux καταστρώματα [5]. Comme cette extension du pont supérieur était connexe à l'élargissement du navire, il s'agissait probablement d'une augmentation de la largeur ; or, d'après les peintures de vases et d'autres témoignages, il est impossible de supposer que le pont supérieur ne s'étendît pas du gaillard d'avant au gaillard d'arrière dès avant l'époque de Cimon.

Comme on l'a remarqué plus haut, plusieurs navires du Dipylon ont deux rangs de rameurs superposés, mais il ne s'ensuit pas que ce fussent des *birèmes*. Les inventaires des arsenaux athéniens montrent que les trirèmes n'avaient pas seulement 62 rames au rang supérieur et 54 aux deux suivants, mais aussi

navire les combattants étaient postés sur le κατάστρωμα et les πάροδοι. Cela montre que le κατάστρωμα et les πάροδοι réunis formaient le revêtement supérieur.

1. Pline (VII, 57) : *tectas longas (naves invenere) Thasii : antea ex prora tantum et puppi pugnabatur.*

2. Par exemple, Tite-Live dit *naves tectas* (XXXIII, 30), là où Polybe, citant le même document, écrit καταφράκτους ναῦς (XVIII, 27).

3. Thucydide, I, 10 : οὐδ' αὐτὰ πλοῖα κατάφρακτα ἔχοντας, ἀλλὰ τῷ παλαιῷ τρόπῳ λῃστικώτερον παρεσκευασμένα.

4. Thucydide, I, 14 : καὶ αὗται οὔπω εἶχον διὰ πάσης καταστρώματα.

5. Plutarque, *Cimon*, XIII : Καὶ πλατυτέρας ἐποίησεν αὐτὰς καὶ διάβασιν τοῖς καταστρώμασιν ἔδωκεν.

30 rames dites περίνεῳ, faisant un total de 200 rames[1]. Les textes relatifs au salaire des équipages prouvent aussi qu'il y avait 200 rameurs par trirème[2]. Ainsi il est probable qu'il y avait une rame par homme et que les rames dites περίνεῳ appartenaient aux hommes dits περίνεῳ et n'étaient pas simplement des rames de rechange[3]. S'il en est ainsi, elles doivent avoir été manœuvrées du pont supérieur, parce qu'il n'y avait pas de place pour elles plus bas. Et ceci indique que, bien que les navires du Dipylon eussent un second rang de rameurs sur le pont supérieur, ils devaient être techniquement considérés comme des navires à un seul rang de rames, les rames dites περίνεῳ ne comptant pas dans le calcul des rangs.

De véritables birèmes sont représentées sur les reliefs du palais de Sennacherib ; elles n'ont pas de rameurs sur le pont. Le rang supérieur de rameurs est à l'endroit où le rang inférieur figure sur les navires du Dipylon et les rames du rang inférieur font saillie des sabords dans la coque[4]. Ces navires datent à peu près de l'an 700 avant J.-C.

Les Grecs doivent avoir connu les birèmes à l'époque du *Catalogue des vaisseaux* homérique, car ce texte mentionne des vaisseaux avec 120 hommes[5]. Les hommes sont appelés ici κοῦροι et le même terme revient dans l'*Odyssée* à propos d'un navire portant 52 hommes[6] ; mais, quand il est question d'un vaisseau à

1. Voir surtout *Corp. inscr. attic.*, t. II, nos 797, 798. Dans un passage, il y a 64 au lieu de 62 ; mais cela est certainement une erreur du lapicide, qui a copié le 4 de 54 à la fin de la ligne suivante.

2. Ainsi Thucydide (VI, 31, 3, rapproché de 8, 1), montre qu'un talent par mois et par navire faisait une drachme par jour pour chaque homme ; et Xénophon (*Hellenica*, I, 5, 5-7) indique que 30 mines par mois faisaient 3 oboles par jour pour chaque matelot.

3. Thucydide (I, 10) parle d'un équipage comme πρόσκωποι et περίνεῳ et Dion Cassius (XLIX, 1) comme δοῦλοι τριηρίται et περίνεῳ.

4. Layard, *Monuments of Nineveh*, 1re série, pl. LXXI. Sir A. Layard m'a dit avoir trouvé ce bas-relief en trop mauvais état pour être transporté ; il le recouvrit pour le garantir de nouvelles atteintes. Il y a un fragment de relief dans la galerie de Kouyunjik au British Museum, provenant aussi du palais de Sennacherib, qui représente une partie d'un navire du même type.

5. *Iliade*, II, 510.

6. *Odyssée*, VIII, 35.

50 rameurs, l'*Iliade* les appelle ἐρέται ou ἑταῖροι[1]. Cela indique que les 52 κοῦροι étaient 50 rameurs avec un κελευστής pour marquer la mesure et un κυβερνήτης pour gouverner, et que les 120 κοῦροι étaient aussi 118 rameurs avec un κελευστής et un κυβερνήτης. Comme ces 118 rameurs pouvaient difficilement être placés sur un seul rang, il est probable que le type de la birème était sorti de celui du navire à 60 rames par le percement de 58 sabords dans la coque, un sabord entre chaque paire de tolets, comme les birèmes du palais de Sennacherib. Il est curieux que le catalogue attribue ces grands navires aux Béotiens et, que, comme il a été dit plus haut, deux vases avec peintures de navires un peu en progrès sur le type du Dipylon ont maintenant été découverts en Béotie.

Suivant Pline, Damastes attribuait l'invention de la birème aux Érythréens[2]. Ce Damastes est probablement l'historien Damastes de Sigée, contemporain d'Hérodote, et, en attribuant ainsi la birème aux Érythréens, il paraît avoir suivi le même groupe de traditions qu'a suivi Hérodote en attribuant le navire à 50 rames aux Phocéens, car Érythrée et Phocée étaient l'une et l'autre des

Fig. 11.

colonies ioniennes d'Asie Mineure. Hérodote[3], cependant, ne dit pas que les Phocéens aient inventé le navire à 50 rames, mais seulement qu'ils ont été les premiers, parmi les Grecs, à faire usage de ce type de navire. Probablement Damastes disait seule-

1. *Iliade*, II, 719; XVI, 170.

2. Pline, VII, 57 : *Biremem Damastes (auctor est) Erythraeos fecisse, triremem Thucydides Aminoclem Corinthium.*

3. Hérodote, I, 163 : οἱ δὲ Φωκαιέες οὗτοι ναυτιλίῃσι μακρῇσι πρῶτοι Ἑλλήνων ἐχρήσαντο..... ἐναυτίλλοντο δὲ οὐ στρογγύλῃσι νηυσὶ ἀλλὰ πεντηκοντέροισι.

ment que les Érythréens furent les premiers *parmi les Grecs* à employer des birèmes. Il n'est pas invraisemblable que Pline ait commis cette erreur en citant Damastes, car, dans la phrase suivante, il commet une erreur analogue en citant Thucydide. Il affirme, en effet, que Thucydide attribuait l'invention de la trirème à un Corinthien, alors que Thucydide dit seulement que Corinthe fut la première cité grecque où ait été construite une trirème [1]. Cette assertion de Thucydide peut s'accorder parfaitement avec celle de Clément d'Alexandrie, qui attribue l'invention des trirèmes aux Sidoniens [2].

Suivant Hérodote, les trirèmes étaient déjà employées en Égypte à l'époque de Nechao [3], roi qui régnait de 610-594 environ. Thucydide remarque que les Grecs ne construisirent pas de trirèmes en grand jusqu'à une époque voisine des guerres médiques (490-480), mais il ne dit malheureusement pas quand ils commencèrent à en construire [4].

Nous ne pouvons pas lui faire dire que ce fut du temps d'Aminoclès, car alors il faudrait supposer que, dans une phrase, il appelle les trières ναῦς, tandis que dans la phrase précédente il oppose ναῦς à τριήρεις. Son assertion signifie que les Corinthiens furent les premiers des Grecs à adopter le type de constructions navales encore en usage de son temps et qu'Aminoclès de Corinthe construisit quatre navires pour les Samiens environ 300 ans avant la paix de 404. Samos appartenait aux colonies ioniennes d'Asie Mineure et Thucydide paraît attribuer aux Ioniens de Samos une initiative analogue à celle qu'Hérodote et Damastes revendiquaient pour les Ioniens de Phocée et d'Érythrée ; il déclare cependant que cette initiative revient en dernier lieu à Corinthe.

1. Thucydide, I, 13 : πρῶτοι δὲ Κορίνθιοι λέγονται ἐγγύτατα τοῦ νῦν τρόπου μεταχειρίσαι τὰ περὶ τὰς ναῦς, καὶ τριήρεις πρῶτον ἐν Κορίνθῳ τῆς Ἑλλάδος ναυπηγηθῆναι. Φαίνεται δὲ καὶ Σαμίοις Ἀμεινοκλῆς Κορίνθιος ναυπηγὸς ναῦς ποιήσας τέσσαρας.

2. Clém. Alex., *Strom.*, I, 16, 76 : τούς τε Σιδωνίους (πρώτους ἀκηκόαμεν) τρίκροτον ναῦν κατασκευάσαι.

3. Hérodote, II, 159.

4. Thucyd., I, 14.

Thucydide ajoute que la plus ancienne bataille navale dont on ait le souvenir eut lieu entre les flottes de Corinthe et de Corcyre environ 260 ans avant la paix de 404 [1]. Il ne peut cependant avoir oublié la bataille mentionnée dans l'*Iliade* [2]; l'on se demande donc s'il ne l'a pas rejetée comme légendaire, ou parce que ce n'était pas une bataille navale au sens propre du mot. Le combat, en effet, n'a pas été livré entre deux flottes, mais entre une armée et une flotte sur le rivage, et bien que ces navires fussent pourvus d'armes appelées ξυστὰ ναύμαχα [3], ces armes servaient seulement à repousser une attaque venant de la terre. Il y a quelque chose qui ressemble plus à une bataille navale dans l'*Odyssée*, où un vaisseau est envoyé en avant pour en arrêter un autre; mais il ne se produit pas d'engagement [4]. Et ainsi Thucydide peut avoir raison d'assigner la date de 664 avant J.-C. à la première bataille navale connue de lui au sens strict du mot.

Tous les navires du Dipylon sont pourvus d'éperons. Or, cela ne se comprend que si les vaisseaux étaient destinés à combattre entre eux, et le fragment 11 nous montre précisément un navire qui en frappe un autre avec son éperon; en F et en H, les morts et les blessés indiquent aussi clairement qu'il s'agit d'une bataille. Si donc il fallait accepter la tradition de Thucydide, nous devrions considérer les navires du Dipylon comme postérieurs à l'an 664 avant J.-C.; et assurément ces navires sont très voisins du type qui était en usage de son temps et doivent, par suite, appartenir à la classe de vaisseaux qu'il dit avoir été construits d'abord à Samos vers 704. Les reliefs dans le palais de Sennacherib montrent qu'à cette époque les Phéniciens se servaient de birèmes; mais cela ne contredit pas nécessairement la tradition de Thucydide, car les Phéniciens paraissent avoir été toujours en avance sur les Grecs pour tout ce qui touche aux constructions navales.

Au-dessus des éperons en 10 et 11, et aussi en A, J, P et Q, ou

1. Thucyd., I, 13, 4.
2. *Iliade*, XV, 367 sqq.
3. *Ibid.*, 387-9, 677.
4. *Odyssée*, IV, 669-672, 842-847; XV, 28-30; XVI, 351-357, 364-370.

voit des objets faisant saillie de l'étrave, qui paraissent être des éperons auxiliaires, les προεμβόλια d'une époque postérieure. L'étrave en 10 se termine par une volute, tandis qu'en 2 et ici encore en 12, l'étambot se termine par une volute de forme à peu près semblable. Les mêmes ornements apparaissent de nouveau en A, E, F, G, H, J, K, L et P et répondent aux ἀκρωτήρια, ἀκροστόλια ou ἄκρα κόρυμβα. Au-dessous de cet ornement en 12, il y

Fig. 12.

Fig. 13.

a les grillages autour du gaillard d'arrière, où ἴκρια, qui paraissent de nouveau en A, K, L et ici en 13; les grillages correspondants autour des autres ἴκρια, ou gaillard d'avant, paraissent en 8 et en 10, puis de nouveau en A et en P. Les gouvernails (πηδάλια) sont reconnaissables en 11 et en 13, ainsi qu'en C, F, H, K et L. Le dernier détail à signaler est l'œil, ὀφθαλμός, probablement l'écubier, qui paraît en A, E, G, H, J, P, Q et ici en 8, 10 et 11. Dans chaque exemple l'œil contient un objet semblable à une roue, qui remplit quelquefois tout l'espace et quelquefois est entouré d'un cercle de points; mais cela n'est, à mon avis, qu'un ornement, parce qu'on le retrouve en 12 parmi les décorations du fond.

A ces treize peintures du Louvre, je puis heureusement, grâce à M. Murray, en ajouter deux qui sont au Musée Britannique. Les fragments 14 et 15 ont été achetés dans l'automne de 1893; le fragment 16, qui se raccorde à 15, a été donné par M. Paton au printemps de 1894. Ils proviennent d'un ancien sanctuaire près du village de Datscha, à quatre heures environ de Cnide. Les

vases eux-mêmes sont des plats ou πίνακες, tels qu'on en a trouvé beaucoup dans l'île voisine de Rhodes, et les dessins sont tracés en brun sombre sur un fond jaune pâle, sans aucun emploi de lignes incisées. Nous les donnons ici d'après des dessins de M. Anderson, au tiers de la grandeur réelle.

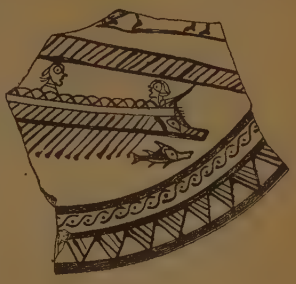

Fig. 14.

C'est, je crois, la première fois que l'on trouve des représentations de bateaux sur des vases de ce type; elles nous aident à combler la lacune entre les vases du Dipylon et ceux qui sont figurés sur les vases ordinaires à figures noires. Ils n'ont pas de pont supérieur et ressemblent en cela à D et H ; mais ils offrent, sur les côtés, une série de barres entrelacées qui peuvent figurer une protection du genre de celle que l'on voit représentée par une ligne de disques sur les monnaies de Sidon[1]. Les ornements au-dessus de l'étrave et de l'étambot diffèrent également; ce dernier bifurque, comme l'ornement correspondant sur une plaque archaïque de Corinthe au Louvre[2]. L'œil n'est plus circulaire et ne présente plus d'ornement intérieur, mais, réuni à l'éperon, il est figuré de telle sorte que l'avant du navire prend l'aspect d'une créature vivante. A tous autres égards, cependant, ces vaisseaux ne différaient pas beaucoup de ceux du Dipylon.

Fig. 15.

Cecil Torr.

1. Head, *Hist. numm.*, p. 671, 672.
2. Collignon, *Monuments grecs*, t. II, nos 11-13, p. 29.

CONTRIBUTION

A

L'HISTOIRE DES MARBRES DU PARTHÉNON

Qu'il me soit permis de présenter ici quelques remarques à propos d'un récent article de M. Michon publié dans cette *Revue*[1].

M. Michon admet l'identité de la métope du Parthénon, conservée au Musée du Louvre, et de celle que Gaspari, dans une lettre du 27 février 1788, dit avoir obtenue du commandant d'Athènes. Le fait que Gaspari s'attribue l'honneur de cette acquisition n'empêche pas, dit-il, que le mérite, en réalité, n'en puisse revenir à Fauvel, comme on le croit d'ordinaire d'après une phrase du catalogue de Dubois. Pour qui connaît les relations aigres-douces qu'entretenaient Gaspari et Fauvel, rien d'étonnant, en effet, à ce que le premier se soit paré des travaux du second. Les papiers de Fauvel[2], que j'ai dépouillés en préparant une biographie de cet archéologue, fournissent des objections bien autrement sérieuses contre l'identification ci-dessus proposée. Fauvel, arrivé à Athènes le 21 mai 1786[3], en repartit en septembre 1787[4], et n'y revint que dans l'été de l'année suivante[5]; s'il avait acquis la métope en question avant le mois de septembre 1787, pourquoi Gaspari, qui écrivait souvent au Ministère, eût-il différé jusqu'au mois de février 1788 d'annoncer cette acquisition? D'autre part, M. Michon l'a remarqué lui-même, la métope dont

1. *Revue archéol.*, 1894, I, p. 76 suiv.
2. Bibliothèque nationale, manuscrits français 22870-22878.
3. Tome VIII, f° 3. Cf. une lettre de Gaspari du 29 mai 1786.
4. *Ibid.*
5. Tome VIII, ff. 14-20.

parle Gaspari fut, semble-t-il, expédiée en France sur le vaisseau du capitaine Giloux, antérieurement à la date du 27 février; la métope acquise par Fauvel ne partit du Pirée qu'en 1802, sur la corvette *l'Arabe*[1]. Enfin voici un passage des notes de Fauvel qui peut-être lèvera les derniers doutes ; il est extrait d'une espèce de journal relatant les occupations archéologiques de l'auteur du 22 juin 1788 au 18 février 1789[2], journal rédigé d'ailleurs assez longtemps après les événements[3] : « .... J'ai fait voler trois tronçons de colonnes vert antique et je les ai fait jeter par un Turc du haut des murs de la citadelle sur un tas de fumier. Le 12 décembre (1788), j'ai fait aussi glisser le long des murs, du côté du monument de Thrasyllus, une métope, un homme et un Centaure mutilés ; un ouragan l'avait fait tomber ; elle est en trois pièces qui se rejoignent...[4]. » A mon avis, la métope du Louvre n'est pas celle qu'expédia Gaspari au mois de février 1788, laquelle est égarée ou détruite ; ce doit être celle que Fauvel enleva le 12 décembre. « Homme », dans la description manuscrite, est mis pour personnage humain, ou bien l'emploi de ce mot s'explique par une faute de mémoire. La phrase « elle est en trois pièces qui se rejoignent » s'accorde à merveille avec une expression de Dubois, parlant de la métope expédiée en 1802 : « un métope du Parthénon rompu en trois morceaux »[5]. On voit comment, au sujet de ce marbre, peuvent se concilier en partie

1. Un billet de Berthelin, le commandant de l'*Arabe*, accusant réception des antiquités expédiées par Fauvel, est daté du Pirée, le 7 prairial an XI.

2. Tome VIII, ff. 14-24.

3. Certainement après 1790 ; car le folio 23 porte en marge, de la même écriture : « Etant sous le fronton de devant du temple de Minerve, Mahomet Al Aga..., homme de 60 ans, m'a dit se ressouvenir d'y avoir vu beaucoup de figures...; qu'une de ces figures étant tombée, les autres, crainte d'accident, ils les mirent en morceaux pour bâtir... ; *il en tomba une l'hiver de* 1790 ; elle était sans tête ni bras, et, excepté le dos, c'était une masse informe. »

4. Tome VIII, f° 23.

5. A ma prière, M. Jamot a bien voulu examiner de près la métope du Louvre ; il a reconnu deux cassures, l'une suivant le ventre du cheval, l'autre tranchant la cuisse nue de la femme et se retournant le long de la jambe drapée ; les fragments se rejoignent exactement, sauf une restauration très légère sous le ventre du cheval.

les deux assertions contradictoires de Dubois et de Hamilton : la métope fut *recueillie* au pied du temple, à l'endroit désigné sur le plan du comte de Turpin ; elle fut *descendue* sans doute au moyen de cordages, non pas du haut de l'épistyle, mais du haut en bas des murs de la citadelle. Elle était brisée d'avance : le passage précité, tiré d'un journal intime où Fauvel, comme on a pu le voir, ne ménage pas les termes, l'atteste irréfutablement.

De prime abord, le contexte, dans ce passage, donne à penser que l'enlèvement de la métope se fit à l'insu des autorités turques. Peut-être n'en fut-il rien. Une lettre de Choiseul, adressée à Fauvel le 4 novembre 1788, contient ces mots très significatifs : « Je tâcherai d'être utile au gendre du disdar lorsqu'il arrivera ici avec votre lettre, et vous pouvez le flatter que j'en aurai le moyen. Vous lui ferez bien entendre qu'il me faut mon *bakhchich*, c'est-à-dire des bas-reliefs de la citadelle. » Une autre lettre, datée du 14 février 1789, précise l'insinuation : « Voici toute la république d'Athènes qui part, mon cher Fauvel, pour vous aller rejoindre, après m'avoir promis des merveilles. J'ai vu Hadji Ali Aga (le voïvode) qui s'engage à vous laisser faire tout ce que vous voudrez. Quant au disdar, je me fie moins encore à ses serments qu'aux moyens que j'ai pris. Je joins ici trois billets de lui de 50 piastres chacun, plus une lettre de Kanti qui vous rend propriétaire des oliviers que ce bonhomme regrettait tant. Je me suis expliqué avec lui clairement sur cet objet, en lui annonçant que vous les lui vendriez au fur et à mesure pour des marbres dont il lui est moins pénible de se défaire que de son argent, manière de s'acquitter dont il a senti toute la commodité. Il avait ici avec la Porte des affaires qui n'étaient pas claires à beaucoup près ; et il me paraît certain qu'il a vendu les munitions de la citadelle ; au reste, il compte bien rattraper sur la solde de la garnison la petite restitution à laquelle on l'oblige, et il a beaucoup ri en me trouvant de si bonne composition sur les 10 hommes qui en représentent 180, d'où je lui ai fait le raisonnement qu'il vous serait facile avec des pilafs et du café de vous faire un parti considérable dans cette garnison. Il promet

que vous emporterez le temple si vous voulez; c'est à vous, mon cher Fauvel, de lui faire tenir de si grands engagements, et votre rôle est en cela beaucoup plus difficile que n'a été le mien... » D'ailleurs, pendant les mois de janvier et de février, Fauvel opéra sans aucun mystère plusieurs enlèvements autres que celui de la métope. L'un d'entre eux vaut la peine d'être signalé.

Dans le même folio 23 du tome VIII, auquel j'ai déjà fait un emprunt, nous lisons ces lignes intéressantes : « (*En marge*) : 25 janvier (1789), trouvé un des bas-reliefs du temple de Minerve. (*Dans le texte*) : J'ai fait faire aussi quelques fouilles au temple de Minerve, et j'ai découvert un des bas-reliefs de la façade de l'est, de 7.6 de long sur environ deux pieds d'épaisseur et 3 pieds de haut. Ce bas-relief où sont 9 figures, tant hommes que femmes, n'a conservé que 2 têtes, il n'a été mutilé qu'en tombant, ce qui reste est dans son entier et n'a aucunement souffert; ce n'a été qu'avec bien de la peine et après avoir cassé 2 câbles que j'ai pu le faire sortir du trou où il était; j'ai fait rouler ce marbre au bas du château, et le lendemain, avec 3 paires de bœufs et 20 hommes, il a été conduit au Pirée où je l'ai fait scier à moitié de son épaisseur pour le rendre plus maniable. (*Note marginale*) : 7 ou 8 Turcs du château m'ont aidé à faire sortir cette masse et à la conduire jusqu'au port, chose assez rare, les Turcs répugnant ordinairement à travailler pour les chrétiens. Il faut être aussi bien avec eux que je suis. »

Quel est ce bas-relief? Le doute est circonscrit entre les deux panneaux de frise VI et VII (Michaelis), les seuls que n'aient publiés ni Stuart, ni Pars, ni Worsley, les seuls, par conséquent, qui aient pu être jetés à bas par l'explosion de 1687 et recouverts de débris ou de terre pendant le siècle suivant. On sait que Fauvel a dû découvrir une partie du panneau VI comprenant de droite à gauche six figures d'hommes, une figure d'enfant, les genoux et l'avant-bras gauche d'une figure de femme, en tout sept personnages et demi, répartis sur une longueur de plus de 8 pieds, et dont cinq, à en juger par des moulages que M. Michaelis croit fidèles, avaient leur tête intacte ou peu s'en faut. Le panneau VII, celui

que possède le Louvre, a plus de 6 pieds de long (2m,04) et présente huit personnages, deux hommes et six femmes, dont deux seulement ont leur tête. Il me paraît plus voisin de la description manuscrite; Fauvel, décrivant de mémoire, a pu croire que la figure de femme 55, semblable aux figures 51 et 54 (Michaelis), faisait comme elles partie d'un groupe de deux. L'erreur relative à la longueur est plus difficile à expliquer : Fauvel aurait-il mis 7.6 pour 6.7 (environ 2m,10)? Admettons que sa description fut rédigée avec une extrême légèreté ; admettons même qu'il en imagina quelques détails; on peut du moins tenir pour assuré qu'il découvrit le 25 janvier 1789 un panneau de la frise orientale, lequel, à ce qu'il me semble, ne peut être autre que le panneau du Louvre, et qu'il le découvrit dans un tas de décombres. Si le procès-verbal cité par M. Michon fait dire par Fauvel qu'il *détacha* ce marbre de sa place, l'expression *détacha* est donc employée à tort. La phrase de Lavallée s'explique suffisamment, comme l'a dit M. Michaelis, par une confusion qui se fit, dans l'esprit de quelques personnes, entre la métope et le panneau de frise. Les dégâts dus au frottement de cordes se produisirent soit pendant l'extraction soit pendant le transport au Pirée : les Turcs si complaisants avaient sans doute moins d'adresse que de complaisance.

En somme dans l'acquisition des deux marbres du Parthénon que possède le Musée du Louvre, Fauvel, semble-t-il, fut innocent de vol ; à coup sûr, il fut innocent de vandalisme. Voleur, de nombreux passages de ses notes attestent qu'il ne craignait pas de l'être à l'occasion [1]. Se serait-il permis, s'il avait pu le faire, d'arracher aux temples qui restaient debout leurs ornements sculpturaux? Les déclamations qu'il proférait plus tard contre Elgin et Lusieri ne prouvent pas que non : il est trop évident que le dépit d'avoir été prévenu pouvait suffire à les lui inspirer. Rien dans ses papiers ne permet d'affirmer quelles étaient ses

1. En octobre 1788, pendant un voyage à Marathon, il *vole* une inscription « parce qu'il n'y avait pas moyen de l'avoir autrement ».

dispositions tandis qu'il agissait pour le compte de Choiseul. Il est certain du moins que son patron n'avait pas plus de scrupules que n'en eut lord Elgin ; la correspondance consulaire de Gaspari en fait foi ; plusieurs lettres de Choiseul à Fauvel achèvent de nous édifier. Citons seulement un fragment, en date du 29 avril 1789 ; il pourra paraître piquant, aujourd'hui que les métopes du Parthénon sont allées enrichir le Musée Britannique. Le disdar et le voïvode, rentrés à Athènes, oubliaient leurs promesses ; les Grecs d'ailleurs contrariaient les effets de leur bonne volonté : l'évêque était acquis à l'Angleterre ; Fauvel souhaitait sa déposition et l'espérait depuis que ce prélat accommodant avait marié, moyennant 30 piastres, une femme déjà mariée suivant le rite latin. Choiseul écrit : « ... Vos Athéniens ont fort peu de tact ou de fort mauvais correspondants, s'ils supposent le moindre crédit à monsieur l'ambassadeur d'Angleterre qui en est aussi loin que possible. Il y a trois mois que votre archevêque, son protégé, serait déposé sans la lâcheté du clergé grec... Quant à Hadji Ali Aga, c'est un grand gueux ; car il m'avait promis ici monts et merveilles et il était venu me voir sans que je l'en priasse, pour me faire toutes ces belles protestations. Voyez s'il n'y aurait pas quelque présent à lui faire... Ce que nous ne ferons pas, au reste, vous pouvez être bien certain que l'ambassadeur d'Angleterre ne le fera pas ; *et si les métopes ne doivent sortir d'Athènes que pour aller à Londres, elles resteront longtemps en place*[1]. » Fauvel ne reçut pas cette lettre à Athènes : il avait quitté la Grèce dès le 27 avril, devant les progrès de la peste. Pendant le séjour qu'il fit plus tard en Attique de septembre 1790 à août 1792[2], Choiseul ne lui parla plus de dépouiller le Parthénon.

Ph.-E. LEGRAND.

1. Signalons une autre coïncidence entre les projets de Choiseul et les succès d'Elgin. Dans une lettre adressée à Fauvel le 2 août 1786, nous lisons : « Je voudrais bien que ce firman pût vous servir de prétexte pour enlever quelques beaux bas-reliefs ; puisque vous êtes si bien avec le disdar, cela devrait vous être facile. Pourquoi ne pourriez-vous pas enlever une Caryatide, s'il y en a une bien conservée ?... »

2. Tome VIII, f° 3.

REQUÊTE

ADRESSÉE A UN CENTURION PAR DES FERMIERS ÉGYPTIENS

(Papyrus de la Collection de Genève.)

Ce papyrus mesure $0^m,57$ de longueur sur $0^m,23$ de hauteur. Sauf quelques déchirures insignifiantes et l'effacement de cinq ou six lettres au plus par ligne, le texte, partagé en deux colonnes inégales, n'offre pas de lacunes. L'écriture, une onciale évoluant vers la cursive, est large et régulière. Un certain nombre de fautes, des iotacismes surtout, sont à relever. Pas d'abréviations, excepté, dans l'adresse, le sigle consacré (un ρ surmonté d'u χ) pour ἑκατόνταρχος et, à la dernière ligne, les deux traits en équerre pour ἔτους.

Voici d'abord le texte grec. Je souligne les lettres incomplètement lisibles et sépare tous les mots. Les restitutions sont entre crochets.

1re colonne.

Adresse. ιουλιωι ιουλιανωι (εκατοντα)ρχ(ωι)

1 π[αρα] ερι[υ]τος στοτοητεως λαξου και παβουκατος παβουτος και εριεως παχυσεως

2 κα[ι απυ]γχεως ωριωνος και εσουρεως παουιτητος και δημα δημα και ορσενουφεως

3 . . . . . ω[ς] και πετεσουχου σωτου και ωρου [απατορος] μητρος θαισατος και σωτηριχου απατορος μητρος

4 θα[ησ]εως και τεικα παχυσεως και πατητος σαταβουτος και παβουτος παβουτος και χαννι-

5 το[ς] απιτος και σωστου παβουτος και παιτος σαταβουτος και παχυσεως ψεννησιος

6 κα[ι απ]υγχεως απυγχεως και αβουτος σαταβουτος και πακυσεως εριεως
και πουσι-
7 μα παι[τ]ος και πακυσεως απυγχεως και σαταβουτος πακυσεως και
αειτος καν-
8 νη[τος] και μελανος αρηυτος παντων απο κωμης σοκνοπαιου νησου της
ηρα-
9 κλειδου μεριδος [δ]ερησιν σοι προσφερομεν κυριε χρηζουσαν της σης ευδι-
10 [κιας] ητις εχει τον τροπον τουτον εστιν παρ ημιν αιγιαλος αναγραφομε-
11 [νος] εις την ημετεραν κωμην ον (*sic* pour ὧν) εν πλειστοις αρουραις
και ο[πο]ταν η τοι-
12 α[υ]τη γη αποκαλυ[πτη] μισθουται και σπειρεται κατα την συνηθεια[ν
ε]κφορι-
13 ο[υ] κατ αρουραν και τουτο μετρειται τω ιερωτατω ταμειω και δια αυτο
14 τ[ο]υτο μερος παντα τα υποστελλοντα τη κωμη παμπολλα οντα απο-
15 δ[ι]δοται ενεκ[α του] μη εχιν (*sic* pour ἔχειν) την κωμην μητε ιδι[ω]-
τικην
16 μητε βασ[ιλ]ικην μηδε αλλην ειδεαν αλλα υπερ τ[ου] παντας
17 δ[υ]νηθηναι ε[ν τ]η ιδια συμμενιν (*sic* pour συμμένειν) μαλιστα του λαμ-
προτατου

2e colonne.

1 ηγεμονος σουβατιανω (*sic*) ακυλα κελευσαντος παν-
2 τας τους απο ξενης οντας κατισελθειν (*sic* pour κατεισελθεῖν) εις την
ιδιαν
3 εχομενους των συνηθων εργων ε[πει ου]ν ορσ[ε]ν[ου]φις
4 στοτοητεως και τοι (*sic*) τουτου αδελφοι οντες τον αριθμον
5 πεντε επηλθαν ημιν κωλυοντες του μη σπειρειν την
6 τοιαυτην γην αναγκαιως επιδιδομεν αξιουντες
7 εαν σοι δοξη κελευσαι αυτους αχθηναι επι σε λογον
8 αποδωσοντας περι τουτου διευτυχει

Λις′ φαωφι ιδ′

Lignes 15 et 16, les deux μητε couvrent deux μηδε écrits d'abord par erreur; ligne 2, le premier ε d'εσουρεως est en surcharge;

ligne 3, le mot απατορος après ωρου n'a pas été effacé ou arraché, mais simplement sauté; enfin, ligne 1, entre στοτοητεως et λαξου, il est possible que le copiste ait omis un nom propre précédé de και.

Voici maintenant un essai de traduction.

1re colonne.

A Julius Julianus, centurion

1 De la part d'Erieus, fils de Stotoétis, fils de Laxus (?), de
Pabucas, fils de Pabus, d'Eriée, fils de Pacysis,
2 d'Apynchis, fils d'Horion, d'Esuris, fils de Pavitès, de Démas
fils de Démas, d'Orsénuphis,
3 fils de X, de Pétésuchos, fils de Sotos, de Horos, [fils na-
turel] de Thésas, sa mère, de Sotérichos, fils naturel de
Thaésis,
4 sa mère, de Ticas, fils de Pacysis, de Patès fils de Satabus,
de Pabus, fils de Pabus, de Cannis,
5 fils d'Apis, de Sostos, fils de Pabus, de Païs, fils de Satabus,
de Pacysis, fils de Psennésis,
6 d'Apynchis, fils d'Apynchis, d'Abus, fils de Satabus, de Pa-
cysis, fils d'Eriée, de Pusimas,
7 fils de Païs, de Pacysis, fils d'Apynchis, de Satabus, fils de
Pacysis, d'Aïs, fils de Cannis,
8 de Mélas, fils d'Aréys, tous du bourg de Socnopéonèse, ré-
gion d'Héraclide.
9 Nous te présentons, seigneur, une requête qui fait appel à
ton équité
10 et qui est ainsi conçue : Il y a chez nous au bord du fleuve,
un terrain porté au cadastre
11 de notre bourg et contenant un très grand nombre d'aroures[1].
Quand les eaux le
12 laissent à découvert, on l'afferme et on l'ensemence, par lots
d'une aroure chacun, suivant

1. L'aroure d'Égypte = 10,000 coudées carrées, soit 27 ares et 77 centiares.

13 la coutume, contre une dîme en nature, que l'on prélève pour
le compte du trésor très
14 sacré. C'est avec cette redevance que l'on solde les frais très
considérables qui
15 sont à la charge du bourg, afin que nulle créance
16 impériale, privée ou autre, ne pèse sur le
17 bourg et que ses ressortissants puissent tous y rester à de-
meure ; d'autant que le très

2e colonne.

1 illustre préfet, Subatianus Aquila, a ordonné
2 que tous les individus qui n'habitent pas leur
3 lieu d'origine aient à y retourner, pour s'y livrer à leurs tra-
vaux ordinaires. Puis donc
4 que les cinq fils d'Orsénuphis, Stotoétis et ses
5 frères, sont venus nous
6 empêcher d'ensemencer ledit terrain, nous nous voyons forcés
7 de t'adresser cette requête, en te demandant de bien vou-
loir ordonner qu'ils soient amenés devant toi pour
8 rendre compte de leur conduite
Sois heureux.
9 An 16 le 14 Phaophi.

Fixons la date du document. Il porte, ce qui n'est pas rare, l'année du règne sans le nom de l'empereur. Par bonheur, nous y trouvons (col. II, l. 1) le nom du préfet d'Égypte alors en exercice, et ce personnage nous est connu d'autre part. Eusèbe (*Hist. eccl.*, VI, 3 et 5) parle du préfet Aquila à propos des persécutions dirigées contre les chrétiens d'Alexandrie sous Septime Sévère, vers l'an 203 après J.-C. C'est lui également que mentionne le texte latin gravé sur la stèle de Syène conservée au Louvre. Or ce texte, commenté d'abord par Labus (*Di un' epigrafe latine*, Milan, 1826), puis par Letronne (*Inscriptions grecques et latines d'Égypte*, I, p. 449), et en dernier lieu par les éditeurs du *Corpus inscriptionum latinarum* de Berlin (III, p. 15, n° 75), est daté du

règne de Septime Sévère, de Caracalla et de Géta, sans indication d'année. Le *cognomen* Aquila y est accompagné du *nomen* Subatianus, comme dans notre document. Dès lors, l'identification de l'Aquila d'Eusèbe avec celui de l'inscription du Louvre et celui du papyrus de Genève s'impose d'elle-même. Il était en fonctions vers l'an 203 après J.-C., il y était encore le 14 Phaophi de l'an 16 de Septime Sévère, soit le 11 octobre de l'an 207 de notre ère. Nous obtenons ainsi à la fois la date complète de la supplique et une donnée précise de plus sur la chronologie des préfets d'Égypte. En même temps se trouve tranchée, dans un sens tout opposé aux conclusions des érudits, une question assez intéressante. Le nom de Subatianus, sur la stèle du Louvre, les avait surpris. Ils le déclaraient non seulement nouveau, inouï, mais étymologiquement impossible. Et comme, dans le passage où il figure, *sub Subatiano Aquilae* (sic) *praefecto Aegypti,* il est précédé de la préposition *sub*, Labus, corrigeant une dittographie imaginaire, proposa de lire : *sub Atiano Aquila*, etc. Letronne adopta cette opinion, Bœck également (*C. I. G.*, III vol., *Introduct. ad inscript. Aegypt.*, p. 313), et Atianus Aquila passa dans les lexiques. Plus prudents, les éditeurs du *Corpus inscriptionum latinarum* se sont contentés de mettre un point d'interrogation après *Subatiano*. Il faudra le supprimer et apprendre, une fois de plus, à se défier des hypothèses, même très ingénieuses.

Rappelons que le préfet d'Égypte était, l'an 202, Metius Lætus et que Subatianus Aquila, en fonctions dès l'an 203, vint, sans aucun doute, immédiatement après lui. Le premier en date des successeurs d'Aquila était jusqu'ici dans nos listes Flavius Titianus, préfet en l'an 216 ; mais les papyrus de Berlin permettent de combler ou du moins de diminuer l'intervalle, car nous y voyons que Valérius Datus gouvernait l'Égypte en 215 (voir *Griechische Urkunden aus den kœniglichen Museen zu Berlin*, nos 159 et 216), c'est-à-dire à la veille de l'arrivée de Titianus.

C'est au centurion romain Julius Julianus que recourent nos vingt-cinq habitants de Socnopéonèse, une des κῶμαι du nome d'Arsinoé. Les papyrus nouvellement découverts contiennent

beaucoup de plaintes de ce genre. Elles sont adressées soit, comme ici, à l'autorité militaire, soit au stratège du nome ou de la région. Exceptionnellement, elles vont à l'épistratège ou gouverneur de la province. Entre les deux recours ordinaires, le choix ne semble pas avoir dépendu de la nature spéciale du délit; il variait plutôt suivant le désir plus ou moins grand qu'avait la partie lésée d'obtenir prompte satisfaction. La procédure civile du stratège impliquait nécessairement des formalités qui retardaient la marche de sa justice. Quand ses ressortissants font appel à lui, ils ne réclament pas d'ordinaire l'assignation immédiate de l'offenseur, mais ils demandent qu'on reçoive leur plainte et qu'on la classe (ἐν καταχωρισμῷ ἀξιοῦμε νπαρά σοι μένειν... voir *G. U.*, nos 2, 35, 45, 46, 72, 242). Avec le centurion, les choses suivent un cours plus rapide; aussi le prie-t-on simplement de citer les coupables devant son tribunal (ἀξιοῦμεν... κελεῦσαι ἀχθῆναι αὐτοὺς ἐπί σε λόγον ἀποδώσοντας, IIe colonne, l. 7 et 8; cf. *G. U.*, 36, 98, 157, 275). Il est évident que le choix de cette voie expéditive obligeait les plaignants à fournir d'emblée leurs preuves, ce qui revient à dire qu'ils devaient la choisir presque toujours quand il y avait eu flagrant délit. D'autre part, on peut se convaincre que la compétence du juge militaire et le nombre des causes qui lui étaient soumises augmentèrent d'une époque à l'autre. Ce n'est point par hasard que, parmi nos pièces datées, aucune des plaintes qui lui sont adressées, ne remonte, que je sache, au delà du règne de Septime Sévère.

Les troubles qui avaient agité si souvent l'Égypte au temps des Antonins affaiblirent le pouvoir civil et accoutumèrent les habitants de la province à compter de moins en moins sur l'intervention des magistrats non armés de l'épée. A l'action lente et précaire des lois invoquées par le stratège grec, on préféra de plus en plus l'énergie de l'officier romain, entouré de ses hommes tout prêts à exécuter sa sentence. En fait, c'est l'état de siège qui tend à s'établir. Cette tendance se prononce toujours davantage, à mesure que s'accentue le déclin du régime impérial. La collection de Genève renferme un ensemble de documents du

IV^e^ siècle qui seront prochainement publiés : beaucoup proviennent de la correspondance d'un commandant de cavalerie, Flavius Abinnius. Du camp de Dionysiade, une des κῶμαι du nome Arsinoïte, il règne en maître absolu sur toute la contrée et connaît de toutes les affaires, quelle qu'en soit la nature ou l'importance. La loi n'existe plus concurremment avec la force ; elle est supprimée. Ne voit-on pas, dans une lettre, trois légionnaires rançonner tout le district par ordre supérieur et s'emparer de l'εἰρήναρχος ou commissaire de police de Caranide, pour le garder comme otage, jusqu'à ce que la population du bourg leur ait versé une certaine somme. Un cas pareil accuse une complète décomposition de l'organisme administratif et montre que les provinces romaines, vers la fin de l'Empire, auraient pu regretter les préteurs de la République.

Les vingt-cinq requérants qui écrivent à Julius Julianus, et dont plusieurs reparaissent dans d'autres documents contemporains de même provenance (*G. U.*, 42, 45, 67, 145, 217), portent presque tous des noms égyptiens. Deux sont des bâtards. La proportion n'est pas très forte, car s'il y a quelque chose qui nous frappe dans l'état civil du pays à l'époque romaine, c'est, à côté du grand nombre des mariages entre frères et sœurs germains, le grand nombre des naissances illégitimes. Ce dernier fait s'explique par la cohabitation de deux races conquérantes et d'une race soumise. Les unions à bien plaire des femmes indigènes avec les soldats romains en service temporaire dans les camps et les garnisons étaient fort communes : elles l'étaient plus encore avec les propriétaires grecs répandus depuis des siècles sur toute la surface du pays. Si, dans notre texte, Sotérichos, fils naturel de l'Égyptienne Thaésis, porte un nom grec, c'est très probablement en souvenir de son père.

Les plaignants avaient pris à ferme des parcelles d'un terrain étendu appartenant à la κώμη et situé au bord du Nil. L'αἰγιαλός, comme ils l'appellent[1], était ensemencé après chaque inondation

1. Dans une requête adressée au stratège Aurélius Didymos (*G.U.*, 35) et

du fleuve. Les fermiers payaient à la κώμη un droit en nature, soit une partie de leur récolte ; on serrait le blé de cette dîme dans le trésor ou magasin très sacré, τὸ ἱερώτατον ταμιεῖον, qu'on retrouve ailleurs (*G. U.*, 156) et qui est vraisemblablement un synonyme exact de l'expression plus simple et plus fréquente de θησαυρός ou θησαυρὸς τῆς κώμης (voir p. ex. *G. U.*, 67, 188). Très nombreuses sont les pièces qui nous font assister aux opérations des fonctionnaires (σιτολόγοι, σιτοπαραλήμπται) chargés de mesurer et d'emmagasiner le blé reçu pour le compte de la κώμη.

Les trois lignes de notre texte (col. I, l. 14-16) où les fermiers de l'αἰγιαλός attirent l'attention de Julianus sur l'importance extrême pour l'intérêt public d'un payement régulier des fermages, sont assez difficiles à expliquer. Cela tient à la brièveté de leurs expressions — ils savent qu'ils seront compris à demi-mot, — et aussi à la signification, nouvelle pour nous, de certains termes (ὑποστέλλοντα, εἰδέαν). En somme, ils constatent d'une part que les charges ou les déficits de la κώμη sont très considérables, et d'autre part ils affirment que la dîme des moissons de l'αἰγιαλός permet d'y faire face, d'empêcher la κώμη de contracter des dettes vis-à-vis de l'empereur ou des particuliers, et d'assurer par cela même le séjour de ses ressortissants dans les limites de son territoire. Voici, je crois, comment se concilieraient ces différents dires. Le blé emmagasiné dans l'ἱερώτατον ταμιεῖον servait à deux fins. Au bourg de Socnopéonèse, comme à tous ceux de l'Égypte, incombait le devoir de fournir une certaine quantité de blé à destination de Rome. Ces fractions de l'annone sortaient à époque fixe des greniers de la κώμη et passaient dans ceux de la capitale du nome, d'où elles étaient dirigées sur Alexandrie. La κώμη se trouvait-elle hors d'état d'expédier son blé au moment voulu, elle devenait débitrice du fisc impérial, ou, pour se libérer vis-à-vis de lui, elle empruntait aux riches propriétaires de son

datant de l'année 223, un habitant de Socnopéonèse raconte qu'une de ses vaches qui paissait ἐν τῷ αἰγιαλῷ a été tuée par des inconnus. Il est probable que les gens du bourg désignaient couramment par ὁ αἰγιαλός le terrain communal et qu'ils y avaient droit de pacage une fois la moisson faite.

ressort. Avec les provisions entassées dans le ταμιεῖον, le bourg de Socnopéonèse évitait l'une et l'autre alternative. En même temps, comme toute obligation contractée par une κώμη entraînait nécessairement l'aggravation des charges imposées à ses contribuables, la précieuse réserve prélevée sur le blé de l'αἰγιαλός garantissait ceux de Socnopéonèse contre toute éventualité de ce genre et assurait leur séjour dans leur lieu d'origine. On comprend, en effet, que l'impuissance d'un contribuable à s'acquitter d'un impôt devenu trop lourd eût pour conséquence son expatriation.

La jouissance du droit de séjour à Socnopéonèse trouvait dans le ταμιεῖον une autre garantie. Il pouvait prêter aux petits cultivateurs nécessiteux de quoi ensemencer leurs champs ou même de quoi vivre en temps de disette. Sous les Ptolémées, les avances de l'État aux particuliers besoigneux ne sont pas rares ; sous les Romains cette tradition subsista, comme beaucoup d'autres. Le terme de φιλάνθρωπον ou de φιλάνθρωπα, qui désigne à l'époque grecque les grâces accordées aux débiteurs du *fisc royal*, est employé à l'époque impériale avec le sens probable de secours en nature (voir *G. U.*, 64) distribués par les autorités de la κώμη. En tout cas, il suffisait que le blé du ταμιεῖον se répandît à tel moment donné dans la huche ou sur le champ d'un chef de famille en détresse pour l'empêcher d'émigrer.

Une considération que les plaignants font valoir à l'appui des précédentes, c'est l'ordre signifié par le préfet Subatianus à tous les habitants de l'Égypte non domiciliés dans leur lieu d'origine d'avoir à y retourner, ordre impliquant la défense d'en sortir à ceux qui ne l'avaient pas quitté. Cette mesure avait un but politique et administratif. Dans la pensée du préfet, elle devait faciliter la surveillance de l'autorité centrale sur les sujets de la province ; elle devait aussi faire refluer vers les campagnes les individus sans aveu ou sans moyens réguliers d'existence qui encombraient la place d'Alexandrie. Le rêve de la police des grandes villes sera toujours de rapatrier dans leurs communes respectives les ruraux indigents. En dehors de cette catégorie, ce n'étaient

guère que les petits cultivateurs, les journaliers et les artisans que l'ordre du préfet prétendait viser. Applicable aux propriétaires, aux capitalistes ou même aux gros fermiers, il aurait trop profondément troublé les conditions économiques du pays. Une pièce rédigée vers la même époque à peu près que la nôtre (*G. U.*, 217) — et ce n'est pas un exemple unique — nous montre le territoire d'une κώμη cultivé par les ressortissants de trois autres localités. Au reste, la mesure en question tomba bien vite en désuétude. Ce qui le prouve, c'est que le successeur de Subatianus la remit en vigueur quelques années après. Dans une requête écrite en 216, soit à un stratège soit à un centurion — l'adresse a disparu avec toute la partie supérieure du papyrus — un certain Aurélius Pacysis dit qu'il avait quitté sa κώμη d'origine, où il était chargé d'une fonction publique trop onéreuse et qu'il y est revenu pour obéir à l'ordre de Valérius Datus : τοῦ... λαμπροτάτου ἡγεμόνος Οὐαλερίου Δάτου κελεύσαντος ἅπαντας τοὺς ἐπὶ ξένης διατρείβοντας (*sic*) εἰς τὰς ἰδίας κατεισέρχεσθαι, κατεισῆλθον (*G. U.*, 159, l. 5-7). C'est l'ordre de Subatianus, conçu dans les mêmes termes. Mais pas plus Subatianus que Valérius Datus n'avait eu le mérite de l'invention. Une autre pièce datée de l'an 194 nous apprend que, depuis une époque indéterminée, tous les préfets d'Égypte en ordonnaient autant à tour de rôle : κεκέλευσται ὑπὸ τῶν κατὰ καιρὸν ἡγεμόνων ἕκαστον εἰς τὴν ἑαυτοῦ κώμην καὶ μὴ ἀπ' ἄλλης κώμης εἰς ἄλλην μεταφέρεσθαι (*G. U.*, 15, l. 9-11). C'était, de leur part, semble-t-il, un don traditionnel de joyeux avènement. Pour avoir besoin d'être ainsi constamment rafraîchie, il fallait que cette ordonnance eût contre elle la force des choses.

Jules Nicole.

RECUEIL

DES

CACHETS D'OCULISTES ROMAINS

(*Suite*[1].)

VIII. — EFFICACITÉ DES COLLYRES (1er TABLEAU)[2]

MALADIES	COLLYRES
Ad aspritudinem[3].	*Anicetum* (Lyon, 90) ; — *crocodes* (Bavai, 21 e 24 ; Bitburg, 34 ; Lyon, 88 ; Londres, vases nº 6 ; Maëstricht, 93 ; Orange, 122 ; Orléans 123 ; Vienne, 186) ; — *crocodes dialepido* (Mandeure, 96) ; — *crocodes sarcofagu* (Naix, 110) ; — *dialepidos crocodes* (Mayence 100) ; — *dialepidos* (en Angleterre, 8 ; Amiens 4 ; Collanges, 51 ; Dourdan, 59 ; Erdarbeiten 61 ; Lavigny, 79 ; Lillebonne, 82 ; Maëstricht 93 ; Metz, 104 ; Néris, 116 ; Reims, 141 e 146) ; — *dialibanum* (Reims, 149 *a*) ; — *dia misus* (Lavigny, 79 ; Paris, 130 ; Riégel, 153 Rome, 154 ; Sens, 171 ; Trèves, 179) ; — *diasmyrnes* (Châtelans, 44 *bis*[4] ; Lyon, 92 Rome, 156), — *divinum* (Reims, 145) ; — *euvodes* (Dalheim, 56 ; Dourdan, 59 ; Lyon 89 ; Naix, 106 ; Reims, 147) ; - *lene euvode opobalsamatum* (Bourg, 39) ; — *haematinu* (Saint-Privat d'Allier, 165) ; — *paccianu* (Plessis-Brion, 134) ; — *sfragis* (Reims, 145) — *spodiacum* (Erdarbeiten, 61) ; — *stactu* (Lambèse, 78) ; — *trigonum* (Merdrigna 102) ; — ? (Apt, 10 ; Mandeure, 94).
Ad aspritudinem tollendam.	*Dialepidos* (Ingweiler, 74).

1. Voir les numéros de mai-juin, juillet-août, septembre-octobre, novembre décembre 1893, janvier-février, mars-avril et mai-juin 1894.

2. Les numéros qui suivent les noms de lieux sont ceux que portent les cache dans le second chapitre de ce recueil. Un certain nombre de collyres sont prescri *ex ovo* ou *e muliebri lacte* ; un texte de Celse (VI, VI, 8), en donne la raison. (Voy également Sichel, *Nouveau recueil*, p. 43.)

3. Sur l'*aspritudo* (trachomes, granulations palpébrales) ; cf. Aetius, I, III, 43, co 318 H ; Marcellus, VIII, col. 280 E-F ; — Celse, VI, VI, 27). On admet que l'*aspritud* ne différait pas, ou différait peu, des *scabrities genarum*. (Voy. Sichel, *Cinq cachet* p. 10, et *Nouveau recueil*, p. 4 ; — Héron de Villefosse et Thédenat, *Bull. monumenta* 1882, p. 686.)

4. Voy. au *Supplément*.

MALADIES	COLLYRES
Ad aspritudinem et caliginem.	*Coenon* (Ratisbonne, 138); — *regium opobalsamatum* (Lyon, 92).
Ad aspritudinem et cicatrices.	*Dialepidos* (Fontaine-Valmont, 65; Naix, 109); — *euvodes* (Iéna, 73; Tranent, 178); — *terentianum crocodes* (Cessey-sur-Tille, 45).
Ad aspritudinem et cicatrices veteres.	*Euvodes* (Ratisbonne, 138; Montcy-Saint-Pierre, 104 *bis*[1]).
Ad aspritudinem et claritates.	*Coenon* (Mandeure, 95).
Ad aspritudinem et diathesis.	*Dialepidos crocodes* (Ratisbonne, 138).
Ad aspritudinem et sycosis[2].	*Crocodes* (Houtain-l'Evêque, 72).
Ad aspritudines veteres.	*Diamisus crocodes* (Montcy-Saint-Pierre, 104 *bis*[1]).
Ad caliginem[3].	*Chelidonium* (Besançon, 32; Saint-Privat d'Allier, 165; Saint-Rémy, vases, n° 9); — *chelidonium opobalsamatum* (Vertault, 182); — *coenon* (Mandeure, 98); — *diaopobalsamum* (Bavai, 21); — *diapsoricum* (Dijon, 58; Gênes, 66; Naix, 106); — *mixtum* (Orléans, 123); — *opobalsamatum* (Nyons, 121); — *stactum* (The Ballast-Hole, 175); — *stactum opobalsamatum* (Colchester, 48; Daspich, 57; Famars, 62); — *stratiotides* (Paris, 125); — *thalasseros* (Paris, 125); — ? (Apt, 10).
Ad omnem caliginem.	*Diaopobalsamum* (Naix, 105).
Ad caliginem et claritatem.	*Ambrosium* (Le Bolard, 36); — *melinum* (Le Bolard, 36).
Ad caliginem et scabritias omnes.	? (Maëstricht, 93).
Ad caliginem et genas scabras.	*Chelidonium* (Naix, 105).
Ad cicatrices[4].	*Amathystinum* (Merdrignac, 102); — *basilium*

1. Voy. au *Supplément*.

2. Sur la *sycosis* (trachomes invétérés), cf. Galien, IV, 4, p. 716 et 8, p. 785; — Paul d'Egine, III, 22, col. 434 F; — Aetius, I, II, 90, col. 97 A et II, III, 98, col. 319 B; — Celse, VI, 3; — Marcellus, VIII, col 269; — Scribonius, IV, 27, col. 198.

3. Sur la *caligo* (faiblesse ou obscurcissement de la vue), cf. Celse, VI, VI, 32 et 34; — Paul d'Egine, I, 31, col. 354 D; — Dioscorides, I, 18 et 26; II, 99 et 188; V, VI, 88 et 99; p. 34, 41, 227, 299, 692, 751 et 763 du t. I; — Scribonius, *De compos. med.*, IV, 32 et 34, col. 199 B-D; — Nicolas Myrepsus, *De zulapitis*, XIX, 24, col. 630 D; — Aetius, *Tetrab.*, I, II, 80, col. 75 B; II, III, 43, col. 319 E-F; — Galien, Περὶ τῆς τῶν ἁπλῶν, IX, III, 37, p. 242; — Actuarius, VI, 5, col. 310 A; — Marcellus, VIII, col. 270 F-G, 271 C et 279 F-H; — Pline, *H. N.*, XX, XX, 1; XXIII, IV, 1 et XLVIII, 8; XXIX, XVII, 3; XXXIV, XVII, 1, XXVII, 1, XXXI, 2 et XXXII, 3: — et la note de MM. Héron de Villefosse et Thédenat, *Bull. monumental*, 1882, p. 695 à 701.

4. Sur les *cicatrices* (affection de la cornée transparente, et affection des paupières), cf. Galien IV, 8, p. 732, 736, 777, 787, et Εἰσαγωγὴ ἡ ἰατρός, XVI, p. 775 du t. XIV; — Celse, VI, VI, 25; — Pline, XXII, XXIV; XXIV, XXIII; XXV, XCI, 2; XXVIII, XLVII, 4; XXIX, XXXVIII, 7.

MALADIES	COLLYRES
	(Bavai, 20); — *dialepidos* (Amiens, 7 ; Paris, 130 ; Reims, 148); — *dialibanum* (Reims, 149) ; — *diamisus* (Bavai, 18 ; Collanges, 50 ; Trèves, 180 ; Vienne, Isère, 186) ; — *dioxsus* (Amiens, 4 et 5) ; — *euvodes* (Paris, 130 ; Thérouanne, 176) ; — *galbaneum* (Nimes, 118) ; — *italicum* (Contines, 54) ; — *palladium* (Bavai, 20) ; — ? (Bavai, 23).
Ad albas cicatrices.	? (Saint-Albans, 159).
Contra cicatrices.	*Diasmyrnes* (Vichy, 184).
Ad cicatrices et rheumatis [1].	*Crocodes paccianum* (Naix, 110).
Ad cicatrices et scabrities.	*Crocodes dialepidos* (Naix, 110).
Ad recentes cicatrices.	? (Villefranche, 188).
Ad veteres cicatrices.	*Crocodes* (Reims, 143) ; — *dialepidos* (Beauvais, 28 ; Thérouanne, 176) ; — *diamisus* (Bath, 16 ; Bavai, 19 et 23 ; Beauvais, 28 ; Le Bolard, 37 ; Goldenbridge, 67 ; Karlsburg, 75 ; Lillebonne, 82 ; Reims, 146 ; Saint-Chéron, 161 ; Vérone, 181) ; — *diasmyrnes* (Merdrignac, 102) ; — *dioxsus* (Reims, 148 ; Vezénobres, 183).
Ad veteres cicatrices complendas.	*Diamisus* (Ingweiler, 74).
Ad claritatem [2].	*Aegyptiacum opobalsamatum* (Bourg, 39) ; — *ambrosium opobalsamatum* (Besançon, 30) ; — *basilicon* (Châtelans, 44 *bis* [3]) ; — *basilium opobalsamatum* (Houtain-l'Evêque, 72) ; — *cheledonium* (Gênes, 66) ; — *chloron* (Gênes, 66) ; — *chrysomaelinum* (Bath, 16) ; — *coenon* (Châtelans, 44 *bis* [3] ; Mandeure, 96 ; Sienne, 173) ; — *cynon* (Lyon, 92) ; — *dialepidos* (Gotha, 68) ; — *diapsoricum* (Châtelans, 44 *bis* [3] ; Reims, 147) ; — *diapsoricum opobalsamatum* (Iéna, 73 ; Mandeure, 95 ; Riegel, 153 ; Saint-Albans, 159 ; Seppois-le-Haut, 172 ; Worms, 191) ; — *euvodes* (Erdarbeiten, 61) ; — *herbacium* (Reims, 146) ; — *isochryson* (Dijon, 58 ; Riegel, 153 ; Selongey, 167) ; — *melinum* (Colchester, 48 ; Collanges, 51) ; — *mixtum* (The Ballast-Hole, 175) ; — *mixtum opobalsamatum* (Trèves, 180) ; — *stactum* (en Angleterre, 9 ; Bavai, 18 ; Littleborough, 84 ; Lyon,

1. Voyez plus loin, *ad rheumatica*.
2. *Ad claritatem* s'applique ici à l'effet curatif du collyre. (Voy. de même les mots *expurgatio* et *repletio*.)
3. Voy. au *Supplément*.

MALADIES	COLLYRES
	88; Mandeure, 98; O-Szöny, 123 *bis*[1]; Saint-Marcoulf, 164; Sienne, 174); — *stactum opobalsamatum* (Beauvais, 28; Mandeure, 96; Naix, 109; Worms, 191); — *sphaerion* (Lavigny, 79); — *thalasseros* (Bath, 16; Collanges, 51); — ? (Metz, 103; Saint-Etienne-le-Molard, 163).
ad claritudinem.	*Triticum* (Naix, 105).
ad omnem claritatem.	*Stactum* (Gotha, 68).
ad omnem claritatem faciendam.	*Diapsoricum* (Ratisbonne, 138).
ad claritatem oculorum.	*Diacinnabareos* (Besançon, 30); — *diapsoricum opobalsamatum* (Reims, 150).
ad cylon[2].	*Charma*? (Martres d'Artières, 99).
ad cylon et chalazosin[3].	*Charma*? (Martres d'Artières, 99).
ad diathesis[4].	*Anicetum* (Saint-Aubin, 160); — *anodynum* Alise-Sainte-Reine, 1); — *apalocrocodes* (Tranent, 178); — *crocodes* (Londres, 86); — *crocodes diamyseos* (Besançon, 30); — *diamisus* (Dalheim, 56; Néris, 115; Orléans, 123; Reims, 139; Saint-Aubin, 160); — *dialepidos* (Bavai, 18); — *diarices* (Winseling, 190); — *euvodes* (Contines, 54); — *isotheon* (Carbec-Grestain, 42); — *nardinum* (Bavai, 21); — *paccianum* (Vérone), 181; — *palladium* (Le Bolard, 37).
ad diathesis tollendas.	*Diamisus* (Naix, 109); — ? (Villefranche, 188).
ad diathesis et rheumatis[5].	*Crocodes diamisus* (Naix, 110).
ad dolores[6].	*Chloron* (Trèves, 179).
ad omnem dolorem.	*Melinum* (Cirencester, 46).
ad epiphoras[7].	*Diacesamenon* (Vezénobres, 183 — *diasmyr-*

1. Voy. au *Supplément*.
2. Sur le *cylon* (κύλον), affection ophthalmique de nature indéterminée, cf. Actuarius *De meth. med.*, II, 7, col. 182 H et IV, 21, col. 239 C-D; — Paul d'Egine, III, 22, col. 436 C; — Dioscorides, Περὶ εὐπορίστων ἁπλῶν τε καὶ συνθέτων φαρμάκων, I, 56, p. 119 du tome II.
3. Sur la *chalazosis* (chalazion, tumeurs à l'intérieur des paupières), cf. Galien, Εἰσαγωγὴ ἢ ἰατρός, XIV, p. 770 du t. XIV; — Actuarius, II, VII, 183 C; — Celse, VII, VII, 3; — Dioscorides, Περὶ εὐπορίστων, I, 55, p. 118 du t. II; — Oribase, *De loc. affect.*, IV, XXXIII, col. 648 A; — Paul d'Egine, III, 22, col. 434 G, et VI, 26, col. 557 C.
4. Le mot *diathesis* (διάθεσις) désigne, d'une façon générale, toute disposition morbide, et, plus particulièrement les affections de l'œil (cf. Sichel, *Nouveau recueil*, p. 57 et 58). Voy. Galien, IV, 5, p. 723; 6, p. 725; 8, p. 753, 755, 757, 761 et 774; — Scribonius, III, 27, col. 198 E; — Marcellus, VIII, col. 279 G).
5. Voy. plus loin *ad rheumatica*.
6. Sur cette affection, cf. Pline, XXXV, XIV, 1 et 2.
7. Sichel a défini les *epiphorae* : « larmoiement causé par une sursécrétion de larmes et symptomatique d'ophthalmie ou d'irritation de la rétine ». Cf. Marcellus, VIII, col. 274 E; — Galien, IV, 8, p. 755.

MALADIES	COLLYRES
	nes (Dijon, 58); — *hyginon* (Nyons, 121); — *theochristum* (Le Bolard, 36); — ? (Lambèse 78; Orange, 122).
Ad epiphoras et omnem lippitudinem.	*Authemerum* (Naix, 111).
Ad epiphoras veteres.	? (Mayence, 101).
Ad sedatus epiphorarum.	? (Charbonnier, 43).
Ad expurgationem et repletionem[1].	*Chloron* (Martres d'Artières, 99).
Ad fervorem.	*Diarhodon* (Dijon, 58).
Ad genarum cicatrices.	*Chelidonium* (Lyon, 88).
Ad genas et claritatem.	*Flogium* (Naix, 114).
Ad genas retortas ?	*Euvodes* (Bavai, 23).
Ad genas scabras et claritatem.	*Diapsoricum* (Naix, 109); — *stacton* (Lyon 88).
Ad lacrimas restringendas.	*Lysiponum* (Ó-Szöny, 123 *bis*[2]).
Ad leucoma[3].	*Diacholes* (Reims, 142).
Ad impetum[4].	*Arpaston* (Bordeaux, 35); — *authemerum* (Reims, 139; Thouri, 177); — *cycnion* (Perpezac-le-Noir, 133); — *cynarium* (Nimègue 117); — *diagessamias* (Paris, 124); — *dialibanum* (Karlsburg, 75; Lillebonne, 82); — *diarhodon* (Bavai, 18; Compiègne, 52; Nimègue, 117; Paris, 124); — *lene medicamentum* (Apt, 10; Vienne [Autriche], 185); — *lysiponum* (Sainte-Colombe, 162); — *nardinum* (Gênes, 66; Paris, 124).
Ad impetum oculorum.	*Diasmyrnes* (Reims, 141).
Ad impetum lippitudinis.	*Dialibanum* (Cirencester, 46); — *album lene medicamentum* (Brumath, 41); — *lene Hygia* (Selongey, 167; — *lene* (Reims, 146); — *lene medicamentum* (Reims, 147); — *nardinum* (Karlsburg, 71); — *penicillum e lacte* (Metz, 104); — *penicillum lene* (Mandeure 95); — *penicillum molle* (Arles, 13); — *sphragis* (Reims, 145); — ? (Rome, 154).
Ad lippitudinem[5].	*Chloron* (Arles, 13); — *diagessamias* (Bouguenais, 38); — *dialibanum* (Arles, 13); —

1. Les mots *expurgatio* et *repletio* ne sont pas des noms de maladies; ils s'appliquent simplement à l'effet curatif du collyre (cf. Héron de Villefosse et Thédenat, t. I, p. 10).
2. Voy. au *Supplément*.
3. Sur l'*albugo* ou *leucoma* (taie blanche sur la cornée transparente de l'œil), cf. Alexandre de Tralles, II, 5, col. 173 E; — Marcellus, VIII, col. 276 G et 279 C; — Galien, I, 5, p. 349; II, 4, p. 411; III, 3, p. 497 et 522, et Εἰσαγωγὴ ἢ ἰατρός, XVI, p. 77 du t. XIV; — Pline, XXIX, XXXVIII, 6.
4. L'*impetus lippitudinis* indique la première atteinte de l'ophthalmie (voy. Sichel, *Cinq cachets*, p. 14).
5. Sur la *lippitudo* (ophthalmie, chassie), cf. Galien, Εἰσαγωγὴ ἢ ἰατρός, XV, p. 76 du t. XIV; — Actuarius, V, 11, col. 282 C.

MALADIES	COLLYRES
	diaglaucium (Arles, 13) ; — *diarhodon* (Bouguenais, 38; Metz, 103); — *faeon* (Saint-Privat d'Allier, 165); — *foos* (Alluy, 3); — *harpagium* (Perpezac-le-Noir, 133); — *nardinum* (Reims, 152); — *paccianum* (Senlis, 168); — *penicillum lene* (Reims, 142 et 145) ; *spodiacum* (Erdarbeiten, 61) ; — *turinum* (Amiens, 5).
Ad lippitudinem oculorum.	*Album lene medicamentum* (Paris, 126).
Ad omnem lippitudinem.	*Anodynum* (Naix, 112); — *diarhodon* (Bavai, 21); — *lene* (Maëstricht, 93); — *penicillum* (Iéna, 73); — *penicillum lene* (Montcy-Saint-Pierre, 104 *bis*[1]); — *penicille molle* (Mayence, 100; Naix, 111); — *theodotium* (Naix, 111).
Ad omnia praeter lippitudinem.	*Mixtum* (Vertault, 182).
Post impetum.	*Diasmyrnes* (Bavai, 19; Bouguenais, 38; Néris, 115; O-Szöny, 123 *bis*[1]; Reims, 147 et 150); — *diarhodon* (Lillebonne, 82); — *penicillum lene* (Trèves, 179); — *sphaerion* (O-Szöny, 123 *bis*[1]); — ? (Apt, 10).
Post impetum drom...?	*Diasmyrnes* (Vienne, 186).
Post impetum lippitudinis.	*Diaglaucium* (The Ballast-Hole, 175); — *diasmyrnes* (Amiens, 7; en Angleterre, 8; Cessey-sur-Tille, 45; Iéna, 73; Ingweiler, 74; Karlsburg, 75; Mandeure, 95; Montcy-Saint-Pierre, 104 *bis*[1]; Naix, 111 et 113; Saint-Albans, 159); — *diasmyrnes dicentetos* (Ratisbonne, 137).
Post lippitudinem.	*Diasmyrnes* (Alleriot, 2; Seppois-le-Haut, 172).
Post impetum pituitae lippitudinis[2].	*Diasmyrnes* (Metz, 104).
Ad recentes lippitudines.	*Arpaston* (Alluy), 3.
Ad sedatus lippitudinis.	*Diasmyrnes* (Beauvais, 28).
Ad siccam lippitudinem et claritatem[3].	? (Paris, 127).
Ad pulverem et caliginem tollendas.	*Melinum acre* (Vertault, 182).
Ad pusulas[4].	*Diarhodon* (Vezénobres, 183).
Ad quaecumque delicta a medicis.	*Dioxum* ? (Bath, 16).

1. Voy. au *Supplément*.

2. Les mots *post impetum pituitae lippitudinis* (après la sécrétion muqueuse de l'ophthalmie, d'après Sichel) peuvent tirer quelque éclaircissement d'un passage de Celse, VI, VI, 1.

3. Sur la *sicca lippitudo* (ξηροφθαλμία), Celse, VI, VI, 29; — Scribonius, IV, 32, col. 199; — Aetius, II, III, 75, col. 310; — Marcellus, VIII, p. 59 et la note de Sicnel, *Nouveau recueil*, p. 32.

4. Sur cette affection, cf. Scribonius, III, 26, col. 198 D; — Marcellus, VIII, col. 271.

MALADIES	COLLYRES
Ad rheumatica [1].	*Dioxum* (The Ballast-Hole, 175).
Ad scabras genas et caligines.	*Stactus* (Amiens, 6.)
Ad scabrities [2].	*Diapsoricum* (Besançon, 32).
Scabritiem sanaturum.	*Stactum* (Besançon, 29).
Ad scabritiem et claritatem.	*Isochryson opobalsamatum* (Naix, 113); — *stactum* (Naix, 106).
Ad sedationes.	*Dicentetum* (Vezénobres, 183).
Ad suffusionem [3].	*Proteus* (Poitiers, 135).
Ad incipientes suffusiones et claritates.	*Isochrysum* (Vertault, 182).
Ad suppurationes [4].	*Amimetum* (Martres d'Artières, 99; — *dialibanum* (en Angleterre, 8; Naix, 112); — *lysiponum* (Mandeure, 96); — *diarhodon*, (Trèves, 179); — *turinum* (Thouri, 177).
Ad suppurationes oculorum.	*Turinum* (Cessey-sur-Tille, 45).
Ad suppurationes et veteres cicatrices.	*Diacholes* (Cessey-sur-Tille, 45).
Ad ustiones [5].	*Chloron* (Contines, 54).
Ad omnia vitia.	*Dialepidos crocodes* (Colchester, 49); — *dialibanum* (Worcester, 192); — *diarhodon* (Bavai, 21); — *diasmyrnes* (Sainte-Colombe, 162).
Ad volce... (peut-être *ulcerationes*).	*Euvodes* (Néris, 116).

1. On désignait peut-être ainsi une sécrétion muqueuse comparable à l'ophthalmie purulente ; cf. Galien, IV, 8, p. 750.

2. Les *scabrae genae*, *scabritiae genarum*, *scabrities* différaient peu de l'*aspritudo* et de la *sycosis* (voy. ces deux mots): cf. Pline, XXXI, XLVI, 10 ; XXXIII, IV, 1 ; XXXIV, XXXI, 2; XXXV, XIII, 2. II et *passim*: — Celse, VI, VI, 31 ; — Aetius, I, II, 70, col. 84 C et II, IV, 110, col. 359 B ; — Galien, Εἰσαγωγὴ ἢ ἰατρός, XVI, p. 770 et 5, p. 723 du t. XII ; — Marcellus, VIII, col. 279 G. 270 F, 275 E et 280 C ; — Pline. XXXIV, XXVII, 1 ; — Dioscorides, V, 116, col. 781 du t. I ; — Scribonius, IV, 32, col. 199 C.

3. Sur la *suffusio* (cataracte), cf. Galien, IV, 8, p. 781 ; — Aetius, IV, 110, col. 358 H.

4. Sur la *suppuratio* (infiltrations purulentes et ulcérations de la cornée, d'après Sichel, *Nouv. Rec.*, p. 54), cf. Aetius, II, III, 99, col. 417 : — Scribonius, III, 26, col. 478 D ; — Pline, XXIII, I, 16.

5. Sur les *ustiones oculorum* (brûlures des yeux), cf. Marcellus, VIII, col. 274 F ; — Galien, IV, 8, p. 764 ; — Scribonius, III, 27, col. 198 E.

IX. — EFFICACITÉ DES COLLYRES (2e TABLEAU)

COLLYRES	MALADIES
Acharistum.	*Sans indication de maladie* (Lyon, 91).
Acre.	*Id.* (Besançon, 29).
Aegyptiacum opobalsamum.	*Ad claritatem* (Bourg, 39).
Album lene medicamentum.	*Ad impetum lippitudinis* (Brumath, 41); — *ad lippitudinem oculorum* (Paris, 126).
Amathystinum.	*Ad cicatrices* (Merdrignac, 102).
Amethystinum delacrimatorium.	*Sans indication de maladie* (Mandeure, 97).
Ambrosium.	*Ad caliginem et claritatem* (Le Bolard, 36).
Ambrosium opobalsamatum.	*Ad claritatem* (Besançon, 30).
Amimetum	*Ad suppurationes* (Les Martres d'Artières, 99).
Anicetum.	*Ad aspritudinem* (Lyon, 90); — *ad diathesis* (Saint-Aubin, 160); — *sans indication de maladie* (Fontaine-en-Sologne, 64; Kenchester, 77; Sienne, 174).
Anodynum.	*Ad diathesis* (Alise-Sainte-Reine, 1); — *ad omnem lippitudinem* (Naix, 112); — *sans indication de maladie* (Metz, 103).
Apalocrocodes.	*Ad diathesis* (Tranent, 178).
Armation.	*Sans indication de maladie* (Arles, 12).
Aromaticum.	*Id.* (Nimes, 120).
Arpaston.	*Ad recentes lippitudines odentes diem* (Alluy, 3); — *post impetum* (Bordeaux, 35).
Atramentum.	*Sans indication de maladie* (Wiesbaden, 189).
Aureum.	*Id.* (Metz, 103).
Authemerum	*Ad epiphoras et omnem lippitudinem* (Naix, 111); — *ad impetum* (Reims, 139; Thouri, 177); — *sans indication de maladie* (Arles, 12).
Authemerum lene.	*Sans indication de maladie* (Lyon, 88; Reims, 142).
Authemerum acre.	*Id.* (Lyon, 88).
Basilicon.	*Ad claritatem* (Châtelans, 44 *bis*[1]).
Basilium.	*Ad cicatrices* (Bavai, 20); —? (Bouguenais, 38).
Basilium opobalsamatum.	*Ad claritatem* (Houtain-l'Évêque, 72).
Bis punctum.	*Ad epiphoras* (Orange, 122).

1. Voy. au *Supplément.*

COLLYRES	MALADIES
Charma (ou **Harma**).	*Ad cylon* (Les Martres d'Artières, 99); — *ad cylon et chalozin* (Les Martres d'Artières, 99).
Chelidonium.	*Ad caliginem* (Besançon, 32; Saint-Privat d'Allier, 165; Saint-Remy, vases, n° 9); — *ad caliginem et genas scabras* (Naix, 105); — *ad claritatem* (Gênes, 66); — *ad genarum cicatrices* (Lyon, 88); — *sans indication de maladie* (Beaune, 27; Charbonnier, 45; Clermont-Ferrand, 47; Lyon, 71).
Chelidonium opobalsamatum.	*Ad caliginem* (Vertault, 182).
Chloron.	*Ad claritatem* (Gênes, 66); — *ad dolores* (Trèves, 179); — *ad expurgationem et repletionem* (Les Martres d'Artières, 99); — *ad lippitudinem* (Arles, 13); — *ad ustiones* (Contines, 54); — *sans indication de maladie* (Daspich, 57; Fontaine-en-Sologne, 64; Kenchester, 77).
Chrysomelinum.	*Ad claritatem* (Bath, 16).
Cirron.	*Sans indication de maladie* (Bourges, 40; Néris, 116).
Coenon.	*Ad aspritudinem et caliginem* (Ratisbonne, 138); — *ad aspritudinem et claritates* (Mandeure, 95); — *ad caliginem* (Mandeure, 98); — *ad claritatem* (Châtelans, 44 *bis*[1]; Mandeure, 96; Sienne, 173).
Crocodes.	*Ad aspritudinem* (Bavai, 21 et 24; Bitburg, 34; Lyon, 88; Londres, vases, n° 6; Maëstricht, 93; Orange, 122; Orléans, 123; Vienne, 186); — *ad aspritudinem et sycosis* (Houtain-l'Evêque, 72); — *ad veteres cicatrices* (Reims, 143); — *ad diathesis* (Londres, 86); — *sans indication de maladie* (Fermo, 63; Nimes, 119 et 120; Rome, 155; Saint-Marcoulf, 164; Vieux, 187; Villeréal, 188 *bis*[1]).
Crocodes dialepidos.	*Ad aspritudinem* (Mandeure, 96); — *ad cicatrices et scabrities* (Naix, 110); — *sans indication de maladie* (Bitburg, 34; Heerlen, 70; Londres, 86; Paris, 128).
Crocodes diamisus.	*Ad diathesis* (Besançon, 30); — *ad diathesis et rheumatis* (Naix, 110).
Crocodes lene.	*Ad diathesis* (Tranent, 178).
Crocodes diaopobalsamatum.	*Sans indication de maladie* (Bavai, 22).
Crocodes paccianum.	*Ad cicatrices et rheumatis* (Naix, 110); — *sans indication de maladie* (Lourdes, 86).
Crocodes regium.	*Sans indication de maladie* (Ratisbonne, 137).

1. Voy. au *Supplément*.

COLLYRES	MALADIES
Crocodes sarcofagum.	*Ad aspritudinem* (Naix, 110).
Cycnion.	*Ad impetum* (Perpezac-le-Noir, 133); — *sans indication de maladie* (Amiens, 7; Mandeure, 98).
Cycnarium.	*Ad impetum* (Nimègue, 117); — *sans indication de maladie* (Erdarbeiten, 61).
Cynon?	*Ad claritatem* (Lyon, 92).
Delacrimatorium.	*Sans indication de maladie* (Heerlen, 70; Sens, 171).
Diaceratos.	*Id.* (Paris, 125).
Diaceratos lene.	*Id.* (Besançon, 33).
Diacesamenon?	*Ad epiphoras* (Vezénobres, 183).
Diacholes.	*Ad leucoma* (Reims, 142); — *ad suppurationes et veteres cicatrices* (Cessey-sur-Tille, 45); — *sans indication de maladie* (Compiègne, 52).
Diachylum.	*Sans indication de maladie* (Paris, 128).
Diacinnabareos.	*Ad claritatem oculorum* (Besançon, 30).
Diacisias.	*Sans indication de maladie* (Bavai, 25).
Diagessamias.	*Ad impetum* (Paris, 124); — *ad lippitudinem* (Bouguenais, 38); — *sans indication de maladie* (Bayeux, 26).
Diaglaucium.	*Ad lippitudinem* (Arles, 13); — *post impetum lippitudinis* (The Ballast-Hole, 175); — *sans indication de maladie* (Fontaine-en-Sologne, 64; Poitiers, 136).
Diahydrium.	*Sans indication de maladie* (Paris, 128).
Dialepidos.	*Ad aspritudinem* (en Angleterre, 8; Amiens, 4; Collanges, 51; Dourdan, 59; Erdarbeiten, 61; Lavigny, 79; Lillebonne, 82; Maëstricht, 93; Metz, 104; Néris, 116; Reims, 141 et 146); — *ad aspritudinem tollendam* (Ingweiler, 74); — *ad aspritudinem et cicatrices* (Fontaine-Valmont, 65; Naix, 109); — *ad cicatrices* (Amiens, 7; Paris, 130; Reims, 148); — *ad veteres cicatrices* (Beauvais, 28; Thérouanne, 176); — *ad claritatem* (Gotha, 68); — *ad diathesis* (Bavai, 18); — *sans indication de maladie* (Bavai, 25; Ingweiler, 96; Lavigny, 102; Orange, 122; Plessis-Brion, 134; Ratisbonne, 138; Rouen, 157; St-Marcoulf, 164; Senlis, 168; Sens, 171).
Dialepidos crocodes.	*Ad aspritudinem et diathesis* (Ratisbonne, 138); — *ad omnia vitia* (Colchester, 49); — *sans indication de maladie* (Brumath, 41; Mayence, 100; Reims, 148).
Dialibanum.	*Ad aspritudinem* (Reims, 149 *a*); — *ad cicatrices* (Reims, 149); — *ad impetum* (Karlsburg, 76; Lillebonne, 82); — *ad impetum*

COLLYRES	MALADIES
	lippitudinis (Cirencester, 46) ; — *ad lippitudinem* (Arles, 13) ; — *ad suppurationes* (en Angleterre, 8 ; Naix, 112) ; — *ad omnia vitia oculorum* (Worcester, 192).
Diamisus.	*Ad aspritudinem* (Lavigny, 79 ; Paris, 130 ; Riegel, 153 ; Rome, 154 et 156 ; Sens, 171 ; Trèves, 179) ; — *ad cicatrices* (Bavai, 18 ; Collanges, 50 ; Trèves, 180 ; Vienne, Isère, 186) ; — *ad veteres cicatrices* (Bath, 16, Bavai, 19 et 23 ; Beauvais, 28 ; Le Bolard, 37 ; Goldenbridge, 67 ; Karlsburg, 75 ; Lillebonne, 88 ; Reims, 146 ; Saint-Chéron, 161 ; Vérone, 181) ; — *ad veteres cicatrices complendas* (Ingweiler, 74) ; — *ad diathesis* (Dalheim, 56 ; Néris, 115 ; Orléans, 133 ; Reims, 159 ; Saint-Aubin, 160 ; Vienne [Autriche], 185) ; — *ad diatheses tollendas* (Naix, 109) ; — *sans indication de maladie* (Bagnols, 15 ; Brumath, 41 ; Fontaine-Valmont, 65 ; Lavigny, 76 ; Naix, 82 ; Rouen, 157 ; Saalburg, 158 ; Sens, 170 ; Winseling, 190 ; Worms, 191).
Diamisus crocodes.	*Ad aspritudines veteres* (Montcy-Saint-Pierre, 104 *bis*).
Diaopobalsamum.	*Ad caliginem* (Bavai, 21) ; — *ad omnem caliginem* (Naix, 105).
Diapsoricum.	*Ad caliginem* (Dijon, 58 ; Gênes, 66 ; Naix, 106) ; — *ad claritatem* (Châtelans, 44 *bis*[1] ; Reims, 147) ; — *ad omnem claritatem faciendam* (Ratisbonne, 138) ; — *ad genas scabras et claritatem* (Naix, 109) ; — *ad scabrities* (Besançon, 32) ; — *sans indication de maladie* (Arbois, 11 ; Bavai, 24 ; Beaune, 27 ; Iéna, 71 ; La Hérie, 84 ; Paris, 129 ; Villeréal, 188 *bis*[1]).
Diapsoricum opobalsamatum.	*Ad claritatem* (Iéna, 73 ; Mandeure, 95 ; Riégel, 153 ; Saint-Albans, 159 ; Seppois-le-Haut, 172 ; Worms, 191) ; — *ad claritatem oculorum* (Reims, 150) ; — *sans indication de maladie* (Lyon, 89).
Diarhodon.	*Ad fervorem* (Dijon, 58) ; — *ad impetum* (Bavai, 18 ; Compiègne, 52 ; Nimègue, 117 ; Paris, 124) ; — *ad lippitudinem* (Bouguenais, 38 ; Metz, 103) ; — *ad omnia vitia oculorum* (Bavai, 21) ; — *post impetum* (Lillebonne, 82) ; — *ad pusulas* (Vezénobres, 183) ; — *ad suppurationes* (Trèves, 179) ; — *sans*

1. Voy. au *Supplément*.

COLLYRES	MALADIES
	indication de maladie (Rouen, 157; Saint-Aubin-sur-Gaillon, 160; Vieux, 187).
Diarices.	*Ad diathesis* (Winseling, 190).
Diasmyrnes.	*Ad aspritudinem* (Châtelans, 44 *bis*[1]; Lyon, 92; Rome, 156); — *contra cicatrices* (Vichy, 184); — *ad veterescicatrices* (Merdrignac, 102); — *ad epiphoras* (Dijon, 58); — *ad impetum oculorum* (Reims, 141), — *post impetum* (Bavai, 19; Bouguenais, 38; Néris, 115; O-Szöny, 123 *bis*[1]; Reims, 147 et 150); — *post impetum drom...?* (Vienne, 186); — *post impetum lippitudinis* (Amiens, 7; en Angleterre, 8; Cessey-sur-Tille, 45; Iéna, 73; Ingweiler, 74; Karlsburg, 75; Mandeure, 95; Montcy-Saint-Pierre, 104 *bis*; Naix, 111 et 113; Saint-Albans, 159); — *post lippitudinem* (Alleriot, 2; Seppois-le-Haut, 172); — *post impetum pituitae lippitudinis* (Metz, 104); — *ad sedatus lippitudinis* (Beauvais, 28); — *ad omnia vitia oculorum* (Sainte-Colombe, 162); — *sans indication de maladie* (Bavai, 25; Charbonnier, 43; Contines, 54; Entrains, 60; Heerlen, 70; Karlsburg 76; Lyon, 89; Mayence, 101; Orange, 122; Périgueux, 131; Poitiers, 136; Reims, 144 et 151; Saint-Marcoulf, 164; Savigny, 166; Sens, 170).
Diasmyrnes dicentetos.	*Post impetum lippitudinis* (Ratisbonne, 137).
Diasmyrnes lene.	*Sans indication de maladie* (Saint-Privat d'Allier, 165).
Diasmyrnes mixtum.	*Id.* (Perpezac-le-Noir, 133).
Diatessarium.	*Id.* (Entrains, 60).
Dicentetum.	*Ad sedationes* (Vezénobres, 183); — *sans indication de maladie* (Bayeux, 26; Lyon, 91).
Dioxus.	*Ad cicatrices* (Amiens, 4 et 5); — *ad veteres cicatrices* (Reims, 148; Vezénobres, 183); — *ad quaecumque delicta a medicis* (Bath, 16); — *sans indication de maladie* (Bordeaux, 35; Ratisbonne, 137; The Ballast-Hole, 175).
Divinum.	*Ad aspritudinem* (Reims, 145).
Euvodes.	*Ad aspritudinem* (Dalheim, 56; Dourdan, 59; Lyon, 89; Naix, 106; Reims, 147); — *ad aspritudinem et cicatrices* (Iéna, 73; Tranent, 178); — *ad aspritudinem et cicatrices veteres* (Montcy-Saint-Pierre, 104 *bis*; Ratisbonne, 138); — *ad cicatrices* (Paris, 130; Thérouanne, 176); — *ad claritatem* (Erdar-

1. Voy. au *Supplément*.

COLLYRES	MALADIES
	beiten, 61); — *ad diathesis* (Contines, 54); — *ad genas retortas*? (Bavai, 23); — *ad volce...*? (Néris, 116).
Euvodes opobalsamatum.	*Ad aspritudinem* (Bourges, 39).
Faeon.	*Ad lippitudinem* (Saint-Privat d'Allier, 165).
Flogium.	*Ad genas et claritatem* (Naix, 114).
Foos, Phos.	*Ad lippitudines* (Alluy, 3); — *sans indication de maladie* (Poitiers, 136).
Galbaneum.	*Ad cicatrices* (Nimes, 118).
Haematinum.	*Ad aspritudinem* (Saint-Privat d'Allier, 165).
Harma.	*Sans indication de maladie* (Paris, 125).
Harpagium.	*Ad lippitudinem* (Perpezac-le-Noir, 133); — *sans indication de maladie* (Charbonnier, 43).
Herbacium.	*Ad claritatem* (Reims, 146); — *sans indication de maladie* (Vienne, Autriche, 185).
Hygia.	*Ad impetum lippitudinis* (Selongey, 167).
Hyginon.	*Ad epiphoras* (Nyons, 121).
Isochryson.	*Ad claritatem* (Dijon, 58; Riegel, 153; Selongey, 167); — *ad incipientes suffusiones et claritates* (Vertault, 182); — *sans indication de maladie* (Bagneux, 26; Cologne, 51).
Isochryson opobalsamatum.	*Ad scabritiem et claritatem* (Naix, 113).
Isotheon.	*Ad diathesis* (Carbec-Grestain, 42).
Italicum.	*Sans indication de maladie* (Contines, 54).
Lene.	*Ad impetum lippitudinis* (Reims, 146); — *sans indication de maladie* (Bavai, 24; Besançon, 29; Fermo, 70; Heerlen, 93).
Lene euvodes opobalsamatum.	*Ad aspritudinem* (Bourges, 39).
Lene herbidum.	*Sans indication de maladie* (Danestal, 55).
Lene medicamentum.	*Ad impetum* (Apt, 10; Vienne [Autriche], 185); — *ad impetum lippitudinis* (Reims, 147); — *sans indication de maladie* (Orléans, 123; Rouen, 157; Sens, 169).
Lene e muliebri lacte.	*Sans indication de maladie* (Danestal, 55).
Lene Hygia.	*Ad impetum lippitudinis* (Selongey, 162).
Lene penicillum.	*Sans indication de maladie* (Carbec-Grestain, 42; Metz, 104; Paris, 129).
Lene rapidum.	*Sans indication de maladie* (Danestal, 55).
Lene somnus.	*Ibid.*
Lysiponum.	*Ad impetum* (Sainte-Colombe, 162); — *ad lacrimas restringendas* (O Szöny, 123 *bis*[1]); — *ad suppurationes* (Mandeure, 96).
Melanfans	*Sans indication de maladie* (Sens, 171).
Melinum	*Ad caliginem et claritatem* (Le Bolard, 36); — *ad claritatem* (Colchester, 48; Collanges, 51); — *ad omnem dolorem* (Cirencester, 46); —

1. Voy. au *Supplément.*

COLLYRES	MALADIES
	sans indication de maladie (Arles, 12; en Italie, 60; Lydney, 87; Nimes, 120; Rome, 155; Winseling, 190).
Melinum acre.	*Ad pulverem et caliginem* (Vertault, 182).
Melinum delacrimatorium.	*Sans indication de maladie* (Besançon, 32; Mandeure, 97; Naix, 105).
Mixtum.	*Ad caliginem* (Orléans, 123); — *ad claritatem* (The Ballast-Hole, 175); — *ad omnia praeter lippitudinem* (Vertault, 182); — *sans indication de maladie* (Périgueux, 131).
Mixtum crocodes ?	*Sans indication de maladie* (Paris, 126).
Mixtum opobalsamatum.	*Ad claritatem* (Trèves, 180).
Nardinum.	*Ad diathesis* (Bavai, 21); — *ad impetum* (Gênes, 66; Paris, 124); — *ad impetum lippitudinis* (Karlsburg, 71); — *ad lippitudinem* (Reims, 152); — *sans indication de maladie* (Amiens, 5; Kenchester, 76; La Hérié, 77; Reims, 152 *a*; Senlis, 168).
Nectarium.	*Sans indication de maladie* (Bourges, 40).
Opobalsamatum.	*Ad caliginem* (Nyons, 121); — *sans indication de maladie* (Autun, 14; Reims, 140).
Paccianum.	*Ad aspritudinem* (Plessis-Brion, 134); — *ad diathesis* (Vérone, 181); — *ad lippitudinem* (Senlis, 168); — *sans indication de maladie* (Dourdan, Nimes, 119).
Palladium.	*Ad cicatrices* (Bavai, 20; — *ad diathesis* (Le Bolard); — ? (Paris, 130).
Paternianus.	*Sans indication de maladie* (Sens, 171).
Pelagium.	*Id.* (Fontaine-en-Sologne, 64).
Penicillum.	*Ad impetum lippitudinis* (Metz, 104); — *ad omnem lippitudinem* (Iéna, 173); — *sans indication de maladie* (Bavai, 25; Condé-sur-Iton, 53; Famars, 62; Lydney, 87).
Penicillum authemerum.	*Sans indication de maladie* (Besançon, 30).
Penicillum lene.	*Ad impetum lippitudinis* (Mandeure, 90); — *ad lippitudinem* (Reims, 142 et 145); — *ad omnem lippitudinem* (Mayence, 100; Montcy-Saint-Pierre, 104 *bis*); — *post impetum* (Trèves, 170); — *sans indication de maladie* (en Angleterre, 8; Arbois, 11; Colchester, 49).
Penicille molle.	*Ad impetum lippitudinis* (Arles, 13); — *sans indication de maladie* (Bavai, 23; Naix, 111).
Phoebus.	*Ad quaecumque delicta a medicis* (Bath, 16).
Proteus.	*Ad suffusionem* (Poitiers, 135).
Psoricum.	*Sans indication de maladie* (Naix, 108; Nimes, 120).
Punctum.	*Id.* (Lambèse, 78).

COLLYRES	MALADIES
Pyxinum.	*Sans indication de maladie* (Paris, 128).
Pyxinum delacrimatorium.	*Id.* (Perpezac-le-Noir, 133).
Quinarium.	*Id.* (Ratisbonne, 137).
Regium opobalsamatum.	*Ad aspritudinem et caliginem* (Lyon, 92); — *sans indication de maladie* (Naix, 107).
Severianus.	*Sans indication de maladie* (Sens, 171).
Smecticum.	*Id.* (Vieux, 187).
Sphragis.	*Ad aspritudinem* (Reims, 145); — *ad impetum lippitudinis* (Reims, 145).
Sphaerion.	*Ad claritatem* (Lavigny, 79); — *post impetum* (O-Szöny, 123 *bis*[1]).
Spodiacum.	*Ad aspritudinem* (Erdarbeiten, 61); — *ad impetum lippitudinis* (Erdarbeiten, 61); — *sans indication de maladie* (Madrid, 92 *bis*[1]; Sienne, 74).
Spongia lenis.	*Sans indication de maladie* (Lyon, 89).
Stactum.	*Ad aspritudinem* (Lambèse, 78); — *ad caliginem* (The Ballast-Hole, 175); — *ad caliginem, scabritias et claritatem* (Lyon, 88); — *ad claritatem* (en Angleterre, 9; Bavai, 18; Littleborough, 84; Lyon, 88; Mandeure, 98; O-Szöny, 123 *bis*[1]; Saint-Marcoulf, 164; Sienne, 174); — *ad omnem claritatem* (Gotha, 68); — *ad scabras genas et caligines* (Amiens, 6); — *scabritiem sanaturum*? (Besançon, 29); — *sans indication de maladie* (Lydney, 87; Madrid, 92 *bis*[1]; Mandeure, 610; Naix, 108; Néris, 116; Reims, 140; Rome, 155).
Stactum aelianum.	*Sans indication de maladie* (Sienne, 173).
Stactum delacrimatorium.	*Id.* (Naix, 114).
Stactum opobalsamatum.	*Ad caliginem* (Colchester, 48; Daspich, 57; Famars, 62); — *ad claritatem* (Beauvais, 28; Mandeure, 96; Naix, 109; Worms, 191).
Stratioticum.	*Sans indication de maladie* (Nimègue, 117).
Stratiotides.	*Ad caliginem*? (Paris, 125).
Terentianum crocodes.	*Ad aspritudines et cicatrices* (Cessey-sur-Tille, 45).
Thalasseros.	*Ad caliginem* (Paris, 125); — *ad claritatem* (Bath, 16; Collanges, 51); — *sans indication de maladie* (Bagnols, 15; Ingweiler, 74; Nimègue, 117; Vienne [Autriche], 186; Vieux, 187; Villeréal, 188 *bis*[1]).
Thalasseros delacrimatorium.	*Sans indication de maladie* (Bavai, 32).
Theochristum.	*Ad epiphoras* (Le Bolard, 36); — *sans indication de maladie* (Villeréal, 188 *bis*[1]).

1. Voy. au *Supplément*.

COLLYRES	MALADIES
Theodotium.	*Ad omnem lippitudinem* (Naix, 111).
Therminum.	*Sans indication de maladie* (Rome, 155).
Tipinum (*Thurinum?*).	*Id.* (Winseling, 190).
Trigonum.	*Ad aspritudines* (Merdrignac, 102).
Triticum.	*Ad claritudinem* (Naix, 105).
Thurinum.	*Ad lippitudinem* (Amiens, 5); — *ad suppurationes oculorum* (Cessey-sur-Tille, 45); — *ad suppurationes* (Thouri, 177).
Thurinum crocodes.	*Sans indication de maladie* (Reims, 148).
Unudinum.	[Voy. *Anodynum*].
Ysochrysum.	[Voy. *Isochryson*].

(*A suivre.*)

Ém. Espérandieu.

DE L'ORIGINE DES MACREUSES

Le point de départ des légendes est assez difficile à découvrir.

Les recherches au sujet de celle qui attribue à des coquillages ou à des arbres l'origine des macreuses, qui eut cours pendant tout le moyen âge et jusqu'au XVIIIe siècle, principalement en Irlande, sont demeurées jusqu'ici presque infructueuses.

Mais cette fable se subdivisait en deux branches. L'une faisait naître les macreuses d'un petit coquillage, l'anatiffe, qui vit fixé sur les vieux morceaux de bois pourri, échoués sur le bord de la mer; l'autre regarde ces oiseaux comme le produit des feuilles ou des fruits de certains arbres, tombés dans les étangs.

De la première partie de la légende, le *Magasin pittoresque*, t. VIII, p. 87, a donné les explications les plus satisfaisantes. L'auteur de l'article montre, en effet, comment des bandes de macreuses, arrivées la nuit, vivant sur les rivages, au milieu des débris de barques naufragées, pouvaient au point du jour sembler sortir de coquillages, dont les cirres au premier abord présentent avec les plumes quelque ressemblance. La deuxième partie, par exemple, celle des fruits et des feuilles donnant naissance aux macreuses, ne paraît avoir reçu aucune solution.

Des études poursuivies, dans un ordre d'idées tout différent, à travers les auteurs qui relatent les mythes chinois, me semblent trancher enfin la question.

Dans l'édition d'*Odoric de Pordenone*, donnée par M. H. Cordier, le savant critique nous avait déjà montré cette légende, absolument courante en Chine, au XIIIe siècle. Il nous cite la *China*

illustrata du P. Kircher : « Dicitur lacus ad Urbem Yuting, in provincia Hunnam esse, Hociniao dictus, id est generans aves, undique arboribus pulchrè septus. » C'est le mythe géographique.

Le P. Martini, dans son *Atlas Sinensis*, p. 201, écrit, à propos du Yunnan : « Hoeimao est un lac au nord-ouest de la ville, qui a cinq stades et est environné d'arbres ; il s'appelle le lac qui rend et produit des oiseaux, parce qu'il y a des feuilles qui tombent dans ce lac et se changent en petits oiseaux noirs. »

La légende est complète ici : c'est celle qui a cours en Occident.

Le P. Du Halde enfin, résumant les *Mémoires de quelques Chinois qui ont fait par terre la route du Siam à la Chine*[1], est aussi précis qu'on peut le désirer :

« Non loin de Mohang leng (Yunnan), on trouve une espèce d'arbre appelée Vendejanz, qui porte des fleurs de la grosseur du doigt, dont l'odeur est très agréable. Quand ces fleurs s'ouvrent, elles sont de diverses couleurs, rouges, blanches et noires, et lorsque le fruit commence à se former, il a la figure d'un canard. »

Voilà bien probablement l'explication scientifique de la légende ; car cette coincïdence de légende et de réalité, constatée en Orient, au Yunnan uniquement, par les voyageurs les plus différents, orientaux et occidentaux, me paraît indiquer nettement le lieu d'origine, la formation, le départ d'une légende occidentale, qui, comme le sculpteur *Acragas* de Pline, et le *Dromadaire aux cheveux épars* des *Lapidaires* du moyen âge, rappellent aussi bien le *Pirée pris pour un homme*, que les *Femmes et le Secret* du bon La Fontaine.

F. DE MÉLY.

1. *Description géographique, historique et chronologique de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise*, Paris, Lemercier, 1735, in-fol., p. 106.

CHRONIQUE D'ORIENT

(N° XXVIII[1])

Nouvelles et Bibliographie générale. — Notre science a perdu de bons serviteurs : M. H. Waddington[2], qui la quitta trop longtemps pour la politique, ce dont il n'eut guère à se louer; Carl Müller, l'éditeur des *Geographi minores*, de Ptolémée et des *Fragmenta historicorum graecorum*, philologue modeste qui savait le grec comme Reiske ; H. G. Lolling, enlevé à la fleur de l'âge après avoir, dans diverses situations peu dignes de son talent, rendu d'éminents services à la géographie et à l'épigraphie des pays grecs[3]. Ni ne laisserai-je partir sans un mot d'adieu le vénérable Forchhammer, ami d'O. Müller et de Welcker, mort à quatre-vingt-dix ans dans sa ville de Kiel, et l'auteur du *Triennium philologicum*, W. Freund, mort à quatre-vingt-neuf ans à Breslau, dont je me croirai toujours l'obligé[4]. Donnons encore un souvenir au dernier survivant de l'expédition scientifique de Morée, Viblet d'Aoust, mort à quatre-vingt-quatorze ans au mois de mai de l'année courante.

— Les études orientales regrettent aussi la perte de deux champions, sir A. Henry Layard, l'explorateur de Ninive, arrivé au terme d'une longue vieil-

1. Voici quelques rectifications à la précédente *Chronique*. — P. 227, note 2, il est parfaitement exact que l'Athéna du Louvre provient de Crète. — P. 250, 6e ligne avant la fin, lire : *et Alcmène dans Ovide*. — P. 256, l. 7. M. Baunack me fait observer (peu gracieusement) qu'il avait tenu compte de ma lecture ὅπαρ γάν dans *Aus Epidauros*, p. 17. Cela est vrai, mais il n'y disait pas que j'eusse proposé cette lecture dans la *Revue* dès 1885; il parlait seulement d'une lettre que je lui avais écrite à ce sujet. — P. 352, 2e alinéa, à la 1re ligne, lire : *la quatrième couche*. — P. 358, les inscriptions de Gaza ont été recueillies par M. Clermont-Ganneau; l'objet signalé à Césarée est un fragment de sarcophage. — P. 359, 5e alinéa, 2e ligne, lire : *vers le sud*. — P. 360, 3e alinéa. M. Clermont-Ganneau m'apprend que le texte d'Es-Sanamein est déjà dans Waddington (2413 *j*), mais sans la double date, qui résulterait d'une confusion avec Wadd. 2413 *f*. — P. 362, note 3, ajouter : *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 21-28 juillet 1893 (Cl.-Ganneau). — P. 367, 2e ligne, lire : *égypto-babyloniennes*. — P. 353, note 9. M. Michon a raison; supprimer la fin de la note. — Quelques erreurs ont déjà été corrigées dans le tirage à part de cette *Chronique*.

2. Voir Babelon, *Revue numismatique*, 1894, p. 134. Le catalogue des monnaies d'Asie Mineure, presque achevé par Waddington, sera publié prochainement; on ignore encore le sort réservé à sa magnifique collection, sur laquelle les *Débats* du matin (30 mars 1894) ont publié une notice riche en erreurs.

3. Cf. *Phil. Woch.*, 1894, p. 414.

4. Cf. *Athen.*, 1894, I, p. 776. Freund valait beaucoup mieux que ses œuvres, compilations et guide-ânes alimentaires. Ceux qui savent le fond des choses n'en rendront responsable que la sottise de ses contemporains.

lesse[1], et Robertson Smith, l'auteur de la *Religion des Sémites*, mort beaucoup trop jeune[2]. Layard disparu, il ne reste plus que Rawlinson et Oppert pour représenter l'« âge héroïque » des études assyriennes.

— Le VI[e] volume de l'*Histoire de l'art dans l'antiquité* avait à peine fini de paraître[3] que la librairie Hachette a commencé la publication de la grande *Histoire ancienne des peuples d'Orient* de M. Maspero, ouvrage dont le texte n'a pas besoin d'éloges, dont l'illustration est la plus belle que je connaisse et dont les notes fournissent les éléments d'une véritable bibliothèque orientale. Une édition anglaise s'imprime en même temps, sous la direction de M. Sayce. D'ici quelques années, quand ces vastes entreprises seront achevées, les travaux des archéologues français auront constitué un répertoire sans équivalent dans les autres langues de l'Europe.

— La nouvelle édition du livre classique de Guhl et Koner, *Leben der Griechen und Römer*, ne contient pas moins de 1061 gravures, dont plusieurs centaines sont des phototypies ; l'éditeur est M. R. Engelmann. — Le Manuel de l'archéologie de l'art, que M. Sittl publie dans le *Handbuch* d'I. Müller, compte déjà deux grosses livraisons. Rendant compte de la première[4], je n'ai pas dissimulé que les erreurs y sont fort nombreuses, mais je crois avoir loué comme il convient l'infatigable activité de l'auteur et fait comprendre qu'on peut plus aisément médire de son livre que s'en passer.

— Puisqu'il a déjà été question ici — très brièvement — des études en cours sur les destinées de l'art grec en Inde, je veux signaler un précis richement illustré de M. A. Grünwedel, intitulé *Buddhistische Kunst in Indien* (Berlin, 1893). Ce livre fait partie d'une collection de manuels que le Musée de Berlin publie à l'exemple de celui de Kensington et qui rendra les mêmes services que notre *Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts*.

— Le *Compte rendu du Congrès international d'archéologie et d'anthropologie tenu à Moscou* n'a pas apporté grand'chose à la science, si l'on fait abstraction des mémoires des savants russes sur l'anthropologie de leur contrée. Une communication sur l'âge de la pierre en Asie (t. I, p. 57) est un travail de seconde main qui atteste surtout la bonne volonté de l'auteur. M. Chantre a discuté d'une manière intéressante les divergences qui existent entre M. de Morgan et lui touchant l'ethnographie du Caucase (t. II, p. 77). M. Sergi a proclamé, au nom de la science craniométrique, l'affinité des anciens Égyptiens avec les Ibères et les Ligures (t. II, p. 305). Que dire encore de ces deux gros volumes, sinon qu'ils sont imprimés avec une incorrection extrême et que

1. *Acad.*, 1894, I, p. 34 ; *Athen.*, 1894, II, p. 66.
2. Voir, sur ce savant, *Acad.*, 1894, I, p. 289.
3. J'ai rendu compte de ce volume dans la *Revue critique*, 1894, I, p. 297. M. E. Pottier en a parlé dans le *Temps* (22 juin 1894), faisant des réserves sur le caractère indigène de l'art mycénien. Je signalerai encore l'article de M. Lechat dans l'*Art* (1894, t. LVIII, p. 12, 97), où il y a des réflexions très judicieuses ; mais si l'auteur me fait un jour l'honneur de venir au Musée de Saint-Germain, je lui montrerai que les produits de l'âge de la pierre ne sont pas « les mêmes par tout pays » (p. 18).
4. *Revue critique*, 1894, I, p. 262.

le comité de publication a montré trop d'indulgence en accueillant certains mémoires qu'on a déjà lus dix ou douze fois ?

— Une nouvelle revue byzantine, rédigée en russe et en grec, paraît sous les auspices de l'Académie de Saint-Pétersbourg. Les deux directeurs sont MM. Vasilievsky et Regel. Espérons que la *Byzantinische Zeitschrift* nous apportera régulièrement des analyses détaillées de sa concurrente et que tous ces travaux ne resteront pas lettre morte pour l'Occident.

— Parmi les envois manuscrits des membres de l'École d'Athènes, M. Perrot a signalé des choses fort intéressantes : une monographie de Daphni par M. Millet, un mémoire de M. Chamonard sur les stèles funéraires à représentations maritimes (tombes de gens ensevelis à l'étranger), un second travail du même sur la Voie Sacrée et le téménos d'Aphrodite, un catalogue des figurines de bronze de l'Acropole par M. de Ridder, un mémoire de M. Couve sur les bas-reliefs archaïques de Thessalie, etc.[1]. Ces sujets sont fort bien choisis, en ce sens qu'on ne pouvait guère les traiter qu'en Grèce ; mais ne vaudrait-il pas mieux en donner la substance dans le *Bulletin* sans être obligé de les soumettre d'abord au jugement d'une société savante? Ce sont là de vieux usages qui ont fait leur temps.

— J'ai donné ailleurs quelques détails sur le contenu de la première livraison des *Monuments Piot*, recueil in-4° publié par l'Académie des inscriptions[2]. Après un éloge du généreux donateur, on y trouve des articles sur des sujets divers, les terres cuites béotiennes en cloche, un vase corinthien copié sur un modèle en métal, un loutrophore attique du Louvre, une réplique de l'Apollon Choiseul-Gouffier (au Louvre), la tête d'athlète de Bénévent, un camée représentant Sapor et Valérien. L'orientalisme est représenté par deux notices sur le nouveau scribe accroupi de Gizeh et sur les armoiries chaldéennes de Sirpourla, d'après les découvertes de M. de Sarzec. Enfin, une planche en couleurs reproduit un tableau-reliquaire byzantin dont quelques morceaux remontent au x^e^ siècle. Les illustrations sont fort belles, mais les articles ont une certaine tendance à se dilater.

— Ayant rendu compte très longuement[3] des *Meisterwerke* de M. Furtwaengler, je ne puis m'y arrêter de nouveau ici. Qu'il me suffise de donner, sous forme d'aphorismes, l'indication de quelques théories nouvelles qu'on y trouvera développées. 1° L'Athéna Lemnia de Phidias, exécutée vers 451-447, nous est connue par deux répliques de Dresde et une tête de Bologne ; c'est une œuvre de la jeunesse de l'artiste, car il n'y a pas de *Phidias cimonien*, la *Promachos* étant de Praxitèle l'ancien et non de Phidias (vers 445). Le Zeus olympien a été commencé vers 438, après la *Parthenos* (445-440). Le portrait d'Anacréon et les prétendus portraits de Sappho dérivent de Phidias. L'Athéna Farnèse, comme la Vénus Genetrix, la Héra Barberini et l'Arès Borghèse dérivent d'Alcamène. Les Dioscures du Monte Cavallo dérivent de Phidias et de Praxitèle l'ancien. 2° Le vieux

1. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1894, p. 53.
2. Cf. *Revue critique*, 1894, II.
3. *Revue critique*, 1894, I, p. 97-116; *Gazette des Beaux-Arts*, sept. 1894. On prépare une traduction anglaise de ce beau livre, sous la direction de Miss Sellers.

temple de l'Acropole était un temple double consacré à Athéna et à Érechthée ; le Parthénon dit *cimonien* a été commencé vers 479 par le parti de Thémistocle ; le Parthénon actuel date de 447. Le vieux temple restauré servit de demeure à Érechthée. Le Parthénon n'est pas le temple d'Athéna Parthénos, mais la demeure des vierges, filles d'Érechthée et de Cécrops (παρθενών). Il n'est pas exact que le vieux temple ait subsisté au IVe siècle. L'Érechthéion a été construit par le parti conservateur, sur le conseil de Nicias ; l'architecte fut Callimaque, artiste archaïsant dans le style de Calamis, auteur de l'autel des quatre dieux sur l'Acropole et du *puteal* de Corinthe [1]. Le temple de la Victoire Aptère fut construit en 426 par le parti opposé à Périclès ; la statue était peut-être de Callimaque, dont l'art marque un retour de l'influence ionienne en Attique. 3° Les frontons du Parthénon ne représentent que des dieux et des héros indigènes ; il n'y a pas de personnifications locales. Les acrotères de Délos sont ioniens, analogues à un acrotère en terre cuite de Lanuvium (Ve siècle) [2]. Une statue signalée par Pausanias sur l'Acropole, la Terre implorant la pluie de Jupiter, est reproduite sur un sceau attique. 4° Crésilas est l'auteur de la Pallas de Velletri et du Diomède de Munich ; son *vulneratus deficiens* représente Diitréphès Ier, grand-père du stratège de 414. La Méduse Rondanini remonte au même artiste, qui fut élève de Myron. 5° Le Diadumène Farnèse remonte à Phidias, et non à Polyclète, auquel M. Furtwaengler rapporte, en revanche, un grand nombre de statues d'athlètes. Céphisodote n'est pas le père, mais le frère aîné de Praxitèle ; l'Hermès ne date pas de la jeunesse de ce dernier, mais de 343, tandis que les Muses de Mantinée sont de sa première manière [3]. La Vénus d'Arles est une réplique de l'Aphrodite de l'ex-voto de Phryné ; celle d'Ostie est une réplique de la statue de Phryné qui faisait partie du même ex-voto. L'Aphrodite *velata specie* est connue par le groupe d'Aphrodite et Éros au Louvre [4]. L'Artémis de Vienne est un original de Praxitèle [5] ; le Jupiter d'Otricoli est une réplique d'une de ses œuvres. Le Dionysos de Tivoli est d'Euphranor, auquel se rapporte encore le Dionysos (Photiadès) du Louvre. 6° La Vénus de Mélos, exécutée au Ier siècle avant J.-C., remonte indirectement à un bronze de Scopas, mais le type original a été altéré par la combinaison maladroite de deux motifs, ceux de la Vénus de Capoue et de la Tyché de Mélos [6]. 7° Une tête de Vénus conservée à Petworth est un original de Praxitèle [7]. 8° L'Apollon Stroganoff est faux ; l'original de l'Apollon du Belvédère, comme celui de l'Artémis de Versailles, est de Léocharès (vers 330). 9° Les reliefs du trône de l'Apollon amycléen sont de style ionien ; Samos a été un des centres principaux de la sculpture ionienne, avant Naxos et Paros. Smilis n'est pas éginète, mais samien. 10° Tentative de restitution du coffret de Cypsèle. 11° Nésiotès est parien ; l'Athéna de Pergame

1. M. Furtwaengler réagit énergiquement contre l'abus qu'on a fait du nom de Pasitèle et poursuit la tradition dite archaïsante jusqu'au Ve siècle avant J.-C.
2. Cf. Murray, *Journal of Hellenic Studies*, t. XIII, p. 315.
3. La chronologie établie par M. Furtwaengler pour Praxitèle me paraît fausse.
4. Je crois cela tout à fait inadmissible.
5. Je n'en crois rien ; cette statuette est d'une faible exécution.
6. Je ne puis admettre que la Vénus ait été exécutée au Ier siècle.
7. Je crois cette jolie tête moins ancienne.

dérive à la fois de Phidias et de Calamis ; les petites répliques en terre cuite de la frise du Parthénon sont authentiques et remontent à l'époque d'Auguste [1] ; l'Athéna d'Herculanum ne remonte pas à Céphisodote, mais à Phidias.

Ce qui précède n'est même pas une analyse et ne saurait donner une idée de la prodigieuse richesse de ce livre ; mais peut-être en avons-nous dit assez pour laisser entrevoir la manière impérieusement affirmative de l'auteur. M. Furtwaengler procède un peu comme Morelli et ne rencontrera pas moins d'opposition que le savant milanais. Assurément, il y a plus que de la hardiesse, alors que nous ne connaissons *pas une seule sculpture* d'Euphranor, de venir déclarer que l'Adonis du Vatican dérive d'une œuvre de sa première manière! — Mais — je l'ai dit et je le répète — ceux qui croiront avoir jugé M. Furtwaengler en le qualifiant simplement de *téméraire* prouveront qu'ils ne sont guère propres à le comprendre et à faire progresser avec lui l'histoire de l'art grec [2].

— Deux volumes des Πρακτικὰ τῆς ἀρχαιολογικῆς ἑταιρίας ont paru en 1893 et en 1894. Le premier contient un plan du théâtre de Gythium, avec un article de M. Skias, le second les plans de fouilles faites au Pirée et à Corinthe, avec des rapports sur les travaux exécutés en 1892. Quand se décidera-t-on à nous donner tout cela dans l'Ἐφημερίς ?

— J'ai eu l'occasion d'analyser l'important ouvrage de M. Riegl intitulé *Stilfragen* [3]. C'est essentiellement une histoire de l'ornement, dirigée contre la tendance de l'école de Semper qui met la décoration géométrique dans la dépendance absolue de l'industrie textile. L'auteur a fort bien montré que le *Ranken ornamentik* (décoration végétale cirrhiforme) est une innovation de l'art mycénien ; ajoutons qu'on la rencontre aussi sur le pavement de Tell-el-Amarna, reproduit en couleurs dans le récent ouvrage de M. Petrie.

— La *stylisation* est un sujet intéressant, mais que le chevalier Schubert von Soldern a très imparfaitement traité [4]. Cela dit pour ne point décourager ceux que pourrait tenter cette étude, dont je ne crois pas qu'il existe même une esquisse ailleurs.

— La science, *velut Hercules in bivio*, doit choisir aujourd'hui entre deux thèses nettement opposées : 1° la civilisation de la Grèce est sémitique ; toponymie, religion, industrie, tout y dérive de sources phéniciennes, les Phéniciens n'ayant pas seulement établi des comptoirs sur les côtes après l'an 1000, mais ayant occupé solidement le pays avant l'époque mycénienne ; 2° la civilisation de la Grèce, des îles et de la côte d'Asie est européenne, venue du nord-ouest ; quelques influences orientales superficielles se sont fait sentir à l'époque mycénienne ; ces influences sont devenues profondes vers l'an 1000, mais ceux qui

1. Je continue à les croire du XIX[e] siècle.
2. Un excellent compte rendu des *Meisterwerke* a paru dans le *Times* du 2 mars 1894. Miss Sellers a analysé le même livre avec détail dans la *Classical Review*, 1894, p. 169 et 219. Je signalerai encore l'article un peu grincheux publié par M. P. Gardner dans l'*Academy* (1894, I, p. 333) ; on en trouve l'écho dans une discussion assez vive qui eut lieu à l'*Hellenic Society* entre M. A. Smith et Miss Sellers (*Athenaeum*, 1894, I, p. 482).
3. *Revue critique*, 1894, II. Cf. *Phil. Woch.*, 1894, p. 241.
4. Schubert von Soldern, *Das Stilisieren der Thier- und Menschen-Formen*. Leipzig, 1894.

les exerçaient étaient, en partie du moins, des Achéens orientalisés. — La première thèse est celle de M. Bérard, dans son docte volume sur *Les cultes arcadiens*, où la témérité de la doctrine n'empêche pas qu'il y ait mille découvertes de détail; la seconde est celle que j'ai exposée dans deux articles intitulés: *Le mirage oriental*[1]. Bien que je ne croie pas, comme le R. P. de Cara, à l'origine asiatique des Hétéens-Pélasges, je suis d'accord avec lui sur un point essentiel, le non-sémitisme de la civilisation pélasgique. M. Bérard a pour lui Bochart, Movers et, dans une certaine mesure, MM. Clermont-Ganneau et Gruppe. A mon sens, son erreur vient de ce qu'il prend pour une couche primitive très ancienne le vernis oriental déposé à la surface de la Grèce par la thalassocratie des Phéniciens. De mon côté, j'ai été peut-être tenté de réduire à l'excès la part des influences babyloniennes sur la civilisation pélasgique. Mais la découverte de l'épigraphie mycénienne, qui n'a rien de sémitique, n'est pas faite pour me déloger de mes positions.

— Sous ce titre: *La sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines*, je publie une série d'études typologiques qui font suite au *Mirage oriental*. Elles ont pour objet de montrer que certains motifs élémentaires et très répandus sont nés sur place en Europe et n'y ont pas été importés de l'Orient[2].

— Je signale aux archéologues qui s'occupent des *galgals* préhistoriques une monographie très soignée de M. B. Schmidt sur les *acervi lapidum Mercurii* en Grèce[3]. Le même sujet a été traité au point de vue sémitique par M. H. Lewy[4].

— M. Penrose croit pouvoir déterminer la date des fondations des temples grecs par le rapport qu'elles présentent avec le lever héliaque des astres aux jours où le soleil levant vient éclairer l'axe de l'édifice. Le calcul est fondé sur la précession des équinoxes. Il résulterait de là que le temple primitif d'Athéna, sur l'Acropole, remonte à 1495, le temple de Déméter à Eleusis à 1300, l'Héraion d'Olympie à la même époque, le temple de Thémis à Rhamnus à 1150, celui de Zeus à Olympie à 760, etc. Faut-il prendre cela au sérieux[5]?

— A signaler, dans le *Journal des Savants* (1893, p. 601), l'opinion de M. Weil sur la question de la scène au v^e^ siècle. L'illustre helléniste, d'accord avec MM. Curtius et Decharme, maintient l'existence d'une estrade en bois, élevée de quelques marches au-dessus de l'orchestre, ce qui explique la phrase de la *Poétique* (XXIV) : Ἐν τῇ τραγῳδίᾳ οὐκ ἐνδέχεται πολλὰ μέρη μιμεῖσθαι, ἀλλὰ τὸ ἐπὶ τῆς σκηνῆς καὶ τῶν ὑποκριτῶν μέρος μόνον[6].

1. *L'Anthropologie*, 1893, p. 539, 699 (et à part). J'en ai donné un résumé dans la *Revue celtique*, 1894, p. 228-231, auquel je demande qu'on se reporte si, par hasard, on voulait discuter sérieusement. Cf. mon article sur le tome VI de l'*Histoire de l'art* de MM. Perrot et Chipiez, *Revue critique*, 1894, I, p. 297.
2. *L'Anthropologie*, 1894, p. 15, 173, 288.
3. *Fleckeisen's Jahrbücher*, VI (1893), p. 369-395.
4. *Philologus*, 1893, p. 567.
5. *Philosophical Transactions*, 1893, p. 805; *Amer. Journ.*, 1893, p. 257. Cf., dans le même journal (1894, p. 68), un compte rendu du livre de M. Norman Lockyer, *The Dawn of astronomy*, où des considérations analogues sont exposées à propos de l'orientation des temples égyptiens.
6. Cf., sur le même sujet, un article de M. Haigh, à propos du récent livre de

— Dans un livre récent intitulé : *Le mouvement*[1], M. Marey a donné quelques très intéressants exemples de la concordance des photogrammes instantanés avec les figures dessinées par les anciens. Nous remarquons surtout le coureur sur un vase panathénaïque (p. 167) et le cheval au petit galop sur la frise du Parthénon (p. 197), qui répondent exactement aux *instantanés* de l'auteur[2].

Photogramme d'un coureur et coureur sur un vase grec.

— M. Furtwaengler, rendant compte d'un ouvrage danois de M. Julius Lange[3], y a signalé une découverte qu'il considère comme très importante. C'est la loi de la *frontalité*, qui caractériserait l'art grec jusque vers l'an 500 et l'art de tous les peuples primitifs. Cette loi ne permet pas que le cou ou la partie inférieure du tronc s'écartent d'une ligne médiane qui va du sommet du crâne au bas du ventre. Par suite, les mouvements ne peuvent être représentés que d'une manière conventionnelle et imparfaite : c'est le pendant d'un état primitif de civilisation, où la convention et l'habitude emprisonnent l'existence des individus. Le bas-relief échappa d'abord à cette loi; la sculpture en ronde-bosse ne commença à s'y soustraire qu'à l'époque des frontons d'Égine. Il faut espérer que ce travail paraîtra bientôt dans une langue plus familière aux archéologues que le danois.

— M. Kalkmann a enfin publié un premier résultat de ses patientes mensurations, appliquées aux proportions du visage dans les statues grecques[4]. Elles prouvent entre autres, comme l'a affirmé de son côté M. Furtwaengler, que les copies romaines étaient d'une précision mécanique et que les soi-disant répliques de statues célèbres concordent à quelques millimètres près. Les mensurations doivent avoir précisément pour but d'isoler les *copies* des *imitations*, ce qui n'a presque jamais été fait jusqu'à présent. Quant au « canon » des têtes grecques aux diverses époques, l'auteur a cru définitivement l'établir;

Bodensteiner (*Class. Rev.*, 1894, p. 175), deux notices de M. Capps à propos d'une dissertation de Weissmann et de l'article de Haigh (*ibid.*, p. 124, 318) et une dissertation de M. J. Pickard sur la position relative des acteurs et du chœur au v[e] siècle (*American Journal of Philology*, t. XIV, p. 68).

1. Paris, Masson, 1894.

2. Voir aussi, p. 178, 180, l'étude des attitudes successives d'une danseuse grecque, dont l'une concorde tout à fait avec le modèle de la *Danseuse voilée* (p. 180). Je me suis déjà occupé ici des travaux de M. Marey (*Revue archéol.*, 1887, I, p. 106).

3. J. Lange, *Billedkunstens Fremstilling*, Copenhague, 1892; cf. Furtwaengler, *Phil. Woch.*, 1894, p. 13.

4. Kalkmann, *Die Proportionen des Gesichts in der griechischen Kunst*, Berlin, 1893 (*Winckelmannsprogr.*). A la p. 27 se trouve la première publication de la belle tête de Bénévent (au Louvre).

mais c'est une question trop compliquée pour être résumée en quelques lignes et je dois renvoyer le lecteur patient à M. Kalkmann[1].

— Au dernier congrès des philologues allemands tenu à Vienne, M. Treu a présenté trois restitutions d'objets antiques, un vase de marbre d'Olympie (analogue à celui de Naxos, *Athen. Mitth.*, t. XVII, pl. VII), ex-voto des Laconiens, un groupe d'Olympie représentant un Silène qui enlève une femme (*Ausgrab.*, t. IV, pl. XXVII *a*), enfin la Niké d'Archermos avec sa base, qui est bien celle dont j'ai retrouvé le second morceau[2].

Photogramme d'un cheval au petit galop.

— On a voulu mettre en doute, malgré Pausanias, la présence d'Hercule aux jeux funèbres en l'honneur de Pélias sur le coffret de Cypsèle. M. Studniczka défend la tradition en plaçant Hercule comme gardien de la *meta*, emploi réservé au vieux Phoenix dans l'*Iliade*[3].

— M. Furtwaengler s'est occupé de l'*Apollon Mazarin*, publié par M. Holleaux dans les *Monuments grecs* de 1891-92[4]. Il reproche à l'éditeur de croire encore « au fantôme d'une école de Pasitèle, avec un style éclectique particulier », et de ne pas distinguer les imitations des copies. Pour M. Furtwaengler, l'Apollon Mazarin est une copie du même original qui nous est connu par l'Apollon en bronze de Pompéi et l'Apollon en marbre de Mantoue; cet original est très voisin de la statue de Stéphanos et doit être attribué au commencement du v[e] siècle.

— Nous croyons savoir que Phidias fut élève d'Hégias par un passage de Dion Chrysostome où O. Müller a corrigé ΙΠΠΟΥ en ΗΓΙΟΥ; M. E. Gardner voudrait écrire ΑΓΕΛΑΔΟΥ, mais cela est tout à fait arbitraire[5]. Suivant M. A. Mayer, le *Splanchnoptes* de Styppax était un éphèbe tenant une broche au-dessus de l'autel, sujet que l'on rencontre assez souvent sur les vases et dont le caractère est éminemment religieux[6]. Une statue analogue, dont les bras sont mutilés, a été découverte en 1888 à Olympie[7]. M. Michaelis a signalé la ressemblance du groupe d'Iphigénie, au milieu de l' « autel de Cléomène »[8], avec e bas-relief bien connu d'Orphée. Ils dérivent l'un et l'autre d'ex-voto de vainqueurs aux concours dramatiques, sculptés aux environs de l'an 400 avant J.-C.[9].

— Il a paru, en russe, un ouvrage sur Praxitèle, œuvre de M. W. Appelroth (304 p. et 4 pl.); M. Klein prépare depuis longtemps une monographie sur le

1. Une de ses conclusions les plus intéressantes (p. 59), c'est que les sculptures d'Olympie ne peuvent être postérieures à 490. Notons encore (p. 79) l'attribution de la statue de Stéphanos à Pythagore de Rhégium.
2. *Verhandlungen der* 42. *Philologenversammlung*, p. 323-328.
3. *Jahrb. des Instit.*, 1894, p. 51.
4. *Phil. Woch.*, 1894, p. 81.
5. *Class. Rev.*, 1894, p. 70; cf. *ibid.*, p. 171.
6. *Jahrb. des Instit.*, 1893, p. 218.
7. *Ibid.*, pl. IV et p. 224.
8. R. Rochette, *Monuments inédits*, pl. XXVI, 1. La signature est fausse.
9. *Röm. Mittheil.*, 1893, p. 201.

même sujet. M. H. L. Urlichs, revenant sur la *Catagousa* de Praxitèle (Pline, XXXIV, 69), s'arrête à la solution proposée par Dalechamps en 1608 et considère ce mot comme signifiant « une fileuse »; cette fileuse aurait décoré un tombeau (cf. *Coll. Sabouroff*, pl. XIX; Friederichs-Wolters, n° 1685) [1]. D'après M. Arndt, la belle tête de Munich (n° 89) que l'on appelle souvent « tête de Brunn », représenterait un type de Koré créé par Praxitèle ou un artiste de son époque [2]. Il paraît établi, par une note manuscrite du roi Louis Ier, qu'elle a été acquise à Paris en 1816 comme provenant de Cnide — la patrie de la magnifique Déméter du British Museum. M. A. Schneider a donné une meilleure reproduction de la réplique pompéienne du groupe de Praxitèle et s'est prononcé dans le sens de M. Kekulé et de M. Furtwaengler en refusant d'attribuer l'*Hermès et Dionysos* à la jeunesse du maître [3].

— M. Delamarre me paraît avoir établi, contre M. Michaelis, que Silanion était bien un contemporain d'Alexandre (vers 328) et non un contemporain de Platon. Satyros d'Élis, dont Pausanias mentionne une statue par Silanion, figure dans un catalogue des Amphiaraia qui remonte seulement au dernier tiers du IVe siècle [4].

— A quelle figure appartenait la torse du Belvédère? On a généralement pensé que c'était un Hercule, mais M. Sauer pense avoir démontré que c'était le cyclope Polyphème, le Polyphème amoureux de Théocrite. Faut-il croire cela [5]?

— Un dessin du manuscrit de Bâle représente l'Amazone morte de Naples avec un *putto* à son sein. M. Michaelis est parti de là, et de la description de la statue par Bellièvre au moment de la découverte, pour admettre que l'ex-voto d'Attale comprenait une « Amazone mère » [6]; il rapporte les petites statues de cette série au même auteur que le prétendu *Gladiateur* et le groupe d'*Arria et Paetus*, c'est-à-dire à Épigone. Je l'ai contredit sur ce point, pensant qu'Épigone avait seulement figuré une Gauloise morte avec son enfant et que son imitateur, l'auteur du groupe athénien, avait, un peu étourdiment, transféré le même motif à une Amazone, ou plutôt représenté une Gauloise en Amazone, comme sur le bas-relief de Saint-Rémy [7]. Mais M. Petersen est allé voir la statue de Naples et affirme, contrairement à M. Sauer, lequel est allé voir aussi, qu'il n'y a jamais pu avoir de *putto* là où le dessin de Bâle l'a figuré [8]. L'enfant vu par Bellièvre et Aldovrandi venait d'ailleurs. Je crois, pour ma part, que le dessin de Bâle ne peut pas être écarté si facilement.

— M. Rich. Förster a signalé deux nouvelles représentations du Laocoon. La première est un relief sur un vase *samien* trouvé en Angleterre ; la seconde est une pierre gravée déjà publiée par King, mais qui est certainement du

1. *Wochenschrift für klass. Philol.*, 1894, p. 225.
2. *Festschrift für Overbeck*, 1893, p. 96.
3. *Festschrift für Overbeck*, 1893, p. 85, pl. V.
4. *Revue de Philologie*, 1894, p. 162.
5. B. Sauer, *Der Torso vom Belvedere*, Giessen, 1894; cf. *Phil. Woch.*, 1894, p. 884.
6. *Jahrbuch des Instit.*, 1893, p. 251.
7. *Revue des Etudes grecques*, 1894, p. 37; *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1893, p. 386.
8. *Röm. Mittheil.*, 1893, p. 251.

XVIe siècle. Une autre représentation du Laocoon, sur un vase romain de Lausanne, m'a récemment été communiquée par M. Eug. Delessert, secrétaire-archiviste de la Société archéologique du Nord.

— Qu'il me suffise de signaler l'excellente étude de M. Schreiber sur l'orfèvrerie alexandrine [1]; je m'en suis occupé plus longuement dans mon Catalogue illustré des bronzes figurés de Saint-Germain, qui paraîtra, *si Dis placet*, en même temps que cette *Chronique*.

— *Exit Acragas!* Je crois que M. Th. Reinach a prouvé que ce ciseleur célèbre n'est entré dans nos livres que par une bévue de Pline, prenant pour un nom de ciseleur celui d'Agrigente personnifiée sur des monnaies [2].

— J'ai lu une thèse pour le doctorat en médecine, l'*Étude critique* de M. J. Margoulieff sur les monuments antiques représentant des scènes d'accouchement [3]. On y trouvera des croquis d'après tous les monuments auxquels on a attribué, plus souvent à tort qu'à raison, une signification obstétricale [4]. C'est un progrès sur le chapitre correspondant de la compilation trop louée de Bartels-Ploss, *Das Weib*, qui est plus connue des anthropologistes que des antiquaires.

— A quoi sert, demande parfois le public du Louvre, un musée de vases antiques? M. E. Pottier répond à cette question de la meilleure grâce du monde et montre que les vases peints « sont les documents les plus sûrs et les plus nombreux qui soient parvenus jusqu'à nous pour reconstituer l'histoire de la peinture en Grèce. » Il y a présenté des observations très fines (p. 13) sur la lutte du principe curviligne et du principe rectiligne dans l'art grec, dont le Ve siècle a réalisé comme la synthèse [5].

— A propos des *Meisterschalen* de M. Hartwig, M. Furtwaengler a publié un article qui a toute l'importance d'un livre et dont nous devons indiquer au moins les idées principales [6]. Léagros (le stratège mort en 467) a été παῖς vers 510-500, Glaukon (stratège à Corcyre en 433) vers 470. Les premiers travaux d'Euphronios doivent donc être reculés de dix ans (510-470). Les παῖδες ne sont pas des « rein private Liebschaften » des céramistes, mais des palestrites à la mode. A ce propos, je m'étonne qu'on n'allègue pas la masse des faïences italiennes avec des légendes comme IVLIA BELLA (Spitzer, n° 1158), qui ne sont certainement pas inspirées des vases grecs avec καλός. La mention d'un παῖς caractérise toujours une certaine période de la manière d'un peintre (Hartwig). Passant ensuite à des considérations plus générales, M. Furtwaengler réfute l'opinion de M. Klein, d'après lequel la peinture à figures rouges serait née de la peinture des coupes avec gorgoneion central. Elle n'est pas autre chose que l'introduction,

1. Th. Schreiber, *Alexandrinische Toreutik*, Leipzig, 1894.
2. *Revue archéol.*, 1894, I, p. 170.
3. Paris, Steinheil, 1893.
4. Voir aussi de judicieuses observations de M. Furtwaengler, *Phil. Woch.*, 1894, p. 17, à propos du vase publié par M. Wolters (*Revue archéol.*, 1893, II, p. 250). Cf. Dümmler, *Phil. Woch.*, 1894, p. 962.
5. *Revue de Paris*, 1er juin 1894 (et à part).
6. *Phil. Woch.*, 1894, p. 105, 141. M. Furtwaengler regrette aussi (p. 108) l'extravagance de format et le luxe inutile de cet ouvrage; je ne suis donc pas le seul à m'en offenser.

dans la céramique, d'un genre de peinture très ancien, le dessin en clair sur fond sombre. Ce n'est pas à Épictète, mais à Andocide, dont les amphores datent de 540-520, qu'il faut attribuer le style à figures rouges. Le successeur d'Andocide, Euthymide, fut le rival d'Euphronios et a été beaucoup trop rabaissé par M. Klein. On a, d'autre part, trop exalté Euphronios, aux dépens du dorien Phintias, de Hypsis, de Psiax, d'Amasis II, ce dernier supérieur à Euphronios, enfin de Brygos « le maître enflammé et génial ». M. Hartwig a eu le mérite de dégager l'individualité d'Onésimos, auquel il a rendu la coupe de Troïlos signée d'Euphronios (en qualité de potier). Seules, les inscriptions avec ἔγραψεν désignent avec certitude le peintre. Ainsi, M. Furtwaengler attribue à Euphronios la coupe de Sosias à Berlin. Il ne faut pas exagérer l'importance de la personnalité des peintres de vases : les modifications qu'on observe dans leur style indiquent une influence extérieure, qui est celle des peintres proprement dits. En outre, on ne doit pas oublier que des noms comme Euphronios, Kachrylion, etc., sont plutôt des « raisons sociales » et que des artistes très différents ont pu travailler aux produits sortis de leurs ateliers.

— M^mes^ Harrison et Mac Coll ont publié un *delectus* de vases grecs (43 planches in-fol.); M. Kretschmer a consacré une longue étude à la langue des inscriptions sur les vases[1]. — M. G. Hirschfeld a donné une publication d'ensemble, avec tentative de classification, des *pinakes* découverts en 1872 derrière l'orphelinat sur la route du Pirée (cf. *Berl. Vasensammlung*, n^os^ 1811-1826)[2]. — Une jolie figure de Phrixos sur le bélier a été publiée par M. Hartwig d'après une coupe du v^e^ siècle dont l'extérieur est orné d'une Centauromachie[3].

— Une somme assez considérable ayant été souscrite à l'occasion du jubilé de M. Mommsen[4], l'illustre savant a voulu qu'elle fût consacrée à l'exécution du *Corpus nummorum*, sous la direction de l'Académie de Berlin. Le premier volume de ce *Corpus*, auquel on travaille activement, ne paraîtra guère avant la fin de 1895.

— M. Svoronos a exposé, ou plutôt annoncé, un nouveau système d'interprétation des types monétaires, fondé sur la présence de représentations astronomiques et sidérales dans un grand nombre de monnaies. Nous reviendrons sur son mémoire quand il aura paru[5].

— Le Musée Britannique a acquis en 1893 une monnaie unique d'Hébrytelmis ou Hébryzelmis, roi des Odryses en 386, connu depuis 1889 par une inscription découverte sur l'Acropole. Une autre monnaie unique, attribuée à Corinthe, présente l'image de Messaline et de ses trois enfants. Notons encore un didrachme de Phénée avec le groupe praxitélien d'Hermès portant Arcas et une monnaie de Titiopolis en Isaurie[6].

1. Harrisson et Mac Coll, *Greek vase paintings*, Londres, 1894. — P. Kretschmer, *Die griechischen Vaseninschriften ihrer Sprache nach untersucht*, Gütersloh, 1894.
2. *Festchrift für Overbeck*, 1893, p. 1, pl. I.
3. *Festchrift für Overbeck*, 1893, p. 14 et pl. II.
4. 26,500 mark fournis par 800 souscripteurs de tous pays (*Athen.*, 1894, I, p. 115).
5. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1893, p. 618, 621.
6. *Numism. Chronicle*, t. XIV, p. 1-17 (W. Wroth).

— Sous le titre : *La gravure en pierres fines*, M. Babelon a donné, dans la collection Quantin, un bon manuel de glyptique, où l'antiquité occupe naturellement la plus grande place. On peut dire que c'est le premier ouvrage bien composé et lisible que nous possédions sur ce difficile sujet.

— A propos de la *Süd-arabische Chrestomathie* de M. Hommel, introduction aux documents épigraphiques de l'Arabie méridionale, M. Sayce est revenu sur sa thèse « révolutionnaire » de l'origine arabique (minéenne) de l'alphabet phénicien. Il est certain que, dans les écritures de l'Arabie, quelques caractères justifient mieux que dans l'écriture phénicienne les noms sémitiques qu'on leur a donnés [1].

— Je lis dans les comptes rendus de l'Académie de Berlin (*Phil. Woch.*, 1894, p. 701), que M. Hiller von Gaertringen doit prochainement publier les inscriptions de Rhodes et des îles voisines « comme première partie d'un *Corpus* des inscriptions insulaires ». Je croyais cependant que ce travail était réservé à l'École française, sans laquelle il ne peut être question de publier les textes de Délos.

— Les *Miscellanea epigraphica* de M. Serafino Ricci nous révèlent un épigraphiste exercé. La plupart des textes qu'il publie ont été copiés par M. Halbherr; nous en renvoyons l'indication à la note [2]. L'auteur prépare actuellement un *Corpus* des inscriptions d'Amorgos.

— Un recueil de poids grecs, depuis longtemps un *desideratum* de la science, a été publié par M. E. Pernice [3].

— Les amateurs d'incantations magiques trouveront une riche série de documents de ce genre dans les *Incantamenta magica graeca latina* de M. R. Heim [4]. C'est désormais un instrument de travail indispensable pour les collectionneurs de talismans. M. E. Le Blant a donné un intéressant mémoire *Sur quelques anciens talismans de bataille* [5], complétant ses *Notes sur quelques formules cabbalistiques* [6].

— Pendant que M. Sieglin publie, à Gotha, un bel *Atlas antiquus*, le vieux maître Kiepert nous donne la première livraison d'un recueil de trente-six cartes avec texte explicatif, *Formae orbis antiqui*. Cette livraison comprend les feuilles de la Grèce propre, de l'Asie Mineure et des îles. Le texte est excellent,

1. *Acad.*, 1893, II, p. 511.
2. *Monumenti antichi*, t. II (1894), p. 253. P. 253, inscription métrique d'Athènes, de basse époque, sur la réparation d'une tour; p. 254, inscription archaïque de Céos (Roehl, n° 394); p. 255-261, inscriptions de Iulis et de Zéa; p. 262-270, inscriptions d'Amorgos; p. 271, inscription archaïque de Mélos (Roehl, n° 412, aujourd'hui à Legnaro près de Padoue); p. 276-278, inscriptions de Plaka; p. 281, inscriptions archaïques de Théra; p. 285, notes sur des inscriptions déjà publiées de Théra; p. 286-305, inscriptions de Crète (Latos, Lyttos, Gortyne, Cnosse), etc. En appendice, d'intéressantes indications sur la collection Nani de Venise et sa dispersion (p. 311-316).
3. E. Pernice, *Griechische Gewichte gesammelt, beschrieben und erläutert*, Berlin, 1894 (906 n^os).
4. Leipzig, 1893; cf. *Revue critique*, 1893, II, p. 441.
5. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 60.
6. *Mémoires de l'Acad.*, t. XXXIV, 2^e partie, p. 173. Voir aussi *Revue numismatique*, 1894, p. 183.

mais aurait gagné à se tenir à l'écart des polémiques; il y a beaucoup d'injustice dans les jugements portés sur certains travaux des membres de l'École d'Athènes, que M. Kiepert appelle *Eleven* et contre lesquels il paraît fort excité. Si les intéressés répondent sur le même ton, c'est M. Kiepert qui l'aura voulu. — En France, deux ouvrages analogues, mais embrassant la géographie historique de toutes les époques, sont en cours de publication aux librairies Hachette et Colin. Nous aurons bientôt l'occasion d'y revenir.

— Une quatrième édition du Guide de Meyer (Turquie, Grèce et Asie Mineure) contient des plans de Constantinople dans l'antiquité et de nos jours, des plans de Smyrne, d'Éphèse, Pergame, Troie, etc. Cet ouvrage ne fait pas double emploi avec ceux de Joanne et de Baedeker [1].

— Le livre de M. Torr sur la marine des anciens, *Ancient ships*, n'est qu'un fragment d'un grand ouvrage que l'auteur nous promet sur l'histoire de la marine entre l'an 1000 avant J.-C. et l'an 1000 de notre ère. Tel qu'il est, avec la clarté et la précision qui caractérisent le talent de l'auteur, on aura profit à en prendre connaissance. Il y a de nombreuses et bonnes gravures.

Athènes. — Le tremblement de terre du 21 avril 1894 a renversé quelques blocs de l'épistyle devant la porte de l'opisthodome du Parthénon; un tambour de colonne est également tombé [2]. Il y a eu aussi quelques dégâts au théâtre d'Hérode Atticus et au monument de Philopappos. En province, les couvents de Scripou, de Daphni et de Saint-Luc ont, dit-on, beaucoup souffert [3].

— Les fouilles près du Pnyx ont recommencé dans l'hiver de 1894 [4]. Elles ont fait retrouver un canal, construit par les Pisistratides, qui amenait à la Kallirhoé les eaux de l'Hymette ou du Pentélique ; le style de la construction est le même que celui du canal d'Eupalinos à Samos. En cherchant l'Odéon, mentionné par Pausanias près de l'Ennéakrounos, M. Doerpfeld a découvert le sanctuaire de Dionysos Lénaios ἐν λίμναις [5]. L'emplacement en est occupé par une grande salle de construction romaine, lieu de réunion du thiase des *Iobakchoi*, qui donna beaucoup d'inscriptions et de sculptures. Un autel portait l'inscription archaïque ΚΟΡΟΤΡΟΦΟ ΠΑΡΑ ΑΡΤΕΜΙΝ, ce qui révéla l'existence d'un Artémision voisin; on a aussi trouvé un petit autel avec l'inscription ΑΡΤΕΜΙΔΟΣ ΕΡΕΙΘΟΥ et une statue de la déesse du type de la Diane de Versailles. L'inscription principale (165 lignes) contient les statuts des *Iobakchoi* et mentionne le *hiereus*, l'*anthiereus*, l'*archibakchos*, le *tamias*, le *boukolikos*, la fête des *Katagogia* (IIIe siècle ap. J.-C.). Dans un passage, où il est question de représentations dramatiques, on voit intervenir Koré, Palémon et Aphrodite. Les *Iobakchoi* étaient, à l'époque romaine, les continuateurs du vieux culte de Dio-

1. Une troisième édition de la *Grèce* de Baedeker a paru en 1893.
2. Le *Bulletin de l'Ephorie* n'a pas paru en 1893.
3. *Phil. Woch.*, 1894, p. 667.
4. *Athen.*, 1894, I, p. 588, 652.
5. Dörpfeld, *Athen. Mitth.*, 1894, p. 143.
6. M. Tsountas a montré (Ἐστία, 1894, p. 97) que le mot de λίμναι ne désigne pas nécessairement un marais. Voir encore, sur la question de Kallirhoé et d'Ennéakrounos, Nicolaïdès, Ἐφημ. ἀρχ., 1893, p. 176 ; Doerpfeld, *ibid.*, 1894, p. 1.

nysos Lénaios ; en effet, au-dessous de la salle de réunion du thiase, M. Doerpfeld a découvert l'antique pressoir et les fondations d'un autel en tuf. Tout auprès était une autre enceinte polygonale qui est vraisemblablement celle d'Artémis ἐν λίμναις. Il a été décidé qu'on déblaierait maintenant tout le terrain compris entre l'Acropole et le Pnyx.

— L'Asclépiéion découvert près du Pnyx au cours des fouilles de l'École allemande (*Revue archéol.*, 1893, I, p. 67) a été décrit par M. Koerte[1]. Le monument le plus important qu'on y ait recueilli est une figure en relief d'un vieillard tenant devant lui une jambe colossale, sans doute un ex-voto commémorant la guérison de varices. A signaler aussi (p. 242) une plaque portant deux oreilles en relief, une statuette d'ivoire (p. 243) représentant un homme debout revêtu d'un cotte de mailles et des terres cuites de style archaïque. Ce sanctuaire est plus ancien que le culte d'Esculape, introduit à Athènes en 420 sous l'archontat d'Astyphilos (résultat nouveau); il a peut-être été consacré au héros guérisseur Alcon, dont le sacerdoce fut exercé par Sophocle.

— Il n'est guère possible de résumer le long mémoire sur l'histoire de l'Acropole qu'a publié M. Walter Miller; c'est un très consciencieux travail, qui témoigne d'un jugement personnel. Comme de raison, l'auteur a surtout insisté sur la période antérieure à Périclès [2].

— On doit à M. Winter un intéressant article, très richement illustré, sur les figurines en terre cuite exhumées au cours des fouilles de l'Acropole, qui nous permettent de nous faire une idée des *statues du culte* à l'époque prépersique. Le type le plus fréquent est celui d'Athéna, assise ou debout, mais on rencontre aussi Artémis et Aphrodite [3].

— Les fragments de vases archaïques de l'Acropole que M. Richards a publiés[4] présentent un grand intérêt, tant à cause du style que par le fait des inscriptions qui accompagnent les figures. Il y a là des éléments précieux pour la restitution du coffret de Cypsèle, qui paraît en être contemporain.

— Le second article de M. Bather sur les fragments de bronze exhumés sur l'Acropole[5] signale plusieurs objets fort curieux, notamment un quadrige en relief, conduit par une divinité ailée (pl. VIII), des fragments de trépieds analogues à ceux d'Olympie, un manche de vase orné de lézards et de Gorgones, des plaques de bronze gravées de style oriental, un fragment d'une coupe dite phénicienne, que l'auteur, d'accord avec M. Brunn, préfère, avec toute raison, considérer comme chypriote. M. Bather a aussi publié quelques plaques de bronze très originales découvertes dans une nécropole près d'Éleutherae. Pourquoi l'auteur ne nous donne-t-il pas un catalogue illustré des bronzes de l'Acropole, dont l'importance, comme il le fait observer lui-même, n'est pas inférieure à celle des bronzes d'Olympie ?

— Un trépied de bronze supportant un vase, découvert en 1883 à Athènes, a été

1. *Athen. Mitth.*, 1893, p. 230, pl. XI.
2. *American Journal*, 1893, p. 473-556.
3. *Archaeol. Anz.*, 1893, p. 140.
4. *Journal of Hellenic Studies*, t. XIII, p. 281, pl. XI, XII.
5. *Journal of Hellenic Studies*, t. XIII, p. 232.

publié par M. Brückner[1]. Il était entouré de huit vases de style dipylien, ce qui semble prouver que des ossements calcinés ont été déposés dans le vase de bronze que porte le trépied. Pareille disposition ne s'était pas encore rencontrée à cette époque.

— M. J. Williams White conteste l'existence du Pelargikon au temps de Périclès et maintient qu'à cette époque l'Acropole n'était plus une forteresse, contrairement à l'opinion de M. Doerpfeld[2]. Le même archéologue a soutenu, d'accord avec M. Curtius[3], que l'opisthodome servant de trésor n'était pas la *cella* occidentale du Parthénon, mais un édifice indépendant sur l'Acropole, identique à l'opisthodome reconstruit de l'ancien temple. En effet, le Parthénon n'ayant été achevé qu'en 438, on se demande où l'on aurait pu loger, en 454, le trésor transporté de Délos à Athènes[4]. — M. Frazer a clairement exposé les objections que comporte l'opinion de M. Doerpfeld, sur la reconstruction du vieux Parthénon après les guerres médiques[5]. — M. Six propose une nouvelle restitution pour le groupe central du fronton oriental du Parthénon : Jupiter assis, derrière lui (à gauche) Héphaestos tenant la hache, devant lui (à droite) Athéna couronnée par une Niké[6]. La restitution est fondée sur le *puteal* de Madrid et sur les *Standspuren* constatées par M. Sauer. Ce dernier a retrouvé à Athènes et publié deux nouveaux fragments du Parthénon, un torse de femme de la métope du milieu (côté du sud) et un morceau de la tête d'une divinité du fronton oriental[7]. — Quelques nouveaux fragments de la Balustrade ont été découverts et publiés par M. Yorke[8].

— Qu'est-ce que le vêtement que l'on replie avec tant de soin sur la frise orientale du Parthénon? M. Hill conjecture qu'il s'agit du *peplos* que le prêtre vient d'enlever de la statue, avant l'arrivée de la procession qui en apporte un nouveau[9]; M. Michaelis, qui a traité le même sujet[10], donne également la préférence au *peplos* sur le vêtement sacerdotal, malgré le dire de M. Flasch, qui voyait là une « diffamation de Phidias ».

— M. Furtwaengler a récemment déclaré authentiques, en les attribuant à l'époque d'Auguste, les fragments d'une réduction en terre cuite de la frise du Parthénon que l'on trouve à Rome, à Paris et à Copenhague[11]. Là-dessus, M. Waldstein, qui avait autrefois insisté, avec une verbosité singulière, sur l'importance de ces fragments, a donné une nouvelle raison de les suspecter[12]. M. A. H. Smith vient en effet d'acheter à Rome, pour *trois francs*, un morceau considérable de la même série, correspondant au groupe de l'angle nord-ouest

1. *Athen. Mitth.*, 1893, p. 414, pl. XIV.
2. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1894, p. 25.
3. *Archaeol. Anz.*, 1890, p. 163.
4. J. W. White, *The opisthodomus on the acropolis of Athens*, 1894 (*privately printed*).
5. *Journal of Hellenic Studies*, t. XIII, p. 153.
6. *Jahrb. des Instit.*, 1894, p. 83.
7. *Festschrift für Overbeck*, 1893, p. 73, pl. I.
8. *Journal of Hellenic Studies*, t. XIII, p. 272, pl. X.
9. *Classical Review*, 1894, p. 225.
10. *Festschrift für Overbeck*, 1893, p. 178.
11. Cf. *Revue critique*, 1886, I, p. 401; *Revue archéol.*, 1889, II, p. 95.
12. *The Nation*, 3 mai 1894.

de la frise (cheval, cavalier dont un enfant ajuste le chiton) ; or, en le comparant avec l'original et avec la collection des moulages réduits exécutés à Rome, on s'est aperçu que les terres cuites et les moulages présentent exactement les mêmes divergences. M. Waldstein, en annonçant ces choses, a cru nécessaire de me prendre vivement à partie parce que j'avais affirmé, dès 1886, la fausseté des terres cuites au sujet desquelles il menait grand bruit[1], ce qui m'a contraint de lui répondre sur le même ton en relatant tout l'historique de l'affaire[2]. Alors il a répliqué par une lettre où il s'est permis de suspecter ma bonne foi[3]. J'ai clos la discussion en écrivant à la *Nation* que je ne m'occuperais plus de ce Monsieur. C'est mon dernier mot.

— Mrs Harrison, se fondant sur le fragment 724 de Sophocle, où il est question des λίκνοι offerts à Athéna Ergané, a fait une supposition qui me paraît très ingénieuse : c'est qu'*Ergané* a signifié primitivement la déesse des champs cultivés (cf. ἔργα καὶ ἡμέραι) et n'est devenue que plus tard celle des artisans[4]. Ainsi s'explique qu'Athéna Ergané ait été figurée quelquefois comme un hermès (Paus., VIII, 32, 4).

— Je ne connais que le titre d'un travail de M. Paulutski sur le temple de Jupiter olympien, qui a paru à Kiew en langue russe.

— M. Studniczka a fini par déchiffrer complètement la plus ancienne inscription attique que l'on connaisse, tracée sur une œnochoé de style dipylien (Baumeister, *Denkmaeler*, t. III, p. 1945) :

ὃς νῦν ὀρχηστῶν πάντων ἀταλώτατα παίζει
τοῦτο δεκᾶν μιν.

Δεκᾶν est l'infinitif d'un verbe nouveau, δεκάω, analogue à δέχεσθαι. Le sens serait : « Celui des danseurs qui dansera le mieux recevra le vase[5]. » Il s'agit donc d'un *vaso di premio*. — M. Loeper a publié un fragment de catalogue de prytanes, appartenant au début du IVe siècle[6]. Au cours de son article, il s'est prononcé pour l'authenticité de l'inscription *C. I. A.*, II, 301, dont on avait attribué la paternité à F. Lenormant. — M. Poland a fait connaître une épitaphe métrique du IVe siècle, gravée στοιχηδόν, et l'a beaucoup trop longuement commentée[7]. — M. Preger a communiqué trois épitaphes en vers sans grande importance et une singulière dédicace à Hermès Épékoos qui est gravée en caractères archaïsants[8]. — Les épitaphes découvertes au cours des fouilles du Dipylon ont été publiées par M. Mylonas ; aucune n'offre de l'intérêt[9].

1. M. Waldstein n'est pas moins vif à l'égard de M. Furtwaengler, mais il me fait beaucoup d'honneur quand il m'appelle « his French counterpart ». *Domine, non sum dignus!*
2. *The Nation*, 31 mai 1894, p. 406.
3. *The Nation*, 19 juillet 1894, p. 45. M. Waldstein a remis sur le tapis la vieille histoire d'une tête du Parthénon qui est au Louvre, mais c'était seulement pour faire dévier la discussion. [Cf. *ibid.*, 16 août 1894.]
4. *Classical Review*, 1894, p. 270.
5. *Athen. Mitth.*, 1893, p. 229.
6. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1893, p. 201.
7. *American Journal*, 1893, p. 192.
8. *Athen. Mitth.*, 1894, p. 140.
9. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1893, p. 170, 221.

Pirée. — M. Cavvadias a fait connaître le beau bas-relief trouvé entre Athènes et le Pirée, ex-voto à Hermès et aux Nymphes [1]; il l'attribue à la dernière partie du v[e] siècle et y reconnaît une imitation de la frise du Parthénon. — Le Musée du Pirée s'est enrichi d'une statue d'éphèbe qui tient un rouleau de manuscrits contre sa poitrine de la main droite et un grand alabastron de la main gauche [2]; sur ses épaules sont jetées de nombreuses bandelettes, comme s'il s'agissait non pas d'un lauréat, mais d'un distributeur de récompenses [3].

— La mosaïque découverte en 1892 au Pirée, avec un médaillon central orné d'une tête ailée de Méduse, a été reproduite avec un commentaire prolixe par M. Philadelpheus [4].

Daphni. — M. G. Millet a publié dans l'Ἐφημερίς un article en grec — le premier qui ait été donné à ce recueil par un Français — sur une belle mosaïque du couvent de Daphni, représentant le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean (XI[e] siècle) [5].

Éleusis. — En combinant des fragments de statues découverts à Éleusis, M. Max. Mayer a restitué un petit fronton représentant l'enlèvement de Proserpine. Il rappelle, à ce propos, qu'on a déjà signalé à Éleusis une *réduction* du fronton occidental du Parthénon [6].

— On sait que M. Foucart cherche en Égypte l'origine des mystères d'Éleusis et fait dériver d'Isis la Déméter grecque [7]. A ses yeux, l'initiation comprenait : 1° la vue d'un drame mystique, représentant l'enlèvement de Coré et l'union de Zeus avec Déméter; 2° la vue d'objets sacrés [8]; 3° une représentation où l'initié était conduit dans les régions du monde souterrain et muni des *mots de passe* par l'hiérophante (tablettes de Pétilie). Il faut attendre, pour discuter cette thèse, que le mémoire lu à l'Académie soit publié. Nous saurons alors ce que pense M. Foucart sur les relations de la religion d'Éleusis avec l'orphisme, que je ne crois nullement oriental, mais thraco-pélasgique [9].

— On a fait quelque bruit, en Angleterre, à propos d'une brochure de M. Percy Gardner qui attribue l'idée de la Cène à saint Paul et croit que celui-ci peut l'avoir empruntée aux mystères d'Éleusis [10]; mais, comme un critique l'a fait observer [11], il faudrait d'abord établir qu'un repas commémoratif faisait partie de la religion éleusinienne.

Attique. — M. Milchhoefer a critiqué le travail de M. Loeper (cf. *Re vue archéol.*

1. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1893, p. 129, pl. 9 et 10.
2. Gravée *Athen. Mitth.*, 1894, p. 137.
3. Inscriptions funéraires du Pirée, *Athen. Mitth.*, 1894, p. 152.
4. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1893, p. 191, pl. 14.
5. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1894, pl. IV, p. 99.
6. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1894, pl. V, p. 111.
7. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 27 oct. et 3 nov. 1893. Cf. P. Foucart, *Inscriptions d'Eleusis*, dans la *Revue des Etudes grecques*, 1893, p. 322 (textes relatifs à l'ancienne religion d'Eleusis).
8. Cf. *Revue des Études grecques*, 1893, p. 331.
9. Cf. Rohde, *Psyche*, 2[e] partie, 1894 et *Classical Review*, 1894, p. 165. L'eschatologie orphique a été étudiée par M. Dieterich dans un ouvrage intitulé *Nekyia* (Leipzig, 1893), dont le point de départ est l'*Apocalypse de Pierre*.
10. P. Gardner, *The Lord's supper*, Londres, 1894.
11. *Acad.*, 1894, I, p. 147.

1893, II, p. 249), en ce qui touche les situations assignées à Probalinthos, Erchia, Myrrinous, etc.[1]. — M. Clarence Young a publié une étude sur le dème de Gargettos, comprenant des listes d'éphèbes et de citoyens[2]. — Le torse de Daphni publié par M. Richardson[3], qui y reconnaît un coureur de l'école de Myron, ne méritait guère une dissertation aussi longue.

Laurium. — M. Ardaillon a étudié les traces de l'ancienne exploitation des mines du Laurium et montré que les Grecs avaient déjà pratiqué, pour le lavage des minerais de plomb, le procédé actuellement en usage[4]. M. Perrot a fait un grand éloge du mémoire, encore inédit, que M. Ardaillon a composé sur ce sujet[5].

Rhamnus. — M. Pallat s'est occupé de la restitution de la base de la Némésis et, incidemment, de celle de la statue, qu'il voudrait attribuer à Agoracrite, à cause des nombreuses divergences que présente le style de ces sculptures avec celui des figures du Parthénon[6].

Thorikos. — M. Staïs a exploré plusieurs tombes mycéniennes. La première est de forme elliptique et a donné de nombreux tessons de vases; une seconde a servi de nouveau au vi[e] siècle ; une troisième, la plus importante, ayant 9 mètres de diamètre, contenait trois tombeaux *a fossa*, dont le premier et le troisième sont surmontés de constructions en pierres ressemblant à des sarcophages (?). Malheureusement on n'y a presque rien trouvé[7]. C'est à cela que se réduit l'annonce faite dans les journaux de la découverte « d'une ville ancienne détruite et ensevelie par quelque épouvantable cataclysme dont l'histoire n'a pas gardé le souvenir »[8].

Décélie. — Il y a eu tempête autour d'un crâne. Feu Münter, intendant des domaines royaux, ayant fouillé un tumulus à 11 stades de Décélie, y découvrit quatre sarcophages, dont deux en marbre. L'un d'eux contenait le corps d'un vieillard, avec un bâton (?) et un petit vase d'albâtre. D'après un passage de la *Vita Sophoclis*, Münter conclut qu'il venait d'exhumer le squelette de

1. *Athen. Mitth.*, 1893, p. 277.
2. Cf. Young, *Gargettus, an Attic deme* (reprinted from *Classical Studies in honour of H. Drisler*). S. l. n. d.
3. *American Journal*, 1894, p. 52.
4. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1893, p. 620.
5. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1894, p. 58.
6. *Jahrb. des Instit.*, 1894, p. 1, pl. I-VII.
7. M. Mayer, *Phil. Woch.*, 1893, p. 1502.
8. Voir la *Chronique des arts*, 1894, p. 278. Voici, d'après le *Messager d'Athènes* et sans ma garantie, la nomenclature des objets découverts :

« Deux agrafes, une d'ambre de forme rectangulaire, l'autre d'or. Deux écus juxtaposés en donnent une idée exacte. Un anneau d'or de 12 millimètres de diamètre; un peigne en ivoire, d'un travail soigné, pour retenir le chignon, d'une longueur de 15 centimètres; une aiguille en ivoire de 15 centimètres; une dizaine de perles en verre, jaspe, etc.; deux flèches en pierre d'un travail très fin; un carquois en ivoire long de 20 centimètres et large de 10; des feuilles de myrthe et de laurier en or; un disque de plomb de 15 centimètres de diamètre sur 15 millimètres d'épaisseur, orné sur les deux faces d'anneaux concentriques coloriés. Six disques semblables ont été trouvés jusqu'ici dans d'autres sépultures. L'archéologue qui dirige les fouilles estime que ces disques servaient de monnaie. »

Sophocle et communiqua sa trouvaille à M. Virchow. Celui-ci en parla longuement à l'Académie de Berlin, non sans faire des réserves sur l'identification du crâne avec celui du poète, mais en laissant cependant entrevoir qu'il la croyait fondée. Le crâne est long (73,3), avec une asymétrie remarquable des deux hémisphères, la suture temporale gauche presque oblitérée, le front large, la face étroite, haute et légèrement prognathe, le nez étroit, une capacité très médiocre (1340 c. c.). Si cela ne concorde pas avec les données des portraits de Sophocle, qui nous oblige d'admettre que ces bustes fussent d'une exactitude ostéologique parfaite? Cette communication de M. Virchow, au cours de laquelle il fut question d'autres crânes de Mycènes, de Spata et de Nauplie, fâcha les archéologues, qui trouvèrent que le savant anthropologiste avait trop légèrement accepté les dires de Münter. Parmi ses adversaires, M. Virchow choisit alors M. Botho Graef et le qualifia de « feuilletoniste se croyant archéologue »; il ajouta que les archéologues lui en voulaient d'avoir soutenu contre eux son vieil ami Schliemann et beaucoup d'autres choses non moins étrangères au débat. Entre temps, le « crâne de Sophocle » allait à l'Exposition de Chicago et revenait trouver un asile durable à Copenhague[1]. Cette affaire était à peine terminée qu'on en lançait une autre : M. Kinch, d'après les journaux, aurait découvert le squelette de Démosthènes à Calaurie. Attendons ce qu'en diront les anthropologistes et comment les philologues leur répondront.

Égosthènes. — Quelques fouilles tentées sur cet emplacement par des membres de l'École anglaise ont fait découvrir beaucoup de vases et de terres cuites archaïques[2].

Béotie. — La Société de géographie de Grande-Bretagne a chargé M. Grundy de lever les plans des principaux champs de bataille en Béotie[3]. La monographie de Platées et de Leuctres a paru en 1894[4].

Copaïs. — M. Kampanis a consacré un second mémoire, accompagné d'excellentes planches, aux travaux exécutés par les anciens pour le desséchement du lac Copaïs[5]. Il a montré, d'accord avec M. Moulle, que les puits du col de Kephalari étaient destinés à la construction d'un souterrain, par le moyen de seize ouvertures donnant trente-deux points d'attaque; cette œuvre ne doit pas être attribuée aux Minyens, mais à Cratès[6]. M. de Ridder a exploré, dans le lac, l'acropole de l'île de Gha, qui appartient à l'époque mycénienne, et M. Noack a découvert, à l'entour du lac, plusieurs forteresses qu'il croit avoir

1. Virchow, *Sitzungsb.* de Berlin, 1893, p. 677; Duemmler, *Phil. Woch.*, 1893, p. 1648; Wolters, *Reichsanzeiger*, 1893, n° 180; B. Graef, *Nationalzeitung*, 8 octobre 1893; Brinton, *Science*, 1894, p. 201; Virchow, *Verh. berl. Ges. für Anthrop.*, t. XXVI, p. 117. Malheureusement, quand on attaque M. Virchow en Allemagne, il y a presque toujours de la politique sous roche, et de la politique antilibérale.
2. *American Journal*, 1893, p. 236.
3. *American Journal*, 1893, p. 234.
4. *Royal Geograph. Soc., Suppl. papers*, vol. V.
5. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1893, p. 322, pl. VII-IX, XV, XVII, XIX-XX.
6. Cf. Haussoullier, *Revue de Philologie*, 1894, p. 100, qui allègue à ce propos *Mirab. auscult.*, p. 30 (Westermann).

été élevées par les Minyens. Celle de Goulas serait, suivant ce dernier, identique à l'Arné pré-béotienne, la résidence d'Athamas[1].

Orchomène. — Dans la ville basse, M. de Ridder a fouillé un temple et une nécropole, où il a recueilli des aryballes corinthiens, des vases protocorinthiens et des plaques de bronze estampées de style archaïque[2].

Lébadée. — Deux étudiants grecs de Livadie auraient découvert l'emplacement de l'oracle de Trophonios, vainement cherché autrefois par Schliemann[3].

Delphes[4]. — Le *Bulletin* a publié, avant la reprise des fouilles, 109 inscriptions encore inédites du mur polygonal, copiées par MM. Couve et Bourguet, qu'il faut remercier de leur travail quelque peu ingrat[5]. Ce sont tous des actes d'affranchissement. L'un d'eux (n° 80) contient une clause remarquable : Si Diocléa vient à avoir un enfant pendant le temps qu'elle demeurera chez son maître, elle pourra, une fois affranchie, l'*étouffer* (ἀποπνεῖξαι), mais elle ne pourra pas le vendre. Cela paraît choquant, mais Aristote, p. 622, 10, 14 (Didot) ne l'est guère moins.

— Comme l'inscription musicale de Delphes a fait le tour des journaux, des salles de concert et même des salons, je n'insisterai pas sur cet hymne noté, magnifique trouvaille de l'École d'Athènes, dont le texte a été restitué par M. Weil, la musique par M. Th. Reinach et l'accompagnement par M. Fauré[6]. Outre le morceau désormais célèbre qui commence par τὸν κιθαρίσει κλυτόν, M. Weil a publié un péan, découvert également au Trésor des Athéniens, qui est précédé d'un décret en l'honneur du poète Aristonos. La notation musicale du second hymne a confirmé d'une manière éclatante l'exactitude des informations d'Alypius, à l'encontre des hypothèses des musicographes contemporains[7]. Quelques demi-savants ont exprimé le regret, lors de l'audition de l'hymne à l'École des Beaux-Arts et ailleurs, que la cantatrice, Mme Rémacle, n'ait pas prononcé le grec à la moderne ; ils se seraient épargné cette preuve d'ignorance s'ils avaient observé qu'on trouve dans le texte ταούρων, εοὐδρου, avec les diphtongues αου, εου scindées, ce qui ne s'arrangerait pas avec la prononciation barbare *tavrôn, evidrou*. La remarque en a déjà été faite par M. Weil.

Un second fragment d'hymne, également avec notation musicale, a été découvert au mois de juin 1894.

— M. Tarbell a écrit spirituellement que, d'ici quelques années, Delphes va être l'ὀμφαλὸς γῆς pour l'archéologie classique[8]. La première campagne des fouilles a duré du 1er mai au 15 novembre 1893, avec une interruption de

1. *Bulletin*, 1893, p. 631 ; *Athen. Mitth.*, 1894, p. 154.
2. *Bulletin*, 1893, p. 631.
3. *Athen.*, 1894, I, p. 389.
4. Cf. *Revue archéol.*, 1893, II, p. 252.
5. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1893, p. 343-396.
6. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1893, p. 569. La musique a paru séparément, avec traduction française et restitution. — Je signale à ce propos un article de M. Williams sur le fragment noté de l'*Oreste* d'Euripide, *Class. Rev.*, 1894, p. 313.
7. J'ai donné, avant la publication de l'hymne, un petit exposé de ce que l'on sait sur la musique grecque, *Chronique des arts*, 1893, p. 292.
8. *Amer. Journ.*, 1893, p. 235.

deux mois en août et septembre. M. Homolle a décrit avec détail les sculptures du Trésor des Athéniens et analysé les textes qu'on y a découverts [1]. Il me semble inutile de m'y arrêter avant la publication très prochaine des inscriptions elles-mêmes. L'Apollon archaïque exhumé dans les environs du Trésor est l'œuvre d'un certain ...μεδες d'Argos : c'est une œuvre capitale de l'ancienne sculpture péloponnésienne. L'autel des Chiotes signalé par Hérodote (II, 135) a été retrouvé en place ; le voisinage du Trésor des Cyrénéens (Paus., X, 13, 7) est indiqué par une curieuse colonne en tige de silphium, celui des trophées de Paul Émile par une dédicace en latin (Tite Live, XLV, 27). On a pu compléter le sphinx, dont M. Foucart a fait autrefois dessiner deux morceaux et dont la tête, plus grande que nature, avait été prise d'abord pour celle d'un Apollon. M. Homolle croit avoir retrouvé le rocher de la Sibylle et l'aire sacrée désignée sous le nom d'ἅλως [2].

— Voici les passages essentiels d'un rapport adressé au Ministre par M. Homolle, au mois de mai 1894 [3] :

Il y a trois semaines, on trouvait au pied du mur hellénique une tête de femme haute de 50 centimètres environ. C'était une œuvre archaïque, mais d'une grâce charmante, d'une fraîcheur de jeunesse que n'avaient pu flétrir le temps et les accidents. Coiffée en longs bandeaux crêpés et ondulés que surmontait et coupait une double ligne de frisons rajustés, elle portait un diadème paré d'ornements métalliques et par-dessus une sorte de tiare ou de polos reposant sur une élégante couronne de rais de cœur. En observant ce qui restait du polos, j'y découvris la trace de pieds ; j'en conclus qu'il était décoré d'une frise circulaire de personnages. Je me souvins alors d'une petite colonnette ainsi décorée, que nous avions dégagée l'année dernière des ruines d'une maison et qui a été autrefois dessinée tant bien que mal et reproduite par Mueller dans ses *Denkmæler*. Les dimensions me parurent concorder, et, faisant apporter la colonnette du Musée où elle était déposée, je la plaçai sur la tête ; elle s'y adaptait exactement. Dès lors, il était possible de donner un nom à la statue, de définir son rôle : c'était une cariatide.

Le jour même où cette hypothèse était émise, elle était confirmée par la découverte d'une seconde tête, de dimension égale, et coiffée, elle encore, de son polos intact. C'est bien une œuvre du même temps, avec quelque chose de plus sévère, de plus sec, de tendances un peu plus archaïques, mais manifestement contemporaine de la première et destinée au même rôle dans un même monument. Ce sont deux sœurs, de beautés un peu différentes, mais charmantes toutes deux et gardant, malgré la sévérité des traits, un air de famille.

Si on les compare aux statues de l'Acropole, on verra qu'elles comptent parmi les plus achevées, les plus sereines et les plus parfaites, souriantes avec je ne quoi de grave et de mélancolique.

Cette ressemblance nous a pu conduire à une autre découverte. Lorsque je me rendis à Delphes, en 1891, pour délimiter le périmètre des fouilles, j'avais vu dans un jardin, au lieu même où les deux têtes avaient été découvertes, un corps de femme de dimensions colossales et du type des figures de l'Acropole. Le style de la figure, la disposition de la chevelure répondaient si bien au style et aux détails d'ajustement de la première des deux têtes, que le rapprochement s'im-

1. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1893, p. 611 et suiv. Deux textes contiennent les comptes de l'administration sacrée en 353-343 (*ibid.*, p. 617).
2. *Ibid.*, p. 619.
3. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 11 mai 1894.

posait. Il a été justifié par les observations minutieuses auxquelles nous nous sommes livrés. Comme, d'autre part, j'avais déjà rapproché du torse un certain nombre de fragments recueillis antérieurement et dispersés dans le Musée, c'est une statue presque complète.

Voilà donc, à la fin du VI^e^ siècle, une cariatide exécutée par des artistes attiques, un premier essai, un prototype des *korai* de la tribune de l'Érechtheion.

Dans quel monument étaient-elles placées? Dans un édifice du VI^e^ siècle, et d'assez grandes dimensions. Serait-ce dans le temple d'Apollon? Nous ne répondrons pas, pour le moment, à la question, attendant des fouilles des données plus précises. Je ferai remarquer seulement que les sujets figurés sur le polos des deux figures : scène bachique, scène apollinienne, répondent aux deux aspects du culte de Delphes, aux deux compositions qui décoraient les frontons du temple.

De même qu'on avait, à Delphes, donné le modèle des cariatides de l'Érechtheion, on semble y avoir fait comme une première esquisse de la frise du Parthénon.

Il existe depuis longtemps au Musée un bas-relief archaïque qui, bien que publié déjà, ne me paraît pas avoir été apprécié à sa valeur : il représente un quadrige s'avançant à droite vers un autel.

Nous trouvâmes, il y a aujourd'hui quinze jours, un fragment de bas-relief de même style, de même grandeur, représentant une scène d'enlèvement : un homme qui emporte une femme dans ses bras, remonte sur son char pour l'entraîner au loin. La conclusion s'offrait aussitôt à l'esprit que les deux morceaux provenaient d'un même ensemble, appartenaient à une frise.

Elle fut justifiée le jour même par la découverte d'un autre fragment où est figuré un cavalier montant un cheval, en tenant un autre en main, que d'autres précédaient et suivaient ainsi que l'indiquent les amorces des plaques de droite et de gauche.

Cette frise, où était représenté un défilé de chars et de cavaliers, Pausanias n'en a pas parlé, non plus d'ailleurs que des sculptures du Trésor des Athéniens. Elle a 65 centimètres de haut environ ; elle pourrait convenir à ce temple, un peu moins grand que le Parthénon; or, c'était le temple d'Apollon Delphien. Si c'est bien ce temple, comme on l'a supposé, qui est représenté, avec une certaine liberté de fantaisie, sur un bas-relief néo-attique de Rome, la démonstration serait faite. Je ne donne encore toutefois l'hypothèse que pour une hypothèse; elle est du moins bien tentante et assez vraisemblable.

Depuis, les découvertes se sont renouvelées presque de jour en jour : je me borne aujourd'hui à vous adresser seulement encore une photographie, car nous nous sommes trouvés à court de plaques. On y voit un groupe de trois déesses assises, dont Athéna; elles conversent et semblent se montrer avec curiosité un spectacle auquel elles prennent un vif intérêt. C'est un morceau d'une exécution serrée, d'une conception gracieuse, et la naïveté du geste par lequel la dernière des trois déesses appelle l'attention de sa voisine en lui touchant le menton a quelque chose de tout à fait charmant. Peu de sculptures archaïques sont aussi aimables que celle-ci.

Si la frise provient du temple, elle pourrait être attribuée à l'école de Calamis ; ce sont là questions difficiles, qui demandent de longues études. Un fait acquis, ce me semble, c'est que la composition est celle même de la frise du Parthénon : défilé de chars, défilé de cavaliers, assemblée de dieux souriant à ces belles processions.

Ainsi, comme les cariatides, la frise du Parthénon aurait eu à Delphes son premier modèle. Ainsi, là même, nous trouverions un nouvel exemple de cette permanence des traditions et des types qui est un des caractères et une des forces de l'art grec.

— M. Belger a raconté une excursion à Delphes qu'il a faite, au mois de juin

1894, en compagnie de M. Furtwaengler[1]. Je dois à son article les informations suivantes. Devant le grand temple on a trouvé une tête colossale de cheval, appartenant peut-être au quadrige d'Hélios à l'angle d'un des frontons. La frise en marbre de Paros, qui a peut-être fait partie du trésor des Siphniens, est d'une finesse merveilleuse ; on y voit représentés une Gigantomachie, avec des traces nombreuses de coloration, une assemblée des dieux, un combat autour d'un héros tombé et une scène d'enlèvement. Un petit fronton archaïque, d'un seul morceau de marbre, porte une représentation de l'enlèvement du trépied. M. Belger exprime le regret que les fouilles ne soient pas surveillées par un architecte, mais je crois être certain que c'est à tort.

— Au mois de juillet, on a découvert à Delphes une tombe mycénienne, dans laquelle se trouvaient une quarantaine de vases et d'autres objets de la même époque[2]. Il est aussi question d'une colonne sculptée, analogue à celle d'Éphèse, dont les bas-reliefs représentent trois femmes courant, avec des draperies flottantes[3].

— Les peintures de Polygnote à Delphes ont encore été l'objet de plusieurs travaux en Allemagne[4] ; chez nous, il en a été question assez longuement dans l'ouvrage de M. E. Bertrand, *Étude sur la peinture et la critique d'art dans l'antiquité*[5], qui, bien que présenté sous une forme un peu oratoire, est loin d'être négligeable.

Corinthe. — Parmi les inscriptions de Corinthe qu'a publiées M. Skias[6], il y a quelques textes latins, un fragment d'épitaphe métrique et une prière pour Justinien, mentionnée par un chronographe byzantin (*Chron. Paschale*, éd. de Bonn, t. II, p. 254). M. Mylonas a fait connaître un beau miroir gravé de même provenance, orné d'une tête de profil qui est probablement celle d'Aphrodite[7]. A Lechaeum, on a déblayé des thermes romains avec une mosaïque où est figurée une tête de Méduse[8].

Sicyone. — La relation des fouilles faites par l'École américaine en 1891 au théâtre de Sicyone a été publiée par MM. Earle, Brownson et Young[9].

Mycènes et le mycénien[10]. — M. W. Reichel a fort bien mis en lumière, dans ses *Homerische Waffen*[11], l'accord de l'épopée avec la civilisation mycénienne. Son étude sur les grands boucliers l'a conduit à cette conclusion intéressante que les héros d'Homère, surchargés d'une lourde armure, étaient obligés de

1. *Phil. Woch.*, 1894, p. 860.
2. *Chronique des arts*, 1894, p. 195.
3. *Classical Review*, 1894, p. 327.
4. Schreiber, dans la *Festschrift für Overbeck*, p. 184 ; R. Schöne, *Jahrb. des Instit.*, 1893, p. 187.
5. Paris, Leroux, 1893.
6. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1893, p. 113.
7. *Ibid.*, p. 161, pl. 11. Le type ressemble à celui de l'Aphrodite de Praxitèle sur les monnaies de Cnide.
8. *Athen.*, 1894, I, p. 314.
9. *American Journal*, 1893, p. 388 sq., pl. XIII.
10. Voir aussi les rubriques *Crète* et *Égypte*.
11. W. Reichel, *Homerische Waffen*, Vienne, 1894.

se faire amener en char sur le lieu du combat. Quant aux cuirasses, il pense qu'il n'y en avait pas et que les passages où elles sont mentionnées doivent ou s'expliquer autrement, ou être considérés comme interpolés. J'ajoute qu'il a fourni de nouveaux arguments à la thèse qui admet l'existence réelle du bouclier d'Achille décrit par Homère ; le modèle existait si bien que le poète l'a parfois mal interprété. Je me suis occupé de la même question dans l'appendice d'un livre que j'ai publié avec M. Bertrand ; le but de mon travail est de montrer, d'accord avec M. Brunn, que les coupes dites phéniciennes et les situles dites celtiques ou illyriennes sont, à l'est et à l'ouest, des dégénérescences d'ouvrages mycéniens en métal [1].

— Un fragment de la collection Elgin (Perrot et Chipiez, t. VI, p. 55) représente, suivant M. Hauser, non pas un lion, mais un taureau la tête baissée, analogue à l'un de ceux de Vaphio. Cela est fâcheux, comme le remarque M. Hauser, pour ceux qui veulent à tout prix faire venir les vases de Vaphio de l'étranger. Pour ma part, j'ai dès le début protesté contre cette illusion (cf. *Gazette des Beaux-Arts*, 1890, II, p. 432), mais je suis toujours heureux de la voir battre en brèche par d'autres.

— M. Houssay a ingénieusement expliqué (*ap.* Perrot et Chipiez, t. VI, p. 924) les « êtres de la mer » représentés sur les vases mycéniens comme une sorte d'allégorie cosmogonique. M. Tümpel a rappelé que le polype était sacré à Trézène et que les habitants d'Halieis, colons de Tirynthe, paraissent avoir aussi attribué une signification religieuse à cet animal. Lerne faisait partie du domaine de Tirynthe et la fameuse hydre de Lerne n'est probablement qu'un polype, associée par un culte ionien local à Poseidon [2].

— Le livre de W. Max Müller sur l'Asie et l'Europe d'après les documents égyptiens rendra service aux hellénistes qui doivent aujourd'hui, bon gré mal gré, s'aventurer dans le monde oriental. L'auteur pense que les Kefta, porteurs de la civilisation mycénienne, sont des Ciliciens, et il l'affirme même très expressément [3] ; mais M. Maspero n'en croit rien. « Je maintiendrai, dit-il, le Kafto en Phénicie, ou plutôt j'y verrai et les Phéniciens et tous les peuples plus ou moins lointains chez lesquels ils allaient faire le commerce, que les Égyptiens connaissaient par eux et qu'ils proclamaient leurs vassaux, parce qu'eux-mêmes commandaient aux Phéniciens. Il me paraît d'ailleurs que la forme du nom trahit à l'origine un nom de race ou de peuples et non pas un nom de pays. Elle se lit en effet Kafti, ou plutôt Kafîti, et elle est l'ethnique de Kafît ; *Kafîti* est l'homme du pays de Kafît, le Képhène, et n'est probablement qu'un vieux nom conservé par tradition dès la XVIII[e] dynastie [4]. »

— M. Haynes a critiqué les conclusions chronologiques de M. Petrie fondées sur les fouilles de Katanah et de Kahun [5], ainsi que les idées exposées par cet

1. A. Bertrand et S. Reinach, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, Paris, Leroux, 1894.
2. *Festschrift für Overbeck*, p. 144.
3. Je les considère comme des Crétois (*Kaphtorim*) établis sur la côte syrienne ; cf. *Revue critique*, 1894, I, p. 305.
4. Maspero, *Revue critique*, 1894, I, p. 501.
5. *American Journal*, 1894, p. 26.

explorateur sur les rapports de l'âge du bronze européen avec la période mycénienne. Son article est entièrement négatif et je ne vois pas quelle est son opinion personnelle ; mais plusieurs de ses observations sont certainement fondées.

— Je dois protester contre une note de M. Frothingham [1], qui prétend reconnaître des influences égyptiennes dans les stèles anthropoïdes récemment découvertes près de Bologne [2]. Des sculptures de ce genre me paraissent au contraire démontrer que l'Égypte n'a pas exercé la moindre action sur le « mycénien » de l'Italie. Autant dire alors que nos menhirs de l'Aveyron sont sculptés à l'imitation de modèles orientaux !

— La nécropole sicule de Cozzo Pantano, près de Syracuse, qui a été explorée par M. Orsi, a fourni de nouveaux spécimens de vases mycéniens et des fibules des types les plus anciens que l'éditeur croit provenir de Grèce plutôt que de la région italique des terramares [3]. Je ne suis pas d'accord avec mon savant ami sur le rôle qu'il attribue au commerce phénicien comme propagateur de la civilisation mycénienne.

— M. Babelon appelle l'attention sur une thèse intéressante de M. Champault [4], qui peut se résumer ainsi : Les Éolo-Achéens (Mycéniens) ne sont pas des envahisseurs étrangers, mais une transformation de la race préexistante, transformation due à des conditions de lieu. Ancêtres des Palikares modernes, les Éolo-Achéens sont, comme eux, des montagnards sortis jadis des villes culturales sous-jacentes et redescendus ensuite sur ces mêmes villes en conquérants civilisateurs. Cette manière de voir mérite considération [5].

Tirynthe. — M. Hussey croit que la célèbre fresque de Tirynthe représente simplement un berger courant après un taureau et que le prototype doit en être cherché dans des peintures égyptiennes, dont l'une remonte à la IVe dynastie. L'auteur reconnaît cependant que l'art de la Grèce primitive a su traiter d'une manière originale les motifs orientaux ; c'est quelque chose, mais je ne crois pas que ce soit assez [6].

Argos. — L'*American Journal* a publié des photogravures d'après les sculptures déjà connues de l'Héraion [7]. Un plan, très joliment exécuté, donne une idée d'ensemble des fouilles [8]. M. Brownson a signalé un pilier octogonal, exhumé sous un gros tas de pierres, où il voudrait reconnaître non pas une colonne, mais un βρέτας, c'est-à-dire une statue de l'époque aniconique.

— Dans les couches inférieures de l'Héraion, les explorateurs américains ont découvert un très grand nombre de petits objets égyptiens importés, lion avec

1. *American Journal*, 1894, p. 133.
2. Cf. *L'Anthropologie*, 1894, p. x.
3. *Monumenti antichi*, t. II (1894), p. 1-35, pl. I et II.
4. Ph. Champault, *Les héros d'Homère*, dans la *Science sociale*, nov. 1891 à nov. 1893.
5. *Revue des Études grecques*, 1894, p. 98.
6. *American Journal*, 1893, p. 374.
7. *American Journal*, 1893, p. 199, pl. IX, X, XI.
8. *Ibid.*, pl. XII. Remarquer (p. 219) les fac-similés des lettres et des monogrammes gravés sur les pierres de fondation du temple.

inscriptions hiéroglyphiques, chats, Bès, scarabées aux noms de Thoutmès III et d'un Aménophis. Un des scarabées avait été planté sur une épingle pour être porté comme ornement[1]. Les fouilles ont aussi rendu à la lumière un grand édifice en marbre qu'on croit être le gymnase, et quelques nouveaux fragments des métopes. Une tombe de l'époque mycénienne, à un demi-mille au nord-ouest du temple, a donné 48 vases des types de Mycènes et d'Ialysos, trois figurines grossières et un petit trône ou siège en terre cuite peinte. Il n'y avait aucun objet de métal[2].

— M. J. M. Paton a pratiqué des sondages en Argolide, entre Schoenochori et Koutzopodi, dans un monticule entouré d'un mur. Les résultats ont été à peu près nuls[3].

Épidaure. — Parmi les inscriptions découvertes à Épidaure vers la fin de 1893, il y a des dédicaces à Isis, à Sérapis, à Zeus Tropaios, Zeus Teleios, Artémis éphésienne, Hygie, Machaon, Héraclès, Héphaestos, etc. Une inscription de la première moitié du IVe siècle porte le nom de Zeus Ammon, dont le culte a certainement été introduit en Grèce avant Alexandre; c'est la première fois que l'on en trouve la mention à Épidaure[4].

— M. W. Christ a publié la première partie d'une étude sur le théâtre de Polyclète[5]. — M. Cavvadias propose de considérer comme des copies de l'Esculape chryséléphantin de Thrasymède deux bas-reliefs découverts à Épidaure dont l'un a déjà été reproduit en grandes dimensions dans le recueil Brunn-Bruckmann (n° 3). La concordance des deux images justifie, en effet, l'hypothèse d'un modèle célèbre dont leurs auteurs se sont tous deux inspirés[6].

— Contrairement à M. Cavvadias, qui admet l'usage de trois ères dans les inscriptions d'Épidaure, M. Homolle a essayé d'établir que les textes datés se rapportent tous à l'ère d'Hadrien[7].

— L'Ἑστία a donné une gravure du pont mycénien entre Nauplie et Épidaure[8].

Olympie. — Strabon, citant Éphore, dit que la surveillance du sanctuaire de Zeus appartint d'abord aux Achéens, puis aux Étoliens. On a prétendu que ce renseignement était erroné et Kramer a même proposé de remplacer, dans le texte de Strabon, *Achéens* par *Épéens*. Or, voyez, dit M. E. Curtius[9], combien on a tort de suspecter la tradition! Les deux montagnes voisines de Pisa, l'Olympe et l'Ossa, portent des noms que les Achéens ont transférés de Thessalie au Péloponnèse. Le tumulus de Pélops s'élève sur les bords de l'Alphée; les femmes d'Élide pleurent annuellement la mort d'Achille; le culte de Zeus et d'Héra est achéen (Héraion de Mycènes et d'Olympie). L'autre dieu du pays,

1. *Phil. Woch.*, 1894, p. 699.
2. Robinson, *The Nation*, 31 mai 1894, p. 405. D'autres tombes mycéniennes ont été signalées dans les environs.
3. *American Journal*, 1893, p. 429.
4. Cavvadias, Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1894, p. 16.
5. *Sitzungsb.* de Munich, 1894.
6. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1894, p. 13, pl. I.
7. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1893, p. 622.
8. Ἑστία, 1894, p. 137.
9. *Archaeol. Anz.*, 1894, p. 40.

Kronos, n'est pas hellénique; c'est la divinité suprême d'un peuple qui a précédé les Hellènes. En Crète, le Kronos phénicien et le Zeus crétois étaient juxtaposés sur les flancs de l'Ida; ils y contractèrent une sorte d'alliance et Zeus devint un *Kronide*[1]. Les marins crétois propagèrent cette mythologie éclectique en Grèce; ils s'établirent dans la vallée de l'Alphée, où il y eut une grotte idéenne et un Kronion. C'est de Crète aussi qu'est venu le culte de Dionysos. Mais le culte par excellence d'Olympie, comme Olympie elle-même, sont des créations indépendantes du génie achéen.

— Suivant M. Wernicke, l'Héraion aurait été transformé en une sorte de musée de sculpture à l'occasion de la visite de Néron à Olympie. La conjecture est séduisante, mais exposée avec une prolixité singulière. Le même article contient des recherches sur la *périégèse des autels* dans Pausanias, avec un plan de l'Altis indiquant la marche de la procession[2]. M. Adler s'est occupé de l'autel de Zeus, le plus ancien monument d'Olympie, dont la restitution architecturale offre des difficultés[3].

Arcadie. — Ce n'est plus à l'époque de la ligue achéenne[4], mais à celle d'Hadrien que MM. Overbeck et Robert veulent rapporter les statues de Lycosura[5]. J'ai soutenu, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, la date traditionnelle (IVe siècle)[6], mais je suis bien loin de croire qu'elle soit établie. — M. Bérard a raconté d'une manière pittoresque la découverte, faite par lui en 1889, d'une statue archaïque de Déméter assise près de Tégée[7].

Mégalopolis. — MM. Benson et Bather ont publié deux articles, accompagnés d'un plan, sur le Thersileion attenant au théâtre, singulier édifice qui a été dégagé par les fouilles anglaises[8]. M. Benson a donné un certain nombre d'inscriptions sur tuiles, qui ont été recueillies au cours du déblaiement, et une dédicace Ποσειδᾶνι ἀσφαλείῳ, gravée sur le trident d'une statue de Poseidon. M. Loring a réimprimé la lettre, déjà publiée par lui dans l'*Athenaeum*, où il motive son passage *in extremis* du camp de Gardner à celui de Doerpfeld, dans la question de la scène du théâtre[9].

Sparte[10]. — Les premières fouilles de l'École américaine ayant fourni des éléments nouveaux à la topographie de Sparte, M. Crosby a traité la question dans son ensemble; son mémoire est accompagné de plusieurs croquis. Les fouilles de 1893 ont porté sur un édifice circulaire mentionné par Pausanias,

1. « Aus dem blutigen Gegensatze ist hier ein System geworden, in welchem das Barbarische und Unhellenische als das Vorhellenische angeschaut wurde » (p. 42). Il y aurait long à dire là-dessus.
2. *Jahrb. des Instit.*, 1894, p. 88.
3. *Archaeol. Anz.*, 1894, p. 85.
4. Cf. Collignon, *Bull. de la Soc. des Antiquaires*, 17 janv. 1894.
5. Robert, *Hermes*, 1894, p. 429.
6. *Gazette des Beaux-Arts*, 1894, I, p. 230.
7. *La Vie contemporaine*, 1er décembre 1893, p. 531.
8. *Journal of Hellenic Studies*, t. XIII, p. 319, pl. XXI.
9. *Ibid.*, p. 356.
10. *American Journal*, 1893, p. 335-373, p. 410.

qui en attribue la construction à Épiménide (vers 600 av. J.-C.). Les sculptures découvertes sont insignifiantes.

— M. Pernice a retrouvé un des ὅροι vus par Ross qui marquaient la limite entre la Laconie et le Messénie. Il croit avoir découvert la ville mycénienne de Pherae près de Janitsa, à deux heures de Calamata, où sont des ruines importantes d'époque mycénienne[1].

— MM. Bather et Yorke ont fait quelques fouilles sur l'emplacement de Bathos (Paus., VIII, 29). Ils ont découvert des terres cuites archaïques, un taureau de bronze avec l'épigraphe IEP et deux anneaux de bronze avec gravures de beau style. A Kyparissia, ils ont retrouvé la route qui conduisait à l'acropole de Basilis, avec les restes d'une base (?) du VI^e^ siècle décorée de méandres[2].

Acarnanie. — La ville de *Torybeia*, mentionnée dans une liste de théarodoques d'Épidaure (Cavvadias, n° 243), serait identique à la ville de *Tyrbeion* nommée dans un décret des amphictyons de Delphes; c'est à elle également qu'il faut peut-être attribuer les monnaies d'argent portant au revers un grand T qui ont été données à Thyrreion ou interprétées autrement[3].

— Parmi les inscriptions découvertes par M. Joubin à Stratos[4], il y a un décret archaïque sur bronze, qui donne l'alphabet acarnanien presque au complet et où l'on trouve mentionnées pour la première fois, parmi les honneurs accordés aux proxènes, la προνομία et la προπραξία. Notons encore un acte d'affranchissement d'un esclave sous forme de vente à une divinité, d'où il ressort que le temple de Stratos était consacré à Zeus.

Étolie. — Parmi les inscriptions étoliennes qu'a publiées M. Woodhouse[5], il y a des affranchissements d'esclaves (Asclépiéion de Naupacte), qui nous apprennent les noms de deux nouveaux stratèges et de quelques tribus étoliennes, une dédicace à Artémis par deux femmes θευκολησᾶσαι et une borne Ἀρτέμιτος Ἀγεμόνος, déjà publiée par Bazin qui l'avait prise pour une épitaphe[6].

Thessalie. — L'Ἐστία a annoncé la découverte, dans l'éparchie d'Halmyros, d'une tête en marbre de grandeur naturelle et d'un Apollon en bronze haut de 0^m^,80. Un tombeau, à l'endroit dit Τσουρνάτη βρύσις, a donné un poignard en bronze richement orné.

Salonique. — M. Omont a extrait des manuscrits de Germain, chancelier de consulat au XVIII^e^ siècle, les copies de diverses inscriptions encore inconnues de Salonique[7]. Aucune ne présente d'intérêt.

1. *Archaeol. Anz.*, 1893, p. 139.
2. *Journal of Hellenic Studies*, t. XIII, p. 227.
3. Haussoullier, *Revue de Philologie*, 1894, p. 155. Je ne sais qui M. H. peut viser dans les lignes qui terminent le premier alinéa de son article.
4. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1893, p. 445.
5. *Journal of Hellenic Studies*, t. XIII, p. 338.
6. L'erreur avait été rectifiée dès 1885 par Fick, *Dialekt. Inschr.*, II, 1, p. 27, n° 1428 *h*.
7. *Revue archéol.*, 1894, I, p. 196.

Drama. — Les *Nouvelles et Correspondances* du *Bulletin* (1893, p. 633) ont recueilli, d'après des copies d'indigènes, plusieurs inscriptions grecques et latines de la région de Drama qui auraient grand besoin d'être revues[1].

Serres. — M. Papageorg publie, dans la *Byzantinische Zeitschrift*, un long travail en grec sur Serres, ses environs et le monastère de Jean le Précurseur[2]. La planche II donne une vue intéressante de la tour byzantine sur l'acropole de Serres; il y a aussi quelques inscriptions, des notices de manuscrits, etc.[3]. Le même auteur a montré qu'une inscription en mosaïque de Sainte-Sophie (Salonique) fixe l'exécution de ce travail en l'an 495[4].

Édesse. — Les quelques inscriptions d'Édesse publiées par M. Mordtmann ne présentent guère d'intérêt; l'une d'elles est l'épitaphe d'un vétérinaire, ἱπποιατρός. D'Ekschisou provient une borne milliaire macédonienne avec l'inscription ἐγ Βοκερίας (ville inconnue) στάδιοι ἑκατόν[5].

Gallipoli. — La collection Briot, à Smyrne, possède une cuiller d'argent avec inscriptions, qui a déjà été signalée plus d'une fois, mais dont on ignorait le sort (Dumont, *Mélanges*, p. 436). Elle provient de la trouvaille connue faite à Gallipoli[6].

Constantinople. — De la colonne d'Arcadius, détruite en 1719, il ne reste qu'une base et des croquis plus ou moins défectueux, qui ne rendent pas inutile la description de Gyllius. M. Strzygowski a réuni tous les renseignements qui la concernent et a donné, d'après Du Cange, une vue de la colonne de Théodose, détruite vers l'an 1500. Un fragment que l'auteur a découvert dans le jardin de Tchinli-Kiosk paraît provenir de la colonne d'Arcadius[7].

— M. Strzygowski a publié à Vienne, avec M. Forchheimer, une monographie illustrée sur les réservoirs de Constantinople[8]. Un mémoire du même auteur sur des églises et des sculptures décoratives du temps de Basile Ier montre quelles étaient, à cette époque, la décadence et la grossièreté de l'art, destiné à s'élever si haut au siècle suivant[9].

— Tandis que M. Joubin achève le Catalogue des antiquités de Tchinli-Kiosk (2e fascicule, 1893), Ghalib Edhem a donné, en turc et en français, un catalogue des monnaies turcomanes de cette collection[10]. M. Joubin n'a pas tenu suffisamment compte des publications postérieures à mon catalogue de 1882 : c'est ainsi qu'à propos du n° 1, il ne renvoie pas à la *Gazette archéologique* (1883, p. 250), qu'il ne signale pas, pour le n° 8, l'héliogravure donnée dans la *Revue*

1. P. 633, *Drama*, ὅρος τῆς ὁδοῦ ; p. 634, *Alistrati*, le nom de Zeipas (cf. *Bull.*, t. VIII, p. 49).
2. *Byzantinische Zeitschrift*, 1894, p. 225.
3. On trouve une inscription latine importante à la p. 301.
4. *Byzantinische Zeitschrift*, 1894, p. 430.
5. *Athen. Mitth.*, 1893, p. 415.
6. *Bulletin*, 1893, p. 636.
7. *Jahrb. des Instit.*, 1893, p. 230.
8. Strzygowski, *Byzantinische Denkmaeler*, II (avec 40 planches). Cf. *Byzantinische Zeitschrift*, 1893, p. 647.
9. *Byzantinische Zeitschrift*, 1894, p. 1 sq.
10. Cf. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1894, p. 154.

archéologique (1888, pl. XV), qu'il ignore les deux gravures qu'on a publiées de l'Artémis de Mételin, etc. Cela est fait beaucoup trop vite. Comme, d'autre part, il a souvent transcrit sans contrôle les indications de mon catalogue[1], une table de concordance, à défaut de guillemets, n'aurait pas été superflue.

— On prétend que le vali de Bagdad ayant saisi, à différentes époques, un grand nombre de cylindres, de sceaux, de bagues, etc., s'était ainsi constitué une belle collection que le Musée de Tchinli-Kiosk vient de saisir à son tour. Je laisse la responsabilité de cette nouvelle à l'*Athenaeum*[2].

— Une note du même recueil[3] annonce que la Turquie sera bientôt fermée aux amateurs d'archéologie. Un bas-relief a été saisi à Koutaïeh chez un particulier et envoyé au Musée de Tchinli-Kiosk! Ce méchant musée s'est encore approprié des sarcophages découverts à Clazomène que l'on dit très beaux. Pour comble de malheur, la presse turque commence à s'intéresser aux antiquailles : elle a même mis en circulation la nouvelle que le tombeau d'Andromaque, orné d'inscriptions encore indéchiffrables, avait été découvert à Hissarlik. Ainsi les Occidentaux finiront par tout enseigner aux Turcs, même le *canard archéologique*.

Anapa. — M. Schwartz a réédité des sarcophages en bois d'Anapa ornés de bas-reliefs en terre cuite (Tritons et Néréides), qui avaient été publiés par le comte Bobrinsky dans le *Compte rendu de la Commission impériale* pour 1882-88. Son travail étant écrit en russe, il m'est malheureusement impossible de m'y arrêter[4].

Chersonnèse. — M. Skias insiste sur l'interprétation du mot σάστηρ dans l'inscription de Chersonnèse, qu'il veut expliquer par ἄρχων. J'avoue toujours ne pas bien saisir ce que signifierait cette phrase : Καὶ δαμιοργησῶ καὶ βουλευσῶ τὰ ἄριστα καὶ δικαιότατα πόλει καὶ πολίταις καὶ τὸν ΑΡΧΟΝΤΑ τῷ δάμῳ διαφυλαξῶ [5].

Iles. — M. Myers a donné un exposé de l'époque néolithique dans les îles de l'Archipel et les pays voisins; je ne vois pas qu'il y ait signalé des faits nouveaux[6].

Eubée. — L'École américaine a fouillé à Érétrie au mois de mai 1894 dans les environs du théâtre, où l'on croit avoir découvert un temple de Bacchus et des bases de statues représentant les vainqueurs aux concours scéniques. A une heure et demie vers l'est de la ville on a exploré un tumulus dont la partie centrale est formée par une tour haute de plus de 6 mètres ; il avait déjà été violé[7].

— Le lécythe blanc d'Érétrie qu'a publié M. Staïs est certainement un des

1. Par exemple pour le n° 70, à comparer à mon n° 27 (texte et note). Ce système expose à copier des erreurs : c'est ce qui est arrivé à M. Joubin pour son n° 108 (mon n° 270), qui ne provient pas de Thyatire, mais de Cotyaeum (cf. *Athen. Mitth.*, t. X, p. 12; Dethier et Mordtmann, *Epigraphik von Byzantion*, p. 90).
2. *Athen.*, 1893, II, p. 777.
3. *Athenaeum*, 1894, I, p. 622.
4. *Société archéologique de Moscou*, 1893.
5. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1894, p. 127.
6. *American Journal*, 1894, p. 110.
7. *Phil. Woch.*, 1894, p. 891.

plus jolis vases grecs que nous connaissions. Notons que l'auteur se rencontre avec M. Caix de Saint-Aymour[1] pour admettre une fabrique érétrienne distincte de celle d'Athènes[2]. M. Hartwig a publié une jolie tête en terre cuite d'Éthiopien, découverte à Érétrie, avec l'inscription ΛΕΑΓΡΟΣ ΚΑΛΟΣ[3].

— Un beau miroir d'Érétrie, publié par M. Mylonas[4], présente deux bas-reliefs d'excellent style : d'une part, Aphrodite donnant à boire à un cygne, de l'autre Aphrodite assise à droite sur un cheval qui paraît fendre les flots. M. Mylonas me paraît être dans l'erreur quand il reconnaît, dans cette dernière figure, Séléné.

— Parmi les inscriptions d'Érétrie qu'a publiées M. Stavropoulos, je note une dédicace à Athéna Alcymonée (Ἀλκυμονέης, *sic*) et l'épitaphe d'un Crétois d'Anopolis[5].

— On a communiqué à M. Legrand une inscription de Carystos, qui est une formule d'imprécation pour la protection d'une terre consacrée à une divinité ; les termes sont identiques à ceux de l'inscription d'Annia Regilla (*C. I. A.*, III, 1417)[6].

Égine. — Un trésor d'objets en or découverts à Égine a été acquis pour le British Museum et publié par M. A. Evans[7]. C'est du mycénien de décadence, avec des motifs égyptisants, mais présentant aussi des analogies intéressantes avec le *bolonais*, le *hallstattien* et le *kobanien*. L'ensemble ne paraît pas antérieur à l'an 800. Un fait très curieux, c'est que le poids des bracelets et anneaux du trésor indique l'existence d'un étalon pré-phidonien répondant à l'étalon euboïque-attique et probablement identique à l'étalon mycénien.

— M. Héréïotès a publié une brochure sur l'épigraphie de l'île comme *programme* du gymnase local, *more germanico*[8].

Thasos. — Les textes recueillis par M. Kern à Thasos sont peu importants ; quelques-uns avaient été donnés ici moins correctement d'après des copies de M. Christidis[9].

Samothrace. — Grâce au concours de M. Phardys, M. O. Kern a fait une assez belle récolte épigraphique dans l'île[10]. Il a publié un plan très précis de la

1. *Mém. de la Soc. des Antiquaires*, 1892, p. 54 (publié en 1893). Cet article contient la reproduction de quelques lécythes dont l'auteur n'indique pas le possesseur (p. 67, lécythe avec Λιχὰς καλός).
2. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1894, p. 65, pl. 2.
3. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1894, p. 121, pl. 6.
4. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1893, p. 213, pl. 15.
5. Ἀθηνᾶ, 1893, p. 345.
6. *Bulletin*, 1893, p. 630.
7. *Journal of Hellenic Studies*, t. XIII, p. 195.
8. Cf. *Athen. Mitth.*, 1893, p. 335.
9. *Athen. Mitth.*, 1893, p. 257.
10. *Athen. Mitth.*, 1893, p. 337. Le document capital est un décret du IVe siècle en l'honneur d'Hippomédon, gouverneur de Thrace institué par Ptolémée Evergète, qui avait envoyé une petite garnison pour protéger l'île contre les pirates et rendu divers services au culte ; cet Hippomédon est déjà connu par Teles (περὶ φυγῆς). M. Fraenkel (*Athen. Mitth.*, 1894, p. 133) a restitué une partie du texte. — P. 377, dédicace à Artémis Ἐπήκοος. — Signalons encore (p. 381) la découverte d'un lot de terres cuites qui paraissent avoir été offertes comme ex-voto à Arté-

terrasse sur laquelle reposait le piédestal en forme de trière de la Niké (p. 340), plan qui confirme les assertions de M. Coquart à l'encontre des doutes exprimés par M. Hauser. Le théâtre découvert en 1891 par M. Champoiseau a été presque aussitôt recouvert de terre et devrait être déblayé à nouveau.

— A la suite de l'article de M. Kern, M. Hiller a réuni les inscriptions de Rhodes et de Carpathos qui se rapportent aux divinités de Samothrace[1]. Quelques-unes sont inédites, notamment une dédicace de Rhodes (p. 389) Σαμοθραικιαστᾶν Σωτηριαστᾶν Ἀριστοβουλιαστᾶν Ἀπολλωνιαστᾶν Θεαιδητείων Ἀστυμηδείων[2] et une longue inscription de Tristomo à Karpathos, liste de prêtres des dieux de Samothrace (p. 391).

Lemnos. — M. Cousin écrit au *Bulletin* qu'il a déjà copié en 1884 l'inscription rééditée par M. de Ridder dans le *Bulletin* de 1893 (p. 127)[3] et il en donne un texte plus conforme à celui que nous avons publié ici même (*Revue*, 1885, II, p. 139), d'après une copie faite en 1880. J'ai bien envie d'écrire à mon tour à M. Homolle pour revendiquer la « priorité ! »

— M. Kleinschmidt a expliqué par le lithuanien les inscriptions étruscoïdes de Lemnos, qui sont, paraît-il, en pur aryen[4]. En revanche, M. Gaetano Polari, dans un opuscule imprimé à Lugano (*La nuova etruscologia*), affirme l'analogie de l'étrusque avec le basque. Enfin, dans la *Nuova antologia* (sept. 1893), l'anthropologiste Sergi déclare que l'étude des crânes étrusques lui a donné la conviction que les Étrusques étaient des Libyens, conclusion conforme à celle qu'avait annoncée depuis longtemps M. Brinton[5].

Lesbos. — Parmi les portraits gravés sur des monnaies lesbiennes, il y a ceux de Julia Procla et de Flavia Neikomachis, personnages que M. Wroth identifie à une πρύτανις et à sa mère mentionnées par une inscription de Cyriaque (*Ephem. epigr.*, II, p. 7)[6]. Dada, qui paraît sur une monnaie de la même série, est une femme des temps mythologiques nommée par Nicolas de Damas (*Fragm. Hist. graec.*, III, p. 370).

Samos. — Une trouvaille de monnaies en électrum, faite récemment à Samos, est entrée au Cabinet des médailles. M. Babelon croit qu'elles remontent au moins à 650 et constate qu'elles sont taillées suivant le système euboïque, qui serait, par suite, d'origine samienne[7]. Mais peut-être ce système était-il encore beaucoup plus ancien[8].

— Un pêcheur d'éponges a découvert près de Samos un vase en or haut de

mis ; la même trouvaille comprend de nombreuses petites figures en marbre d'un travail très sommaire.

1. *Athen. Mitth.*, 1893, p. 385.
2. Les Θεαιδήτειοι Ἀστυμηδείοι sont un thiase formé par Astymédès, les Σ. Σ. Ἀριστοβουλιασταί une société analogue fondée par Aristoboulos. Astymédès était fils de Théaidétos (*ibid.*, p. 420).
3. *Bulletin*, 1893, p. 630 (avec l'intitulé erroné *Thasos*).
4. *Zeitschrift des Insterburger Alterthumsvereins*, 1893, 3e fasc. (*non vidi*).
5. *Science*, 1893, p. 337.
6. *Classical Review*, 1894, p. 226.
7. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 8 juin 1894.
8. Cf. *supra*, p. 92.

0m,20 qui est entré au British Museum. Le vase n'est pas orné, mais porte au fond une notation pondérale [1].

— M. Stamatiadis a publié, à Samos, une monographie de l'île voisine d'Icarie[2].

Myconos. — M. Svoronos a consacré un long mémoire à l'histoire, à la géographie et à la numismatique de l'île de Myconos [3]. C'est sans doute de Délos que provient un torse archaïque conservé au Musée de Myconos dont M. G. Patroni a publié une photogravure [4]. L'auteur remarque justement que cette œuvre primitive rappelle les statues en tuf de Tégée et d'Eleutherna en Crète. Reviendra-t-on à l'école des Dédalides crétois ?

Paros et Antiparos. — J'ai signalé, dans un passage de Cyriaque, la mention d'un Thrasyxène de Paros, qui fut peut-être sculpteur [5]. M. Omont a imprimé la relation de la visite du marquis de Nointel à la grotte d'Antiparos (1673); cette publication est accompagnée de phototypies représentant l'entrée de la grotte et une vue intérieure [6].

Mélos. — Nous avons dit un mot (p. 65) de l'opinion de M. Furtwaengler sur la restitution de la Vénus de Milo. Suivant M. Kroker, qui a repris l'étude de la main gauche avec la pomme, la même main tenait l'extrémité d'un bouclier, lequel la dissimulait en partie [7]. M. Ravaisson a signalé, au Musée de Lille, deux bas-reliefs qui présentent des imitations libres du groupe de Mars et Vénus [8]. Le *Magazine of art* (nov. 1893, p. 16) a publié une restitution de la Vénus de Milo par le sculpteur John Bell : ce serait une figurine isolée, tenant une couronne dans chaque main « *with the character of a great goddess conferring honours* ».

Amorgos. — Le papas Prasinos a fait connaître diverses inscriptions inédites, entre autres une dédicace à Sérapis, Isis et Anubis [9].

Thera. — Une étude détaillée du *Testament d'Epictète*, avec traduction et commentaire, a été publiée par M. Ricci dans les *Monumenti antichi* de 1894 t. II) [10].

Cos. — M. Paton publie un décret de proxénie en l'honneur de l'Athénien Charias [11], le plus concis que l'île ait encore fourni. M. Richard Meister a traité, après beaucoup d'autres, la question des peintures d'Apelles dans l'Asclépiéion d'après le mime d'Hérondas [12].

1. *Athen.*, 1894, I, p. 844.
2. *Athen. Mitth.*, 1894, p. 152.
3. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1893, p. 455, pl. X, XI, XIV.
4. *Rendiconti dei Lincei*, 18 mars 1894.
5. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1893, p. 421.
6. *Bulletin de Géographie historique et descriptive*, 1892, p. 394-425 (publié en 1893). Encore un recueil dont on se passerait bien!
7. *Festschrift für Overbeck*, 1893, p. 43.
8. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 6 avril 1894.
9. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1893, p. 627.
10. *Monum. antichi*, t. II, p. 70-158.
11. *Classical Review*, 1894, p. 216.
12. *Festschrift für Overbeck*, 1893, p. 109.

Crète. — M. A. Evans a découvert en Crète des graffites sur vases et des inscriptions sur gemmes insulaires qui permettent, suivant lui, de restituer l'écriture des σήματα λυγρά de l'*Iliade*[1]. Cette écriture, apparentée aux hiéroglyphes hittites et au syllabaire chypriote, n'a rien de commun avec celles de l'Orient sémitique. Le même savant a signalé dans la partie orientale de l'île, à Goulas; les restes d'une ville mycénienne très considérable. M. Mariani en a trouvé une autre à Marathocephala près de Tylissos, peut-être l'ancienne Apollonia, où il a recueilli de nombreux tessons mycéniens[2].

— Les voyageurs modernes ont signalé à Gortyne un édifice dit *Basilique ou Prétoire*, dont M. Ricci a retrouvé un dessin dans un manuscrit du xvi[e] siècle conservé au Musée Correr[3]. On a déjà découvert sur ce point nombre de bases de statues et, comme le dit M. Ricci, on ne perdrait pas son temps à y faire des fouilles.

— Le Syllogue de Candie ayant ouvert une souscription pour la sauvegarde de la grande inscription de Gortyne, Hamdi-Bey a écrit à l'Académie des Inscriptions que le gouvernement turc se réservait d'y pourvoir. Cela est dans l'ordre[4]. A propos de la publication de M. Comparetti, M. Dareste a donné deux articles importants sur la loi de Gortyne[5], dont une édition nouvelle paraîtra prochainement dans le *Recueil des inscriptions juridiques*.

— M. Maass a repris l'étude de l'épigramme de Phaestos (*Museo Italiano*, III, p. 736), qui a déjà occupé M. Blass (*Jahrb.* de Fleckeisen, 1891, p. 1). Il y a reconnu une prédiction de Rhéa aux mères qui nourrissent leurs enfants. Une traduction intégrale de ce texte n'aurait pas été superflue[6]. — Commentant deux inscriptions crétoises publiées dans le *Museo Italiano*, M. Haussoullier a montré que τὰν ἀγέλαν τὰν τόκα ἐσδυομέναν signifie « les éphèbes sortants »[7].

— On annonce que M. Myers a récemment copié en Crète quelques incriptions sur lames d'or qui se rapportent aux doctrines orphiques et qui auraient été découvertes « dans un ancien sanctuaire ». Il doit plutôt s'agir de tombeaux[8]. Le même voyageur aurait dessiné un très grand nombre de vases mycéniens, récemment découverts dans une grotte près de Kamarais sur le mont Ida[9].

— Étudiant les symboles des monnaies crétoises[10], M. Svoronos est arrivé à la conclusion qu'ils ont une signification historique et mythologique; par exemple, lorsque la rose paraît sur quelques monnaies d'argent d'Elyros et de Prae-

1. *Athenaeum*, 1894, I, p. 812; cf. mon article dans *L'Anthropologie*, 1894, p. 407.
2. *Reale Accademia dei Lincei, Rendiconti*, 18 mars 1894; *Athen. Mitth.*, 1894, p. 153.
3. *Monumenti antichi*, t. II (1894), p. 317.
4. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1894, p. 19.
5. *Journal des Savants*, 1893, p. 639; 1894, p. 100.
6. *Athen. Mitth.*, 1893, p. 272.
7. *Revue de Philologie*, 1894, p. 167.
8. *Athen.*, 1893, II, p. 561. Des inscriptions orphiques de Kissamos et d'Éleuthernae ont été communiquées à l'Institut de Correspondance hellénique (*Bull.*, 1893, p. 629).
9. *Ibid.*, p. 856.
10. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1893, p. 149.

sos, cela signifie que ces villes ont été en relations étroites avec Rhodes; de même — et ceci est très curieux — les monnaies de Gortyne avec la tête de Rome au casque orné d'une tête d'éléphant se rapportent à la conquête de l'île par Cécilius Métellus (64 av. J.-C.), dont les monnaies présentent le symbole de l'éléphant.

Rhodes. — M. Hiller de Gaertringen a retrouvé la liste des prêtres d'Apollon Eretimios, inexactement publiée par Ross (*Inscr. ined.*, III, 277). Une ligne nouvelle donne un démotique inconnu, Ὑπερεγγεύς. La lecture Διπαναμιά Ἀλίεια est aujourd'hui certaine; il s'agit d'une fête revenant tous les quatre ans, au mois de Panamos II[1].

— A la suite de M. Holleaux, M. Hiller von Gaertringen a repris la chronologie des signatures de sculpteurs rhodiens: ses recherches l'ont conduit à dresser un tableau où sept artistes sont placés dans la seconde moitié du IIIe siècle, huit au IIe et douze dans la première moitié du Ier siècle[2].

Chypre. — M. D. Cobham a donné une troisième édition (1894) de sa *Bibliography of Cyprus*, qui comprend maintenant près de 500 nos[3].

— M. Merriam a rapproché de la statuette dite *Apollon de Naucratis*[3] une série de têtes chypriotes conservées au Musée de New-York[4]. M. E. Deschamps a découvert à Larnax Lapithou (Narnaka), dans le district de Kerynia, une longue inscription bilingue, relative à une offrande faite dans le temple de Melkart sous le règne de Ptolémée II[5]. Ce texte nous fournit l'indication d'une nouvelle ère locale, celle de Lapithos (307 av. J.-C.). On le trouvera transcrit en hébreu et traduit par M. Ph. Berger dans la *Revue critique* du 19 février 1894 (p. 154).

— On a fouillé à Amathus pour le British Museum pendant l'hiver 1893-94. M. O. Richter a été chargé par le Musée de Berlin d'une exploration à Idalion. Le major Tankerville-Chamberlayne a publié, sous le titre de *Lacrimae nicosienses*, un utile *Corpus* des inscriptions médiévales de l'île[6].

Asie Mineure. — Un appel a été adressé au public anglais en faveur de l'*Asia Minor exploration fund*. Il s'agit de permettre à MM. Ramsay et Hogarth de recommencer leurs explorations tant dans la vallée de l'Euphrate qu'en Phrygie; on parle aussi d'essayer des fouilles sur les emplacements de Lystra, de Derbe, d'Eyuk et de Tyane[7].

— Grâce à la fondation Liechtenstein, MM. Kubitschek et Reichel ont pu faire un voyage épigraphique très fructueux en Carie et en Phrygie. Les emplacements de trois villes, Orthosia, Neapolis et Xystis, ont été fixés pour la première fois et 350 inscriptions inédites sont venues grossir les *schedae* de Vienne. Je donne en note quelques indications à leur sujet[8].

1. *Hermes*, 1894, p. 16.
2. *Jahrb. des Instit.*, 1894, p. 23.
3. *Jahrb. des Instit.*, 1892, pl. VI.
4. *American Journal*, 1893, p. 184.
5. Berger, *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1893, p. 224, 379, 385.
6. *Athen.*, 1894, I, p. 749.
7. *The Nation*, 7 décembre 1893.
8. N° 1, tribu Ἀγριππῆς Ἀντιοχίς à Sultan-Hissar; n° 2, Mastaura, dédicace Διὶ

— M. Hogarth a raconté dans l'*Athenaeum* (1894, I, p. 780, et II, p. 73) son excursion dans la vallée de l'Euphrate. Il a visité Tarse, Adana, Aïntab, Mopsueste, Siudjirli, Khalfat, Samsat, Kiakhta, Malatia, Satala, Téphriké, etc. Outre des inscriptions latines, il a vu à Mélitène un grand bas-relief hittite représentant une chasse au lion, qui a été découvert à Arslan-Tépé. Il a aussi pu dresser le plan de Satala, d'où provient la fameuse tête de Vénus du British Museum et dont les ruines sont assez bien conservées. Une inscription latine prouve que le Kara-Budak s'appelait, comme la Severn britannique, *Sabrina*.

Cyzique. — Une dédicace faite à Poseidon par Bacchios, ingénieur chargé de travaux publics pour le compte de Cyzique, établit définitivement que l'*Arctonnèse*, c'est-à-dire le territoire de cette ville, était une presqu'île, transformée en île par un canal[1].

Troie. — M. Doerpfeld, assisté de MM. Brueckner, Weigel et Wilberg, a publié une relation des fouilles faites à Troie en 1893; il y a deux plans et 83 gravures dans le texte[2]. La découverte des restes très considérables de la Troie mycénienne achève de rendre insoutenable l'hypothèse de la « nécropole à étages » que M. Boetticher n'a pas cessé de défendre et qui, je le reconnais bien volontiers, me semblait à tort vraisemblable en 1889. *Dies diem docet.*

— De l'étude des fragments de céramique, M. Brückner a conclu à l'existence de trois variétés : 1° une variété troyenne (les cinq premières couches); 2° une variété monochrome développée, qui se trouve dans la sixième couche avec des vases mycéniens importés, dont elle paraît imiter la forme et la cuisson; 3° une variété monochrome à décors géométriques (le *lydien* de M. Schliemann), qui présente de l'analogie avec la poterie du Dipylon et peut être la céramique des premiers colons éoliens[3].

— M. Nicolaïdes est revenu à la charge en faveur de la vieille théorie qui place la Troie homérique non pas à Hissarlik, mais sur les hauteurs de Bou-

Σπαλώξω avec bipenne; n° 3, Aïdin, *accenso* rendu par ἀκκήσσω; n° 5, nouvelle plaque des lettres royales aux Nysæens (*C. I. G.*, 2943; *Bull.*, 1887, 347; 1890, 224); n° 6, Arslanly, à l'est de Nazli, Ὀρθωσιέων ὁ δῆμός; n°s 7-10, inscriptions de Tralles; p. 3, inscriptions d'Apamée; p. 4, ethnique Ὁμαδηνός; ὅροι Ῥοδυμέων et inscription héthéenne (?) à Denizli; inscriptions de Laodicée; p. 5, à Tcherkeskiöi, liste de communautés cariennes et lydiennes (copie différente par Buresch, *Athen. Mitth.*, 1894, p. 102); p. 6, découverte d'Orthosia à *Ortas*; p. 7, grande nécropole près de Gyroba; p. 7, à Ineboli, dédicace ὁ δῆμος ὁ Νεαπολειτῶν; p. 9, Παλαιάπολις à *Balemboli*; énorme récolte épigraphique à Aphrodisias; p. 12, sur la porte de l'est, Ἀφροδεισιέων martelé et remplacé par Σταυροπολιτῶν; p. 12, tombeau d'un prêtre à vie d'Héraklès Prokathégémon γυμνασιάρχου τοῦ 0σ' (?) ἔτους ἡμέρας καί νυκτὸς δρακτοῖς σαλευτοῖς (*guid?*); à Körtek, ὁ δῆμος ὁ Ξυστιανῶν; p. 13, dans l'Asclépiéon de Cibyra, εὐχαριστέω τῷ θεῷ ὅτι ἐσώθην καὶ τῇ τύχῃ τῆς πόλεως καὶ Διονυσίῳ Διονυσίου ἰατρῷ θεραπεύσαντί με; p. 14, ère de Cibyra fondée sur la date de la κτίσις; mausolée avec combats de gladiateurs.

1. *Revue des Études grecques*, 1894, p. 45-51; cf. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1893, p. 454.

2. *Troja*, 1893, Leipzig, Brokhaus, 1894 (cf. *Archaeol. Anz.*, 1894, p. 48). A noter, p. 75, des plaquettes en terre cuite provenant d'un héroon; p. 126, inscription de Ienikeui (loi portée par le peuple d'Ilion pour prévenir l'établissement d'une tyrannie ou d'une oligarchie, avec récompenses promises au tyrannicide, etc.); p. 136, inscription de Ieni-Hissar (contribution des villes de l'union ilienne aux fêtes d'Athéna); p. 138, bases de statues des enfants de Claude.

3. *Archaeol. Anz.*, 1894, p. 87.

narbachi. Il s'est aussi occupé du fragment de vase mycénien représentant la défense d'une ville, où il voit un travail grec conforme aux données du chant XXII de l'*Iliade* (à partir du v. 430). Ce qui est singulier c'est que, tout en combattant Schliemann, M. Nicolaïdes se mette d'accord avec lui pour considérer Homère comme un historien[1].

Mysie. — Parmi les 99 inscriptions mysiennes et bithyniennes qu'ont publiées MM. Lechat, Radet et Legrand[2], il y a une dédicace provenant de Panormos et ainsi conçue : Διὶ ὑψίστῳ καὶ ΤΩΧΩ Θαλλὸς Ἐπώνυμος τὸν τελαμῶνα ἀπέδωκα (p. 520). Les éditeurs disent que la lecture ΤΩΧΩ est très incertaine. Il ne se sont pas souvenus qu'une inscription identique, provenant de Cyzique, a été publiée par M. Murray (*Revue archéol.*, 1891, I, p. 10). L'original est aujourd'hui à Londres; c'est incontestablement le même monument. Signalons encore une dédicace à Apollon Crateanos, une inscription relative à une vente de sacerdoces (île de Marmara), une dédicace avec bas-relief Ἕρμου ἐλεοπώλου, une autre Μητρὶ Κοτυανῇ et une troisième du δῆμος Χαρμιδεανῶν, d'ailleurs inconnu. Il y a aussi quelques inscriptions latines, funéraires et milliaires.

Pergame. — M. Winter a insisté sur une statue acéphale de Minerve découverte dans la bibliothèque de Pergame, qu'il rapproche du prétendu groupe de Procné et Itys trouvé à Athènes (Le Bas, pl. 24). L'un et l'autre devraient être attribués à Alcamène, conclusion qui me paraît très séduisante[3].

Cymé. — M. Joubin a eu raison de changer Ῥώμῃ en Κύμῃ dans le texte de Strabon où il est question de *xoana* d'Athéna assise[4]. Il est possible que les Cybèles que j'ai découvertes à Cymé dérivent du même type, mais je nie que ce soient des Athénas.

Lydie.— M. Buresch a trouvé à Antioche sur le Ménandre une inscription qui renferme toute une liste de noms de cités asiatiques[5]. C'est à la fois un décret en l'honneur d'un défunt et un ψήφισμα παραμυθητικόν (décret de condoléances). Tralles y est appellé ὁ δῆμος ὁ Καισαρέων; l'expression ὁ δῆμος ὁ Νεοκαισαρέων désigne les habitants d'une Néokaisareia encore inconnue, dont on possède des monnaies et que M. Buresch propose d'assimiler à Philadelphie; les Μυσομακέδονες et les Κιλδιανοὶ (οἱ ἄνω) sont rapprochés comme sur la liste de Pline (V, 120); il est question du δῆμος Ἀνινησίων (Anineta), etc. Sur plusieurs points, M. Buresch s'est rencontré avec le récent ouvrage de M. Radet.

— M. Millet a décrit une curieuse amulette byzantine de la collection Fontrier, qui a été découverte à Koula; les légendes sont analogues à celles des phylactères étudiés par M. Schlumberger (*Revue des Etudes grecques*, t. V, p. 73)[6].

1. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1894, p. 69.
2. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1893, p. 520. Provenances : Panormos et les environs, l'île de Marmara, Artaki, Ismidt, Hersek, Cius, Paladari (dédicace à Artémis Leukophryne), Dascylium, Zeleia, Priape, Lampsaque (texte relatif à l'impôt dit ἐπικεφάλιον, mention de la tribu des Périclèides, mois nouveau Ἡραιών), Percote.
3. *Archaeol. Anz.*, 1894, p. 43.
4. *Revue archéol.*, 1893, II, p. 282.
5. *Athen. Mitth.*, 1894, p. 102. Le style de cet article est bien fatigant.
6. *Bulletin*, 1893, p. 638.

Magnésie. — Un exposé général des fouilles de Magnésie a été fait à la Société archéologique de Berlin par M. Kekulé[1]; M. Kern a ensuite parlé du temple de Zeus Sosipolis découvert sur l'agora et dont la nature a été déterminée par une inscription de 68 lignes. Nous aurons l'occasion d'y revenir quand les textes et les plans auront été publiés dans les *Mittheilungen* d'Athènes. MM. Hiller von Gaertringen, Kern et Doerpfeld ont relaté les fouilles au théâtre et M. Kern a commenté les textes relatifs aux jeux scéniques qui ont été découverts à l'agora[2]. Une inscription célèbre Apollophane, qui avança sans intérêts l'argent nécessaire à la construction du théâtre (commencement du IIe siècle av. J.-C.); une autre est la base de la statue du citharode Anaxénor, inscription que lisait déjà Strabon (XIV, 1, 41) et qui a donné naissance à la légende d'un peintre de ce nom (cf. *Revue des Études grecques*, 1889, p. 101). M. Kern a cru reconnaître une œuvre analogue au Satyre ἐπὶ τριπόδων de Praxitèle dans un haut-relief représentant un Hermès qui orne la base d'un trépied; l'épigramme nomme le sculpteur Antilochos; le personnage représenté est l'Hermès Tychon de Chalcis (près de Téos). L'histoire architecturale du théâtre, reconstituée par M. Doerpfeld (pl. I-III), s'étend du IVe siècle avant J.-C. jusqu'en l'an 263 de notre ère; les dernières monnaies qu'on y a trouvées sont de Gallien[3].

Tralles. — MM. Humann et Doerpfeld ont rendu compte des fouilles faites à Tralles en 1888 aux frais de l'*Orient-Comité* de Berlin[4]. Cette relation est accompagnée d'un plan de la ville et du théâtre, où l'on a découvert des fragments de bas-reliefs bachiques qui ornaient la scène. Le torse du Bacchus[5] de Constantinople, que l'on chercha vainement sous terre, fut acheté à des ouvriers qui le tenaient caché depuis 1887 et échangé avec le Musée ottoman contre la stèle d'Assarhadon de Sindjirli. Tel fut le seul résultat de cette campagne.

— La réédition, par M. Joubin, de l'éphèbe de Tralles, cette fois augmenté du torse dont il vient d'être question, ne rend toujours pas justice à cette belle sculpture, parce que le cliché fait à Constantinople n'était pas bon[6]. M. Joubin a vu que la statue décorait un monument et il a émis l'idée qu'elle représentait Apollon plutôt que Dionysos.

1. *Archaeol. Anz.*, 1894, p. 76.
2. *Athen. Mitth.*, 1894, p. 1-93; cf. *Archaeol. Anz.*, 1894, p. 39.
3. Dédicace à Tib. Claude Myrismus τραγικῆς ἐνρύθμου κεινήσεως ὑποκριτήν (p. 22); autre à Tib. Cl. Polydeukès Markellos, κτίστην καὶ ἀπὸ Μουσείου (p. 24); liste de vainqueurs aux concours, ζωγραφίᾳ, ἀριθμητικῇ, etc. (p. 34); dédicace de Σατυρίσκοι, à rapprocher de *Bull. de Corresp. hellén.*, 1889, p. 371 (p. 36); signature d'Apollonios fils de Tauriscos de Tralles (p. 37)*; dédicace d'un μάγειρος (p. 42); dédicace d'un tholos à Athéna Poliouchos (p. 47); marques de tâcherons (p. 49); signatures de Δημήτριος Δημητρίου et d'un artiste nommé Myron (p. 53); inscriptions relatives aux représentations théâtrales, avec mention de poètes tragiques et comiques, de titres de pièces inconnues (p. 96); il est aussi question de poètes satyriques, dont trois sont identiques à des poètes tragiques, ce qui prouve la persistance des Σάτυροι à l'époque romaine et leur connexion durable avec la tragédie.
4. *Athen. Mitth.*, 1893, p. 395, pl. XII, XIII.
5. Cf. *Revue archéol.*, 1888, I, p. 289.
6. *Revue archéol.*, 1894, I, p. 184, pl. IV.

* A propos du *Taureau Farnèse*, œuvre d'artistes de cette famille, je signalerai un nouveau monument représentant le châtiment de Dircé, *Röm. Mitth.*, 1893, p. 246.

Carie. — On lira avec intérêt les remarques de M. Th. Schreiber sur l'ancien régime fédératif des κῶμαι en Carie, sur les δῆμοι réunis en κοινά qui formaient, à leur tour, le χρυσαορικὸν σύστημα, enfin sur les grandes divinités indigènes, Osogos, Lambraynda, qui furent assimilées par les Grecs à Zeus. Tous les cultes de Zeus en Carie sont caractérisés par des épithètes qui dérivent de noms de villes ou de tribus; il y a donc eu une fédération religieuse qui a préparé la fédération politique. Une monnaie de Céramos, frappée sous les Antonins, nous montre le Zeus carien vêtu d'une tunique collante, portant une lance et un maillet, debout devant une image du Zeus hellénique : il m'est impossible, devant un pareil tableau, de ne pas songer à notre *dieu au maillet*, le Dispater gaulois de César, comme M. Schreiber a eu raison de se souvenir du Jupiter Dolichenus[1].

Milet. — M. Kern a publié huit inscriptions de Milet, dont la plus importante est une stèle Διὸς ὑψίστου[2]. A Ak-Kieui, au sud de Milet, M. O. Kern a copié une inscription bilingue de Justinien qui a été publiée par M. Gelzer[3]. Le même article donne une inscription byzantine de Thasos, qui fait connaître un évêque Alexandros (VIII[e] siècle).

Halicarnasse. — En transformant en prison le château Saint-Pierre, on a dégagé un bloc portant un décret en l'honneur d'un Diodote qui avait contribué libéralement à plusieurs constructions. Ce décret est daté par la mention d'un ἱεροποιός. Sur la tranche de la pierre on lit une de ces inscriptions Νίκη τοῦ δεῖνος dont le sens paraît encore contesté[4].

Phrygie. — Les inscriptions phrygiennes publiées par MM. Legrand et Chamonard comprennent, outre celles qu'ils ont recueillies eux-mêmes, beaucoup de textes que M. Ramsay a mis à leur disposition[5]. MM. Doublet et Bérard ont fait connaître dix-neuf textes de Dinair (Apamée)[6], dont le plus important montre un

1. Schreiber, *Bemerkungen zur Gauverfassung Kariens*, dans *Festchrift zum Historikertage*, Leipzig, 1894.
2. *Athen. Mitth.*, 1893, p. 267.
3. *Byzantinische Zeitschrift*, 1894, p. 21.
4. Paton, *Classical Review*, 1894, p. 217. L'inscription d'Halicarnasse (*Bull.*, 1880, p. 295) a été l'objet d'une étude de M. Keil (*Hermes*, 1894, p. 249).
5. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1893, p. 241. Provenances : Euménia (tribu Ἀργιάς); Apamée; deux tablettes imprécatoires en plomb trouvées près de Kaklik dans un vase funéraire; Metropolitanus Campus; Apollonia Pisidiae (épitaphe en vers d'une nommée Debbora d'Antioche); Tymandos; Asmonia; Temenothyrae; Sébaste; Soussouz; Stectorion (Mentesh); Kelendres (serait Otrous); environs de Synnada (Κλ. Λωρεντία, ἀρχιέρεια τῆς Ἀσίας); Aghzi-Kara (épitaphe de l'architecte Αὐξίντιος, où il faut lire ὑπὲρ μνήμης dans la transcription). Il y a quelques inscriptions chrétiennes intéressantes. A la p. 286, les auteurs ont réédité l'inscription métrique donnée par M. Ramsay dans ces *Chroniques* (1888, II, p. 220), en indiquant qu'elle a été « publiée par M. Ramsay dans une note de sa Géographie ». Il m'est fort égal que l'on cite ou non les *Chroniques*, mais je trouve étrange qu'un recueil français les ignore.
6. *Ibid.*, 1893, p. 301. A signaler : un ἄρχων τῶν γερόντων (p. 302); deux ἀργυροταμίαι (p. 303, 313); honneurs rendus à la femme du proconsul Pompeius Falcon (p. 305), mentionnant Milet comme une des villes où se réunissait le κοινὸν τῆς Ἀσίας; dédicaces déjà connues en l'honneur de Tiberius Claudius Mithridatès (p. 309), avec l'explication de la formule δι' ἀγοραίας (pendant les assises); assemblée générale des Romains et des Apaméens, qualifiée de Πάνδημος ἐκκλησία

Claudius Mithridatès représentant Apamée dans le κοινὸν τῆς Ἀσιάς et prenant au nom de sa ville un engagement, que le sénat et le peuple ratifient au retour de leur député.

— M. Ficker a soutenu à l'Académie de Berlin une thèse bien paradoxale[1] : l'inscription d'Abercius ne serait pas chrétienne, mais païenne, et explicable seulement par le culte de Cybèle. C'est comme prêtre d'Attis qu'Abercius se dit μαθητὴς ποιμένος ἁγνοῦ ; s'il est allé à Rome, c'est que Cybèle y avait été transportée depuis la seconde guerre punique. C'est à sa statue, et non à l'Église romaine, que se rapportent les mots βασίλισσα χρυσόστολος ; le poisson, ἰχθὺς πανμεγέθης καθαρός, n'est pas Jésus-Christ, mais Attis. Ainsi la *Vie d'Abercius* dans Métaphraste n'est que le commentaire d'une inscription mal comprise. Étrange !

Dorylée. — Les stèles funéraires publiées par M. Joubin[2] présentent un certain intérêt à cause des objets familiers, clefs, miroirs, peignes, etc. qui y sont représentés en relief. Des monuments analogues se sont rencontrés dans l'Afrique romaine[3].

Lycie. — Revenant sur la frise de Trysa, M. Noack met en doute que les sculptures du mur occidental se rapportent, comme l'a pensé M. Benndorf, à l'Éthiopide et à l'Iliupersis ; ce sont plutôt des imitations libres des peintures de la Stoa Poecile, représentant la bataille de Marathon, la prise de Troie et une bataille d'Amazones, mais détournées de leur signification primitive pour s'adapter à une tradition inconnue de l'histoire lycienne. Ce seraient des tableaux historiques « mythologisés ». M. Noack ne m'a nullement convaincu[4].

— M. Diamantaras a décrit quelques monnaies lyciennes appartenant à sa collection[5].

Pisidie. — Le compte rendu que M. Radet a donné du deuxième volume de MM. Lanckoronski, Niemann et Petersen contient des observations très originales et ne mériterait que des éloges s'il était écrit de meilleure humeur[6]. Au cours d'une discussion brillante, dont le point de départ est l'identification, par MM. Fougères et Bérard, d'Ariassos avec la ville antique appelée jusque-là Cretopolis, M. Radet identifie Sinda (*Ghieul-Hissar*), Philéta (*Ghilevghi*), Cormasa (*Kemer-Aghzi*), Sindaunda (*Zivind*), Colbasa (*Kestel*), Crétopolis (= Cremna = *Ghirmé*), Saporda (*Isbarta*), Pednélissos (*Tchaudir*), Panémoteichos (*Padem-Agatch*)[7], Etenna (*Syrt*), Baris (*Bouldour*). Le récit de Polybe sur la campagne de Garsyéris (V, 72-76) devient ainsi très clair. Mais je dois faire des réserves au sujet des étymologies de M. Radet. Il dit, par exemple, que le radical sans-

(p. 315) ; célébration de l'anniversaire d'un empereur (p. 316) ; épitaphe latine avec clause pénale, publiée sans commentaire (p. 321).

1. *Phil. Woch.*, 1894, p. 733 ; cf. Robert, *Hermes*, 1894, p. 421.
2. *Revue archéol.*, 1894, I, p. 181, pl. V et VI.
3. Delamare, *Archéol. de l'Algérie*, pl. 77.
4. *Athen Mitth.*, 1893, p. 305.
5. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1893, p. 557.
6. *Revue archéol.*, 1893, II, p. 185-228.
7. M. Ramsay est arrivé indépendamment à la même opinion, *Revue des Études grecques*, 1893, p. 254.

crit *sindh*, compris dans *Isinda*, oblige à fixer cette ville « dans une importante position fluviale » (p. 196). Mais pourquoi *Isinda* serait-il un nom aryen? De même (p. 209), je trouve que Σέλυμοι se rapporte à σέλας, *éclat*, et, chose horrible (p. 210), que Πισίδης signifie *tritor saltuum, montagnard*, parce que scr. *pish* = broyer et ιδης = ἴδη = vallon boisé dans une montagne. Cela n'empêche pas que M. Radet, s'il le veut bien, nous donnera un jour le gros livre tant attendu sur la géographie antique de l'Asie Mineure; personne, mieux que lui, n'est capable de l'écrire et d'en faire quelque chose de vivant.

— M. Cousin a découvert près d'Istanos et M. Diehl a publié un très intéressant rescrit bilingue de Justin et de Justinien (1er juin 527), destiné à protéger le clergé de l'oratoire de Saint-Jean en Pamphylie contre les vexations des officiers impériaux et les usurpations commises aux dépens de son domaine. Ce texte, très bien commenté, jette une vive lumière sur le triste état des provinces asiatiques au VIe siècle[1]. La réforme de 535, qui réunit l'autorité civile et militaire entre les mains de comtes ou de préteurs, est sortie des doléances dont le rescrit de 527 nous apporte l'écho.

Cappadoce. — Revenant sur les noms de nombre cappadociens[2], M. Halévy remarque que, d'après M. Carolidès, *tat* doit signifier « deux »; or, un talmudiste dit précisément que *tat* = « deux » dans la langue du *Katpî*[3].

Galatie. — Il a eu dispute — courtoise, d'ailleurs — entre MM. Chase et Ramsay à propos de la *Galatie* des *Actes des Apôtres*[4]. Il s'agit de savoir si c'est la *Galatia, provincia romana* ou la Phrygie galatique, une Galatie suivant le langage populaire (Ramsay). La discussion roule surtout sur l'interprétation des mots : διῆλθον δὲ τὴν Φρυγίαν καὶ Γαλατικὴν χώραν, que M. Ramsay interprète par « la région phrygio-galatique ». Chemin faisant, M. Ramsay a exprimé l'opinion que les *Actes* ont été écrits par un Macédonien dans la première moitié du Ier siècle et portent partout la marque du récit d'un témoin bien informé.

Syrie et Palestine. — L'encyclique *Providentissimus Deus*, relative à l'étude des livres saints[5], ne doit être mentionnée ici qu'au point de vue de l'influence qu'elle peut exercer sur les recherches archéologiques et exégétiques. Elle répond indirectement à un article très remarqué que Mgr d'Hulst avait donné au *Correspondant*, mais de telle sorte que cette tentative d'exégèse libérale ne puisse être renouvelée dans l'Église d'ici longtemps[6].

1. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1893, p. 501.
2. Cf. *Revue archéol.*, 1893, I, p. 90.
3. *Revue sémitique*, 1894, p. 172.
4. Cf. *The Expositor*, 1893, p. 401 (Chase); Ramsay, *The Church*, p. 111.
5. On en trouvera une traduction française dans la *Revue biblique*, 1894, p. 1 et suiv.
6. L'article du *Correspondant*, intitulé *La question biblique*, a été vivement pris à partie par le P. Corluy, S. J., le P. Brucker, S. J., et d'autres théologiens de la même école (voir *La Science catholique*, fév. et mars 1893; *Etudes religieuses*, mars-mai 1893). En voici quelques extraits; j'avertis que plusieurs phrases qu'on va lire étaient placées par Mgr d'Hulst dans la bouche d'un interlocuteur :

— La *Nouvelle Revue* du 1er avril 1894 a publié un article sur l'*Évangile selon saint Pierre*, en annonçant comme une révélation ce texte déjà vingt fois traduit et commenté[1]! On n'attend pas de moi que j'insiste ici sur la prétendue *Vie de Jésus* que M. Notovitch aurait recueillie au Thibet et dont la traduction française a eu une demi-douzaine d'éditions. Tant qu'on ne nous aura pas présenté une photographie du manuscrit, on sera tenu de considérer cette « découverte » comme une simple mystification.

— Dans le récent ouvrage de M. Sayce, *The higher criticism and the monuments*, dont l'esprit anti-grafien a donné lieu à de nombreuses polémiques[2], on trouve des chapitres très intéressants sur l'ethnographie palestinienne[3], les rapports de la Palestine avec l'Égypte, les fouilles de Lachish, etc. Une relation de cette dernière exploration a été publiée par M. Bliss sous le titre *A mound of many cities*, qui est parfaitement justifié[4]. Il faut convenir cependant qu'à l'exception de la tablette de Zimrida, les découvertes qu'on y a faites sont bien minces.

— L'ethnographie de la Palestine a également occupé M. de Luschan[5]. Des huit peuples que l'on considère ordinairement comme sémitiques, les Bédouins seuls présentent un *facies* homogène, analogue à celui que leur prêtent les monuments égyptiens. Ils ont des têtes longues et étroites, une complexion brune, le nez court, petit et droit, c'est-à-dire tout le contraire de ce qu'on appelle « un nez juif ». Parmi les juifs modernes, près de 50 pour 100 sont brachycéphales, 11 pour 100 sont blonds et 5 pour 100 au plus ont le type sémi-

P. 208 : « Le procédé de l'apologétique doit se rajeunir et s'adapter aux conditions renouvelées du litige... L'Ancien Testament ne peut plus figurer au premier plan. Les conceptions nouvelles introduites dans l'histoire de l'ancien Orient ne permettent plus à la révélation mosaïque de se défendre elle-même et toute seule. Contre l'économie traditionnelle de cette révélation, des objections ont surgi dont aucune n'est décisive, mais dont l'ensemble impressionne vivement les esprits. » — P. 209 : « Dieu est l'auteur responsable, mais on peut se demander s'il est responsable de tout. » — P. 227 : « Il n'y a pas de révélation scientifique dans la Bible. Car, s'il y en avait quelque part, ce serait assurément dans le récit de la Création ». — P. 233 : « Il y a de sérieuses difficultés à maintenir l'inerrance absolue comme un effet nécessaire de l'inspiration. » — P. 238 : « Ce que nous proposons, ce n'est pas un système de retraite par échelons, bon tout au plus à multiplier nos défaites : c'est le choix d'une position solide qu'il ne sera jamais nécessaire de rendre et d'où nous pourrons porter nos discussions sur le pays ennemi. » Quelques pages plus haut, l'éminent auteur avait précisé le caractère de son travail (p. 235) : « On nous demande où nous nous arrêterons? La réponse est aisée. Nous nous arrêterons là où l'autorité de l'Eglise tracera la limite. » Elle l'a tracée au point de départ.

1. Les *Débats* s'y sont laissé prendre : « Une traduction française *va en être bientôt publiée*. Mais dès aujourd'hui la *Nouvelle Revue* résume, etc. » (*Débats* du matin, 2 avril 1894). La découverte du manuscrit remontant à 1886, il est amusant de lire ceci : « *Il y a quelques mois*, M. Grébaut, le célèbre égyptologue français, découvrait une momie près de laquelle était un manuscrit grec » (*Nouv. Revue*, 1894, p. 630).

2. Voir *Acad.*, 1893, II, p. 343, 367, 393, 443 (à propos du mot *shel* dans le *Cantique des Cantiques* et sur un poids acquis à Samarie par M. Chaplin); cf. *ibid.*, p. 465, 570, 590, etc. Il y a un long compte rendu de ce livre par T. Tyler dans l'*Academy*, 1894, I, p. 280. Voir aussi le *Nineteenth Century* d'avril (Cheyne).

3. Cf. mon article dans *L'Anthropologie*, 1894, p. 477.

4. Cf. *Athen.*, 1894, I, p. 809.

5. Dans une revue américaine aujourd'hui disparue (*Science*, 1894, p. 21).

tique vrai des Bédouins. Dans la Syrie du nord, pays des anciens Araméens, la brachycéphalie est la règle; elle s'étend du reste à toutes les populations de l'Asie occidentale et paraît surtout frappante chez les Arméniens, dont le type est identique à celui qu'on est habitué à qualifier de *juif*. M. de Luschan constate que la Syrie et l'Asie Mineure ont été peuplées autrefois par une race homogène et très brachycéphale, dont les Arméniens sont les représentants les plus purs et qui est identique à celle des Hêthéens de l'histoire. Dans les sculptures héthéennes découvertes à Sindjirli, le type arménien des hommes est caractérisé. Or, deux inscriptions émanées de rois hittites, qui ont été recueillies au même endroit, sont gravées en lettres sémitiques et conçues dans une langue qui peut être appelée *proto-araméenne*. Donc, dès le IXe siècle, l'influence sémitique était puissante dans la Syrie du nord, dont les populations, physiquement apparentées aux Arméniens, ont été seulement sémitisées vers l'an 1000. Le même phénomène s'est passé de nos jours en Asie Mineure, où la langue des conquérants turcs a été presque partout acceptée par les descendants des anciens habitants du pays. Quant à l'élément blond chez les juifs modernes, il ne s'explique pas par un croisement avec les races germaniques, mais par la persistance d'un élément amorite. Les Amorites, les « grands fils d'Enak » suivant la Bible, étaient des hommes de taille élevée, blonds et aux yeux bleus; ils sont apparentés aux Tamahu ou Berbers qui ont laissé des monuments mégalithiques sur la côte septentrionale de l'Afrique et que M. de Luschan, comme M. Sayce, qualifie d'aryens. « Ainsi les juifs modernes sont les descendants de trois races, les Hittites, les Amorites aryens et les Sémites nomades, lesquels n'ont pénétré en Syrie que vers l'époque d'Abraham. » Il me semble que M. de Luschan a tort de faire abstraction de l'élément grec, assimilé par le prosélytisme dans les deux siècles qui ont précédé l'ère chrétienne. C'est là un facteur sur lequel Renan avait très justement insisté.

— M. Clermont-Ganneau a chaudement recommandé la carte en relief de la Palestine, exécutée pour le *Palestine exploration fund* par M. G. Amstrong[1]. Je ne sais s'il en existe encore d'exemplaire dans un de nos dépôts publics.

— Une conférence de M. Boutroue, faite à la Société de géographie de Paris, doit être signalée comme un utile exemple de ces voyages en fauteuil que la lanterne magique permet de faire entreprendre à un nombreux auditoire[2].

Sidon. — Le long travail de M. Winter sur les sarcophages de Sidon est dirigé en grande partie contre celui de M. Studniczka[3]. Ce dernier doit prochainement y répondre et l'on trouvera un résumé de toutes ces discussions dans la dernière livraison des *Sarcophages*. Je me dispense donc d'y insister ici. M. Winter incline à croire que le sarcophage dit d'Alexandre était destiné à Parménion, mais il ne s'exprime qu'avec beaucoup de réserve à cet égard.

— M. Clermont-Ganneau a décrit différents objets de la collection Durighello qui ont été offerts par ce dernier au Musée du Louvre. Dans le nombre est un

1. *Revue critique*, 1894, I, p. 81.
2. *Revue de géographie*, avril et mai 1894, et à part (chez Leroux).
3. *Archaeol. Anz.*, 1894, p. 1.

fragment de couvercle de sarcophage égyptisant, qui appartient peut-être au tombeau d'Eschemounazar Ier. M. Cl.-Ganneau pense que Philoclès, commandant de la flotte sidonienne, avait suivi, en matière de sépulture, les errements de ses prédécesseurs immédiats sur le trône de Sidon et que les sarcophages de Constantinople ont été enlevés par lui sur quelque point à déterminer de la côte asiatique[1].

Damas. — L'incendie de Damas, au mois d'octobre 1893, a détruit le seul exemplaire subsistant des quatre copies du Coran faites en 650 par ordre du calife Othman. Il était conservé non dans la bibliothèque, qui a été sauvée, mais dans un coin de la grande mosquée, que le feu a consumée presque entièrement[2].

Jaffa. — La collection Oustinow à Jaffa possède, entre autres curiosités, une douzaine de *souris* estampées dans un métal blanchâtre (qui n'est pas de l'argent); ces objets ont été recueillis dans le pays des Philistins et rappellent le texte de *Samuel* (I, VI, 4, 11) sur les souris d'or offertes par les Philistins comme ex-voto[3]. Un jardin à l'est de la ville contient une nécropole où M. Schick a découvert plusieurs épitaphes grecques[4].

Jérusalem. — En déblayant une citerne sur le flanc du mont Sion, on a trouvé deux débris romains, une tête d'Hélios (en pierre) et un cippe votif anépigraphe. M. Germer-Durand, qui les a publiés[5], a donné à la même occasion une inscription grecque en distiques qui est une invocation au dieu du jour, ταυρῶπι, φαεσφόρε, κυανόπεπλε. Sur les murs mêmes de la ville, on a reconnu l'existence d'une inscription grecque qui paraît mentionner le consul Equitius[6].

— M. Oppert a fixé au 28 juillet de l'an 587 avant J.-C. la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor. C'est la plus ancienne date que l'on puisse préciser à un jour près[7]. Le second temple fut détruit le 5 août 70.

— Une inscription romaine, copiée par M. Cl.-Ganneau à Bettîr, près de Jérusalem, mentionne deux détachements de la Ve et de la XIe légion qui, après l'insurrection de Barcochebas, furent chargés de garder ce point stratégique. Bettîr est l'ancienne Bethar, dernier boulevard de l'indépendance juive[8].

1. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1894, p. 128. — P. 130, dédicace Θεῷ ἁγίῳ ΡΑΠΑΓΙΩ; p. 131, gemme gnostique avec trois lignes araméennes; p. 132, gemme gnostique avec la représentation d'Europe; p. 133 (Tyr), balle de terre cuite avec légende phénicienne; p. 134, lion de bronze massif, ayant servi de poids, avec inscription phénicienne métrologique.
2. *The Nation*, 1894, I, p. 195.
3. *American Journal*, 1893, p. 615.
4. *Ibid.*, p. 617.
5. *Revue biblique*, 1894, p. 257.
6. *Ibid.*, p. 261.
7. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1894, p. 97, 109; *Revue des Études juives*, 1894, p. 49. Dans le même article, M. Oppert établit l'identité d'Ahasveros avec Xerxès et l'historicité du livre d'*Esther*. En revanche, *Judith* est un roman composé au IIe siècle après J.-C. et le livre de *Daniel* est également apocryphe (*ibid.*, p. 43-48).
8. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1894, p. 13.

— Le R. P. Séjourné ne croit pas, avec V. Guérin, que le tombeau de Josué soit au *Khirbet-Tibneh*, mais le retrouve au centre d'une vaste nécropole judaïque située à une heure environ à l'ouest-ouest-sud de Kefîl-Harès, entre les deux villages de Serta et de Berukin. Le tombeau central, dont il a reproduit un dessin, serait celui du successeur de Moïse, remanié par les Juifs dans le style grec[1].

— On doit au R. P. Germer-Durand la publication de quelques épitaphes grecques de Palestine (Gaza, Ascalon, Césarée. Sidon, Emmaüs, route de Jaffa à Jérusalem)[2]. P. 257, l'hypothèse que κοπιῶντες pourrait signifier *defuncti* est intéressante et peut se justifier par l'analogie de l'homérique καμόντες. — Le P. Lagrange a donné une copie exacte de la dédicace, faite sous Justinien en mémoire de l'impératrice Théodora, de l'église attenante au couvent du Buisson-ardent. Elle avait été publiée moins exactement par M. Ebers (*Durch Gosen zum Sinai*)[3].

— Trente-cinq lampes chrétiennes, dont plusieurs portent des inscriptions grecques, ont été découvertes dans les ruines d'Oumm-Thouba. On y a trouvé aussi un oiseau en terre moulée, que le P. Cré a pris d'abord pour une colombe eucharistique; d'autres ont préféré le considérer comme un paon, explication à laquelle le P. Cré s'est rallié à son tour[4].

— Une épitaphe grecque, découverte à Sébaste (Samarie), est datée de l'an 15 de la construction de la ville. Il s'agit sans doute d'une reconstruction de la ville par les Romains[5].

Palmyre. — Le P. Scheil a fait connaître plusieurs inscriptions palmyréniennes conservées à Constantinople, tant au Musée que chez des particuliers[6]. — Les *tabulae ceratae* découvertes à Palmyre et publiées une première fois par M. Hesseling[7] ont fourni à M. Weil le sujet de bien ingénieuses restitutions[8]. Ces fables de Babrius offrent un exemple remarquable d'un texte excellent abominablement copié, mais qui n'en reste pas moins précieux, parce que les altérations y sont encore primaires et que la *manus medica* d'un demi-savant n'y a point passé.

— M. J. Peters a donné quelques renseignements sur la route de Philadelphie à Gerasa, les ruines de cette ville et les environs de Palmyre. Les textes copiés par lui ont été publiés par M. Merriam[9].

Assyrie et Babylonie. — Des observations précises de M. de Sarzec, commentées par M. Heuzey, ont permis à ce dernier de reconstituer l'histoire architecturale du palais de Tello, ou plutôt de la forteresse, du sanctuaire et du pa-

1. *Revue biblique*, 1893, p. 608.
2. *Revue biblique*, 1894, p. 248.
3. *Revue biblique*, 1893, p. 633.
4. *Revue biblique*, 1893, p. 631; 1894, p. 278, 280.
5. Germer-Durand, *Revue biblique*, 1894, p. 260.
6. *Revue biblique*, 1893, p. 627.
7. *Journal of Hellenic Studies*, t. XIII, p. 293.
8. *Journal des Savants*, 1894, p. 142. Voir aussi Crusius, *Philologus*, t. LIII, p. 228.
9. *American Journal*, 1893, p. 325.

lais qui s'élevaient ensemble en ce lieu, depuis l'époque d'Our-Baou jusqu'à celle du dynaste Adad-nadinakhès, contemporain des successeurs d'Alexandre[1].

— Des figurines de cuivre pur, en forme de bustes de femme, ont été découvertes par M. de Sarzec ; elles étaient plantées dans le sol par une longue tige et soutenaient sur leur tête des tablettes votives en pierre. Ce sont évidemment des phylactères[2]. Les fouilles de 1893 ont donné une pointe de lance colossale « en cuivre ou en bronze », à la base de laquelle se trouve une inscription royale. La lame porte gravé un lion dressé de style primitif, dont la crinière est indiquée par une série d'écailles. Serait-ce, comme l'a pensé M. Heuzey, une arme sacrée, la lance de l'Hercule babylonien[3]? Ne pas oublier le culte de l'épée chez les Scythes, celui de la lance chez les Romains et celui de la hache ou du marteau depuis la Scandinavie jusqu'à Babylone.

— M. Heuzey a appelé l'attention sur un vase d'argent, découvert en 1888 à Tello, où le nettoyage a fait paraître, avec une inscription du patési Enténa, une décoration à la pointe du plus haut intérêt, motif héraldique et zones d'animaux dans le style des vases corinthiens. Il y a là, suivant le savant archéologue, une « précieuse tête de série », le point de départ d'un style décoratif qui se retrouvera dans l'industrie mycénienne, comme dans les coupes assyriennes et phéniciennes, vingt-cinq ou trente siècles plus tard[4].

— Our-Nina, patési de Tello, est « l'homme de Nina ». M. Oppert nous a dit ce qu'était la déesse Nina et a raconté, d'après une inscription du recueil de M. Hilprecht, à quelles transactions son domaine sacré a donné lieu vers le XXI^e siècle[5].

— M. Mengedohl signale, au Musée de Guildhall à Londres, deux statues babyloniennes en diorite vert et en diorite noir qu'il trouve très analogues à celles que M. de Sarzec a découvertes à Tello[6].

— La non-existence de fibules en Assyrie était admise par tous les archéologues. Il paraît que c'est à tort, car M. de Luschan a découvert, au British Museum, plusieurs fibules d'un type très particulier[7] qui proviennent de Nimroud. Ces objets ne sont pas antérieurs à l'an 800 et il reste très vraisemblable que le modèle en a été apporté de l'ouest. C'est du mycénien en Assyrie. M. de Luschan nous promet un travail à ce sujet[8].

— La plus ancienne inscription sémitique connue, découverte à Nipur par la mission américaine et publiée par M. Hilprecht, appartient, suivant M. Oppert, à un prince dont le règne est antérieur à l'an 4000 avant J.-C.[9]. J'avoue que cette chronologie me semble fantastique, mais λέγω τὰ λεγόμενα.

1. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1894, p. 34.
2. Heuzey, *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1893, p. 228.
3. *Ibid.*, p. 290, 305.
4. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1893, p. 169.
5. Oppert, *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1893, p. 326. A la p. 328, *Ea-kin* est assimilé à *Oceanus*.
6. *Acad.*, 1894, I, p. 541.
7. Un spécimen analogue a été découvert en Troade, un autre à Sindjirli, d'autres à Thèbes.
8. *Verhandl. der berl. Gesellschaft*, 1893, p. 387.
9. Oppert, *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1893, p. 292; cf. Halévy, *Revue sémitique*, 1894, p. 192 (polémique).

— Un jeune adepte de l'assyriologie, M. S. Karppe, se déclare nettement *anti-sumérien*[1]. Voilà donc M. Halévy pourvu de nouveau d'un partisan! J'enrage de ne pouvoir me faire une opinion personnelle sur ce débat, où je dois me contenter d'être spectateur. Il est vrai qu'on ne gagne que des horions à s'y mêler.

— M. Lehmann s'est occupé des « stèles de Kelishin », au sud du lac d'Ourmiah, dont les inscriptions cunéiformes ont été copiées par plusieurs voyageurs. Il croit que la stèle vue par M. de Morgan est identique à celle qui a été décrite par Rawlinson, moulée par Blau et publiée par Sayce. Le P. Scheil se serait trompé en disant que M. de Morgan avait copié une stèle différente[2].

— L'ouvrage de M. A. Billerbeck sur Suse sort de notre cadre[3]; nous le signalerons pourtant à cause de son importance pour l'histoire de l'Élam, mêlée de si près à celle de l'Assyrie et de la Chaldée.

Les Hittites. — J'indique un peu rapidement — car il prépare un ouvrage d'ensemble sur ces matières — le contenu des nouveaux articles du R. P. de Cara[4]. Les Hittites-Pélasges ont introduit le culte d'Apollon scythique en Grèce; les Amazones scythiques sont des Hétéennes, comme l'a vu M. Sayce; Syros, fils de l'Amazone Sinope, a pour père Apollon. Cet Apollon hétéo-scythique s'appelait *Oitosyros*, c'est-à-dire, suivant M. de Cara, Χυθίσυρος (*Hetheo-Syros*)[5]. Délos, siège primitif du culte d'Apollon, s'est appelé Σχυθίς (Κυθίς). Les Hyperboréens, Arimaspes et Scythes d'Hérodote, qui transmettaient à Sinope les offrandes destinées à l'Apollon de Délos, sont des Pélasges-Hétéens. Le nom de Themiscyra est analogue à celui d'*Oitoskyros* et signifie « place forte (égyptien *temi*) des Syriens ». Le nom même des Amazones est hétéen et s'explique par le chamitique (égyptien) *maza*, signifiant « frapper »; la ville bithynienne d'Ἀμαζόνειον s'appelle, en effet, Μαζαῖον dans Arrien. L'Amazone Camille n'est autre que Καδιμίλη = *Itamila* = *Italiana*; or *Italia* = (*X*)*it-al-ia*, c'est-à-dire la terre des Hétéens[6].

— Les Chalybes ne sont pas moins héthéens que les Amazones. Ces forgerons par excellence travaillaient le fer, σίδηρος, métal de Set (auquel il doit son nom), qui était la divinité suprême des Hétéens[7]. Les Arméniens préhistoriques n'ont été ni des Sémites ni des Aryens, mais des Chamites appelés *Mini* ou *Minni*, Hétéens-Pélasges identiques aux Minyens de l'histoire grecque primitive. Loin d'être une colonie phrygienne, ce sont eux qui sont descendus en Phrygie[8]. De même, les anciens se sont abusés en faisant venir les Thraces d'Europe en Asie: les Thraces préhistoriques sont des Hétéens-Pélasges, qui

1. *Revue sémitique*, 1894, p. 154.
2. *Verhandlungen der berliner Gesellschaft für Anthropologie*, 1893, p. 389 (avec croquis topographique de la région au sud d'Ourmiah, p. 390).
3. A. Billerbeck, *Susa*, Leipzig, 1893. Cf. Maspero, *Revue critique*, 1894, I, p. 343.
4. Cf. *Revue archéol.*, 1893, II, p. 369.
5. Je crois fausse l'inscription que cite le P. de Cara, *C. I. G.*, 6013.
6. *Civiltà cattolica*, 21 octobre 1893.
7. *Civiltà cattolica*, 18 novembre 1893.
8. *Ibid.*, 6 janvier 1894.

ont passé d'Asie dans la presqu'île des Balkans, et les arguments mis en avant pour montrer que leur langue était aryenne ne résistent pas à l'examen. A l'époque d'Hérodote, les Thraces n'étaient pas les descendants des Thraces préhistoriques, mais des barbares qui avaient envahi le pays de ces derniers et en avaient pris le nom[1]. Toute la théorie qui voit des Aryens dans les Thraces, les Phrygiens, les Mysiens, les Dardaniens et les Bithyniens repose sur des erreurs : ce sont des Hétéens-Pélasges, originaires de l'Asie[2]. Les Étéocrètes aussi étaient des Hétéens, ainsi que les Bithyniens préhistoriques, dont les anciens ont fait à tort des Thraces venus d'Europe. Si l'on ne trouve pas d'inscriptions hétéennes en Grèce et en Italie, c'est que les Hétéens n'ont émigré dans ces pays qu'à l'état de minorité conquérante et qu'ils ont adopté l'écriture des régions qu'ils occupaient, comme l'avaient fait les Hycsos en Égypte. Le R. P. de Cara, toujours bien informé, rappelle à ce propos les caractères d'écriture découverts tout récemment sur les gemmes insulaires[3]; mais, comme j'ai cru le montrer ailleurs, ce que nous savons à ce sujet prouve, au contraire, que la civilisation pélasgo-anatolienne s'est bien propagée de l'ouest à l'est[4].

— M. Jensen est convaincu que les inscriptions hétéennes datent d'une époque comprise entre 1000 et 500 avant J.-C., que l'écriture en est à la fois idéographique, syllabique et alphabétique, enfin que la langue dans laquelle elles sont conçues (le cilicien) est indo-européenne, intermédiaire entre l'aryen de l'époque indivise et les plus anciens textes arméniens[5]. Si M. Jensen a raison, et si M. Bugge n'a pas tort, le siècle ne finira pas sans que l'on ait rattaché à l'arménien la langue des inscriptions hétéennes et l'étrusque, entre lesquels on pressent depuis longtemps quelque parenté.

— M. Tyler est de ceux qui continuent à soutenir le sémitisme des inscriptions hittites. Il croit que l'écriture est idéographique ou pictographique, mais non phonétique. Parmi les symboles qui la composent, il insiste surtout sur le triangle, qu'il prend même pour l'image d'une divinité et qui, suivant lui, établirait une connexion entre les monuments hétéens et carthaginois[6].

— Ce que M. Halévy appelle la « mythologie hétéenne » n'est pas la mythologie des textes anatoliens (hétéens de Sayce), mais celle des inscriptions sémitiques de Sindjirli[7]. Les dieux sont Hadad, El, Rakbiel, Semesh, Or, Resef, plus les acolytes de Resef כברי qui seraient les Cabires. Κάσμιλος, c'est-à-dire קכמאל, « incantation divine », serait, suivant M. Halévy, « visiblement phénicien » ; je ne trouve pas que cela soit du tout « visible ». A propos de l' « eschatologie hétéenne », M. Halévy a fait un intéressant exposé de la discussion pendante entre lui et M. J. Derenbourg sur la croyance des Sémites à

1. *Civiltà cattolica*, 3 mars 1894.
2. *Ibid.*, 21 avril 1894.
3. *Civiltà cattolica*, 16 juin 1894.
4. Cf. *L'Anthropologie*, 1894, p. 414 et 484.
5. *Indogermanische Forschungen*, 1894, p. 255-267. Un article plus développé sur le même sujet paraît dans la *Zeitschrift der morg. Ges.*, XLVIII, 2e fascicule.
6. Tyler, *The nature of the hittite writing* (extrait des *Transactions of the Oriental Congress*, 1893). Cf. *Acad.*, 1893, II, p. 491.
7. *Revue sémitique*, 1894, p. 25.

l'immortalité de l'âme ; c'est un curieux chapitre de l'histoire de la science au XIXe siècle. Contrairement à M. Dieterich (*Nekyia*, 1894), M. Halévy maintient l'origine sémitique, et non hellénique, des croyances eschatologiques de l'orphisme.

— Le cylindre bilingue (hétéen et babylonien) d'Oxford est celui d'un *Indilimma*, dont le nom est rapproché par M. Halévy du lycien *Taleima*[1]. Dans le même article est réédité le seau de Bor ; M. Halévy propose de traduire la légende par « Dieux du pays de Gawgo »[2].

Égypte. — M. Sayce a fait un grand éloge du Musée d'Alexandrie, de son directeur, M. Botti, et de son catalogue, qui comprend déjà plusieurs milliers de numéros. Le Musée est très riche en anses d'amphores, provenant en général de Rhodes ; il possède aussi de nombreux vases funéraires avec graffites, qui donnent le nom de mercenaires grecs au service des Ptolémées. M. Sayce signale un fragment d'inscription grecque de Ptolémaïs, où est mentionné un ἐπίτροπος βυβλιοθήκων ἑλληνικῶν sous Hadrien est une statue du Fayoum dédiée « au grand dieu Soknopaios », forme hellénisée de *Sobk-nob-aa* (Sebek, seigneur de l'île). On ne peut qu'approuver M. Sayce quand il exprime le désir que des fouilles soient faites à Alexandrie pendant que cela est encore possible sur quelques points[3].

— L'*Archaeological Survey* a publié les deux premières parties de son grand travail (*Beni Hasan*, par MM. Newberry et Griffith)[4] ; presque en même temps a paru le premier volume de l'entreprise analogue commencée par M. de Morgan et ses auxiliaires de l'École du Caire[5]. *Opere omnis semita fervet.*

— Au sud-ouest de Memphis, dans la nécropole de Dahchour, M. de Morgan a découvert, au-dessous d'une pyramide en briques, douze sépultures de princesses de la XIIe dynastie et les trésors qui les accompagnaient dans la tombe[6]. Cette trouvaille a eu un grand retentissement[7] : elle vaut au Musée de Gizeh une collection de bijoux admirables, dont la technique et la conservation ne laissent rien à désirer. Quelques spécimens en ont été publiés par M. Gayet[8] ; on attend une monographie où ils seront reproduits en couleurs[9].

— M. de Morgan a relaté la découverte du mastaba de Ptah-Chepsès dans

1. *Revue sémitique*, 1894, p. 175.
2. *Ibid.*, p. 178.
3. *Acad.*, 1893, II, p. 493.
4. Cf. Maspero, *Revue critique*, 1894, I, p. 293.
5. *Catalogue des monuments et inscriptions de l'Egypte antique*, t. Ier : *De la frontière de Nubie à Kom Ombos*, par MM. de Morgan, Bouriant, Legrain, Jéquier, Barsanti. 1 vol. in-4°, 54 fr.
6. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1894, p. 110.
7. Voir les appréciations flatteuses de M. Sayce dans l'*Acad.*, 1894, I, p. 401.
8. *Gazette des Beaux-Arts*, 1894, I, p. 428. Cf. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 4 mai 1894.
9. Les trois pièces capitales sont trois pectoraux aux noms d'Ousortasen II, d'Ousortasen III et Amenemhat III. Le procédé est le même que dans les bijoux connus de la XVIIIe dynastie (trésor d'Ah-hotep). Il faut encore signaler une bague d'améthyste portant sur une plaque d'or le nom d'un Ousortasen. — Sur les fouilles de M. de Morgan dans le mastaba de Mera à Saqqara (VIe dyuastie), voir *Athen.*, 1893, II, p. 632.

la nécropole d'Abou-Sir[1]. C'est un tombeau de la Ve dynastie, mesurant 45 mètres sur 25 et composé de sept salles. Les photographies des peintures (pl. I et II) sont défectueuses, mais permettent cependant d'en apprécier l'intérêt.

— Le Musée de Gizeh a fouillé à Meir (à l'ouest de Kusae) une tombe du VIe siècle, celle d'un fonctionnaire de Pepi Ier. On y a découvert une statue du défunt, de grandeur naturelle, et un grand nombre de modèles en bois peint représentant les arts et métiers du temps. M. Sayce dit qu'ils sont d'une vérité et d'une conservation extraordinaires[2].

— M. F. Petrie a fouillé pendant onze semaines au temple de Koptos[3]. Il y a trouvé les noms de trente-cinq rois, depuis la IVe dynastie jusqu'au IIIe siècle avant J.-C. Parmi les sculptures, il signale trois statues fragmentées en calcaire du dieu local Khem, dont le style, dit-il, ressemble à celui des os sculptés de l'Europe et rappelle l'âge de la pierre européen bien plus que l'art de l'Égypte. Il attribue aux trois premières dynasties égyptiennes des fragments de statues en argile, qui seraient antérieures à la sculpture en pierre la plus ancienne. Beaucoup de sculptures du temps d'Antef V appartiennent à la XIe dynastie. Parmi les inscriptions grecques, il y a un tarif de douane du temps de Domitien, applicable aux voyageurs et aux marchandises arrivant de la mer Rouge. M. Petrie ajoute qu'il a acheté au Caire le plus long papyrus grec connu : il ne contient malheureusement que des documents sur l'administration des domaines royaux sous Ptolémée III[4].

— M. Naville a exploré le temple de la reine Hatasu (XVIIIe dynastie) à Deir-el-Bahari[5]. La découverte capitale est celle d'une chambre avec vestibule, contenant un autel en pierre dédié par la reine à Harmachis. Il y a aussi une petite chapelle, « vrai bijou de la peinture égyptienne », dédiée par Thoutmès Ier, sa femme et sa mère. Au-dessus de la chambre de la seconde terrasse on a trouvé deux panneaux en bois d'ébène, dont l'un est le côté d'une niche dédiée par Thoutmès II, le second une partie d'une des portes[6]. De magnifiques peintures, dont l'une représente le transport de deux obélisques, décoraient la troisième terrasse. Les fouilles ont aussi présenté un grand intérêt pour l'architecture.

— M. Fraser a découvert à Tehneh des tombes de la Ve dynastie, avec de belles figures de grandeur naturelle taillées dans le roc, et une liste de nomes qui est la plus ancienne que l'on possède[7].

— M. Sayce a visité le cours du Nil entre la première et la seconde cataracte et constaté avec plaisir que, dans cette région, les monuments avaient été plus épargnés qu'au-dessus[8]. Il a émis l'hypothèse que la langue parlée en Nubie à

1. *Revue archéol.*, 1894, I, p. 18. Remarquer (p. 28) le dessin d'un chapiteau lotiforme très curieux, le premier que l'on puisse attribuer à l'Ancien Empire.
2. *Acad.*, 1894, I, p. 401.
3. *Acad.*, 1894, I, p. 421.
4. Cf. *Athen.*, 1894, II, p. 98.
5. *Acad.*, 1894, I, p. 153, 293.
6. Cf. *Athen.*, 1894, I, p. 320.
7. *Acad.*, 1894, I, p. 401.
8. M. Mahaffy, qui voyageait avec M. Sayce, a publié d'intéressantes correspondances sur la Nubie (*Athen.*, 1894, I, p. 219, 353, 451, 546).

l'époque des Pharaons et des Ptolémées était le berbère. Deux divinités éthiopiennes, Dadun et Kapur, ont un *facies* libyen très prononcé. C'est donc à l'aide de la langue des Berbères qu'il faudrait essayer d'expliquer les inscriptions de Méroé [1].

— Dans une église au nord d'Antipolis, M. Sayce a déchiffré des citations grecques des Évangiles remontant au IVe ou au Ve siècle [2].

— M. Erman a consacré une intéressante étude aux obélisques égyptiens en Italie [3]. Une collection d'armes égyptiennes en bronze, dont plusieurs sont datées, a été publiée par M. Budge [4].

— On sait que M. Goodyear considère le lotus comme un symbole solaire. C'est, dit M. Garlick, parce que les fleurs du genre *Nymphaea* suivent le soleil dans sa course en s'immergeant au coucher et en sortant de l'eau au lever de l'astre. Théophraste savait qu'il en était ainsi du lotus (*Hist. Plant.*, IV, 8-10) et M. Garlick a observé le même phénomène à Kew sur la *Nymphaea stellata* africaine, très semblable au lotus de l'art égyptien [5].

— M. Maspero, suivi par M. Ebers et nombre d'égyptologues de tout pays, a protesté contre le projet d'un barrage sur le Nil qui aurait pour résultat de submerger les monuments de l'île de Philae. Il semble impossible qu'un pareil acte de vandalisme s'accomplisse à la fin du XIXe siècle, d'autant plus qu'il existe des projets similaires qui ne comportent pas de sacrifices aussi lourds [6].

— Au moment où la construction d'un nouveau Musée allait être décidée, pour remplacer le palais trop combustible de Gizeh, l'*Athenaeum* est revenu à la charge avec sa proposition étrange de « partager les collections égyptiennes entre les divers musées européens ». Et cela, parce que « les indigènes de l'Égypte regardent les restes de leur ancien empire avec horreur, mépris ou indifférence » et encore parce qu'un pacha (on ne dit pas lequel) a proposé de jeter toutes les collections d'antiques dans le Nil. Est-il possible d'écrire sérieusement de pareil *thrash* [7] ?

— D'une inscription sabéenne gravée sur un sarcophage égyptien du Musée de Gizeh (IIIe siècle av. J.-C.), M. Halévy conclut qu'au temps des Ptolémées les Minéens avaient une colonie en Égypte. « Cette apparition des Minéens sur le marché égyptien à l'époque grecque détruit l'hypothèse émise récemment par quelques écrivains et qui fait remonter le royaume minéen d'Arabie avant le royaume sabéen, c'est-à-dire au second millénaire avant J.-C. [8] » Cela s'adresse à notre ami Sayce.

1. *Acad.*, 1894, I, p. 313.
2. *Acad.*, 1894, I, p. 132.
3. *Röm. Mitth.*, 1894, p. 210. On a découvert à Bénévent un fragment d'une statue égyptienne en granit appartenant au temps de Ramsès II, ainsi qu'un fragment d'un obélisque de granit de la même époque. Cf. *Athen.*, 1894, I, p. 155.
4. *Archaeologia*, t. LIII, p. 83-94.
5. *Classical Review*, 1894, p. 228.
6. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1894, p. 122. Cf. *Acad.*, 1894, I, p. 110 : *Nineteenth Century*, juin 1894.
7. *Athen.*, 1893, II, p. 922.
8. *Revue sémitique*, 1894, p. 95, 179 (polémique contre M. H. Derenbourg, qui a traduit autrement le même texte).

T.-EL-AMARNA. — Avec la critique minutieuse et un peu *forensis* qu'on lui connaît, M. Cecil Torr a fait le procès du volume de M. Petrie sur T.-el-Amarna[1]. Suivant lui, il n'est pas prouvé du tout que la « poterie égéenne » soit contemporaine de l'an 1400, le fait que l'on a découvert avec elle des cartouches au nom de Thoutmès III et d'Amenhotep III n'étant pas démonstratif. Et puis, y avait-il vraiment juxtaposition? « Il me semble, écrit M. Torr, que la poterie égéenne était mêlée à de la poterie phénicienne et à du verre phénicien, mais n'était pas mêlée à la poterie égyptienne aux noms d'Amenhotep III et de ses successeurs. Il est vrai que de la poterie égéenne a été découverte dans les amas de rebuts en compagnie d'une centaine de scarabées, d'anneaux, etc., portant les noms de ces rois; mais de pareils objets ont été recueillis sur tout le site et peuvent s'être introduits dans les amas de rebuts à une époque quelconque. » C'est toujours la même chose : M. Torr est insensible à la *cumulative evidence*, et je crois qu'en cela il a tort.

— M. Joseph Halévy a signalé, sur une tablette de Tell-el-Amarna, ce qu'il croit être un prototype babylonien du mythe grec du rapt de Perséphone[2]. Dans le même travail, le savant orientaliste propose d'identifier la ville de Tunip à Baalbeck, en se fondant sur un texte de Macrobe (I, 23, 10)[3], et réitère une opinion émise par lui dès 1872, à savoir que Naharin ne désigne pas la Mésopotamie proprement dite, mais le pays situé entre l'Oronte et l'Euphrate.

PAPYRUS. — Le premier volume du *Corpus papyrorum* de Berlin est aujourd'hui terminé (320 p.). C'est une masse de documents peu ou point dégrossis qui appellent les efforts de la critique, mais qu'on a eu raison de publier sans retard. On trouvera dans la *Philologische Wochenschrift* (1894, p. 604) la bibliographie des articles dont ils ont été l'objet jusqu'à présent[4].

— M. Brugsch a récemment déroulé un des papyrus des prêtres d'Ammon et a trouvé qu'il contenait des peintures dorées[5]. Un autre papyrus, également avec dorures, est conservé dans la collection Abbot[6].

— Continuant l'étude de la belle collection de papyrus acquise par lui pour le Musée de Genève[7], M. Nicole a commenté six fragments des poèmes homériques[8]; l'un d'eux atteste de nouveau l'existence d'éditions d'Homère très différentes de notre vulgate alexandrine.

— M. Reitzentein a restitué deux épigrammes grecques d'après le second volume des *Flinders Petrie papyri* (49 *b*)[9]. L'une est une épitaphe d'Hector, l'autre un quatrain sur Achille : ce sont des γρῖφοι.

1. *Classical Review*, 1894, p. 320.
2. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1893, p. 213; *Revue sémitique*, 1893, p. 372.
3. *Revue sémitique*, 1893, p. 379.
4. Cet article contient un résumé des pièces les plus importantes. Voir aussi le compte rendu de Gradenwitz (*ibid.*, p. 679) sur les fasc. 5-9 des *Aegyptische Urkunden aus den kœniglischen Museen*, Berlin, 1893.
5. *Athenaeum*, 20 déc. 1893.
6. Frothingham, *American Journal*, 1894, p. 101.
7. Voir *Une affaire de tutelle sous Antonin le Pieux*, in *Revue archéol.*, 1894, II, p. 63 (pouvoirs attribués par le gouvernement impérial aux stratèges grecs).
8. *Revue de Philologie*, 1894, p. 101; *Classical Review*, 1894, p. 134.
9. *Phil. Woch.*, 1894, p. 155. On trouvera l'indication du contenu de ce volume

— M. Kenyon a publié un rescrit du triumvir Marc Antoine au κοινὸν τῶν ἀπὸ τῆς Ἀσίας Ἑλλήνων, qui figure au revers du papyrus médical récemment édité par M. Diels[1]. Le triumvir confirme les privilèges de la corporation des vainqueurs aux jeux sacrés, entre autres l'exemption du service militaire, et autorise que cette décision soit gravée sur une tablette d'airain.

— Rééditant le papyrus de Paris déjà étudié par M. Wilcken, M. Th. Reinach l'attribue à l'époque de Commode et y signale, comme conséquence de la querelle entre Juifs et Alexandrins, le cantonnement des Juifs dans un *ghetto* par ordre du gouverneur romain Lupus. C'est la plus ancienne mesure de ce genre dont on ait gardé le souvenir[2].

— M. Greenfell a acquis au Caire un papyrus grec contenant *Ezéchiel*, v, 12-vi, 3 (du texte d'Origène), un fragment du *Cantique des Cantiques* et un morceau d'un lexique latin-grec où les mots latins sont écrits en lettres grecques[3]. Le même savant a publié, d'après un papyrus du Fayoum rapporté à Oxford, un horoscope de l'an 316 avant J.-C.[4]; les inepties de ce genre sont très nombreuses dans la récente publication de M. Kenyon.

— Un document, jusqu'à présent unique en son genre, a été retrouvé par M. Krebs dans la collection des papyrus du Fayoum à Berlin : c'est un *libellus* contemporain de la persécution de Dèce, adressé à la commission des ἐπὶ τῶν θυσιῶν ἡρημένοι par un vieillard nommé Aurelius Diogène, qui demande un « certificat de sacrifices » κατὰ τὰ προστεταγμένα[5].

— De l'in-folio publié en 1893 par M. Kenyon, *Greek papyri in the British Museum*, M. Berthelot a extrait des renseignements curieux sur les formules alchimiques, recettes médicales, magiques, etc., entre autres les Δημοκρίτου παίγνια. Parmi ces dernières, il en est une qui pourra servir aux archéologues en tournée : « Pour ne pas avoir soif en voyageant, avale un œuf délayé dans du vin[6]. »

— M. Quibell a déchiffré, sur une feuille de papyrus roulée contenant quelques feuilles de trèfle, une singulière inscription grecque prophylactique, à la fois gnostique et chrétienne. Elle se termine par une prière à la Vierge en faveur de la femme qui portait cette amulette et qui se dit en querelle avec un chien sans tête, μετὰ κυνὸς ἀκεφάλου. On se demande ce que cela signifie[7].

Afrique grecque. — M. Th. Bent a publié la relation de son intéressant

dans l'*Archaeol. Anzeiger*, 1894, p. 93. Le document le plus important est le récit d'une campagne en Cilicie et en Syrie (p. 194), que M. Koehler croit être une copie du rapport de l'amiral égyptien au roi d'Égypte (*Sitzungsb.* de Berlin, 1894, p. 445).

1. *Classical Review*, 1893, p. 476.
2. *Revue des Etudes juives*, 1893, II, p. 70.
3. *Acad.*, 1894, I, p. 457.
4. *Classical Review*, 1894, p. 70.
5. *Sitzungsb.* de Berlin, 30 nov. 1893. Cf., sur la question des libellatiques, un bon chapitre de mon feu maître Aubé, *L'Église et l'Etat*, p. 199.
6. *Journal des Savants*, 1894, p. 242. Voir aussi un compte rendu du même ouvrage par M. J. Rendel Harris, *Classical Review*, 1894, p. 45 : « a marvel of eyesight as well as insight. »
7. *Acad.*, 1893, II, p. 550.

voyage en Éthiopie [1] ; M. D. H. Müller a traité en appendice des inscriptions [2]. Plusieurs textes sabéens proviennent de Yeha, au nord-est d'Adua [3], où M. Bent trouva des temples et d'énormes monolithes : c'est la *cité d'Ave* de l'ambassadeur de Justinien, Nonnosus, capitale d'une ancienne colonie sabéenne en Abyssinie dont on devine l'histoire depuis le VIII[e] siècle avant J.-C. Les monuments d'Aksoum, obélisques autrefois ornés de plaques de métal, autels, temples, bases de statues, rochers sculptés, trahissent l'influence de l'Égypte ptolémaïque. Une des inscriptions est un texte bilingue, grec et éthiopien, émané du roi Aizan, contemporain de Constance. M. Sayce a montré l'importance de ces découvertes pour l'histoire de la langue et de l'alphabet des Éthiopiens [4].

Musées et collections. — On lira avec plaisir les articles de M. Perrot sur les trois catalogues des sculptures antiques de Berlin, de Londres et d'Athènes [5]. L'auteur a écrit quelques jolies pages sur l'état des musées athéniens du temps de Pittakis, mais, avec la bienveillance qu'on lui connaît, il n'a pas dit tout sur ce singulier conservateur. Je renvoie là-dessus aux jugements motivés de M. Koehler, *C. I. A.*, II, 2, p. 158, 452 [6].

Londres. — Une tête archaïque du Musée Britannique a été justement rapprochée par M. Lechat de celle d'un des sphinx découverts sur l'Acropole (Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1883, pl. XII) [7]. Ce qu'il dit de la « large bouche de batracien » est une des trouvailles dont cet ingénieux écrivain est coutumier. M. Fritze a signalé au British Museum un fragment d'une figurine en albâtre, provenant de Naucratis, qui ressemble aux femmes ailées du monument des Harpyes à Xanthos. C'est donc une vieille conception de l'art ionien [8]. Le Musée a acquis un lécythe blanc sur lequel est figuré le groupe d'Oreste et d'Électre *avec leurs noms* ; sur un autre est inscrit ΗΥΓΙΑΙΝΟΝ ΚΑΛΟΣ. Il s'est aussi enrichi d'une pyxis découverte à Tralles, portant un nom nouveau de céramiste, et d'une cylix qui a été réparée dans l'antiquité avec un fil de cuivre [9].

— Suivant M. Percy Gardner [10], le Mausolée d'Halicarnasse n'était pas surmonté d'un char avec les statues d'Artémis et de Mausole, mais d'un char vide, œuvre de Pythios : les deux grandes figures étaient ailleurs. Les arguments de M. Gardner me paraissent probants.

1. Bent, *The sacred city of the Ethiopians*, Londres, 1894 (cf. Sayce, *Acad.*, 1894, II, p. 37).
2. Cf. *Acad.*, 1894, I, p. 398.
3. Suivant M. Tomkins, cette ville serait le n° 42 de la liste de Karnak, qu'il identifie à Iaha (*Acad.*, 1894, I, p. 171).
4. Dans le Mashonaland, autre théâtre des découvertes de M. Bent, on a recueilli à 70 pieds de profondeur, dans une ancienne mine, une monnaie d'Antonin le Pieux. Si le fait est authentique, il est d'une grande importance pour l'histoire des relations des anciens avec l'Afrique méridionale (*Athen.*, 1894, II, p. 74).
5. *Journal des Savants*, 1893, p. 408, 551 ; 1894, p. 224.
6. Il est inexact (p. 559) qu'il n'y ait pas de marbres restaurés à Athènes ; il y en a même qui sont très mal restaurés, comme la *Nymphe couchée*.
7. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1893, p. 419, pl. XII, XIII.
8. *Athen.*, 1894, I, p. 286.
9. *Phil. Woch.*, 1894, p. 733.
10. *Journal of Hellenic Studies*, t. XIII, p. 188.

Oxford. — L'Ashmolean s'est enrichi d'une quantité d'objets de T.-el-Amarna, de deux sceaux hittites, du contenu de quelques tombes primitives d'Amorgos et d'un *tholos* mycénien sur l'Hymette, enfin de figurines en terre cuite de Béotie, de fibules grecques archaïques, de gemmes insulaires, etc. Le Musée a acquis (à la vente Branteghem) le vase d'Oikophélès, une cylix avec le nom et l'image de Kleinias, le père d'Alcibiade, une autre cylix signée d'Hermogène et un très beau lécythe blanc avec sujet funéraire [1].

Nottingham. — On a publié par souscription un catalogue illustré de la collection d'objets découverts par Lord Savile à Nemi et donnée par lui au Musée de Nottingham [2]. Il y a là quelques jolies terres cuites, mais aussi beaucoup d'objets sans valeur aucune qu'il est insensé de reproduire si luxueusement aux frais du public.

Russie. — On annonce que l'Ermitage a reçu, d'un couvent russe à Jérusalem, le seul buste connu jusqu'à ce jour du roi Hérode [3]. Cela demande confirmation.

— M. Farmakovsky a publié, dans le tome XVI des *Mémoires de la Société archéologique d'Odessa* (en russe), les vases grecs signés faisant partie du musée local (Épictète, Andron, Philinos). Les planches en couleurs sont très bien venues.

— Le gouvernement russe a ordonné à tous les couvents du Caucase d'envoyer leurs antiquités au Musée de Tiflis [4].

Berlin. — La statue de style attique dont il a déjà été question (*Revue archéol.*, 1893, II, p. 379) a été publiée séparément par M. Kekulé avec quatre planches d'héliogravure [5].

— Sur un *pinax* du Musée de Berlin (n° 2759), qui a appartenu à Fauvel, M. E. Curtius veut reconnaître Athéna et Hephaestos unis par Éros [6].

Dresde. — Parmi les sculptures acquises en 1892, il y a une tête d'éphèbe du type de la statue de Stéphanos, un torse d'Hercule appuyé sur sa massue, un beau bas-relief votif pour une victoire musicale (avec *Kourotrophos*, Latone, Apollon citharède et le dédicant), une tête d'Hercule couronné, une charmante tête de femme trouvée à Cyzique style de Praxitèle), un groupe d'Aphrodite Anadyomène avec un Triton. Les terres cuites comprennent un Hermès criophore, une Aphrodite sur un cygne, de jolies κόραι, un personnage analogue au Sophocle du Latran et une réplique d'un groupe connu de Myrina (pl. XXXIX de notre publication). Notons encore, outre des vases et des bijoux, une collection d'antiquités chypriotes achetées à M. Ohnefalsch-Richter [7].

1. *Acad.*, 1894, I, p. 540.
2. *Museum and art gallery of Notthingham Castle.* In-4° avec 20 pl.
3. *Frankfurter Zeitung*, 6 juillet 1894.
4. *Revue critique*, 1894, II, p. 23.
5. R. Kekulé, *Ueber eine weibliche Gewandstatue aus der Werkstatt der Parthenongiebelfiguren*, Berlin, 1894.
6. *Archaeol. Anz.*, 1894, p. 36.
7. *Archaeol. Anz.*, 1894, p. 23.

Würzbourg. — M. Sittl a fait connaître les acquisitions du Musée universitaire dans un programme accompagné de phototypies (pl. I, Éros de Myrina, danseuse, grande tête)[1]. Parmi les objets non figurés, signalons des gemmes insulaires, des vases archaïques, un Hermès criophore en terre cuite, etc. Un médiocre tableau français, reproduit sur la planche II, est dit représenter l'*Apothéose de Jeanne d'Arc* : je ne vois pas la moindre vraisemblance à cette fantastique attribution.

Rome. — Voilà Rome pourvue d'une collection de moulages dont il n'y a pas encore l'équivalent à Paris[2] ! Mais j'en suis venu à me demander si ces collections encombrantes sont bien nécessaires et s'il ne vaut pas mieux leur substituer des meubles à volets avec de très grandes photographies reproduisant les objets sous plusieurs faces. Il y a longtemps que je propose de transformer l'hémicycle Galliera, dont on ne sait que faire, en un *musée de meubles à volets*. Cela ne coûterait pas cher et serait *a great attraction*.

Boston. — M. E. Robinson vient de publier un fort bon catalogue illustré des vases peints du Musée de Boston; chaque vase est accompagné d'un croquis d'ensemble, ce qui est infiniment préférable aux renvois à une *Formentafel* qu'il faut déplier[3]. Depuis l'impression du catalogue, le Musée a reçu deux grands cratères de Sainte-Marie de Capoue et trois petites œnochoés[4]. L'acquisition la plus importante de l'année a été une magnifique ciste de Palestrine, avec un sujet compliqué dont on n'a pas encore hasardé d'explication. Enfin, Mrs Cummings a donné une stèle de marbre, provenant peut-être de Koula[5], qui porte un bas-relief et une dédicace de huit lignes à Artémis et à Mên.

Louvre. — M. Michon, à l'encontre de M. Michaelis, croit que la métope du Louvre a bien été *recueillie aux pieds du temple* et que la plaque de la frise a été *détachée par Choiseul-Gouffier*. L'article est rempli de détails intéressants, empruntés à des publications peu connues ou aux archives du Louvre[6].

— La statue de femme rapportée d'Halicarnasse par Breuvery a été publiée par M. Michon[7]. Du vivant de Breuvery, qui fut maire de Saint-Germain-en-Laye sous l'Empire, M. Newton la convoitait pour le British Museum; il est heureux que le Louvre s'en soit assuré la possession. C'est un beau morceau dans le style des Caryatides de l'Érechtheion, mais dont on ne peut affirmer qu'il ait appartenu au Mausolée. M. Michon a reproduit quelques pages intéressantes des carnets de Breuvery; son article est d'ailleurs trop long, défaut commun à presque tous les mémoires d'archéologie.

— Suivant M. Winter, le Louvre posséderait (Galerie Mollien, n° 3000) un

1. Carl Sittl, *Dritter Jahresbericht des kunstgesch. Museums*, Würzbourg, 1894.
2. Geffroy, *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1893, p. 192.
3. G. Robinson, *Catalogue of greek, etruscan and roman vases*. Boston, 1893. Cf. un intéressant compte rendu de ce volume dans *The Nation*, 1894, p. 201.
4. *Eighteenth report*, 1894, p. 15.
5. *Koulak* me semble une erreur (*Report*, p. 20).
6. *Revue archéol.*, 1894, I, p. 77.
7. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1893, p. 410, pl. XVII.

portrait de Mithridate VI Eupator, représenté sous les traits d'Hercule. Cette tête sera prochainement publiée dans le *Jahrbuch*[1].

— Deux représentations de l'Aphrodite *epitragia*, l'une sur une boîte de miroir, la seconde sur un disque votif en marbre, paraissent reproduire le type de l'Aphrodite Pandémos de Scopas[2].

— M. E. Pottier a entrepris une série d'articles sur les vases inédits du Musée du Louvre[3], en étudiant non pas des pièces isolées, mais des séries (type cyrénéen, type ionien). A propos des vases ioniens, l'auteur est entré dans d'intéressants développements sur l'emploi simultané des traits incisés et des traits réservés sur l'argile, ainsi que sur les emprunts faits par la céramique athénienne à l'art ionien (Nicosthène). M. Pottier paraît avoir prouvé, contre M. Loeschcke, que Nicosthène n'a pas imité les Étrusques, mais que lui et eux ont puisé à une source commune asiatique.

— Un aryballe attique du Louvre, avec scène de toilette, a été publié par M. Milchhoefer, qui a insisté à cette occasion sur l'histoire de l'aryballe dans la céramique attique du style récent et sur le motif de la femme rattachant sa sandale, figuré sur le vase en question comme sur la balustrade du temple de Nikè. Cette dernière est certainement postérieure. L'article contient des recherches intéressantes sur les relations entre les œuvres des céramistes et celles de la plastique et de la peinture, sur la chronologie des vases athéniens d'après les découvertes faites dans la Russie méridionale, etc.[4].

— Les objets donnés au Musée par l'*Egypt exploration fund* ont été décrits et figurés dans un article de M. Revillout[5].

— Tout le monde s'est mêlé d'écrire sur la *Caisse des Musées*, mais la question n'a pas encore, que je sache, fait un pas vers la solution attendue. Dans un de ces articles (*Revue bleue*, 28 avril 1894, p. 533), il est question des conservateurs du Louvre « qui vivent au milieu des vases étrusques et des monnaies de Syracuse ». Cela donne une haute idée de la compétence de ceux qui traitent de pareils sujets.

Collections privées. — M. Helbig reconnaît Pyrrhus dans une tête en marbre achetée par M. Jacobsen à Naples et qui rappelle vaguement le type traditionnel d'Alexandre. L'Hermès d'Herculanum, publié par M. Six[6], représenterait aussi Pyrrhus, mais un Pyrrhus non idéalisé[7].

— M. de Bernus conserve en son château de Stift Neuburg près de Heidelberg une collection d'antiquités rapportées de Grèce et d'Italie, parmi lesquelles il y a un grand fragment de vase avec reliefs archaïques (cf. *Bulletin*, 1888, p. 491), des lécythes blancs, quelques jolies terres cuites et de nombreux vases, dont l'un avec graffite sur le pied.

1. *Archaeol. Anzeiger*, 1894, p. 87.
2. Collignon, *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1894, p. 125.
3. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1893, p. 225, 421.
4. *Jahrb. des Instit.*, 1894, p. 57.
5. *L'Art*, nouv. sér., t. II (LV), p. 205-220.
6. *Röm. Mittheil.*, 1891, pl. VIII.
7. Helbig, *Mélanges de Rome*, 1893, p. 377, pl. I et II.
8. *Archaeol. Anz.*, 1893, p. 187.

— La collection Erbach, connue par la tête antique d'Alexandre le Grand, possède aussi une belle tête d'athlète que M. E. Anthes attribue à l'art péloponnésien du v^e^ siècle[1]. Le British Museum en expose une réplique, acquise en 1846.

— Un *pinax* archaïque, appartenant à M. Trau de Vienne, a été publié par M. Masner; la scène représente une *conclamatio*[2].

— Dans l'article qu'il a consacré à la *Collection Barracco*, M. Perrot a signalé les monuments les plus curieux reproduits sur ces 80 planches in-folio[3]. Il remarque l'analogie de style que présente le cavalier de la stèle attique (pl. XXIII) avec la frise du temple de Delphes et considère la tête de la planche LVII comme le plus beau portrait connu d'Alexandre le Grand[4]. Une protestation discrète contre le prix élevé de cette publication (p. 352) m'a fait plaisir, mais elle m'aurait touché davantage si le format avait été également incriminé.

— Deux nouvelles livraisons de la *Collection Tyskiewicz* ont été publiées par M. Froehner (pl. IX-XXIV); elles comprennent des vases, des bijoux, des bronzes et des pierres gravées, parmi lesquels il y a plusieurs objets très remarquables, mais qui n'inspirent pas toujours confiance[5].

— M. Petersen a publié une description illustrée de la collection Pascal près de Sainte-Marie de Capoue. Elle renferme surtout des vases campaniens, mais aussi une belle tête d'athlète, une tête de Sappho de marbre grec et une Minerve archaïsante dont l'attitude rappelle celle du colosse décrit par Aréthas à Byzance[6].

Ventes. — Je trouve dans l'*Archaeologischer Anzeiger* (1894, p. 49) l'indication d'une vente qui a dû être pleine d'intérêt, mais sur laquelle je ne possède aucune information :

Catalogue des marbres antiques et des objets d'art formant le Musée du pavillon de l'horloge à la Villa Borghèse (place de Sienne) à Rome, provenant de l'héritage

1. *Festschrift für Overbeck*, 1893, p. 79, pl. IV.
2. *Archaeol. Anz.*, 1893, p. 196.
3. *Journal des Savants*, 1894, p. 345.
4. Pl. XXV, type *précurseur* de la Parthénos; pl. XXVII, statue analogue aux κόραι, mais de style péloponnésien; pl. XXIX, tête d'éphèbe éginétique; pl. XXX, tête d'Athéna éginétique; pl. XXXI, Hermès criophore; pl. XXXIV, tête d'Apollon du v^e^ siècle; pl. XXXVII, buste du Marsyas de Myron; pl. XXXIX, LV *bis*, LXII *bis*, LXIII, portraits de Périclès, Sophocle, Démosthène, Epicure; pl. XL, imitation de la Parthénos; pl. XLIII, tête du Doryphore; pl. XLVIII *bis*, tête d'Aphrodite du v^e^ siècle; pl. LIX, tête d'Apollon du genre de l'Apollon du Belvédère; pl. LXXV, tête de César en diorite égyptien.
5. Pl. IX-X, vase polychrome de Sainte-Marie de Capoue, sujet éleusinien; pl. XI, 6, scarabée en terre émaillée blanche, avec « une légende runique non encore déchiffrée »; pl. XII, coupe à fond blanc avec la *fuite de Néphélé* (sujet unique) et une signature d'artiste ...υς ἐποίησεν (bien suspect); pl. XIII, tête d'Apollon en bronze de style éginétique; pl. XV, coupe en bronze gravée, de style corinthien; pl. XVI, bas-relief archaïque avec l'inscription κόρας Σωτίας; pl. XVII-XVIII, cratère avec scènes de la guerre de Troie (Robert, *Scenen der Ilias und der Aethiopis*, 1891); pl. XIX, tête de Mars casquée en bronze; pl. XXI, bronze archaïque de Jupiter (*Röm. Mittheil.*, t. IV, p. 168); pl. XXII, Bacchus au repos, analogue au Bacchus Photiadès, lequel, selon M. Froehner, viendrait de Césarée en Cappadoce et non d'Athènes; pl. XXIII, 4, l'inscription archaïque d'Argos (M. Froehner renonce à expliquer αἴτιστις par αἰτίζω); pl. XXIV, pierres gravées (n° 13, signature [?] ΠΟΠΠΑ ΑΑΒΑΝ; n° 17, signature ΛΥΚΟΜΗΔΗΣ).
6. *Röm. Mittheil.*, 1893, p. 336.

des princes *Borghèse*, et des objets d'arts du moyen âge, de la Renaissance et des armes appartenant à M. le comte Gr. *Stroganoff* et à M. le comte Pr. d'*Epinay*. — Rome, 1893, 128 p., 29 pl. in-4°.

— Une collection d'antiquités étrusques et romaines, ayant appartenu à M. Ch. Billoin, a été vendue à Paris du 12 au 14 avril 1894. Le catalogue signale (n° 136) le vase qui portait le n° 1 dans la collection Durand et (sous le n° 138) un lécythe du cabinet Pourtalès (pl. VIII de Panofka). Les n°s 197 et 198 figurent sur la planche XXI des *Terres cuites d'Asie Mineure* de M. Froehner. Il y avait aussi des figurines tanagréennes de bonne qualité, provenant des collections Lecuyer, Piot et Paravey. Signalons encore (n° 425) un strigile avec un poinçon (Faune dansant, avec le nom du fabricant ΜΙΚΡΟΥ). Je n'ai pas été informé des prix de vente.

Varia. — Une belle collection de noms estropiés nous est fournie par l'*Athenaeum* (1894, I, p. 782). Cette revue annonce que l'expédition autrichienne de cette année en Asie Mineure sera conduite par MM. « Emile Sonto » (lire *Szanto*), et « Edward Oula » (lire *Hula*). Ils continueront, ajoute l'*Athenaeum*, les recherches faites l'an passé par le professeur « Koomichek » (lire *Kubitschek*) et « Raïchel » (lire *Reichel*). Tout cela tient en huit lignes. Recommandé à la *Société des humanistes*, qui fait de la critique verbale sur les imprimés. Ne dirait-on pas que les erreurs de l'*Athenaeum* proviennent d'un texte dicté?

— Voici, pour terminer, une bien précieuse découverte, que je trouve consignée dans le *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris* (1894, p. 23). Il existe, en Champagne, un endroit nommé Cuperly (Marne), où l'on signale des souterrains creusés dans la craie. Connaissez-vous l'étymologie de *Cuperly*, au moyen âge *Cuperleium*, *Coppelleia*, *Cupelleiae*? Un anthropologiste de Châlons va vous l'apprendre. Cuperly provient « du tronçonnement et de l'accolement de deux mots latins, auxquels on a sans doute, suivant la méthode latine, ajouté la terminaison *acum* qui, en français, s'est changé en *y*. Ces deux mots latins sont : *cubilia* et *perlatui*, *cubilia* employé par Pline dans le sens de gîtes, tanières ou repaires, et *perlatui* du verbe *perlatere*, qui signifie *être entièrement caché* (Ovide). Enfin la désinence *acum* dont l'intérêt est secondaire, pour l'instant, mais *y* qui signifie là, ici — en cet endroit. » La belle chose que les étymologies des noms de lieu! Mais il est rare, à l'heure actuelle, qu'on en découvre d'aussi divertissantes : *omnia sunt vulgata*.

Mi-juillet 1894.

Salomon Reinach.

Post scriptum. — Une nouvelle douloureuse, quoique attendue : Brunn est mort le 23 juillet. Le XIXe siècle perd en lui son Winckelmann.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 26 JANVIER 1894

M. H. Weil fait une communication sur les textes poétiques découverts à Delphes par l'École française d'Athènes. Ce sont des hymnes composés pour les fêtes du sanctuaire. L'un deux est complet : c'est un pæan qui fait connaître un détail nouveau de la légende d'Apollon ; il est précédé du décret des Delphiens qui confère au poète des distinctions honorifiques. Plus importants encore sont les morceaux accompagnés de notes de musique, qui constituent les spécimens les plus authentiques et les plus étendus que nous possédions de la musique des anciens Grecs. Deux fragments formant trente-sept lignes, qui semblent appartenir au même hymne, présentent un tableau animé de la fête du dieu et font allusion à des événements qui permettent d'en fixer approximativement la date. Après avoir rappelé la victoire d'Apollon sur le dragon qui avait jadis occupé le sanctuaire, le poète rapproche du monstre les Gaulois envahisseurs : l'hymne a dû être écrit peu après l'an 278 avant J.-C. C'est un très beau spécimen de la poésie officielle du siècle de Théocrite et de Callimaque. D'un autre hymne, écrit deux siècles plus tard, il ne reste que des fragments ; on voit cependant, grâce à des restitutions plausibles, qu'il se terminait par des vœux pour le *collegium* des Ménades et pour l'accroissement de l'empire du peuple romain. — M. Th. Reinach a étudié la musique de ces hymnes. Son travail et celui de M. Weil paraîtront dans le *Bulletin de Correspondance Hellénique*.

M. Oppert lit une note sur le nom d'Ahasvérus ou d'Assuérus, qui est identique à Xerxès. Cette assimilation, qui date de fort longtemps, est aujourd'hui expliquée par des textes juridiques remontant à l'époque de Xerxès, où le roi des Perses est nommé Akhsuvaru et Aksuarsu. Les faits racontés dans le livre d'Esther ont leur origine historique dans des événements survenus en mars 473 avant J.-C.

M. Germain Bapst lit un mémoire sur deux bas-reliefs de Jean Goujon représentant le départ et la chute de Phaéton. Ces deux bas-reliefs étaient autrefois au château d'Écouen ; ils en furent enlevés en 1793, puis restitués au prince de Condé en 1816 et enfin transportés vers 1835 au château de Chantilly. Des maçons les découvrirent et les employèrent au dallage d'un pont du parc. En 1846, lors d'une réparation, des ouvriers remarquèrent ces sculptures et le prince les fit transporter dans la tribune du château.

M. Charles Normand commence la lecture d'un mémoire sur les arènes de Lutèce. Il énumère les sources inédites dont il s'est servi dans ce travail.

SEANCE DU 2 FÉVRIER 1894

M. A. Geoffroy, directeur de l'École française de Rome, écrit que M. Georges

Goyau, membre de l'École, a remarqué, dans le cinquième volume de l'Atlas Blaeu, possédé par la Bibliothèque impériale de Vienne (Autriche), d'intéressantes représentations de ruines subsistant à Bordeaux au XVII^e^ siècle. Ces dessins ont été exécutés par un Hollandais, Hermann van der Hem, mort à Bordeaux en juin 1649. — M. le comte de Tyszkiewicz vient d'acquérir et de recevoir à Rome de nombreux objets antiques provenant d'un tombeau de la Russie méridionale. Le plus intéressant est un plat d'argent. Plusieurs des personnages qui y sont figurés sont presque identiques à ceux du vase de Kertch publié par Stephani. Toute la scène est terminée par une inscription grecque que le possesseur du plat se propose de publier. Le même tombeau contenait d'autres objets précieux : une couronne d'or avec dédicace aux dieux *patrôoi*, une lampe en argent avec dédicace à Jupiter Sauveur, un petit lécythe d'or, etc. — Le comte Tyszkiewicz a d'ailleurs commencé à publier sa collection ; les héliogravures des deux livraisons déjà parties sont accompagnées de notices de M. Frœhner.

M. Paul Meyer, président de l'Académie, annonce que l'Académie est autorisée à accepter — et l'Académie accepte — la somme de 14,000 francs léguée par M^me^ veuve de Chénier, à charge de décerner, tous les cinq ans, un prix au meilleur travail sur la langue grecque.

M. Menant lit une note sur les inscriptions provenant du monastère d'Estchmeatzine (Arménie russe) communiquées par M. F. de Mély. Ces inscriptions se rapportent à un roi du pays de Van, Argistis I^er^ (env. 850 avant J.-C.)

SÉANCE DU 9 FÉVRIER 1894

M. Charles Normand continue sa lecture sur les arènes de la rue Monge. Il retrace l'histoire de la découverte de ce monument, dont la première moitié fut retrouvée en 1869 et la seconde à partir de 1883. Il serait désirable que la première moitié, disparue sous les bâtiments de la Compagnie des Omnibus, mais non détruite, fût remise au jour, de façon à reconstituer l'ensemble d'un des plus anciens et des plus grands monuments de Paris. — Quant aux objets découverts pendant les fouilles, ils ont été dispersés; mais M. Normand a essayé d'en dresser une liste méthodique.

M. Henri Cordier lit un mémoire sur l'Extrême-Orient dans l'Atlas catalan du roi Charles V, conservé à la Bibliothèque nationale. La relation de Marco Polo est la source principale où a puisé le cartographe, M. Cordier montre par des exemples tirés de l'identification des villes (Kain baliq = Peking, Quinsai = Hangtcheou, Sincalan = Canton), que cet atlas de 1375 marque l'apogée des connaissances européennes sur l'Asie orientale au XIV^e^ siècle, c'est-à-dire au moment où des transformations politiques ou commerciales allaient interrompre presque entièrement les communications par terre et par mer.

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1894

Une lettre de M. F. Foureau, datée d'Ouad-Takhamalt, oasis des Touareg

Azguer, annonce que l'explorateur va traverser ce pays et se trouve sur une des routes qui mènent de la Méditerranée (Tripolitaine) au Soudan. Nulle trace d'occupation romaine ou de civilisation ancienne; seuls, de nombreux silex taillés révèlent la présence de l'homme préhistorique.

M. A. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, écrit que les fouilles de la nécropole de Tarquinia-Corneto ont été récemment reprises par la municipalité de Corneto et dirigées ou suivies par M. W. Helbig, correspondant de l'Académie. On y a découvert une tombe à puits qui consiste en un grand *dolium* fermé par une simple dalle. Cette tombe contenait divers objets : une urne composée de plaques de bronze rivées et renfermant des cendres et des ossements carbonisés, une coupe de bronze, des fibules de bronze et d'argent et les fragments d'une lance. La pointe superieure de cette lance est en fer, ce qui reporte la tombe à une époque relativement peu ancienne. — Les travaux préparatoires de la restauration de la basilique de Santa Maria in Cosmedin sont terminés. On voudrait remettre cette basilique en l'état où elle se trouvait au XII^e^ siècle, lors de sa transformation par Calixte II. On y laisserait subsister autant que possible les fragments de sculpture et de peinture qu'on a retrouvés des époques antérieures (IV^e^, VI^e^ et VIII^e^ siècles). — L'empereur d'Allemagne vient d'accorder, pour une durée de quatre ans, une somme de 60,000 mark à l'Institut royal historique prussien, établi à Rome depuis 1888. Cet institut se propose de publier les suppliques relatives à l'Allemagne conservées aux archives du Vatican.

M. Heuzey présente des observations nouvelles sur le palais de Tello. M. de Sarzec a retrouvé, au milieu de ces constructions très remaniées, une tour d'angle et une grande porte d'entrée certainement édifiées par le patési Goudéa. Elles reproduisent trait pour trait les dispositions du plan d'une enceinte fortifiée que la célèbre statue de ce prince, conservée au Louvre, tient sur ses genoux. Cette constatation modifie quelque peu l'idée qu'on s'était faite du principal édifice de Tello. La construction de Goudéa, sorte de propylée, faisant partie d'une enceinte à la fois religieuse et militaire, était le développement de l'ancien sanctuaire consacré par le patési Our-Baou au dieu Nin-Ghirsou. Goudéa étant patési, c'est-à-dire vicaire de ce dieu, habitait dans les dépendances du temple. De là le triple caractère de cet édifice, à la fois sanctuaire, forteresse et palais.

M. Théodore Reinach fait une communication sur deux vers de l'*Iliade* (dans le catalogue des alliés de Priam livre II), où il est question des chefs des Halizons, venus du pays d'Alybé, où naît l'argent. Les commentateurs anciens ont cherché un peu partout ce peuple et ce pays mystérieux; Strabon, dont l'opinion a fait fortune, les identifie avec les Chalybes du Pont. M. Reinach démontre que cette explication ne soutient pas l'examen. Alybé est, d'après les géographes, le nom de celle des deux colonnes d'Hercule qui était située en Europe, et le vers d'Homère est ainsi la plus ancienne allusion connue aux célèbres mines d'argent de l'Espagne méridionale.

M. Gustave Schlumberger communique de belles photographies de la croix byzantine des Zaccaria, conservée depuis cinq siècles au trésor de la cathédrale

de Gênes et avec laquelle l'archevêque donnait jadis la bénédiction au nouveau doge. Cette croix d'argent doré, enrichie de plusieurs centaines de perles et pierres précieuses, porte à son centre deux fragments de la vraie croix. Des médaillons et une inscription votive en décorent le revers. Elle passait pour avoir appartenu à saint Jean l'Évangéliste, patron d'Éphèse. Restaurée aux frais de l'évêque de cette ville, Isaac, directeur de Michel Paléologue et son ambassadeur à Rome, prise par les Turcs et mise par eux en gage à Phocée, elle fut reconquise à l'assaut de cette ville (1308) par un des deux membres de la famille génoise des Zaccaria, qui furent princes de Chio et des deux Phocée. Un autre membre de la même famille en fit don à la cathédrale.

SÉANCE DU 23 FÉVRIER 1894

M. Ravaison communique un mémoire sur la légende d'Achille et quelques bas-reliefs qui s'y rapportent.

M. Héron de Villefosse lit une note sur l'inscription latine du couvent d'Etschméadzine (Arménie russe) communiquée par M. F. de Mély. Cette inscription, découverte en 1863, a été publiée dans le *C. I. L.*, sous les nos 6052-6053. La photographie permet de rétablir, au commencement de la dernière ligne, un mot qui manque dans le *Corpus* : *militum*, appelé d'ailleurs par le mot *tribunus* qui termine l'avant-dernière ligne.

M. Cagnat professeur au Collège de France, communique une inscription romaine découverte en 1893 par les brigades topographiques de Tunisie, à Henchir-es-Sorar, au sud-ouest de Zaghouan. C'est une borne limite qui porte les lignes suivantes :

EX AVCT IMP
VESPASIANI
AVg p P FINES
*provinci*AE NO
*v*AE ET VETER DE
*re*CTI QVA FOSSA
AFVIT PER RVTILIV*m*
*g*ALLICVM COS PON*t*
et SENTIV*m* CAECILI*a*
*a*NVM PRAETORE*m*
*l*EGATOs AVG

En voici la transcription : *Ex auc(toritate) Imp(eratoris) Vespasiani Aug[usti] p(atris)] p(atriae) fines [provinci]ae No[va]e et Vete(ris) de[re]cti qua fossa afuit per Rutiliu[m G]allicum co(n)s(ulem) pon[t(ificem) et] Sentiu[m] Caecil[ia]num praetore[m l]egato[s] Aug(usti).* — Cette inscription indique que le fossé creusé par Scipion après la prise de Carthage, en 146, pour marquer la limite des possessions romaines, passait en cet endroit. Rapprochée d'une autre inscription déjà connue, elle permet d'établir la direction de ce fossé : il suivait vraisem-

blablement la Silliana jusqu'à Henchir-Dermouliia, gagnant de là Henchir-es-Sorar, et atteignait le lac Kelbia.

SÉANCE DU 2 MARS 1894

M. Paul Durrieu, conservateur au Musée du Louvre, signale un grand dessin acquis par ce Musée avec la collection Baldinucci en 1806. Ce dessin a été classé dans l'école italienne, parmi les imitateurs de Giotto. En s'appuyant sur des comparaisons avec des miniatures dont l'auteur est connu par des textes contemporains, M. Durrieu croit pouvoir restituer ce dessin à André Beauneveu de Valenciennes, le célèbre sculpteur et peintre de Charles V et du duc de Berry. Le dessin représente la mort de la Vierge, son assomption et son couronnement avec saint Jean, patron du duc de Berry, et saint Étienne, patron du diocèse de Bourges. C'est vraisemblablement un projet de peinture murale, et il se rattache aux travaux que le duc de Berry faisait exécuter sous la direction de Beauneveu, particulièrement à Bourges et au château de Mehun-sur-Yèvre. — MM. Eugène Müntz et R. de Lasteyrie présentent quelques observations au sujet de cette communication. M. de Lasteyrie insiste particulièrement sur certaines divergences iconographiques notables entre le dessin du Louvre et les miniatures dont s'est servi M. Durrieu pour sa démonstration.

M. Oppert lit un mémoire sur la date précise de la destruction du premier temple de Jérusalem. Jérémie dit que le roi de Babylone Evil-Mérodach fit sortir le roi Jénochias dans la trente-septième année de sa captivité, le vingt-cinquième jour du douzième mois de son avènement; le livre des *Rois* donne la date du 27. Les textes contemporains permettent de calculer les néoménies et de fixer cette date au dimanche 29 février ou au mardi 2 mars (selon les *Rois*) de l'an 561 avant J.-C. D'après cette donnée, la prise de Jérusalem, fixée, au 10 Ab de la dix-neuvième année de Nabuchodonosor, eut lieu le vendredi 28 juillet de l'an 587 avant J. C. Le siège avait commencé le 15 janvier 589.

SÉANCE DU 9 MARS 1894

M. Heuzey communique une inscription grecque découverte à Saint-Côme, près de Nîmes. C'est une signature d'artiste qui se lit à l'entrée d'une petite chambre entièrement pavée en mosaïque. Voici cette inscription :

ΠΥΘΙCΟΑΝΤΙ
ΟΧΟΥΕΠΟΕΙ
ΧΑΙΡΕ

Elle prouve que, même en Gaule, les arts industriels étaient entre les mains d'ouvriers grecs.

M. Perrot, membre de l'Académie, présente le premier fascicule des *Monuments et mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres sous la direction de Georges Perrot et Robert de Lasteyrie* (fondation Eugène Piot.)

SÉANCE DU 16 MARS 1894

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, écrit que des doutes sérieux se sont élevés sur l'authenticité de quelques-uns des objets, provenant de la Russie méridionale, dont l'acquisition avait été proposée à M. le comte Tyskiewicz. — On à trouvé à Palestrina une base cylindrique de marbre portant une dédicace des décurions et de la commune à Trajan, datée du jour anniversaire de sa naissance, 18 septembre 101. — Les fouilles continuent à Prima Porta; on y a découvert deux marques de briques, onze têtes de marbre provenant de bustes plutôt que de statues, des fragments de stucs, etc. — M. le professeur Gamurrini, directeur du Musée d'Arezzo, vient d'acquérir un vase qu'il attribue à Exékias. — M. le commandeur J.-B. de Rossi travaille, malgré sa mauvaise santé, à l'achèvement de son grand ouvrage sur les mosaïques de Rome. — Dans la dernière séance de l'Académie d'archéologie chrétienne, Mgr Wilpert a commenté des peintures par lui découvertes sous des stalactites dans une chapelle du cimetière de Priscilla. Une de ces peintures, datant du milieu du IIe siècle, représenterait la communion. — Enfin, on a trouvé à Naples une base de marbre dont l'inscription mentionne une statue élevée en l'honneur de ce Nicomachus Flavianus, personnage consulaire dont M. de Rossi a parlé à propos d'une inscription dédiée à un autre Nicomachus.

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement de M. W.-H. Waddington, décédé. Au premier tour de scrutin, M. Cagnat obtient 12 suffrages; M. Collignon, 11 ; M. de Beaucourt, 8 ; M. de Maulde, 7. Au second tour, M. Collignon obtient 22 suffrages ; M. Cagnat, 11 ; M. de Beaucourt, 5. M. Collignon est élu.

M. Edmond Le Blant communique, au nom du P. Delattre, une inscription chrétienne trouvée à Carthage, à la limite extrême de la ville romaine du côté du lac de Tunis. Cette inscription reproduit en partie le dernier verset du psaume LXXXV : *Fac mecum signum in bonum, ut videant qui oderunt me et confundantur*, avec la variante *oderunt me* qui se rencontre également dans saint Augustin.

M. Louis Havet communique une série d'observations relatives à un morceau qui figure dans le recueil des fables de Phèdre, le prologue du livre III. Ces observations tendent à établir que ce prologue se compose en réalité de deux morceaux distincts, d'égale étendue ; que le second morceau doit être placé le premier et qu'il constitue la fin de l'épilogue du livre II; que l'interversion tient à un accident matériel, la permutation entre deux feuillets consécutifs d'un ms., et que celui-ci présentait 17 lignes par page, chaque vers et chaque titre occupant une ligne. Du ms. en question, aujourd'hui perdu, descend le seul ms. de Phèdre qui subsiste, celui du marquis de Rosambo. Grâce à l'édition diplomatique du ms. Rosambo, élaborée par M. Ulysse Robert, il est facile d'y relever diverses particularités utiles pour la critique, particulièrement en ce qui touche l'emploi des lettres capitales rouges ; ces lettres étaient déjà telles quelles dans le ms. à 17 lignes à la page; les poings de repère qu'elles donnent permettent de rétablir exactement la distribution par lignes, feuillets et cahiers ; par là

se trouve abondamment confirmée la possibilité matérielle d'une interversion dans le prologue du livre III. M. Havet se propose d'examiner, dans une prochaine lecture, les conséquences littéraires et historiques auxquelles conduit la restitution du texte original.

M. G. Schlumberger présente à l'Académie les reproductions de deux bas-reliefs d'ivoire byzantins du XIe siècle représentant quatre apôtres. Ces deux volets d'un même triptyque, jadis publiés par Gori, étaient conservés l'un à Florence, l'autre à Padoue. L'un d'eux est aujourd'hui à l'Antiken-Cabinett de Vienne ; le second, que l'on croyait perdu, a été retrouvé par M. Schlumberger au Musée du Palais ducal de Venise. Le panneau central est encore à découvrir. Deux inscriptions en vers iambiques établissent que le donateur de ce monument fut un des empereurs byzantins du XIe siècle qui portèrent le nom de Constantin.

M. de Boutarel lit le résumé d'un mémoire de M. Romanet du Caillaud sur l'origine du christianisme au Tonkin et en Annam. Jusqu'à présent, on faisait généralement dater la prédication du christianisme en ces contrées de l'arrivée des Jésuites vers 1625 et 1627. M. Romanet du Caillaud établit qu'il faut faire remonter cette prédication à une quarantaine d'années plus tôt.

SÉANCE DU MERCREDI 21 MARS 1894

M. Deloche, au nom de la Commission du prix de numismatique fondé par M. Duchalais, propose d'attribuer ce prix à M. Maurice Prou, bibliothécaire au département des Médailles de la Bibliothèque nationale, pour son *Catalogue des monnaies mérovingiennes*. M. Meyer, président, donne acte à la Commission des conclusions de son rapport.

M. Heuzey complète ses observations sur la mosaïque à inscription grecque découverte à Saint-Côme, près de Nimes. Elle présente des combinaisons de lignes droites très compliquées, figurant évidemment un labyrinthe, qui servait sans doute à un jeu. Cette tradition s'est conservée au moyen âge dans le pavage des églises où l'on trouve un assez grand nombre de labyrinthes, entre autres celui de la cathédrale de Reims, qui était connu sous le nom de *chemin de Jérusalem*.

SÉANCE DU 30 MARS 1894

L'Académie se forme en comité secret pour entendre la lecture du rapport de M. G. Schlumberger sur le prix du Budget (histoire de la domination byzantine en Afrique). Ce prix est attribué à M. Charles Diehl, professeur à la Faculté des lettres de Nancy.

M. Louis Havet présente une série d'observations sur la date et la composition des livres I et II des *Fables* de Phèdre. Ces deux livres, qu'on a cru composés et publiés à une même époque, sont en réalité séparés par un intervalle d'une douzaine d'années au moins. Le livre I a été écrit pendant que Séjan était

tout-puissant, c'est-à-dire au plus tard en l'an 31 ; la publication en a été étouffée par la police du palais impérial. Le livre II n'a paru que sous Claude, en 43 ou 44 au plus tôt, et c'est alors seulement que le livre I a pu recevoir une publicité effective.

M. Halna du Fretay lit un mémoire sur les débuts de l'âge néolithique dans le Finistère.

M. Héron de Villefosse lit un rapport sur un mémoire de M. Simonetti-Malaspina relatif à des antiquités préhistoriques découvertes à Mutola (Corse).

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 14 MARS

M. Samuel Berger étudie, en les comparant, diverses représentations de la Création et de l'Histoire d'Adam et d'Ève sculptées sur des portails de Rouen et d'Auxerre et peintes dans les Bibles historiales françaises.

M. l'abbé Duchesne signale dans le martyrologue de saint Willibrord, exécuté vers l'an 705, une série de fêtes de saints de l'Italie méridionale, introduites en Angleterre par un moine napolitain, chargé de la direction des écoles dans ce pays.

SÉANCE DU 11 AVRIL

M. Müntz étudie le mausolée de Jean Cossa, grand sénéchal de Provence à Tarascon, et l'attribue à Laurana, sculpteur attitré du roi René.

M. Courajod observe que Laurana a eu des collaborateurs en Provence et qu'il ne faut peut-être voir là qu'une œuvre collective.

M. Martha explique le système de l'alphabet cryptographique communiqué dans la précédente séance par M. Ruelle.

M. de Rougé lit une lettre de M. de Morgan sur ses découvertes récentes dans la pyramide de Dahchour, où une quantité de bijoux remontant à la XII[e] dynastie ont été retrouvés, et fait ressortir l'importance des résultats obtenus. L'impression immédiate de cette communication est votée.

SÉANCE DU 18 AVRIL

M. Müntz étudie les peintures murales qui ornaient autrefois la basilique de

Saint-Paul hors-les-murs, près de Rome. Ses recherches lui ont permis de reconstituer l'ensemble de cette décoration, dont une partie était antérieure à l'an 1000.

M. Courajod présente de nouvelles observations sur le tombeau de Jean Cossa, à Tarascon, et produit la mention qu'il en a faite dans le catalogue du Musée du Trocadéro.

M. Babelon observe qu'un buste en marbre dont a parlé M. Courajod, et qui est, selon lui, de l'école de Donatello, a fait partie de la collection du comte de Caylus, qui l'a publié et donné au roi en 1762.

SÉANCE DU 25 AVRIL

M. le baron de Baye offre un catalogue illustré de la collection archéologique recueillie dans la Petite Russie par M. Paul.

M. Cagnat fait connaître une borne milliaire relevée à Tchiftli par le P. Girard, missionnaire.

M. Cagnat entretient ensuite la Société des fouilles récentes entreprises dans la rue de Lanneau, près du Collège de France.

M. Châtel présente, de la part de M. Gillet, le texte de deux chartes originales de Jean de Joinville.

M. l'abbé Beurlier signale, sur un bas-relief de Ninive, une représentation des procédés par lesquels les anciens préservaient des coups du bélier les murailles des villes assiégées.

SÉANCE DU 2 MAI

M. Cagnat annonce que le P. Brucker lui a communiqué de nouvelles inscriptions recueillies en Arménie par le P. Girard, et interprète l'une d'elles.

M. de Baye offre le premier volume des publications du Congrès archéologique de Moscou.

M. de Barthélemy attire l'attention de la Société sur un nouveau mémoire de M. Lièvre au sujet des prétendus puits funéraires de la Vendée.

MM. de Kersers, Gaidoz, Delaborde et quelques autres membres échangent des observations sur la destination probable de ces cavités.

SÉANCE DU 9 MAI

M. Le Blant signale, à propos d'un fait récent, une vieille tradition qui interdit de se marier en mai sous peine de n'avoir pas d'enfant ou d'être frappé d'une mort prompte; Ovide et Plutarque en font déjà mention. Elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours en Italie et en Provence. Quelques membres citent des traditions analogues.

M. Blanchet étudie une intaille du Cabinet des médailles représentant le triomphe d'Achille.

M. Ernest Petit communique les résultats de ses recherches sur les écrivains de forme et les enlumineurs en Bourgogne aux XIV^e^ et XV^e^ siècles.

M. le baron de Baye donne le résumé d'un mémoire sur les fibules en forme de mouches ou de cicades.

M. de Villefosse signale, sur la face latérale de l'autel de Narbonne, une ligne mutilée renfermant une date.

SÉANCE DU 16 MAI

M. Müntz étudie les différents portraits de Léonard de Vinci.

M. Gaidoz, revenant sur la vieille tradition relative au mois de mai, en constate l'existence en différentes parties de l'Italie et de la France, en Roumanie, en Allemagne, en Angleterre, en Irlande, etc. L'antique fête des *Lemures*, placée dans ce mois, paraît en être la véritable origine.

Sur le rapport de M. de Barthélemy, M. Arbeltier de la Boullaye est élu associé correspondant national à Troyes.

SÉANCE DU 23 MAI 1894

M. de Laigue présente un fragment d'inscription trouvé près de Cadix par le P. Vera.

M. de Rougé lit une lettre de M. de Morgan annonçant de nouvelles découvertes dans la pyramide du midi, à Dahchour, notamment celles de la sépulture du roi Ab-Aou-ra-Hor et de la princesse royale Nub-Hotep.

M. de Villefosse présente des bijoux en or trouvés aux environs de Badajoz, spirales, plaques, bracelet, etc.

M. l'abbé Duchesne signale deux certificats de sacrifices accordés, au temps des persécutions, à des chrétiens apostats.

M. de Caix de Saint-Aymour communique une inscription mérovingienne recueillie à Castel (Somme).

M. de Lespinasse exhibe un dessin représentant l'ancien porche de Saint-Étienne de Nevers, qui servait à des usages civils.

M. de Baye présente divers objets en or de l'époque barbare, découverts en Hongrie.

SÉANCE DU 30 MAI

M. Frossard présente un recueil de croquis et de photographies intitulé *Bagnères qui s'en va*.

M. Gaidoz signale une fibule de bronze appartenant à la famille des objets de parure en forme d'abeille, étudiés récemment par M. de Baye.

M. Durrieu apporte des raisons nouvelles à l'appui des considérations qui lui faisaient attribuer à André Beauneveu un grand dessin du Musée du Louvre, regardé jadis comme l'œuvre de Giotto.

M. de Baye offre de la part de M. Kharousine un ouvrage sur l'archéologie des gouvernements voisins de la mer Baltique.

M. de Caix de Saint-Aymour communique la photographie d'un collier grec, trouvé à Érétrie.

SÉANCE DU 6 JUIN

M. Collignon rectifie une de ses précédentes communications qui attribuait à M. Gauckler la découverte d'une tête du Musée de Cherchel, déjà signalée par M. Waille.

M. Prou entretient la Société de la classification des monnaies carolingiennes au monogramme et réfute l'argument tiré de la destruction prétendue de la ville de Duurstede, en 837.

M. Michon communique, au nom de M. Héron de Villefosse, un nouveau cachet d'oculiste romain.

M. Durrieu signale le danger des fausses miniatures du moyen âge mises en assez grand nombre dans la circulation.

M. de Laigue complète sa communication sur l'inscription chrétienne d'Algodonales et reconnaît, avec M. l'abbé Duchesne, qu'il y est question de saint Fructueux, évêque de Tarragone, martyrisé en 259.

SÉANCE DU 13 JUIN

M. Michon étudie la provenance du Bacchus-Richelieu, dont l'arrivée en France remonte à François Ier.

M. de Villefosse communique le texte d'une inscription chrétienne inédite et deux têtes impériales trouvées à Gouraya.

M. Courajod présente un bas-relief en marbre où est figuré Dieu recevant l'âme d'un juste au ciel.

M. Molinier montre un tableau-reliquaire en argent doré acquis par le Louvre et exécuté au XIIIe siècle d'après un modèle byzantin.

SÉANCE DU 20 JUIN

M. Berger présente une bible latine qui a appartenu à Jean de Dürbheim, évêque de Strasbourg, conseiller d'Albert d'Autriche, et qui est couverte de notes relatives aux affaires politiques du XIVe siècle.

M. Babeau lit un mémoire sur le salon du Dôme, au palais du Louvre, qui paraît devoir être identifié avec la rotonde d'Apollon.

M. Ravaisson explique un dessin de Léonard de Vinci accompagné d'un texte à rebours.

M. Adrien Bonvallet est élu associé correspondant à Poitiers.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

— *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XIVe année, fascicules I-III, mai 1894 : E. Le Blant, *Les premiers chrétiens et les dieux*. — St. Gsell et H. Graillot, *Exploration archéologique dans le département de Constantine (Algérie)*. — *Ruines romaines au nord de l'Aurès* (suite). Dessins dans le texte. — H. Hauvette, *Notes sur des manuscrits autographes de Boccace à la Bibliothèque Laurentienne* (pl. I. II, III). — P. Fournier, *Le premier manuel canonique de la réforme du XIe siècle*. — P. Fabre, *Les offrandes dans la basilique Vaticane en 1285*. — *Bibliographie* : Mahaffy, *On the Flinders Petrie Papyri* (G. Lumbroso). — De Ruggiero, *L'arbitrato* (Ed. Cuq). — St. Gsell, *Essai sur le règne de Domitien* (Goyau). — St. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie* (H. Graillot). — A. Engel et Serrure, *Numismatique du moyen âge*. — R. Cagnat, *Lambèse* (Goyau). — *Giornale storico della letteratura italiana*.

— *Recueil des travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, t. XVI, fascicules 1 et 2 : — Victor Loret, *Recherches sur plusieurs plantes connues des anciens Égyptiens*. — Al. Moret, *Monuments égyptiens de la collection Dugas*. — W. Spiegelberg, *Demotische Miscellen*. — Spiegelberg, *Varia*. — Fr. V. Scheil, *Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes*. — V. Loret, *Note sur un groupe hiéroglyphique de basse époque*. — G. Daressy, *Notes et remarques*. — G. Legrain, *Textes recueillis dans quelques collections particulières*. — Spiegelberg, *Ostraca hiératiques du Louvre*. — *Des papyrus hiératiques inédits du Louvre*. — J. *Duemichen*. — G. Maspero, *A travers la vocalisation égyptienne*. — V. Loret, *Sur un fragment de papyrus gréco-copte*. — G. Bénédite, *Le nom d'épervier du roi Sozir au Sinaï*.

— *Revue des Études grecques*, t. VI, janvier et mars 1894 : — P. Girard, *De l'expression des masques dans les drames d'Eschyle* (1er article). — S. Reinach, *L'ex-voto d'Attale et le sculpteur Épigonos*. — A. Joubin, *Inscription de Cyzique*. — T. R., *Ile ou presqu'île?* — Th. Reinach, *Mutuum date nihil inde sperantes*. — P. Tannery, *Sur les épigrammes arithmétiques de l'Anthologie palatine*. — H. de la Ville de Mirmont, *Additions au Dictionnaire mythologique de Roscher*. — J. Nicole, *Bref inédit du patriarche Germain II*. — H. Omont, *Abréviations grecques copiées par Ange Politien*. — Chronique, *Correspondance grecque* (X.). *Actes de l'Association*. *Ouvrages offerts*. — Bibliographie, *Comptes rendus bibliographiques*. *Errata*.

— *Mittheilungen des k. d. archæologischen Instituts. Athenische Abtheilung*, t. XIX, 1er cahier. — F. Hiller von Gærtringen, O. Kern, W. Doerpfeld, *Fouilles du théâtre de Magnésie du Méandre* (Doerpfeld trouve dans les dispositions que les fouilles ont révélées des preuves nouvelles à l'appui de sa théorie du théâtre grec, théorie qui sera d'ailleurs exposée dans un livre depuis longtemps en préparation et destiné à paraître l'hiver prochain. — Pl. I-IV). — O. Kern, *Inscriptions relatives à des représentations théâtrales, recueillies*

dans l'agora de Magnésie du Méandre (pl. V). — K. Buresch, *Sur l'épigraphie et la géographie de la Lydie.* — M. Frænkel, *L'inscription de Samothrace qui se rapporte à Hippomédon.* — J. Ziehen, *Statue d'un porteur de bandelettes au Pirée* (une vignette). — Th. Preger, *Inscriptions d'Athènes.* — W. Doerpfeld, *Les fouilles de l'Enneakrounos*, II. — *Bibibliographie.* — Procès-verbaux des séances, nominations.

— *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, vol. XVII, fasc. II. — Einsler, *Mâr Elyâs, El-Khadhr* et *Mâr Djiryis* (fin). — Schick, *Histoire topographique de Jérusalem* (suite : depuis le retour de l'exil jusqu'à la destruction de la ville par les Romains). — Palmer, *Bethléem de nos jours* (étude très précise, avec un plan détaillé). — Röhricht, *Le pèlerinage de Henri de Zedlitz* (1493). — Goldziher, *Le tombeau d'Abraham à Hébron d'après El-'Abdary*[1]. — Bibliographie. — *Nouvelles diverses* : découverte d'une inscription grecque dans le sanctuaire de Neby Ayioûb (auprès de la stèle égyptienne) ; découverte d'un fragment de gros mur appartenant peut-être à la deuxième enceinte de Jérusalem, au Morestân ; création d'un *moutessariflik* turc à Ma'ân, près de Pétra, d'un *kaimmakâmat* à Karak et d'un *mudîrat* à Mâdebâ.

— *Bullettino di archeologia cristiana* del comm. G. Battista de Rossi, 5e série, 4e année. — Ce nous a été une joie toute particulière de recevoir ce numéro du *Bulletin*, tout entier écrit par M. de Rossi ; nous y trouvons la preuve que, si son corps se ressent encore de la terrible secousse qu'il a subie, sa mémoire a gardé toute sa netteté et son esprit toute sa vigueur. Nous espérons que l'amélioration se prononcera davantage encore, et qu'après avoir repris son travail l'illustre savant pourra reprendre sa vie ordinaire, revoir le théâtre de ses recherches et de ses découvertes (G. P.). — *La crypte des saints Protos et Hyacinthe dans le cimetière de Saint-Hermès près de l'ancienne porte Salaria.* — § I. Des anciennes portes Salaria et Pinciana. — § II. Les cimetières chrétiens de l'ancienne porte Salaria. — § III. Du cimetière de Saint-Hermès. — § IV. Les escaliers antiques descendant à la crypte des saints Protos et Hyacinthe. — § V. La crypte des saints Protos et Hyacinthe. — *Fragments d'une inscription historique en caractères philocaliens retrouvée au pied de l'escalier qui descend à la crypte des saints Protos et Hyacinthe dans le cimetière de Saint-Hermès.* — *Deux vierges martyres historiques représentées sous forme d'orantes dans une épitaphe de Terni.* — *Fragment d'un verre funéraire avec le nom* FLORVS. — *Inscription de Guelma (Calama) en Afrique.* — *Conférences d'archéologie chrétienne* (pl. IV). — Explication des planches.

1. M. G. pense comme moi que l'énigmatique *khaliliyé* du Caire a pour origine le nom arabe d'Abraham (*Khalil*) : on appelait ainsi, comme je l'ai montré (conférence des Hautes-Etudes du 24 juin 1893), une sorte de batterie de tambours (*naubè*), exécutée à heure fixe (entre le *'asr* et le coucher du soleil), à l'instar de celle qui à Hébron donnait le signal du repas servi aux hôtes du sanctuaire ; ce repas avait été constitué en commémoration de l'hospitalité légendaire du patriarche qui, selon la tradition musulmane, faisait battre le tambour pour appeler ses convives dispersés aux environs. L'expression *naubet el-khalil* dont se sert El-'Abdary montre bien que c'est le mot *naubet* qu'il faut probablement sous-entendre devant l'adjectif féminin *khaliliyé* (« l'Abrahamienne », ou la « Hébronienne »). — C. C.-G.

BIBLIOGRAPHIE

G. Perrot et Ch. Chipiez, **Histoire de l'art dans l'antiquité. Tome V, Phrygie, Lydie et Carie, Lycie, Perse.** 928 pages gr. in-8, avec 537 fig. et 12 planches hors texte. — Tome VI. **La Grèce primitive : l'art mycénien.** 1033 pages gr. in-8, avec 553 fig. et 21 pl. hors texte.

Avant de mettre le pied sur le sol grec, M. Perrot à voulu grouper toutes les manifestations — autant dire, les tâtonnements — de l'art chez ces peuples qui, avant les Hellènes, en même temps qu'eux ou même après eux, ont subi l'influence de l'art et de l'industrie orientales. Les uns ont pu servir d'intermédiaires entre l'Orient et l'Hellade ; tels d'entre eux, sollicités par des courants contraires, ont éprouvé le choc en retour de l'art grec parvenu à la maîtrise cosmopolite et refoulant le flot qui l'avait apporté à l'état d'embryon ; tous sont intéressants à considérer, comme termes de comparaison propres à faire ressortir, par l'infécondité de leur médiocre génie, la puissance et l'originalité du génie grec s'exerçant sur les mêmes données initiales.

Voici d'abord les Phrygiens. Ce sont des Aryens, presque des Grecs — des « Grecs orientaux », — mais arrêtés dans leur développement intellectuel par l'habitude de la vie rurale et les séductions bruyantes de leurs cultes orgiastiques. Isolés, fermés à toute curiosité, ils ont reçu des Grecs l'alphabet phénicien, mais ne se sont pas laissé gagner par la remuante activité de leurs voisins : leur histoire, défalcation faite des légendes, tient presque tout entière dans le nom du roi Midas.

Et pourtant, les monuments du Sipyle, interrogés à la lumière douteuse que projettent les légendes de Tantale, de Pélops et de Niobé, semblent démontrer l'existence, dans les temps préhistoriques, d'un royaume phrygien riverain de la mer Égée. Ce sont, près de Magnésie, des autels et des niches groupés autour de la statue de Cybèle ; du côté de Smyrne, des escaliers, des galeries, des réduits fortifiés, des tombeaux, en partie construits, en partie taillés dans le roc. En l'absence d'autres prétendants, M. Perrot adjuge le tout aux Phrygiens. Mais le centre de la vraie Phrygie est à cent lieues de là, dans l'intérieur de la péninsule, sur les bords du Sangarios. Là se trouvent les nécropoles que domine le « Tombeau de Midas ». Amplement décrits (p. 73-145) et comparés, chemin faisant, avec la « Pierre percée » de Delikli-Tach, sur les pentes de l'Olympe de Mysie, ces monuments, taillés à même le roc, forment une « série ininterrompue », qui va des temps archaïques à l'époque gréco-romaine.

Des monuments funéraires aux hypogées à usage religieux, aux autels couronnant les hauts-lieux, aux traces de fortifications relevées sur certains plateaux, la transition est insensible. C'est partout le même procédé rudimentaire, qui consiste à dégrossir le rocher et à s'accommoder tant bien que mal des formes ébauchées par la nature. Le mot d' « architecture » est bien pompeux pour de

tels essais : les Phrygiens n'ont été, en somme, que des tailleurs de pierre, et pas des plus habiles.

Je serais presque tenté de rayer également le titre « sculpture » en tête du chapitre (p. 168-182) où sont cataloguées les œuvres du ciseau phrygien. Pas le moindre débris de statue, ni de figurines en terre cuite ou en bronze : rien que quelques bas-reliefs mutilés, où se trahit l'incapacité des artistes anonymes à qui l'indulgence habituelle de M. Perrot réserve pourtant quelques épithètes aimables, vaguement réparties entre les sculpteurs et les décorateurs.

Le lecteur pressé de quitter les Phrygiens éprouve une sorte de mécompte en rencontrant, comme appendice à l'étude de l'art phrygien, une description des tombeaux, également rupestres, de la Paphlagonie (p. 196-215). Si les Paphlagoniens sont des Sémites, proches parents des Cappadociens ou Hétéens, et si les Phrygiens, entrés en Asie par l'Occident, se sont superposés à une population « syro-cappadocienne » antérieure, il semble que l'art paphlagonien était tout indiqué pour servir de transition entre l'art hétéen, étudié dans le volume précédent, et l'art phrygien. Il aurait suffi pour cela de commencer le chapitre de l' « architecture funéraire » par la description des tombeaux paphlagoniens. On passait ainsi, sans circuit imprévu, des Cappadociens aux Phrygiens, et de ceux-ci à leurs parents, les Lydiens.

A la fois guerriers et trafiquants, conquérants de l'Ionie et inventeurs de la monnaie, les Lydiens ont joué dans l'histoire un rôle brillant, mais éphémère, qui finit avec la défaite de Crésus et l'incorporation du royaume lydien à l'empire perse (546 av. J.-C.).

Ils tiennent peu de place dans l'histoire de l'art. Comme les Phéniciens, auxquels on les a comparés, ils ont été surtout des intermédiaires, sans originalité propre. A ce point de vue, le dernier historien de leur civilisation, M. G. Radet, plus tranchant que M. Perrot et moins disposé à escompter en leur faveur les résultats des fouilles futures, les met résolument au-dessous des Phrygiens. De leur architecture, il ne reste que des tertres coniques à soubassement de pierre, recouvrant une chambre sépulcrale. Il est vrai que ces tumulus atteignaient parfois, comme le « Tombeau d'Alyatte » à Bin-Tépé, des proportions gigantesques (près de 500 mètres de diamètre sur 61 mètres de haut, dans l'état actuel). Sur l'emplacement des temples de Cybèle à Sardes, d'Artémis Gygœa près du lac Gygée, on ne rencontre pas un débris qu'on puisse dater de l'époque lydienne. Enfin, si le moule d'orfèvre trouvé à Thyatire est bien de fabrication lydienne, on n'y peut voir qu'une copie absolument barbare de quelque modèle hétéen, lui-même grossièrement imité des types assyriens. Il faut dire pourtant que des bijoux de date plus récente témoignent des progrès que dut faire en Lydie l'art industriel.

Lydie ou Carie, c'est tout un. La seule différence entre ces deux peuples frères, c'est que les Cariens, pirates ou mercenaires, avaient moins de richesse et de loisir que leurs voisins, et, par conséquent, furent encore moins préoccupés d'esthétique. Quelques tombelles plates, ou à peine exhaussées ; comme type de fortifications, le « mur des Lélèges » près d'Ialysos ; des poteries naïvement décorées : c'est tout le bilan de l'art carien.

Avec les Lyciens, nous avons chance de rencontrer quelques idées moins banales, un embryon d'art indigène. Ce petit peuple de montagnards, venu on ne sait d'où, a toujours fait corps et gardé une certaine indépendance sous les diverses dominations qu'il a subies. Cependant, les Lyciens se prêtèrent de bonne heure et de bonne grâce aux envahissements pacifiques de l'art ionien, et rares sont les sculptures qui, comme celles du sarcophage de Xanthos, peuvent être attribuées avec quelque vraisemblance à la technique de l'art indigène. En tout cas, celui-ci a créé quelque chose, si peu que ce soit : le type de la tombe rupestre à façade imitant le pignon en charpente des maisons, avec toit plat ou cintré en arc aigu. Assimiler le tombeau à la maison, la demeure du mort à celle du vivant, c'est une idée philosophique : il ne s'ensuit pas qu'elle soit esthétique au même degré. Quoi qu'il en soit, les Lyciens, en gens raisonnables et économes, ont pensé qu'un mort pouvait se contenter d'une demeure exiguë. A part une quinzaine de tours carrées, où certains morts ont peut-être eu l'idée bizarre de se poster en vigies, les tombes lyciennes ne sont que des niches creusées dans les parois abruptes des rochers.

Tous les peuples passés en revue jusqu'ici se trouvaient en contact immédiat avec les Grecs établis sur le pourtour du littoral de l'Asie Mineure. Ce voisinage, l'historien de l'art s'en est constamment préoccupé, et c'est même la raison pour laquelle il a tourné court à chaque étape, au moment où l'art phrygien, lydien, carien, lycien, va subir l'assaut triomphant du génie hellénique et transiger ou abdiquer. Il semble donc que l'auteur, après avoir ainsi déblayé tous les abords, va entrer de plain-pied dans l'histoire de l'art grec. Mais une transition habilement soudée à la fin du chapitre concernant l'art lycien (p. 400) avertit le lecteur qu'il a un dernier circuit à faire, une dernière exploration à tenter, avant de pénétrer dans le sanctuaire. « Lorsque nous aurons à restituer une charpente grecque, dit M. Perrot, nous pourrons demander plus d'un renseignement utile aux charpentes lyciennes : en attendant, celles-ci nous aideront à reconstituer les empilages de bois qui portaient les terrasses des palais de la Perse ».

Je suis, je l'avoue, de ceux qui jusqu'ici, quelque peu atteints du « fanatisme grec », ont accueilli chaque volume de l'*Histoire de l'art dans l'antiquité* en réclamant au plus tôt l'entrée dans la Terre promise ; de ceux qui, considérant l'étude de l'art oriental comme une simple préface, craignaient de voir s'y épuiser l'énergie, même doublée par l'association, de notre auteur en deux personnes. Mais il faut bien convenir que la Grèce n'est pas toute l' « antiquité ». L'étude de l'art grec n'est qu'une partie de la vaste enquête entreprise par M. Perrot. En fût-elle même l'objet unique, comme elle en est le principal, elle devait commencer par une exploration minutieuse des alentours, seul moyen de surprendre et comprendre les origines de l'art grec, de faire le décompte de ce qu'il a emprunté et de ce qu'il a créé. Enfin, qui songerait à regretter désormais que l'histoire de l'art grec n'ait point été publiée avant les fouilles actuelles de Delphes ? C'est donc de bonne grâce que nous pouvons suivre M. Perrot dans son excursion lointaine. Nous y gagnerons d'apprendre ce qu'a fait des méthodes et des traditions de l'Égypte et de la Chaldée l'art perse, qui, quoique plus jeune que l'art grec, les continue plus directement.

Les idées et les coutumes des Perses étaient plus propres à entraver qu'à développer chez eux le sens artistique. Leur religion, spiritualiste par le dogme, réduite pour le culte à la vénération du feu symbolique, se contentait d'autels ou foyers (*atech-gah*) de formes nécessairement peu variées, et à peine tolérait-elle que le ciseau du sculpteur indiquât par une minuscule figure emblématique la présence de l'invisible Ahura-Mazda. Elle supprimait de même le tombeau. Le cadavre n'était pour elle qu'un débris impur, qu'il fallait détruire sans souiller ni le feu, ni l'eau, ni la terre. Elle résolvait le problème en exposant les corps, dans de hauts charniers murés, à la voracité des oiseaux de proie. Si le culte monarchique n'avait eu un peu moins de dédain pour les réalités palpables, les Perses n'auraient jamais construit que des cabanes, et avec l'architecture auraient été supprimés les arts décoratifs qu'elle engendre.

Mais les Achéménides voulaient des palais, et surtout des salles du Trône où pût s'étaler leur royale magnificence. Ils ne se résignaient pas non plus à disparaître tout entiers après leur mort, et c'est ainsi que, dans la vallée de Pasargade (*Meched-Mourgab*) se dresse encore le *Gabré* ou tombeau de Cyrus (?), tandis que les tombeaux de Darius et de ses successeurs forment les nécropoles à façades rupestres de *Nakch-i-Rustem*, à une lieue de Persépolis, ou celles qui dominent la terrasse même de Persépolis. Ces tombes, qui attestent chez les Achéménides un souci emprunté aux Pharaons, ne sont après tout que des esquisses sommaires de palais réduits à un simple décor. C'est le palais qui est le motif unique, la fin en soi de l'art perse ; et, dans le palais, l'élément générateur, la colonne, est le seul à propos duquel cet art ait fait preuve de quelque originalité. Cette svelte colonne de pierre, « fille du bois », aux fines cannelures et au large chapiteau bicéphale, formé de deux taureaux accroupis et adossés, est décrite, mesurée, analysée, interprétée, avec une précision, une entente du but et des moyens, où se décèle plus spécialement la collaboration de M. Chipiez. C'est le compas et le crayon du maître architecte qui relèvent sur la terrasse de Persépolis ces magnifiques salles de réception, la salle aux cent colonnes de Darius, la gigantesque salle hypostyle de Xerxès, celle-ci ouverte de toutes parts et entourée de portiques également ouverts, l'une et l'autre précédées d'une porte triomphale ; puis, çà et là les demeures royales, palais de Darius, palais de Xerxès, etc. Devant ces merveilleuses restaurations, poussées parfois jusqu'aux derniers détails de la décoration polychrome, devant ces tentures ingénieusement suspendues et raidies par le tirage de leurs lourds glands de métal, on éprouve le besoin de se répéter que la part de la conjecture y est réduite au minimum. Une foule de dessins disséminés dans le texte explicatif justifient par des nécessités techniques l'emploi de ce nombre prodigieux de pièces de bois qui formaient la charpente du comble et portaient le poids de l'épaisse couche d'argile tassée sur toute la surface. Il ne reste plus de trace de ces plafonds ou combles en charpente ; ils se sont effondrés, entraînant dans leur chute les colonnes qui les portaient ; mais des représentations conservées par des bas-reliefs, mieux encore, des profils entaillés dans les pierres qui recevaient les abouts des poutres assurent notre foi dans la science et la conscience de l'artiste archéologue.

Le seul point vraiment litigieux, débattu à propos de la salle hypostyle de Xerxès (p. 694-721), c'est la question de savoir si cette salle était close de murs, comme la salle aux cent colonnes, ou si elle laissait le rayonnement de la majesté royale arriver librement aux assistants jusque dans les portiques d'alentour. C'est à cette dernière hypothèse que s'arrêtent nos auteurs, et l'absence de toute trace de muraille sur le pourtour est un argument sérieux en faveur de leur opinion. Les Perses, il est vrai, à l'imitation des Assyriens, bâtissaient les gros murs en briques crues, que le temps a délayées ; mais ils encadraient les ouvertures avec des chambranles de pierre, à corniche égyptienne, qui, dans les ruines d'autres édifices, sont encore debout, indiquant l'alignement et l'épaisseur des murs disparus.

La terrasse de Persépolis est à peu près l'unique champ d'exploration qui se prête à une étude méthodique de l'architecture perse. Des autres résidences royales, Ecbatane n'a point été fouillée, et Suse appartient encore, par droit de conquête, à M. Dieulafoy. Du palais de Darius à Suse, on connaît les magnifiques échantillons de décoration polychrome exposés au Louvre, et l'on peut affirmer que l'architecte y a imité de très près les procédés chaldéens : quant au plan et à l'aménagement, M. Dieulafoy lui-même n'est pas parvenu à s'en faire une idée nette et définitive.

On ne s'attend pas, étant donné le caractère général de l'art perse, à faire ample moisson dans le domaine de la sculpture. A part les taureaux anthropocéphales, empruntés à l'art assyrien, les artistes n'ont produit que des bas-reliefs sans originalité : point de nu, point de personnages féminins ; on constate seulement, par comparaison avec les lourdes chapes assyriennes, un assouplissement des draperies que l'on est en droit d'attribuer à l'influence de l'art ionien.

A tout prendre, la Perse n'a pas eu d'art national, mais seulement un art monarchique, composite et improvisé comme l'empire même des Achéménides, intéressant parce qu'il résume « toutes les créations plastiques des plus vieux peuples civilisés » et que, d'autre part, il « garde la trace du contact » avec le génie hellénique.

Avec le sixième volume de l'*Histoire de l'art dans l'antiquité* s'ouvre enfin l'histoire de l'art grec. Ici, changement de méthode. Les dénombrements complets seront désormais impossibles : il faudra choisir, entre les œuvres, les plus caractéristiques. En même temps, nous n'aurons plus affaire à des peuples envisagés en bloc, dans l'immobilité de leurs habitudes une fois contractées, mais à une race toujours en mouvement et en travail, chez qui l'initiative individuelle, surexcitée et dispersée, multiplie et varie à l'infini les manifestations du sens esthétique. C'est bien, cette fois, une *histoire* qu'il s'agit d'écrire, une histoire que M. Perrot, la voulant complète, commence à l'âge de la pierre.

Il est impossible, dans un compte rendu sommaire, de donner une idée même approximative de la quantité de faits nouveaux, de révélations inattendues, que la pioche de l'intrépide Schliemann — un héros, lui aussi — a fait sortir des entrailles du sol au cours de ces vingt dernières années. Toute une civilisation que l'on croyait faite de mirages poétiques se trouve réintégrée dans l'his-

toire : elle a repris un corps dans lequel le zèle passionné des érudits, ces magiciens modernes, travaille à rappeler l'âme qui l'animait. Là-bas, sur le rivage asiatique, c'est Troie ruinée et brûlée, assise sur d'autres ruines, ensevelie sous des décombres de tout âge ; dans la Grèce européenne, au fond du golfe d'Argolide, Tirynthe et Mycènes ; dans la plaine de Béotie, la vieille Orchomène des Minyens ; entre ces résidences royales, des monuments épars dans les îles de la mer Égée et dont les fouilles de l'avenir augmenteront certainement le nombre. Tel est le vaste champ qu'a rempli jadis de son activité la civilisation « égéenne » ou « mycénienne », dont les origines plongent dans l'inconnu et dont le cours régulier a été interrompu, vers le XII^e^ siècle avant notre ère, par l'invasion dorienne. Tout le sixième volume de l'*Histoire de l'art* est consacré à « l'art mycénien » : le premier tiers, à l'histoire des fouilles et à l'inventaire descriptif des monuments ; le reste, à l'analyse des caractères et des procédés, analyse enfermée dans le cadre invariable — si commode pour les comparaisons — qui se trouve reproduit dans chaque compartiment ethnographique de l'ouvrage et assure l'unité de l'ensemble.

Les architectes de l'époque mycénienne employaient concurremment la pierre, la brique crue et le bois : la pierre, en blocs parfois énormes, irrégulièrement appareillés et joints avec un mortier d'argile, pour les fortifications et soubassements ; la brique crue, soutenue et comme encadrée par des chaînages de bois incorporés à la maçonnerie, pour les murs des palais ; le bois, pour les colonnes, supports à galbe conique fichés en terre par la pointe, et pour les combles. Là où, comme dans les galeries des remparts et dans les tombeaux, ils ne voulaient pas de combles en bois, ils arrivaient à couvrir de larges espaces, soit avec des linteaux monolithes, soit au moyen de l'encorbellement à assises horizontales graduellement rapprochées et se joignant au sommet d'un arc aigu.

Le temps n'a laissé subsister des constructions en bois et briques crues que des vestiges indiquant l'alignement des murs et parfois l'emplacement des colonnes ; çà et là, on a retrouvé des fragments de leur décoration polychrome, où s'associaient les revêtements de métal et les couleurs posées au pinceau. Aussi est-ce dans la restauration du « palais mycénien » en général, dans les profils des bâtisses étagées sur les divers plans des acropoles de Tirynthe et de Mycènes, que M. Chipiez a dû déployer ces ressources d'invention réfléchie et scrupuleuse, ce don de voir et de faire voir, dont il a déjà donné tant de preuves. Évidemment, dans ces dessins, comme dans la magnifique planche (pl. VIII) représentant la façade du « Trésor d'Atrée », la préoccupation didactique se superpose au souci de la réalité historique. M. Chipiez veut réunir dans un même schème tous les éléments connus de la décoration à la mode mycénienne ; il les groupe en un ensemble possible, plutôt qu'il ne prétend avoir retrouvé à l'état de fait réel, en un temps et un lieu donnés, une combinaison de formes aussi curieusement ouvragée.

Mais le « Trésor d'Atrée », dit aussi « Tombeau d'Agamennon », n'est pas un palais disparu, restitué de toutes pièces : c'est un tombeau relativement bien conservé, la plus vaste de ces tombes à coupole qui ont été creusées et bâties

dans le flanc des collines par les potentats mycéniens, probablement les successeurs de ceux qui reposaient là-haut sous leurs masques d'or, mieux garantis contre les violateurs de sépultures, dans les fosses de l'acropole. Quels noms donner aux uns et aux autres, noms dynastiques, noms individuels, on l'ignore: on n'espère plus retrouver sur la pierre la signature des héros glorifiés par les aèdes de l'âges suivant: les Grecs ou « Achéens » de ce temps-là ne savaient pas écrire. Les fouilles qui allongeront la liste des monuments de même type découverts çà et là, à Orchomène (tombeau dit « Trésor de Minyas »), en Attique, en Thessalie et dans l'Archipel, ne rencontreront sans doute que des ruines muettes.

La tombe à coupole parabolique, quand elle atteint les proportions de celles d'Orchomène et de Mycènes (de 14 mètres à 14m,50 de diamètre horizontal), est le chef-d'œuvre de l'art mycénien. On n'a jamais fait emploi plus hardi du procédé si imparfait de l'encorbellement, que les architectes d'alors n'ont pas su remplacer par la voûte à voussoirs. Il paraît évident qu'un tombeau comme le « Trésor d'Atrée », décoré à l'intérieur de rosaces de bronze, avec porte munie de vantail, façade somptueuse et couloir d'accès (*dromos*), n'était pas destiné à se refermer pour toujours sur la dépouille d'un hôte unique et à disparaître, aussitôt après les funérailles, sous une épaisse couche de terre. C'était une sépulture de famille, qui n'était soustraite à la vue et aux hommages des vivants que quand toutes les places y étaient occupées et qu'une autre famille ou branche dynastique se préparait ailleurs une autre sépulture.

Les chapitres consacrés à l'architecture amènent le lecteur à une conclusion anticipée, qu'il trouve déduite dans une sorte d'épilogue (p. 707-732) : à savoir, que le futur ordre *dorique*, son entablement surtout et sa décoration polychrome, est contenu en germe dans l'assemblage des charpentes mycéniennes. Il y a longtemps que le problème des origines de l'architecture dorique, ou, pour serrer davantage, la raison d'être des « triglyphes » et des « gouttes » de l'entablement dorique, préoccupe M. Chipiez. Dans son *Histoire critique des ordres grecs*, publiée il y a dix-huit ans (1876), il avait cru trouver, très loin des sentiers battus, une explication qui, à coup sûr, ne devait rien à Vitruve. Victime de la mythologie comparée — comparée à l'étalon védique — qui a fait tant de ravages chez les meilleurs esprits, M. Chipiez retrouvait dans ces mystérieuses « gouttes » les pluies fécondantes que l'école de Kuhn déverse à tout propos dans le champ de la mythologie. Les stries des triglyphes représentaient la coulée des orages, qui se battaient dans les métopes sous forme de Centaures et d'Amazones, et peut-être les cannelures des colonnes continuaient-elles, en les amplifiant, les rigoles de la frise. De même que M. Perrot, converti par les fouilles d'Hissarlik, abjure la foi, d'ailleurs très hésitante, qu'il eut autrefois en la Troie de Bounarbachi, de même, après les fouilles de Mycènes et de Tirynthe, M. Chipiez renonce délibérément à ses hypothèses d'antan. Il reconnaît maintenant que les gouttes de l'entablement dorique représentent bien des chevilles de bois, et les triglyphes des têtes de poutres ; mais il estime encore qu'une simple charpente n'eût pas eu besoin de cet appareil. La clef de l'énigme, il la trouve dans la « frise d'albâtre » du palais de Tirynthe, où des dalles de calcaire (les futures

métopes) étaient encastrées debout entre des piliers ou triglyphes saillants, appliqués sur la tête des poutres transversales. Les chevilles placées au-dessous des triglyphes et en avant de leur aplomb, comme celles, plus nombreuses et plus en surplomb, qui traversent les mutules au-dessus, avaient pour but d'assurer la cohésion de cette frise composée de matériaux hétérogènes et d'assurer l'ajustement de toutes ses parties. Je ne prétends pas que la démonstration soit de tout point rigoureuse, et il me semble que l'emploi des mutules, par exemple, n'est nullement lié à celui des dalles de pierre : mais il est vraisemblable *a priori* que le temple grec continue le palais mycénien, comme il le remplace dans sa fonction. Les Grecs logèrent dans des temples leurs dieux, ramenés à la taille humaine, quand ils n'eurent plus de rois à loger dans des palais. Jusque-là, les dieux, invisibles ouvriers de la Nature, étaient comme diffus dans l'espace, et c'est sur des autels en plein air qu'on leur offrait des sacrifices.

La religion, qui occupait si peu l'architecte, ne demandait guère au sculpteur que des fétiches. Taillées dans la pierre, moulées en terre cuite ou en pâte de verre, coulées en bronze ou en plomb, ces idoles sont d'une barbarie qui n'a rien à voir avec l'art. C'est que — si l'on veut bien me passer cette assertion à forme paradoxale — la religion était encore vivante. Une idole n'est pas faite pour être admirée : c'est un talisman, le réceptacle d'une force mystérieuse, qui cesse précisément d'être mystérieuse quand on l'assimile à une âme humaine enfermée dans une forme humaine. L'anthropomorphisme est le fléau des religions, et elles sont bien près d'en mourir quand elles s'étudient, par surcroît, à flatter le sens esthétique.

L'art mycénien s'entendait mieux à représenter en bas-relief sur des stèles funéraires des scènes de chasse ou de guerre ; à figurer des animaux héraldiques, comme les lions de la Porte de Mycènes ; mieux encore, à ciseler l'ivoire ou le métal. A cette époque, les orfèvres sont de beaucoup supérieurs aux sculpteurs, et, parmi eux, on rencontre un véritable artiste, celui qui a travaillé au marteau et au burin les gobelets d'or de Vaphio. Quelques fragments de fresques, celui notamment qui provient du palais de Tirynthe, montrent qu'il y avait aussi des peintres supérieurs aux simples ornemanistes. On peut les mettre, sur la foi de ces échantillons, au-dessus de leurs confrères, les décorateurs de vases. La céramique n'est encore qu'une industrie à l'époque mycénienne, mais déjà on peut prévoir ses destinées futures. Le vase peint est créé, et le temps n'est pas loin où le potier cherchera l'originalité non plus dans les formes baroques, caricatures des contours féminins, mais dans les fantaisies du pinceau.

C'est à la céramique que l'histoire de la civilisation mycénienne doit de précieuses indications chronologiques. On a trouvé des poteries « égéennes » en Égypte, dans des nécropoles contemporaines de la XVIII^e^ et de la XIX^e^ dynastie, et on a lu le nom d'Aménophis III sur des scarabées et des fragments de faïence égyptienne recueillis à Mycènes et à Ialysos, dans des tombeaux qui paraissent moins anciens que les tombes de l'acropole mycénienne. Ces échanges remonteraient donc au milieu du XV^e^ siècle avant notre ère, et c'est peut-être à cette époque qu'il faut placer l'apogée de la civilisation pré-hellénique. En deçà et au-delà de ce point culminant, l'œil exercé de l'archéologue distingue des étapes qui

dessinent la route parcourue. Si l'éruption volcanique qui a enseveli les habitations retrouvées à Théra remonte au XX^e^ siècle environ, et si « l'industrie de Théra est en avance sur celle de Troie », on voit dans quel lointain reculent les origines. D'autre part, cette civilisation mycénienne aurait assez vécu pour connaître la décadence. L'art, encouragé par les riches dynasties achéennes (Perséides—Pélopides ou Atrides—Nélides), partagea leur fortune. L'invasion dorienne, au XII^e^ siècle, fut en Grèce le commencement d'une période de recul, analogue à notre moyen âge, terminée de même, vers le IX^e^ siècle, par une Renaissance.

La Renaissance, c'est l'avènement d'un art nouveau ou renouvelé. M. Perrot nous dira, dans son prochain volume, comment il s'est régénéré sur place, et jusqu'où l'a porté son premier élan, dans la période antérieure aux guerres médiques. C'est à ce septième volume que commencera, à proprement parler, l'histoire de l'art hellénique : celui que nous venons d'analyser n'en donne que les prolégomènes. *Paulo majora canamus*. La tâche, déjà si laborieuse, va devenir plus rude. En ne saurait désormais l'aborder sans compulser au préalable toute une « littérature » archéologique. Pour approcher des monuments les plus célèbres, il faut se frayer un passage à travers des monceaux de dissertations accumulées par des générations d'érudits. Les lecteurs de l'*Histoire de l'art dans l'antiquité* comptent sur ses vaillants auteurs pour passer au crible toute cette érudition livresque et n'en retenir que ce qui est bon à garder, c'est-à-dire les faits, replacés dans leur milieu, leur moment, leur enchaînement et leur juste proportion. Euclide répondit un jour, dit-on, à Ptolémée Soter qu'il n'y avait pas de voie royale qui conduisît à la géométrie : il faut qu'il y en ait une en archéologie. Cette voie, elle existe, largement ouverte par MM. Perrot et Chipiez à travers les régions déjà visitées. On a pu voir par quel majestueux tournant, tracé à travers le conglomérat hétérogène qui remplit les tomes III, IV et V, elle se raccorde à la direction différente qu'elle va suivre, au niveau plus élevé vers lequel elle s'achemine. Il n'y a plus qu'à la continuer, en la maintenant aussi commode et aussi sûre. Elle devient désormais une sorte de Voie Sacrée, et les moins patients n'osent plus conseiller de la raccourcir par des chemins de traverse.

A. Bouché-Leclercq.

Arthur Engel et Raymond Serrure, **Traité de numismatique du moyen âge, t. II.** Paris, E. Leroux, 1894, gr. in-8 de 591 pages.

J'ai déjà rendu compte ici même[1] du premier volume du précieux traité dont MM. Engel et Serrure ont entrepris la publication. Déjà, j'avais fait des réserves sur le plan de l'ouvrage ; aujourd'hui, je suis encore plus convaincu qu'il nécessite un perpétuel morcellement de la numismatique de chaque ville, ce qui me paraît un grave défaut. Le tome deuxième comprend la numismatique de l'Europe au moyen âge, depuis la fin de l'époque carolingienne jusqu'à l'ap-

1. *Revue archéologique*, 1891, t. I, p. 126.

parition du gros d'argent. Mais comme les changements monétaires ne sont pas simultanés, cette époque ne sera pas la même dans tous les pays. Aussi bien je n'insisterai point sur ces défauts, car j'ai dit que le choix de ce plan témoignait d'une louable initiative.

On sent que le *Traité* est le résultat d'un long travail ; aussi on peut regretter qu'il ne soit point partout également au courant. Pourquoi un article paru vers la fin de 1893 est-il cité (p. 358), alors qu'un livre sur la numismatique du Béarn, paru au commencement de la même année, ne l'est pas (p. 436)? Au point de vue bibliographique, il y a du reste quelques oublis inexplicables. Pourquoi ne pas citer l'article de M. Chabouillet sur les deniers normands portant des noms de monétaires, le mémoire de M. Blancard sur le classement des monnaies de Bretagne, les travaux de M. Mater sur les monnaies du Berry et l'article du Dr Vannaire sur celles de Souvigny? Pourquoi passer sous silence l'article de Deschamps de Pas sur les mailles d'Éléonore, dame de Fauquembergues, et les travaux de MM. Erbstein et Stenzel relatifs aux monnaies du comté de Mansfeld? Je crois aussi qu'il faut citer le livre de Szechenyi sur les monnaies de la Hongrie, bien qu'il soit ancien.

Quoique dans un traité on ne puisse guère donner que le résumé de la science, les auteurs exposent de temps en temps leurs idées personnelles. Ainsi, ils pensent que, sur les monnaies de Guillaume IX, duc d'Aquitaine (1087-1127), le mot VICTORIA peut faire allusion à la défaite des Arabes en 1119 ; ils voient les têtes du comte et de l'évêque sur les monnaies de Toulouse ; ils classent les deniers à la légende CAPVT REGIS en tête de la série de l'abbaye de Tournus. Pour certaines contrées, on trouvera d'utiles contributions. Ainsi le chapitre relatif aux monnaies de Bésalu, d'Urgel, de Vich et de Gérone est fort précieux; un denier inédit d'Otton l'Illustre, comte palatin du Rhin, est signalé. On consultera avec le plus grand profit les chapitres relatifs à la numismatique de l'Allemagne, de la Pologne, de la Russie et de la Bohême. Enfin les historiens de l'art que préoccupe la question des colonies byzantines en Allemagne auront profit à lire ce que MM. Engel et Serrure disent de l'influence byzantine sur les monnaies de Goslar (p. 530).

Je n'ai certes pas signalé tout ce qu'il y a de bon dans le *Traité*. Mais je vais maintenant me permettre de faire part de quelques remarques dont pourrait profiter l'*erratum* définitif qui terminera leur ouvrage.

La théorie sur les premières monnaies tournoises aurait besoin d'être expliquée (p. 355); — le denier de Louis VI pour Mâcon me paraît mal lu (p. 364); — il faut corriger la légende du denier de Tours (p. 369); — pourquoi séparer les paragraphes relatifs à Mehun-sur-Yèvre et à Celles-sur-Cher? — les lettres PTA placées dans le champ des deniers du Roussillon et qu'on n'a point expliquées, me paraissent une déformation de PAX ; — il faudrait citer les pougeoises de Bretagne, de Toulouse, du comté de Saint-Gilles, du Poitou, de Lyon ; — pourquoi l'interprétation de la légende des monnaies de Roquefeuil n'est-elle pas satisfaisante? — il serait bon de dire ce que représente l'anille, car on admet généralement que cette figure formée de crosses rappelle la part que les moines de Saint-Bénigne avaient dans la fabrication des monnaies de Dijon;

— il y aurait lieu de s'étendre sur l'attribution d'un denier de Fauquembergues à Adeline de Guines; — les lettres ALVP sur les monnaies du burgrave Albert à Leissnig, sont généralement interprétées par *Albertus Lisnicensis Venerabilis praefectus*; — la forme carrée des bractéates suisses s'explique facilement, si l'on admet que les flans étaient découpés négligemment avec des ciseaux; — il eût été bon de signaler la tradition qui attribuait à tort des monnaies de cuir à Guillaume Ier, duc de Pouille (1111-1127); — dire aussi que Léon II, roi d'Arménie, a frappé un curieux denier (publié dans la *Revue archéologique*, en 1875).

Pour l'Allemagne, une carte des ateliers aurait été fort précieuse. En outre, pourquoi faire abstraction complète du poids des monnaies? C'est pourtant en étudiant les poids qu'on peut classer les pièces de types immobilisés.

La couverture du *Traité* annonce 813 figures, mais il y a des doubles emplois (fig. 951 et 1074, fig. 1094 et 1151). Ces dessins sont généralement bons; cependant on trouvera qu'ils manquent d'homogénéité, sans doute parce qu'ils sont empruntés à des ouvrages divers; ainsi les figures 880 à 883 sont fâcheusement rapprochées. La figure 1006 donne le type reconstitué d'après plusieurs exemplaires du denier anonyme de Nancy. Je n'ignore pas que ce système a été employé quelquefois (pour l'Atlas des monnaies gauloises), mais je doute qu'il soit profitable.

Peut-être, dans ce compte rendu, ai-je signalé trop de minuties, mais je n'ai pu le faire qu'en lisant le *Traité*, et j'ai tout lieu de croire que les auteurs me sauront gré de l'hommage rendu ainsi à leur œuvre patiente et durable.

J.-Adrien Blanchet.

E.-A. Martel, **Les abîmes, les eaux souterraines, les cavernes, les sources, la spélæologie**, Delagrave, 1894, in-4°.

Dans le luxueux ouvrage qu'il vient de publier, l'auteur s'efforce de vulgariser une science ancienne déjà en Autriche, mais dont il est en France un des premiers initiateurs et le plus ardent pionnier. Bien qu'il s'occupe surtout des cavernes profondes encore occupées par les eaux et des éclaircissements qu'elles fournissent sur l'hydrologie souterraine et l'utilisation des sources, son livre peut être consulté avec fruit par les paléontologistes et les archéologues. Le fond des gouffres ouverts le long de certaines galeries se comble particlièrement par la chute des pierres détachées des parois et les restes des objets, surtout des animaux précipités dans l'abîme; ces amas renferment donc des éléments précieux pour la chronologie, car les remaniements y sont rares et les squelettes généralement complets. Dans les 230 cavernes de toutes dimensions visitées par M. Martel de 1888 à 1893, un certain nombre avaient servi de demeure à l'homme et, sans en poursuivre la fouille immédiate, il a pris toutes les mesures pour que la science préhistorique pût en utiliser plus tard les données stratigraphiques.

V.

JEAN-BAPTISTE DE ROSSI

L'homme éminent que nous venons de perdre était un de ces génies créateurs dont les sciences historiques ne comptent qu'un petit nombre. Ce qu'avant lui peu d'érudits avaient pu atteindre, l'art difficile de captiver ceux-là même pour lesquels l'archéologie était chose nouvelle et inconnue, De Rossi le possédait à un degré suprême. La foule se pressait à ses leçons dans les galeries des catacombes dont on lui devait la découverte et, quand il atteignit sa soixantième année, ce fut par milliers que se comptèrent ceux qui, demeurés sous la séduction de sa parole, se réunirent pour lui offrir un témoignage de leur admiration. C'était de tous les points de l'Europe, de toutes les contrées de l'Amérique que l'on accourait pour entendre celui qui, suivant la nationalité de son auditoire, parlait, avec une même élégance, en italien, pour ses compatriotes, pour nous en français, en latin pour les visiteurs de race germanique.

Ce qu'il expliquait avec tant de simplicité, de clarté et de charme, tous pouvaient le comprendre ; mais peu nombreux étaient ceux qui savaient par quelles méthodes, par quelles merveilles de divination il s'était assuré ses conquêtes. C'est ce que je vais tenter d'exposer, en rappelant d'abord ce que fut l'abandon dans lequel étaient avant lui les catacombes de Rome.

Les misères des invasions qu'avait souffertes la cité sainte l'avaient atteinte jusque dans ses profondeurs. En 557, les Goths de Vitigès ravagèrent les cimetières souterrains où reposaient les restes des premiers fidèles. Après eux vinrent les Lombards, et une lettre du pape Paul Ier nous apprend ce que firent ces nouveaux ennemis. « Les antiques catacombes des martyrs et des

confesseurs du Christ souffraient, dit-il, de l'abandon ; mais la race impie des barbares les a ruinées de fond en comble. Dans leurs dévastations sacrilèges, ces hommes ont ravi quelques corps saints, et les lieux qui les avaient contenus ont cessé d'être vénérés. J'ai honte de l'écrire, des animaux y pénètrent ; on a transformé ces souterrains en étables ; on les a remplis de souillures. »

La ruine devait encore s'étendre au delà. Ainsi que semblent l'avoir fait deux de leurs prédécesseurs, les papes Pascal Ier, Sergius III et Léon IV, voulant soustraire aux mains des pillards les restes des martyrs autrefois ensevelis aux catacombes, ordonnèrent de les enlever pour les transporter dans les basiliques de Rome. Ce qu'avaient fait les barbares, les pontifes romains l'accomplirent donc à leur tour et les hypogées des premiers fidèles se vidèrent de leurs reliques.

L'oubli se fit sur ces lieux si anciennement vénérés ; on en vint à ignorer leurs noms. Pour les savants même, tous les cimetières de l'Appia et de l'Ardéatine étaient la catacombe de Saint-Calliste. Celle de Saint-Sébastien était seule demeurée connue et fréquentée. C'était le but de pieuses visites, comme en témoigne Baltazar Castiglione en racontant un drame terrible dont elle fut de son temps le théâtre.

Des découvertes faites par hasard dans d'autres de ces cryptes sacrées, quelques fresques bibliques vues un instant et dont il ne reste plus que le souvenir, appelèrent toutefois l'attention et, en 1593, un savant maltais, Antonio Bosio, en voulut, au risque vingt fois couru, de s'y perdre et d'y périr, entreprendre l'exploration. Il en visita un certain nombre dans les parties demeurées accessibles et nous laissa, sur ces visites, un livre, malheureusement posthume, que De Rossi tenait en haute estime. La découverte de fresques importantes, celle même de la tombe de deux martyrs, Abdon et Sennen, avaient récompensé son courage. D'autres fouillèrent après lui, trouvant, sans méthode dans leurs recherches, des inscriptions, des peintures intéressantes ; mais nul ne s'était inquiété de la partie essentielle et vraiment

féconde de l'étude à poursuivre : la reconstitution topographique de la Rome souterraine, la restitution aux hypogées chrétiens de leurs vrais noms perdus depuis des siècles, la recherche des tombes historiques qu'ils avaient contenues.

Pour se guider dans les ténèbres que le temps et des mains destructrices avaient accumulées sur les catacombes, il était des moyens inaperçus de tous et qu'il appartenait à De Rossi de découvrir et de mettre en œuvre.

Dans ces galeries que, depuis le v^e^ siècle jusqu'au commencement du ix^e^, les papes se faisaient une gloire de réparer et d'orner, des pèlerins venaient de toute part prier sur les tombes des martyrs. Plusieurs itinéraires écrits pour l'usage de ces pieux voyageurs énumèrent les stations qu'ils devaient parcourir. Composés dans l'intervalle du vii^e^ siècle au ix^e^, ils ont fourni au savant romain l'un de ses plus précieux éléments de reconnaissance. Sur la via Appia, disaient ces guides et d'autres documents topographiques, le pèlerin saluera la tombe de saint Corneille, de saint Sixte, de sainte Cécile, des saints Polycamus, Fabien et Anthère. Retrouver ou ces sépultures ou la trace de leur existence était reconnaître, dans l'hypogée qui les réunissait, la catacombe marquée sur cette voie par la *Notitia regionum Urbis* et que les anciens nommaient le *cimiterium Callisti*. C'est ce que comprit et fit connaître tout d'abord l'illustre Romain.

Les pieuses visites de nos pères devaient lui fournir d'autres moyens de se guider dans le dédale des catacombes.

On sait que les anciens, chrétiens ou idolâtres, avaient coutume d'inscrire leurs noms, ceux des personnes qui leur étaient chères dans les lieux saints ou célèbres où ils s'étaient rendus. Les syringes de l'Égypte, le colosse de Memnon, les pyramides, les temples de la Grèce étaient ainsi couverts de proscynèmes. Il en est de même des rochers du Sinaï, de trois autels chrétiens de la Gaule et de plusieurs autres monuments. Pour ne mentionner ici qu'un seul de ces actes de visite laissés par les pèlerins, je rappellerai qu'Antonin de Plaisance venu, au vi^e^ siècle, à Cana de Galilée, inscrivit le nom de ses parents sur le lit de pierre où,

disait-on alors, s'était couché le Christ lors des noces célèbres par son miracle. Tracées sur les parois des catacombes par la main pieuse des pèlerins, de semblables inscriptions attestent que les cryptes où elles se trouvent ne sont point des localités vulgaires. « Saints martyrs, dit l'une d'elles en s'adressant à ceux dont les corps y avaient été déposés, Saints martyrs, souvenez-vous de Marie ! » Quelquefois aussi, et la valeur de ces proscynèmes s'en accroît, ils désignent les bienheureux auxquels les sanctuaires étaient consacrés. C'est ainsi que le nom de saint Sixte a été relevé par De Rossi, écrit de la main des anciens visiteurs, sur les parois de l'hypogée où, d'après les itinéraires dont j'ai parlé plus haut, le corps de ce pape fut déposé.

Retrouver ainsi les chambres qui avaient contenu les sépultures des martyrs illustres était, je le répète, pour la connaissance des catacombes, un point capital. On n'en avait encore rencontré que par hasard et sans en comprendre l'importance. Jusqu'à l'heure où De Rossi devait inaugurer ses recherches systématiques, on n'avait fouillé qu'en aveugle dans ces immenses hypogées. Un éboulement se produisait-il sur quelque point de la campagne de Rome, mettant au jour une galerie presque toujours autrefois dévastée, on la suivait jusqu'à ce que des éboulements de pierres ou de briques vinssent fermer la voie. Inutile, pensait-on, de pousser au delà de cet obstacle. C'était s'arrêter au point même où la recherche devait être le plus fructueuse. Ces ruines étaient celles des chapelles construites par les papes, dès la fin du IVe siècle, pour élargir et rendre plus accessibles les lieux où les tombes des martyrs illustres attiraient la foule des pèlerins. Rendre à ces cryptes leurs noms était chose importante. Des débris inaperçus par d'autres, les graffites dont je viens de parler, ont fourni pour cette œuvre à De Rossi des indications irrécusables.

Là ne devaient pas se borner les moyens d'investigation découverts par ce grand esprit.

Une inscription de Trèves consacrée au sous-diacre Ursinia-

nus nous apprend que, par ses vertus, il s'est montré digne d'être enseveli auprès des saints :

MERVIT SANCTORVM SOCIARI SEPVLCRIS

Cette place privilégiée, dit l'inscription, préservera le mort des attaques du démon. Telle était, chez les chrétiens des premiers siècles, la persuasion commune et l'on s'efforçait d'obtenir, pour sa dépouille mortelle, un bien si envié. En Italie, ainsi qu'ailleurs, nous en trouvons la preuve. Des privilégiés obtenaient, nous le savons par des inscriptions trouvées aux catacombes, de reposer auprès de saint Hippolyte, de sainte Félicité dont les restes, redoutés de l'enfer, protégeraient les morts placés près d'eux. Si profonde qu'ait été la dévastation des hypogées de Rome, quelques fragments de leurs marbres devaient échapper à la ruine ; ce fut ainsi que la découverte de l'épitaphe d'un chrétien enseveli *ad sanctum Cornelium* aurait suffi, si l'on ne l'eût su d'ailleurs, à désigner la crypte où avait été déposé le corps de saint Corneille.

La tombe même de ce martyr illustre devait, en effet, reparaître au jour, dans des circonstances matérielles qui révélaient à l'esprit clairvoyant de De Rossi un moyen nouveau et inconnu de se diriger dans les catacombes.

Parmi les papes qui voulurent les faire sortir de leurs ruines et réparer les désastres qu'elles avaient soufferts, saint Damase figure au premier rang. De grands travaux de restitution y furent exécutés par son ordre et il voulut que des inscriptions en vers marquassent les tombes des saints illustres. Composés par lui, ces petits poèmes, insérés en partie dans ses œuvres et dont il importerait de posséder un plus grand nombre, devaient faire revivre pour toujours la mémoire de ces héros de la foi. Celui que l'on chargea de les faire inscrire sur le marbre était un calligraphe, célèbre par d'autres travaux, qui s'appelait Furius Dionysius Philocalus. Il dessina, pour les exécuter, un caractère spécial qu'a fait connaître, entre autres monuments, la dalle où figure l'inscription composée, comme on le sait, par

saint Damase pour la sépulture de sainte Agnès. Les marbres où se lisaient ces sortes d'*elogia* métriques se plaçaient, comme le fit voir la sépulture de saint Corneille, sur les tombes des martyrs, au-dessus de l'épitaphe primitive. On ne connaît aucune inscription damasienne écrite par une autre main que celle de Philocalus et ce dernier n'a pas, que l'on sache, gravé d'autres inscriptions que celles de saint Damase. De cette double donnée De Rossi a tiré un mode d'indication précis pour se guider dans les catacombes. Si petit qu'il fût, un fragment d'inscription damasienne devait, quand la pièce figurait dans les œuvres du pape poète, révéler le nom de la crypte où il apparaîtrait. Ce fut ainsi que la découverte d'un débris bien caractérisé par la forme de ses caractères et donnant le début de trois lignes commençant par un H fut pour l'illustre savant comme un trait de lumière. Il comprit tout d'abord qu'il avait sous les yeux une épave de l'inscription bien connue écrite par saint Damase en l'honneur des martyrs parmi lesquels figurait saint Sixte enseveli, comme on l'a vu plus haut, dans la catacombe de Calliste.

Des preuves sans cesse renouvelées vinrent montrer à De Rossi l'excellence de ses méthodes et la sûreté de ses vues. Sa haute sagacité et sa prudence devaient lui faire rencontrer, non plus par hasard, comme on l'avait fait avant lui, des cryptes historiques et des tombes de martyrs. La découverte de celles de sainte Cécile, de saint Sixte, de saint Corneille, de quatre papes martyrisés au IIIe siècle, et d'autres encore, vinrent surprendre ceux-là même de ses disciples auxquels il l'avait annoncée par avance, alors que les chambres où elles devaient reparaître étaient encore inaccessibles.

L'une de ses gloires qu'il serait trop long de dire sera d'avoir voulu et su montrer, aux yeux de tous, les catacombes dans l'ordre du développement de leurs galeries, partant dans l'ordre chronologique. Non content d'y pénétrer, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, par quelque éboulement du sol et d'en étudier des tronçons, il en a recherché et remis au grand jour les entrées, montrant ainsi comment et quand apparaissent et se succèdent

les formules et les images gravées sur leurs marbres, car aussi bien que l'étude de la topographie, de l'épigraphie, celle des figurations symboliques des premiers âges a été pour lui l'occasion d'observations précieuses.

Ce serait étendre outre mesure cette notice pour laquelle les pages me sont comptées que de vouloir rappeler ici tout ce que cet esprit si lumineux a su tirer de la recherche des antiquités chrétiennes et de tant d'autres non moins familières à son génie.

Se borner à dire quelles vives lumières il a jetées sur des questions obscures, quels enseignements il a laissés à ceux qui, de bien loin, voudront tenter de le suivre dans sa voie, serait faire connaître incomplètement l'homme excellent que nous venons de perdre ; et je ne veux pas clore ces pages sans rappeler ce qu'était sa bonté et combien ceux de nos jeunes érudits qui ont pu l'approcher à Rome ont conservé, avec le souvenir de ses leçons si précieuses, celui de sa bienveillance inépuisable.

Edmond Le Blant.

LA

TÊTE D'IVOIRE DU MUSÉE DE VIENNE

(ISÈRE)

(Planches XI-XV.)

A la quarante-sixième session du Congrès archéologique de France tenue à Vienne (Isère) en 1879, M. de Laurière faisait la communication suivante, dont nous donnons seulement quelques extraits :

« L'extrême rareté des œuvres de sculpture en bois de l'époque romaine s'explique suffisamment par la nature de la matière, qui est loin d'avoir la résistance du marbre ou du bronze. Aussi cette rareté donne-t-elle un intérêt tout particulier à la découverte récente que M. Leblanc, conservateur du Musée, vient de faire à Vienne même, d'une tête de femme en bois, dont nous donnons une photogravure. Nous recommandons aux archéologues cette pièce tout à fait digne d'attention. »

La pièce était digne d'attention, en effet. Mais elle n'était pas en bois, elle était en ivoire. C'est ce que M. Abel Maître, l'habile inspecteur des restaurations et moulages du Musée de Saint-Germain, vient de démontrer. Nous avons cru intéressant de mettre des photographies de cette tête restaurée sous les yeux des lecteurs de la *Revue archéologique*.

Voici le rapport de M. Abel Maître.

Alexandre Bertrand.

Rapport de M. Abel Maître.

Mon cher Directeur,

J'ai l'honneur de vous remettre le rapport que vous m'avez demandé concernant la restauration de la tête de femme en ivoire du Musée de Vienne.

Quand M. le conservateur du Musée de Vienne a remis cette tête entre nos mains, en nous priant de la restaurer, vous savez dans quel état elle se trouvait. Le côté gauche de la figure et le

dessus de la tête étaient en morceaux, le reste avait été recollé avec la plus grande maladresse. Cette tête passait pour être en bois, quelque improbable qu'il fût que sous notre climat une sculpture en bois, profondément enfouie en terre, dans une terre humide, eût pu nous arriver en si bon état. La tête, en effet, n'est pas en bois, mais en ivoire. Je n'ai eu aucune peine à le constater. La couleur foncée de l'ivoire altéré par le temps avait trompé les premiers observateurs. Cette erreur, comme cela arrive si souvent, s'était perpétuée sans nouvel examen.

La tête, qui est demi-grandeur naturelle, avait été trouvée en 1878 par M. Leblanc, alors conservateur du Musée de Vienne, lors des fouilles pratiquées dans le jardin de l'hospice, à 50 mètres environ du côté sud de l'ancien théâtre romain. Elle était déjà brisée au moment de la découverte [1].

Les fragments étaient éparpillés dans un monceau de cendres, au milieu de débris calcinés de briques et près de substructions d'anciennes murailles. Ces fragments étaient et sont restés sur toute leur épaisseur d'un ton bistré, même noirâtre sur différents points de la surface. Je ne crois pas que cette coloration soit due à l'action du feu. Aucune partie ne m'a paru brûlée. Elle tient uniquement, selon moi, au long séjour que l'ivoire a fait dans un milieu tourbeux. Cette couleur est celle de tous les os d'animaux recueillis dans les tourbières.

Cette tête avait servi de coffre ou, pour mieux dire, était un coffre à bijoux dissimulé sous la forme d'une tête de femme. Une partie plane avait été réservée derrière cette tête sur laquelle avait été pratiquée une large ouverture, suffisamment profonde. Cette ouverture était fermée par une simple plaque d'ivoire glissant dans les rainures dont j'ai retrouvé les traces et dont l'existence avait échappé aux premiers restaurateurs. Une petite saillie, que j'ai également retrouvée, réservée au bas de la coulisse, permettait à une fine main de femme de la saisir pour ouvrir ou refermer la boîte (voir pl. XV).

1. Renseignements donnés par M. Cornillon, conservateur actuel du Musée.

J'aurais voulu pouvoir restaurer complètement cette tête, et rendre l'original au Musée de Vienne dans son état primitif. Cela m'a été impossible. Une première restauration plus que maladroite avait tout compromis. Non seulement plusieurs morceaux étaient mal en place, mais, pour les ajuster, on les avait coupés ou raclés en partie. Les traces de la mutilation sont très visibles. Le dessus du nez, du côté gauche, la partie inférieure du nez du côté droit ont été fortement entamés. Une partie du cou près de l'oreille est en retrait sensible. De cette mauvaise restauration résulte une déformation générale de la tête. Il aurait fallu la démonter complètement. Or, au premier essai de décollage, je me suis aperçu que l'ivoire s'effritait à la chaleur nécessaire pour faire fondre le mastic résineux qui servait de colle. J'ai dû laisser en l'état tout ce qui était encore solide. Je me suis borné à opérer sur les parties qui nous avaient été remises en fragments, c'est-à-dire sur le côté gauche de la tête, presque en entier, ainsi que sur la partie du coffre placée derrière la tête. J'ai pu ainsi améliorer l'ensemble, sans compromettre l'original, mais pas autant que je l'aurais voulu (pl. XI-XII).

En restaurant le dessus de la tête, j'ai remarqué que la partie centrale ou axe des zones concentriques de l'ivoire était une pièce rapportée. On avait cru que là était l'entrée du coffret. J'ai pu démontrer que c'était une pièce simplement destinée à remédier à la défectuosité de la matière ou à un accident. L'entrée du coffret n'était pas là, mais, comme nous l'avons dit, non sur la tête, mais derrière la tête (pl. XV).

Je n'ai pas essayé de rendre à l'ivoire sa couleur primitive; cela eût été dangereux. Je me suis contenté d'agir sur quelques morceaux détachés, sur lesquels j'ai parfaitement réussi. Cela suffirait à la démonstration. Je ne crois pas qu'il fût possible de faire autre chose pour donner satisfaction au Musée de Vienne.

Mais ce qu'il nous était interdit de faire sur l'original, nous pouvions le faire sur un moulage. Après avoir moulé avec le plus grand soin l'original, à l'aide d'une scie très fine fabriquée

ad hoc, nous avons, sur une épreuve, détaché pièce à pièce les fragments mal remontés, complété les pièces mutilées et recollé le tout, comme aurait dû le faire le premier restaurateur. Nous avons obtenu ainsi une tête représentant aussi exactement que possible la sculpture antique telle qu'elle était sortie des mains de l'artiste (pl. XIII-XIV). La comparaison de nos deux photographies, celle de l'original mutilé et celle de la tête restaurée, en font foi. Nous vous présentons cette restauration avec toute confiance.

Veuillez agréer, etc.

Abel MAITRE,

Inspecteur des restaurations et moulages du Musée des Antiquités nationales.

Note sur le Rapport de M. Maître.

Je voudrais ajouter quelques mots à l'intéressant rapport que l'on vient de lire.

Ce n'est pas la première fois que l'on a pris de l'ivoire bruni pour du bois. Les magnifiques fragments de lyre, ornés de gravures, qui ont été découverts en Crimée (1831), étaient, suivant le botaniste Fischer, en bois de buis. C'est comme « fragments en bois » qu'ils ont été publiés dans les *Antiquités du Bosphore Cimmérien* (1856, pl. 79) et on les retrouve encore désignés ainsi dans l'estimable livre de M. Girard sur la peinture antique (1892, fig. 142). Cependant, en 1867, Stephani avait signalé, dans les *Comptes rendus de la Commission impériale* (*pour* 1867, p. 6), l'erreur commise : le bois n'était autre chose que de l'ivoire[1].

De la coulisse avec plaque glissante que M. Maître a reconnue au revers de la tête de Vienne, il faut rapprocher celle de la tête d'Héraklès, ayant servi de boîte à osselets, que j'ai découverte à Cymé (*Nécrop. de Myrina*, pl. LII). On trouvera l'indication d'objets analogues dans mes *Bronzes figurés de Saint-Germain*, p. 100.

Parmi les statues chryséléphantines dont l'auteur de l'ivoire de Vienne a pu s'inspirer, celle qui me paraît avoir exercé sur lui le plus d'influence est la *Héra* de Polyclète à Argos, dont l'image nous a été conservée par plusieurs monnaies.

S. REINACH.

1. Cf. mon édition des *Antiquités du Bosphore*, p. 125.

RECUEIL

DES

CACHETS D'OCULISTES ROMAINS

(*Fin*[1].)

X

CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE DES CACHETS

Nos D'ORDRE	PROVENANCES	DATES	NUMÉROS AUX RECUEILS DE				NUMÉROS au présent RECUEIL
			Tôchon.	Sichel.	Grotefend et Klein.	De Villefosse et Thédenat.	
1	Mandeure.	1606	8	1	91		96
2	Nimègue.	Avant 1678	1		93		117
3	Winseling.	»	2		94		190
4	Saint-Marcoulf.	1728	7		12		164
5	Rome?	Avant 1731			116		156
6	Bath.	1731		22	53		16
7	Besançon.	1732	9	9	89		33
8	Dijon.	Avant 1733	5		41		58
9	Sienne.	»	6		2		173
10	Vérone?	»	10		43		181
11	Saint-Albans.	1739		23	47		159
12	Orléans.	Avant 1741					123
13	Gênes?	Avant 1752	3		13		66
14	Besançon.	»	11		88		32
15	Paris?	»	12		31		126
16	Apt.	»	13		104		10
—	Saint-Remy.	»	16		27		Vases, n° 9
17	Colchester.	»	4		48		48
18	Vezénobres.	»					183
19	Perpézac-le-Noir.	Vers 1753					133
20	Brumath.	Avant 1754			10		41
21	Lyon.	»	14		15		89
22	Nimes.	Avant 1763	17		105		120

1. Voir les numéros de mai-juin, juillet-août, septembre-octobre, novembre-décembre 1893, janvier-février, mars-avril, mai-juin et juillet-août 1894.

Nos d'ordre	PROVENANCES	DATES	NUMÉROS AUX RECUEILS DE				NUMÉROS au présent RECUEIL
			Tochon.	Sichel.	Grotefend et Klein.	De Villefosse et Thédenat.	
23	Nimes.	Avant 1763	18		17		118
24	Iéna.	»	15		78		73
25	Beauvais.	Avant 1767			79		28
26	Lyon.	»			11		88
27	Littleborough.	1772			108		84
28	Maëstricht.	Avant 1774	19		65		93
29	Danestal.	1774	20		52		55
30	Angleterre.	Avant 1778			49		8
31	Alleriot.	1784			84		2
32	Bourg.	Avant 1801			70		39
33	Naix.	1807	27		21		106
34	»	»	23		55		113
35	»	»	24		56		112
36	»	»	25		57		110
37	»	»	26		58		114
38	»	»	28		59		111
39	»	»			113		105
40	»	»					107
41	»	1808	29		54		109
42	Rome ?	Avant 1809			122		155
43	Gotha.	»			18		68
44	Worcester.	»			23		192
45	Bayeux.	Vers 1810		39	1		26
46	Lillebonne.	1812	21		42		82
47	»	»	22		45		83
48	Carbec-Grestain.	1813			64		42
49	Vieux.	Vers 1815			71	11	187
50	Bavai.	Avant 1816	30		46		20
51	Famars.	1817			22		62
52	Paris ?	Vers 1818		72	33		127
53	Cirencester.	1818			73		46
54	Périgueux.	»				25	131
55	Tranent.	1820		74	96		178
56	Ingweiler.	Vers 1825			90		74
57	Saint-Chéron.	1825			8		161
58	Les Martres d'Artières	1829				1	99
59	Naix.	1830			36		108
60	Selongey.	Vers 1832			72		167
61	Cessey-sur-Tille.	Avant 1834			24		45
62	Bavai.	1836			4		18
63	Daspich.	1837			97		57
64	Bavai.	»			117		21
65	Le Sablon.	Avant 1840					103

Nos D'ORDRE	PROVENANCES	DATES	NUMÉROS AUX RECUEILS DE				NUMÉROS au présent RECUEIL
			Tochon.	Sichel.	Grotefend et Klein.	De Villefosse et Thédenat.	
66	Goldenbridge.	1842			61		67
67	Bavai.	»				13	22
68	Thouri.	Vers 1843		43	9		177
69	Londres.	Avant 1845		73	50		86
70	Inconnue.	»		42	77		129
71	Inconnue.	»		41	98		130
72	Bavai.	Vers 1845		68	85		24
73	»	»		67	19		19
74	»	»		66	39		23
75	Amiens.	»			66		7
76	Kenchester.	»			100		77
77	Orange.	»		88	60		122
78	Condé-sur-Iton.	1845		64	69		53
79	Autun.	»		55	34		14
80	Le Bolard.	»		54	26		36
81	»	»			124		37
82	Entrains.	»		45	92	15	60
83	Vichy.	»		70	16		184
84	Inconnue.	Avant 1846		65	40		128
85	Metz.	»		71	76		104
86	La Hérie.	1846			99		71
87	Lyon.	»		44	38		91
88	Worms.	»			32		191
89	Reims.	1847		69	5	22	140
90	Néris.	1848			83		116
91	Mayence.	Vers 1850			14		100
92	Wiesbaden.	»			63		189
93	Inconnue.	»			101		9
94	Inconnue.	»			106		85
95	Cologne.	»			107		51
96	Dalheim.	»			81		56
97	Thérouanne.	1851		78a	25		176
98	Lambèse.	1853					78
99	Vienne (Isère).	1854		87	37		186
100	Beaune.	»			6		27
101	Alluy.	»			82	10	3
102	Fontaine-Valmont.	»					65
103	Reims.	»		76	30		144
104	»	»		77	67		149
—	»	»		78	68		149a
105	»	»		75	87		150
106	»	»			102		152
107	Karlsburg.	»			7		76

Nos D'ORDRE	PROVENANCES	DATES	NUMÉROS AUX RECUEILS DE				NUMÉROS au présent RECUEIL
			Tœchon.	Sichel.	Grotefend et Klein.	De Villefosse et Thédenat.	
108	Lydney.	1855			118		87
109	Seppois-le-Haut.	»			29		172
110	Fermo.	Avant 1857			123		63
111	Alise-Sainte-Reine.	1858				21	1
—	Angleterre.	»			51		Vases, nº 6
112	Riegel.	Vers 1858			62		153
113	Nimes.	Vers 1860		90	74		119
114	Lyon.	1860			29 bis		90
115	Mandeure.	»		85	20		95
116	Néris.	»				14	115
117	Mandeure.	1863		86	3		94
118	Saint-Privat-d'Allier.	1864		91	80		165
119	Besançon.	Avant 1865		95	28		29
120	»	»		92	44		30
121	»	»		96	sans nº		31
122	Vienne (Autriche).	Vers 1865			75		185
123	Villefranche-sur-Cher.	»			84 *b*		188
124	Compiègne.	1865		89	35		52
125	Grézin.	»				18	69
126	Saint-Aubin-sur-Gaillon	»			86	17	160
127	Mandeure.	1866		94	95		98
128	Heerlen.	1867			119		70
129	Bordeaux.	1868				23	35
130	Bouguenais.	»			121		38
131	Senlis.	1869			125		168
132	Ratisbonne.	1870					138
133	Reims.	»			115		141
134	»	Avant 1871				5	148
135	»	»				6	145
136	»	»				7	143
137	Bavai.	1872			114		17
138	Mandeure.	»					97
139	Sens.	»				24	171
140	Plessis-Brion.	1873			120		134
141	The Ballast-Hole.	»			126		175
142	Arbois.	1874			128		11
143	Poitiers.	»					135
144	York.	Avant 1875					193
145	Bavai.	Vers 1875				12	25
146	Ratisbonne.	»					137
147	Leicester.	»					80
148	Trèves.	1875					179
149	Charbonnier.	1877					43

Nos d'ordre	PROVENANCES	DATES	NUMÉROS AUX RECUEILS DE				NUMÉROS au présent RECUEIL
			Tochon.	Sichel.	Grotefend et Klein.	De Villefosse et Thédenat.	
150	Charbonnier.	1877					44
151	Lavigny.	»					79
152	Bagnols.	1878					15
153	Collanges.	»					50
154	Amiens.	1879				3	5
155	Arles.	»					12
156	Fontaine-en-Sologne.	»				4	64
157	Reims.	»				2	142
158	Inconnue.	Avant 1880					124
159	Lyon.	1880					92
160	Mayence.	»				16	101
161	Sens.	»					169
162	»	»					170
163	Madrid.	Vers 1881					92 *bis*
164	Dourdan.	1881				20	59
165	Lillebonne.	»				8	81
166	Pérouse.	Avant 1882				9	132
167	Poitiers.	»					136
168	Rouen ?	»				19	157
169	Amiens.	1882					6
170	Clermont-Ferrand.	»					47
171	Reims.	»					139
172	»	»					147
173	Trèves.	»					180
174	Houtain-l'Évêque.	1883					72
175	Contines.	»					54
176	Nyons.	»					121
177	Amiens.	1884					4
178	Vertault.	»					182
179	Sienne ?	Avant 1885					174
180	Arles.	1885					13
181	Saint-Etienne-le-Molard.	»					163
182	Rome.	1886					154
183	Reims.	»					151
184	Jazindes.	»					75
185	Bitburg.	1887					34
186	Saalburg.	»					158
187	Sainte-Colombe.	1888					162
188	Villeréal.	Avant 1889					188 *bis*
189	Erdarbeiten.	1890					61
190	Merdrignac.	»					102
191	Reims.	»					146
192	Bourges.	1891					40

Nos D'ORDRE	PROVENANCES	DATES	NUMÉROS AUX RECUEILS DE				NUMÉROS au présent RECUEIL
			Tôchon.	Sichel.	Grotefend et Klein.	De Villefosse et Thédenat.	
193	Colchester ?	1891					49
194	Inconnue.	Avant 1892					125
195	Savigny.	1892					166
196	O-Szöny.	»					123 *bis*
197	Montcy-Saint-Pierre.	»					104 *bis*
198	Châtelans.	1893					44 *bis*
199	Neuville-sur-Sarthe.	»					116 *bis*
200							
201							
202							
203							
204							
205							
206							
207							
208							
209							
210							
211							
212							
213							
214							
215							

XI. — SUPPLÉMENT

44 *bis* [198]. — Camp de Larina, commune de **Châtelans** (Isère). Pierre rectangulaire de 0m,040 de long, 0m,038 de large et 0m,008 d'épaisseur; appartient à M. Revellin, propriétaire à Châtelans.

1 CIVL· EVHODI
COENONADCL

2 CIVLEVHODI·DIA
PSORICVM AD CLAR

3 C·IVL·EVHODIBASIL
CON AD CLARITATEM

4 CIVL EVHODI DIA
SMYRN · AD ASPRI

1. — *G(aii) Jul(ii) Evhodi coenon ad cl(aritatem).*
2. — *G(aii) Jul(ii) Evhodi diapsoricum ad clar(itatem).*
3. — *G(aii) Jul(ii) Evhodi basil[i]con ad claritatem.*
4. — *G(aii) Jul(ii) Evhodi diasmyrn(es) ad aspri(tudinem).*

Sur les plats, d'un côté :

A IAIC
E
C

G(aius) Jul[i]u[s] E(vhodus).

De l'autre :

IAIC
RS

G(aius) Jul(ius).

Inédit. (Renseignements fournis par M. Dissard, conservateur du Musée de Lyon.)

82 *bis* [163]. — Provenance inconnue; est à **Madrid**, chez M. Eusèbe de Valldeperas. Pierre verte de 0m,04 de long, 0m,024 de large et 0m,005 d'épaisseur. Copie de M. Hübner.

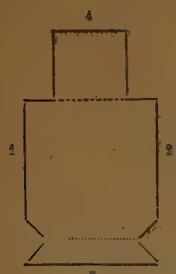

1 CAE· DIADV
STACTVM

2 CAE· DIADV
SPOD · IAC

3 CAE· DIADV

4 DIA

1. — *Cae... Diadu(meni) stactum.*
2. — *Cae... Diadu(meni) spodiac(um).*
3. — *Cae... Diadu(meni).*
4. — *Dia(dumeni ?).*

Sur un des plats : ANA [= *Ann(ii?)*].

C. I. L., t. II, 2, n° 6250.

104 *bis* [197]. — **Montcy-Saint-Pierre** (Ardennes); appartient à M. Eugène Castelin, de Mézières. Schiste verdâtre de 0m,053 de long et de large, sur 0m,012 d'épaisseur. Arêtes en biseau.

1 MVALSEDVLIDIASM
YRNPOSTIMPLIPEXO

2 MVALSEDVLIEVODE
SADASPRITETCICAVE

3 MVALSEDVLIDIAMI
SVSCROCOADASPRVE

4 M·VAL·SEDVLIPENICIL
LEADOMNELIPPEXOVO

1. — *M(arci) Val(erii) Seduli diasmyrn(es) post imp(etum) lip(pitudinis) ex o(vo).*
2. — *M(arci) Val(erii) Seduli eu(v)odes ad asprit(udines) et cica(trices) ve-t(eres).*
3. — *M(arci) Val(erii) Seduli diamisus croco(des) ad aspr(itudines) ve(teres).*
4. — *M(arci) Val(erii) Seduli penicil(lum) le(ne) ad omne(m) lipp(itudinem) ex o(vo).*

Laurent, *Variétés ardennaises*, 12e livr., Mézières, 1892, in-8, pp. 51 à 53

(tiré à part) ; Héron de Villefosse, *Bull. archéol. du Comité des trav. hist.*, 1893, pp. 242 à 244. [Renseignements fournis par M. Laurent, archiviste des Ardennes.]

116 *bis* [199]. — **Neuville-sur-Sarthe** ; appartient à M. le vicomte Menj o d'Elbène. Pierre schisteuse assez tendre, d'un vert clair, ayant 0m,049 de long, 0m,038 de large et 0m,01 d'épaisseur.

1 GINGVRBICIDIOX
VS AD DIATHES ET DOL

2 GINGVRBICID
IALP AD ASRIT

3 C·ING·VRBICI·DIOX
VS·AD·DIATES·T·DOL

4 G·ING·VRBICI
ISOCRIS·AD CL

1 et 3. — *G(aii) Ing(enuii) Urbici dioxus ad diathes(es) et dol(ores).*
2. — *G(aii) Ing(enuii) Urbici dialep(idos) ad asprit(udinem).*
4. — *G(aii) Ing(enuii) Urbici isocrys(um) ad cl(aritatem).*

Héron de Villefosse, dans le *Bulletin des Antiquaires de France*, 1894, p. 166. [Au dernier moment, et avec beaucoup d'obligeance, M. Héron de Villefosse a bien voulu me communiquer une photographie de ce cachet.]

123 *bis* [196]. — **Ó-Szöny** (Hongrie) ; est à Vienne (Autriche), dans la collection Trau. Copie de M. Alfred Domaszewski :

1 TIB·CL·THEMISONIS
LYSIPON AD LAC RES

2 TIB CL THEMISON
DIASM·P·IMP·EXQV

3 [CLAVDI·III
]NISSTACTADCLAR

4 TIB CL THEMISO
PSHAERION POSIM (*sic*).

1. — *Tib(erii) Cl(audii) Themisonis lysipon(um) ad lac(rimas) res(tringendas).*
2. — *Tib(erii) Cl(audii) Themison(is) diasm(yrnes) p(ost) imp(etum) ex ov[o].*
3. — *[Tib(erii)] Claudi(i) Th[emiso]nis stact(um) ad clar(itatem).*
4. — *Tib(erii) Cl(audii) Themison[is] [sp]haerion pos(t) im[p(etum)].*

C. I. L., t. III, n° 12032, I (d'après Kubitschek).

188 *bis* [188]. — **Villeréal** (Lot-et-Garonne); appartient à M. le comte de Chasteigner, à Bordeaux. Réglette schisteuse, d'un vert gris assez foncé, ayant $0^{m},029$ de long, $0^{m},007$ de large et $0^{m},008$ de haut. Les lettres sont grossièrement, mais très nettement gravées.

1 CROCODES
2 TOCHRYSV
3 DIASPORIC
4 THALASERO

1. — *Crocodes.*
2. — *T(he)ochrys(t)u(m).*
3. — *Dia[ps]oric(um).*
4. — *Thalasero(s).*

Sur les bouts, d'un côté, un B, de l'autre un ornement (monogramme?) ayant, au centre, la forme d'une croix. (Empreintes et renseignements fournis par M. le comte de Chasteigner.)

Camille Jullian, *Inscript. rom. de Bordeaux,* t. II, p. 264.

XII. — BIBLIOGRAPHIE

Ackner et **Muller**, *Die römischen Inschriften im Dacien*. Vienne, 1865, in-8 (Voy. p. 112.)

Allmer et **de Terrebasse**, *Inscriptions antiques et du moyen âge de Vienne, en Dauphiné*. Vienne, 1875-1876, in-8. (Voy. la p. 67 du tome III.)

Allmer, *Un cachet d'oculiste romain*, dans le *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, t. XII. Valence, 1878, in-8, p. 56.

Allmer et **Dissard**, *Musée de Lyon, inscriptions antiques*. Lyon, 1889-1893, in-8. (Voy. les p. 509 et 513 du tome IV.)

Allmer, *Revue épigraphique du midi de la France*. Vienne, 1878-1893, in-8.

Athenaeum français. Paris, 1856, n° du 16 février.

Bathurst, dans les *Proceedings of the Society of Antiquaries at London*. Londres, 1871, in-8, p. 100.

Baudiau (J.-F.), *Histoire d'Entrain, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*. Nevers, 1879, in-8.

Baudot (P.-L.), *Extrait d'une lettre à M. Millin sur une pierre sigillaire antique d'un oculiste romain* (tiré à part du *Magasin encyclopédique*, t. II. Paris, 1809, in-8, p. 105 à 110).

Baudrimont et **Duquénelle**, dans le *Journal de pharmacie et de chimie*, 3e série, t. XLIII. Paris, 1863, in-8, p. 97.

Baudry (P.), *Note sur un cachet sigillaire, dit cachet d'oculiste, trouvé à Saint-Aubin-sur-Gaillon*. Caen, 1865, in-8. (Extrait du *Bulletin monumental*, 4e série, t. II.)

Bauhin, *Lettre au duc* [*Frédéric*] *de Wurtemberg* [*sur une pierre sigillaire trouvée à Mandeure en* 1606] imprimée par Duvernoy dans ses *Notices sur quelques médecins, naturalistes et agronomes nés ou établis à Montbéliard dès le seizième siècle*. Besançon, 1835, in-8.

Bazin, *Vienne et Lyon gallo-romains*. Paris, 1891, in-8. (Voy. p. 1009.)

***Becker**, dans *Neue Jahrbücher für Philologie und Paedagogie*, 1858, in-8, p. 588 et suiv. (Tiré à part.)

Bégin (Émile), *Lettres sur l'histoire médicale du nord-est de la France*. Metz, 1840, in-8. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Metz*, t. XXI, p. 1 à 134.) [Voy. aussi *Courrier de la Moselle*.]

***Berald**, dans *Gentleman's magazine* de janvier 1754, p. 25.

1. Les ouvrages que je n'ai pu consulter directement ont été marqués d'un astérisque.

Bertherand, *Recherches sur les cachets d'oculistes dans le nord de l'Afrique*, dans la *Revue africaine*, t. XIX, 1875, p. 433 à 455.

Bertrand. *Notice sur les pierres sigillaires des oculistes romains*, dans les *Mémoires de la Société des sciences et arts de Vitry-le-François*, t. II, 1867-1868, in-8, p. 43. (Tiré à part.)

Bigarne, *Étude sur l'origine et les monuments des Kalètes Édues*. Beaune, 1872, in-8. (Voy. p. 112.)

Bigarne, *Note sur la bourgade gallo-romaine de Bolar, près Nuits*, dans le, *Mémoires de la Société éduenne*, t. VII. Autun, 1878, in-8, p. 381.

Birch, dans l'*Archaeological Journal*. Exeter, in-8, t. VIII, p. 210.

Blanchet (A.), *Liste des cachets d'oculistes conservés au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale*, dans le *Bulletin des Musées*, t. III. Paris, 1892, in-8, p. 236 à 239.

Boissieu (De), *Inscriptions antiques de Lyon*. Lyon, 1846-1854, in-folio, p. 452 à 454.

Bottin, Un cachet décrit dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. II. Paris, 1820, in-8, p. 443 à 463.

Bouillet, *Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme*. Paris, 1846, 2e édition, in-8. (Voy. p. 139.)

Bourgouin (Dr), *Étude sur la Sologne ancienne et moderne*, dans les *Mémoires de la Société des sciences et lettres du Loir-et-Cher*, t. VII, p. 177. Blois, in-8. [Cachet de Villefranche.]

Brambach. *Corpus inscriptionum rhenanarum*. Eberfeld, 1877, in-4.

Brassart (Éleuthère). *Cachet d'oculiste romain trouvé dans la commune de Saint-Étienne-le-Molard*. Montbrison, 1885, in-8. (Extrait du *Bulletin de la Diana*, t. III, p. 131 à 137.)

Buchmann et **Newmarch**, *Illustrations of the remains of roman art in Cirencester*, p. 117.

Buhot de Kersers, *Recueil des inscriptions gallo-romaines de la 7e division archéologique*. Tours, 1873, in-8. (Extrait des *Congrès archéologiques de France*, t. XL, p. 183 et suiv.)

Bulletin des Antiquaires de France. (Voy. Demaison, Héron de Villefosse, Julliot, Mowat, de Rochambeau et Thédenat.)

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques. (Voy. Huart et Héron de Villefosse.)

Bulletin critique. Paris, in-8 (article de M. l'abbé Thédenat dans les nos des 1er et 15 août 1880).

Bulletin épigraphique. (Voy. Mowat.)

Bulletin monumental. Caen, in-8, t. XXI, p. 289 (note de l'abbé Cochet), t. XXXII, p. 33 à 40 (article de M. Baudry). (Voy. aussi de Caumont, Héron de Villefosse et Thédenat.)

Bulletin des Musées. (Voy. Blanchet.)

Bunnell-Lewis, *Roman Antiquies in Touraine and the central Pyrénées*, dans l'*Archaeological Journal*, t. XLV, p. 221 et suiv.

Cagnat, *Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité classique*.

Paris, 1888-1893, in-8. (Voy. 1re année, nos 55, 82 et 107; 4e année, nos 45, 94 et 174; 5e année, nos 48 *bis*, 88 et 93; 6e année, no 69.) [Extrait de la *Revue archéologique*.]

Cahier, *Coup d'œil sur quelques parties du Musée de Douai*, dans les *Mémoires de la Société d'agriculture de Douai*, 2e série, t. II. Douai, 1854, in-8. 195 et suiv. (Tiré à part.)

Calvet, *Œuvres manuscrites* (conservées à la bibliothèque de Marseille). Arles, 1791, in-4, t. II, p. 362, et t. III, p. 23.

Camuset, *Un nouveau cachet d'oculiste gallo-romain*, dans la *Gazette des Hôpitaux*, no 145. Paris, 16 décembre 1879, in-4, p. 1156 à 1158 et le *Bulletin de la Société nivernaise*, t. VIII. Nevers, 1880, in-8, p. 553 à 561.

Castan (A.), *Notice sur un cachet inédit d'oculiste romain*. Besançon, 1867, in-8. (*Extrait* des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 4e série, t. III, p. 33 et suiv.)

Castan (A.), *Un nouveau cachet d'oculiste romain*, dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 4e série, t. IX, 1874, p. 537 à 540.

Catalogue du Musée de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or. Dijon, 1893, in-8, no 720.

Caumont (De), dans le *Bulletin monumental*, 4e série, t. V, p. 225, et 5e série, t. I, p. 817.

Causans (Max. de), *Mémoire sur un cachet d'oculiste romain; quelques médailles et objets antiques trouvés à Saint-Privat d'Allier*. Le Puy, 1867, in-8. (Extrait des *Annales de la Société d'agriculture du Puy*, t. XXVII. Le Puy, 1867, in-8, p. 339 à 354.)

Caylus, *Recueil d'antiquités*. Paris, 1752-1764, in-folio, t. I, p. 225 à 232 [11 cachets].

Chisull, *Dissertation sur une médaille d'Éphèse*, adressée à Nicolas Haym et publiée par ce dernier en tête du t. II de son *Thesaurus Britannicus*. Vienne, 1765, in-4o.

Comarmond, *Musée lapidaire de Lyon*. Lyon, 1855-1857, in-folio, p. 423.

Comité archéologique de Noyon, Comptes rendus et Mémoires, t. V. Noyon, 1874, in-8, p. 40 (note anonyme).

Congrès archéologique de France. (Voy. Buhot de Kersers, Crosnier, Protat.)

Corpus inscriptionum latinarum consilio et auctoritate Academiae litterarum regiae Borussicae editum. Berlin, in-folio. (Voy. les t. II, III, V, VII et XII.)

**Courrier de Limbourg*, no du 12 juillet 1867.

**Courrier de la Moselle*, no de septembre 1836, p. 112 (lettre de Bégin).

Crosnier (Abbé), *Cachet d'oculiste trouvé à Entrains*, dans *Congrès archéologique de France*, t. XVIII. Caen, 1852, in-8, p. 174.

Crosnier (Abbé), *Sur un cachet d'oculiste au nom de L. Pomponius Negrinus*, dans *Congrès archéologique de France*, t. XXI. Caen, 1855, in-8, p. 98.

Crosnier (Abbé), *Mémoire sur les cachets de médecins oculistes romains à l'occasion d'un de ces cachets récemment découvert à Alluy (Nièvre)*. Nevers, 1855, in-8. (Extrait du *Bulletin de la Société nivernaise*, t. I, p. 352 à 372.)

Delfortrie, *Cachet d'un médecin-pharmacien de l'époque gallo-romaine*, dans

les *Actes de l'Académie des sciences*, 3e série, t. XXX, 1868, in-4, p. 517 et suiv. (Tiré à part.)

Delfortrie, *Cachet d'Asclépiade ou de médecin pharmacien de l'époque gallo-romaine*, dans les *Comptes rendus des séances de la Société archéologique, de Bordeaux*, t. VII, 1880, p. 170 et suiv. (Tiré à part.)

Demaison, dans le *Bull. des Antiquaires de France*. Paris, 1886, in-8, p. 174.

Danicourt, *Note sur deux cachets d'oculistes romains*. Amiens, 1884, in-8.

Denis, dans le *Narrateur de la Meuse* du 4 février 1808, p. 83 et 84.

Desjardins (E.), *Notice sur les monuments épigraphiques de Bavai et du Musée de Douai*. Paris, 1872, in-8. (Extrait des *Mémoires de la Société d'agriculture de Douai*, t. XI, 2e série, p. 81 à 225.)

Desjardins (E.), *Deux nouveaux cachets d'oculistes romains*. Paris, 1873, in-8. (Extrait de la *Revue archéologique*, t. XXV, 1873, p. 260 et suiv).

Desjardins (E.), *Note sur les cachets de Bavai*, dans la *Revue médicale*. Paris, 1880, in-8, p. 789 et suiv.

Dinaux (A.), *Sur un cachet d'oculiste romain*. Lille, 1857, in-8. (Extrait du *Bulletin de la Comm. historique du département du Nord*, t. V, p. 98 à 138.) [Voy. aussi *Écho de la frontière*.]

Duchalais, *Observations sur les cachets des médecins oculistes anciens, à propos de cinq pierres sigillaires inédites*. Paris, 1846, in-8. (Extrait des *Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France*, t. XVIII, p. 159 à 239).

Dufour, *Notice sur un cachet d'oculiste trouvé à Amiens*. Amiens, 1845, in-8. (Extrait du t. VIII, des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1842-1844, p. 577 à 601.) [Voy. aussi *Narrateur de la Meuse*, 14 mars 1808.]

Dulaure, *Explication de quelques inscriptions trouvées dans les ruines de Nasium*. (Extrait des *Mémoires de l'Académie celtique*, t. IV, 1809, p. 104 à 114 et 135-136.) Paris, 1809, in-8.

Dunod, *Histoire des Sequanais*, t. I. Dijon, 1735, in-4, p. 205.

Duquénelle, *Catalogue des monnaies romaines et objets antiques composant le cabinet de Victor Duquénelle, de Reims*. Reims, 1872-1883, ms. in-4 conservé à la bibliothèque municipale. (Voir aussi un article dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXII, 1874, in-8, p. 160.)

Duret, *Essai historique sur la ville de Nuits*. Dijon, 1845, in-8, p. 370 et suiv.

Duvernoy, *Notice sur le pays de Montbéliard*. Montbéliard, 1869-[1873], in-8. (Extrait des *Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard*.)

Écho de la frontière. Lille, in-folio, nos des 10 nov. 1836 et 23 fév. 1837. (Articles de A. Dinaux.)

Ephemeris epigraphica, Corporis inscript. latin. supplementum. Berlin, in-8. (Voy. t. II, p. 450, et t. III, p. 147.)

Espérandieu, *Note sur un cachet inédit d'oculiste romain* (*C. Julius Atilianus*.) Paris, 1891, in-8. (Extrait de la *Revue générale d'ophtalmologie*, 1890, p. 529 à 550.)

Espérandieu, *Nouvelle note sur un cachet inédit d'oculiste romain* (*Sex. Flavius Basilius*). Paris, 1891, in 8. (Extrait de la *Revue archéologique*, t. XVIII.)

Espérandieu, *Épigraphie romaine du Poitou et de la Saintonge.* Paris, 1889, in-8. (Voy. aux p. 345-349.)

Espérandieu, *Musée de Périgueux. Inscriptions antiques.* Périgueux, 1893, in-8. (Voy. à la p. 85.)

Estoille (de l'), *Catalogue du Musée départemental de Moulins.* Moulins, 1885, in-8. (Voy. p. 33.)

Fevret de Saint-Mesmin, *Rapport sur deux cachets antiques d'oculistes romains*, dans les *Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, années 1832-33. Dijon, 1834, in-8, p. 122 à 145, et dans la réédition de ces *Mémoires*, t. I, comprenant les années 1838-1841. Dijon, 1841 [lire 1851], in-4, p. 365 à 388. A été tiré à part.

Fevret de Saint-Mesmin, *Addition à la note sur les cachets des oculistes romains publiés dans le 1er volume des Mémoires de la Commission départementale d'antiquités de la Côte-d'Or*, dans *Mémoires de la Comm. des ant. de la Côte-d'Or*, t. II, années 1834-1835. Dijon, in-8, p. 321 à 330.

Fevret de Saint-Mesmin, *Note additionnelle au rapport sur les cachets des médecins-oculistes romains*, dans les *Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, t. II, années 1842 à 1846. Dijon, in-8, p. 185 à 192.

Franks, dans *Archaeological Journal*, t. XIII, p. 187; t. XIII, p. 281; et *Proceedings of the Society of Antiquaries at London*, Londres, 2e série, t. V, 1875, p. 271.

Froehner, *Sur la pierre de Senlis.* Paris, 1869, in-8.

Froehner, *Pierres gravées, Collection de M. de Montigny.* Paris, 1887, in-8. (Voy. p. 45.)

Garnier, *Notice sur un cachet d'oculiste romain.* Amiens. 1880, in-8. (Extrait du t. XXVI des *Mémoires des Antiquaires de Picardie.*)

Gerhard, dans *Archaeolog. Anzeiger*, t. IX, p. 40.

Gervais, *Catalogue et description des objets d'art exposés au Musée de la Société des Antiquaires de Normandie.* Caen, 1864, in-8. (Voy. p. 64.)

Grivaud de la Vincelle, *Recueil des monuments antiques, la plupart inédits et découverts dans l'ancienne Gaule.* Paris, 1817, in-4, t. II, p. 279 à 287 (5 cachets).

Gough (Richard), *Observations on certain stamps or seals used anciently by the oculists.* (Extrait de l'*Archaeologia*, t. IX, p. 227 à 242.) Londres, 1789, in-4.

Grotefend, *Ein Stempel eines roemischen Augenarztes* (dans *Epigraphisches*, I. Hanovre, 1857, in-8).

Grotefend, *Drei und siebenzig Stempel roemischer Augenaerzte* (dans *Philologus*, t. XIII (1858), p. 122 et suiv.). Tiré à part, Goettingue, 1858, in-8 (73 cachets). — Voy. également, *Philologus*, t. XIV (1859), p. 627 à 630, et t. XXV (1867), p. 153 à 157.

Grotefend, *Die Stempel der roemischen Augenärzte gesammelt und erklärt.* Hannover, 1867, in-8 (112 cachets).

Grotefend, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique de Rome*, 1868, in-4, p. 105 et 105 (2 cachets).

Guelliot, *Cachet inédit de l'oculiste Gentianus*. Reims, 1891, in-8. (Extrait de l'*Union médicale du nord-est* du 15 février 1891.)

Habert, *La poterie antique parlante*. Paris, 1893, in-4.

'Habets, *Over heelkundige instrumenten uit den romeinschen tyd.*, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences d'Amsterdam*, année 1883, p. 143 et suiv.

Haverfield, dans *Archaeological Journal*. Exeter, 1894, in-8. (Tiré à part.)

Hazard, *Nouveau cachet d'oculiste romain*. Boulogne, 1854, in-8. (Extrait du *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. I, Saint-Omer, 1852-1856, in-8, p. 175 et suiv.)

Héron de Villefosse, *Antiquités d'Entrains*, dans l'*Histoire d'Entrains*, de l'abbé Baudiau. (Voy. ci-dessus, abbé Baudiau.)

Héron de Villefosse et **Thédenat**, *Cachets d'oculistes romains*, t. I. Paris, 1882, in-8. (Extrait du *Bulletin monumental*, 1881-1882. Un deuxième volume est en préparation.) Voy. également, *Bull. mon.*, 1882, p. 663 à 717; 1883, p. 156 à 185, et p. 309 à 359; — *Bulletin des Antiquaires de France*, 1879, p. 87 et 206; 1880, p. 250; 1881, p. 293; 1884, p. 161; 1886, p. 270 à 275, et 1894, p. 166; — *Bulletin archéol. du Comité des trav. hist.*, 1893, p. 242 à 244.

Huart, dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*. Paris, 1887, in-8, p. 397 et suiv. Tiré à part.

Johanneau (Eloi), *Lettre à M. Bottin sur les inscriptions des pierres sigillaires de Bayeux, de Vieux, de Brumath et d'Ingweiler, et sur celles des deux cachets du Musée de Strasbourg*, dans les *Mélanges d'archéologie* de Bottin. Paris, 1831, in-8, p. 109 à 118.

Journal officiel. Paris, in-4, n° du 17 avril 1891.

Journal de Vervins, de Guise et de l'arrondissement, n° du 14 octobre 1849.

Julian, *Inscriptions romaines de Bordeaux*. Bordeaux, 1887-1890, in-4, t. I, p. 437, et t. II, p. 264.

Julliot, *Notice sur trois cachets d'oculistes romains trouvés à Sens*. Sens, 1882 in-8. [Voir aussi un article dans la *Revue des Sociétés savantes*, 1881, p. 223 et suiv., et le *Bulletin des Antiquaires de France*, 1881, p. 169.]

Keller, dans *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*. Bonn, 1881, in-8. (Voy. p. 14.)

Klein (J.), *Stempel roemischer Augenaerzte*, dans les *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, tomes LV et LVI. Bonn, 1875, in-8, p. 93 à 135 et 263 à 265. Tiré à part.

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst. Trèves, in-8, t. III, 1884, p. 196; t. VII, 1888, col. 17 (note de M. Zangemeister); t. IX, 1890, col. 81 (note de M. St. Ley).

Lallemand, dans la *Revue archéologique*, t. XLIV. Paris, 1882, p. 376 et suiv. (Tiré à part.)

Lambert, *Épigraphie romaine du Calvados*. Caen, 1869, in-8 (cachets déjà publiés par Rever). (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 3e série, t. VIII.)

Lanciani, Note dans le *Bulletin de la Commission archéologique municipale de Rome*. Rome, 1882, in-8, p. 232.

Laugardière (De), *Notice sur un cachet d'oculiste romain trouvé à Bourges.* Bourges, 1892, in-8. (Ext. des *Mém. de la Soc. des Antiquaires du Centre*, t. XVIII, p. 359 à 384.)

Laurent, *Cachet de l'oculiste Sedulius*, dans les *Variétés ardennaises*, 12e livraison. Mézières, 1892, in-8, p. 51 à 53.

Lebeau (Isidore), *Note sur un cachet de Bavai*, dans les *Archives historiques et littéraires du nord de la France*. Lille, 1844, in-8, p. 261.

Lebeau (Isidore). *Bavai*, Lille, 1re édition, 1845; 2e édition, 1859, in-8.

Ledain, dans le *Bulletin des Antiquaires de l'Ouest*. Poitiers, 1874, in-8. (Voy. p. 16.)

Legrand (A.), *Nouvelles archéologiques*, dans le *Bulletin historique* de la Société des Antiquaires de la Morinie, t. I. Saint-Omer, 1852, in-8, p. 11 à 16 (cachet de Thérouane).

Lejay, *Inscriptions antiques de la Côte-d'Or*. Paris, 1890, in-8. (Forme le 80e fascicule de la *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*.)

Lenz, dans le *Nouveau Mercure* allemand. Berlin, 1808, in-8, et le *Magasin encyclopédique*, t. I. Paris, 1809, in-8, p. 102 à 118.

Lérue (De), *La collection de M. Paul Baudry*. Rouen, 1877, in-16, p. 17. (Extrait du *Nouvelliste de Rouen*.)

Liénard, *Archéologie de la Meuse*. Bar-le-Duc, 1881, in-8. (Voy. p. 12.)

Longpérier (A. de), *Lapis Silvanectensis primus*, dans les *Comptes rendus et Mémoires du Comité archéologique de Senlis*, t. VII. Senlis, 1872, in-8, p. XXI à XXV, et *Œuvres*. Paris, 1883, in-8, t. III, p. 231 et 408.

Loriquet, *Reims pendant la domination romaine, d'après les inscriptions*. Reims, 1861, in-8. (Extrait des *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XXX, 1859-1860, p. 46 à 339.)

Loriquet, *Fouilles exécutées autour de Reims en* 1881, 1882 *et* 1883. Reims, 1883, in-8. (Extrait des *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXII, 1881-82, p. 137.)

Maffei, *Galliae antiquitates quaedam selectae*. Vérone, 1751, in-folio [1 cachet].

Maffei, *Museum Veronensis*. Vérone, 1749, in-folio (1 cachet à la page CXXXV).

Marchant (N.-D.), *Cachets antiques des médecins oculistes*. Paris, 1816, in-4.

Maxe-Werly, *Collections des monuments épigraphiques du Barrois*. Paris, 1883, in-8. (Extrait des *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 2e série, t. II, p. 205 et suiv.)

Mély (F. de), *Les cachets d'oculistes et les lapidaires de l'antiquité et du haut moyen âge*. Paris, 1892, in-8. (Extrait de la *Revue de philologie*, t. XVI' avril 1892.)

Mémoires de l'Académie royale de Metz, t. XXV, Metz, 1844, in-8. (Voy. aussi Bégin et Simon.)

Mignard, *Sur des cachets d'oculistes romains*, dans les *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t. VI, années 1861 à 1864. Dijon, 1864, in-8, p. LIV.

Millin, *Description d'un vase trouvé à Tarente*. Paris, 1814, in-4.

Minicis (Raphaël de), *Le iscrizioni Fermane antiche e moderne*. Fermo, 1857, in-8. (Voy. p. 221).

Mongez, dans les *Mémoires de l'Institut*, t. III. Paris, an IX, p. 380 a 394. Tiré à part sous le titre *Mémoire sur deux inscriptions latines, et sur l'opobalsamum qui est notre baume de la Mecque*. Paris, 1801, in-4.

Mowat, *Un nouveau cachet d'oculiste romain trouvé dans la commune de Collanges*. Clermont-Ferrand, 1881, in-8. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Clermont-Ferrand*, t. XXIII, p. 29 à 35.) [Voy. également le *Bulletin des Antiquaires de France*, 1881, p. 101, et 1883, p. 112 et 122].

Mowat et **Florian Vallentin**, *Bulletin épigraphique*. Vienne, 1881-1885, in-8, *passim*.

Muller. (Voy. Acker).

Muratori, *Novus Thesaurus veterum inscriptionum*. Milan, 1739-1742, 5 vol. in-folio. (Voyez la p. DVIII du tome I.)

* *Musée de Leyde* (*Musei Lugduno-Batavi inscript. graec. et lat.*). Leyde, 1842, in-8. (Voy. le n° 542 de la p. 163.)

* *Narrateur de la Meuse*, n^os^ des 4 fév., 23 mars, 8 mai, 5 et 18 juin 1808 et 21 juin 1830.

Orelli, *Inscriptiones latinae selectae*. Turin, 1828, in-8. Continué par Henzen, en 1856.

***Overbeck**, *Katalog des Bonner Museums*, p. 150, n^os^ 9 et 10.

Palustre, *Catalogue du Musée de la Société archéologique de Touraine*. Tours, 1871, in-8, p. 38.

Parenteau, *Inventaire archéologique du Musée départemental de la Loire-Inférieure*. Nantes, 1878, in-4, p. 103,

Paris (H.), *Sur un cachet d'oculiste récemment découvert* [à Saint-Privat d'Allier], dans *Annales d'oculistique de Bruxelles*, t. XLVI, 1866, p. 48 à 50.

Pelet, *Catalogue du Musée de Nimes*, 1^re^ édition. Nimes, 1845, in-8, p. 41.

Philippe, *Archéologie médicale ; cachets des oculistes romains*. Reims, 1847, in-8. (Extrait des *Travaux de l'Académie de Reims*, t. VI, p. 246 à 258.)

Piette, *Cachet d'oculiste romain trouvé dans les environs d'Ilirson*, dans le *Bulletin de la Société académique de Laon*, t. IV, 1855, in-8, p. 585 et suiv.

Pluquet (F.), *Essai historique sur Bayeux*. Bayeux, in-8. (Voy. p. 31 et suiv.

Poncet (E.), *Documents pour servir à l'histoire de la médecine à Lyon*. Paris-Lyon, 1855, gr. in-8.

Protat (H.), *Sur les médailles grecques, un cachet d'oculiste romain, etc. trouvés à Entrains*. Nevers, 1854, in-8. (Extrait du *Bulletin de la Société d'émulation de l'Allier*, t. IV, p. 162 et suiv.)

Protat, *Note sur un cachet d'oculiste au nom de Terentius Paternus*, dans *Congrès archéologique de France*, t. XXI. Caen, 1855, in-8, p. 47.

***Raine**, *Catalogue du Musée d'York*. York, 1875, 6^e^ édition, in-8. (Voy. p. 100.)

Reinach (Salomon), *Liste des oculistes romains mentionnés sur les cachets*, dans la *Revue archéologique*, t. XI. Paris, 1888, in-8 (a été tiré à part à un très petit nombre d'exemplaires).

Renier, *Note sur le cachet d'En Bolard*, dans la *Revue des Sociétés savantes des départements*. Paris, t. IV, 1872, in-8, p. 134.

Rever, *Sur les ruines de Juliobona, avec un appendice contenant la description de quelques cachets inédits d'anciens oculistes.* (Extrait du *Rapport sur les travaux de l'Académie des sciences de Caen.* Caen, [1816], in-8, p. 192 e suiv.)

Rever, *Description de deux anciens cachets dont l'un trouvé à Vieux et l'autre à Bayeux*. Évreux, 1825, in-8. (Extrait des *Mémoires de la Soc. des Antiquaires de Normandie*, t. I, 1825, p. 472 et suiv.)

Revue archéologique. Paris, 1850, in-8, t. VI, 2e partie, p. 576 (cachet de La Hérie). Reproduction d'une note de M. Janssen publiée dans les *Bonn. Jahrb.*, t. VII, p. 74 et 75. [Voy. Desjardins, Espérandieu, Lallemand, Reinach et de Rochambeau.]

Revue médicale (Voy. Desjardins et Thédenat.)

Richard (A.), *Marques de potiers et petites inscriptions gallo-romaines*. Poitiers, 1890, in-8. (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e série, t. XII.)

Robert (Ch.), *Mélanges d'archéologie et d'histoire*. Paris, 1875, in-8. [1 cachet.]

Robert (Ch.), dans les *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*. Paris, 1870, in-8. (Voy. p. 77.)

Rochambeau (De), *Un nouveau cachet d'oculiste romain découvert à Fontaine-en-Sologne*. Paris, 1880, in-8. (Ext. de la *Revue archéologique*.) [Voy. aussi le *Bulletin des Antiquaires de France*, 1879, p. 285.]

Roubet (Louis), *Le cachet d'oculiste romain d'Alluy*, dans le *Bulletin de la Société nivernaise*, t. XI. Nevers, 1883, in-8, p. 226 à 228.

Ronget (Dr A.), *Une pierre sigillaire inédite* (cachet d'Arbois), dans le *Bulletin de la Société d'agriculture de Poligny*, 15e année. Poligny, 1874, in-8, p. 220 et suiv. (Tiré à part.)

Sacken (Von) et **Kenner**, *Die Sammlungen des k. k. Münz und Antiken-Cabinets*. Vienne, 1866, in-4.

Saxe, *Christophori Saxii epistola ad virum amplissimum eruditissimumque Henricum Van Wyn, de veteris medici ocularii gemma sphragide, prope Trajectum ad Mosam nuper erula. Alii simul duodeviginti ejus generis lapilli, quotquot adhuc in notitiam hominum venerunt, recensentur et illustrantur*. Trèves, 1774, in-8 (19 cachets).

Saxe, *Verhandelingen uitgegeven door het zeeuwsch genootschap der Wetenschappen te Vlissingen, negende zeel*. Middelbourg, 1782, in-8. [Cachet de Danestal.]

Schoepflin (Daniel), *Alsatia illustrata celtica, romania, francia*, t. III. Colmar, 1751, in-folio, p. 129 et pl. XVII. (Note de Ravenez.)

Schreiber, *Ueber die Siegelsteine alter Augenaerzte überhaupt und den neuentdeckten Riegler Siegelstein insbesondere* (dans *Mittheilungen des historischen Vereins für Steiermark*, t. VI, p. 63 et suiv.). Tiré à part.

Schuermans, *Cachet d'oculiste romain trouvé à Fontaine-Valmont* : 1er article,

dans le *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, t. VI. Bruxelles, 1867, p. 92 et suiv. (tiré à part); 2e article, dans les publications de la *Société de Charleroi*, 1884, in-8. (Tiré à part.)

Schuermans, *Cachet d'oculiste trouvé à Houtain-l'Évêque*: 1er article, dans le *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, t. XXII, 1883, p. 311 et suiv. (tiré à part); 2e article, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique de Liége*, 1892, in-8. (Tiré à part.)

Serrure (R.), *Note sur un cachet de Bavai*, dans le *Bulletin mensuel de numismatique et d'archéologie*. Bruxelles, 1881, in-8, p. 9 et 33.

Sichel, *Cinq cachets inédits de médecins-oculistes romains*. Paris, 1845, in-8. (Ext. de la *Gazette médicale* de Paris, 1845, nos 38 et 39.)

Sichel, *Nouveau recueil de pierres sigillaires d'oculistes romains pour la plupart inédites*. Paris, 1866, in-8. (Extrait des *Annales d'oculistique* de Bruxelles, t. LVI, p. 97 à 132 et 216 à 297.)

Simon, *Notice sur quelques antiquités trouvées à Metz et dans ses environs*. Metz, 1839, in-8. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Metz*, t. XX, p. 176.) [Cachet de Daspich.]

Simpson, *Notices of ancient roman medicine-stamps found in Great Britain* dans le *Monthly Journal of medical science* d'Édimbourg. Édimbourg, 1851, p. 236 à 248, et les *Annales d'oculistique* de Bruxelles, t. XXVI, p. 91 à 104.

Simpson, *Archaeological essays*. Édimbourg, 1872, in-8. (Cette publication a été faite par John Stuart; les cachets d'oculistes sont au tome II.)

Smetius, *Antiquitates Neomagenses*. Nimègue, 1678, in-8.

* Roach **Smith**, *Catalogus of the Museum of London. Antiquies*, p. 47, n° 208.

* Roach **Smith**, dans *Journal of the British archaeol. Associat.*, t. IV, p. 280.

Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique, t. I. Saint-Omer, 1852, in-8, p. 11 et 12. (Cachet de Thérouane.)

Spon, *Miscellanea eruditae antiquitatis*. Lyon, 1685, in-folio.

Le *Temps*. Paris, in-folio, n° du 9 septembre 1836.

Thédenat (H.), *Petit mortier en marbre de l'époque romaine*. Caen, 1891, in-8, (Extrait du *Bulletin monumental*, 1890.) [Voy. aussi Héron de Villefosse et Thédenat, et *Bulletin critique*.]

Thédenat (H.), *Note sur un cachet de Bavai*, dans la *Revue médicale*. Paris, 1881, in-8, p. 57.

Le *Times*, numéro du 27 août 1885.

Tochon d'Anneci, *Cachets antiques des médecins oculistes*. (*Dissertation sur l'inscription grecque* IAKONOC ΑΥΚΙΟΝ *et sur les pierres antiques qui servaient de cachets aux médecins oculistes*). Paris, 1816, in-4 (30 cachets).

Tudot, *Étude sur Néris, la ville antique*. Moulins, 1861, in-8. (Extrait du *Bulletin de la Société d'émulation de l'Allier*, t. VIII, 1861-1863, p. 45 à 86.)

Vaillant, *Epigraphie de la Morinie*. Boulogne-sur-Mer, 1890, in-8. (Voy. p. 59.)

Vincens et **Baumes**, *Topographie de Nimes*. Nimes, 1802, in-4. (Voy. p. 584.)

Walch, *Sigillum medici ocularii romani nuper in agro Jenensi reperium et*

observationibus illustratum ; accedunt reliqua sigilla et inscriptiones medicorum ocularium veterum. Iéna, 1763, in-4.

Walch, *Antiquitates medicae selectae.* Iéna, 1772, in-8.

Warlomont, dans les *Annales d'oculistique.* Bruxelles, in-8, t. LVII, 1867, p. 205.

Watson, dans les *Proceedings of the Society of Antiquaries at London*, 2e série, t. VI. Londres, 1873.

Way, *Notice of a stamp used by a Roman oculist or empiric, discovered in Ireland* dans *Archaeological Journal.* Londres, in-8, t. VII, p. 354 à 359 et *Bonner Jahrb.*, t. XX, p. 176 et suiv.

Wesseling, dans les Mémoires de l'Académie d'Iéna (*Acta Societatis latinae Jenensis*), t. III. Iéna, 1754, in-8, p. 48 à 55.

Wetzel, *Note sur les cachets d'oculistes romains à l'occasion d'un de ces monuments trouvé à Mandeure, en janvier* 1860. Montbéliard, 1860, in-8. (Ext. du *Compte rendu des travaux de la Soc. d'émulation de Montbéliard*, année 1860, p. 85 à 97.)

* **Wilde**, *Descriptive catalogue of the royal Irish Academy*, t. I, p. 126.

Wilmanns, *Exempla inscriptionum latinarum.* Berlin, 1873, in-8.

Wright (Thomas), *The Celt, the Roman and the Saxon.* Londres, 1852, in-8.

Zangemeister, *Note sur le cachet de Gotha*, dans *Hermès*, t. II, 1867, in-8, p. 314.

Zell, *Delectus inscriptionum romanarum cum monumentis legalibus fere omnibus.* Heidelberg, 1850, gr. in-8. (Voy. le n° 1898.)

Zumpt, *Ueber die Siegel der roemischen Augenaerzte* (dans *Archaeol. Zeitung*), Berlin, février-mars 1852, in-4, col. 426 à 432.

XIII. — ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Tome XXI. Page 299, ligne 5. Au lieu de : *galbanum* lire : *galbaneum*.

Page 303. Ajouter à la bibliographie du cachet d'Alleriot : Fevret de Saint-Mesmin, dans *Mém. de la Comm. des antiquités de la Côte-d'Or*, tome I (réimpression). Dijon, 1841 [lire 1851], in-4, p. 388 (avec une planche).

Page 307. Cachet d'Apt. Bibliographie, ajouter : Saxe, *Epist.*, p. 55 ; Walch, *Antiq.*, p. 91.

Page 310. Le cachet de Bavai, n° 18, appartient, non pas à Mme Richard, mais à son parent, M. le commt L'Huillier, du 2e chasseurs à cheval. Tranche 1, il faut lire, à la fin de la seconde ligne, un A et non $\overline{\text{A}}$; tranche 3, à la seconde ligne : DIAMISYOS ADC (la dernière lettre est certaine) ; tranche 4, 1re ligne, l'I final est en plus petit caractère : aux quatre tranches, il n'y a pas de point entre les mots : L·ANTONI. [Empreintes communiquées par M. le commandant L'Huillier.]

Page 311. Cachet de Bavai, n° 21. La dernière lettre de la 4e tranche paraît être un V dont il ne reste plus que la partie supérieure du jambage de gauche. Il est préférable de lire : *ad omn(ia) v[(itia)] (oculorum)*.

Page 315, ligne 33. Au lieu de : *Rec. de mon. ant.*, p. 287, lire : *Rec. de mon. ant.*, t. II, p. 287.

Page 316, ligne 7. Au lieu de : *sanatarium*, lire : *sanaturum*. (Cette erreur, et quelques autres, ont pu être corrigées dans le tirage à part.)

Page 317. Le cachet de Bitburg (qui provient en réalité de Rittersdorf) est une tablette, en schiste ardoisier, de 0m,041 de long, 0m,022 de large et de 0m,008 à 0m,009 d'épaisseur. Il a été acquis tout récemment pour les collections du Musée de Trèves. [Renseignements fournis par M. Hettner, conservateur du Musée de Trèves.]

Page 319. Bien que brisé accidentellement, le cachet du Bolard, n° 37, n'est pas perdu, comme je l'ai dit d'après un renseignement erroné. Il appartenait naguère à M. Hubert Labouré, de Nuits, qui a bien voulu me le communiquer, et il fait aujourd'hui partie des collections de la Société archéologique de la Côte-d'Or, à Dijon. Il consiste en une pierre grisâtre, de nature schisteuse, ayant 0m,092 de long, 0m,045 de large et 0m,014 d'épaisseur. Les inscriptions des tranches sont bien celles que j'ai données ; mais on remarque, de plus, un grand M sur l'un des plats, et un S sur l'autre.

Page 321. Le cachet de Brumath était en serpentine jaunâtre. (Voy. Éloi Johanneau, *loc. cit.*)

Page 323. Cachet de Cessey-sur-Tille, Bibliographie. La référence à Fevret de Saint-Mesmin est prise dans le tome I de la réimpression des *Mém. de la Comm. des antiquités de la Côte-d'Or* (Dijon, 1851, in-4). Le même cachet se trouve décrit dans le tome I, p. 135 (avec une planche), de l'édition originale de ces mêmes mémoires (Dijon, 1839, in-8). A la 4e tranche, les lettres A et D sont liées dans le mot AD (2e ligne).

Page 325, ligne 1, lire : *ad omnia vitia* ; ligne 4, au lieu de : *Ulp(icii)*, lire : *Ulp(ii)*. Le cachet de Colchester (?) a été publié tout récemment, par M. Haverfield, dans l'*Archaeological Journal*, vol. I, p. 305 (t. à p., Exeter,

1894, in-8, p. 32). D'après ce savant, le prénom de l'oculiste ne serait pas *Gaius*, mais *Lucius*. Aux tranches 1 et 3, les lettres L et P sont liées dans le mot VLP.

Page 327, ligne 16. Au lieu de : *Juli(i)i*, lire : *Juli(i)*.

Tome XXII. Page 144, ligne 14. Au lieu de : *Manicii*, lire : *Manucii*.

Page 145. Cachet n° 105. Sur les plats de ce cachet, on remarque, d'un côté, l'image en creux d'un objet peu distinct, au centre d'un encadrement formé de cercles grossièrement tracés; de l'autre, dans un encadrement analogue, une triple ligne de ces mêmes cercles.

Page 147. Cachet n° 109. Bibliographie, ajouter : *C. I. L.*, III, n° 12032, 1.

Page 148, dernière ligne. Au lieu de : t. I, lire : t. II.

Page 151. Cachet n° 118. Le graffite AAACCA est répété deux fois, parallèlement aux tranches. Il faut peut-être lire : *Macca(rius?)*. Ce cachet présente, de plus, un renflement de forme carrée sur chacun de ses plats.

Page 311. Cachet n° 135. Bibliographie, ajouter : Richard, *Marques de potiers* Poitiers, 1890, in-8, p. 75.

Page 312. Cachet n° 137. Bibliographie, ajouter : *C. I. L.*, t. III, n° 12032, 2. M. Domaszewski est d'avis que le graffite doit se lire : IAMLENE (=[*d*]*iam*(*isus*) *lene*). Ce cachet est aujourd'hui à Munich, au Cabinet des médailles.

Même page, cachet n° 138. Bibliographie, ajouter : *C. I. L.*, t. III, n° 12032, 3. D'après M. Domaszewski on lit aussi sur ce cachet le graffite : LIBIIIIII (= *Lib*(*ellarum*) *VI*).

Page 323, ligne 4. Au lieu de : THIIFILI, lire : LFANITHIIOFILI (= *L*(*ucii*) *Fani*(*i*) *Theophili*); — ligne 18, au lieu de : t. II, lire : t. III.

Page 325. Le cachet de Senlis est en jade vert clair et se trouve au Musée de Senlis. Les A des légendes ne sont pas barrés; les O sont en plus petit caractère et la dernière ligne de la troisième tranche est ainsi conçue :

MADLIPEXo

(Renseignements fournis par M. Allmer).

Page 335. Cachet n° 186. Bibliographie, ajouter : *C. I. L.*, t. XII, n° 5691, 5; Bazin, *Vienne et Lyon gallo-romains*. Paris, 1891, in-8, p. 109.

Page 336, ligne 16. Au lieu de : *ad diathesis tol*(*lendas*), lire : *ad diathesis tol*(*lendam*); — ligne 19, au lieu de : n° 846, lire : n° 84 *b*.

Tome XXIII. Page 56, note 1, ajouter : M. Abel Farges a publié aux pages LIX et CVI des *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, année 1888, trois pierres gravées, trouvées à Tebessa, que l'on a également considérées comme des cachets d'oculistes, mais dont je ne saurais, pour ma part, garantir l'authenticité. Si la bonne foi de M. Farges n'avait pas été surprise, il faudrait voir en elles des objets dont l'emploi ne nous est pas connu. L'une de ces pierres porte une inscription qui semble devoir être lue : *Afedersi, Vedathi* (*filii*)?].

Page 58. Vase de Saint-Remy. Bibliographie, ajouter : Calvet, *Œuvres manuscrites* (conservées à la bibliothèque de Marseille), t. II, 1791, in-4, p. 362, et t. III, p. 23. D'après Calvet, l'inscription quatre fois répétée, aurait été la suivante :

CDVRONCLETI
CHELIDADCAL

Page 217. *Basilium*, 1re colonne, ajouter : **Basilicon**; 3e et 4e colonnes, ajouter : Châtelans, 44 *bis*, et, en note : Voy. au *Supplément*.

Page 218. *Coenon*, 3e et 4e colonnes, ajouter : Châtelans, 44 *bis*, et, en note : Voy. au *Supplément*.

Même page. *Crocodes*, 3e et 4e colonnes, ajouter : Villeréal, 188 *bis*, et, en note : Voy. au *Supplément*.

Page 220. *Dialepidos*, 3e et 4e colonnes, ajouter : Neuville-sur-Sarthe, 116 *bis*.

Page 221. *Diamisus*, 3e et 4e colonnes, ajouter : Montcy-Saint-Pierre, 104 *bis*.

Même page. *Diapsoricum*, 3e et 4e colonnes, ajouter : Châtelans, 44 *bis*[1] ; Villeréal, 188 *bis*[1].

Page 222. *Diasmyrnes*, 3e et 4e colonnes, ajouter : Châtelans, 44 *bis* ; Montcy-Saint-Pierre, 104 *bis* ; Ó-Szöny, 123 *bis*.

Page 223. *Dioxus*, 3e et 4e colonnes, ajouter : Neuville-sur-Sarthe, 116 *bis* ; — *Euvodes*, 3e et 4e colonnes, ajouter : Montcy-Saint-Pierre, 104 *bis*.

Page 224. *Isochrysum*, 3e et 4e colonnes, ajouter : Neuville-sur-Sarthe, 116 *bis*.

Page 225. *Lysiponum*, 3e et 4e colonnes, ajouter : Ó-Szöny, 123 *bis*.

Page 226, 4e col., ligne 4. Au lieu de : 468, lire : 168.

Page 227. *Penicillum lene*, 3e et 4e colonnes, ajouter : Montcy-Saint-Pierre, 104 *bis*.

Page 228. *Spodiacum*, 3e et 4e colonnes, ajouter : Madrid, 92 *bis*. — *Stactum*, 3e et 4e colonnes, même addition.

Page 380, *Andronus*. La lecture *Andronius* est peut-être préférable. (Voy. Scribonius, édition Teubner, 225, 232, 235 et 248, pp. 90, 94 et 97.)

Même page, 2e colonne, ligne 37. Au lieu de : Yorck, lire : York.

Pages 381 à 387. Ajouter en les mettant à leur place :

Cae... Diadumenus	Madrid.	92 *bis*.
Ti. Claudius Themiso	Ó-Szöny.	123 *bis*.
Diadumenus (voy. *Cae...*).		
Euvhodus (voy. *Julius*).		
C. Julius Euvhodus	Châtelans.	44 *bis*.
C. Ingenuius Urbicus	Neuville-sur-Sarthe.	116 *bis*.
Themiso (voy. *Claudius*).		
Urbicus (voy. *Ingenuius*).		

Tome XXIV. Page 44, ligne 13. Après Néris, 116, ajouter Neuville-sur-Sarthe, 116 *bis*[3].

Page 46, ligne 39. Après Dijon, 58, ajouter : Neuville-sur-Sarthe, 116 *bis*[3].

Page 47. Après la ligne 30, ajouter :

Ad diatheses et dolores | *Dioxus* (Neuville-sur-Sarthe, 116 *bis* [1]).

Même page. Au lieu de : *Ad diathesis tollendas*, lire : *ad diatheses tollendas*.

Page 53, ligne 31. Après Néris, 116, ajouter : Neuville-sur-Sarthe, 116 *bis*.

Page 55, ligne 38. Après (Bath, 16), ajouter : *ad diatheses et dolores* (Neuville-sur-Sarthe, 116 *bis* [1]).

Page 56. *Isochryson*. Après Dijon, 58, ajouter : Neuville-sur-Sarthe, 116 *bis*[1].

Ém. Espérandieu.

ESTAMPILLES PUNIQUES

SUR ANSES D'AMPHORES

Trouvées au Belvédère (près Tunis)

A un kilomètre au sud de Tunis et à 200 mètres à l'ouest de l'Hôpital militaire du Belvédère, s'élève un monticule, dernier ressaut des contreforts du Djebel Ahmar. Il est constitué par de puissantes couches d'argile plastique, interstratifiée à des bancs de sable et de grès, qui sont exploités par une importante fabrique de tuiles et de briques située aux flancs de la colline, ou employés aux travaux de voirie de Tunis.

La situation d'un tel gisement, à portée des villes antiques de Carthage et de Tunis, explique qu'autrefois plus encore que de nos jours l'industrie du potier s'y soit développée. Durant mon séjour à Tunis, en 1888-89, je l'ai exploré en détail et pu constater que jadis il y avait eu sur cette colline un nombre considérable d'ateliers.

Le sol y présentait partout de profondes excavations : tranchées, carrières abandonnées, galeries effondrées et fours antiques, bien reconnaissables à leur forme circulaire et aux couches d'argile cuite qui les tapissent.

Depuis mes recherches, l'aspect du monticule a complètement changé, grâce aux travaux faits pour la création du jardin du Belvédère. Nul doute que l'archéologue ou le curieux qui a pu les suivre n'y ait fait de nombreuses et intéressantes trouvailles. J'ignore d'ailleurs si les personnes auxquelles j'ai indiqué ce gisement se sont occupées d'explorer les travaux de terrassement.

Tout au sommet du mamelon, une aire carrée, quelques cubes de mosaïque, et des fragments de pierres de taille indiquent qu'une construction antique y a été élevée. Aux environs, dans une tranchée creusée par nos troupes lors de l'expédition de Tunisie, on voit la section d'une couche épaisse, mais inégale, de tessons en nombre prodigieux, et paraissant avoir été entassés dans d'anciennes poches recouvertes depuis par la terre. J'ai trouvé là plusieurs estampilles en caractères puniques sur des anses de vases, et des poteries grises de même origine à en juger par leur forte cuisson, leur grain fin et les zones de couleur rouge qu'elles présentent, enfin quelques poteries grecques avec couverte noire sur le fond desquelles étaient des ornements formés par une croix de feuillage.

Près de là, dans une carrière de sable, des poches renfermant des tessons contenaient des urnes presque entières, couchées, sur l'anse de l'une desquelles était une estampille punique. A part un peu de charbon de bois et de chaux, elles ne renfermaient à leur intérieur ni ossements ni vases plus petits. C'est ce qui m'incite à y voir non pas des tombes, mais des récipients fêlés ou de mauvaise venue, vases de rebut jetés là avec les tessons.

Il n'y a pas, en effet, sur la colline, d'amas de poteries considérables, de *monte testaccio* à proprement parler, mais des cavités remplies de débris à l'aide desquels on a sans doute comblé d'anciens trous d'extraction.

Enfin, à la surface du sol, sur tous les points du monticule, j'ai trouvé des fragments de poterie portant les marques dont il va être question.

Avant de les décrire, je noterai que les tronçons d'anses à estampilles étaient en nombre bien plus grand à la surface du sol que dans la profondeur, proportionnellement aux fragments de la panse des vases auxquels ils ont appartenu.

Cela se comprend facilement. Ces derniers étaient beaucoup plus fragiles et de forme plate. Le soc de la charrue, le pied du laboureur passant et repassant sur le sol durant des siècles les ont réduits en miettes.

Les fragments d'anses, plus épais, courts, sont plus résistants, et il faut une certaine force pour arriver à les briser.

N'ayant eu aucun moyen de fouiller le sol, je n'ai pu étudier que la répartition en surface des tessons et j'ai pu constater qu'ils y étaient disséminés de façon très égale et non répartis par groupes autour des fours ou d'antiques constructions. Proviennent-ils d'anciens fours à potier? On serait tenté de le croire.

Si j'ai rencontré en quelques points des poteries grecques, leur existence n'infirme point cette opinion. Les maîtres potiers, résidant probablement sur les lieux, ont dû orner leur logis avec d'autres vases que ceux assez grossiers qui sortaient de leurs fours.

Comme il est peu probable qu'un simple dépôt ait pu exister à une certaine distance des deux villes, il paraît plus rationnel d'admettre que ces poteries à caractères puniques ont été fabriquées sur place. La nature de leur pâte a de plus de très grands rapports avec les couches d'argile et de sable de la colline.

On ne peut expliquer le grand nombre des marques différentes et leur dispersion à la surface du sol, qu'en admettant qu'il y ait eu à la fois plusieurs ateliers en des points différents de la colline. Chacun aurait eu son trou d'extraction, son four, et aussi le coin où il jetait les vases brisés ou mal venus.

Toutes les estampilles sont sur des fragments de grands récipients de même forme que ceux de la carrière de sable située au sommet de la colline. Toutes sont sur l'anse de ces vases, deux exceptées qui se trouvent sur la panse, mais au voisinage de celle-ci.

Fig. 1.

Ces poteries étaient en terre commune, le plus souvent rouge, d'une bonne cuisson. A en juger par celles qui ont été retrouvées à peu près intactes, elles devaient avoir environ 1 mètre de hauteur, être cylindriques ou légèrement renflées et se terminer en bas par une pointe plus ou moins allongée ; quelques-unes d'entre elles

possédaient un col très court, large et une grande ouverture munie d'un rebord (fig. 1). D'autres fois elles n'avaient pas de col, et se terminaient en haut par une surface plane, présentant en son centre un orifice moins large que celui des précédentes. J'ai trouvé plusieurs fois l'extrémité inférieure d'urnes de forme curieuse, offrant une saillie en spire qui s'élève de la pointe vers la panse en formant un pas-de-vis. Cette disposition permettait de les fixer plus facilement et plus solidement dans le sable. Quoique je n'aie pu constater la forme générale de ces récipients, il est probable qu'ils ressemblaient assez aux précédents.

Toutes ces amphores étaient revêtues d'une couverte jaune clair, recouvrant une pâte de couleur plus ou moins rose. Il n'y a pas d'exception à cette règle, et les poteries qui ne paraissent pas avoir reçu d'enduit en ont simplement été dépouillées par l'usure. Le cachet qui a servi à imprimer ces empreintes était de forme carrée, rectangulaire (à coins arrondis ou non), circulaire ou ovoïde. Le pied des lettres regarde en général vers la pointe de l'amphore ; mais cette position varie assez fréquemment, et elles sont souvent plus ou moins obliques par rapport à l'axe du récipient, et même complètement renversées. Toujours en relief, les caractères se présentent normalement, ayant été gravés à l'envers sur la matrice. Il est cependant arrivé quelquefois que l'artisan a omis cette précaution, et que l'empreinte qu'il a obtenue est retournée.

Malgré l'usure et la patine qui ont altéré ces anses d'amphore, on peut constater que les caractères sont très bien formés et se rapprochent beaucoup de ceux des ex-voto de Carthage. Quelques-uns d'entre eux ont cependant une forme plus archaïque. En somme, ils semblent contemporains de la première Carthage et antérieurs à l'époque où ont été gravées les inscriptions lapidaires néo-puniques.

Voici la liste de ces marques, avec les réflexions que m'a suscitées leur examen[1].

1. On pourra voir les originaux de ces estampilles au Musée du Louvre, où ils ont été déposés par mes soins.

1. = בב

2. = רר

Empreinte très usée.

3. = חן ?

4. = רר

Marque située près de l'insertion inférieure d'une anse.

5. Caractères confus. = בב ?

6. = חך ?

7. = דד

Ces caractères sont renversés.

8. = דד

9. = ד

10. = רד ?

11. = בי

12. = דר

13. = ג

14. = גרר?

Empreinte fruste.

15. = גת

Caractères se rapprochant de la cursive.

16. = גב

17. = גב

18. = גד

Très belle empreinte.

19. = גד

20. = ח

21. = חח

22. = ב?

L'égalité et la brièveté des deux branches de ce caractère ne peuvent le faire confondre avec le *lamed* ou le *nun*.

23. = נב

Très belle empreinte. J'y avais vu deux *lamed* renversés. M. Berger y voit plutôt deux *nun*.

24. = נב

25. = נב

26. = נב

27. = מש ou שש

28. = שמ

29. = שמ

30. = לג ou לד

31. = דד

32, 33, 34, 35, 36. = ק

37. = קד

38. = י

Iod renversé. On pourrait être tenté, en renversant l'empreinte, de le prendre pour un *sin*.

39. = צ

40. = צ

Lettre écraséé ; voir la précédente.

41. = ת

Après ce *tav*, il y a une saillie circulaire qui est peut-être un *aïn*. Mais sa position incite plutôt à y voir un défaut du cachet.

42. = ת

Pourrait être un *coppa* si la hampe n'était traversée par le trait horizontal. On ne peut perdre de vue que ces caractères ont été gravés sur le cachet, à main reposée, et que, dans ce cas, le plus ou moins de longueur des traits a sa valeur.

43. = וב

La première lettre, assez fruste, semble au premier abord être un *alif*. Il est cependant certain qu'il y a deux crochets très courts aux extrémités, ce qui le rapprocherait du *vav*.

44. = אד ou = רד

La première lettre pourrait passer pour un *qof* mal venu, mais le peu de développement des traits horizontaux me fait admettre de préférence un *alif* ou un *resch*.

45. = ר

Resch renversé. Le trait horizontal croise et dépasse en arrière la haste.

46. = ר

47. = רד?

48. = דו?

Ici s'arrête la liste des marques à caractères puniques que j'ai trouvées à peu près complètes. D'autres étaient brisées ou frustes.

49. = ד

50. = חה

Très douteux, on croit voir quatre hastes.

51. = גו ou ח?

52. = הר ou ח?

Cf. le nº 50.

53.

Vav ou *lamed* renversé et une autre lettre brisée.

54. = [א] = ב[מ]

Le premier caractère est un *mem*, un *coppa* ou un *nun*.

En dehors des lettres de l'alphabet punique j'ai trouvé deux fois une empreinte que l'on pourrait être tenté de prendre pour un chiffre :

55. = 20 + 20.

56.

Peut-être le même signe que sur le n° 55, une seule fois marqué.

Sur un certain nombre de tessons, j'ai relevé des caractères illisibles ou très douteux.

Je reproduis trois de ces cachets qui m'ont paru mériter l'attention.

57. 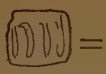 = חח?

58.

Un ח ou peut-être un ת retourné.

59. = ו?

Le haut de la lettre est indistinct, la haste ayant été recouverte par le bord de l'empreinte dont la pâte molle est retombée sur l'estampille.

Trois autres estampilles portent, en un fort relief, des saillies formant certaines figures dont la signification m'échappe.

60. Les traits de mon dessin indiquent le contour d'une masse en saillie à l'intérieur du cachet. M. Berger croit qu'il ne faut pas y chercher un caractère.

61. Empreinte en un relief parfaitement net. Ce n'est certainement pas une lettre, mais peut-être une grappe de raisin. Au premier abord, on serait tenté d'y voir la figuration d'un homme barbu.

62. Deux autres marques sont des emblèmes. Il est facile de reconnaître, dans la figure n° 62, la représentation de Tanit, telle qu'on est habitué à la voir sur les ex-voto de Carthage. On a déjà rencontré, sur des anses de vases, des lettres puniques accompagnées de cette image symbolique[1].

63. Cette estampille en partie brisée porte évidemment la même figuration que la précédente.

1. *Revue archéologique*, 3e série, t. XIV (septembre-octobre 1889) *Inscriptions céramiques de la nécropole d'Hadrumète*, par M. Ph. Berger.

64. Dans plusieurs cas on trouve, sur les anses, des oves seules ou deux à deux, accolées ou séparées.

65, 66, 67. 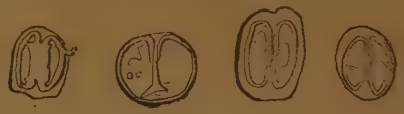

68. Deux oves en creux mesurant 10 sur 15 sans traits à l'intérieur, mais à bords très nets, comme pratiqués à l'emporte-pièce et faits certainement avec intention.

Isolé, chacun de ces cinq cachets, dont quelques-uns sont assez usés, n'aurait pas eu grande signification. Leur fréquence relative indique, ce semble, que les espèces d'oves qu'ils forment étaient employées comme marque de fabrique.

Une autre série d'estampilles n'offre plus du tout les caractères des précédentes. L'anse est plus grêle et plus aplatie, toujours très usée. Il est impossible de voir si elle a supporté une couverte quelconque. Très cuite, elle présente une teinte gris-rosée, et une grande quantité de parcelles étincelantes (mica) d'un rouge brun qui font saillie, ayant mieux résisté à l'usure. Cette différence dans la pâte correspond à la différence des caractères. Évidemment, les artisans qui les ont gravés ne sont pas les mêmes que les auteurs de la série précédente. Malheureusement, ces estampilles étaient toujours plus ou moins brisées, et les lettres intactes qui nous en sont parvenues permettent au plus de supposer qu'elles appartiennent à l'alphabet grec.

69, 70, 71.

Ces trois empreintes, plus ou moins complètes, présentent, on le voit, de grands traits de ressemblance entre elles.

72. Sur une poterie de même genre, que je n'ai plus entre les mains, l'ayant offerte au Musée du Bardo, on lit : RIA.

Une empreinte, dont les reliefs étaient à contours bien nets, mais que je n'ai pas pu déchiffrer, paraît présenter des caractères latins :

73. ONA ou VNO.

Les trois marques suivantes, trouvées sur des vases de même caractère que les précédents, paraissent obtenues à l'aide d'une matrice unique.

74, 75, 76.

On peut y voir : IΛE ou TPE, suivant la position qu'on donne à l'empreinte. La dernière leçon pourrait appartenir au grec ou au latin. Caractères inverses.

Ce que je reproduis des trois empreintes suivantes est très net. Peut-être sont-ce les mêmes signes qu'aux nos 55 et 56, d'après M. Berger.

77, 78.

79. J'ai trouvé, sur une poterie de même nature, une empreinte de même forme que celle-ci, oblongue, mais où il n'y avait aucune empreinte à l'intérieur. Les dimensions du cachet étaient $0^m,04$ sur $0^m,04$. Il n'était pas possible d'en déchiffrer le contenu.

79.

Tous les caractères et les signes dont il a été question jusque maintenant étaient en relief. Sur trois fragments de poteries noires vernissées étaient de simples graffites.

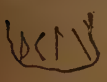

80. Ces caractères étaient sur la face interne d'un vase plat. Ils paraissent avoir été disposés en cercle autour du fond. D'après la couverte et la nature de la poterie, je suis tenté d'y voir des lettres de l'alphabet grec, mais il m'a été impossible d'en déterminer la valeur.

81. Ces traits, qui ont été certainement gravés intentionnellement, sont sur la face interne de la poterie.

82. Signes indéchiffrables, mais tracés avec une grande netteté.

Je terminerai cette énumération, en ajoutant que je possède encore une quarantaine d'anses puniques, sur lesquelles l'empreinte du cachet est très nette, mais dont les caractères sont illisibles.

A cette liste je crois devoir ajouter deux ou trois extrémités inférieures d'anses sur lesquelles des encoches ont été pratiquées. Celles-ci doivent ou être une marque de fabrique grossière, ou indiquer la capacité du récipient.

A côté des anses de ces vases j'ai souvent rencontré les débris de leurs panses, la plupart du temps lisses et sans intérêt, mais présentant aussi parfois des ornements géométriques en relief ou en creux d'un bel effet.

La nature des poteries sur lesquelles on rencontre ces ornements permet de les faire remonter sans hésiter à la même époque que les estampilles puniques.

On a vu de plus que les poteries grecques, à couverte noire, s'y rencontrent aussi quelquefois; il en est de même de ces vases puniques de plus petites dimensions, à pâte rose, très durs, à grain fin avec zones rouges concentriques, et d'autres objets en terre cuite, parmi lesquels les plus nombreux étaient des trépieds, des balles de fronde, de forme olivaire, et revêtues d'une couverte jaune pâle, semblable à celle des grandes amphores [1].

C'est depuis peu de temps seulement, comme M. Ph. Berger le faisait dernièrement remarquer ici même, que les estampilles sur anses de poteries ont été signalées. J'ai pu jeter un coup

1. J'en ai trouvé une en plomb ; les projectiles de ce métal sont, en Afrique, assez rares. V. *Revue archéol.*, novembre 1883, *Des projectiles cylindro-coniques*, par M. R. Kerviler.

d'œil sur celles que le P. Delattre a trouvées, et elles m'ont paru ressembler beaucoup aux miennes.

Les unes et les autres présentent certaines différences avec les cachets phéniciens publiés par M. Clermont-Ganneau [1]. Les anses d'amphores découvertes par le colonel Warren au Haram, à Jérusalem, proviennent, comme les miennes, de vases de grande taille, et les cachets y sont quelquefois renversés; mais les lettres y sont toujours surmontées d'un symbole, l'épervier le plus souvent. De plus, on y lit toujours un grand nombre de caractères, sauf en un cas, où il n'y en avait que deux.

Quoi qu'il en soit, à en juger par la planche qu'a publiée cet auteur, il y a de grands rapports non seulement entre les caractères, mais aussi entre la forme du cachet et celles des anses des poteries des deux contrées.

Quelles conclusions peut-on tirer de l'examen de cette liste? Je manque, dans le poste retiré où ces lignes ont été écrites, des termes de comparaison nécessaires pour essayer de déterminer la signification des caractères puniques des estampilles. On est tenté, au premier abord, de voir en eux l'élément d'un nom propre, celui du potier. Il faut noter que nombreuses sont les lettres figurées isolément. On peut admettre que celles-ci sont l'initiale du nom.

Je ferai remarquer qu'il existe, sur certaines anses, la figuration d'objets qui ne sont plus des caractères, et peut-être toutes ces marques sont-elles simplement des signes distinctifs pour certaines catégories de vases adoptés par chaque artisan.

Un fait qui frappe au premier abord quand on examine ces empreintes, c'est la grande ressemblance que présente avec lui-même chaque caractère dans ses différentes reproductions. C'est aussi sa régularité qui contraste tant avec les graffites, d'une lecture si difficile, qu'a étudiés dernièrement M. Berger. Celui

1. *Sceaux et cachets phéniciens*, par M. Charles Clermont-Ganneau, dans le *Journal asiatique*, 1883.

qui a fait le cachet a dû apporter forcément dans la confection des lettres plus de soin que les écrivains d'Hadrumète, car il n'avait qu'un ou deux caractères à graver, et ceux-ci devaient être marqués assez profondément sur un corps dur, pierre, bois ou métal.

Une autre raison qui a dû amener l'artisan à soigner la forme des lettres, c'est que le moule devait servir à reproduire celles-ci un grand nombre de fois.

Enfin, le fabricant de poteries ayant intérêt à faire un objet qui séduisît l'acheteur et à y mettre une marque que celui-ci pût facilement déchiffrer, a dû la faire la plus lisible possible.

Les moules ainsi obtenus se rapprochent à plus d'un titre de nos caractères d'imprimerie, en ce sens qu'ils doivent nous représenter un type de la lettre et nous donner, de façon exacte, les rapports de grandeur, de forme et de position des hastes et des boucles, tels qu'on les entendait à l'époque de leur émission.

A ce point de vue, la publication de ce genre d'estampilles présente, il me semble, quelque intérêt; je regrette seulement que ma liste ne fournisse pas, à cet égard, assez de renseignements pour en permettre une étude complète.

Dans toute la région qui entoure le Djebel Ahmar, on trouve d'anciens fours à potier et il y a en certains points de vrais monticules de tessons. On devait aussi y fabriquer des carreaux à dessins en relief, dont j'ai trouvé un certain nombre de beaux fragments. Aux environs d'une ferme antique, sur un des points les plus élevés du Djebel Ahmar, il y en a tout un gisement. Sur la plupart d'entre eux, on trouve un encadrement circulaire formé par deux lignes se croisant de façon à figurer une série d'ellipses se touchant par leurs extrémités et à l'intérieur duquel est un cercle renfermant quatre croissants surmontés d'une étoile à quatre branches. Une étoile semblable se trouve entre chacun des croissants. Un point est au centre du carreau. Dans les angles sont des rinceaux en forme de cornes de cerf et un croissant surmonté d'une étoile. Tous ces motifs sont en relief (fig. 2).

Plusieurs fragments, trouvés dans les environs de l'aqueduc

de Carthage, portent des reliefs différents assez difficiles à distinguer. Sur l'un deux seulement j'ai pu reconnaître un palmier.

Les estampilles puniques ne se rencontrent que sur le Djebel Ahmar, ou dans son voisinage immédiat. En dehors de l'intérêt qui s'attache à tous les monuments même peu étendus de la langue punique, j'ai cru devoir faire connaître un point qui a fourni quelques documents sur l'industrie de la première Carthage, et qu'il ne sera bientôt plus possible d'explorer.

C'est fort apparemment au Djebel Ahmar qu'on a fabriqué les poteries communes employées non seulement à Tunis, mais à Carthage. Ce fait explique l'importance qu'ont eue autrefois ces ateliers et que révélait encore, il y a quelque temps, un bouleversement du sol en train de disparaître, grâce aux travaux considérables de vallonnement qu'on y pratique pour la création d'un jardin public.

Dr Carton,
Médecin major.

Fig. 2.

LES GRANDES VILLES D'ÉGYPTE

A L'ÉPOQUE COPTE

(Planche XVI.)

La géographie ancienne de l'Égypte, spécialement celle du Delta, a longtemps présenté des difficultés presque insurmontables aux archéologues qui essayaient de marquer sur la carte l'emplacement actuel des villes antiques. Les documents étaient pourtant assez nombreux ; mais les renseignements que nous avaient laissés les auteurs grecs et latins étaient embrouillés ou contradictoires ; ce n'est que par l'étude des écrivains du moyen âge qu'on parviendra à éclairer la plupart des points obscurs.

Déjà, au commencement du siècle, Champollion et Quatremère avaient pu reconnaître une certaine quantité de localités en se servant des manuscrits coptes de la Bibliothèque nationale. On savait qu'il existait des documents coptes autres que ceux mis en œuvre par ces deux savants ; aussi l'Académie des inscriptions et belles-lettres encouragea-t-elle les recherches dans cette voie ; en 1890 elle décernait le prix Bordin à un ouvrage de M. Amélineau intitulé : *La géographie de l'Égypte à l'époque copte*.

Ce volume, fruit de patientes recherches, renferme une abondante moisson de matériaux nouveaux. Une des principales sources d'informations est une liste des évêchés dont M. Amélineau a découvert deux exemplaires : l'un à la Bibliothèque nationale, l'autre en la possession de Lord Crawford.

Presque simultanément, M. J. de Rougé publiait, dans son étude sur *La géographie ancienne de la Basse-Égypte*, une troisième copie de cette liste d'après des notes prises à Oxford par M. Revillout.

Ce tableau, qui donne en regard les uns des autres les noms grecs, coptes et arabes des villes importantes, classées dans un ordre géographique, aurait levé immédiatement toutes les incertitudes s'il nous était parvenu dans son état primitif ; malheureusement les trois rédactions offrent quelques dissemblances et ont dû être copiées sur un texte déjà altéré par des scribes peu soigneux.

J'ai tenté d'élucider les parties obscures de cette liste, celles qui avaient résisté aux efforts de ses premiers commentateurs, et c'est le résultat de mes recherches que je présente ici à l'appréciation des savants.

Les neuvième, dixième et onzième groupes sont ainsi composés[1] :

ⲗⲉⲱⲛⲧⲱⲛ = ⲡⲟⲧⲧⲟⲕⲉⲟⲛⲣⲥ = نطوا وترسى

ⲡⲁϫⲛⲟⲙⲉⲛⲟⲥ = ⲕⲃⲟⲧⲧⲟⲑⲉⲣⲟⲥ =

ⲫⲣⲁⲅⲱⲛⲓⲥⲑⲉⲛⲉⲱ = ⲑⲟⲓϯ = تيدة والفرجين

Diverses *scalae* nous fournissent un assemblage identique des deux dernières localités[2].

ⲡⲉⲣⲟⲩⲟⲓⲛⲓⲑⲱⲓϯ, ⲑⲟⲓⲧⲉⲫⲉⲣⲟⲩⲱⲛⲓ = تيدا والفرجين

L'on en peut conclure que l'évêché comprenait deux villes dont l'une, ⲑⲱⲓϯ, est Tida, l'autre El-Fargin ou El-Farahin, الفرحين, comme l'orthographient certaines listes. Ces deux noms arabes se sont heureusement conservés : le premier est Tida, تيدة, au nord de Sakha, le second كوم فرّاين, Kom-Farraïn ou تل الفراعين, Tell-el-Farâin, à 10 kilomètres au sud-ouest du précédent.

La liste met le nom de Pachnamunis en rapport avec ces localités ; mais la Notice d'Hiéroclès qui suit un ordre géographique place Φραουνης entre Ξοις et Παχνεμουης. Tell-el-Farâin représente donc Phraounès-Phragonis, tandis que Tida garde l'emplacement de Pachnamunis, la capitale du nome Sébennyte inférieur.

1. Lorsque les textes ne sont pas identiques, je prends la rédaction qui me paraît la plus proche de la vérité.
2. Bibl. nat., n° 53 ; British Museum, Cod. or. 441.

Faute d'avoir distingué entre Sebennys et Pachnamunis, Strabon a fait un croquis inexact de toute cette partie du Delta[1]; l'on ne conçoit bien qu'en appliquant à Tida ce qu'il dit de Sebennys, que cette ville est voisine de Buto, de Saïs et de Xoïs.

Aux noms de ces villes, la liste ajoute ⲑⲉⲛⲉⲱ. Peut-être est-ce encore une localité différente, celle que l'on appelait Touneh de Tidah, تونة من تيدا, et qui n'existe plus de nos jours[2].

Il reste à placer la première ville du groupe, et c'est la seule fois qu'une ville de Léontopolis est nommée dans cette partie de l'Égypte. L'équivalent copte doit se diviser en deux noms correspondant à l'arabe ⲡⲟⲧⲧⲟ = (?) نطوا et ⲟⲏⲣⲥ = ترسى. C'est sans doute par erreur que le copte ⲕⲏⲟⲧⲧⲟⲑⲉⲣⲟⲥ est répété plus loin, avec Pachnamunis sur deux manuscrits, après Phragonis sur l'exemplaire d'Oxford.

Je n'ai pu retrouver la localité qui s'appelait Tersi; quant au mot نطوا il me paraît résulter d'une confusion entre cette Léonton et la Léonton de l'est du Delta dont le nom copte est ⲛⲁⲑⲟ. L'orthographe de ce mot est trop voisine de دنطوا pour qu'on ne pense à un oubli de la première lettre. Mais plusieurs documents nous apprennent que دنطوا correspond à Pteneto, nom du nome dont Buto était la capitale; d'autre part Buto étant la transcription grecque de « Pa-uat'it », demeure d'Uadjit, la déesse à tête de lionne, on s'expliquerait le nom de Léontopolis. L'évêché de Buto-Léontopolis aurait donc compris outre la ville de Dantua une autre localité nommée Tersi.

En résumé, tout le groupe se décomposerait ainsi :

Léontopolis.	— Buto	= Dantua
	Theros	= Tersi
Pachnamunis.	— Thoïti	= Tida
Phragonis.	— Pherouôini	= El-Farâin
	Theneo	= Touneh

1. Strabon, *Géogr.*, l. XVII, c. 1.
2. *A. G.*, p. 504; — Bibl. nat., n° 53.

Vers la fin de la première division de la liste apparaît la ville de ⲡⲧⲙⲉⲧⲟ = ⲧⲁⲛⲁⲧⲱ = طنطوا. Diverses *scalae* écrivent دنطوا le nom du village arabe correspondant à Pteneto[1]. Cette mention fait double emploi avec Léontopolis-Buto que nous venons de voir ; il est probable que le nom n'est pas en place et devait se trouver dans la liste primitive à côté de Leonto.

Dantua a cessé d'être habité ; mais le nom en est resté attaché à la butte, كوم دنطوا, qui se dresse entre Dessouq et Damrou. C'est bien l'emplacement qui convient pour la ville de Buto, puisque Ptolémée la mettait au sud-ouest de Pachnamunis, tout près et au nord de Cabasa, tandis qu'au moyen âge Dantoua faisait partie du diocèse de Fouah.

La détermination de l'emplacement de ces villes antiques soulève une petite difficulté. De toutes ces localités, celle qui a laissé les restes les plus importants est Phragonis ; le Tell-el-Farâin est un des plus vastes de la Basse-Égypte, tandis que le Kom Dantoua est peu étendu. Cependant il n'est pas question de Phragonis dans Hérodote et Strabon[2] qui nous parlent des splendeurs du temple de Buto. Je ne serais pas éloigné de croire que l'oracle célèbre se tenait non pas dans la capitale du nome, mais dans cette ville de Phragonis. Les deux grandes buttes de Tell-el-Farâin pourraient correspondre aux quartiers de et mentionnés sans cesse dans les textes hiéroglyphiques ; les auteurs classiques n'auraient indiqué qu'approximativement la position du sanctuaire de la déesse.

On comprend également qu'Hérodote ait pu dire que Buto était vers l'embouchure Sébennytique du Nil. Près de Tell-el-Farâin passe le canal dit Bahr Nachart et on verra plus loin que ce canal correspond au fleuve Thermutiaque de Ptolémée. Cette branche, qui en réalité se perd dans le lac Bourlos, était réputée se jeter dans la branche Sébennytique (à vrai dire par la bouche Sében-

1. Bibl. nat., nos 50, 53, 55, etc.
2. Hérodote, II, 155 ; Strabon, l. XVII, c. I, § 8.

nytique). Le texte d'Hérodote disant qu'on rencontre Buto vers l'embouchure Sébennytique du Nil en remontant de la mer par cette bouche est donc rigoureusement exact, à condition de ne pas confondre bouche et branche.

A l'article Pteneto, M. Amélineau cite un certain nombre de localités de la même région qu'il n'est pas parvenu à placer toutes [1]. ⲧⲁⲣⲱⲉⲏⲓ n'est pas Chabah, mais درشايا ou درشابه, qui se trouve sur la rive gauche du Nil, presque en face de Dessouq. ⲕⲟⲡⲣⲏⲧ et ϥⲉⲙⲣⲟ sont bien Qobrit et Damrou entre Fouah et Dessouq. Quant à ⲯⲁⲣⲁⲁⲟⲧⲥ il existe encore sous le nom de كنيسة السردوسى, Keniset es-Sardousi, tout à côté de Damrou, entre Dantoua et Kom-el-Faraïn.

Le nom qui suit Pteneto est ⲡⲧⲣⲉϥⲣⲱⲓ, transcrit en arabe بترفشى. La désignation grecque manque. Je ne vois dans la région nord-ouest du Delta aucun autre nom qui s'en rapproche que le bourg de Ficheh, فيشا ou فيشه, dans le district d'Atfeh, province de Behera.

Le dernier article de la première division est évidemment fautif. L'équivalence ⲃⲁⲃⲏⲓⲧ (Behbeit-el-hagar près Samanoud) = ϥⲁⲣⲃⲏⲓⲧ (Horbeit entre Zagazig et Faqous) est impossible. Ces localités seraient quand même en dehors de la zone qu'embrasse le groupe.

Enfin il n'y a aucune agglomération arabe portant le nom de فرواط.

Dans la seconde section se trouvent les villes de ⲧⲁⲱⲡⲁⲗⲁ = ⲧⲁⲗⲁⲛⲁⲩ = مدينة طنسا et ⲧⲁⲩⲁ = ⲧⲁⲩⲁϥ = طوة. Ces localités devaient être très rapprochées l'une de l'autre, puisque les *scalae* les confondent et donnent طوة comme équivalent de Talanau ou Taua indifféremment [2]. Cette cité double correspond au Ταουα de Ptolémée, chef-lieu du nome Phthemphuti, au *Tava* de l'Itiné-

1. *A. G.*, p. 386.
2. Bibl. nat., n° 53.

raire d'Antonin (à 30 milles de Cynopolis et à 12 d'Andropolis), au Ταύα de la Notice d'Hiéroclès entre Onouphis et de Cléopatris. On satisfera à toutes les conditions requises en plaçant « l'ancienne Taô » au bourg arabe de Tala, طلا, chef-lieu de district de la province de Menoufieh, et l'autre Taua à Toukh, طوخ, qui n'est distant de Tala que de 4 kilomètres.

Un groupe embarrassant est celui de ⲡⲱϫⲙⲱⲧⲛⲉ = ⲧⲃⲁⲕⲓϫⲓ-ⲛⲱⲙⲛⲟⲩⲧⲉ, qui vient entre ⲡⲁⲛⲟⲩⲫⲉⲱ (Menouf) et ⲙⲉⲙⲫⲉⲱⲙ (Memphis), sans indication de nom arabe.

M. de Rougé a réuni ces noms à ceux de Memphis et n'y a vu que la transcription de l'égyptien , « nut », la ville[1]. M. Amélineau a sauté ce passage au cours de son ouvrage. Je crois qu'il y avait là mention d'une ville distincte de Memphis. En suivant l'ordre du nord au sud indiqué par la liste, nous sommes ici dans les parages de Terenuthis, la Terraneh des Arabes. Les *scalae* coptes n'oublient jamais cette ville de ⲧⲉⲣⲉⲛⲟⲩⲑⲓ[2]; elle était le siège d'un évêché dont l'importance était accrue par le fait qu'elle se trouvait à l'entrée du chemin des couvents de la Vallée du Natron. La dernière partie du nom copte ϫⲓⲛⲱⲛⲛⲟⲩⲑⲓ rappelle la fin de ⲧⲉⲣⲉⲛⲟⲩⲑⲓ, et je crois que c'est par suite de fautes de copie que Terenuthis n'est pas plus clairement désignée.

Dans la troisième section, le sixième groupe est ⲙⲱⲛⲉⲧⲁⲛⲉⲱⲥ = ⲡⲙⲱⲛⲉ ⲛⲧⲛⲓ = منية طانة. Si les villes qui entourent cette localité n'étaient pas sur la rive gauche de la branche de Damiette, j'aurais proposé de reconnaître dans ce Taneos la ville de Tanah, طناح, à l'est de Mansourah, qui a donné son nom au canal qui l'arrose. La *scala* n° 53 de la Bibliothèque nationale viendrait à l'appui de cette hypothèse, car elle nomme ⲟⲙⲟⲛⲏ = منية طانة à la suite d'Achmoun-er-roman, qui au moyen âge s'appelait Achmou-Tanah.

1. *R. G.*, p. 2.
2. Bibl. nat., nos 53, 54, 55.

Mais la liste ne paraît donner en cet endroit que les localités situées à l'ouest de la branche de Damiette, dans la région de Samanoud. Je ne vois pas de village dont le nom se prête à une assimilation complète. Il n'y a que طنيخ, Tanikh, à la séparation du Bahr Chibin et du Bahr Tirah, au nord de Samanoud, auquel on puisse comparer ⲧⲛⲓ, ⲧⲁⲛⲓ.

La position de ⲇⲓⲟⲥⲡⲟⲗⲓⲥ ⲕⲁⲧⲱ=ⲫⲃⲁⲕⲓ ⲡⲟⲧⲛⲉⲙⲟⲩ=القلمون est une des plus difficiles à fixer. Les autres listes coptes ne paraissent pas en faire mention. Strabon dit que Diospolis était entourée de marais, et non loin de Mendès, avant Busiris et Cynopolis. La Notice d'Hiéroclès place Διοσπολις entre Pachnamunis et Sebennys, ce qui porte cette ville à gauche de la branche de Damiette.

Le nom arabe El-Qalamoun, ou El-Falmoun n'existe plus dans le Delta ; il est peut-être fautif, étant identique à celui d'un monastère du sud du Fayoum. Les noms égyptiens qu'on a attribués à cette ville semblent indiquer qu'elle était assez loin dans le nord de l'Égypte. Provisoirement je placerais Diospolis à Belqas ou dans les environs. Cette bourgade est située sur une butte assez élevée ; à 5 kilomètres à l'ouest existe existe un *kom*, le كوم المعصرة où l'on a trouvé des monuments pharaoniques importants. Étant donné le peu de documents positifs que nous avons à notre disposition, ce serait la situation qui me paraît le mieux convenir aux exigences des textes.

Si cette ville est bien la Pynamis dont parle Étienne de Byzance, elle a pu être détruite à plusieurs reprises. Encore maintenant Belqas et Masârah sont en dehors de la grande digue qui protège la région au sud-ouest de Cherbin contre l'invasion des eaux. Il est possible qu'elle se soit élevée une fois de ses ruines sous le nom de Néapolis ; ce serait la ⲛⲉⲟⲡⲟⲗⲉⲓ que les *scalae* placent entre le lac Bourlos et Samanoud[1]. La transcription arabe بلاه ne nous apprend rien, car le nom n'a pas subsisté.

1. Bibl. nat., nos 50 et 53.

La liste des évêchés énumère ensuite en désordre plusieurs cités :

ⲑⲉⲟⲇⲱⲥⲓⲟⲩ ⲛⲓϫⲓⲥ	=	دنوسا
ϧⲉⲥⲓⲁ	=	دنوسا وبسيه
ⲣⲁⲥⲁⲓⲟⲛⲉⲥⲓ ⲧⲙⲏⲙⲓⲥ̄ ϯⲁⲙⲏⲣⲓ	=	سمت ودميرة

La ville de Théodose n'est mentionnée dans aucun autre écrit grec ou copte ; mais la Chronique de Jean de Nikiou nous permettra de l'identifier. Elle dit que le père de saint Cyrille habitait Mahallé, ville du nord de l'Égypte autrefois appelée Dîdoùseyâ. Ce dernier mot me paraît résulter d'une mauvaise prononciation de Théodosia, et comme la position de Mehallet-el-Kébir conviendrait parfaitement pour la localité qui nous occupe, je pense qu'on peut porter le nom sur la carte.

Les *scalae* viennent nous aider un peu pour les autres villes. Elles donnent ϯⲁⲙⲏⲣⲓ=دميرة et ⲧⲙⲏ ⲙⲡⲓⲥ̄=محلة السدر. Damirah existe encore près de la séparation du Bahr Chibin et du Bahr Belqas ; Mehallet-es-Sidr a disparu de la carte depuis le XIV^e^ siècle.

La forme ⲣⲁⲥⲁⲓⲟⲛⲉⲥⲓ n'est probablement pas correcte; je pense que c'est une corruption du latin *Praesidium*. Je rapproche ce mot de l'*Isidum oppidum* de l'Itinéraire d'Antonin, *Isidis oppidum* de Pline, autrement dit *Iseum*, en égyptien , la moderne Behbeit el-Hagar. ϧⲉⲥⲓⲁ est peut-être une autre altération du nom de cette ville, que des écrivains coptes appellent ⲡⲁⲏⲥⲓ et بهيسه [1], en sorte que le groupe se diviserait ainsi :

ⲑⲉⲟⲇⲱⲥⲓⲟⲩ ⲛⲓϫⲓⲥ	= Mehallet-el-Kebir.
ⲣⲁⲥⲁⲓⲟⲛⲉⲥⲓ = ϧⲉⲥⲓⲁ	= Behbeit-el-Hagar.
ⲧⲙⲏ ⲙⲡⲓⲥ̄	= Mehallet-Sidr.
ϯⲁⲙⲏⲣⲓ	= Damirah.

1. *A. G.*, p. 272.

La position de Thmuis, ⲑⲙⲟⲩⲉⲱⲥ, est maintenant fixée d'une manière certaine à Tmaï el-Emdid, qui est bien le تى de la liste. Certaines *scalae*[1] portent ⲑⲙⲟⲩⲓ = المورده, ce qui indique que Thmuis était à proximité de l'eau et possédait un mouillage (*moradeh*). Ce fait est confirmé par un passage de Josèphe[2]: Titus se rendant au siège de Jérusalem descendit le Nil par la branche Mendésienne jusqu'à la ville de Thmuis où il débarqua pour venir par terre à Tanis.

Le dernier nom de la troisième série est ⲝⲉⲛⲟⲇⲟⲭⲟⲩ = ⲡⲓⲙⲁⲛⲥⲱⲗⲓ. En l'absence de transcription arabe, MM. Amélineau et de Rougé n'ont pas proposé d'identification, et n'ont vu dans cette localité qu'une simple « hôtellerie ». Nous n'en avons pas moins là le nom très exact de la ville de Menzaleh, dans la presqu'île qui s'avance au milieu du lac auquel elle a donné son nom.

La quatrième partie de la liste a fort embarrassé les premiers commentateurs. Elle comprend douze noms grecs ou coptes qui ne sont pas suivis de l'équivalent arabe. Au lieu d'être un tableau des évêchés disparu, comme le pensait l'auteur de la *Géographie de l'Égypte à l'époque copte*, c'est un *erratum*, une réunion des mots omis par le scribe dans les trois premiers paragraphes. Dans le manuscrit primitif, des renvois devaient permettre de rapprocher immédiatement les suppléments de l'article auquel ils se rapportaient; mais ces renvois n'existent pas dans les exemplaires que nous possédons, et nous n'avons pour nous guider que leur ordre relatif qui est celui de la liste elle-même.

Le premier de ces noms est ⲏⲫⲉⲥⲧⲟⲩ et s'applique à Ménélaïs ou ⲫⲁⲱⲣ. La même désignation est employée dans la liste des évêques ayant assisté au concile d'Éphèse[3] qui donne en effet Ηφαιστου = ⲡⲉⲛϩⲱⲣ; mais il faut distinguer cette ville de

1. Bibl. nat., nos 46, 50, 53, 55.
2. *Guerre contre les Romains*, IV, 42.
3. *A. G.*, p. 204.

Ἔφαιστος mentionné par la Notice d'Hiéroclès entre Sethroïs et Panephysis, à l'est du Delta.

2. ⲉⲥϫⲉⲧⲓⲁ. C'est la ville de Σχεδια dont l'emplacement a été cherché en tant d'endroits. D'après l'ordre de la liste, Schédia vient se placer forcément en regard de ϩⲱⲗϩⲟⲧⲟⲓⲱ, et, dès que cette identité est constatée, une preuve se présente de suite : le nom antique a subsisté jusqu'à nos jours, et le village d'El-Gedia الجدية, à quelques kilomètres au sud de Rosette, marque l'endroit où l'on traversait le Nil dans l'antiquité. Les anciens avaient mal évalué la distance de cette ville à Alexandrie ; il y a plus des quatre schœnes indiqués par Strabon[1] ; mais d'autre part la mention que Naucratis avait été fondée au-dessus de Schédia par des Milésiens qui avaient remonté la branche Bolbitine fixe bien la position de cette cité sur la branche de Rosette.

3. ⲁⲛⲁⲧⲣⲁⲧⲓⲁ. L'ⲁ initial est à supprimer ; il reste le nom de la ville grecque de Naucratis, dont l'emplacement est bien connu maintenant par suite des fouilles de M. Petrie à Nebireh.

La liste ne donne aucun nom directement assimilable à Naucratis. Hermopolis, Saïs, Andropolis sont également éloignées de Naucratis qui ne peut être qu'une ville faisant partie d'un évêché double, et je pense que ⲥⲁⲧϥ = صاعف uni à Saïs est le nom copte de cette cité.

Naucratis dépendait du nome de Saïs, aussi Ptolémée les nomme à la suite l'une de l'autre ; la Notice d'Hiéroclès met la ville grecque sur la route entre Saïs et Andropolis. Il était naturel si Naucratis n'était pas le siège d'un évêché distinct de l'unir à sa métropole administrative.

Je ne trouve malheureusement pas le nom de Sâf aux environs de Naucratis (Nebireh, Neqrach, Kom Gâïf) mais comme il n'est pas resté davantage de village nommé Sâf à proximité de Saïs, je ne vois pas d'objection sérieuse à ce que ⲥⲁⲧϥ ait été Naucratis.

1. Strabon, *Géog.*, l. XVII, c. 1, § 8.

4. ⲥⲉⲣⲁⲥ. Ce mot joint à ⲁⲥⲛⲟⲩ reproduit le nom complet de l'Αγνου κερας, au bord de la mer.

5. ϯⲃⲁⲕⲓ ⲉⲧⲍⲉⲗⲗⲱ « l'ancienne » est la traduction du surnom ⲡⲁⲗⲁ de la ville de ⲧⲁⲱ, et désigne la ville de Tava.

6. ⲫⲁⲛⲉⲫⲉⲥⲟⲩ. On reconnaît dans ce nom une variante de ⲡⲁⲡⲟⲩⲫⲉⲱ, ⲡⲁⲡⲟⲩⲥⲣⲛⲥ, maintenant Menouf.

7. ⲁⲛⲧⲉⲩⲙⲓⲕⲣⲁⲥ. Cette Antéopolis est identique à Letopolis ou Aousim. Elle était déjà désignée par Ptolémée sous ce nom Αντουπολις, et c'est par suite d'erreur de scribe que la Table Théodosienne porte *Auleu* au lieu d'*Anteu*.

8. ⲫⲉⲗⲉⲃⲏⲥⲱ est la forme ancienne de ϯⲫⲗⲉⲃⲏⲥ, la Bilbeïs actuelle.

9. ⲁⲗⲫⲱⲕⲣⲁⲛⲟⲛ paraît signifier le « crâne blanc ». Or un des noms antiques de Tanis est , *t'ân*, peut être apparenté à , *tenen*, qui signifie crâne. Le mot grec est-il une traduction amplifiée du nom égyptien? je ne vois pas à quelle autre ville cette désignation pourrait s'appliquer.

10. ⲛⲉⲙⲙⲁⲥ me paraît dérivé de la racine Νεμω, « faire paître », analogue aux « Bucolies » d'Hérodote. Ce serait l'équivalent grec du ⲡⲓⲙⲉϣϣⲟϯ copte, « les champs », dont le nome était au nord de Samanoud. J'y vois un nom de la ville de Diospolis ou Pynamis.

11. ⲭⲓⲟⲩⲛⲟⲩ. Le scribe a sans doute voulu indiquer qu'on disait ⲍⲉⲛⲉⲁⲟⲭⲟⲩ ou ⲍⲉⲛⲉⲁⲟⲭⲓⲟⲩⲛⲟⲩ (Ξενοδοχεῖον) pour désigner en grec la ville de ⲡⲓⲙⲁⲛϫⲱⲗⲓ. Le mot ⲭⲓⲟⲩⲛⲟⲩ seul n'aurait aucune signification.

12. ⲡⲁⲛⲉⲫⲟⲩⲥⲉⲛ est une mauvaise orthographe du nom grec Πανεφυσις. C'est la désignation ancienne de la ville de Menzaleh, que l'on n'avait assimilée à Panephysis que par intuition, sans documents précis à l'appui.

L'emplacement de toutes les villes importantes du Delta est

maintenant retrouvé. La Haute-Égypte n'offrait pas de difficultés sauf pour deux noms. Le premier est ⲧⲃⲁⲕⲓ ⲡⲟⲩⲥⲓⲥⲁ = بيت بوش وهى مدينة بنا. Je n'ai pu trouver aucune identification certaine pour cette localité. D'après sa place dans la liste Poufisa pourrait représenter Qousieh, l'ancienne Aphroditopolis, qui manque dans l'énumération; mais aucun des noms ne prête au rapprochement. M. Amélineau avait pensé à Besa, près d'Antinoé, qui rappelle بوش. Peut-être faut-il remonter plus au nord et, se fiant seulement aux noms arabes, considérer ⲡⲟⲩⲥⲓⲥⲁ comme une erreur pour ⲡⲟⲩⲱⲙⲓ. Alors بوش serait le bourg qui a conservé le même nom, situé non loin de la ville de Beni-Souef qui représentait la مدينة بنا du texte.

Le dernier nom de la liste est ⲡⲉⲣⲥⲉⲛⲧⲓⲁⲥ = ⲧⲃⲁⲕⲓ ⲧⲣⲁⲗⲗⲁⲓⲧⲉ dont l'équivalent arabe n'est pas indiqué. C'est la ville de Præsentia que la Notice de l'empire nous apprend avoir été la résidence de la *legio tertia Diocletiana*. La Notice ne suit malheureusement pas un ordre rigoureux : Præsentia est placée entre Ambos (Ombos) et Cusas (Qous) d'une part, Apollonos (Edfou) et Syène de l'autre. Tout nous porte donc à chercher cette ville assez loin dans le Saïd. Mais toutes les cités importantes ont déjà été mentionnées par la liste des évêchés sauf El-Kab, l'ancienne Eilithyia. Ce sera, je pense, la ville que les Romains avaient ainsi dénommée.

Un tableau récapitulant les résultats obtenus ne sera pas sans utilité. Mais on peut se débarrasser des formes coptes plus ou moins mutilées, et ne laisser que le nom grec en regard du nom arabe actuel. Les bourgs de la Haute-Égypte, qui sont un peu en désordre, peuvent reprendre leur place géographique, et la liste des évêchés fournira tous les éléments du tableau suivant[1] :

1. Je mets entre parenthèses les noms coptes, lorsque la forme grecque manque et les noms grecs qui paraissent altérés.

1re division.

Alexandrie, Racotis,	Alexandrie.
Menelaïs, Ephestou,	Edkou.
Bolbitis et Schédia,	Rosette.
Hermopolis,	Damanhour.
Andropolis,	Kharbeta.
Metelis,	Atfeh.
Cabasa,	Chabas.
Saïs,	Sa-el-Hagar.
Naucratis, Satf,	Nebireh.
Buto, Léontopolis, Pteneto,	Dantua.
Theros,	Tersi (?).
Pachnamunis, Thoïti,	Tida.
Phragonis, Pherouoïni,	El-Faraïn.
Theneo,	Touneh (?).
Agnuceras,	Kom Mosterou.
Elearchia,	El-Bachrout (?).
(P-chenxrou),	Gezt Sangar.
Paralia,	Burlos.
(Ptrefchi),	Ficheh (?).

2e division.

Xoïs,	Sakha.
Onouphis,	Meht Menouf.
Taoa l'ancienne, Phtemphu,	Tala.
Tava,	Toukh.
Cléopatris,	Sarsana.
Nixiu, Prosopis,	Ibchadi.
Phanephesou, Momemphis,	Menouf.
(Nozinot) Terenuthis ?	Terraneh (?).
Memphis,	Mit Rahineh.
Létopolis, Antéopolis,	Ausim.
(Tipersis),	Gizeh.
Héliopolis,	Matarieh.

2e division (suite).

Babylone et Fostat,	Caire.
Bubaste,	Tell Basta.
Phelebeso,	Bilbeis.
Arabia, Phacusa,	Faqous.
Tanis (Alphocranon ?),	Tanis.

3e division.

Léontopolis, Natho,	Sahrageh.
Athribis,	Tell Atrib.
Busiris,	Abousir.
Cynopolis,	Bana.
Sebennys,	Samanoud.
Taneos ?	Tanikh.
Diospolis, Pynamis, Nenomas ?	Belqas.
Théodosiounixis ?	Mehalt-el-Kebir.
Præsidium..., Besia, Iseum,	Behbeit-el-Hagar.
(T-pei-pi-chomt),	Mehallet Sidr (?).
(Tiameiri),	Damira.
Thmuis,	Tmaï-el-Emdid.
(Thenneso),	Gezt Tennis.
Tamiathis,	Damiette.
Peluse,	El-Faramah.
Sethroïs,	Tell-el-Sehrig (?).
Xenedocheïon, Panephysis,	Menzaleh.
(Pharbaïdos),	Horbeit.

4e et 5e divisions.

Aphroditopolis,	Atfieh.
Nilopolis,	Dalas.
Arsinoïs,	Medinet-el-Fayoum.
(Pouphisa) ?	Bouch (?).
Heracleopolis,	Ahnas.
Oxyrinchus,	Behnasa.

4e et 5e divisions (suite).

Cynopolis,	Qaïs.
Théodosiopolis,	Taha.
Hermopolis,	Achmounein.
Antinoe,	Cheikh-Abadeh.
Lycopolis,	Siout.
Ypselis,	Chotb.
Antéopolis,	Gaou.
Panopolis,	Akhmim.

6e et 7e divisions.

Oasis d'Oxyrinchus ou Inférieure,	O. Dakhlieh.
Oasis de Ptolémaïs ou Supérieure,	O. Khargeh.
Apollinopolis,	Sedfeh.
Diospolis parva,	Hou.
Tentyris,	Denderah.
Coptos,	Qouft.
Dioclétianopolis,	Qous.
Apollinopolis,	Senhour (?).
Thèbes,	Louxor.
Hermonthis,	Erment.
Latopolis,	Esneh.
Præsentia ?	El-Kab (?).
Apollinopolis,	Edfou.
Ombos,	Kom Ombou.
Syène,	Assouan.
Philæ,	Gezt el-Birbeh.

La carte de la Basse-Égypte qui accompagne ce travail permettra de mieux se rendre compte de la situation des villes du Delta. J'ai marqué en même temps les anciens bras du Nil : grâce à la connaissance que nous avons maintenant de l'emplacement des villes, nous pouvons nous rendre compte de ce

qu'étaient les sept branches principales signalées par les auteurs classiques.

Les deux premières bouches à l'ouest sont la Canopique ou Héracléotique, alimentée par le Grand Fleuve ou Agathodémon, et la Bolbitine par laquelle se déchargeait le Taly, dérivé de l'Agathodémon. Pour le tracé de ces branches, je crois qu'il faut s'écarter du cours actuel du Nil. Strabon dit positivement que Naucratis était au bord du fleuve ; les Milésiens y étaient arrivés en remontant la branche Bolbitine.

En même temps il nous apprend que Saïs était à deux schœnes du fleuve [1]. Mais Naucratis faisait partie du nome Saïte, et comme il paraît certain que les grandes branches du Nil servaient de frontière aux nomes, il est probable qu'il n'y avait pas de large cours d'eau entre Saïs et Naucratis. Il en est de même pour ⲧⲁⲣⲱⲉⲃⲓ du nome de Pteneto, dont l'emplacement est à Darchaba sur la rive gauche de la branche de Rosette et qui se trouverait en dehors des limites naturelles de cette province si on maintenait le tracé actuel. Enfin si ⲡⲧⲣⲉϥϣⲓ est bien Ficheh, à l'ouest du district d'Atfeh, nous avons un nouveau point de repère pour savoir jusqu'où l'on doit porter à l'ouest le Taly. En tenant compte de ces indications on peut supposer que l'Agathodémon suivait le lit actuellement occupé par les canaux de Chabour (ou Abou-Diab) et d'Alexandrie.

Le Taly devait se séparer entre Naucratis et Damanhour ; il coulait peut-être à proximité de la ville de ⲗⲁⲕⲁⲛ (aujourd'hui Lakaneh) puis faisait un coude vers l'est, passant près des villages de Minieh-Beni-Moussa, et Minieh-Daoud, à l'endroit où la carte de la Commission d'Égypte marque « Branche Canopique ». Le Taly retournait un peu à l'ouest vers Ficheh, et montait enfin au nord pour rejoindre près d'Atfeh le canal devenu la branche de Rosette, laissant à gauche le Kom-el-Neguil, كوم النجيل, qui renferme probablement les ruines de Metelis.

1. Strabon, *Géogr.*, l. XVII, c. I, § 10.

Tous les noms de la liste des évêchés composant la première division s'appliquent à des localités du nord-ouest du Delta, que Ptolémée place à l'ouest du fleuve Thermutiaque. Il n'y a d'exception que pour Pachnamunis : cette dérogation provient de ce que la liste cite ensemble Pachnamunis et Phragonis qui ne formaient qu'un siège épiscopal ; mais Phragonis qui était du nome Ptenéote étant devenu plus important que Pachnamunis a entraîné l'auteur de la liste à citer hors de rang cette dernière ville.

Les noms de la seconde division comprennent Xoïs et d'autres villes que Ptolémée place entre les branches Thermutiaque et Athribique. Pour le géographe comme pour l'auteur de la liste, la branche Thermutiaque sert donc de délimitation entre les nomes ou les diocèses. Ptolémée nous apprend que ce fleuve se détachait de l'Agathodémon et allait rejoindre la branche Sébennytique[1], plus exactement qu'il se déchargeait par la bouche Sébennytique. Le Bahr Nachart qui laisse Saïs, Cabasa, Buto, Phragonis d'une part, Xoïs et Pachnamunis de l'autre, satisfait à toutes les conditions requises pour le tracé de cette branche.

On rencontrait ensuite le fleuve Athribique qui s'écoulait par la fausse bouche Pineptimi. Il limitait à l'est les nomes Sébennyte inférieur, Xoïte et Phthemphu, et je ne m'explique pas comment il pouvait laisser de côté le nome Onouphite qui est placé entre ces deux derniers. A ce bras du Nil correspondent les canaux appelés Bahr Chibin, Bahr Mahallet et Bahr Tirah.

L'île de Prosopis dont parlent Hérodote et Diodore s'étendait peut-être entre le Bahr Sef, qui rejoint l'ancienne branche Thermutiaque et le bras appelé El-Faraonia qui passe à Menouf.

Le fleuve qui coupe en deux le Delta avait deux embouchures. Entre Busiris et Sebennys il se divisait : une branche portant le nom de fleuve Sébennytique allait se perdre dans le lac Bourlos et son cours est occupé par les *bahr* Chibin, Belqas et Qatoua ; l'autre branche, qui gardait le nom de fleuve Busiritique, continuait le tracé de la branche actuelle de Damiette et se terminait par

1. Ptolémée, *Géogr.*, IV, 4.

la bouche Phatnique, Phatmétique ou Bucolique. Ptolémée place la bouche Sébennytique à l'ouest des fausses bouches Pineptimi et Diolcos. Par bouche Sébennytique il comprend sans doute l'ouverture dans le cordon littoral qui permet au lac Bourlos de laisser écouler ses eaux dans la mer ; c'est pourquoi sa longitude est plus occidentale que le Pineptimi, qui était à l'endroit où le fleuve d'Athribis se perd dans les marais.

Quant au Diolcos, les données géographiques s'opposant à ce qu'il ait été à l'extrémité du fleuve Thermutiaque ; il ne pouvait être que le déversoir du Bahr Chibin actuel dont la branche Sébennytique se sépare à Damirah.

Les branches Mendésienne et Tanitique, dérivées du fleuve Sébennytique, paraissent correspondre au canal de Bouhia et au Bahr Moëz. La partie nord-est de la Basse-Égypte a subi de profondes modifications par suite des empiétements du lac Menzaleh, aussi le cours inférieur de ces canaux ne peut être tracé : peut-être la branche Mendésienne passait-elle à Menzaleh ou Panephysis. On ne trouve aucune mention antique du Bahr Soghaïer ; il se peut que la création de ce cours d'eau soit plus récente.

La branche Mendésienne était plus importante que la Tanitique. Nous avons vu que Titus pour aller à Tanis avait suivi la branche Mendésienne et avait fait par terre le trajet de Thmuis à Tanis. Le bras qui arrosait cette dernière ville était en mauvais état de navigabilité et maintenu tel, au moins dans certaines parties, par suite d'idées religieuses.

Suivant l'auteur du *De Iside*, Typhon et les conjurés avaient enfermé Osiris dans un coffre et l'avaient jeté dans la branche Tanitique qui, depuis ce temps, était réputée abominable[1]. Cette mention explique également pourquoi le nome Pharbæthite dont la capitale était au bord de ce canal était tenu en exécration, pourquoi la grande liste d'Edfou déclare que son canal est sans eau, sans barque sacrée, le jardin sans arbres, etc.

1. *De Iside*, XIV.

Ptolémée ne nous est d'aucun secours pour fixer le rapport entre la situation des nomes et l'hydrographie de l'est du Delta. Sa description a été faite d'après sa carte, et cette dernière étant fausse il a écrit un certain nombre d'erreurs. Au lieu de placer Athribis, Busiris et Sebennys sur une ligne du sud au nord, il a indiqué Athribis trop au nord, Busiris à côté d'Héliopolis, là où se trouve maintenant un village d'Abousir près du Birket-el-Hag, et Sebennys entre les deux. En tirant la ligne de ce Busiris à la bouche Phatmutique il a englobé les nomes Thmuite et Léontopolite parmi ceux compris entre les fleuves Athribique et Busirite. C'est une erreur de placement analogue qui lui avait fait reporter Onouphis à l'est de la branche Athribique.

La branche de Tanis portait aussi le nom de fleuve Saïtique selon Hérodote et Strabon. Cette désignation a des raisons historiques que les monuments ne nous ont pas encore permis de vérifier. Selon Josèphe[1], c'est dans le nome Saïte, à l'est du fleuve Bubastite, qu'était située Avaris ; mais cette ville portait probablement le nom de son fondateur, et Avaris avait été construite par Saïtes (ou Salatis), le premier des rois Pasteurs. Les indications géographiques s'appliquent parfaitement à Tanis qui est au bord et à l'est du Bahr Moëz, canal qui passe à proximité de Bubastis. L'identité de Tanis et d'Avaris se confirmerait donc. En même temps je donne raison à Josèphe contre Ptolémée : le fleuve Bubastite n'est pas la branche Pélusiaque, mais la Tanitique.

La septième et dernière grande bouche est la Pélusiaque, qui déterminait l'est du Delta. C'est un des bras du Nil qui a perdu le plus d'importance depuis l'antiquité. Étant donnés son point d'origine au sommet du Delta et son extrémité, près de Farama, on peut, à l'aide des grands canaux actuels, en tracer le cours : il est occupé actuellement par le canal Charqawieh, la partie inférieure du Bahr Faqous et le Bahr el-Baqar jusqu'au lac Menzaleh. Près de Bilbeïs se détachait la dérivation qui, inclinant

1. *Contre Appion*, I, 5.

vers l'est, allait former le lac Timsah. Cette branche du Nil approfondie et mise en communication avec le golfe de Suez formait le canal d'Héroopolis, que Pline appelle fleuve de Ptolémée, et Ptolémée canal de Trajan.

Tel était l'état de l'Égypte non seulement à l'époque où a été rédigée la liste des évêchés, mais probablement aussi depuis de longs siècles. Toutes les grandes lignes de la géographie ancienne du Delta sont indiquées, l'emplacement des localités mentionnées par les auteurs classiques est fixé. La géographie de l'Égypte pharaonique est moins bien connue ; le nom d'un certain nombre de localités du Delta n'est pas encore retrouvé. Grâce aux Grecs et aux Coptes, nous avons maintenant en main les éléments nécessaires pour arriver par comparaison à combler les lacunes.

G. Daressy.

DOCUMENTS

RELATIFS AUX

ANTIQUES DU COMTE DE CHOISEUL-GOUFFIER

Un carton des Archives nationales (F 17-1045) contient plusieurs documents, inédits croyons-nous, qui concernent la collection du comte de Choiseul-Gouffier ; nous les signalons aux historiographes de nos musées.

Le 10 pluviôse an II, la Commission des arts adjointe au Comité de l'Instruction publique arrête qu'on invitera le ministre de l'Intérieur à faire transporter à Paris « l'immense et riche collection de l'émigré Choiseul-Gouffier », distraite de son mobilier en vertu d'un décret du 10 octobre 1792 et conservée à Marseille pour le Musée de la République. Comme ce transport exigera beaucoup de précautions, elle arrête en même temps que ceux de ses membres qui sont chargés « de la partie de l'architecture, de la peinture et de la sculpture » s'entendront avec le ministre sur les mesures à prendre. Cet arrêté fut transmis le 15 pluviôse au ministre Paré par le président de la Commission, Mathieu. Le 25 pluviôse furent désignés pour s'entendre avec le ministre les citoyens Varon et Leblond, ainsi que le citoyen Cazas (*sic*). Dans un rapport en date du 23 ventôse, les commissaires conclurent à ce que le citoyen Cazas, lequel avait donné sur la collection de Choiseul tous les renseignements possibles, fût envoyé à Marseille pour recueillir les objets dépendants de cette collection, les mettre en ordre, en former un état détaillé, les encaisser avec les soins convenables et en faire l'envoi à Paris. Ils estimaient que les frais de voyage, de

séjour et de retour du citoyen Cazas pouvaient être portés à 1,200 livres, et que cette somme devait lui être avancée sur le fonds annuel de 100,000 livres destiné par le décret du 21 vendémiaire précédent à la recherche des objets de sciences et arts pour les musées de la République. Le même jour, 23 ventôse, le ministre Paré pria les commissaires de la Trésorerie nationale de payer à Cazas la somme de 1,200 livres, et fit savoir à Mathieu et à ses collègues que leur délégué, dûment muni d'argent et d'autorisations, n'avait plus qu'à se mettre en route. Par malheur, le même jour aussi, fut décrété qu'aucune commission ne serait donnée par les autorités sans l'approbation du Comité de Salut public. Paré, considérant que la mission de Cazas était d'un grand intérêt, sollicita pour elle cette approbation le 5 germinal suivant. Il ne dut pas l'obtenir; du moins le carton des Archives ne contient plus aucune pièce relative à l'affaire qui, sans doute, resta pendante [1]. Toutefois, la Commission des arts ne perdit pas de vue, à partir de l'an II, les antiquités du comte de Choiseul : témoin ce fragment d'une lettre adressée au citoyen Foucherot le 1er germinal an III (Arch. nat., carton F 17-1406) : « ..... Le Directoire (de la Commission) t'invite également à lui donner tous les éclaircissements que tu as promis d'envoyer à la Commission temporaire des arts sur tous les objets appartenant à Choiseul-Gouffier qui peuvent se trouver entre les mains des graveurs, dessinateurs, etc... Tu as déjà indiqué une partie des graveurs, mais tu n'as pas indiqué la nature des objets qu'ils avaient entre les mains ; tu as aussi fait part que tu avais déposé dans un lieu sûr les planches du premier volume du *Voyage de la Grèce* ; mais tu n'as point indiqué le lieu du dépôt. Le Directoire connaît l'intérêt que tu prends à tout ce qui concerne les sciences et les arts, et c'est ce qui le porte à te demander avec

1. D'après les recherches de M. Michon (*Revue archéologique*, 1894, I, p. 86), ce serait seulement en 1801 que la collection déposée à Marseille — tout au moins différents objets expressément désignés par le ministre le 23 ventôse an II, tels que « des plâtres moulés sur des monuments de la Grèce », — aurait fait le voyage et serait entrée au Musée national.

confiance les renseignements que tu peux avoir sur tout ce qui fait l'objet de cette lettre. Salut fraternel. »

Foucherot semble avoir agi en fidèle dépositaire. Sa conduite contrasterait alors avec celle de Casas, étrangement pressé d'enrichir le Musée de la République aux dépens de son ancien patron. Pendant l'exil de Choiseul, la plupart de ses collaborateurs se piquèrent à son endroit de peu de délicatesse ; on sait comment Le Chevalier publia sous son propre nom les notes relatives à la Troade, réunies pour le *Voyage pittoresque* ; on sait moins que Fauvel fut à la veille d'en faire autant en ce qui regarde la Grèce; un de ses correspondants, Rostan, l'en sollicitait en 1798 [1], et peut-être la guerre d'Égypte, survenant peu après, empêcha seule ce projet d'aboutir. Il faut dire, à la décharge de Fauvel, Le Chevalier et autres, que Choiseul, de son côté, n'aimait pas à citer ses aides ; dans ses derniers mémoires comme dans son premier volume, il s'attribua tacitement l'honneur de toutes les découvertes [2] ; les travaux qu'il avait payés, d'ailleurs assez maigrement, lui semblaient être siens. Ajoutons, au point de vue français, que la confiscation de tous les documents de l'antiquité grecque par un homme qui, vu les circonstances, ne pouvait en tirer parti, priva nos voyageurs d'une gloire qu'ils méritaient bien : par exemple, les notes sur le Péloponnèse de Foucherot et de Fauvel, publiées aussitôt après leur

1. Par une lettre du 6 fructidor an VI, conservée dans les papiers de Fauvel à la Bibliothèque nationale (mss. fr. 22876).

2. Le Chevalier, écrivant à Fauvel le 13 janvier 1810, lui annonce la publication prochaine « des quatre derniers volumes de la ci-devant Académie des Belles-Lettres » et il ajoute : « Vos découvertes à Olympie et autres lieux y occupent une place honorable sous le nom de votre généreux Mécène, M. de Choiseul-Gouffier. » Dans le mémoire sur l'hippodrome d'Olympie, Fauvel n'est pas même nommé. Ce singulier silence a été relevé par Pouqueville qui, dans une note de son *Voyage en Grèce* (tome V, pp. 409-410, éd. 1826), le reproche amèrement à Choiseul, ou plutôt à la mémoire de Choiseul : « On se demande pourquoi M. Choiseul ne nomme pas M. Fauvel dans son mémoire sur Olympie et s'il se croyait dispensé de le citer parce qu'il avait payé ses ouvrages. Il devait savoir que les travaux des Chevalier, des Casas, des Fauvel, ne se soldent point en argent, et que des artistes attachés à un homme titré ou non sont ses collaborateurs et non ses mercenaires. »

rédaction (c'est-à-dire en 1782 et en 1788), eussent formé pour l'époque des ouvrages du plus haut intérêt ; ces notes sont restées enfouies dans des cartons, et des étrangers, venus plus tard, ont dit les premiers ce que deux Français auraient pu dire[1].

Ph.-E. LEGRAND.

1. Quoi qu'il en soit, Choiseul ressentit vivement les larcins dont il était victime. M. Pingaud (*Choiseul-Gouffier*, p. 271) cite à ce sujet une lettre de 1802 adressée par lui à Barbié du Bocage et qui malmène fort Le Chevalier. La correspondance de ce même Barbié avec Fauvel nous montre, quelques années plus tard, l'auteur du *Voyage pittoresque* aigri, jaloux, querellant tout le monde : (13 mai 1808) « Je n'ai pas de nouvelles depuis longtemps de Foucherot. Je crois que M. de Choiseul a aussi envie de se fâcher avec lui ; mais vous savez que celui-ci se fâche avec tout le monde, même avec ses imprimeurs. Au surplus, je le vois peu souvent, c'est le moyen d'être bien ensemble... »

ESSAI DE RECONSTITUTION

DE

L'ANCRE DU MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE DE MARSEILLE

Le Musée d'archéologie de Marseille présente, à côté d'un remarquable spécimen de débris de galère antique, une masse de plomb de forme allongée trouvée aux environs de Carry-lès-Martigues et que l'on considère comme une ancre (fig. 1). L'ancien

Fig. 1.

conservateur du musée a même écrit dans une courte notice les lignes suivantes :

« Diodore de Sicile est, je crois, le plus ancien auteur qui, en parlant des Phéniciens, mentionne des ancres en plomb. Serait-elle phénicienne ? »

Cette masse de plomb, du poids approximatif de 300 kilogrammes, se compose de deux bras allongés de $0^m,91$ de longueur terminés par une extrémité arrondie ; chaque bras présente une surface inférieure plane et horizontale, une face supérieure inclinée de façon que la distance qui la sépare de la face inférieure est de $0^m,13$ à l'origine et de $0^m,082$ à l'extrémité. Les faces latérales, distantes de $0^m,11$, sont légèrement obliques et tendent à se rejoindre à leur extrémité interne où elles sont séparées par une distance de $0^m,07$ et par une demi-circonférence d'un rayon de $0^m,05$.

Les deux bras séparés par un intervalle de $0^m,29$ sont appendus aux deux faces opposées d'un cadre en plomb d'une hauteur de $0^m,21$, d'une épaisseur de $0^m,40$. Ce cadre est à peu près carré. Les dimensions exactes de son creux sont respectivement de $0^m,21$ dans le sens de la direction des bras, de $0^m,19$ dans le sens perpendiculaire à cette direction. Un tenon épais de $0^m,045$. qu'un sondage a montré être constitué par du plomb sans âme en fer, unit les deux côtés du cadre qui supporte les bras.

Cette masse se présente dans un état de conservation des plus satisfaisants ; seule l'une des branches paraît avoir été un peu faussée, soumise soit par l'usage soit durant son extraction du fond de la mer à un effort considérable, elle offre une légère incurvation : une félure se remarque à la base d'implantation sur le cadre qui présente un devers de $0^m,02$ environ.

De chaque côté, l'une des faces latérales présente alternativement la figure d'un osselet de plus de $0^m,05$ de longueur. Le relief en est fort sensible : l'osselet paraît engagé à mi-corps et se répète quatre fois sous les quatre aspects différents qu'il peut offrir. La conservation du moulage est parfaite d'un côté, un peu fruste sur l'autre.

L'ancre est sûrement grecque à cause des osselets, comme l'écrit M. Fröhner, l'érudit distingué chargé de la confection du catalogue du Musée de Marseille. Si l'ancre était poinçonnée, ce poinçon, continue-t-il, serait indubitablement une marque de fabrique, mais l'osselet est en relief et se présente sous les quatre aspects différents qui correspondent aux chiffres 1 : 3 : 4 : 6. L'osselet chez les anciens serait le préservatif contre le mauvais œil et les esprits malfaisants ; sur plusieurs monuments il figure au nombre d'objets sûrement talismaniques. On peut donc considérer ces reliefs comme devant être la sauvegarde de l'ancre. Les bâtiments du moyen âge avaient, d'après les textes que Jal a mis au jour dans son *Archéologie nautique*, plus de vingt ancres en bois ; c'est dire qu'ils étaient exposés à en perdre beaucoup. Il devait en être de même dans l'antiquité. L'on ne voit pas, par exemple, en parcourant la remarquable étude de M. Cartault, que les

trières athéniennes eussent un treuil, un guindeau ou un cabestan pour retirer l'ancre engagée dans l'eau, les anfractuosités des rochers. Rien de plus naturel que de marquer d'un talisman, destiné à contrebalancer des influences occultes, l'ancre retenue mystérieusement au fond des eaux par d'invincibles efforts, que rien ne pouvait surmonter. Nous admettons donc que cette masse de plomb, qu'un généreux donateur a pu extraire des bancs rocheux où elle était engagée, est une ancre. On ne peut guère faire une autre supposition. Un seul objet en plomb d'un poids considérable était employé à bord des navires de guerre : c'était le ξελφίς. C'est donc le fragment d'une ancre que possède le Musée de Marseille. Mais quelle partie ou quel modèle?

Les études d'archéologie préhistorique ont rendu familier aux savants un procédé de reconstitution des débris rencontrés soit dans l'âge de la pierre soit dans la période du bronze. Il consiste à étudier les objets de nature semblable chez les sauvages et les peuples primitifs qui ont mieux conservé en quelque sorte les traditions historiques. Ces peuples ont en main les instruments primitifs dont il s'agit de reconnaître les détails.

C'est de ce système très simple, éprouvé par de nombreux succès, que nous sommes parti pour élucider les questions que soulève l'étude des anciens documents au sujet d'un détail d'armement des navires, sur lequel les savants de tous les pays ont, malgré leur ingéniosité, commis de si singulières erreurs.

Quelle est l'ancre des premiers bateaux? probablement la même qu'emploient les pêcheurs de divers pays. Une simple pierre qui sert quelquefois de lest, qu'on jette au fond de l'eau et qui maintient la barque à l'aide d'une corde plus ou moins longue. Ce sont là des ancres primitives en pierre que les auteurs ont signalées comme conservées dans divers temples. Ce sont ces ancres que la tactique grecque employa quelquefois dans des circonstances critiques, corbeilles pleines de cailloux ou sacs de sable qui ont pu maintenir au mouillage les trières athéniennes. Ce sont les εὐναί dont parle Homère.

Ce n'est pas l'ἄγκυρα, le crochet primitif qui a dû être d'abord

employé à sec et assujetti d'abord en terre ferme pour haler le navire sur le sable de la plage (voir la fig. 2, tirée de Jal).

Fig. 2.

Sans doute, ce crochet primitif a pu donner l'idée de l'ancre à un seul bec qu'employaient les anciens au témoignage de Pollux qui parle d'ancres à un et à plusieurs bras. Mais cette ancre ne peut servir utilement au fond de la mer que par l'adjonction d'une pièce qu'on appelle *jas* ou *jouail*. On sait que le jas doit être perpendiculaire au plan des bras pour forcer l'ancre à s'accrocher au fond.

Une ancre sans jas ou dont le jas se trouverait dans le même plan que les bras serait longtemps traînée sur la vase avant de s'arrêter quelque part. Si le jas tombe à plat au fond de l'eau, l'ancre est en position pour arrêter le navire. S'il tombe debout, la traction du cable le fait bientôt basculer : il se couche et les bras debout s'accrochent par une patte.

La compréhension seule de l'action du jas exige un effort intellectuel assez considérable. Il est peu probable qu'on soit arrivé à cette découverte de prime abord.

Les ancres primitives ont pu être les grappins qui se sont conservés jusqu'à nos jours pour des navires de faible tonnage comme étaient les premières embarcations.

Les grappins furent probablement en bois, formés par la réunion de plusieurs crochets coupés dans la forêt voisine, comme ceux dont on se sert encore à Java et dans les autres îles de la Sonde et dont la figure 3, tirée du *Glossaire* de Jal, représente un exemple très net. On y voit au milieu la pierre destinée à le faire descendre au fond de l'eau, comme un indice et un souvenir de l'ancre primitive. On peut voir aussi, au Musée naval du Louvre, des ancres islandaises et norvégiennes presque identiques à ce modèle.

Fig. 3.

Entre le grappin et l'ancre en fer de nos jours il n'existe comme

intermédiaires que l'ancre en bois à un seul bras et l'ancre en bois à deux pattes.

Or, les mers de la Chine nous offrent, encore de nos jours, ces deux formes conservées depuis les temps les plus reculés. Le Musée de marine du Louvre nous en présente un spécimen dans la galerie des modèles étrangers sous le n° 1285 (voir figure n° 4.) « Cette ancre à l'échelle, dit la notice, de $0^m,10$ à $0^m,06$ a été rapportée de Chine en 1830 par M. Pâris. Ce moyen grossier de fixer les bateaux au sol est très usité dans l'Inde et dans les pays malais. » Le regretté conservateur du Louvre, le savant amiral Pâris, à qui j'avais soumis mon projet de reconstitution de l'ancre antique de Marseille, l'approuva fort : il me donna à ce sujet une indication précieuse sur l'ancre en bois dont il avait rapporté la réduction : c'est que ce moyen de fixation qu'il qualifiait de grossier dans la notice était singulièrement utile. Tandis, me dit-il, qu'à Macao les corvettes de guerre des marines européennes chassaient sur leurs ancres de fer, les jonques chinoises restaient inébranlables sur leur ancrage de bois.

Fig. 4.

Ce n'est certes pas un moyen de fixation à dédaigner que ce procédé qui permet de résister aux cyclones de l'Extrême-Orient.

On voit, dans la figure 4 qui reproduit schématiquement mais fidèlement le n° 1285 du Musée naval du Louvre, que cette ancre à une patte de l'Inde et de la Malaisie consiste en un crochet de bois relié solidement par un amarrage à une verge carrée de même nature. Le jas est représenté par une pierre oblongue percée en son milieu. Au-dessus se trouve un œillet avec un anneau de cordes qui représente l'arganeau.

Les mers de Chine nous présentent ausssi d'autres exemples un peu différents d'ancres en bois à deux pattes (voir la figure 5 tirée de Jal.) Mais il est facile d'appendre à la verge de la figure 4 un autre crochet symétrique au premier et d'avoir ainsi une ancre à deux becs. Cette heureuse modification dut être aisément

inventée et l'on peut se représenter ce qu'a dû être la masse de plomb du Musée de Marseille de la manière suivante : elle a dû

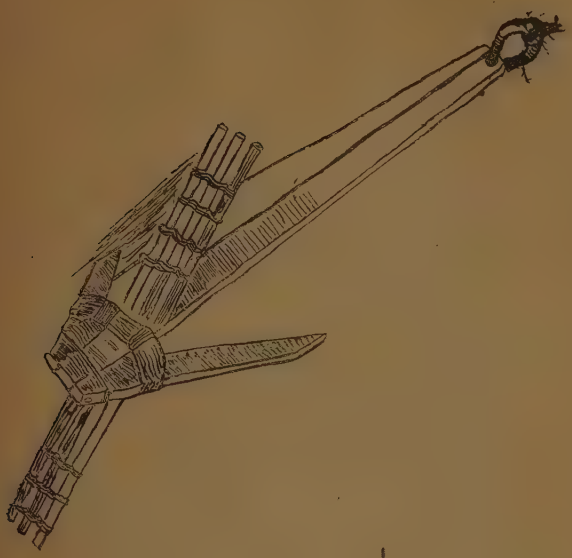

Fig. 5.

servir de jas (ou jouail) à une ancre en bois, probablement à deux pattes. C'est la restitution que représente la figure 6. Le grand vide constitué par le cadre en plomb ne peut avoir admis en son vaste intérieur qu'une armature en bois, véritable poutre de plus de 0m,20 d'équarrissage, dont les dimensions expliquent l'énorme force de résistance. L'extrémité inférieure recevait, maintenues par des amarrages, une ou deux pattes aux becs recourbés.

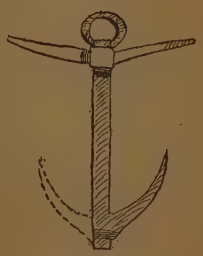

Fig. 6.

Une difficulté de détail purement technique se présente pour cette reconstitution. Si le tenon que nous avons décrit en parlant du cadre qui

unit les deux bras de la masse de plomb de Marseille, si ce tenon était mobile ou seulement rivé, on en comprendrait aisément la fonction. Mais le tenon est venu de fonte avec le cadre : il est dirigé dans le sens de la longueur de la masse de plomb (fig. 7). On comprend, à première vue, les avantages qui résultent de cette disposition pour la solidité des bras. Le tenon sert de trait d'union aux bras : il risque moins aisément de se fausser puisqu'il est contrebutté aux deux énormes masses latérales maintenues ainsi en rapport l'une avec l'autre.

Fig. 7.

Mais comment expliquer, avec cette direction longitudinale du tenon l'introduction, la mise en place et la fixation de la verge? Voici la disposition très simple qui avait dû être adoptée, conformément aux traditions encore en usage dans les constructions navales.

Fig. 8.

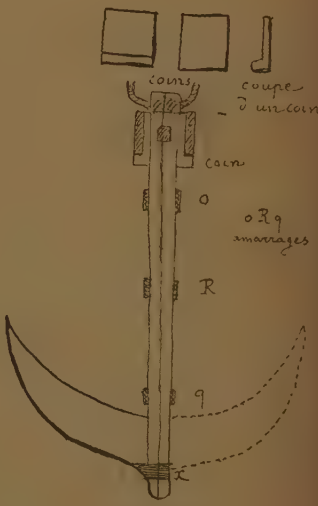

Fig. 9.

On sait, par l'exemple, entre autres, des antennes de voiles latines, qu'il y a dans la marine une tendance à remplacer une forte

pièce de bois par deux autres pièces plus petites qu'on appelle des jumelles. On dédouble les pièces de fort équarissage pour les constituer par deux ou plusieurs pièces réunies par des amarrages ou des colliers. Il y a, dans cette disposition, outre la facilité pratique d'utiliser les bois les plus communs, des avantages de force et d'élasticité. Rien n'empêche de supposer que la verge de l'ancre qui fait le sujet de notre étude était formée de deux poutrelles parallèles présentant chacune à leur partie supérieure et interne une encoche qu'on voit nettement sur les figures 8 et 9 : ces deux mortaises réunies encastraient solidement le tenon. Il fallait donc que la verge fût d'une dimension égale au logement que présente le jas diminué de l'épaisseur du tenon : les deux poutrelles s'introduisaient séparément et s'appliquaient l'une contre l'autre en juxtaposant leur échancrure au tenon à l'aide d'un coin allongé qu'on enfonçait de chaque côté. Des cordages fortement serrés, de distance en distance, maintenaient la jonction des deux poutrelles.

Tel est le système simple qui, fondé sur des exemples presque identiques, me paraît le mieux répondre à l'idée que l'on doit se faire d'une ancre dont le morceau de plomb du Musée de Marseille serait l'une des parties les plus utiles, le jas dont nous avons indiqué l'ingénieuse fonction.

On voit que cette ancre présentait une disposition opposée à celle qu'offrent les ancres de nos voiliers. Celles-ci ont, en effet, une verge en fer et un jas en bois composé de deux pièces accolées et liées par des cercles de métal. L'ancre ancienne, au contraire, présentait un jas métallique dont la pesanteur entraînait avec rapidité au fond de l'eau l'ancre dont les parties principales, verge et bras, avaient de la tendance à flotter puisqu'elles étaient en bois. Le sous-conservateur du Musée d'archéologie du château Borély avait imaginé une reconstitution beaucoup plus simple qui serait préférable si elle était exacte. Avec son habileté manuelle bien connue, il en avait confectionné un petit modèle qui a figuré longtemps à côté de l'ancre ancienne. C'est celui que représente la figure 10. On voit qu'il avait fortement incliné

les deux bras de la masse de plomb et qu'il les avait munis d'une verge en bois sans jas. L'importance capitale de ce dernier organe lui avait échappé : il avait dû supposer que la masse de plomb n'était pas rectiligne : l'examen des plans des diverses faces indique que ce plomb a toujours eu la même direction et qu'il n'y a pas, comme disent les marins, de collet. Quant à l'idée d'employer un métal aussi malléable que le plomb comme patte d'ancre, elle ne supporte pas l'examen comme elle ne supporterait pas l'épreuve pratique.

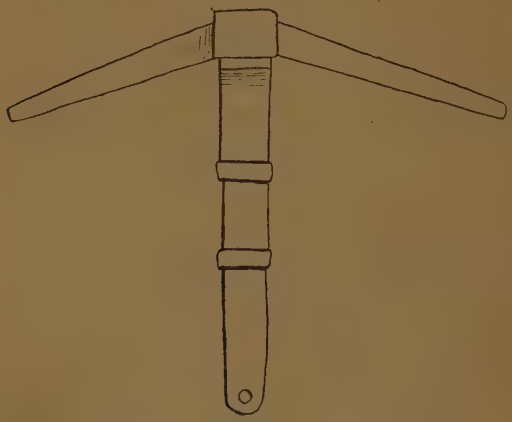

Fig. 10.

Tous ceux qui ont voulu expliquer le célèbre passage de Diodore de Sicile (livre V, 35, 4) ont, en l'absence des instruments de l'époque, imaginé des blocs de bois évidés et remplis de plomb, des tubes en bois où l'on avait coulé du plomb. Ce sont ces tubes, dit M. Roschach (art. Ancora du Dictionnaire de Daremberg et Saglio), que les Phéniciens vidèrent pour les remplir d'argent à leur retour de Sicile. M. Cartault paraît admettre que les ancres plombées des anciens étaient en grande partie en fer : « Une inscription navale, dit-il, estime à 19 kilog. le poids d'une ancre en fer. La chose paraîtra acceptable, si l'on

songe que les anciens ajoutaient au poids de leurs ancres en y pratiquant des cavités où ils coulaient du plomb » (Diod. Sic., V, 35,4). Le fragment d'ancre du Musée de Marseille permet de restituer à ce passage sa véritable signification. Τοῦ ἐν ταῖς ἀγκύραις μολίβδου καὶ ἐκ τοῦ ἀργύρου τὴν ἐκ τοῦ μολίβδου χρεῖαν ἀλλάττεσθαι, veut dire que les Phéniciens remplacèrent pour leurs grappins la masse de plomb qui les entraînait au fond par des lingots d'argent et qu'ils mirent à la place du jas de plomb de leurs ancres en bois des saumons d'argent dont la forme allongée remplissait suffisamment la fonction de cette importante partie de l'armement de leurs navires. C'est ce qu'on pourrait démontrer encore mieux en étudiant la signification du mot ἐκκόπτειν.

Mais sans nous arrêter aux textes et aux mots, en présence des instruments eux-mêmes, nous nous trouvons devant cette ancre en face d'un difficile problème. Quel était le tonnage d'un navire muni d'une ancre de ce poids? Un ingénieur de la marine à qui s'est adressé M. Cartault a déterminé le tonnage de la trière athénienne comme fonction du diamètre du cable de l'ancre. C'est ainsi que M. Cartault pense que le cable des trières indique que le tonnage de ces navires était de 60 à 80 tonneaux. Mais Graser estime que la capacité de cette même trière devait être de 232! On voit quels écarts existent entre ces deux évaluations. Remonter du poids de l'ancre à la capacité du navire me paraît encore plus difficile, si l'on veut donner autre chose qu'une estimation approximative. Un ingénieur qui essaierait de donner une solution ne pourrait employer que la méthode expérimentale. L'amiral Pâris nous a affirmé que les ancres en bois sont de meilleure tenue que celles en fer. D'autre part, M. Cartault, en rapportant l'inscription navale qui indique le poids (19 kilogr.) d'une ancre en fer, trouve que ce poids est si faible qu'il semble à peine admissible, bien qu'il ait fait remarquer que les marins grecs ne naviguaient que durant la belle saison et qu'ils se retiraient pour mouiller dans un abri sûr à la moindre menace de tempête. L'ancre en bois n'a pas besoin d'être si lourde que celle en fer et l'on voit d'autre part qu'une ancre en fer de 19 ki-

logrammes suffisait à une trière d'un tonnage de 80 ou de 200 tonneaux. On voit à quel chiffre exagéré on serait conduit d'après ces simples aperçus. Et l'on ne peut pas dire que notre ancre fut l'ancre maîtresse du navire qui a laissé cette épave. Les anciens avaient-ils des navires de 1,000 à 2,000 tonneaux? Je ne connais que les textes mis au jour par Jal qui démontrent que le moyen âge avait des navires de ce tonnage. Mais la présence des osselets semble indiquer l'origine grecque de l'ancre, qu'on ne pourrait attribuer au moyen âge qu'à l'aide de preuves et d'arguments sans réplique. Le pourra-t-on un jour? L'analyse chimique, en révélant dans le métal des impuretés caractéristiques soit de la métallurgie d'une époque, soit de la provenance de mines exploitées seulement à des dates déterminées, pourra peut-être jeter un jour nouveau sur la chronologie de cette pièce curieuse du Musée de Marseille.

Dr L. Magon.

NOTES

SUR LE MONT PALATIN

De mon traité écrit en tchèque et publié dans le programme du gymnase supérieur de Hradec Králové (Bohême), je tire les notes suivantes concernant l'histoire du Palatin :

1° Parmi les personnages qui habitaient le mont Palatin pendant la période républicaine, et dont M. Gilbert (*Topographie der Stadt Rom*, III, 417 ss.) donne le catalogue, il faut compter encore P. Lentulus Spinther, consul en 57 avant J.-C. C'est ce que l'on reconnaît en comparant le passage de Salluste (*Cat.*, 47) et celui de Plutarque (*Cic.*, 22).

2° On sait que Caligula construisit un pont du point nord du Palatin au Capitole pour devenir voisin de Jupiter; on sait aussi, par Suétone et par Flavius Josèphe, que cet empereur jetait de l'argent à la foule du haut de la basilique *Julia*. La plupart des savants supposaient que ce pont passait par la basilique et que Caligula pouvait ainsi, en se promenant sur son pont, parvenir au haut de la basilique. Cela serait possible, mais j'affirme que cela ne résulte ni de Suétone (*Cal.*, 37) ni de Josèphe (*Antiq. Jud.*, XIX, 1, 11) et, certes, on pouvait monter au toit de la basilique, sans avoir besoin du pont de Caligula. Toujours est-il qu'il faut corriger ce que M. Horace Marucchi dit sur la situation du pont et de la basilique (*Forum romain*, p. 124) : « Il fallait donc que celle-ci (la basilique) fût en droite ligne avec le palais de Caligula et le temple de Jupiter, et telle est précisément la position des ruines dont nous parlons. » D'un coup d'œil sur un plan de Rome détaillé on s'assure facilement que la ligne droite entre le

point nord du Palatin et la situation du temple de Jupiter passait assez loin vers le sud de la basilique.

3° *Domus Palatina Commodiana.* — Dans la biographie de Commode (12, 7), on trouve l'expression *Domus Palatina Commodiana* et M. Gilbert, dans sa *Topographie*, semble y voir la preuve que cet empereur construisit un édifice nouveau sur le Palatin. Cependant, pour apprécier le témoignage de ces paroles et pour en comprendre le sens, il faut considérer (et nous l'apprenons du même auteur) que Commode, poussé par sa vanité stupide, imposait son nom à toutes les choses ; c'est ainsi que Rome devait oublier le nom qu'elle portait depuis un millier d'années et devenir *colonia Commodiana* (v. c. 8, 6) ; le *populus Romanus* même fut appelé *Commodianus* (c. 15, 5) ; l'ancienne cité de Carthage reçut le nom *Alexandria Commodiana togata* et, grâce à ses adulateurs, les noms des mois devaient être abolis pourcéder à d'autres rappelant la personne de Commodue. Ainsi l'expression citée ne prouve pas l'existence d'une maison nouvelle qui ait été construite par cet empereur, Commode ou ses flatteurs ayant pu imposer ce nom à la vieille résidence d'Auguste et de Domitien.

4° *Domus Augustana.* — Les descriptions du IV^e^ siècle, *Notitia* et *Curiosum*, ne connaissent que deux palais sur le Palatin : *domus Tiberiana* et *domus Augustana*. Il s'ensuit que seulement le palais de Tibère, dont la situation est tout à fait sûre, apparaissait comme une partie séparée de l'habitation des Césars : toutes les autres parties (la maison de Domitien, les appartements découverts par l'abbé Rancoureil, le stade, le soi-disant *pulvinar*, etc.) sont compris sous le nom de *domus Augustana*. C'est la juste opinion des archéologues allemands (MM. Gilbert, Richter). Cependant le savant célèbre qui avait surveillé les fouilles du Palatin, M. Rosa, avait exprimé une autre opinion. Tout en s'appuyant sur l'inscription [*dom*]*us Augustana* qu'on a lue sur un tuyau de plomb aux ruines découvertes par Raucoureil au siècle passé, il ne voulait comprendre que ces ruines sous ce nom, et cette opinion ayant prévalu, on trouve sur beaucoup de plans le

complex de murs qui remplit la partie sud de la villa Mills indiqué avec le titre *domus Augustana*. La difficulté, c'est qu'alors les descriptions officielles, la *Notitia* et le *Curiosum*, n'auraient fait aucune mention ni du palais somptueux de Domitien qui a survécu à toute l'antiquité, ni du stade, ni des édifices bâtis au temps de Sévère qui remplissent la partie sud du mont. Aussi supposait-on que cette prétendue *domus Augustana* était l'habitation de l'empereur Auguste même. A l'égard de cette opinion, j'ai cru devoir citer le passage bien connu d'Ovide (*Trist.*, III, 1), dont ont ne s'est pas servi toujours justement pour déterminer la position de la maison d'Auguste. Le poète, en accompagnant son livre qui doit monter le Palatin, le mène sur la voie Sacrée, s'en détache sur le *clivus Palatinus* et aperçoit la maison d'Auguste dont la porte est ornée de lauriers. Puis, continuant sa marche, il parvient au temple d'Apollon et à la bibliothèque. Or, il n'y a pas de controverse sur la position de ceux-ci; ils devaient être situés dans la partie nord de la villa Mills. On parvenait donc au temple sans passer devant l'édifice découvert par Rancoureil, et la vraie maison d'Auguste ne pouvait donc pas être située là, mais plutôt à l'endroit où se trouvent maintenant les ruines du palais de Domitien, découvertes par Bianchini. On ne doit donc pas alléguer ces vers d'Ovide pour prouver la justesse de l'opinion de M. Rosa, comme M. Boissier l'a fait dans ses belles *Promenades archéologiques* (3e éd., p. 92).

5° *La destination du Septizonium.* — Il est difficile de se figurer à quelle fin avait été construit cet édifice de Septime Sévère, dont nous possédons des descriptions et des dessins, exécutés avant la démolition de ses ruines par Sixte-Quint au XVIe siècle. M. Hülsen qui en a donné une monographie excellente, après avoir rejeté d'autres explications, a conjecturé que ce bâtiment n'était qu'un édifice de luxe, une sorte d'énorme décor de théâtre dressé pour charmer les yeux de ceux qui, venant d'Afrique, la patrie de Septime Sévère, passaient par la voie Apienne (v. Spartianus, c. 24). L'idée est ingénieuse, mais il reste toujours à expliquer la construction étrange de ce décor qui se projetait en

avant du mont Palatin sans être relié à ces édifices. L'explication cherchée se trouve dans la biographie de Septime Sévère, écrite par Spartien. Il est à remarquer que le Septizonium n'était qu'une partie de bâtiments qui n'ont jamais été achevés. Comme Caligula avait élargi la plate-forme du Palatin au nord par ses substructions, de même Sévère a voulu faire avancer la colline vers le sud en y construisant de grands édifices, dont le Septizonium devait former la façade. Mais comme il était pressé d'exposer aux yeux des passants une œuvre magnifique, il fit édifier avant tout cette façade. Et parce qu'il fut empêché d'exécuter la partie substantielle de son œuvre, le Septizonium resta un énorme décor, sans lien avec les constructions du mont Palatin, auxquelles, dans la pensée de son auteur, il devait se rattacher quand serait terminé l'ensemble de ces travaux.

Quel était donc l'obstacle qui n'a pas permis à Septime Sévère de léguer aux siècles postérieurs des ruines beaucoup plus grandes et plus magnifiques que celles que nous voyons aujourd'hui au sud du Palatin? Nous le savons par la même biographie. Un préfet maladroit a fait ériger une statue de l'empereur durant son absence, juste devant la porte destinée à être l'entrée principale de la partie nouvelle du palais (Spart., c. 24). On aurait pu sans doute la déplacer, mais les augures l'auront défendu, parce qu'ils voyaient dans ce déplacement un présage sinistre, et même un des successeurs de Sévère, Alexandre Sévère, fut, lui aussi, empêché par les *haruspices* d'achever cette œuvre, *cum hoc sciscitans non litasset*. C'est par là qu'on comprend facilement la construction de ces trois[1] colonnades magnifiques, élevées

1. Si M. Boissonnet, dans cette *Revue*, 1893, I, 369, trouve étrange que le Septizonium, selon le *Dictionnaire* de Rich, ait été composé de sept étages, sans vouloir pourtant contester cette assertion « ou le mérite d'érudition des auteurs », le bon sens lui a fait deviner la vérité, l'a conduit à une idée que nous trouvons confirmée par les descriptions de Sebastjano Serlio, Bernardo Gammucci, Vincenzo Scamozzi, auteurs qui ont étudié les débris du Septizonium lorsqu'ils étaient encore debout. Le Septizonium, en effet, n'avait que trois étages (v. M. Chr. Hülsen : *Das Septizonium des Septimius Severus*, 26. *Programm zum Winckelmannsfeste*, Berlin, 1886). Cela posé, il est difficile de

l'une sur l'autre, derrière lesquelles manquait l'édifice dont elles auraient formé la devanture.

Dr Ladislav Brtnicky.

donner une explication du nom de cet édifice. M. Hülsen n'a pas réussi à le faire, et je crois que l'explication de M. Boissonnet n'est pas claire non plus. Les sept corniches, dont il parle en décrivant le Septizonium de Lambessa, ne font pas, à l'œil, une saillie qui soit assez forte pour justifier ce nom.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 6 AVRIL 1894

M. Félix Ravaisson-Mollien communique les photographies de deux bas-reliefs antiques du Musée de Lille. Ce sont deux stèles qui doivent avoir servi de décoration à des tombeaux; sur l'une et sur l'autre sont représentés une femme et un guerrier placé à sa gauche. Il faut ajouter ces deux pièces à la série nombreuse des imitations déjà connues d'un groupe que durent former dès une haute antiquité une déesse qui rappelle la Vénus de Milo et un héros qui rappelle le prétendu Achille de la collection Borghèse (aujourd'hui au Louvre).

M. Heuzey donne des nouvelles des fouilles françaises poursuivies à Tello (Chaldée) par M. de Sarzec, qui continue à explorer les couches archéologiques très antiques et répondant environ au quatrième millénium avant J.-C. Il annonce la découverte de deux nouveaux fragments de la stèle des Vautours, monument qui offre les plus anciennes représentations militaires connues. Il signale, en outre, des inscriptions et une série de bronzes, parmi lesquels se trouvent deux têtes de taureaux aux yeux montés en nacre et en lapis.

M. Louis Havet continue la série de ses observations sur les livres I et II des fables de Phèdre. Ce qui passe actuellement pour être le livre I se compose de deux parties distinctes. Les treize premières fables appartiennent effectivement au livre I, écrit du vivant de Séjan; le reste de ce livre est perdu. Quant aux dix-huit autres fables, elles doivent être rendues au livre II, écrit sous Claude; une trace de l'attribution véritable subsiste dans le manuscrit Rosambo. La fable du Chien et du Trésor est la satire de quelque affranchi impérial, tel que Narcisse, Pallas, Polybius. La fable du Savetier devenu charlatan et celle de la Femme qui accouche ne sont pas des apologues, mais des historiettes; le livre I ne contenait pas encore de récits de ce genre, et Phèdre en a inséré plusieurs dans le livre II pour lui donner plus de variété. Deux fables bizarres, où la brebis figure comme prêteuse ou comme emprunteuse, représentent une déviation de l'apologue, genre que le livre I devait présenter sous une forme plus pure. Une lacune du texte, entre les fables XIII et XIV, indique probablement le point où le tronçon subsistant du livre I se rencontre avec le tronçon du livre II.

M. Oppert continue l'exposé de la chronologie des destructions des temples de Jérusalem. La destruction du premier temple n'a pu avoir lieu que le vendredi 28 juillet ou le dimanche 27 août 587 avant J.-C. Le Talmud prétend que le premier temple, comme le second, fut brûlé un dimanche; si cette tradition a un fondement historique, la date du 27 août est la vraie. Quant à la destruction du troisième temple par Titus, M. Oppert la place, contrairement à l'opinion générale, au dimanche 5 août 70. C'est le 10 Ab qu'elle eut lieu, comme celle du premier temple; or, la néoménie du mois d'Ab tombe le jeudi 26 juillet; c'est

la seule date admissible. — Les erreurs combattues par M. Oppert ont été causées par une application inexacte de l'ère des Séleucides.

SÉANCE DU 13 AVRIL 1894

M. de Morgan, directeur de l'École française du Caire, envoie un rapport détaillé de ses découvertes récentes dans la nécropole de Dahchour, au sud-ouest de Memphis. Il a trouvé dans une pyramide de briques des tombeaux de princesses de la XII^e^ dynastie, avec les trésors qu'on y avait enfermés. Le 6 mars, il découvre un premier trésor; les bijoux sont contenus dans un coffret incrusté d'or et d'argent : ce sont des colliers, bracelets, bagues, miroirs, pectoraux, etc. Presque tous ces bijoux sont en or, et plusieurs sont ornés de pierres précieuses. Il y en a d'autres en améthyste, en cornaline, en turquoise, en lapis-lazuli, etc. — Le second trésor est encore plus important; il renfermait, entre autres objets précieux, un pectoral d'or enrichi de pierreries, portant au centre le cartouche du roi Amenemhat III, un autre pectoral et des bracelets au nom du même roi.

M. Le Blant, membre de l'Académie, communique la photographie d'un fragment sculpté qui lui a été signalé par M. Lavergne, président de la Société historique de Gascogne, et qui se trouve chez M^me^ Cournet, à Cacarens (Gers). C'est une plaque épaisse de marbre blanc, haute de 0^m^,53 sur 0^m^,47 de largeur. Au revers est gravée au trait une grande croix pattée. Le bas-relief qui occupe la face paraît provenir d'un sarcophage chrétien et représente Orphée assis, vêtu de la tunique, du manteau, des anaxyrides, coiffé du bonnet phrygien et jouant de la lyre; près de lui, devant un palmier, sont couchés deux moutons; la partie gauche manque. — On sait que les premiers chrétiens voyaient, dans la fable d'Orphée attirant les animaux, le Christ appelant les peuples à la foi nouvelle. Dans les catacombes de Rome, Orphée est représenté tel que le figuraient les païens, c'est-à-dire entouré d'animaux de toute sorte. Quelquefois cependant, comme ici, il se rapproche davantage du type du Bon Pasteur et joue de la lyre entre des brebis ou des colombes : c'est ainsi qu'on le voit représenté sur un sarcophage d'Ostie (Garrucci, t. V, pl. 307, n° 4, et p. 18) et dans une fresque du cimetière de Priscilla, publiée par de Rossi (*Bullettino*, 1887, p. 29). — M. Le Blant fait observer que cette allégorie montrant le Christ sous les traits d'Orphée était risquée; car elle ne pouvait qu'affermir, chez les païens, le soupçon de magie dont Jésus-Christ était pour eux l'objet. Dans leur pensée, tous ceux qui, comme lui, avaient visité ou habité l'Égypte, étaient suspects de sorcellerie : ainsi en était-il d'Orphée qui s'y était instruit de la doctrine de Moïse (saint Justin, *Cohort. ad Graecos*, c. XIV), et que l'on tenait pour magicien. — Si, comme il est probable, le fragment de Cacarens provient d'un sarcophage chrétien, ce sujet se présenterait pour la première fois en Gaule sur un monument de cette espèce. — Enfin, il faut noter que, dans son *Archéologie de la Meuse*, t. II, pl. 31, fig. 9, M. Liénard a publié une plaque de fibule en bronze repoussé, trouvée en 1872, où figure Orphée jouant de la lyre entre des animaux divers.

SÉANCE DU 20 AVRIL 1894

M. Clermont-Ganneau présente divers objets antiques provenant des fouilles de M. Durighello, fixé à Saïda, l'antique Sidon. Après avoir rappelé les autres objets déjà cédés au Musée du Louvre par cet explorateur, M. Clermont-Ganneau décrit ceux qui viennent d'être découverts. C'est d'abord une plaque de bronze portant une inscription grecque que l'oxydation a fort maltraitée; on y peut cependant déchiffrer les passages suivants :

ΘΕΩΑΓΙ
ΩΡΑΠΑΓΙΩ
ΚΕΓΑΛΕΑ
ΜΗΤ.....ΩΝΙΑ...
O..CE..T...ΛΙΝΑΙ...
ΑΝΕ..ΚΕΝ

Suit une septième ligne dont la lecture est tout à douteuse. Cette inscription est évidemment une dédicace (ἀνέθηκεν) faite par un personnage nommé peut-être Métrodore(?) à un dieu ou à une déesse dont les noms ont un aspect singulier. Il faut y remarquer la qualification de θέος ἅγιος, qui se retrouve dans une autre inscription de Sidon (dédicace de la corporation des couteliers à un dieu indigène dont le nom a été systématiquement omis). — Le second objet est une gemme brisée, une de ces pierres dites gnostiques qui abondent en Syrie. D'un côté est gravé sommairement un personnage vu de face, dans l'attitude de la prière. De l'autre côté, une légende de cinq lignes dont les deux dernières contiennent la formule connue : Σαϐαὼ[θ] βοήθ[ε]ι. Les trois premières lignes sont en caractères hébreux carrés, de forme assez ancienne; malheureusement, une partie du texte manque et l'on voit seulement qu'on a affaire au dialecte araméen qui était devenu, depuis la captivité et surtout depuis l'ère chrétienne, la véritable langue nationale des Juifs. C'est là une preuve nouvelle de l'influence des idées juives sur les doctrines du gnosticisme oriental. — Puis vient une intaille gnostique portant, sur l'une de ses faces, une légende grecque : Σαϐ[α]ὼθ, [Α]δωναῖ, Αϐ[λα]ναναα[ν]αλα, Μιχαήλ. X ZZ. Sur l'autre face est représentée Europe sur le taureau, retenant des deux mains son écharpe qui flotte au-dessus de sa tête. Ce monument est intéressant parce que le mythe d'Europe paraît avoir été réellement localisé à Sidon. — Ensuite, M. Clermont-Ganneau décrit une sorte de bulle d'argile, provenant de Tyr, et portant, d'un côté, un personnage de style égyptien à tête d'animal, tenant de la main gauche un long sceptre recourbé à sa partie supérieure; de l'autre côté, deux lignes de caractères phéniciens en relief au-dessus d'un symbole en forme de massue. — Enfin, le cinquième objet est un petit lion couché, de bronze massif, qui semble appartenir à la même famille métrologique que les grands lions de bronze découverts à Ninive et servant de poids. La légende, en caractères phéniciens, est presque indéchiffrable; mais on y lit nettement le nom de nombre *khamech* = cinq, ou *khomech* = cinquième. Ce lion paraît se rattacher au système métrologique assyrien, qui a prédominé en Orient et a fait sentir son

influence jusqu'en Grèce. Dans son état actuel, il pèse 20 gr. 9 et n'a dû perdre que très peu de son poids primitif. Si on vocalise *khomech* = 1/5, ce poids serait dérivé d'une unité pondérale valant environ 104 gr. 5 ; mais on ne connaît, dans aucun système antique, aucune unité pondérale correspondant à ce poids de 104 gr. 5. Si, au contraire, on vocalise *khamech* = cinq, ce poids serait le multiple d'une unité pondérale égale à 4 gr. 18. On voit aussitôt qu'il est sensiblement égal à la moitié du sicle faible, c'est-à-dire à 4 gr. 2085. Il resterait à démontrer l'existence réelle du demi-sicle comme unité pondérale spécifique. — M. Oppert demande si ce poids de 20 gr. ne serait pas la cinquantième partie de la mine forte qui pesait un peu plus d'un kilogramme.

M. Cagnat, professeur au Collège de France, annonce qu'on vient de découvrir, à côté du Collège de France, des restes de murailles romaines en grandes briques, paraissant appartenir à un monument très important. Les ouvriers en ont déjà fait disparaître une partie. Il serait bon qu'on en relevât au moins le tracé.

M. F. de Mély communique un texte alchimique attribué à Avicenne au XVIIIe siècle, mais que tous les auteurs du moyen âge, entre autres, Albert le Grand et Vincent de Beauvais, attribuaient à Aristote. Le ms. lat. 16142 de la Bibliothèque nationale le donne comme fin du livre IV des *Météores*. Si on étudie ce texte et qu'on le débarrasse des gloses, il reste un chapitre très solide sur la formation des métaux, où l'on retrouve, dans toute leur pureté, les idées d'Aristote et qui semble pouvoir être considéré comme la fin du livre III des *Météores*, fin qui manque aux dernières éditions.

M. Delaville Le Roulx communique un mémoire sur les Hospitalières de Saint-Jean de Jérusalem ; il retrace rapidement leur histoire et indique les plus importantes maisons de l'ordre. Fondées au XIIe siècle, elles occupent encore aujourd'hui deux monastères en Espagne.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1894

M. Maspero donne des détails sur le grand réservoir dont la construction est projetée à la première cataracte du Nil, pour régulariser les inondations de ce fleuve. L'exécution du projet anglais entraînerait la disparition de l'île de Philæ, et, par suite, le transport et la réédification du temple dans un autre endroit. L'Académie, à l'unanimité, décide de protester contre ce projet.

M. B. Hauréau communique un mémoire sur Philippe de Grève, chancelier de l'Église et de l'Université de Paris de 1218 à 1236. — Après quelques considérations sur la naissance et le mérite personnel de Philippe, M. Hauréau étudie les opinions de son personnage sur les choses de son temps dans les trois séries de sermons, pour les fêtes, pour les dimanches et sur le psautier. Ces derniers, qui n'ont pas été prononcés, ont seuls été publiés. — Philippe de Grève est très sévère pour les laïques. Quant aux clercs, il admet qu'ils étudient les auteurs classiques et même les philosophes ; mais il trouve qu'on s'arrête un peu trop aux philosophes et qu'on tarde ainsi à se tourner vers la théologie. Il parle aussi de leurs mœurs ; mais il en rejette la responsabilité sur les

maîtres qui donnent l'exemple de l'indiscipline. Une des causes de la discorde entre les maîtres, c'est l'ambition et l'orgueil ; mais la principale, c'est le trouble apporté dans l'enseignement par la confusion de toutes les sciences : à propos de logique, on fait intervenir la physique ; on mêle les articles des deux codes, etc. Comme théologien, Philippe était partisan des vieilles méthodes ; c'était un conservateur. — Quoique séculier, il avait de l'estime pour les moines ; cependant il leur reproche leur inconduite, causée par l'enrichissement des congrégations. Il condamne le faste des clercs séculiers ; mais on a prétendu — et c'est là la plus grave accusation qui pèse sur lui — qu'il n'avait pas condamné le cumul des bénéfices. Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, s'était vivement déclaré contre ce cumul, et, en 1235, il soumit la question aux maîtres en théologie. Tous les docteurs présents se prononcèrent contre le cumul, à l'exception de Philippe et de maître Arnoul. De là, grande indignation contre Philippe : plusieurs de ses contemporains le représentent comme damné. Il semble pourtant qu'il ne soit pas si coupable. S'il ne proteste pas, comme Guillaume, contre la loi même qui permet le cumul, il proteste contre l'abus qu'on en fait. Il adresse aussi quelques remontrances aux prélats, critique les élections, qui sont mal faites, l'iniquité de l'administration ecclésiastique, etc. — Tout cela suffit-il à condamner Philippe sans appel ? Il ne le semble pas. D'ailleurs, Henri d'Andelys a composé, en l'honneur de Philippe et après sa mort, une complainte qui est très élogieuse. Mieux encore, Grégoire IX lui prodigue les louanges (*Chart. Univ. Paris.*, I, 149). — En somme, il eut peut-être le caractère vif ; mais il n'a rien fait, dit ou écrit qui puisse lui faire un grand tort auprès de la postérité.

M. Louis Havet signale un vers de Térence qui, dans le *Victorianus* (x^e^ siècle, D d'Umpfenbach), porte au-dessus de chaque mot un signe musical (*Hecyra*, vers 861 ; quasi fac-similé typographique dans Umpfenbach, p. 425). La métrique prouvait déjà que ce vers (*Ut unus hominum homo te vivat nunquam quisquam blandior*) appartient à une scène chantée (*canticum*) et non au dialogue parlé ordinaire (*diverbium*).

M. Le Blant annonce la reprise de la publication du *Bollettino di archeologia cristiana*, du commandeur G.-B. de Rossi, interrompus depuis de longs mois par le mauvais état de santé du directeur.

M. Collignon communique un mémoire sur deux monuments inédits du Musée du Louvre représentant Aphrodite Pandémos assise sur un bouc, suivant le type traité par Scopas dans une statue qui se trouvait à Elis et connue par une monnaie éléenne de l'époque. Le premier de ces monuments est un bas-relief de bronze décorant une boîte de miroir ; la déesse est escortée de deux chevreaux bondissants qui paraissent avoir figuré dans l'original de Scopas. On les retrouve sur un second monument ; c'est un disque votif en marbre de basse époque, provenant d'Athènes. Par la comparaison avec les autres répliques d'origine attique, M. Collignon conclut que cet ex-voto était dédié à la Pandémos athénienne, dont le sanctuaire se trouvait sur le versant méridional de l'Acropole. Il est donc permis de croire qu'à Athènes la statue du culte reproduisait le type attribué par Scopas à la Pandémos athénienne.

SÉANCE DU 4 MAI 1894

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, écrit que deux études intéressant l'archéologie figurent en ce moment à l'exposition de l'Académie de France (villa Médicis). M. Sortais expose un état actuel du Canope construit par Adrien dans sa villa de Tivoli. Les recherches qu'il a dû faire prouvent que l'aspect général du grand portique était fort différent de ce qu'avaient pensé Piranesi et Canina. L'examen des bases et des chapiteaux montre que ce portique était d'ordre ionique et non d'ordre égyptien : seuls les nombreux vases et statues retrouvés dans le Canope au XVIII^e^ siècle étaient de style égyptien ou égyptisant. — M. Pontremoli expose une étude sur l'arc de Trajan à Ancône. Il a reconnu des rostres dans les prétendues guirlandes qui, selon Canina, décoraient diverses parties du monument.

M. de Morgan, directeur de la Mission française du Caire, dans une lettre datée de Dahchour, 23 avril 1894, donne de grands détails sur ses nouvelles découvertes. Dans l'enceinte de la pyramide nord, au-dessus des tombeaux des princesses, il a retrouvé des ruines de mastabas de briques crues qui étaient évidemment les chapelles funéraires des princesses. Dans la partie sud de la nécropole ont été découverts des fragments de bas-reliefs au cartouche d'Amenemhat III (XII^e^ dynastie) ; puis une statuette de bois doré dont la base porte cette inscription : *Le fils du soleil, issu de son flanc, Hor*, et des fragments de vases d'albâtre portant le second nom du roi, Fou-ab-ra. Aucun roi de ce nom n'était connu jusqu'ici. Près du sarcophage ouvert se trouvait un grand naos renversé, renfermant une grande statue d'ébène ornée d'or, des sceptres, etc. Une ficelle entourant la caisse qui contenait les canopes avait conservé son cachet de terre glaise : le sceau était celui d'Amenemhat III qui avait donc présidé aux funérailles du roi son prédécesseur ; il est ainsi prouvé qu'un roi prit place entre Ousertesen III et Amenemhat III. En outre, la tombe du roi Hor est située en dehors de la pyramide et, par conséquent, n'est pas celle du roi qui a construit la grande pyramide de briques. Ensuite M. de Morgan a découvert plusieurs puits dont l'un donnait accès dans une galerie conduisant à une sépulture non violée. Le cercueil portait le nom de la princesse Noule-Hotep-ta-Kroudit. Sur la tête de la momie, un diadème d'argent incrusté de pierres, un urœus et une tête de vautour en or ; sur sa poitrine, un collier orné d'une cinquantaine de pendentifs en or incrusté et terminé par deux têtes d'éperviers en or, de grandeur naturelle ; à la hauteur de la ceinture un poignard à lame d'or ; aux bras et aux pieds, des bracelets en or, ornés de perles de cornaline et d'émeraude égyptienne.

M. Maspero dit que le nom du roi prétendu inconnu par M. de Morgan est évidemment le résultat d'une mauvaise lecture et qu'il s'agit sans aucun doute d'Aoutabrâ I^er^ Horou, placé par le canon royal de Turin vers le quinzième rang de la XIII^e^ dynastie.

M. Héron de Villefosse entretient l'Académie d'importantes découvertes faites à Carthage par le P. Delattre : ce sont plusieurs sculptures trouvées sur l'emplacement du Capitole et ayant fait partie de l'ensemble décoratif d'un grand

édifice. Deux de ces reliefs représentent des femmes ailées portant des cornes d'abondance. Une troisième figure, plus intéressante encore, est celle d'une Victoire ailée, vêtue d'une élégante draperie et entourant de son bras droit un trophée composé d'armes romaines : elle porte encore des traces fort apparentes de peinture rouge et brune; la chevelure était dorée. Ces sculptures, qui remontent probablement au Ier siècle après J.-C. ou au commencement du IIe, comptent parmi les plus intéressantes qu'on ait trouvées à Carthage. — MM. Boissier et Collignon présentent quelques observations relatives à cette communication.

M. Eugène Lefèvre-Pontalis lit un chapitre de son ouvrage en préparation sur l'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons. Après avoir rappelé que la voûte d'ogives est le seul principe générateur du style gothique, il étudie les origines de l'arc brisé et ses applications au XIIe siècle. Les nombreux systèmes proposés depuis un siècle pour expliquer l'emploi de l'arc brisé dans les monuments gothiques se réduisent trop souvent à d'ingénieuses hypothèses, mais il faut admettre que l'usage de cette formec d'arc dérive d'une nécessité de construction produite par la découverte de la croisée d'ogives. Dès le règne de Louis VI, les architectes cherchaient à faire arriver tous les arcs des voûtes d'ogives au même niveau. Ils eurent d'abord l'idée de donner aux arcs doubleaux une forme en plein cintre surhaussé, comme à Saint-Étienne de Beauvais et dans le déambulatoire de Morienval; mais ils ne tardèrent pas à reconnaître que l'arc en tiers point était la courbe la plus favorable pour encadrer une voûte d'ogives. C'est pour cette raison que la brisure apparut d'abord dans les doubleaux et les formerets.

Après avoir été employé autour des voûtes d'ogives et dans les arcades des nerfs dès le premier quart du XIIe siècle, l'arc en tiers point se montra dans les portails avant d'être utilisé dans les baies des clochers vers 1140. A la fin du règne de Louis VII, l'arc en plein cintre persistait encore dans les fenêtres des églises rurales, mais il finit par disparaître. Ainsi l'application de l'arc brisé dans l'Ile-de-France eut pour point de départ un principe rationnel et se généralisa par un simple besoin d'harmonie. Il ne fallut pas moins d'un siècle pour que cette forme fût définitivement adoptée par les architectes du Beauvaisis et du Soissonnais. L'introduction de l'arc en tiers point dans les édifices religieux de cette région au XIIe siècle n'eut donc pas une influence capitale sur la transformation du style. On continua pendant longtemps à l'appareiller à côté du plein cintre, sans avoir l'idée de s'en servir d'une manière exclusive. L'usage méthodique de l'arc brisé coïncida simplement avec l'invention de la croisée d'ogives et de l'arc-boutant qui sont les éléments essentiels de l'architecture gothique.

SÉANCE DU 11 MAI 1894

M. le Ministre de l'Instruction publique communique et M. Heuzey lit à l'Académie un long rapport de M. Th. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, sur les fouilles de Delphes. En partant du Trésor des Athéniens, où l'on avait trouvé l'an dernier un groupe important de sculptures et de monu-

ments épigraphiques, on a déblayé l'emplacement occupé par le Trésor des Béotiens, dont l'exploration a fourni de nombreuses inscriptions. Puis on a commencé à rencontrer de nouvelles sculptures d'un très beau style archaïque, provenant d'un grand édifice qui doit être le temple même d'Apollon. Ces sculptures appartiennent à deux séries distinctes : des caryatides et des morceaux d'une frise sculptée. Les caryatides rappellent l'archaïsme des statues de femmes, découvertes sur l'Acropole d'Athènes; mais ici les coiffures sont surmontées d'un haut cylindre ou *polos* qui porte lui-même un petit bas-relief circulaire. La frise est continue, comme celle de la *cella* du Parthénon, avec laquelle elle offre une grande analogie de composition : procession de chars et de cavaliers au galop; groupe de trois divinités, au premier rang Minerve, assistant au défilé. M. Homolle insiste sur le caractère attique des caryatides et de la frise, et constate que les artistes employés par la famille athénienne des Alcméonides à la reconstruction du sanctuaire de Delphes ont conçu et semblent essayer un plan qui recevra, un siècle plus tard, son parfait développement dans les édifices de l'Acropole d'Athènes.

M. Oppert communique une note sur un fragment de brique portant une inscription en caractères perses. Les inscriptions perses connues jusqu'ici sont toutes gravées sur marbre ou autre pierre dure. Par malheur, ce fragment de brique est très fruste; il y manque le commencement des lignes, et ce qui subsiste du texte ne suffit pas pour établir le vrai caractère de ce document. Il semble cependant que ce soit une prière, relative à la victoire d'Ormazd sur Ahriman.

SÉANCE DU 18 MAI 1894

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, écrit que l'on vient d'inaugurer à Rome un nouveau Musée municipal, dans le nouveau Jardin botanique, près de la basilique de Saint-Grégoire. L'installation en est due à M. Rodolfo Lanciani. Un jardin aménagé autour des bâtiments contient les sarcophages, tombeaux, statues. La première salle renferme tout ce qui se rapporte à l'art du constructeur, du marbrier, du forgeron, du modeleur, du peintre décorateur. Deux autres salles sont destinées aux monuments funéraires antérieurs à Servius Tullius, tombeaux archaïques de l'Esquilin et du Quirinal. Puis viennent les sculptures du temps de la République et celles de l'époque impériale, etc. C'est le septième musée formé à Rome depuis 1875. — Le municipe de Terracine a remis au jour, sur le sommet du mont Sant'-Angelo, le temple de Jupiter Anxur. Les ruines de douze grandes arcades que l'on connaissait sous le nom de palais de Théodoric n'étaient que les substructions de ce vaste temple. Colonnes, chapiteaux, architrave peuvent être, paraît-il, restitués avec certitude. Une série d'ex-voto en plomb a été trouvée au cours des travaux.

M. Oppert communique un mémoire sur des inscriptions en caractères cunéiformes trouvées en Arménie et rédigées dans une langue inconnue. A l'occasion de quelques fragments signalés par M. de Mély, M. Oppert donne une courte histoire de l'interprétation de ces textes et prouve l'impossibilité de certaines

traductions proposées. La vérité est que l'idiome employé dans ces inscriptions est absolument inconnu. – Cette lecture est suivie de quelques observations de M. Ménant.

M. de Maulde lit un mémoire sur Jean d'Auton. La Chronique de Jean d'Auton est fort importante, parce qu'elle est l'œuvre d'un historiographe officiel, parfaitement renseigné; en outre, elle concerne une époque peu connue et qui ne nous a pas laissé de mémoires. Il est donc intéressant d'en déterminer la valeur, mais c'est une tâche difficile; seul, M. Paul Lacroix a essayé de résoudre ce problème, et il n'y a pas complètement réussi. M. de Maulde établit que Jean d'Auton s'appelait *Auton* et non *Anton*; qu'il était saintongeois et non dauphinois, religieux bénédictin et non augustin; qu'il naquit vers 1467 et ne fit pas parler de lui avant 1499, année où il arriva à la cour sous les auspices d'Anne de Bretagne. Sa Chronique devint ensuite officielle, et lui-même fut nommé chapelain du roi. Dégoûté par les critiques adressées à son œuvre, tombé en défaveur près de la reine, il cessa d'écrire en 1508, quoi qu'en dise Paul Lacroix, et ne s'occupa plus que de poésie. Destitué par François Ier, il rentra dans son couvent en 1518 et y mourut en 1528.

M. Alexandre Bertrand lit, au nom de M. Th. Reinach, un mémoire sur un orfèvre célèbre de l'antiquité, mentionné par Pline sous le nom d'Acragas. M. Reinach montre que cet artiste n'a jamais existé et que les œuvres d'art qui ont fait croire à son existence sont des coupes en argent ciselé dans le fond desquelles était encastrée une médaille d'Agrigente : les plus belles de ces médailles portent, en effet, pour toute légende le nom AKPAΓAΣ, c'est-à-dire Agrigente. Il existe aussi des coupes analogues ornées de médailles de Syracuse.

M. Specht lit une note sur les manuscrits de Stanislas Julien. Ce savant avait légué ses papiers à son élève de prédilection, M. le marquis d'Hervey de Saint-Denis, qui lui a succédé au Collège de France. Une notable partie de ces papiers sont passés dans les mains de M. Specht qui les offre à l'Académie, ainsi qu'un ouvrage chinois très rare, concernant l'histoire de l'écriture dans l'extrême-Orient.

SÉANCE DU 25 MAI 1894

M. le président de la Société centrale des architectes français écrit que cette Société a décerné sa médaille d'or annuelle à M. Jules Toutain, désigné par l'Académie dans sa dernière séance.

M. Oppert communique une nouvelle note sur les inscriptions arméniaques trouvées dans l'Arménie russe et critique la traduction qui en a été donnée par M. Nikolski.

M. Henri Omont termine la lecture du mémoire de M. Félix Robiou sur l'esprit religieux en Grèce au siècle d'Alexandre.

SÉANCE DU 1er JUIN 1894

Il est procédé au vote pour l'attribution du prix Gobert. Les votants sont au

nombre de 36; la majorité est donc de 19 voix. M. Arthur Giry, professeur à l'École nationale des Chartes, obtient 22 voix; M. Godefroy, 12 voix; il y a deux bulletins blancs. En conséquence, l'Académie décerne le prix à M. A. Giry pour son *Manuel de diplomatique*.

SÉANCE DU 8 JUIN 1894

M. Paul Meyer, président, annonce que la commission du prix Saintour décerne un prix de 1,000 francs à M. Hartwig Derenbourg pour son ouvrage intitulé : *Autobiographie d'Ousâma*, et deux récompenses de 500 francs chacune à M. Casanova pour une série de mémoires relatifs à l'histoire et à l'archéologie de l'Égypte, et à M. Victor Henry pour sa traduction des livres VII à XIII de l'*Atharva-Véda*.

M. Ed. Le Blant communique une notice sur deux déclamations intitulées *Le sépulcre enchanté* et *Le breuvage de haine*. Il montre, par la première (dixième déclamation attribuée à Quintilien) que l'archéologie peut trouver profit dans ces textes qui touchent par plus d'un point à des détails de la vie réelle. C'est ici un plaidoyer pour une femme qui aurait intenté contre son mari un procès pour mauvais traitements. On y retrouve de nombreuses croyances antiques déjà connues sur l'existence des mânes, les apparitions des morts dans les songes, la crainte d'être visité à l'heure des ténèbres par des âmes irritées ou criminelles. Mais l'idée qui domine dans cette pièce est la préoccupation des attentats des magiciens contre le repos des défunts. Pour protéger les morts, on se servait de clous magiques chargés d'images et d'inscriptions bizarres, ainsi que de certaines figures réputées toute-puissantes contre les enchantements. De ces figures il subsiste un type intéressant sur un monument découvert depuis plus de trente ans et non encore expliqué; c'est la stèle funéraire d'un soldat mort en Afrique, au bas de laquelle se trouve un des groupes cabalistiques fréquemment représentés sur les amulettes : au milieu, le mauvais œil (*oculus invidiosus*) entouré d'un cercle d'ennemis qui le menacent, un coq, un serpent, un scorpion et un autre symbole difficile à reconnaître. M. Le Blant cite encore une inscription de caractère gnostique trouvée au XVI^e^ siècle à Vars, près d'Angoulême, et dont parle Élie Vinet, sans la bien comprendre, dans son commentaire sur Ausone : Gruter l'a placée parmi les inscriptions fausses; M. Le Blant n'est pas de son avis. Le groupe de lettres grecques qui y figure avait une vertu secrète dont quelques-uns même prenaient ombrage. On en trouvera des exemples dans le livre de Matter (*Hist. critique du gnoticisme*, pl. I, fig. 1 et fig. 7; pl. VII, fig. 5; pl. VIII), et en tête d'un marbre célèbre qui mentionne les puissances surnaturelles protectrices des habitants de Milet (*C. I. G.*, 2895). La signification de ces caractères couramment employés par les gnostiques et qui correspondaient aux sept planètes est expliquée dans un des papyrus grecs du Musée de Leyde (Leemans, *Papyri graeci*, t. I, p. 17). M. Le Blant rappelle la découverte, à Poitiers, d'une chambre funéraire protégée à la fois par une formule d'imprécation, une amulette et une légende cabalistique : telle était peut-être aussi la destination de la plaquette de Vars. — Il y a donc dans le discours

imaginaire de Quintilien, des passages qui répondent à des idées réellement répandues dans le monde romain, particulièrement à l'existence ancienne de pratiques attentatoires au repos des morts.

M. A. Héron de Villefosse communique la copie d'une inscription latine trouvée à Gourbata (Tunisie) et relevée par M. Tellier, ingénieur des ponts et chaussées chargé du service des oasis. Ce texte, malheureusement incomplet, gravé sous Domitien, mentionne la *civitas Tigensium* et fournit le nom d'un légat de Numidie non encore rencontré dans l'épigraphie africaine, mais déjà cité dans d'autres documents. Ce personnage est un célèbre jurisconsulte, M. Iavolenus Priscus, chef de l'école Sabinienne et maître de Salvius Julianus; il vécut sous quatre empereurs : Domitien, Nerva, Trajan et Hadrien. Son *cursus honorum* était déjà connu par une inscription de Dalmatie, mais l'inscription de Gourbata permet de fixer la date de son gouvernement de Numidie : Iavolenus commandait l'armée d'Afrique en l'an 83. C'est probablement en quittant ces fonctions qu'il fut élevé au consulat.

M. Ernest Babelon, conservateur du département des Médailles à la Bibliothèque nationale, communique une étude sur une trouvaille de monnaies primitives en électrum, faite récemment à Samos. Ces pièces, qui viennent d'être acquises par le Cabinet des Médailles, remontent au moins au milieu du VII^e^ siècle avant J.-C., et doivent compter parmi les plus anciens produits de l'art monétaire. Leurs types sont variés : tête de lion, aigle dévorant un lièvre, rosace, bélier couché. Elles sont taillées suivant le système dit *euboïque*, dont l'étalon est un statère de 17^gr^.52; leur taille est d'une régularité mathématique, depuis le statère jusqu'à l'obole. Cette trouvaille a permis à M. Babelon de déterminer l'ensemble du monnayage primitif de Samos et d'établir que le système pondéral appelé *euboïque* est d'origine samienne : c'est de Samos qu'il fut importé dans l'île d'Eubée, d'où il devait se répandre dans tout le monde grec.

SÉANCE DU 15 JUIN 1894

Il est procédé au vote pour l'attribution du second prix Gobert. Ce prix est décerné, à l'unanimité des voix, à M. l'abbé Marchand pour son ouvrage intitulé : *Le maréchal de Vieilleville*.

M. Ed. Le Blant continue la lecture de son mémoire sur deux déclamations attribuées à Quintilien. La seconde est intitulée le *Breuvage de haine*. Un jeune homme, follement épris d'une personne indigne, se voit, dès qu'il est à court d'argent, rebuté par cette femme qui ne cherche plus qu'à se débarrasser de lui. Elle songe qu'un breuvage savamment composé (*potio odii*) pourrait changer en éloignement profond la passion qui l'importune. Un magicien se charge de le lui fournir; il y réussit, et le jeune homme perd subitement toute force d'aimer, fût-ce même ses plus chers amis et ses proches. Sur ce thème ont été composés deux plaidoyers, l'un pour, l'autre contre la femme. Il n'y avait rien là pour étonner les anciens; ils demandaient souvent a la sorcellerie d'inspirer à quelqu'un de l'aversion pour la personne qu'ils craignaient de lui voir aimer.

Cette incantation avait un nom spécial : μίσητρον, charme de haine. C'était tantôt, comme sans doute dans Properce (I, XII), un breuvage fait d'herbes et d'ingrédients magiques, tantôt l'effacement de la trace des pas d'une rivale en mettant le pied droit sur l'empreinte de son pied gauche et réciproquement (Lucien, *Dial. meretr.*, IV). On employait aussi les imprécations, les *exsecrationes* tracées sur de légères feuilles de plomb, que l'on introduisait dans les tombes pour obtenir l'accomplissement de son désir par l'intervention des puissances infernales (*Bull. dell' Istituto di Corresp. archeol.*, 1852, p. 51). — Dans cette déclamation, il est fait aussi deux fois mention des *amatoria*, philtres destinés à faire naître l'amour. Selon la défense, l'accusée aurait, en donnant la *potio odii*, fait acte d'empoisonneuse et encouru la peine capitale. Il en était de même pour les philtres, s'ils venaient à causer la mort, comme on dit qu'il arriva pour Lucrèce. Mortels ou non, ces breuvages étaient considérés comme dangereux, car ils pouvaient mener à la folie (Suétone, *Caligula*, 50). Avec les législateurs du Haut-Empire, les empereurs chrétiens condamnaient l'usage de ces pratiques qui semblent cependant avoir subsisté au moyen âge.

M. Foucart communique en seconde lecture son mémoire sur les origines et la nature des mystères d'Éleusis. M. Maspero présente quelques remarques au sujet de la première partie de ce travail.

M. E. Müntz communique en seconde lecture son mémoire sur l'histoire des collections d'antiques formées par les Médicis au XVI^e^ siècle.

La commission du prix Volney a attribué ce prix à M. E. Masqueray pour son *Dictionnaire français-touareg* (dialecte taïtoq).

SÉANCE DU 22 JUIN 1894

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, écrit qu'un nouveau musée vient de s'ouvrir à Rome : c'est une galerie de moulages formée, avec l'aide du ministère de l'Instruction publique, par M. le professeur Lœwy, comme annexe à la chaire d'archéologie de l'Université. — A la dernière séance de l'Académie des Lincei, on a présenté les ex-voto en plomb trouvés dans les ruines du temple d'Anxur. Ce sont de petits jouets d'enfant : une petite table, une petite chaise, un petit candélabre; Servius dit d'ailleurs que le Jupiter d'Anxur était Jupiter enfant. Au cours des fouilles du temple, on a découvert l'orifice d'un conduit naturel qui se continue assez loin dans le rocher et où se produit un courant d'air d'une certaine force : on a conjecturé que c'était un de ces lieux où les feuilles de la Sibylle, agitées par le vent, annonçaient les oracles. — Le professeur Salinas commence à relever, à Sélinonte, un nouveau temple, dans les ruines duquel on a trouvé une quantité considérable de vases, figurines de terre cuite, lampes, fragments de verre et de bronze.

La commission de la fondation Piot, sur la proposition de M. Homolle, accorde 3,000 francs à M. Couve, membre de l'École française d'Athènes, pour entreprendre des fouilles à Tégée.

M. Longnon, rapporteur de la commission des Antiquités de la France, annonce que cette commission a décerné les récompenses suivantes :

1re médaille : M. Guilhiermoz (*Études sur la procédure et le fonctionnement du Parlement au XVe siècle*).

2e médaille : M. Héron (*Œuvres de Robert Blondel, historien normand du XVe siècle*).

3e médaille. MM. Merlet et Clerval (*Un manuscrit chartrain du XIe siècle. Fulbert, évêque de Chartres, etc.*).

1re mention : M. Gsell (*Recherches archéologiques en Algérie*).

2e mention : M. Isnard (*Livre des privilèges de Manosque*).

3e mention : M. Bertrand de Broussillon (*La maison de Craon*, 1050-1480).

4e mention : MM. Belon et Balme (*Jean Bréhal, grand inquisiteur de France, et la réhabilitation de Jeanne d'Arc*).

5e mention : M. le comte de Beauchesne (*Le château de la Roche-Talbot et ses seigneurs*).

6e mention : M. de Trémault (*Cartulaire de Marmoutier pour le Vendômois*).

M. Sénart annonce que la commission du prix Stanislas Julien a partagé ce prix entre M. Chavannes (*Mémoire composé à l'époque de la grande dynastie Tang sur les religieux éminents qui allèrent chercher la loi dans le pays d'Occident par I-tsing*, traduit et commenté) et M. de Groot, professeur à l'Université de Leyde (*Le Code du Mahâyâna en Chine, son influence sur la vie monacale et sur le monde laïque*).

M. Philippe Berger annonce que la commission du prix Bordin a décerné ce prix à M. Georges Bénédite, attaché au Musée du Louvre, pour un mémoire sur cette question, proposée par l'Académie : *Étudier d'après les récentes découvertes la géographie et l'épigraphie égyptiennes et sémitiques dans la Péninsule sinaïtique jusqu'au temps de la conquête arabe.*

M. Oppert continue la lecture de son mémoire sur des inscriptions arméniaques trouvées sur le territoire russe. Il examine et rejette les idées exposées jusqu'ici sur l'un des auteurs de ces textes, le roi Argistis, qui vivait vers la fin du VIIIe siècle avant J.-C. Il démontre que le conquérant arménien est bien celui que nomment les monuments assyriens : les rois d'Assyrie, loin d'attaquer les rois d'Arménie, ont cultivé leur amitié. — M. Oppert insiste de nouveau sur l'extrême difficulté que présente l'interprétation de ces textes, où Argistis rend surtout compte de ses campagnes dans le nord de l'Asie-Mineure et dans le Caucase.

M. Foucart continue la seconde lecture de son mémoire sur l'origine et la nature des mystères d'Éleusis.

SÉANCE DU 29 JUIN 1894

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, M. Paul Meyer, président, annonce à l'Académie le malheur qui a frappé le pays dans la personne de M. Carnot, président de la République, et lève la séance en signe de deuil.

SÉANCE DU 6 JUILLET 1894

M. Oppert reprend les données métrologiques recueillies dans les fouilles de

Ninive par Botta et Flandin, il y a cinquante ans. Il fixe le poids des huit lions de bronze qui étaient aux portes de la ville. Puis il interprète le texte relatif à la superficie de Khorsabad et trouve qu'elle équivalait à 32,523 2/7 cannes carrées. Les murs de la ville formaient un rectangle mesurant 1,645 et 1,750 mètres de côté. On voit que la canne, valant 7 aunes, était égale à $9^{m}40$; l'aune à $1^{m},343$ et le pouce à $0^{m},056$. On ne donnait jamais aux enceintes la forme du carré, mais celle du rectangle qui s'en rapproche, à cause d'une superstition qui attachait une idée funeste aux figures régulières.

M. Foucart continue la seconde lecture de son mémoire sur l'origine et la nature des mystères d'Éleusis. MM. Bréal, Perrot, Maspero et Weil présentent quelques observations sur divers passages de ce mémoire.

SÉANCE DU 13 JUILLET 1894

M. Naville, de Genève, correspondant de l'Académie, donne quelques détails sur les fouilles qu'il a exécutées dans le temple de Deir-el-Bahari. La partie méridionale de ce temple construit par la reine Hatshepsou avait été déblayée par Mariette. M. Naville s'est occupé du côté nord et a commencé par la terrasse supérieure. Ce côté diffère beaucoup de la partie mise à découvert par Mariette. Il y a là une grande cour ouverte au milieu de laquelle se trouve un autel en pierre blanche dédié au dieu Harmachis. C'est le seul autel de ce genre qui ait été conservé dans un temple égyptien. Dans cette cour, une petite chapelle creusée dans le roc paraît avoir été la chapelle funéraire du ro Touthmosis Ier le père de la reine. Le mur de soutènement sur lequel s'appuie cette terrasse est couvert d'inscriptions relatives à la naissance et à l'intronisation de la reine Hatshepsou. M. Naville a déblayé entièrement le spéos du Nord dans lequel Mariette avait pénétré. Ce spéos est supporté par trois rangées de quatre colonnes protodoriques. Une colonnade de même style s'appuyait à la montagne du côté du nord : elle n'a jamais été achevée. M. Naville espère que le déblaiement du temple sera terminé l'hiver prochain. — M. Maspero insiste sur l'importance de ces fouilles.

M. Clermont-Ganneau a reçu de M. Max Van Berchem et communique à l'Académie la photographie d'un bas-relief en basalte, gisant sur la place principale de Soueîdâ, dans le Haurân. Ce bas-relief, qui mesure 2 mètres de long sur $0^{m},80$ de large et date de l'époque gréco-romaine, paraît représenter une scène de la Gigantomachie avec quelques détails particulièrement curieux. Ces détails amènent M. Clermont-Ganneau à le rapprocher d'un bas-relief égyptien au Louvre, représentant le combat de Horus contre Set ou Typhon. M. Clermont-Ganneau a déjà démontré que le bas-relief du Louvre était, jusque dans ses moindres détails, le prototype immédiat du combat de saint Georges et du dragon. Il a indiqué les raisons pour lesquelles le dieu égyptien apparaît sous les traits d'un officier romain, dans un rôle qui, popularisé ensuite par les représentations officielles de l'empereur Constantin et de ses successeurs, sera adopté par l'imagerie chrétienne en donnant naissance, par voie iconologique, à l'une des plus importantes légendes du christianisme.

Ici également, l'officier romain jouant le rôle d'Héraclès et lui ayant prêté son uniforme et sa monture, pourrait être une personnification de l'empereur, et cet empereur pourrait être Maximien, qui, en 285, reçut le surnom de *Herculius*, en même temps que Dioclétien (un personnage du bas-relief de Soueïdâ paraît figurer Zeus) prenait celui de *Jovius*. Peut-être un artiste contemporain a-t-il voulu représenter dans ce bas-relief les empereurs associés Dioclétien et Maximien sous les traits de Jupiter et d'Hercule, victorieux d'un ennemi commun grâce à leurs efforts réunis.

M. Foucart termine la seconde lecture de son mémoire sur l'origine et la nature des mystères d'Éleusis.

M. Eugène Müntz continue la seconde lecture de son mémoire sur les collections formées par les Médicis au XVI^e^ siècle.

SÉANCE DU 20 JUILLET 1894

M. J. J. Budd adresse à l'Académie l'estampage d'une médaille française du XVII^e^ siècle, représentant le buste du président du Parlement, Guillaume de Nesmond, mort en 1613. Cette médaille a été trouvée dans la tombe d'un indien.

M. Müntz achève la lecture de son mémoire sur les collections des Médicis au XVI^e^ siècle.

M. Clermont-Ganneau complète les explications qu'il avait données, à la dernière séance, sur le bas-relief de Soueïdâ (Syrie). La scène, on s'en souvient, représente incontestablement un épisode de la Gigantomachie : Hercule tuant à coups de flèche un des géants et Jupiter retenant le soleil pour favoriser la victoire du héros. Dans Hercule à cheval, en costume romain, M. Clermont-Ganneau avait proposé de reconnaître l'empereur Maximien, qui portait officiellement le nom d'Herculius ; dans Jupiter, l'empereur Dioclétien, son collègue, qui portait celui de Jovius. M. Clermont-Ganneau apporte un argument nouveau à l'appui de sa conjecture : c'est l'existence dans la province d'Arabie, à laquelle appartenait Soueïdâ, d'une ville appelée Maximianopolis, du nom même de l'empereur. Il est tout naturel qu'on ait élevé dans cette ville un monument faisant allusion aux exploits guerriers de Maximien. La localité d'où provient le bas-relief, que ce soit Soueïdâ elle-même ou une localité voisine, doit représenter Maximianopolis, dont on n'avait pas jusqu'à ce jour réussi à déterminer exactement l'emplacement.

M. Clermont-Ganneau communique ensuite à l'Académie la photographie d'une inscription arabe du 1^er^ siècle de l'hégire, provenant des environs de Jérusalem : c'est une borne milliaire du calife Abd-el-Melik. Cette inscription, en dehors de sa valeur historique et géographique, est d'un rare intérêt pour l'histoire de l'écriture arabe, parce qu'elle nous montre la première apparition des points diacritiques qui sont plus tard devenus un des éléments essentiels de cette écriture.

M. Clermont-Ganneau communique deux inscriptions de Palestine : une dédicace à Trajan par la *legio X Fretensis*, et une borne milliaire d'Adjloûn, de

l'autre côté du Jourdain, déjà publiée d'après une copie incorrecte, et portant le nom du légat impérial P. Julius Jeminius Marcianus qui gouvernait la province d'Arabie sous Marc-Aurèle et Lucius Verus, en l'an 162.

M. de Nolhac, conservateur au musée national de Versailles, fait part de la méthode qu'il a employée pour une restitution idéale du célèbre Virgile du Vatican. Ce manuscrit, extrêmement fragmentaire, qu'on suppose dater du IVe ou du Ve siècle, contient à peine le sixième de l'œuvre de Virgile en morceaux répartis entre *Géorgiques* III, 1, et *Énéide*, XI, 395, et se compose de soixante-quinze feuillets détachés les uns des autres, illustrés de cinquante miniatures d'une grande importance archéologique. Après avoir démontré que les peintres qui ont travaillé aux miniatures sont au nombre de trois, M. de Nolhac, s'appuyant surtout sur les empreintes laissées par des peintures perdues sur les feuillets conservés, propose la restitution presque certaine du coutenu de cent quinze feuillets illustrés de quatre-vingts peintures, dont il peut désigner presque toujours les sujets. Des calculs, que permettent d'établir les restitutions, donnent à penser que le Virgile du Vatican, quand il est sorti de la boutique du libraire, comptait environ quatre cent vingt feuillets et deux cent quarante-cinq peintures. Ces détails ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de la librairie dans l'antiquité. De plus, on peut voir dans cette beauté exceptionnelle du manuscrit un argument nouveau en faveur de l'opinion qui se refuse à attribuer la conception d'une œuvre d'art aussi considérable aux bas temps de l'empire romain, et qui voit dans ces miniatures des reproductions d'originaux peut-être beaucoup plus anciens.

M. Salomon Reinach fait une communication sur la *cateia*, arme que Virgile qualifie de germanique et qui avait, disait-on, la propriété de revenir vers celui qui l'avait lancée. Il fait observer que les armes des barbares qui envahirent l'empire romain au Ve siècle ressemblent beaucoup aux armes celtiques de dix siècles antérieures : ainsi l'*angon* mérovingien dérive du *gaesum*. Une partie de la civilisation celtique s'est conservée en Germanie pendant qu'elle était remplacée, en Gaule même, par la civilisation romaine. La *cateia* a également son équivalent à l'époque des invasions : c'est l'arme par excellence des Francs, la hache de jet ou francisque. On disait que le marteau du dieu Thor revenait après chaque coup se placer dans sa main ; c'est cette croyance qui a donné naissance à l'assertion des anciens sur la *cateia*. L'arme du guerrier franc était assimilée à celle du dieu qu'il servait. — Cette communication est suivie de quelques observations présentées par M. Deloche et par M. G. Perrot.

M. Héron de Villefosse lit une note sur des peintures murales trouvées à Cherchel, en 1891, par M. Victor Waille. Puis il communique une autre note sur l'état actuel des fouilles de M. Gavault à Tigzirt. Cinq grandes photographies et des croquis accompagnent cette note qui renferme le texte d'une inscription chrétienne ou mosaïque, malheureusement très mutilée, relevée dans le bas-côté droit de la basilique. — M. P. Gavault a estampé à Tigzirt quelques inscriptions païennes inédites. Elles viennent s'ajouter à celles qui ont été déjà publiées dans le *Corpus* latin, et à celles que M. C. Pallu de Lessert avait recueillies sur le même point en 1886 et en 1888. — Le plus important de ces

textes se rapporte à un sanctuaire de Saturne. Comme sur d'autres pierres africaines le dieu est qualifié *invictus* et *frugifer*.

PRO ORNAM
ENTOTEMPLI
DEI INVICTI · FRV
GIFERIATSVPLE (*sic*)
NDAMRORTICV (*sic*)
NOVAMSACERDO
E

La fin de l'inscription manque ; la forme des lettres indique une basse époque. A la ligne 5 il faut lire PORTICV : cela est évident. — Une autre inscription, simple épitaphe, contient l'ethnique *Rusu(curritanus)*. L'emplacement de Tigzirt correspond en effet à celui de l'antique *Rusucurru*.

D M
L · IVLIVS.....
BONIC.....
RVSV · V · A...

Enfin un estampage permet de rectifier une petite erreur dans une inscription funéraire donnée par le *Corpus* (VIII, n° 8996), dont il faut lire ainsi la dernière ligne

DIES XVI

SÉANCE DU 27 JUILLET 1894

La séance étant redevenue publique, M. de Nolhac achève la lecture de sa communication sur le *Virgile du Vatican* dont nous avons rendu compte précédemment. — A la suite de cette lecture, il y a un échange d'observations entre M. de Nolhac et MM. Perrot, Boissier et Delisle sur le caractère des peintures du célèbre manuscrit.

M. Gauckler, directeur du Service des antiquités de Tunisie, présente à l'Académie des photographies et un dessin d'un vase précieux, récemment découvert à Bizerte dans les travaux de dragage dirigés par M. Gallut, ingénieur de la Compagnie du port C'est une patère en argent massif incrusté et plaqué d'or ; elle est ovale, légèrement concave et munie de deux oreilles plates. Sa longueur atteint $0^{m},90$; elle pèse 9 kilogrammes de métal fin. L'ornementation de la patère est très riche : le motif central gravé sur incrustation d'or, représente la lutte d'Apollon et de Marsyas. Le Satyre joue de la flûte double devant la Muse, arbitre du combat ; autour de lui sont groupés, suivant leurs sympathies, ses partisans et ses adversaires : Apollon et Athéna, d'une part ; de l'autre, Cybèle, un Satyre et le jeune berger Olympos. Le pourtour du plat est occupé par une frise en relief où se succèdent divers tableaux idylliques et champêtres de style alexandrin. Sur les oreilles sont figurés, au milieu d'ornements accessoires, un sacrifice rustique à Dionysos et une scène bachique. Tous les orne-

ments, ciselés en plein métal, sont exécutés avec un art consommé. La patère de Bizerte est une œuvre hellénistique qui semble dater des premières années de notre ère. C'est la pièce d'orfèvrerie la plus précieuse qui ait encore été découverte en Afrique. M. Gauckler a réussi à en assurer la possession au Musée du Bardo, grâce au concours empressé des directeurs de la Compagnie du port, MM. Couvreux et Hersent, et de l'administrateur délégué à Bizerte, M. Odent, qui ont rendu à cette occasion un service éclatant à la science.

M. Maspero présente à l'Académie une statuette en bois dur représentant une prêtresse de Mînou nommée Tou:. Ce petit monument, d'origine thébaine, est d'une finesse de travail et d'une conservation telles, qu'il faut remonter jusqu'au commencement du siècle pour signaler la découverte d'une pièce aussi parfaite. Le Louvre vient d'en faire l'acquisition, et l'on ne peut que le féliciter d'avoir enrichi ses collections d'une œuvre aussi rare.

M. Müntz présente un mémoire de M. de La Tour, bibliothécaire au Cabinet des Médailles, sur Matteo del Nassaro, le peintre et médailleur attitré de François Ier.

SÉANCE DU 3 AOUT 1894

Au nom de la commission du prix Fould, M. Müntz annonce que ce prix est décerné à M. Gustave Gruyer pour son ouvrage l'*Art ferrarais à l'époque des princes d'Este*.

M. Geffroy, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, directeur de l'École française de Rome, fait connaître un dessin inédit représentant en élévation la colonne d'Arcadius à Constantinople. On sait que la capitale de l'empire d'Orient avait deux colonnes de marbre avec sculptures autour du fût, d'après le modèle de la colonne Trajane à Rome. L'une avait été érigée en 386 par Théodose le Grand, l'autre par son fils Arcadius en 403. Des bas-reliefs qui ornaient le fût de la première, nous croyons avoir une représentation dans les deux copies du dessin attribué à Gentile Bellini qui sont conservées au Louvre et à l'École des Beaux-Arts. Des bas-reliefs qui ornaient le fût de la seconde, nous ne savons rien. Le dessin inédit, présenté par M. Geffroy, nous rend une représentation de ces sculptures. Dans une discussion approfondie, M. Geffroy examine un à un tous les arguments qu'on peut alléguer sur le véritable caractère de cette œuvre, signale beaucoup d'incertitudes qui subsistent sur l'interprétation de ces images; mais leur authenticité lui paraît incontestable. Il rappelle la confusion souvent commise, mais aujourd'hui inadmissible, entre l'une et l'autre colonne, ainsi que la bizarre représentation publiée par Du Cange, en 1680, dans sa *Constantinopolis christiana*. Ce mémoire et le dessin inédit paraîtront prochainement. — M. Müntz présente quelques observations au sujet de cette communication.

SÉANCE DU 10 AOUT 1894

M. Gaston Boissier donne lecture d'un travail de M. Fabia, professeur à la Faculté des lettres d'Aix, sur cette question : « Les ouvrages de Tacite réus-

sirent-ils auprès de ses contemporains ? » On croit communément que les *Histoires* et les *Annales* excitèrent, dans leur nouveauté, toute l'admiration dont elles étaient dignes, et on a raison de le croire; mais on a tort de n'en pas chercher d'autre preuve que les témoignages peu décisifs de Pline le Jeune. M. Fabia insiste sur la persévérance de Tacite qui n'aurait pas consacré jusqu'à la fin sa vie à l'histoire si le succès ne l'y avait encouragé dès le début; sur les bonnes dispositions où le public lettré devait être nécessairement (l'histoire n'étant pour les Romains qu'une province de l'éloquence) à l'égard d'un historien déjà illustre comme orateur. Il met en lumière les qualités par lesquelles ces deux chefs-d'œuvre s'imposaient à l'admiration des contemporains; avec la marque d'une personnalité géniale, les Romains y trouvaient l'expression la plus parfaite de leur propre tournure d'esprit. En terminant, M. Fabia répond aux objections qui se sont produites ou pourraient se produire contre l'opinion traditionnelle.

M. Héron de Villefosse fait passer sous les yeux de l'Académie une boucle de ceinturon de fabrication barbare trouvée dans un tombeau aux environs de la Calle (Algérie). Cette boucle, qui offre une ressemblance absolue de forme avec les boucles du même genre trouvées en France et remontant à l'époque mérovingienne, est entièrement ornée de petits carrés de verre rouge cloisonné; l'ardillon lui-même est recouvert de verroterie. On a signalé déjà dans les environs d'Hippone une découverte analogue. Il est très probable que ces boucles proviennent de sépultures qui remontent à l'époque de la domination vandale.

SÉANCE DU 17 AOUT 1894

M. Th. Homolle, directeur de l'École d'Athènes, écrit, le 4 août, qu'il envoie à l'Académie, avant qu'elle ne soit livrée au public, la notice par lui consacrée, dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, aux fouilles de Delphes et aux découvertes de l'École d'Athènes en 1894. M. Homolle adresse en même temps une série de cent photographies où sont reproduites, avec des vues des chantiers, les principals œuvres d'art recueillies depuis quatre mois. Il y en a de tous les temps; mais les pièces capitales appartiennent à l'époque archaïque. École attique, école des îles, école du Péloponnèse y sont représentées par des œuvres ou des séries d'œuvres, de date certaine, de provenance garantie par des inscriptions. — Un plan partiel du téménos delphique, contenant toute la région comprise entre le Trésor des Athéniens et le mur hellénique, permettra de placer et d'identifier les monuments désignés dans le Rapport. — M. Tournaire travaille à un autre plan, contenant toute la région au nord du Trésor des Athéniens jusqu'au mur pélasgique et tout le temple d'Apollon. — A l'envoi de M. Homolle sont également joints les estampages des inscriptions étudiées par M. Bourguet dans son mémoire.

Dans une autre lettre datée du 7 août, M. Homolle annonce que M. Couve se propose, à l'aide de la subvention de l'Académie, d'étudier l'habitation privée à Délos, où des quartiers entiers sont conservés. Les murs, jusqu'à une hauteur

de 3, 4 et 5 mètres, portent encore leur revêtement de stuc peint; les dallages en mosaïque sont intacts et souvent fort beaux.

M. Menant rappelle qu'il a remis à l'Académie, le 6 avril dernier, au nom de M. Chantre, un pli cacheté renfermant l'indication du résultat des fouilles de cet explorateur en Asie Mineure pendant sa première campagne (1893). Un télégramme adressé à M. Menant par M. Chantre et daté de Péra, 13 août, annonce le retour très prochain du voyageur qui est satisfait de sa seconde campagne. Malgré les difficultés que lui ont suscitées le choléra, les quarantaines et son expulsion de Kara-Euyuk, cette seconde expédition a réussi et confirme pleinement les résultats consignés dans le mémoire de 1893, dont M. Chantre demande l'ouverture.

M. Philippe Berger communique une note sur un important mausolée avec inscription bilingue, latine et néo-punique, de Remada (Tripolitaine). L'inscription lui a été communiquée par M. F. Foureau, au retour de sa mission chez les Touareg Adzjer; depuis lors, M. Gauckler lui en a donné les photographies et tous les documents recueillis pour le Service des antiquités par M. de La Marche. — Ce mausolée était à deux étages, couronnés d'une pyramide et reposant sur un soubassement à quatre assises, avec caveau voûté. Les deux inscriptions surmontaient un grand bas-relief représentant le défunt et sa femme. Ce motif était accompagné d'une série d'autres bas-reliefs disposés sur les quatre faces de l'édifice, et qui en font le principal intérêt. On y trouve représentés Orphée charmant les animaux, Orphée enlevant Eurydice aux enfers, Hercule enlevant Alceste, et encore une ou deux autres scènes relatives à la vie d'outre-tombe. — M. Berger étudie ensuite les deux inscriptions et démontre facilement qu'elles sont la traduction l'une de l'autre. L'inscription néo-punique suit même presque littéralement l'inscription latine, dont voici le texte :

DIS · MANIBVS · SAC ·
APVLEVS · MAXSSIMVS ·
QVI · ET · RIDEVS · VOCABA
TVR · IVZALE · F · IVRATHE · N ·
VIX · AN L · XXXX · THANVBRA ·
CONIVNX · ET · PVDENS ET · SE
VERVS · ET · MAXSIMVS · F ·
PIISSIMI · P · AMANTISSIMO · S · P · F ·

Cette inscription nous apprend que ce monument a été élevé à un personnage nommé Apuleius Maximus Rideus par sa femme Thanubra et par ses enfants. M. Berger remarque que, tandis que le défunt porte un double nom, latin et punique, ses ancêtres portent des noms purement puniques, ses enfants des noms purement latins. Cette inscription nous fait donc assister au passage des mœurs puniques aux mœurs latines. De plus, jamais encore on n'avait trouvé d'inscription si loin dans le sud. — M. Clermont-Ganneau présente quelques observations.

M. Alexandre Bertrand met sous les yeux de l'Académie une tête en ivoire de travail gallo-romain, ayant servi de coffret à bijoux, restaurée au Musée de Saint-Germain-en-Laye par M. Abel Maître sur la demande de la direction du

Musée de Vienne (Isère), auquel cette tête appartient. Cette sculpture passait pour être en bois. Elle avait été une première fois très maladroitement restaurée et même mutilée, puis volée et brisée de nouveau en de nombreux morceaux. M. Abel Maître a reconnu non seulement qu'elle était en ivoire et non en bois, mais a pu la rendre à son état primitif. M. Alexandre Bertrand analyse le rapport de M. Maître, qui paraîtra dans la *Revue archéologique*. La tête est certainement une réplique gallo-romaine d'une tête grecque qui devait être célèbre; M. Bertrand espère qu'on en retrouvera le modèle. — M. Collignon ajoute quelques remarques.

SÉANCE DU 24 AOUT 1894

M. Maxime Collignon analyse le rapport sur les fouilles de Delphes adressé à l'Académie par M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes; il présente en même temps une série de cent photographies, annexées au rapport et représentant, avec les vues des différents chantiers, les principales œuvres d'art trouvées depuis la fin de mars 1894. Trois chantiers ont été en activité : celui du temple d'Apollon, celui du Trésor des Athéniens, et un troisième dans le voisinage du mur appelé l'*Hellenico*, c'est-à-dire dans la région sud de l'enceinte sacrée. M. Convert, ingénieur, MM. Bourguet et Perdrizet, membres de l'École, ont partagé avec M. Homolle la conduite des travaux M. Tournaire a fait les relevés d'architecture. — La terrasse supérieure, celle où s'élevait le temple d'Apollon, a été déblayée. On a retrouvé les soubassements du temple et dégagé les galeries souterraines qui formaient une sorte de réseau d'un bout à l'autre de l'édifice. Mais l'absence totale de débris de sculpture provenant du fronton ou des métopes, la rareté des fragments d'architecture font croire que la destruction du temple a été complète. Il faut, pour en dresser le plan définitif, attendre la fin des travaux de déblaiement. Aux abords de l'édifice et sur différents points de la terrasse supérieure, on a fait des trouvailles considérables de sculptures et d'inscriptions. On a retrouvé des bases avec des dédicaces de Gélon et de ses fils, de nombreux décrets, des fragments de lettres impériales, des comptes du sanctuaire pendant les années postérieures à 346. — Les fouilles poursuivies au niveau inférieur, entre la terrasse du temple et l'*Hellenico*, ont eu un plein succès. La topographie de toute cette partie du sanctuaire est aujourd'hui très claire, et la Voie Sacrée a été dégagée sur tout son parcours, avec les monuments qui la bordaient. — L'intérêt capital des fouilles consiste dans la découverte d'une riche série de sculptures provenant des trois Trésors : celui des Athéniens, déjà mis au jour dans les fouilles de 1893, ceux des Sicyoniens et des Siphniens, récemment dégagés, en même temps que le Trésor des Béotiens. Les métopes du Trésor des Athéniens trouvées l'année dernière sont complétées par des fragments importants qui permettent de restituer les scènes de la légende d'Hercule. A cette série vient s'ajouter celle des exploits de Thésée, presque entièrement nouvelle, et l'on possède ainsi la décoration sculptée des deux façades principales. D'autres métopes permettent d'affirmer que les façades latérales étaient ornées de la même manière; c'étaient, d'un côté, la

Géryonie et un combat de Grecs et d'Amazones, de l'autre une suite de combats singuliers. Plusieurs de ces morceaux sont d'une rare beauté. Si l'on ajoute aux métopes intactes ou mutilées les deux Amazones à cheval qui formaient le couronnement des acrotères, la décoration du Trésor des Athéniens est complète; on possède là un ensemble incomparable de sculptures rigoureusement datées, appartenant à cette période de 480 à 470, où s'épanouit la jeunesse de l'art attique, émancipé des dernières entraves de l'archaïsme. — Les métopes de tuf du Trésor des Sicyoniens relèvent encore de l'archaïsme primitif du vi^e^ siècle. Les scènes figurées sont empruntées à la légende des Dioscures et à celle des Argonautes. Une des métopes, presque intacte, montre Idas et les Dioscures marchant en file, la double lance à l'épaule, et ramenant le troupeau de bœufs enlevé par eux en Messénie. Il y a là des documents infiniment précieux pour l'étude de l'ancien art péloponnésien : les sculptures du Trésor de Sicyone prendront, dans l'histoire de l'art grec primitif, une place importante, à côté des métopes de Sélinonte et des frontons de tuf de l'Acropole d'Athènes. — Hérodote signale le Trésor des Siphniens comme l'un des plus beaux de Delphes. L'archaïsme finissant n'a rien produit de plus achevé que le décor architectural. Mais surtout la frise et le fronton constituent un ensemble de sculptures unique jusqu'à ce jour, pour la période qui comprend la fin du vi^e^ siècle et le début du v^e^. Les sculptures de la frise, haute de 0^m^64, conservent encore des traces de couleurs; elles forment une longue suite, répartie sur les quatre faces du monument, avec une grande variété de sujets. Du côté sud, des défilés de chars et de cavaliers, une scène d'enlèvement se rapportent sans doute à un épisode de la légende troyenne; c'est à cette face qu'il faut replacer les cavaliers trouvés antérieurement et le quadrige conservé au Musée de Delphes; ces morceaux n'appartenaient pas, comme on l'avait cru tout d'abord, à la frise du temple d'Apollon. A l'ouest, on reconnaît la scène de l'apothéose d'Hercule. Pour le côté nord, on possède environ 8 mètres de frise : c'est un combat des Dieux et des Géants, composé suivant les mêmes principes que les scènes de la peinture de vases du vi^e^ siècle, mais traité avec une ampleur et une finesse d'exécution qui en font un chef-d'œuvre de l'archaïsme finissant. La frise de l'est, dont le sujet, comme celui du sud, est emprunté à la légende troyenne, montre du côté droit un combat héroïque autour du corps d'un guerrier mort. Plus loin, les dieux, assis et conversant entre eux, semblent suivre avec curiosité les péripéties de la lutte. Dans son rapport du 25 avril 1894, M. Homolle mentionnait déjà un fragment de cette frise, un groupe de trois déesses, qu'il avait rapproché du groupe des dieux sur la frise du Parthénon. Un nouveau fragment, qui occupait l'extrémité gauche de la composition, présente un groupe de cinq divinités, symétrique au premier et traité dans le même sentiment de grâce familière. L'analogie avec la frise orientale du Parthénon est ainsi plus étroite; le Trésor des Siphniens nous livre comme une première esquisse du groupe des dieux qui, dans la frise de Phidias, assiste à la procession des Panathénées. La décoration sculpturale du Trésor comprend encore un fronton, d'un style plus sec; il représente Hercule et Apollon se disputant le trépied delphique en présence d'Athéna qui cherche à les apaiser;

d'autres divinités et des chevaux occupent les deux ailes du fronton. Une étude plus complète du monument permettra de déterminer à quelle école appartiennent ces sculptures qui, au premier aspect, semblent se rattacher à la tradition ionienne. — Dans la région des Trésors, d'autres découvertes sont encore à signaler : un Apollon archaïque en marbre, de grandes dimensions ; une base de statue décorée de reliefs, en forme de chapiteau dorique ; de nouveaux fragments des caryatides archaïques, qui décoraient sans doute une tribune ; des bronzes, entre autres une belle statuette du type du Doryphore. On a retrouvé les deux exèdres des offrandes des Argiens et la base du trophée de Lysandre. Le Trésor des Béotiens a fourni un grand nombre d'inscriptions. Au Trésor des Athéniens, on a dégagé de nouvelles assises couvertes d'inscriptions : des décrets delphiens, des catalogues d'Athéniens envoyés à Delphes pour la célébration des Pythiades, deux nouveaux fragments musicaux dont l'un comprend plus de vingt vers. Il faut ajouter que, dans un travail récent, M. Couve est parvenu à identifier l'auteur des hymnes qui portent des signes de notation musicale. L'hymne à Apollon est l'œuvre d'un Athénien, Cléocharès, fils de Bion.

M. Eugène Müntz étudie les représentations de l'Ancien Testament dans l'art chrétien primitif. Il montre comment, pendant l'ère des persécutions, l'élément symbolique régna seul, et comment, au IVe siècle, l'élément historique apparut et prit possession des sanctuaires. On a cru à tort que la préférence longtemps accordée aux symboles provenait du désir de dérober aux païens la manifestation de la foi nouvelle. La vérité est que l'art chrétien suivit une évolution parallèle à celle de l'art païen ; comme celui-ci, il résuma d'abord ses aspirations dans quelques figures ou épisodes plus ou moins conventionnels, sauf à aborder le récit des événements considérés en eux-mêmes, à un point de vue rigoureusement objectif et selon l'ordre chronologique. — Il résulte des recherches de M. Müntz que, dès le règne de Constantin, les scènes de l'Ancien Testament se développèrent, concurremment avec celles des Évangiles, non seulement sur les façades où les parois des basiliques, mais encore dans les baptistères et les mausolées. Seule l'abside était réservée aux compositions chrétiennes proprement dites. Dès cette époque également, on plaçait certains épisodes de l'histoire du peuple d'Israël en regard d'épisodes de la vie du Christ offrant avec eux des analogies plus ou moins fortuites : tel est le point de départ des cycles connus sous le nom de *Bibles des Pauvres*, auxquels on avait jusqu'ici attribué une antiquité beaucoup moins reculée. Dans une prochaine communication, M. Müntz se propose de passer en revue les nombreuses illustrations, encore subsistantes, de l'Ancien Testament exécutées au cours du Ve et du VIe siècle.

SÉANCE DU 31 AOUT 1894

M. Clermont-Ganneau communique une série de documents des Croisades qu'il a reçus dernièrement de Syrie. Deux d'entre eux présentent un intérêt particulier parce que ce sont des documents de langue française. Ils proviennent probablement de Saint-Jean d'Acre. Ce sont deux épitaphes : la première, de

frère Thomas Manzu, trésorier de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean, mort le 1er septembre 1275; la seconde, de frère Richard Benoist Chaperon, prieur provincial des frères de la Pénitence de J.-C. en Terre Sainte. Cette dernière est mutilée, mais doit, comme la précédente, appartenir à la dernière moitié du XIIIe siècle. M. Clermont-Ganneau présente encore un cachet de cuivre au nom de *Salemo de Puteo*, avec le portrait de son possesseur; puis il émet le vœu, auquel l'Académie s'associe, que ces monuments soient acquis par le Musée du Louvre. — MM. Léon Gautier et Paul Meyer présentent quelques observations au sujet de cette communication.

M. Edmond Le Blant lit un mémoire sur le premier chapitre de saint Jean et la croyance à ses vertus secrètes. Les chrétiens ne furent pas seuls frappés de la majesté de l'exorde de ce chapitre : *In principio erat Verbum*, etc.; les païens l'admirèrent aussi et l'imitèrent dans leurs écrits. Saint Augustin et saint Paulin de Nole l'avaient comparé à un coup de tonnerre. De cette expression métaphorique sortit une légende : on disait que ces paroles avaient été proclamées, non par une bouche humaine, mais par la grande voix de la foudre. Cette légende s'appuie-t-elle sur le passage des *Actes des Apôtres* (VI, 5 relatif à Prochore), ou bien sur le nom de Bonaerges, c'est-à-dire fils du tonnerre, donné à saint Jean par le Christ (*Marc*, III, 7)? Il est difficile de le dire; toujours est-il qu'une pratique naquit dont M. Le Blant a été témoin et qui avait déjà été constatée par J.-B. Thiers : celle de réciter dans les orages, pour conjurer les effets de la foudre, le premier chapitre de saint Jean. La croyance aux vertus prophylactiques de cet évangile remonte aux temps anciens : saint Augustin parle de malades qui, pour obtenir la guérison, se l'appliquaient sur la tête. On tenta même de donner aux amulettes une vertu plus grande en y inscrivant certains passages de ce texte, tout-puissant, selon une vieille légende, pour mettre en fuite le démon : M. Le Blant donne de ce fait une série de preuves et d'exemples.

M. Oppert rappelle que, dès 1871, il a prouvé que les deux cycles : sothiaque de 1460 ans, après lesquels les dates de l'année de trois cent soixante-cinq jours reviennent dans le même ordre, — et lunaire de 1805 ans, après lesquels les éclipses reviennent dans le même ordre, — remontaient à un même point de départ, à la date de 11542 avant J.-C. Or, une des périodes sothiaques se termine en l'an 139, et l'un des cycles lunaires en l'an 712 avant J.-C. En faisant le calcul, on trouve douze périodes sothiaques, soit 17,520 ou 292 soixantaines d'années, et douze périodes lunaires, soit 21,660 ans ou 361 soixantaines d'années : en tout 39,180 ans formant la période postdiluvienne mythique et répondant aux 292 ans comptés par la *Genèse* jusqu'à la naissance d'Abraham et aux 361 ans comptés depuis ce moment jusqu'à la fin de la *Genèse*. — La période sothiaque se rapporte à l'étoile de Sirius ou Sothis, qui fut vue en même temps qu'une éclipse solaire. M. Oppert a calculé que la date précise de cette observation est celle du jeudi 29 août 11542 avant J.-C. Mais, à cette époque, Sirius ne fut visible que dans les pays situés au delà du 26e de latitude boréale et dans un pays où Sirius n'était ordinairement pas visible. M. Oppert a pensé d'abord à Thèbes d'Egypte, mais il y a un pays qui paraît encore

plus indiqué : c'est le berceau même de la civilisation chaldéenne, l'île de Tylos, dans le golfe Persique, le Bahreïn d'aujourd'hui, l'île au cotonnier.

SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 1894

M. Eugène Müntz continue la lecture de son travail sur l'illustration de l'Ancien Testament dans les œuvres d'art remontant aux premiers temps de l'Église. — Le v^e^ siècle peut être appelé l'âge d'or de la peinture biblique. Grâce aux nombreux poèmes qui furent consacrés vers cette époque à la Genèse, une foule d'épisodes, auparavant inconnus aux Romains, devinrent populaires en Italie aussi bien qu'en Gaule. — Plusieurs cycles importants font connaître la manière dont les artistes traitèrent les souvenirs du peuple d'Israël : telles sont, entre autres, les mosaïques de la basilique Sainte Marie-Majeure, à Rome, exécutées entre les années 432 et 440. M. Müntz constate que, contrairement à l'opinion reçue, ces compositions sont absolument indépendantes du célèbre poème de Prudence, le *Ditrochaeon*. Leurs auteurs ont puisé directement dans la Bible : de là vient que quarante compartiments leur ont à peine suffi pour retracer l'histoire des Hébreux depuis Abraham jusqu'à Josué, alors que Prudence avait résumé en vingt-quatre inscriptions métriques tout l'Ancien Testament, depuis le péché originel jusqu'à la captivité de Babylone. En outre, un certain nombre des événements représentés par les artistes du v^e^ siècle n'ont pas tardé à être bannis du domaine de l'art comme trop peu caractéristiques : tels sont l'épisode de Hémor et Sichem demandant en mariage la fille de Jacob et celui de Jacob adressant des reproches à Lévi et à Siméon. — Dès le v^e^ siècle également, les enlumineurs ont mis en œuvre les récits de l'Ancien Testament. Quoique les manuscrits à miniatures s'adressent à une élite et non au commun des fidèles comme les peintures murales, on peut citer des cas où ces productions en quelque sorte microscopiques ont servi de point de départ à des fresques ou à des mosaïques monumentales : il est démontré depuis peu que plusieurs des miniatures de la célèbre Bible Cotton (v^e^ ou vi^e^ siècle) ont été exactement reproduites, au xiii^e^ siècle, dans les mosaïques de la basilique de Saint-Marc de Venise. — Une publication récente, dont M. Müntz communique des spécimens à l'Académie, permet d'étudier, dans ses moindres détails, le plus ancien probablement des manuscrits illustrés de la Bible, la *Genèse* grecque de la Bibliothèque impériale de Vienne. Ces miniatures, dont le style offre de nombreuses analogies avec les peintures des catacombes, sont tour à tour conventionnelles et réalistes; l'auteur n'a pas reculé devant la crudité de certaines représentations. Il fait d'ailleurs preuve de la même indépendance que les mosaïstes de Sainte-Marie Majeure, sacrifiant des scènes d'une très grande importance et mettant en lumière des épisodes qui, depuis, ont été à peu près abandonnés. D'ailleurs, il s'agissait là de souvenirs historiques et non d'articles de foi : c'est ce qui explique la liberté accordée à un ordre de compositions qui a tenu une si large place dans l'art religieux depuis l'antiquité chrétienne jusqu'à nos jours.

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 1894

M. Edmond Le Blant communique une note sur une acception chrétienne du mot *Principium*. Dans son recueil épigraphique, Fabretti donne sans commentaire cette inscription, tirée, dit-il, du cimetière de Calixte :

AVRELIA COSTANIA (*sic*) QVE VIXIT
ANNOS XXXIII ET MENSES III DORMIT
IN PACE
ET PRINCIPIO

La mention finale semble être l'équivalent d'une formule qui se trouve sur d'autres marbres :

MANET IN PACE ET IN CRISTO

On lit, en effet, dans saint Jean (VIII, 25), que les Juifs, s'adressant au Christ, lui dirent : *Tu qui es?* Jésus leur répondit : *Principium qui et loquor vobis.* C'est un des passages les plus obscurs de l'Évangile; mais, selon le sentiment des Pères de l'Église, le Christ a bien répondu : « Je suis le *Principium.* » Ainsi pensent saint Augustin, saint Ambroise, saint Grégoire le Grand, Fulgence. D'ailleurs Jésus n'avait-il pas dit de lui-même : « Ego sum alpha et omega, *principium* et finis »? Il semble donc que, dans l'inscription citée plus haut, les mots *in principio* sont un équivalent de la formule *in Christo* des autres inscriptions analogues.

M. Henri Weil communique un mémoire sur un nouvel hymne à Apollon récemment découvert par les membres de l'École française d'Athènes. Cet hymne se compose de 28 vers assez bien conservés au commencement, mais dont la fin est mutilée. M. Weil est arrivé à combler presque toutes les lacunes avec grande probabilité. Il donne lecture d'une traduction complète, en prose, de cet hymne ainsi reconstitué. M. Théodore Reinach en étudiera la notation musicale.

M. Léon Dorez lit une note sur la correspondance de Jean Pic de la Mirandole. Il constate tout d'abord que nul des biographes de Pic, pourtant assez nombreux, n'a senti la nécessité d'établir le texte et la chronologie de cette correspondance, qui est une des sources les plus précieuses et les plus abondantes pour l'histoire littéraire de la fin du XV^e^ siècle. Seul, Christophorus Cellarius a tenté, en 1682, d'en donner une édition plus correcte que les précédentes; mais il ne put disposer que de ressources insuffisantes. — M. Dorez a repris ce travail sur des bases plus larges, et ses recherches dans les grands dépôts de France et d'Italie ont été fructueuses. C'est ainsi qu'il a retrouvé le post-scriptum autographe du memorandum en italien adressé par Pic à Laurent de Médicis, le 27 août 1489, et cinq lettres latines, dont quatre sont adressées à des érudits du temps et la cinquième, très importante, au pape Alexandre VI. Aux quelques lettres des correspondants de Pic de la Mirandole déjà publiées M. Dorez peut en ajouter une vingtaine, dont les principales émanent de la poétesse vénitienne Cassandra Fedele; de Tommaso de' Mezzi, l'auteur de la

comédie latine intitulée *Epirota*; du patriarche d'Aquilée Ermolao Barbaro, et d'Ange Politien.

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 1894

M. Paul Meyer, président, écrit pour s'excuser de ne pouvoir assister à la séance et annonce la mort de M. Ariodante Fabretti, correspondant de l'Académie depuis 1867, décédé à Turin le 15 septembre. Professeur à l'Université de Turin, sénateur du royaume d'Italie et président de celle des sections de l'Académie des sciences de Turin qui correspond à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Fabretti avait fait sa réputation comme savant par ses travaux sur les langues italiques.

M. Ed. Le Blant annonce la mort de M. Giovanni-Battista de Rossi, associé étranger de l'Académie depuis 1867, grand officier de la Légion d'honneur, décédé à Castel-Gandolfo le 20 septembre. M. Le Blant prononce ensuite les paroles suivantes : « Il ne m'appartient pas de rappeler ici ce que fut ce beau génie qui créa toute une science et découvrit tout un monde. Ce que je dois dire, c'est ce que notre École française de Rome perd avec cet homme si grand, si bienveillant et si simple, qui s'en est toujours fait le protecteur et dont tant de nos jeunes érudits ont reçu des indications précieuses. »

La séance est levée en signe de deuil.

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 1894

M. John Evans, correspondant étranger de l'Académie, écrit que la tapisserie de Bayeux est un peu trop exposée au soleil et demande si l'on ne pourrait pas prendre quelque mesure qui assurât l'entière conservation de ce monument.

M. le Ministre de l'Instruction publique annonce que les collections de M. Dutreuil de Rhins viennent de lui parvenir.

M. Homolle écrit de Delphes, 8 septembre, qu'il n'a pas, contre son espoir, retrouvé de quoi combler les lacunes des nouveaux fragments poétiques et musicaux découverts à Delphes. — L'inscription musicale provient du Trésor des Athéniens, comme l'hymne trouvé l'an dernier; à la différence de l'hymne, elle porte les signes de la notation instrumentale. Elle est gravée en deux colonnes sur une plaque de marbre haute de $0^m,61$ et large de plus de $0^m,80$. Ces dispositions diminuent de beaucoup la gravité des lacunes qui se trouvent réduites à quelques lettres par ligne et qui sont encore atténuées par ce fait qu'on a souvent le commencement et la fin des lignes, et enfin par cette particularité que les divisions de la poésie sont marquées par des traits de séparation ou par des alinéas. Les restitutions pourraient dès lors être très voisines de la certitude. La poésie, comme celle qui a été publiée l'an dernier, n'a pas grande originalité; c'est le développement d'un thème connu, la naissance d'Apollon à Délos, sa venue à Delphes, sa victoire sur le serpent; Dionysos, selon la tradition delphienne, est associé à Apollon. Le morceau se termine par un couplet de circonstance, une prière pour la ville d'Athènes et pour les Romains, nouvelle preuve, après celle qu'avait donnée M. Couve, que le monument n'est

pas du IIIe siècle, comme l'avaient cru les premiers éditeurs, mais du IIe. C'est d'ailleurs vers ce temps que furent gravées sur les parois du Trésor des Athéniens la plupart des inscriptions qu'il porte. La copie des signes musicaux est difficile à cause de la très grande ressemblance qu'ils ont entre eux. Les fragments sont au nombre de onze; le morceau a quarante-deux lignes. — Le péan qui a été retrouvé près du temple d'Apollon est plus étendu et d'une antiquité plus vénérable. Le nom du poète, qui était originaire de Scarphée (Locride), est perdu : mais la date est bien établie par l'écriture qui est στοιχηδόν et du IVe siècle, mieux encore par les noms de l'archonte que nous font connaître des inscriptions d'environ 340 avant J.-C. La poésie occupe deux colonnes de quarante-neuf lignes chacune, à trente lettres au moins par ligne. Dix-huit lignes manquent absolument; pour le reste, la conservation ordinaire des deux extrémités des lignes, le nombre fixe des lettres, les refrains qui marquent la clôture de chaque membre poétique facilitent la restitution. — On a découvert en outre, dans ces derniers temps, des inscriptions métriques assez longues, qui font connaître des œuvres d'art élevées en l'honneur de personnages historiques; plusieurs statues hellénistiques et romaines, quatre statues archaïques (types de l'Apollon, des κόραι de l'Acropole et de la Niké d'Archermos), des débris de bronze intéressants avec des ornements en repoussé, des graffiti et un casque corinthien intact; parmi les inscriptions, des comptes du IVe siècle, divers décrets de la même date et un décret en faveur de Cotys, roi de Thrace. — M. Homolle remercie ensuite l'Académie d'avoir accordé une subvention sur le legs Piot à M. Couve, dont les fouilles à Délos sont satisfaisantes; puis il annonce que les recherches de M. Ardaillon sur la topographie du port et des docks de Délos ont donné de bons résultats, et que MM. Ardaillon et Convert achèveront cette année le relevé topographique de l'île de Délos.

M. Menant présente à l'Académie trois statuettes hétéennes en bronze provenant de Beyrouth et trouvées par un pêcheur dans l'Oronte. L'une de ces statuettes paraît porter un signe divin.

M. Deloche communique en seconde lecture son mémoire sur le port des anneaux dans l'antiquité et dans les premiers siècles du moyen âge.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 4 JUILLET

M. Castañ y Alegre est élu correspondant à Valence.

M. Prou entretient la Société des découvertes faites au lieudit La Ville de Gannes, près de Châtillon-sur-Loire.

M. Delaborde signale quelques dépositions de l'enquête pour la canonisation de saint Louis, retrouvées par lui dans les archives du Vatican.

M. Babelon étudie plusieurs monuments figurés représentant des prêtres d'Isis ayant la barbe et la chevelure rasées.

SÉANCE DU 11 JUILLET

M. Martha signale une tombe *a zizo* découverte aux environs de Pise et dont les débris prouvent que le territoire voisin se trouvait, au VI^e^ siècle avant notre ère, aux mains des Étrusques.

M. Mowat communique un fragment de sculpture du Musée d'Arcachon représentant un personnage terminé en forme de serpent.

M. Berger indique une Bible exécutée par un captif dans la prison de la Schiava, à Venise, en 1369.

M. Durrieu observe le fait qu'au XV^e^ siècle on exécutait en France et en Flandre des livres d'Heures pour l'exportation en Italie et en Espagne, et cite des exemples à l'appui.

SÉANCE DU 18 JUILLET

M. l'abbé Battifol signale certaines rubriques portant le nom d'Innocent III et éclairant les origines du Bréviaire romain.

M. Gauckler communique deux inscriptions découvertes en Tunisie par MM. Sadoux et Bouyac, faisant connaître les noms complets de deux proconsuls d'Afrique mentionnés d'une façon imparfaite dans les Codes Théodosien et Justinien.

SÉANCE DU 25 JUILLET

M. le comte Charles de Beaumont est élu associé correspondant national.

M. Michon communique la reproduction d'une statue antique du même type que celle qui est connue sous le nom de Narcisse, au Musée de Berlin ; l'auteur doit être un disciple de Polyclète.

M. d'Arbois de Jubainville entretient la Société des suffixes celtiques et ligures en *aco*, *ago*, *aca*, *aga*, *avo*, etc.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

M. Delambre, conservateur du Musée d'Amiens, a communiqué à la Société des Antiquaires de Picardie (1894, p. 295) un vase découvert à la partie supérieure d'un banc de tuf qui s'étend sous la tourbe du marais de Belloy-sur-Somme. Ce vase a été offert au Musée en 1886 par M. Devaucheile, juge de paix. C'est une poterie cuite à l'air libre, de couleur brunâtre, dont l'argile est mélangée de petits graviers. Près du goulot on remarque trois mamelons per-

forés et une décoration de lignes sinueuses obtenues au pointillé. La hauteur totale est de 0m,22, le plus grand diamètre de 0m,19.

L'ornementation très originale de ce vase et son excellente conservation lui assurent désormais une place importante dans la série de nos plus anciennes poteries celtiques. Grâce à l'obligeance de M. de Guyencourt, le zélé président de la *Société des Antiquaires de Picardie*, nous pouvons offrir à nos lecteurs la gravure du vase de Belloy, d'après le dessin de M. Delambre. Nous serions heureux que cette publication pût nous valoir, de la part de quelqu'un de nos lecteurs, l'indication de vases analogues découverts à l'ouest du Rhin. S. R.

— On lit dans le *Petit Parisien* du 6 novembre :

« Nous avons signalé, il y a quelques jours, l'importante découverte archéologique faite près de Saint-Pierre-la-Vieille, dans le Calvados, à 8,500 mètres au nord de Condé-sur-Noireau.

« On sait qu'il s'agit des ruines d'une ville gallo-romaine; voici les phases successives de cette découverte :

« Il y a une dizaine d'années, certains vestiges de cette ville étaient retrouvés sur une surface de 12 à 15 hectares, par M. Tirard.

« Poursuivant ses recherches, M. Liger a pu reconnaître à l'aide de la sonde et de la pioche que ces ruines s'étendaient sur une surface de plus de 50 hectares, et c'est sur ce grand espace qu'il vient de mettre au jour les substructions bien accusées d'un temple mesurant 13m, 75 de longueur sur 8 mètres de largeur, dans un champ appelé le Clos-Ferré, appartenant à M. Touroude, maire de la commune.

« La présence désormais bien déterminée d'une ville gallo-romaine à Saint-Pierre-la-Vieille est de nature à soulever une grosse question de géographie romaine, car la localité se trouve exactement au point correspondant aux 23 lieues gauloises que la Table Théodosienne indique, par un tracé à lignes brisées, entre Augustoduro (Bayeux) et l'antique Araegenue qu'on a inconsidérément identifiée à Vieux. »

— Dans l'article de M. Cecil Torr relatif aux navires sur les vases du Dipylon (*Rev. archéol.*, 1894, II, p. 26), il est question d'un fragment donné au Musée Britannique par M. Paton, qui se raccorde à un morceau déjà connu (fig. 15). Nous insérons ici un cliché reproduisant les deux fragments de vase ainsi rajustés.

— *Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft*, vol. XLVII, fasc. II : Goldziher, *Le divan du poète arabe Djaroual ben Aus* (fin). — Horn, *Poésie judéo-persane* (les livres de Samuel mis en vers persans, d'après un manuscrit du British Museum). — Rudloff et Hochheim, *L'Astronomie de Mahmoûd Al-Djagmîni*. — Grimme, *Principes de l'accentuation et de la prosodie syriaques*. — Leumann, *Liste de copies et d'extraits relatifs à la littérature Djaina*. — Koenig, *Sur le nom de la Pechitto*. — Bibliographie.

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, vol. XLVIII, fasc. II : Bruno Meissner, *Les sources de la légende du sage Haikâr* (les versions syriaque et arabe sont des dérivés immédiats de la deuxième partie de la Vie d'Ésope; les personnages ont été affublés de noms bibliques; le texte grec se rattache lui-même à des sources orientales plus anciennes). — F. W. K. Müller, *Les six premiers contes du Pisacaprakaranam* (texte siamois et traduction). — M. Steinschneider, *L'introduction de Maimonide à son commentaire sur les Aphorismes d'Hippocrate* (texte hébreu et arabe, et traduction). — P. Jensen, *Principes du déchiffrement des inscriptions dites hittites* (que l'auteur croit plus juste de dénommer *ciliciennes*; pense avoir trouvé la clef définitive de ce problème qu'on a présenté tant de fois déjà comme résolu; la langue serait arménienne; il convient, pour se prononcer, d'attendre la seconde partie de ce mémoire très détaillé, mais d'une compréhension parfois difficile). — Windisch, *L'énigme de l'année* (Εἷς ὁ πατήρ, παῖδες δὲ δυώδεκα; une conception analogue se rencontre dans le Rig-Vêda). — Goldziher, *Eléments hébreux dans les formules magiques arabes* (rapprochements tout à fait concluants; incidemment l'auteur signale diverses traditions musulmanes contenant des traces de l'antique *matriarcat* qui semble avoir été prédominant chez les Arabes antéislamiques : dans les formules magiques, la personne est désignée comme fils *d'une telle*, et non *d'un tel*; au Jugement dernier, les croyants seront appelés par le nom de leur mère et non par celui de leur père). — Bibliographie. — C. C.-G.

— *Revue des Études grecques*, t. VII, avril-juin 1891 : Partie administrative. — Statuts de l'Association. — Assemblée générale du 13 avril 1891. — Discours de M. Max Collignon, président. — Rapport de M. Paul Girard, secrétaire. — Conférence de M. Th. Reinach sur la musique grecque et l'hymne à Apollon. — Partie littéraire : E. Pottier, *L'orfèvrerie mycénienne à propos d'un vase du Dipylon* (article très intéressant, dans lequel M. P. est amené à exposer ou plutôt à indiquer ses idées sur la part d'importation que contient l'art mycénien. Il inclinerait à voir dans certains des objets dont nous faisons honneur aux artistes mycéniens des produits d'un art phénicien primitif, qui ne nous a point laissé ses ouvrages, mais que nous pourrions apprécier d'après des vases en métaux précieux qui sont figurés dans les peintures égyptiennes comme représentant le tribut des Kefti). — F. Moreau, *Les festins royaux chez Homère*. — J. Dupuis, *Le serment des Pythagoriciens*. — M. Croiset, *Eschyle imitateur d'Homère dans les* Myrmidons, *les* Néréides, *les* Phrygiens (très important pour qui veut se faire une juste idée du génie d'Eschyle et de l'indépendance avec laquelle il s'est inspiré d'Homère). — F. de Mély, *Le lapidaire d'Aristote*. — Ph.-E. Legrand, *Léonidas de Crète*. — L. Havet et Th. Reinach, *Une ligne de musique antique*. — Paul Tannery, I. *Le calcul des parties proportionnelles chez les Byzantins*. II. *Une transposition dans le traité de Plutarque sur la psychogonie du* Timée. — Chronique. — Ch. Diehl, *Bulletin archéologique* (très bien informé des choses vraiment importantes). — *Correspondance grecque*. — *Actes de l'Association*. —*Ouvrages offerts*. — *Comptes rendus bibliographiques*.

BIBLIOGRAPHIE

A. Heussner, **Die altchristlichen Orpheusdarstellungen.** Cassel, 1893, in-8, 44 p.

L'auteur de cette dissertation inaugurale commence par rappeler que les monuments chrétiens où paraît Orphée se divisent en deux groupes : dans le premier, le plus voisin des modèles classiques, l'aède de Thrace est entouré d'animaux, la plupart sauvages; dans le second, plus voisin du type chrétien du Pasteur, Orphée n'est entouré que de moutons et de brebis. Pourquoi le christianisme primitif a-t-il orné ses tombes de cette image païenne? M. Heussner admet, avec son maître M. Schultze, que toutes les représentations funéraires de l'art chrétien à ses débuts sont dans un rapport étroit avec l'idée de la résurrection. Cela est vrai même des images qui rappellent certains miracles, car ces miracles sont un témoignage de la puissance divine qui peut réveiller le mort de son sommeil. Or, le groupe de tableaux où Orphée paraît comme pasteur de brebis a certainement une signification relative à la vie future. Sainte Perpétue, avant de mourir, rêve qu'elle monte au ciel et qu'elle y voit un vénérable pasteur occupé à traire des brebis. M. Heussner conclut de là que, dans le premier groupe également, la présence d'Orphée s'explique par sa « signification sépulcrale ». Ce n'est point à cause de la légende qui fait descendre Orphée aux enfers pour y chercher Eurydice, car on ne trouve jamais de représentation de cette scène, mais par l'effet des relations qui existaient entre le personnage mythique d'Orphée et les mystères orphiques ou dionysiaques. Ces mystères, dépouillés des éléments sensuels qui s'y étaient introduits autrefois, constituaient, au IIe siècle après J.-C., un facteur essentiel de la vie religieuse, répondant au besoin de piété et de purification individuelle qui est si puissant à cette époque. Plutarque atteste que les mystères orphiques, où la passion et la résurrection de Dionysos Zagreus tiennent une grande place, étaient relatifs à la vie future, μῦθος ἀνηγμένος εἰς τὴν παλιγγενεσίαν, dont ils offraient comme une garantie aux initiés. Les écrits orphiques apocryphes faisaient d'Orphée le prophète de l'idée de l'immortalité de l'âme et nous savons que Celse insistait à ce propos sur les origines païennes du christianisme. Si donc les païens, dit M. Heussner, reconnaissaient là une parenté, il n'est pas inadmissible qu'en passant du paganisme au christianisme on ait *transféré* cette image, comme on l'a fait pour celle du phénix; l'auteur rappelle encore qu'on doit probablement assigner une origine chrétienne aux représentations des mystères de Sabazius et de Mithra à San-Pretestato (Schultze, *Katakomben*, p. 34). L'objection qui se présente d'elle-même est celle-ci : pourquoi ne trouve-t-on pas Orphée dans le symbolisme funéraire des païens? M. Heussner répond qu'il en est de même pour l'image du paon, qui, purement décorative dans l'art païen, devient sépulcrale dans l'art chrétien. Un travail postérieur à sa thèse a du reste montré que l'image d'Orphée joue un rôle considérable dans

les peintures de vases de l'Italie méridionale relatives à la vie d'outre-tombe (Kuhnert, *Unteritalische Nekyen*, dans le *Jahrbuch*, 1893, p. 104). Il est vrai qu'il n'y paraît point environné d'animaux, mais « si l'art chrétien primitif voulait représenter le personnage d'Orphée, il ne pouvait guère le faire qu'en adoptant le type sous lequel tout le monde le reconnaissait [1]. » La pensée chrétienne s'est ensuite précisée en créant le type d'Orphée au milieu des brebis.

Cette dissertation, qui promet une bonne recrue aux études d'archéologie chrétienne, est complétée par la description, due à M. Schultze, de trois œuvres d'art inédites représentant Orphée lyricine, conservées à Athènes, à Constantinople et au mont Athos.

Salomon Reinach.

Det store Sœlvfund ved Gundestrup i Jylland i 1891. Orienterende Betragtninger (i Uddrag) over de tretten Sœlvpladers talrige Relief-Fremstillinger [2], af Japetus Steenstrup. Copenhague, 1893, 17 p. in-8. Chez F. Dreyer, imprimerie R. de la Cour (Extrait de *Oversigt af den K. Danske Videnskabernes Selskabs Forhandlinger*, n° 2, *for* 1893).

Le célèbre naturaliste Japetus Steenstrup, professeur émérite à l'Université de Copenhague, qui est bien des fois sorti de sa spécialité pour faire des excursions souvent heureuses, toujours originales, dans les domaines de l'archéologie, de l'histoire et de la géographie, vient de soumettre à une critique détaillée le remarquable mémoire du Dr Sophus Müller, directeur de la première section du Musée national de Copenhague, sur le *Grand vase d'argent de Gundestrup en Jutland* (formant le 2e fascicule des *Nordiske Fortidsminder*, publiés par la Société royale des Antiquaires du nord, avec des résumés en français). En attendant que son mémoire sur le sujet soit imprimé et les illustrations gravées, l'auteur en a donné un résumé dans le *Bulletin des Actes de la Société danoise des sciences*.

Il commence par se mettre en complète opposition avec le Dr S. Müller et, au lieu d'attribuer à ces plaques une origine septentrionale, il leur cherche des analogies dans le sud et l'est, les regarde comme étrangères à l'Europe et affirme qu'elles viennent de l'Asie moyenne. D'abord, dit-il, les guirlandes de feuilles que l'on voit sur neuf des treize plaques ne représentent aucunement du lierre, mais bien des feuilles de *Ficus pumilla* ou *religiosa*, si communes dans la symbolique des bouddhistes. Les figures d'animaux, plus ou moins fantastiques (éléphants, lions, tigres, panthères, antilopes, onagres), appartiennent à la faune de la haute Asie; les quatre grands bustes des pl. VII, XIII et XIV ne représentent pas des femmes, mais sont des images de Bouddhas ou de saints

1. Kuhnert s'est demandé (*Jahrbuch*, 1893, p. 107) si les représentations antiques d'Orphée au milieu des animaux n'avaient pas elles-mêmes quelque relation qui nous échappe avec ses mystères. Cela me paraît assez vraisemblable.

2. *La grande trouvaille d'objets d'argent, faite en Jutland en 1891. Résumé d'études préliminaires sur les nombreuses figures en relief des treize plaques d'argent.*

Lamas, qui affectaient de se donner des mamelles féminines pour ressembler aux idoles de leur maître. Dans les scènes figurées sur les pl. VI, XIII et XIV, M. Steenstrup reconnaît quatre légendes bouddhiques : 1° Bouddha veut se jeter dans un chaudron rempli de charbons incandescents, mais il est retenu par Indra et, comme il persiste, les princes et les sujets viennent en procession pour assister au sacrifice (pl. VI). — 2° Bouddha, ayant caché sous son aisselle une colombe poursuivie par un épervier, donne en compensation à celui-ci sa propre chair et son sang (pl. XIII, 1). — Bouddha restaure avec son sang une tigresse affamée (pl. XIV, 1). — 4° Bouddha, métamorphosé en renard, ayant été vu en rêve par un khan qui ordonna à ses chasseurs de lui apporter la précieuse fourrure de l'animal, offre au chasseur de se laisser écorcher vivant pour lui épargner un crime (pl. XIV, 2. en haut); ainsi dépouillé (pl. XIV, 2, en bas), d'innombrables insectes se jettent sur lui, mais des feuilles et des fleurs tombent du ciel, tandis que Indra, sous forme de taureau, ébranle le sol. — M. Steenstrup retrouve sur des monnaies indo-scythiques et dans les bas-reliefs des temples bouddhiques les vêtements collants et les hauts-de-chausse, que portent plus de vingt personnages, qui étaient en usage dans la haute Asie dès le IVe siècle de notre ère et qui le sont encore.

De ces rapprochements, notre auteur induit que le vase et les plaques (qui, selon lui, n'étaient pas destinées à le décorer à l'intérieur et à l'extérieur, mais servaient de revêtements de colonne ou de frises dans des temples bouddhiques), remontent à une période comprise entre le IIIe et le Ve siècles et proviennent de quelque contrée de la haute Asie, ravagée au VIIe siècle par des musulmans, à qui elles auraient été achetées par les importateurs de monnaies coufiques ou enlevées par des Vikings. Il donne ces ingénieuses explications pour de simples essais d'orientation devant le guider dans les recherches, sinon plus approfondies, du moins plus détaillées qu'il nous promet. Il convient d'attendre celles-ci avec les figures qui doivent les accompagner, afin de pouvoir se prononcer en connaissance de cause.

E. Beauvois.

Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra, publiés avec une Introduction critique par F. Cumont. Fascicule I, textes littéraires et inscriptions. Bruxelles, Lamertin, 1894, in-8°, 186 p.

Nous sommes heureux d'annoncer la publication de la première partie de ce grand ouvrage, qui doit combler une lacune depuis longtemps ressentie et signalée dans notre littérature d'érudition. Au prix de longs voyages et d'immenses lectures, l'auteur se trouve en possession de matériaux extrêmement abondants dont les uns n'avaient jamais été réunis, dont les autres — les monuments figurés — sont encore en grande partie inédits à l'heure actuelle. Il a très bien compris que la préface nécessaire à tout exposé général du mithraïsme était un recueil complet des documents de tout ordre qui le concernent. Parmi les textes orientaux, M. Cumont laisse de côté les passages de l'Avesta, très accessibles dans la traduction de M. Darmesteter, mais il donne plusieurs pas-

sages d'auteurs arméniens, où Mithra est appelé *le dieu Mihr*. Les textes littéraires grecs et latins, classés suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, remplissent près de 70 pages ; ils sont reproduits sans traduction, mais avec des notes critiques et des commentaires (corrections nombreuses aux scolies de Stace, p. 46 et suiv.) On trouve ensuite un appendice contenant la liste des noms théophores où entre le nom de Mithra, tant chez les Perses et les Parthes qu'en Asie Mineure, en Grèce et dans l'Occident. La deuxième partie contient les textes épigraphiques perses, grecs et latins (p. 88-180, 588 nos), suivis d'une table de concordance des numéros du *Corpus* latin avec ceux du présent recueil. Ce travail témoigne, jusque dans ses moindres détails, d'une érudition scrupuleuse qui remonte partout aux sources et va au devant des difficultés. Nos lecteurs ont eu la primeur du catalogue des monuments figurés, dont une seconde édition doit occuper le fascicule suivant. On ne peut que l'attendre avec impatience et féliciter M. Cumont, après s'être imposé une si lourde tâche, de s'en acquitter avec tant de conscience et de savoir[1].

Salomon Reinach.

Paulys Real-Encyclopädie der classischen Alterthumswissenschaft. Neue Bearbeitung herausgegeben von G. Wissowa. Erster Band, *Aal-Apollokrates*. Stuttgart, Metzler, 1894.

Il suffit presque, je crois, d'annoncer la publication de ce livre, tant le juste crédit dont il a joui sous son ancienne forme assure un accueil sympathique à sa troisième édition. Ce n'est pas, en vérité, d'une édition nouvelle qu'il s'agit, mais d'un remaniement complet, entrepris par une société de cent dix-neuf savants, parmi lesquels on remarque des hommes comme MM. H. Berger, Cichorius, Crusius, Cumont, Domaszewki, Hartmann, Hirschfeld, Hübner, pour choisir au hasard quelques-uns de ceux qui sont le plus avantageusement connus des archéologues. Le nombre des articles est considérablement augmenté ; l'étendue des articles d'ensemble est réduite, au grand bénéfice de ceux qui ont une recherche à faire ; enfin, la bibliographie surannée est omise et les travaux les plus récents, tant allemands que français, anglais et italiens, cités partout avec une louable exactitude. Même dans le domaine mythologique, le nouveau Pauly ne fait pas double emploi avec le monumental *Lexikon* de Roscher ; pour la géographie et l'histoire politique de l'antiquité, ce n'est que là qu'on pourra désormais trouver des renseignements au courant de la science, puisque l'éditeur anglais des *Dictionnaires* de Smith n'a pas cru opportun de les rajeunir. Notons enfin, comme une heureuse modification, l'abandon des caractères gothiques pour un type romain très lisible. L'éditeur et ses collaborateurs ont droit à tous nos remerciements.

Salomon Reinach.

1. L'exécution matérielle de ce livre est très belle, ce qu'il est d'autant plus à propos de remarquer que les éditeurs belges ne nous ont point gâtés à cet égard. J'ai noté seulement deux noms allemands altérés (*Fleckheisen*, p. 57 ; *Gutschmidt*, p. 72 et ailleurs).

A régibb középkor (IV-X század) emlékei Magyarhonban (*Les monuments du moyen âge en Hongrie, du* IVe-Xe *siècles*), par Joseph Hampel. Budapest, Académie, 1894, 174 p. plus 200 planches et 48 illustrations dans le texte. 5 florins = 10 francs.

M. Hampel, bien connu des archéologues par ses recherches sur les monuments de l'âge du bronze en Hongrie, vient de publier la première partie d'un ouvrage qui intéressera vivement tous ceux qui s'occupent des nombreux trésors trouvés en Hongrie, trésors dont les plus anciens appartiennent à l'époque des Huns, tandis que les plus récents datent du temps où les Magyars s'établirent en Hongrie. Ce ne sont pas de grands monuments d'architecture ou de sculpture que les nombreuses fouilles ont mis à jour, mais des milliers d'objets d'orfèvrerie, de poteries, quelques bas-reliefs et des médaillons, objets qui permettent de se faire une idée exacte de la survivance de l'art en Pannonie. Ces menus objets comblent pour ainsi dire la lacune qu'on supposait entre les derniers monuments de l'époque romaine et l'établissement du christianisme en Hongrie, lorsque les artistes étrangers appelés à la cour des rois magyars élèvent des cathédrales, des basiliques et des monastères.

Après la Russie c'est certainement la Hongrie qui possède la plupart des monuments qui datent de la migration des peuples. Les savants de l'Europe réunis au VIIIe Congrès d'archéologie et d'anthropologie à Budapest (1876) ont pu constater la richesse de ces trésors conservés au Musée national qui, sous l'habile direction de M. François Pulszky, de Römer et du successeur de celui-ci, M. Hampel, est devenu comme le centre de ces études. La Société d'archéologie fondée en 1878 s'occupe presque exclusivement de ces recherches et encourage les fouilles ; l'Académie, cette cheville ouvrière de tout le mouvement scientifique hongrois, appuie généreusement les publications. Elle prépare pour les fêtes du Millénaire (1896) un grand ouvrage, le Manuel de l'archéologie hongroise, un Répertoire de tous les monuments élevés sur le sol hongrois depuis le xe siècle.

L'ouvrage de M. Hampel que nous annonçons est pour ainsi dire l'Introduction à cette importante publication. C'est plutôt un catalogue raisonné qu'une histoire des arts en Hongrie du IVe au Xe siècle. Tous les matériaux dispersés dans les différentes revues sont condensés ici. En deux cents paragraphes l'auteur décrit chaque trouvaille et en donne une description exacte. A chaque paragraphe correspond une planche représentant les objets tantôt en grandeur naturelle, tantôt aux trois quarts.

Nous relevons parmi les monuments le célèbre trésor de Szilágy-Somló (14-31) que le baron de Baye a fait connaître en France (1892), les trouvailles dans la nécropole de Apahida, conservées au Musée transylvain, les trésors de la nécropole de Keszthely, découvert par le professeur Lipp, puis ceux des nécropoles de Csorna, de Kunágota, de Szent-Endre, de Szegedoethalom et de Fenék, finalement le trésor de Nagy-Szent-Miklós, appelé le *trésor d'Attila* avec ses nombreuses coupes.

Chaque paragraphe contient la bibliographie complète du sujet.

J. Kont.

SIR CHARLES NEWTON

Sir Charles Newton, l'illustre archéologue et explorateur, s'est éteint doucement le 28 novembre, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il faudrait, pour retracer exactement l'activité multiple de sa longue et laborieuse carrière, des connaissances et une habileté qui font défaut à l'auteur de ces pages. Cependant, pour répondre à une courtoise invitation de la *Revue*, je m'efforcerai de mettre en lumière les points les plus saillants de cette grande existence scientifique, ne serait-ce que pour rappeler aux archéologues, en attendant la très désirable publication des nombreuses notes et de la correspondance de Newton, quelle dette de gratitude ils ont contractée envers lui.

Newton naquit en 1816, dans la petite ville de Bredwardine (Hertfordshire), où son père était *clergyman*. Pour comprendre en lui ce rare mélange du lettré et de l'archéologue, il faut savoir qu'il fit ses premières études à la célèbre école publique de Shrewsbury, qui compta parmi ses élèves des savants tels que Shilletto, Munro et Mayor, et que de là il passa à Oxford au collège de *Christ-Church*, alors dirigé par le terrible et savant Gaisford. Ce fut à *Christ-Church* que Newton noua d'illustres relations, qu'il a su conserver toute sa vie, dans ce brillant cercle d'étudiants que l'un d'eux, Ruskin, a décrit dans une page charmante de ses *Praeterita*[1]. Ce milieu distingué marqua Newton

1. *A well-educated foreigner admitted to that morning service* (à la chapelle de Christ-Church) *might have learned and judged more quickly and justly what the country had been, and still had power to be, than by months of stay in court or city. There, in his stall, sat the greatest divine of England, — under his commandant niche, her greatest scholar, — among the tutors the present Dean Liddell, and a man of curious intellectual power and simple virtue, Osborne Gordon. The group of noblemen gave, in the Marquis of Kildare, Earl of Desart, Earl of Emlyn, and Francis Charteris, now Lord Wemyss, — the brightes*

de son cachet spécial ; aux aptitudes intellectuelles et au charme dont la nature l'avait doué, il joignit le ton exquis, quoique un peu exclusif, et l'érudition sans pédantisme d'un vrai fils de l'Oxford d'autrefois. Ruskin nous le montre « déjà remarquable par sa manière pénétrante et curieuse d'envisager les choses »[1]. Mais si l'Université put l'initier à une connaissance profonde des littératures de la Grèce et de Rome, il est difficile de comprendre comment, dans une atmosphère où la pratique des documents écrits l'emportait sur tout autre, il sut pressentir combien l'antiquité deviendrait plus vivante si l'étude des monuments venait se joindre à celle des livres. Newton rêvait dès lors d'introduire en Angleterre cette culture supérieure où la connaissance des lettres s'unit à celle des arts, telle que l'influence de Winckelmann et de Wolff l'avait déjà fait prévaloir en Allemagne. En 1840, au grand ennui de sa famille qui le destinait à une toute autre carrière, et, malgré les fâcheuses prédictions de quelques sages amis comme tout enthousiaste en rencontre à ses débuts, il entra au British Museum en qualité de *conservateur-adjoint des antiquités classiques*. Cette situation était loin d'être alors aussi honorée qu'elle l'est devenue depuis, en grande partie par l'effet du prestige que Newton a su donner à l'archéologie aux yeux du public. Mais, puisque c'était pour lui le seul moyen d'atteindre son but, Newton supporta patiemment pendant douze ans les ennuis de son emploi. Pendant qu'il travaillait au Musée, son imagination s'enflamma à la lecture des descriptions du Mausolée d'Halicarnasse[2], dont quelques beaux fragments avaient déjà été enlevés de la forteresse de Boudroun par lord Stratford de Redcliffe, alors ambassadeur d'Angleterre à Cons-

types of high race and active power. Henry Acland and Charles Newton among che senior undergraduates, and I among the freshmen, showed, if one had tnown it, elements of curious possibilities in coming days. None of us then konscious of any need or chance of change, least of all the stern captain, who, with rounded brow and glittering dark eye, led in his old thunderous Latin the responses of the morning prayer » (Ruskin, *Praeterita*, ch. XI, p. 353).

1. « *Newton already noticeable in his intense and curious way of looking into things* » (Ruskin, *Praeterita*, p. 366).

2. En 1847, il publia un petit ouvrage intitulé *Memoir on the Mausoleum*.

tantinople, et qui devait devenir un des protecteurs et des amis les plus fidèles de Newton. Le jeune archéologue pensait qu'une fois toute la décoration sculpturale du Mausolée retrouvée, on posséderait, pour l'art grec du IVe siècle, l'équivalent des marbres d'Elgin pour l'art du siècle de Périclès. L'événement devait lui donner raison.

Le grand savoir de Newton commençait à faire quelque bruit au dehors et même à attirer sur lui l'attention de hauts fonctionnaires. En 1852, lord Granville, alors ministre des Affaires étrangères, le fit nommer vice-consul à Mitylène. Cette nomination avait pour but de le placer dans un poste d'où il pût guetter les occasions d'acquérir des antiquités; on le lui fit, du reste, entendre assez clairement[1]. Newton devait passer sept années en Orient. Il y a décrit son existence dans ses *Travels and Discoveries in the Levant*, où il raconte sous forme de lettres non seulement ses explorations, auxquelles il consacra aussi un ouvrage spécial[2], mais de vraies et émouvantes aventures; c'est une charmante odyssée, entre-coupée de nombreux épisodes concernant le gouvernement, les mœurs des Grecs, des Turcs, de spirituels croquis des hommes et des choses, petits pachas, fêtes, jongleurs, brigands, pirates, où revit toute cette population bariolée d'un Orient qui disparaît sous nos yeux.

En 1856 il put enfin toucher à son but et se mettre en quête du tombeau de Mausole dont la situation exacte était ignorée. Quoique Vitruve eût laissé une description assez claire du site, l'apparence du sol, à l'endroit qu'il avait indiqué, semblait si décourageante, si peu propre à l'existence d'une grande ruine, que des archéologues aussi distingués que Spratt et Ross avaient cherché ailleurs l'emplacement de ce monument célèbre. Newton, avec beaucoup de sagacité, refusa de se laisser séduire par de nouvelles théories avant d'avoir suivi consciencieusement les indications de Vitruve. Il se mit donc à fouiller là où il devait en effet trouver le Mauso-

1. *Travels and Discoveries*, vol. I, p. 1.
2. *History of Discoveries at Halicarnassus, Cnidus and Branchidae*. London, 1862.

lée, « au centre de la ville, à mi-chemin entre le port et les hauteurs. » Nous ne saurions décrire ici les recherches mémorables qui furent exécutées en cet endroit et dont le résultat a passé depuis longtemps dans les manuels d'archéologie ; mais il est bon de rappeler les difficultés et les obstacles sans nombre qu'eut à surmonter l'explorateur avant de pouvoir mener à bonne fin des fouilles que plus d'un archéologue, doué d'un peu moins de courage et de fermeté, eût abandonnées. C'est à la même époque qu'il put enlever de la vieille forteresse des chevaliers de Saint-Jean les beaux lions encastrés dans ses murs et que Ross y avait déjà remarqués[1].

La découverte du Mausolée ne constitue qu'un épisode, bien que le plus important, du séjour de Newton en Orient. On sait, ou plutôt on ne sait pas, qu'il s'y montra aussi habile diplomate qu'archéologue. En persuadant au *Foreign Office* d'établir sur plusieurs points de l'Asie Mineure ou des îles des consulats reliés entre eux par des moyens sûrs et rapides de communications, Newton créa un précieux moyen de contrôle dans un pays où la contrebande archéologique était florissante. Il conduisit lui-même des fouilles à Kalymnos et à Cnide. C'est dans cette dernière localité qu'il découvrit l'imposante statue d'un lion, où il reconnut, avec beaucoup de vraisemblance, un monument de la victoire de Conon, en 394 avant J.-C. De plus, il y trouva tout un sanctuaire des divinités chthoniennes, contenant la belle Déméter assise, statue originale qui mérite une place d'honneur parmi les œuvres du IVe siècle. Pendant un séjour à Constantinople, il obtint un firman pour dégager le fameux serpent de bronze de l'Hippodrome. La grande inscription gravée sur le serpent, contenant les noms des villes grecques qui s'allièrent contre les Perses, est tellement connue aujourd'hui, qu'il est difficile de croire qu'en 1856 on en soupçonnait à peine l'existence. Newton, qui dut achever sa fouille au milieu de ses préparatifs de départ, regretta toujours de ne l'avoir pas déchiffrée. Cet honneur était réservé aux

1. *Travels*, vol. I, p. 336.

savants Frick et Dethier. En 1858, Newton représenta à lord Clarendon la nécessité d'obtenir un firman pour enlever de la Voie Sacrée des Branchides les majestueuses statues assises, qui, laissées en place, devaient être infailliblement mutilées ou détruites. Ces statues, au nombre de dix, plus un lion et un sphinx, sont maintenant l'ornement le plus grandiose de la salle archaïque du British Museum.

Nommé consul à Rome en 1860, il ne put y rester qu'une année, car, en 1861, il fut appelé au poste de conservateur des antiquités grecques et romaines au British Museum, poste qu'il occupa pendant vingt-quatre ans et où ses incomparables qualités d'administrateur, d'archéologue et d'érudit purent enfin se révéler dans tout leur éclat. Aux trésors dont ses découvertes avaient enrichi le Musée il put bientôt en ajouter d'autres par des achats opportuns. Je me permets d'emprunter aux *Parliamentary Returns* du British Museum quelques détails qui donneront une idée approximative de l'activité toujours en éveil de son directeur.

1° Achats

1864. *Collection Farnèse.* — Neuf statues, parmi lesquelles le Diadumène et le Caligula équestre.

1865. *Collection Castellani.*—Bronzes, bagues, terres cuites, vases, sarcophages.

— *Collection Pourtalès.* — Sculptures, parmi lesquelles l'Apollon Giustiniani et la tête provenant de la frise du Parthénon qui avait appartenu à Fauvel. Bronzes. Vases d'une valeur exceptionnelle.

1867. *Collection Blacas.* — Comprenant une série unique de monnaies d'or romaines, 748 pierres gravées antiques, dix peintures murales, des objets de toilette en argent, l'Asklépios de Milo, des antiquités égyptiennes, des papyrus araméens, des bronzes grecs, vingt-trois bronzes musulmans d'une grande importance.

1871. *Collection Castellani.* — Vases.

1872. — Ornements en or, le noyau de la présente collection.

1873. — Objets divers.

1874. — Portraits.

2° Objets provenant de fouilles officielles ou semi-officielles entreprises a l'instigation de Newton

1864. Collection Salzmann et Billiotti. Rhodes.

1861-63. Antiquités de Cyrène. Expédition Smith et Porcher.
1863-75. Antiquités d'Éphèse. Expédition Wood.
1865. Antiquités provenant de Boudroun. Salzmann et Billiotti.
1864. Antiquités provenant de Benghazi. Expédition Dennis.
1870. Antiquités provenant des fouilles de Priène. Société des Dilettanti, etc.

On peut voir par ces indications combien Newton avait à cœur les branches de l'archéologie autres que la sienne propre. Pour ne citer que les fameux papyrus Blacas, on sait qu'ils ont fourni aux hébraïsants les caractères qui se rapprochent le plus de ceux que les auteurs de la version des Septante avaient sous les yeux. Toutes les capitales de l'Europe ont connu cet acheteur infatigable qui semblait posséder un charme secret pour forcer le Ministère à délier sa bourse. Il faut dire que Newton trouvait des ministres dignes de l'entendre. L'achat de la collection Blacas, au prix d'un million de francs, fut décidé en moins de vingt-quatre heures grâce à l'enthousiasme de l'illustre Disraeli !

Le grand travail de la restauration des fragments du Mausolée continuait toujours; le rêve de Newton s'était réalisé et l'on vit, à côté de la collection d'Elgin, s'en développer une seconde, qui initia les archéologues au grand art de Scopas, dont Newton fut le premier à analyser le puissant caractère. C'est ici le lieu de rappeler le souvenir de M^me^ Newton, femme charmante et accomplie, fille de ce Severn qui fut célèbre par son dévouement au poète Keats. Par le rare talent de son crayon, elle aida son mari dans ses admirables travaux sur le Mausolée. Ce fut encore grâce à elle qu'à une époque où les procédés modernes d'illustration étaient encore peu connus, les *Travels and Discoveries* purent être illustrés d'une manière vraiment digne du texte, très supérieure à ce qui s'était fait en Angleterre jusqu'alors.

Newton s'occupait avec activité non seulement des monuments figurés, mais des inscriptions grecques du Musée, dont il commença la publication. Il fit beaucoup pour encourager l'application de l'épigraphie à l'histoire et le célèbre essai où il s'étend sur ce sujet favori a eu les honneurs d'une édition française et d'une édition allemande. Newton avait même traduit un grand

nombre d'inscriptions qui devaient servir de base à une nouvelle histoire de la Grèce lorsque sa dernière maladie interrompit son travail. Il est à espérer que cet ouvrage important ne restera pas à l'état de vieux papiers et que les habiles épigraphistes que Newton lui-même a formés pourront reprendre et terminer l'œuvre de leur maître.

Bien qu'il eût tout à faire ou à refaire au Musée, Newton n'était pas homme à se borner à la routine officielle; il s'occupa de fonder l'*Hellenic Society*, dont la première séance eut lieu en 1879 sous les auspices du Prince de Galles. Cette société coopéra à son tour à l'établissement de la *British School of Archæology* à Athènes. De plus, Newton eut bientôt la joie de voir s'étendre enfin son influence aux Universités d'Oxford et de Cambridge, où de jeunes collègues, animés du même enthousiasme, fondèrent des musées de moulages, où l'on vit même le *curriculum* des examens donner à l'archéologie une place bien petite encore, mais destinée certainement à grandir. La bonne semence commençait à fructifier et l'enseignement de l'antiquité se développait peu à peu sur le plan même que Newton avait tracé d'une manière à la fois si noble et si vraie dans un discours prononcé à Oxford en 1850[1]. Ceux que cet homme excellent honora de son intimité n'oseraient cependant pas affirmer qu'il eût jamais

1. *The record of the Human Past is not all contained in printed books. Man's history has been graven on the rock of Egypt, stamped on the brick of Assyria, enshrined in the marble of the Parthenon — it rises before us a majestic Presence in the piled-up arches of the Coliseum — it lurks an unsuspected treasure amid the oblivious dust of archives and monasteries — it is embodied in all the heirlooms of religions, of races, of families; in the relics which affection and gratitude, personal or national, pride of country or pride of lineage, have preserved for us — it lingers like an echo on the lips of the peasantry, surviving in their songs and traditions, renewed in their rude customs with the renewal of Nature's seasons — we trace it in the speech, the manners, the type of living nations, its associations invest them as with a garb — we dig it out from the barrow and the Nekropolis, and out of the fragments thus found reconstruct in museums of antiquities something like an image of the Past — we contemplate this image in fairer proportions, in more exact lineaments, as it has been transmitted by endless reflections in the broken mirror of art* » (*On the Study of Archaeology : Essays*, p. 1).

conscience de son succès. Sa nature très modeste et très sensible semblait avoir été plus impressionnée par les difficultés de sa jeunesse que par les satisfactions de son âge mûr; il répétait avec beaucoup de tristesse que, comme Moïse, il ne devait jamais entrer dans la Terre promise, alors cependant qu'il nous y avait déjà conduits.

Dans son commerce avec les savants, Newton fut surtout remarquable par l'absence de tout *odium archæologicum* : il ne connut jamais ni la jalousie envers ceux de ses compatriotes occupés des mêmes recherches que lui, ni ce *jingoism* qui veut à tout prix ignorer ou dénigrer les progrès accomplis à l'étranger. Le bon accueil qu'il faisait à toute nouveauté importante a plus d'une fois contribué à l'avancement de la science. Il suffit de rappeler à ce propos ses différents articles sur les découvertes de Schliemann[1], sur les fouilles d'Olympie[2], sur les travaux de M. Wood à Éphèse[3], et enfin sa critique à la fois sympathique et profonde des premiers volumes de la grande publication des *Monnaies grecques du British Museum*, commencée par son ami M. Stuart Poole[4]. De même que ses mérites lui valurent des marques d'estime de toutes les sociétés savantes de l'Angleterre et de l'étranger, ses grandes qualités de cœur lui assurèrent des amitiés fidèles dans presque tous les rangs de la société.

A Paris, où il avait de nombreuses relations, on sut apprécier mieux que nulle part, à côté de ses grands et indiscutables talents, son esprit bien équilibré, la modération de ses jugements, l'agrément de ses manières, la finesse et la grâce de sa conversation. Il aimait beaucoup la France. De tous les honneurs dont on l'avait comblé, celui, je crois, auquel il tenait le plus, était le titre de membre correspondant de l'Institut.

1. *Essays*, p. 246.
2. *Ibid.*, p. 321.
3. *Ibid.*, p. 210.
4. *Ibid.*, p. 404.

*
* *

L'archéologie est peut-être, de toutes les sciences historiques, celle où il est le plus difficile d'apprécier à leur valeur les résultats mêmes qui paraissent les mieux acquis. Les découvertes et les théories se succèdent si vite que les savants auxquels l'estime de la postérité semblait assurée risquent d'être oubliés avant qu'on ait démêlé les traits essentiels et permanents de leur œuvre. Il serait donc injuste de raconter les événements de la carrière de Newton sans appeler l'attention sur le caractère distinctif de son activité archéologique, sans remarquer que toutes ses découvertes, toutes ses publications ont tendu vers un même but, supérieur à leurs résultats immédiats, qui est la reconstitution, la résurrection de l'Antiquité. C'est par ce côté presque créateur de son esprit qu'il vivra, à côté de Winckelmann et de Brunn, alors même que d'autres théories auront modifié les siennes et que des trouvailles plus éclatantes encore auront fait pâlir, aux yeux des générations prochaines, la révélation du Mausolée d'Halicarnasse et du génie de Scopas.

Londres, décembre 1894.

Eugénie Sellers.

TÊTE EN MARBRE D'ARTÉMIS

DÉCOUVERTE A CYZIQUE

(Planches XVII-XVIII)

La belle tête que nos planches XVII-XVIII reproduisent sous deux aspects n'est pas inédite; elle a été publiée, par les procédés de la simili-gravure, dans l'*Archæologischer Anzeiger* de 1894 (p. 28). Comme elle nous semblait mériter une reproduction par l'héliogravure, nous en avons demandé les clichés au Musée de Dresde et nous sommes heureux de remercier ici MM. Treu et P. Herrmann de l'obligeance qu'ils ont mise à nous les envoyer.

Cette tête, découverte à Cyzique, a $0^{m},32$ de haut; elle est sculptée dans un marbre blanc d'un grain assez grossier, qui paraît rentrer dans la série des *Inselmarmore* encore indéterminés dont a parlé brièvement M. Lepsius[1]. Le marbre de Proconnèse, aussi appelé *Cyzicenum marmor*, a plutôt été employé dans l'architecture que dans la sculpture[2]. Les mutilations, qui ne sont pas graves, portent sur l'extrémité du nez et sur le menton. Acquis à Constantinople, ce beau fragment est entré en 1892 au Musée de Dresde.

La partie supérieure de la tête présente une section plane, à laquelle s'ajustait une pièce de rapport, détail que l'on a observé dans un grand nombre de figures antiques[3]. M. Herrmann a signalé un trou profond, de forme presque carrée, qui, pratiqué

1. Lepsius, *Griechische Marmorstudien*, p. 55-57.
2. Blümner, *Terminologie und Technologie*, t. III, p. 36.
3. Voir, en dernier lieu, H. de Villefosse, *Monuments Piot*, t. I, p. 71.

près de l'oreille droite, descend à une profondeur d'environ 0m,12. Cette profondeur, ainsi que la largeur de l'ouverture (0m,055), en rendent l'explication singulièrement difficile; peut-on supposer qu'il ait été pratiqué en vue de l'insertion d'un ornement de métal? C'est ce dont il est impossible de juger sans avoir sous les yeux l'original ou un moulage; M. P. Herrmann s'est abstenu de toute hypothèse, et nous ferons sagement de l'imiter.

Que la tête de Cyzique ait fait partie d'une statuette, dont la hauteur devait atteindre 1m,50, c'est ce que prouve le travail du buste, évidemment destiné à être inséré dans un torse. Mais cette statuette représentait-elle une divinité ou une mortelle? Le premier éditeur a finement observé que, si l'ovale délicat du visage, le modelé des yeux peu ouverts et le peu de saillie de la paupière inférieure rappellent, au premier abord, le type des Vénus de Praxitèle, le regard ne présente cependant pas le caractère propre aux têtes de cette série que l'on désigne, à l'exemple de Lucien, par l'épithète presque intraduisible d'ὑγρόν. La vue de profil montre un regard plutôt énergique, qui conviendrait à Artémis mieux qu'à Aphrodite, et la bouche, avec ses lèvres serrées, son dessin ferme et volontaire, vient encore confirmer cette impression. Toutefois, M. Herrmann n'a pas insisté et s'est contenté prudemment de qualifier la tête de Cyzique de *Mädchenkopf*. Il nous semble qu'elle présente des rapports assez étroits avec les Artémis de l'école de Praxitèle pour qu'on puisse lui attribuer, sans trop d'hésitation, le nom de cette déesse. La plus remarquable des statues de ce type n'est malheureusement encore connue que par une publication insuffisante; c'est celle qui a passé de Lesbos au Musée de Constantinople et dont nous avons donné une phototypie dans l'*American Journal* de 1885[1]. Il y a certainement plus qu'une ressemblance générale entre la tête de cette belle figure et le fragment de Cyzique. Or, l'importance de l'Artémis de Tchinly-Kiosk est encore accrue par une observation de M. R. von Schneider, qui a noté l'analogie de la

1. *American Journal of archaeology*, 1885, pl. IX.

tête de Mitylène avec l'une des plus exquises productions de l'art antique, le buste découvert à Tralles et conservé aujourd'hui au Musée de Vienne. C'est pourquoi l'archéologue autrichien, dans le catalogue général du Musée de Vienne, publié en 1891, a désigné sous le nom d'Artémis cette tête charmante, où le premier éditeur, M. Benndorf, avait cru d'abord reconnaître une Vénus, apparentée à la Vénus de Milo[1]. D'autres statues encore, comme la Diane de Gabies au Musée du Louvre[2] et la petite Artémis de Chypre aujourd'hui à Vienne[3], relèvent de la même inspiration et appartiennent certainement à la même école. Pour donner à des comparaisons de ce genre toute la rigueur qu'elles comportent, il faudrait disposer d'un instrument de travail qui manque encore absolument aux archéologues ; je veux dire un *Corpus* de têtes antiques reproduites, de face et de profil, par l'héliogravure. Tant qu'une société savante ou un Mécène ne nous aura pas donné ce recueil, dont aucune collection de moulages ne saurait tenir lieu, la critique d'art ne pourra enregistrer que des impressions ; l'avenir montrera combien d'entre elles reposent sur autre chose que des illusions.

Salomon Reinach.

1. *Uebersicht der kunsthistorischen Sammlungen*, Vienne, 1891, p. 78; cf. Benndorf, *Archaeol. epigr. Mittheil.*, t. IV, p. 66, pl. I-II ; S. Reinach, *Gazette des Beaux-Arts*, avril 1892, p. 285.

2. Bouillon, *Musée des Antiques*, t. I, pl. LXX.

3. Schneider, *Jahrb. der oesterr. Kunstsammlungen*, 1885; *Archæol. Zeit.*, 1881, pl. XVII.

MISSION DE M. DE SARZEC EN CHALDÉE

HUITIÈME CAMPAGNE DE FOUILLES (1894)[1]

M. de Sarzec, consul général chargé d'une misssion scientifique, correspondant de l'Institut, a fait, au cours de la huitième campagne de fouilles qu'il vient de diriger à Tello, en Chaldée, une découverte considérable, qui mérite d'être portée à la connaissance du public savant, avant même qu'il soit possible d'en apprécier complètement les détails. Sur ce même terrain de Tello qu'il a conquis à la science et qui lui a livré déjà tant de précieux monuments, il a rencontré tout un gisement de tablettes d'argile couvertes d'inscriptions cunéiformes. Il n'estime pas à moins de *trente mille* le nombre de ces documents écrits. C'est un véritable dépôt d'archives et d'actes authentiques, analogues aux dépôts qui ont été trouvés sur les emplacements de Ninive, de Sippara, de Niffer. Celui-ci présente l'intérêt particulier d'appartenir à la très antique cité sumérienne de *Sirpourla* (ou *Lagash*), qui ne nous est connue que par les monuments, mais qui n'en a pas moins été un centre de civilisation primitive, où l'écriture et les arts avaient commencé de fleurir dès le XL[e] siècle avant notre ère.

Les tablettes de Tello étaient enfouies sous un monticule, situé à 200 mètres de celui où M. de Sarzec avait exhumé antérieurement les constructions des plus anciens rois du pays.

1. Extrait d'un rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, communiqué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans la séance du 12 octobre 1894.

Ces plaquettes de terre cuite, régulièrement superposées sur cinq ou six rangs d'épaisseur, remplissaient des galeries étroites, se coupant à angle droit, construites en briques crues et garnies des deux côtés de banquettes, sur lesquelles s'étendaient d'autres couches de semblables monuments. Les galeries formaient deux groupes distincts, mais voisins l'un de l'autre. On ne peut mieux les comparer qu'aux *favissæ* (ou *rayons*) où l'on déposait le trop-plein des offrandes provenant des sanctuaires antiques.

Sur le nombre des tablettes ainsi recueillies et qui ont été remises, contre reçu officiel, au délégué du Musée impérial de Constantinople, selon les conditions expresses du firman, M. de Sarzec en compte environ cinq mille d'une conservation parfaite. Cinq mille autres ne sont que légèrement écornées ou endommagées. Puis vient la masse des tablettes fragmentées, avec lesquelles on pourra encore reconstituer certainement un grand nombre de pièces. On y distingue des actes en double exemplaire, c'est-à-dire contenus dans des coques d'argile qui portent un duplicata du même texte, avec les cachets des témoins ou des scribes. D'autres sont des comptes, des listes d'offrandes, des inventaires[1]. Je citerai les inventaires des troupeaux royaux ou sacrés, dont l'organisation est déjà mentionnée dans une inscription des statues de Goudéa[2], et dont le rendement était alors la principale forme de la richesse mobilière; c'est une curieuse confirmation du caractère surtout agricole et pastoral de ces antiques principautés[3].

1. Pour le contrôle des premières indications qui ressortent de ces documents, je m'appuie, comme toujours, sur la haute compétence de mon confrère et ami M. Oppert.

2. *Découvertes en Chaldée*, partie épigraphique, p. xxv, Goudéa F, III et IV, traduction d'Arthur Amiaud ; cf. Jensen, dans Schrader K B, III, 1, p. 58, 59.

3. La preuve que ce ne sont pas seulement de simples listes de victimes pour les sacrifices, c'est qu'on y trouve les animaux de travail, par exemple des ânes en grand nombre. Il y a là un fait curieux, en rapport avec une inscription d'Our-Baou (VI, 1-4), mentionnant une construction particulièrement disposée pour les recevoir (l'*É-anshou-doun-our* d'après la lecture d'Amiaud, complétée et confirmée par un texte nouveau ; cet édifice était même placé sous la garde d'un dieu-pasteur spécial). A une époque où le cheval n'était peut-être pas encore utilisé comme bête de charge, où le chameau n'avait pas sans doute

Un certain nombre de tablettes sont de dimensions peu communes et mesurent jusqu'à 30 et 40 centimètres de côté. De nombreux documents de forme diverse, cônes tronqués, sceaux circulaires étaient mêlés aux tablettes proprement dites. Enfin des statuettes, des cylindres ou barillets, des galets sacrés se trouvaient conservés dans les mêmes galeries souterraines. Les cailloux sacrés, ayant jusqu'à 70 centimètres de longueur et couverts de caractères archaïques, appartiennent à l'époque très reculée d'Ênannadou, le roi guerrier de la stèle des Vautours. Comme les briques de ce roi, ils contiennent des indications géographiques sur les pays ennemis de Sirpourla[1] : ce sont de précieux commentaires pour l'interprétation de la fameuse stèle. Quant aux tablettes de terre cuite, plusieurs remontent aussi à cette haute époque; mais la plupart appartiennent, sous le rapport épigraphique, à deux types différents, l'un qui rappelle de très près les inscriptions d'Our-Baou et de Goudéa, particulièrement les grands cylindres d'argile de ce dernier prince, l'autre type déjà plus cursif et qui se rapproche davantage de l'écriture proprement babylonienne. Bien que ces documents se rapportent plutôt à la vie civile et religieuse, beaucoup d'entre eux prennent une valeur historique et chronologique par les noms des princes qui s'y trouvent mentionnés, non seulement les noms de rois et des patésis de Sirpourla, mais encore ceux des rois d'Our comme Doungli, Gamil-Sin, Ibil-Sin, qui, après l'époque de Goudéa, avaient étendu leur domination sur le pays.

Telle est, autant qu'un compte rendu sommairement peut en donner l'idée, l'importante découverte par laquelle M. de Sarzec a heureusement couronné les autres résultats obtenus par lui au cours de cette fructueuse campagne de 1894.

En dehors du gisement des tablettes, ses fouilles ont porté sur trois points principaux.

été acclimaté dans ces régions, l'âne, en raison de son endurance et de sa sobriété, devait être l'animal employé de préférence pour les caravanes et les transports à grande distance.

1. *Revue d'assyriologie*, II, 5, p. 87.

D'abord il a poursuivi l'exploration des couches primitives qui répondent au quatrième millénaire avant l'ère moderne. C'est là qu'il a trouvé, outre de curieuses constructions, que ses levés feront connaître, plusieurs objets très antiques, dont il a déjà été question, notamment les deux têtes de taureaux en cuivre aux yeux incrustés de nacre et de lapis, un vase en cuivre de forme singulière, enfin deux nouveaux fragments sculptés représentant des exécutions de captifs et se rapportant au type de la stèle des Vautours.

D'un autre côté, M. de Sarzec s'est appliqué à dégager les parties souterraines du palais de Tello, premier théâtre de ses découvertes, et particulièrement le massif du patési Our-Baou, prédécesseur de Goudéa.

En troisième lieu, les fouilles ont été poussées jusqu'aux tells éloignés dans la direction du sud. Là, sur l'emplacement d'un antique sanctuaire, de nombreux monuments ont encore récompensé l'intelligente initiative de notre explorateur. Signalons, pour le moment, au milieu de toute une couche de débris de sculpture et de fragments de vases en pierre portant des inscriptions, plusieurs statuettes dont la tête et le profil même sont intacts. A côté de tant de statues décapitées, de tant de têtes mutilées ou détachées, c'est une rareté et une exception des plus intéressantes pour l'étude du type chaldéen et de la sculpture chaldéenne.

Ces monuments ont été remis, comme les tablettes, entre les mains du surveillant ottoman délégué à cet effet, sous la réserve des droits d'étude et de publication qui appartiennent à la France. C'est pour la science assyriologique une nouvelle mine d'informations et de recherches. Ces magnifiques résultats sont aussi un puissant encouragement pour les services publics qui appuient M. de Sarzec dans ses habiles et persévérants efforts.

Léon Heuzey.

NOTES

SUR QUELQUES PIERRES GRAVÉES

PORTANT DES SIGNATURES D'ARTISTES

Les savants articles de M. Furtwaengler, publiés dans le *Jahrbuch des deutschen Instituts* en 1888 et 1889, auraient dû remettre à l'ordre du jour une classe de monuments autrefois très recherchés et trop abondamment commentés, mais tombés, depuis un demi-siècle, dans une sorte de discrédit : je veux parler des pierres gravées avec signatures d'artistes. Malheureusement pour l'étude de ces objets, qui réclame encore tant de perspicacité et de recherches, M. Furtwaengler n'a guère trouvé jusqu'à présent ni imitateurs, ni critiques. L'indifférence du public savant est restée complète et personne ne s'est mis en peine de discuter les opinions qu'il avançait. Trois livres estimables, publiés depuis 1889, ont simplement tenu compte des conclusions de son travail : ce sont les *Ancient gems* de M. Middleton (1891), le *Handbook of greek archaeology* de M. Murray (1892) et la *Gravure en pierres fines* de M. Babelon (1894). Mais, sauf sur un ou deux points de détail, — comme l'authenticité de la gemme d'Evodos, en faveur de laquelle a justement réclamé M. Babelon, — je ne vois point que l'on ait soumis à un examen nouveau les résultats de l'enquête de M. Furtwaengler. Il me semble cependant que cette révision s'impose, du moins pour un certain nombre de pièces, en raison même de la méthode que l'auteur a suivie. Alors que Koehler, le père de l'*hypercritique* en matière de gemmes, s'était appliqué, avec un soin louable, à réunir des matériaux touchant l'historique des pierres célèbres, et que Brunn, l'auteur

du meilleur travail d'ensemble sur la matière, publié en 1859, avait discuté et complété sur quelques points les indications de Koehler, M. Furtwaengler n'a point tiré parti des documents d'archives qui ont été publiés, principalement par des savants français, depuis une dizaine d'années. Disposant, à Berlin, d'une collection d'empreintes aussi riche que celle de Saint-Pétersbourg, il a concentré son attention sur les caractères extérieurs du travail des pierres, sur la forme qu'y affectent les inscriptions, sur les rapports que présentent les sujets gravés avec les statues, les bas-reliefs et d'autres œuvres incontestablement antiques. Les témoignages écrits dont il a fait usage sont les mêmes, à peu de chose près, que ceux dont s'est autorisé Koehler. Sans vouloir en tirer un blâme à l'adresse d'un savant que je respecte autant que personne, je ferai observer que les documents dont il sera question plus loin, et qui me semblent jeter quelque jour sur plusieurs questions controversées, étaient depuis longtemps *publici juris* à l'époque où écrivait M. Furtwaengler.

Dans ce qui suit, ce sont les articles de M. Furtwaengler qui me serviront, pour ainsi dire, de base; je ne citerai Koehler et Brunn qu'en cas de besoin. La bibliographie, aussi complète que possible, des pierres dont je vais m'occuper sera donnée dans le quatrième volume, actuellement sous presse, de ma *Bibliothèque des monuments figurés*; on ne trouvera ici que l'essentiel.

I. Camée d'Athénion.

Jupiter et les Géants. *Jahrbuch*, 1888, pl. VIII, 19; Imhoof-Blumer et Keller, *Pflanzen -und Tierbilder*, pl. XXV, 52.

Personne, que je sache, sauf Heyne[1], n'a suspecté l'authenticité de ce chef-d'œuvre; mais on ne savait encore rien de son histoire. M. Furtwaengler dit qu'il paraît pour la première fois dans les *Monuments inédits* de Winckelmann (pl. 10); à cette époque, il

1. Heyne, *Antiquarische Aufsätze*, t. I, p. 23; cf. Visconti, *Op. var.*, t. II, p. 159.

était déjà dans le trésor Farnèse. Or, l'inventaire de Fulvio Orsini, publié dès 1884 par M. de Nolhac[1], prouve que cette pièce, comme plusieurs des gemmes actuellement à Naples, a fait partie du cabinet de ce célèbre humaniste :

« N° 325. *Cameo ovato col fondo di sardonio nero, nel quale è Giove sopra cavalli che fulmina li Giganti un morto e l'altro vivo, col nome del maestro* ΔONNIΩN. »

Orsini a lu la signature ΔONNIΩN[2], alors que le camée porte ΑΘΗΝΙΩΝ ou plutôt ΑΟΝΙΩΝ, car M. Furtwaengler observe qu'il n'y a pas de point à l'intérieur du Θ.

Notons, en passant que, si Orsini considère volontiers les signatures de ses pierres comme désignant le sujet représenté ou le possesseur (le *Hylas* signé ΥΛΛΟΥ, le Cnéus Pompée signé ΓΝΑΙΟΥ), il montre aussi clairement, en d'autres occasions, qu'il prend ces inscriptions pour des signatures[3]. Nous verrons plus loin que cette idée, que l'on a cru parfois dater du XVIII^e siècle, se rencontre déjà, dans le monde des collectionneurs, au commencement du XV^e.

II. Intaille d'Apollonios.

Diane. *Jahrbuch*, 1888, p. 320; Koehler, *Ges. Werke*, t. III, p. 210, 362.

On savait par les notes de voyage de De Montjosieu, imprimées à Rome en 1585, que cette pierre appartenait alors à Orazio Tigrini. Koehler rapporte que, d'après Spon[4], Fulvio Orsini l'avait ensuite achetée au prix de 100 pièces d'or. L'inventaire de sa collection, rédigé vers la fin du XVII^e siècle, nous éclaire également à ce sujet[5] :

Amethysto con una figura di Diana, con lettere greche che dicono

1. *Mélanges de Rome*, 1884, p. 168.
2. Le prétendu nom de graveur *Donion* se trouve encore dans des ouvrages de la fin du XVIII^e siècle (Clarac, *Catalogue des artistes*, p. 98).
3. *Mélanges de Rome*, 1884, p. 157, 164, 169, etc.
4. Spon, *Miscellanea*, p. 122.
5. *Mélanges de Rome*, 1884, p. 155, n° 34.

ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ, *ligato in anello antico, dalla sorella d'Horatio de Marii.*

Orazio de Marii est cité par M. de Nolhac parmi les personnes qui ont vendu des pierres à Orsini[1], mais je ne trouve aucun renseignement sur Orazio Tigrini. Il est probable que c'est le même personnage.

III. Intaille de Gnaios.

Tête d'Hercule jeune. *Jahrbuch*, 1888, pl. X, 6, p. 314.

Cette pierre est également décrite dans l'inventaire d'Orsini (*Mélanges de Rome*, 1884, p. 153, n° 9). La plus ancienne mention qu'on en eût relevée jusqu'à présent est celle de Faber (Lefebvre), dans son commentaire des *Imagines* d'Orsini publié en 1606. On voit par l'inventaire que c'est Orsini, et non Faber, qui a eu l'idée d'y reconnaître le cachet de Cnéus Pompée. Il l'avait achetée à Maffei, sans doute Achille Maffei, frère du cardinal, qui s'occupait de numismatique[2].

IV. Intaille de Dioscoride.

Parmi les pierres signées du nom de Dioscoride où est gravé le portrait d'Auguste, Brunn en mentionne une d'après le commentaire des *Imagines* de Faber (pl. 87, p. 52): *Augustus deificatus cum corona radiante, in sarda gemma sive corniola incisus, quae exstat apud Fulvium Ursinum cum nomine Dioscoridis*[3]. Il ajoute : « L'inscription n'était probablement pas en latin; elle n'a été écrite dans cette langue que pour la commodité. On ne sait rien de plus sur la pierre en question, car la note de Dubois, dans Clarac, p. 97, semble se rapporter à une autre gemme sem-

1. Nolhac, *La bibliothèque de Fulvio Orsini*, p. 31.
2. Nolhac, *La bibliothèque de Fulvio Orsini*, p. 31, 43.
3. *Gesch. der Künstler*, t. II, p. 484.

blable. » Voici la note de Dubois[1] : « Parmi les objets offerts en don à Colbert par le chapitre de l'église de Figeac, se trouve mentionnée une cornaline de la grandeur d'une pièce de trente sous, sur laquelle était gravée une tête rayonnée, de face, avec le nom ΔΙΟΣΚΟΡΙΔΟΥ (ms. de la Biblioth. Roy., Cartul. de l'église de Figeac). Cette pierre était sans doute depuis longtemps dans ce lieu et les faux noms d'artistes n'ont commencé à être mis sur les pierres que du temps de Stosch[2]. » M. Furtwaengler (*Jahrbuch*, 1888, p. 303) observe avec raison, à l'encontre de Brunn, que cette dernière pierre, malheurement égarée, doit être identique à celle que possédait Orsini. La vraisemblance de cette opinion est accrue par la mention suivante de la même gemme dans le catalogue déjà cité[3] : « N° 27. *Corniola ovata con figura di Marte o vero di Augusto et lettere greche* ΔΙΟΚΟΥΡΙΔΟΥ » (*sic*). Nous apprenons aussi, par le même document, que la cornaline de Dioscoride avait appartenu à Bembo.

V. Intaille de Dioscoride.

Portrait dit de Mécène. *Jahrbuch*, 1888, pl. XI, 16, p. 298.

La mention de cette belle intaille dans le catalogue d'Orsini est d'une grande importance. Voici en quels termes elle est signalée[4] :

Amethysto con testa di Pompeo Magno con lettere greche sotto il collo ΔΙΟCΚΟΥΡΙΔΟΥ.

Il appert de là : 1° qu'Orsini lisait distinctement la signature Διοσκορίδου ; 2° qu'il reconnaissait dans la gravure un portrait du grand Pompée.

1. Clarac, *Catalogue des artistes*, p. 97. L'oubli où est tombé ce travail, si méritoire pour l'époque et si utile encore aujourd'hui, est une véritable injustice à l'égard du consciencieux auteur.
2. Erreur courante, contre laquelle Koehler a justement protesté.
3. *Mélanges de Rome*, 1884, p. 155.
4. *Mélanges de Rome*, 1884, p. 163, n° 209.

M. Furtwaengler, qui n'admet pas l'authenticité de l'améthyste avec le portrait de Mécène et la signature de Dioscoride, conservée aujourd'hui au Cabinet des médailles, a insisté sur le fait que Peiresc, au témoignage de Gassendi, voyant une améthyste analogue en 1605 chez Rascas de Bagarris, ne put déchiffrer la signature qu'en unissant par des traits les petites boules terminales des lettres. Comme il n'y a pas de boules terminales dans les lettres de l'améthyste de Paris, M. Furtwaengler a conclu que l'original avait disparu et que le Cabinet des médailles possédait seulement une copie exécutée au XVII^e^ siècle, à l'époque où le cabinet Lauthier, héritier de celui de Bagarris, fut vendu à Louis XIV. Mais une fois que nous voyons Orsini déchiffrer l'inscription sans peine, on peut se demander ce que vaut le récit de Gassendi. Il est d'ailleurs possible que l'améthyste ait été fortement repolie et que la signature ait été retouchée au XVII^e^ siècle ; c'était l'idée de Brunn, à laquelle M. Furtwaengler a refusé à tort d'accéder.

M. Furtwaengler s'est montré très affirmatif en donnant le nom de Cicéron au personnage représenté sur cette pierre, qui est identique à celui dont la gemme signée *Solon* conserve les traits. Bien que M. Babelon ait admis cette opinion [1], elle ne me semble pas moins insoutenable qu'à M. Gardthausen [2]. Il est certain que nous avons là le même homme que dans le buste colossal du palais des Conservateurs, découvert sur la voie Flaminienne entre Narni et Todi [3]. Ce buste ne peut être que celui d'un homme d'État éminent de l'époque d'Auguste et je ne vois pas du tout pourquoi la désignation traditionnelle de *Mécène* ne lui conviendrait point.

1. Babelon, *La gravure en pierres fines*, p. 160. Il avait songé précédemment à Phidias (*Cabinet des antiques*, p. 209).
2. Gardthausen, *Augustus und seine Zeit*, t. I, 2, p. 31.
3. Bernoulli, *Röm. Ikonogr.*, t. I, p. 242.

VI. Intaille de Dioscoride.

Mercure. *Jahrbuch*, 1888, pl. VIII, 22, p. 218.

Cette pierre, aujourd'hui dans la collection de M. Bromilow[1], est aussi mentionnée dans l'inventaire d'Orsini[2] :

Corniola con la figura di Mercurio et lettere greche che dicono ΔΙΟCΚΟΥΡΙΔΟΥ.

L'acquisition avait été faite *dalla sorella d'Horatio de Marij*, comme celle de l'améthyste d'Apollonios (n° II).

On savait déjà, mais par des témoignages indirects, que cette pierre avait appartenu à Orazio Tigrini (1685) et à Orsini.

VII. Camée d'Épitynchanus.

Tête de Germanicus jeune. *Jahrbuch*, 1888, p. 319 ; Bernoulli, *Röm. Ikonogr.*, t. II, pl. XXVI, 8, p. 125, 177.

La mention de ce camée dans l'inventaire d'Orsini peut contribuer à donner la solution d'une difficulté qui avait déjà frappé Vettori (*Dissert. glyptogr.*, p. 8) et Koehler (t. III, p. 112, 208, 361).

Dans l'édition des *Imagines* publiée par Faber en 1606, le texte signale le camée à la planche K, avec la légende *Germanicus Caesar*. Cette planche n'offre pas le nom d'Épitynchanus. Koehler, suivi par Brunn, a cru que la description de Faber s'appliquait à la planche 87 de l'édition d'Anvers (1598) et de celle de 1606, planches qui reproduisent une tête analogue avec la légende *Marcellus Augusti nepos*. On y lit la signature ΕΠΙΤΥΓΧΑΙΝΟΣ ΕΠΟΙΕΙ, dont la forme est éminemment suspecte et qui ne peut être qu'une restitution. Dans le texte, Faber qualifie cette gemme

1. Cette collection était autrefois à Battlesdene Park (Bedfordshire); M. Cecil Smith m'apprend que M. Bromilow demeure aujourd'hui à Bitteswell Hall, Lutterworth, dans le comté de Leicester.

2. *Mélanges de Rome*, 1884, p. 155, n° 35.

de cornaline, alors que c'est un camée, et se demande s'il faut l'attribuer à Épitynchanus, Zozime[1] ou Dioscoride, ce qui serait inintelligible si son texte se rapportait à la pierre signée. Or, dans le catalogue de la collection Orsini, on lit ce qui suit[2] : *Cameo con la testa di Caio nipote d'Augusto, di mano del medesimo maestro che è il cameo di Germanico il giovine col nome di Epityncano.* A un autre endroit du même catalogue[3], on lit : *Corniola di bellissimo colore e di perfetto maestro con la testa di Marcello nipote d'Augusto.* C'est évidemment cette cornaline non signée, mais attribuée à Épitynchanus, que Faber a eue en vue dans le commentaire de la planche 87. La description du camée de Caïus, dans le catalogue d'Orsini, paraît prouver que ce camée n'était pas signé non plus, mais qu'on y reconnaissait la même main que dans le camée de Germanicus jeune, signé Épitynchanus. Il s'ensuivrait que la figure de la planche K de Faber est bien le Germanicus d'Orsini, mais que le graveur aura omis d'y reproduire les lettres ΕΠΙΤΥΓΧΑ, seules visibles et d'ailleurs difficiles à lire. J'ignore ce qu'est devenu le camée de Caïus. La planche 87 est bien une cornaline, avec le portrait présumé de Marcellus *di perfetto maestro*. Est-ce Orsini qui, reconnaissant là aussi la main d'Épitynchanus, y aura fait graver les mots ΕΠΙΤΥΓΧΑΙΝΟC ΕΠΟΙΕΙ? On aimerait mieux penser que cette addition est due au graveur de la planche.

VIII. **Intaille de Micon.**

Tête virile. *Jahrbuch*, 1888, pl. X, 22 et p. 317.

On savait déjà, par Faber, que ce jaspe avait appartenu à Orsini. Dans le catalogue[4], il est décrit comme il suit : *Diaspro con testa di naturale d'Aristotele*, ΜΥΚΩΝΟC, *di mano di Micone*

1. Il devait exister, au XVI^e^ siècle, une pierre portant ce nom, mais je ne crois pas qu'on l'ait signalée depuis.
2. *Mélanges de Rome*, 1884, p. 169, n° 351.
3. *Ibid.*, p. 168, n° 326.
4. *Mélanges de Rome*, 1884, p. 157, n° 84.

statuario. Orsini a peut-être pensé au peintre et statuaire Micon, ou au statuaire de Syracuse mentionné par Pline (XXXIV, 8). On voit par là combien Koehler a eu tort de supposer (t. III, p. 204) que l'inscription eût été ajoutée à l'époque d'Orsini, dans le dessein de faire croire que le portrait gravé sur la gemme était celui du célèbre peintre Micon.

IX. Intaille de Pharnace.

Cheval marin. *Jahrbuch*, 1889, p. 65.

Koehler, Brunn et M. Furtwaengler ne savent rien de l'existence de cette pierre avant Stosch (1724); ils se sont mis d'accord pour condamner l'inscription comme moderne. Or, le tout se trouve déjà mentionné dans le catalogue de la collection d'Orsini[1] : *Corniola con cavallo marino con lettere greche che dicono* ΦΑΡΝΑΚΗΣ ΕΠΟ. La gravure de Stosch et les empreintes donnant seulement ΕΠ au lieu d'ΕΠΟ. Je ne crois pas qu'un faussaire du XVI^e^ siècle aurait songé à l'abréviation ΕΠ pour ἐποίει.

X. Intaille de Polyclète.

Diomède s'emparant du Palladium. *Jahrbuch*, 1888, pl. VIII, 28, p. 314.

Dès l'époque de Stosch, l'original avait disparu, après avoir appartenu à Andreini. Brunn et Koehler ont condamné la gravure et l'inscription; M. Furtwaengler les a défendues, mais M. Babelon, le dernier qui s'en soit occupé, écrit[2] : « Cette œuvre et cette signature n'étaient-elles pas une invention du XVI^e^ siècle? Nous inclinons à le penser; seule, l'autorité de M. Furtwaengler nous pousse à faire une place ici à un graveur du nom de Polyclète. »

Aucun des auteurs cités n'a rappelé les textes qui élèvent au-

1. *Mélanges de Rome*, 1884, p. 168, n° 320.
2. *Gravure en pierres fines*, p. 168.

dessus de toute contestation la pierre et la signature, déjà connues en Italie et même célèbres au commencement du XV^e^ siècle.

Voici ce que M. Müntz raconte d'après un auteur du XV^e^ siècle, Vespasiano[1] :

« Quelquefois Niccoli trouvait à Florence même les joyaux les plus précieux. Se promenant un jour dans la ville, il aperçut un enfant qui portait au cou une calcédoine gravée. Il reconnut sur-le-champ dans cette gemme un ouvrage de Polyclète[2], fit venir le père de l'enfant et lui demanda de lui vendre un objet qui ne lui était d'aucune utilité... La calcédoine devint rapidement célèbre... Lors de son passage à Florence, le patriarche d'Aquilée, Louis Scarampi, entendit parler d'elle; il voulut la voir et la trouva tellement parfaite qu'il la garda. Niccoli dut la lui laisser en échange de 200 beaux ducats. Plus tard, la gemme, ou, comme on l'appelait, *il calcedonio,* la calcédoine par excellence, devint la propriété du pape Paul II, puis celle de Laurent le Magnifique. Dans l'inventaire de ce dernier, elle est évaluée 1,500 florins. »

Le témoignage de Vespasiano n'est pas isolé. Ghiberti (mort en 1455) vit chez Niccoli la pierre qui nous occupe et la description qu'il en fait s'y applique à merveille[3]. Il est vrai qu'il ne parle pas de la signature, mais, un peu plus tard, chargé de monter la corniole célèbre de Jean de Médicis, représentant Apollon et Marsyas, le même Ghiberti dit qu'il convient de l'attribuer à Pergotile (*sic*) ou à Polyclète. Cette mention prouve sans ré-

1. Müntz, *Précurseurs de la Renaissance*, p. 108 ; voir le texte latin de Vespasiano dans la *Revue archéol.*, 1879, I, p. 52.

2. M. Müntz a imprimé un ? après ce nom, parce qu'il n'a pas pensé à la gemme publiée par Stosch. Le texte italien porte : *un calcedonio al collo, dove era una figura di mano di Policleto, molto degna.*

3. *Revue archéol.*, 1879, I, p. 52-53 : *Tra l'altre egregie cose io vidi mai, è un calcidonio intagliato... il quale era nelle mani d'uno nostro cittadino... Niccolaio Niccoli... Era di forma ovale ; in su essa era una figura d'un giovane il quale aveva a mano un coltello ; era con un piede quasi ginocchioni in su un altare e la gamba destra era a sedere in sull' altare, e posava il pie in terra... E nella mano sinistra aveva un pannicello, il quala teneva con esso un idoletto* (*Commentaires* de Ghiberti, *ap.* Vasari, I, xv). Cette description ne laisse place à aucun doute.

plique que la signature de la pierre de Niccoli était aussi célèbre que la pierre elle-même, sans quoi Ghiberti n'aurait pas pensé à nommer Polyclète à côté d'un graveur illustre comme Pyrgotèle. De même, si Niccoli n'avait pas lu ΠΟΛΥΚΛΕΙΤΟΥ sur sa calcédoine, il n'eût jamais songé à en faire honneur à un artiste de ce nom : tout au plus aurait-il proposé, suivant la mode du temps, le nom d'un des graveurs fameux mentionnés par Pline. Le fait que, dans les inventaires de Médicis, l'inscription de la calcédoine n'est pas relevée, ne prouve rien contre l'antiquité de la signature, vu l'extrême incurie avec laquelle étaient rédigés ces documents. Le sujet a été imité par Donatello et par d'autres artistes de la Renaissance[1]. Et j'ai lieu de croire que la popularité dont il a joui à la fin du XV^e^ siècle s'explique par la présence du nom de Polyclète autant que par la beauté du travail.

Concluons que M. Furtwaengler, qui a revendiqué, par des motifs intrinsèques, l'authenticité de la gemme et de l'inscription, a été mieux inspiré qu'il ne le pensait lui-même et que les doutes soulevés à cet égard ne reposent pas sur le moindre fondement.

XI. Intaille de Solon.

Prétendu Mécène. *Jahrbuch*, 1888, pl. XI, 17 et p. 299.

D'une étude consciencieuse des répliques actuellement connues de cette pierre, M. Furtwaengler a conclu qu'il avait existé au XVI^e^ siècle une gemme authentique présentant le même portrait et la même signature, mais que cet original est perdu et que les quatre répliques de Naples, de Vienne, Ludovisi-Piombino et Riccardi-Poniatowski sont également modernes. Or, un exemplaire a été publié dans les *Imagines* d'Orsini dès 1570 (pl. 49). Est-ce un de ceux que nous connaissons actuellement? M. Furtwaengler ne le pense pas et serait disposé à croire qu'il était

1. Müntz, *Précurseurs*, p. 70, 156, 184; *Collections des Médicis*, p. 69; Molinier, *Bronzes italiens*, t. I, p. 16.

aussi de fabrication récente. Cette opinion peut s'autoriser, à mon avis, de la mention de cette pierre dans l'inventaire d'Orsini[1] :

Corniola con la testa di Solone et lettere greche che dicono ΣΟΛΩΝΟΣ, *da M. Cesare de Camei.*

Orsini a donc acquis cette pierre d'un graveur en pierres fines, comme l'indique sans conteste l'adjonction *de Camei* à son nom. Ce graveur est peut-être identique au célèbre Alessandro Cesati, appelé *Cesari* dans la première édition de Vasari et surnommé *il Greco*. C'est à lui qu'on a tout lieu d'attribuer le n° 6 de Stosch, signé ΑΛΕΞΑΝΔ·Ε. Par suite, Orsini n'avait probablement qu'une copie de la gemme de Solon et la question de l'existence d'un original reste à élucider.

XII. Onésimos.

Le nom d'Onésimos se lit sur deux gravures du recueil inachevé de Millin. Voici ce que Brunn écrivait à ce sujet en 1859[2] :

« Corniole, jadis au baron Hoorn; Jupiter nu, debout (Millin, *Pierres gravées inéd.*, pl. 2). La gravure ne permet pas de juger de la valeur du travail et de son authenticité. — Une autre pierre avec le même nom, représentant une Pallas casquée (*ibid.*, pl. 58), est reconnue comme moderne : R. Rochette, *Lettre*, p. 146; Clarac, p. 161; *C. I.* 7233. »

Clarac avait été plus explicite, et cependant ce qu'il dit à ce sujet trahit quelque embarras : il était l'adversaire de Raoul Rochette et avait Dubois pour informateur.

Brunn a ignoré, et je ne vois pas que personne se soit souvenu depuis, que le cas d'Onésimos est un des seuls où le faussaire ait fait des aveux complets et publics : *habemus confitentem reum.* Voici l'histoire, qui ne laisse pas d'être piquante.

1. *Mélanges de Rome*, 1884, p. 154, n° 18.
2. *Geschichte der Künstler*, t. II, p. 572.

En 1842, on annonça tout à coup qu'une inscription gravée sur plomb, portant la signature de deux artistes, avait été découverte, au Louvre même, à l'intérieur de l'Apollon de Piombino[1]. J.-J. Dubois, l'auteur des catalogues Dufourny, Panckoucke, Passalacqua et Pourtalès, jadis « dessinateur des antiquités égyptiennes au Musée du Louvre » et qui venait de passer « sous-conservateur du Musée des antiques », se faisait honneur de cette étonnante révélation. Eugène Piot, qui commençait alors la publication du *Cabinet de l'Amateur*, partit en guerre contre Dubois, contestant la sincérité de sa découverte et rappelant les faux dont ce bizarre personnage s'était déjà rendu coupable[2]. Ce que Piot écrivit à cette occasion témoigne d'une expérience archéologique qu'il ne pouvait devoir seulement à ses études. Il est évident qu'il était le prête-nom de Raoul Rochette, heureux de démasquer un protégé de Letronne. Ce dernier annonça, quelques jours après la publication de l'article de Piot, à un employé du Cabinet des médailles, qu'on allait intenter à Piot un procès en diffamation et lui réclamer 10,000 francs de dommages-intérêts[3]. Sans doute son enquête personnelle lui apprit bientôt que la cause était mauvaise, car ces menaces restèrent sans effet. Quant à Dubois, il se décida à répondre à Piot par une brochure, dans laquelle il fit des aveux précieux à recueillir, tout en niant sa culpabilité (d'ailleurs presque certaine) dans l'affaire de l'inscription sur plomb[4]. Parlant du vase publié dans les *Monuments antiques* de Millin (t. I, pl. 49) : « *C'est moi*, dit-il, *qui en ai composé le dessin*, ainsi que celui d'un autre vase publié par Millin,

1. *Cabinet de l'Amateur*, t. I, p. 481. La découverte fut annoncée à l'Académie par Letronne. L'inscription supposée se lisait ... ΩΝ ΡΟΔΙΟΣ ΕΠΟΟΥΝ (*ibid.*, p. 484), ce qui confirmait bien à propos l'erreur de Letronne, suivant lequel le bronze de Piombino n'était pas archaïque, mais archaïsant.

2. *Cabinet de l'Amateur*, t. I, p. 482, 530 et suiv.

3. C'est à peu près ce qui m'est arrivé dans l'affaire des terres cuites asiatiques ; voir *Revue archéol.*, 1887, I, p. 106.

4. J.-J. Dubois, sous-conservateur du Musée des antiques au Louvre, *Lettre sur une inscription grecque trouvée dans une statue antique de bronze*, Paris, Didot, 1843, 12 p. in-8.

Peintures, I, 44[1], *et d'une pierre gravée* publiée après la mort de ce savant, *Pierres gravées inédites*, pl. 58. Il y a de cela quarante et un ans. J'avais alors vingt et un ans. Je sortai frais émoulu de l'atelier de David, où l'on faisait tant de bonnes et de mauvaises charges. Millin, qui était pourtant le meilleur homme du monde, avait très injustement blessé mon amour-propre en présence du célèbre chevalier Azara...[2]. Je crus faire une bonne charge... Je ne tardai pas à m'en repentir, lorsque l'excellent Millin, informé par moi-même de mon tort, me le pardonna. » Dubois niait, d'autre part, que le dessin du vase des *Monuments inédits* de Millin, t. II, pl. 39, eût été inventé par lui, car, disait-il, il appartenait au comte de Lamberg à Vienne; sur quoi Piot répondit[3] : « Novice encore dans l'art d'inventer, il a vendu à Millin un dessin publié dans l'Homère dessiné par Tischbein[4]. » Le même article contient une furieuse attaque contre Dubois[5] : « Si Millin vous a pardonné vos premières fautes, ainsi que vous le dites, votre conduite n'en est que plus coupable; car pendant toute sa vie vous avez poursuivi de vos faussetés ce savant trop crédule peut-être et vous en avez sali tous ses ouvrages... Dans le tome II de ses *Monuments inédits*, publié en 1806, vous apparaissez d'abord ; dans l'ouvrage intitulé *Peintures de vases*, publié en 1808-10, on vous retrouve ensuite; vous aviez plus de vingt et un ans. Enfin, vous vous êtes acharné sur votre proie jusque dans la tombe et dans le recueil des *Pierres gravées inédites*, publié après la mort de Millin en 1825, reparaissent de nouveau les produits de votre coupable industrie. Vous avez *vendu* à Millin les dessins de cet ouvrage pendant la dernière

1. C'est le vase signé *Kalliphon*. Voir la page 27 de mon édition des *Peintures de vases* de Millin. J'ignorais, en rédigeant ce texte, les aveux de J.-J. Dubois.
2. Celui qui donna à Napoléon Ier le buste d'Alexandre le Grand.
3. *Cabinet de l'Amateur*, 1842, p. 538.
4. Il s'agit de Tischbein, *Homer nach Antiken*, V, pl. 2 ; Laborde, *Vases*, t. II, pl. 33. Dubois dit (p. 11), que Millin a nommé *par erreur* le chanoine Zuppi, ce qui est bien difficile à croire; mais le vase est parfaitement authentique (cf. de Witte, *Gazette archéologique*, 1880, p. 64.)
5. *Ibid.*, p. 536.

année de sa vie, en 1818[1]. Il n'y a pas quarante et un ans de cela. »

Piot, ou son inspirateur Raoul Rochette, se garde d'oublier, à ce propos, les titres de l'adversaire de Letronne[2] : « Faisons observer, dit-il, que M. Dubois a peu de mérite à confesser ses infidélités, qui toutes ont été signalées déjà à l'attention publique par M. Raoul Rochette... M. Raoul Rochette signala aussi comme faux (*Lettre à M. Schorn*, p. 146) le dessin de la planche II du même recueil, où se trouve le nom d'Onésimos écrit ONHCIMOC, en disant que l'une et l'autre pierre venaient de la même fabrique que le vase et le nom de Calliphon. »

Je ne vois pas que Dubois ait jamais ouvertement confessé être l'inventeur du dessin publié à la planche II des *Pierres* de Millin. Ce savant l'a donné comme reproduisant une cornaline de la collection du baron de Hoorn, collection mal famée entre toutes et qui avait été diminuée des deux tiers par un vol domestique en 1789[3]. Il est cependant bien probable que la pierre en question n'a jamais existé. Dubois, quand il s'amusait à mystifier le monde, ne s'arrêtait pas à mi-chemin : il désignait la provenance des pièces, la collection dont elles faisaient partie. C'est ainsi qu'il a attribué le vase des *Monuments inédits* à la collection du chanoine Zuppi, personnage imaginaire, qu'il a fait découvrir la Minerve d'Onésimos près de Forli, en l'attribuant à la collection Torlonia, enfin qu'il a donné le Jupiter d'Onésimos comme ayant appartenu à van Hoorn. Ce dernier, étant mort en 1809, n'était plus là pour protester lorsque le Jupiter fut publié par Millin.

Ce qui précède pourra rendre la critique justement méfiante à l'endroit d'un certain nombre de pierres inédites publiées par Millin dans sa *Galerie mythologique*, à une époque où il paraît avoir accordé toute sa confiance au jeune Dubois. Je rappellerai que le bon Millin n'a pas été mystifié par Dubois seulement et qu'il paraît avoir provoqué, par sa bienveillance crédule, d'autres

1. Piot n'apporte aucune preuve à l'appui de cette grave assertion.
2. *Cabinet de l'Amateur*, t. I, p. 538, 539.
3. Clarac, *Catalogue des artistes*, p. 160 (note de Dubois).

mauvaises plaisanteries de ce genre. Les peintures de vases qu'il a publiées en 1810 et que lui avait envoyées « M. Xavier Scrofani, Sicilien » eurent l'honneur d'une lecture à l'Institut de France (*Moniteur*, 1er octobre 1809); Scrofani disait que le vase appartenait « à M. Jean, ou Gianachi Logoteta, primat de Livadie » et qu'il avait été trouvé « il y a près de trente ans, dans les environs de l'Aulide, et à côté des ruines d'un ancien monument[1]. » Chose étrange ! Lorsque l'authenticité de cette découverte eut été révoquée en doute par le duc de Luynes (1829), elle trouva un défenseur en Raoul Rochette[2]. Voilà ce qui aurait pu consoler les amis de Dubois, s'ils avaient eu besoin de rire à leur tour[3].

Salomon Reinach.

1. Millin, *Peintures de vases*, t. II, pl. 56 (cf. la p. 74 de mon édition).

2. *Choix de peintures*, p. 221. MM. Welcker et Overbeck n'ont pas été moins crédules ; il suffit de regarder les planches de Millin pour s'assurer, par cet exemple, que la critique archéologique a fait des progrès. Il est vrai, malheureusement, que les faussaires en ont fait aussi.

3. Une autre mystification dont Millin fut victime est attestée par une très rare brochure de ce savant, intitulée : *Description de trois peintures inédites de vases grecs du Musée de Portici*, in-4, *s. l. n. d.* « Ces peintures, dit Millin, appartiennent à deux vases qui sont dans le musée du roi de Naples, à Capo di Monte : ils ont été trouvés dans des tombeaux. » Ce sont trois scènes d'une obscénité révoltante, mais sans esprit, que Millin n'a pas hésité à faire graver « comme des ouvrages du bel art. » Il est évident qu'elles n'ont jamais figuré sur des vases et qu'elles sont dues à l'imagination d'un mauvais plaisant, comme l'a déjà reconnu J. de Witte ; dans une note manuscrite qui est entre nos mains, ce savant se demande s'il ne faut pas les attribuer aussi à J.-J. Dubois.

ICONOGRAPHIE

DE LA CHAPELLE PALATINE

Les mosaïques qui décorent les murs, les arcs et les voûtes de la chapelle Palatine nous sont parvenues dans un état de conservation parfait. Depuis les sept siècles qu'elles existent[1] elles ont été restaurées plus d'une fois, mais, heureusement, ces restaurations n'ont porté que sur des détails et l'ensemble reste un document inestimable pour l'archéologie de l'art chrétien.

En comparant le système décoratif de la chapelle Palatine avec les fragments de décoration retrouvés dans d'autres temples, nous pourrons résoudre une question intéressante :

La décoration des églises chrétiennes dépendait-elle du caprice individuel des artistes, ou bien existait-il quelque principe qui mettait un frein à l'arbitraire ?

A l'origine, et au v^e^ siècle encore, la décoration importait plus que les sujets représentés. Ainsi la lettre de saint Nil[2] à l'éparque Olympiodore nous apprend que ce dernier ne voulait décorer d'images des saints martyrs que le sanctuaire (ἱερατεῖον) de l'église qu'il construisait en leur honneur, tandis que les murs des autres parties du temple devaient être revêtus de peintures représentant des scènes de chasse et de pêche. Il ne paraît pas que saint Nil ait été choqué par ce projet; il se contenta de conseiller à son correspondant d'élever au-dessus de l'autel la croix, symbole de la rédemption, et de retracer sur les autres

1. Les mosaïques de la partie antérieure de la chapelle et de la coupole ont été achevées en 1143 et celles des nefs trente ans plus tard.

2. Disciple de saint Jean Chrysostome, mort en 450, moine du Mont-Sinaï.

parois les principaux épisodes du Nouveau Testament, afin que les fidèles illettrés pussent également être initiés à la vie des saints et s'inspirer de leurs exemples[1].

Il me semble qu'on chercherait en vain dans ce texte des indications précises sur l'ordonnance et la distribution des scènes bibliques, et il me paraît difficile d'admettre l'opinion de M. Bayet[2] que saint Nil exige une décoration d'église *historique* et non *symbolique*. A mon sens, cette lettre marque une ère nouvelle dans la décoration des églises, qui ne doit plus seulement viser à l'agrément des yeux, mais à l'édification des fidèles. L'art chrétien était déjà, du reste, entré dans cette voie.

Saint Paulin de Nole (354-431), en décrivant la basilique de Saint-Félix à Nole, cite, à côté des images symboliques, toute une série de tableaux historiques, tirés des livres de la *Genèse*, de *Josué*, de *Ruth*, de *Tobie* et de *Judith*[3]. Prudence aussi (394-405) parle longuement de l'illustration des récits empruntés à l'Ancien et au Nouveau Testament[4]. Il fait mention des tableaux suivants : le Péché originel, le Sacrifice de Caïn et d'Abel, l'Arche de Noé, différents épisodes de la vie d'Abraham, de Moïse, les Juifs au désert, Josué, les Juges, les Rois, la Captivité de Babylone, l'Annonciation, la Nativité, l'Adoration des Mages et des Bergers, le Massacre des Innocents, le Baptême du Christ (l'Épiphanie), la Tentation, les Miracles, la Passion, la Déposition de la croix, le Sépulcre, l'Ascension, le Martyre de saint Étienne, la Vision de saint Pierre, etc. Au IVe siècle, un grand nombre de peintres abordèrent la reproduction dans l'art des hauts faits des disciples et des saints martyrs[5]. Ainsi le IVe siècle fournit à la peinture sacrée tout un cycle de sujets historiques, qui, petit à petit, gagnèrent du terrain sur les sujets symboliques et finirent par les bannir complètement vers le IXe siècle. En effet, les auteurs de

1. Migne, *Patrologia graeca*, t. LXXIX, p. 578.
2. *Recherches pour servir à l'histoire de la peinture et de la sculpture chrétiennes en Orient avant la querelle des iconoclastes*, Paris, 1879, p. 60.
3. Migne, *Patrologia latina*, t. XI, poema XXV.
4. *Ibid.*, t. LX, p. 89-112.
5. Bayet, *Recherches*, p. 62.

cette époque ont peine à croire qu'il ait existé un temps où la décoration de l'église pût être autre qu'iconographique et ils font remonter cet usage à Constantin le Grand, c'est-à-dire au premier empereur chrétien. Ainsi, suivant Jean de Damas, Constantin ordonna de peindre dans les églises de Byzance la Nativité, l'Adoration des Mages, la Purification, l'Épiphanie, les Miracles du Christ, la Résurrection, l'Ascension et les Actes des Apôtres [1].

Les ambassadeurs du pape Adrien au septième concile attribuent également à Constantin les mosaïques à sujets tirés de l'histoire sainte qui ornent la basilique de Saint-Jean de Latran [2].

Ces images historiques prennent place dans la décoration des églises à partir du v[e] siècle, comme on le voit à Sant'-Apollinare Nuovo et comme le prouve la description, due au sophiste Choricius, d'une des églises de Gaza.

Cette description ampoulée nous apprend qu'on voyait là l'Annonciation, la Visitation, la Nativité, la Purification.

Ensuite venait l'illustration des miracles accomplis par le Christ : les noces de Cana, la guérison de la belle-mère de saint Pierre, du paralytique, du fils de la veuve de Naïm, le repentir de la pécheresse, Jésus marchant sur la mer pendant la tempête, la guérison du possédé et de l'hémoroïsse, la résurrection de Lazare.

La décoration se terminait par des tableaux retraçant les derniers jours du Christ, c'est-à-dire la sainte Cène, la trahison de Judas, la Passion, Pilate se lavant les mains, la Crucifixion, les soldats montant la garde à l'entrée du sépulcre et l'Ascension [3].

Évidemment, toutes ces scènes étaient disposées dans un ordre chronologique ; mais il serait téméraire de soutenir qu'elles constituassent toute la décoration, à l'exclusion de toute image symbolique.

1. Migne, *Patrologia graeca*, t. II, p. 343, *Epistola ad Theophilum*.
2. Bayet, *Recherches*, p. 53.
3. Choricius, *Orationes*, éd. Boissonade (1846), p. 91-98.

Ce que nous avons dit jusqu'à présent se rapporte exclusivement aux sujets, indépendamment de leur distribution. Nous savons seulement que saint Nil propose de placer la croix au sanctuaire, devant l'autel, comme symbole de la résurrection, et d'exposer sur les autres murs du temple les événements du Nouveau et de l'Ancien Testament. Quant à l'ordonnance de ces sujets, qui constitue le système décoratif proprement dit, c'est aux monuments eux-mêmes que nous devons la demander.

Les églises de Ravenne (v^e^ et vi^e^ siècles) nous offrent les spécimens des décorations les plus anciennes. — Nous y trouvons d'abord deux temples d'une destination bien précise, deux baptistères, l'un orthodoxe, l'autre arien. L'un et l'autre se ressemblent beaucoup par la décoration, qui est adaptée à leur destination spéciale. Dans la voûte de la coupole, juste au-dessus de l'endroit où on administrait le baptême, ils offraient chacun l'image de l'Épiphanie. Placée comme elle l'était, cette dernière avait un sens non seulement historique, mais symbolique : c'était la sanctification du sacrement du Baptême. Au baptistère orthodoxe (église de San-Giovanni in Fonte), ce tableau est entouré d'une ceinture d'apôtres qui viennent déposer aux pieds du Christ les couronnes de gloire qu'ils tiennent dans leurs mains étendues. Au baptistère arien (église de Santa-Maria in Cosmedin), les apôtres déposent les couronnes devant le trône divin, richement orné. La flore luxuriante qui entoure les disciples du Christ indique qu'ils se trouvent au paradis après avoir rempli leur mission sur la terre ; ils viennent déposer aux pieds du Seigneur la récompense qu'ils ont eux-mêmes reçue[1].

A San-Giovanni in Fonte, nous voyons en outre toute une série d'images de saints en relief dans l'attitude d'orateurs, tenant un rouleau de la main gauche et levant la main droite comme pour parler. Puis vient l'image symbolique de l'église, sous la forme du mobilier du sanctuaire, avec l'autel ou le trône épiscopal sur une élévation et d'autres symboles usités dès les premiers siècles de l'ère chrétienne dans les catacombes.

1. Richter, *Die Mosaiken von Ravenna*, Wien, 1878, p. 13.

Le mausolée de Galla Placida ou la chapelle des Saints-Nazaire et Celse offre dans la coupole la figuration symbolique du monde, sous l'aspect d'un ciel étoilé soutenu par les symboles des évangélistes et surmonté d'une croix[1].

Dans les quatre lunettes au-dessous de la coupole, sur les côtés des fenêtres, sont peints huit apôtres; leurs têtes sont levées dans la direction de la croix, comme pour y puiser l'inspiration. Plus bas, également dans les lunettes, au-dessus de la porte, l'image du Sauveur, sous les traits du Bon Pasteur au milieu de ses ouailles. Au-dessus du tombeau de Placida, saint Laurent, la croix sur l'épaule, en signe de son zèle à suivre le Christ; devant lui, un gril de fer rouge, instrument de sa torture. Dans les lunettes latérales, dont les arcs abritent les figures des quatre apôtres, qui n'ont pu être placées plus haut faute d'espace, nous voyons, encadrés d'un riche ornement, des cerfs qui se désaltèrent à une source représentée sous la forme d'un vase. Les cerfs, dans l'art byzantin, sont l'emblème de l'âme qui s'élance vers Dieu. Ces trois décorations, qui nous font connaître les idées de saint Nil à ce sujet, sont symboliques, c'est-à-dire conformes aux tendances de l'ancien art chrétien. Ce symbolisme qui tend à représenter, dans l'ensemble de la décoration, l'idée de l'union de l'Église terrestre avec l'Église céleste, va plus loin encore et tâche de se faire jour dans chaque tableau séparément. La première tendance subsiste toujours, tandis que la seconde s'efface avec le temps, surtout dans les églises de Ravenne qui gardent les traces de leur origine byzantine.

Dans l'église de Sant'-Apollinare Nuovo, construite par Théodoric, nous trouvons trois séries d'images, appartenant à des époques différentes. Dans les deux zones supérieures, les plus anciennes, selon toute apparence, nous voyons d'abord les miracles et la Passion du Christ, en tout 26 tableaux; plus bas, les prophètes qui ont prédit ces événements, ou les apôtres qui en ont fait le récit. Le rang inférieur présente une procession de

1. Richter, *Die Mosaïken von Ravenna*, p. 24.

saints et de saintes qui apportent leurs couronnes de martyrs à la sainte Vierge avec l'Enfant-Jésus ou au Christ trônant. Dans le dernier cas, la disposition des tableaux présente une inversion, qui s'explique par l'absence d'unité de temps dans les différentes séries de la décoration : la gloire céleste du Christ, qui devrait couronner sa gloire terrestre, se trouve dans la rangée inférieure. Mais l'ensemble n'en rend pas moins très nettement l'idée principale de l'union de l'Église céleste avec l'Église terrestre.

La zone d'images intermédiaires sert à les relier entre elles.

Si les décorations d'églises que nous venons de mentionner nous révèlent le symbolisme de tout le temple, les fragments décoratifs de San-Vitale nous renseignent sur le sens de l'iconographie qui orne le sanctuaire, dont les murs latéraux, à la hauteur de l'autel, montrent Abel sacrifiant un agneau, image figurative du Christ qui se sacrifia pour les péchés du genre humain ; puis Melchisédech faisant l'oblation du vin et de l'huile ; puis Abraham recevant les trois étrangers et le sacrifice d'Isaac. Or, nous trouvons, dans le canon liturgique traduit par l'abbé Martigny [1], la mise en relation de ces trois sacrifices avec le sacrifice suprême du Saint-Sacrement : « Daigne voir d'un œil propice, Seigneur, ces offrandes et daigne les agréer, comme Tu as agréé les dons du juste Abel, ancêtre d'Abraham et ceux que T'a offerts notre archiprêtre Melchisédech. » Ces images sont placées dans les lunettes au-dessus de la porte et sur leurs côtés nous avons Isaïe et Jérémie, comme prophètes de l'avènement du Christ, et aussi Moïse, tantôt recevant les commandements, tantôt faisant paître son troupeau et ôtant sa chaussure devant le buisson ardent.

Ici le législateur de l'Ancien Testament figure le législateur du Nouveau Testament, le Rédempteur. Au-dessus d'eux se trouvent les symboles des évangélistes.

La transition du sanctuaire (dont la destination est caractérisée par les tableaux susdits) à l'abside qui représente le royaume

1. *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes*, Paris, 1877, p. 463.

céleste est formée par l'arc décoré de l'image en buste du Christ, envisagé ici comme fondateur de l'Église terrestre. Il a auprès de lui les apôtres, et les patrons de Ravenne, saint Gervais et saint Protais.

Nous avons encore un exemple d'une décoration de l'abside et de l'arc dans l'église de Sant'-Apollinare in Classe à Ravenne (VI^e^-VII^e^ siècle).

La voûte de l'abside offre la Transfiguration sous la forme symbolique et, au-dessous, saint Apollinaire, patron de Ravenne, en orant. Au lieu de la figure entière du Christ, nous voyons une croix dans une auréole et sur le croisement le buste du Christ; trois agneaux remplacent les trois apôtres. Dans la partie inférieure de l'abside, quatre évêques tenant des évangiles. A droite, les trois sacrifices de l'Ancien Testament, groupés auprès d'un même autel. Sur l'arc de triomphe, en haut, le buste du Christ dans un médaillon et les symboles des évangélistes; plus bas les apôtres, sous la forme d'agneaux, s'avançant de Jérusalem et de Bethléem; sur les piliers de l'arc, les archanges Michel et Gabriel avec des labarums, et au-dessous d'eux les évangélistes saint Matthieu et saint Luc[1].

A partir du VII^e^ siècle les Pères de l'Église orientale s'appliquent à donner une explication symbolique du temple dans son ensemble et dans ses parties. Cette tendance à mettre en lumière la signification de l'édifice sacré devait influencer le système décoratif. Il en résulte que le symbolisme de telle partie d'un temple sert à en expliquer la décoration, comme nous le verrons dans la chapelle Palatine.

Le premier exemple de la décoration symbolique d'une église nous est fourni par la Nouvelle Basilique (ἡ Νέα), construite par Basile I^er^ en l'honneur du Christ, de l'archange Michel, de la sainte Vierge et de saint Nicolas. Les mosaïques qui l'ornaient

1. M. Pocrovsky, dans sa *Décoration des anciens temples grecs et russes* (en russe, Moscou, 1890, p. 20), signale les germes d'un système décoratif précis dans les tableaux de la Transfiguration, des évêques, du Sauveur, des apôtres, des symboles des évangélistes et des anges.

ont été décrites par Photius, dans le discours qu'il a prononcé lors de la dédicace de ce temple. La coupole principale, au centre, offrait l'image du Christ, bénissant la terre, sous l'aspect du Créateur, du Tout-Puissant. Dans les segments de la coupole, on voyait les chœurs des anges entourant le Christ ; dans l'abside, la sainte Vierge, dans l'attitude d'une orante, implorant le salut et la victoire pour l'empereur. Les images des martyrs, des prophètes, des patriarches remplissaient le temple et en augmentaient la magnificence. Mais Photius ne dit rien de scènes tirées de l'Évangile et de la Bible et M. Kondakoff suppose qu'il n'y en avait point[1].

Nous avons ici l'Église céleste dans la coupole ; dans l'abside la sainte Vierge, cette image symbolique de l'Église en prière, qui s'adresse à son chef, son Fils divin, tandis que sur les murs du temple sont les représentants de l'Église terrestre qui contribuent par leurs hauts faits et leurs prières à rapprocher les fidèles du royaume de Dieu. Bref, nous trouvons ici une esquisse complète de ce système de décorations que nous offrent les églises byzantines du IXe au XIIe siècle, avec des variantes plus ou moins marquées. Or, comme il n'existe en Orient aucune décoration d'église bien conservée[2], celle de la chapelle Palatine prend une grande importance pour nous, car elle est la seule qui puisse nous donner une idée exacte des principes de la décoration des églises grecques.

A côté de la chapelle Palatine, on peut citer à cet égard la cathédrale de Monréale, dont l'iconographie remonte aussi au XIIe siècle (1187) et qui porte également les traces de l'influence byzantine.

Dans la chapelle Palatine, au sommet de la coupole, on voit l'image en buste du Christ-Pantocrator tenant un livre fermé dans sa main gauche et bénissant de la main droite à la manière grecque, avec deux doigts levés, sans former le mono-

1. *Églises byzantines et monuments de Constantinople* (en russe), Odessa, 1887, p. 62.

2. On ne connaît qu'une décoration complète d'église orientale : c'est celle du Sauveur à Néréditzy près de Novgorod, appartenant au XIIe siècle.

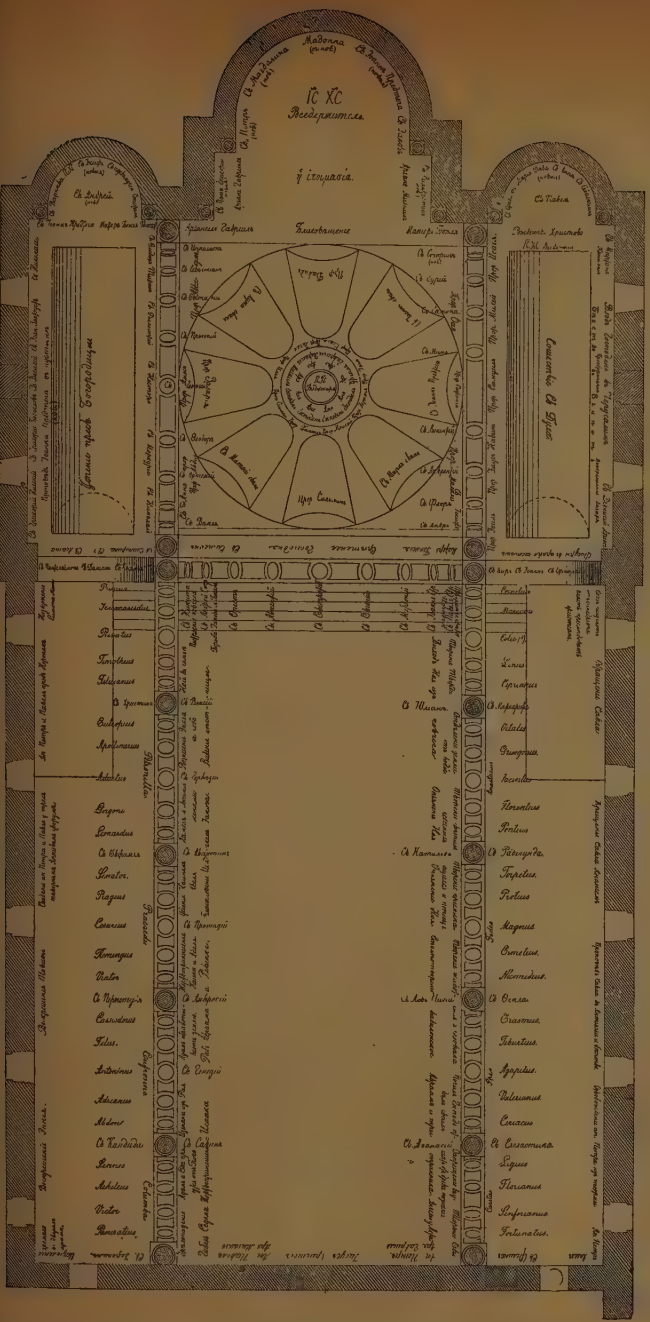

Fig. 1. — Plan de la chapelle Palatine.

gramme du Christ (qui est aussi une forme du signe de bénédiction usitée dans le rite grec). Autour de cette image s'enroule un cercle d'or qui sert de fond à ces paroles du prophète Isaïe : Ὁ οὐρανός μου θρόνος, ἡ δὲ γῆ ὑποπόδιον τῶν ποδῶν μου, λέγει Κύριος Παντοκράτωρ. La tête du Christ est entourée d'un nimbe croisé, orné d'émail et de pierres fines, parmi lesquelles abonde l'émeraude, symbole de la jeunesse éternelle. Au-dessus des épaules, d'un côté du nimbe, se trouvent les lettres IC, de l'autre XC, suivant l'usage de l'iconographie byzantine. Cette image en buste de Jésus-Christ-Pantocrator dans la coupole s'explique aisément par la comparaison avec l'iconographie des coupoles dans les autres églises byzantines et par le sens symbolique de la coupole même qui est censée représenter le ciel.

A Sainte-Sophie de Salonique, dont la décoration se rapporte, comme le croit M. Kondakoff, à la période entre le VII^e^ et le IX^e^ siècle, nous retrouvons une Ascension du Christ suivant la composition déjà connue depuis le VI^e^ siècle, époque de l'évangile syriaque de Raboula. Au point le plus élevé de la coupole nous voyons le Christ trônant dans le ciel, qui est rendu par un arc-en-ciel entouré d'une auréole que tiennent des anges voltigeant. Dans la voûte, la sainte Vierge orante, à ses côtés deux anges et les apôtres, dans des poses variées et animées, qui contemplent le Christ montant au ciel. Nous trouvons la même composition dans l'église de Saint-Georges à Stara-Ladoga et dans celle du Sauveur à Néréditzy, aux environs de Novgorod[1]. La seule différence, c'est que dans les églises russes l'auréole est ronde et que les anges qui la soutiennent au-dessus de la tête du Christ volent debout et non en planant.

Ici, comme partout ailleurs, la coupole représente le ciel, dont le point le plus élevé est destiné à celui qui y monte, tandis que les parties inférieures de la voûte sont destinées à l'illustration de ce qui se passe sur la terre.

Après son Ascension, le Christ siégea sur le trône de gloire à

1. Prokhoroff, *Antiquités chrétiennes* (en russe), 1871-72.

droite de Dieu le Père et les anges lui furent soumis. Cette idée, l'art byzantin l'interpréta dans la coupole de Santa-Maria dell' Amiraglio à Palerme (1143). Devant le Christ trônant nous voyons quatre anges agenouillés. C'est là le Christ que l'art byzantin désigne sous le nom de *Pantocrator*, dont la place est à droite de Dieu le Père. Cependant le sentiment esthétique n'admettait pas que l'on peignît en cet endroit élevé une figure en pied, qui serait suspendue de tout son long au-dessus du spectateur. Aussi l'artiste éluda-t-il cette difficulté en substituant à la figure entière l'image en buste, qui semble sortir du ciel. L'usage des images en buste se répandit très vite dans l'art chrétien ; peut-être n'est-il pas tout à fait étranger à l'influence des traditions classiques.

En effet, nous savons que sur les pierres tombales romaines les défunts étaient souvent représentés en buste, et l'on a même voulu expliquer le mot français *buste* par le latin *bustum*, qui désigne le bûcher funéraire. Des *imagines clipeatae*, accompagnées du monogramme du Christ, se voient parfois sur les murs du temple, comme par exemple à San-Vitale de Ravenne [1] où il s'en trouve un au-dessus des lunettes, sur les murs latéraux du sanctuaire. Ces médaillons sont portés par deux anges qui ont remplacé les Victoires de l'art antique.

Nous avons tout lieu de croire que cette composition était entendue comme l'image symbolique du Christ, montant au ciel dans sa gloire ; on l'a seulement transportée du mur au plafond qui a la forme d'une voûte croisée. Le plafond devenant la voûte céleste, les anges changent de pose : ils sont debout dans l'air et tiennent les médaillons dans leurs mains levées.

Leur nombre varie aussi, montant jusqu'à quatre. Tout d'abord, ici aussi, nous trouvons dans un médaillon le monogramme du Christ, comme dans la chapelle de Saint-Pierre le Chrysologue à Ravenne (439-450) ou l'image symbolique de l'Agneau comme au plafond de San-Vitale (VI^e^ siècle) [2].

1. Ciampini, *Vetera monum.*, pl. XIX-XX.
2. Garrucci, *Storia dell' arte cristiana, nei primi otto secoli della Chiesa*, Prato, 1873-1881, IV, pl. 223 ; Ciampini, *Vetera mon.*, II, pl. XVIII.

Enfin, ici aussi, ou trouve l'image en buste du Christ, comme dans la chapelle de Zénon (IXe siècle) [1].

Naturellement, quand le temple fut couronné d'une coupole symbolisant le ciel, cette composition y fut transportée. Dès ce moment, les anges se détachèrent du médaillon qui n'avait plus besoin d'eux et le cercle multicolore servit à représenter le ciel. Cet usage date de l'époque de la *Genèse* de Vienne, où nous voyons dans les miniatures l'arc-en-ciel. Depuis lors, il a été conservé par l'art byzantin pour caractériser la voûte céleste. Nous trouvons encore ce cercle multicolore autour du médaillon du Sauveur Pantocrator dans la coupole de Sainte-Sophie à Kiev (XIe siècle). S'il est remplacé à la chapelle Palatine par une légende, où sont mis en corrélation les mots οὐρανός et Παντοκράτωρ, c'est qu'ici l'inscription indique le sens de l'image du Christ au sommet de la coupole.

La plus ancienne image du Christ, en buste sous les traits du Παντοκράτωρ, dans la coupole, est, selon M. Kondakoff [2], celle qui se trouve dans la « Nouvelle Basilique » (ἡ Νέα) de Basile le Macédonien; viennent ensuite celles de Saint-Marc à Venise, de Sainte-Sophie à Kiev, et à Novgorod, de l'église Pammacariste et du couvent de Khor à Constantinople, de Daphné et du couvent de Saint-Luc en Phocide, etc. (XIe siècle).

Dans la coupole de la chapelle Palatine, quatre archanges et quatre anges forment le cortège du Christ souverain. On pourrait s'attendre à trouver ici les neuf ordres de la hiérarchie céleste, d'après l'énumération qu'en fait l'Aréopagite; mais on ne les rencontre ni dans la chapelle Palatine, ni dans aucun autre monument de l'art byzantin de la meilleure époque. En effet, s'il était facile de trouver une dénomination pour chacun des neuf ordres, il était impossible de créer dans l'art autant de types différents. Aussi l'artiste qui décora la chapelle Palatine s'est-il borné à reproduire les deux ordres les plus caractérisés, les

1. Ciampini, *Vetera monum.*, pl. L.
2. *Églises byzantines*, p. 62.

anges et les archanges. Au-dessus de ces derniers nous lisons les noms de Michel, Gabriel, Raphaël, Uriel, c'est-à-dire des

Fig. 2. — Archanges de la coupole.

archanges particulièrement vénérés par l'Église orientale, accompagnés de l'inscription : ΑΓΓΕΛΟΣ ΚΥ (ἄγγελος Κυρίου).

Une large ceinture ornementale entoure la coupole comme pour l'isoler : c'est l'Église céleste avec son chef le Christ et ses représentants, les anges et les archanges. L'artiste divisa les archanges en deux classes caractérisées par le costume : les uns portent les vêtements civils des empereurs byzantins, les autres l'uniforme militaire. Ainsi, le cortège du Tout-Puissant se compose de trois parties. Nous trouvons la même division des personnages qui entourent le trône du Christ dans la première Épître de saint Pierre « qui est à la droite de Dieu monté au ciel et auquel les Anges, les Principautés et les Puissances sont assujettis [1]. » Tandis que les archanges sont représentés le labarum à la main, dans l'attitude solennelle de militaires montant la garde, les anges s'inclinent avec dévotion devant le Παντοκράτωρ trônant. La place qu'ils occupent correspond parfaitement à leurs poses : les premiers se tiennent de chaque côté du trône du Roi des rois les autres sont devant lui.

La coupole de Sainte-Sophie à Kiev (xi siècle) nous offre la même composition. Le médaillon avec l'image du Christ Tout-Puissant est entouré de quatre archanges, qui sont vêtus du costume civil des empereurs, avec lorans et labarums, tenant une sphère de la main gauche. Une conception analogue de l'image de l'Église céleste se trouve dans la coupole du baptistère florentin du xiiie siècle, dont la décoration, bien que sujette encore à l'influence byzantine, présente une composition plus compliquée. Nous y trouvons tous les neuf ordres de la hiérarchie céleste énumérés par Denys l'Aréopagite.

L'église du couvent de Vatopédi et de Khilandari au Mont-Athos nous offre une composition encore plus développée. Le Παντοκράτωρ y est entouré des neuf ordres de la milice céleste dans les uniformes que leur prescrit le Manuel d'iconographie du Mont-Athos ; au-dessous d'eux est la liturgie divine, c'est-à-dire un chœur d'anges s'approchant avec les ustensiles sacrés.

Revenons à la chapelle Palatine. Unie à l'Église céleste,

1. Saint Pierre, I *Ep.*, III, 22.

l'Église terrestre s'épanouit sous la protection de celle-ci, servant de base à sa gloire ici-bas.

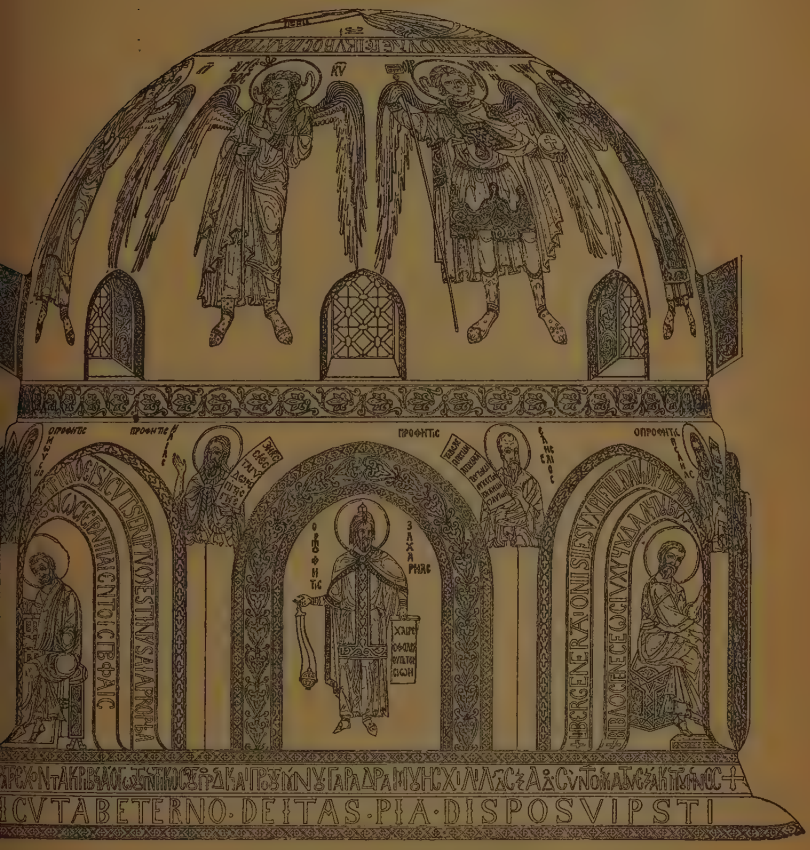

Fig. 3. — Coupole de la chapelle Palatine.

Cette idée mère se fait jour dans l'ensemble de la décoration de la coupole, puisque les murs sur lesquels elle repose portent

les images des représentants de l'Église terrestre. Dans des niches, entourées d'un ornement végétal, nous voyons David et Salomon, prêtre et prophète de l'Ancien Testament, Zacharie et le plus grand d'entre les hommes, le dernier précurseur du Christ, saint Jean-Baptiste. Dans les niches angulaires les plus profondes, se trouvent les quatre évangélistes. Ces niches sont entourées de légendes bilingues contenant le premier verset de chaque évangile.

Représentés ainsi, les prophètes et les évangélistes figurent l'Église terrestre, considérée dans ses deux moments les plus importants, l'espérance et la réalisation. Les prophètes sont l'Église de l'Ancien Testament qui s'apprête à recevoir le Christ-Rédempteur ; les évangélistes sont l'Église du Nouveau Testament qui vient de recevoir la doctrine chrétienne.

Il me semble peu vraisemblable d'attribuer uniquement au hasard le choix des représentants de l'Église de l'Ancien et du Nouveau Testament. A plus forte raison, je ne puis considérer comme fortuit qu'un des rois prophètes de la tribu dont est issu le Christ porte le nom même mentionné dans la prophétie. Il est vrai que les deux autres (Zacharie et saint Jean) sont tout simplement appelés prophètes ; mais, en revanche, ils servent d'union entre les deux Églises, appartenant simultanément à l'Ancien et au Nouveau Testament.

Au-dessus de ces niches, dans les pendentifs de la coupole, se trouvent les images bustées de huit prophètes : Isaïe, Élisée, Daniel, Ézéchiel, Élie, Moïse, Jérémie et Jonas. Ils sont groupés deux à deux, de sorte que les chartes déroulées qu'ils tiennent dans leurs mains se rapprochent au-dessus des niches, renfermant les images des quatre prophètes. Il est évident que l'artiste, par cette disposition, a essayé de renforcer l'impression produite par les figures des prophètes du rang inférieur. Il a tâché d'éclaircir par là le sens des prophéties exposées dans les manuscrits déroulés que portent ces derniers.

Cette tendance s'accuse encore plus clairement si nous examinons les textes des chartes en question. Celle de David porte ces

paroles : ΚΑΤΑΒΗΣΕΤΑΙ ΩΣ ΥΕΤΟΣ ΕΠΙ ΠΟΚΟΝ Κ(αὶ) ΩΣΕΙ ΣΤΑΓΩΝ Η ΣΤΑΖΟΥΣΑ, c'est-à-dire : « Il descendra comme la pluie sur le regain et comme la rosée sur l'herbe fauchée de la terre[1]. » Au-dessus de la niche avec l'image de David se voient les chartes d'Isaïe et d'Ézéchiel. Sur la première on lit : « Une Vierge concevra et enfantera un fils[2]. » Sur la seconde : « C'est Lui qui est Dieu et nul autre ne subsistera devant Lui[3]. »

Toutes ces prophéties ont pour objet l'avènement de Celui qui devint désormais le chef de la nouvelle Église. Elles se complètent l'une l'autre, mettant plus en relief la figure de David, représentant de l'ancienne Église et patriarche de la tribu de laquelle devait sortir le Christ.

Le rouleau de Salomon porte ces paroles prophétiques : « Celui qui a mangé mon pain a levé contre moi son talon[4]. » — Au-dessus, sur la charte de Daniel : « J'ai vu comme une pierre fut détachée de la montagne, sans l'aide des mains[5]. » Et sur celle de Moïse : « Et il vit comme le buisson d'épines brûlait et ne se consumait pas[6]. » Au-dessus de Zacharie le prophète, qui tient la charte avec ces mots : « Fille de Sion, soyez comblée de joie »[7], on lit l'inscription tirée des prophéties d'Élie : « Dieu

1. *Psaumes*, LXII, 6.
2. *Isaïe*, VII, 14 :
ΙΔΟΥ Η ΠΑΡΘΕΝΟΣ ΕΝ ΓΑΣΤ(ρ)Ι ΕΞΕΙ ΚΑΙ ΤΕΞΕΤΑΙ ΥΙΟΝ.
3. *Baruch*, III, 36 :
ΟΥΤΟΣ Ο $\overline{\text{ΘΣ}}$ ΗΜΩΝ ΟΥ ΛΟΓΗΘΗΣΕΤΑΙ ΕΤΕΡΟΣ ΠΡΟΣ ΑΥΤΟΝ.
4. *Psaumes*, XLI, 10 :
Ο ΕΣΘΙΩΝ ΑΡΤΟΥΣ ΜΟΥ ΕΜΕΓΑΛΙΝΕΝ ΕΠ' ΕΜΕ ΠΤΕΡΝΙΣΜΟΝ.
5. *Daniel*, II, 45 :
ΕΘΕΩΡΟΥΝ ΕΩΣ ΟΥ ΕΤΜΗΘΗ ΛΙΘΟΣ ΑΠΟ ΟΡΟΥΣ ΑΝΕΥ ΧΕΙΡΩΝ.
6. *Exode*, III, 2 :
ΚΑΙ ΕΙΔΟΝ ΚΑΙ ΕΚΑΙΕΤΟ Ο ΒΑΤΟΣ ΚΑΙ ΟΥ ΕΚΑΤΕΦΑΓΕΤΟ.
7. *Zacharie*, IX, 9 :
ΧΑΙΡΕ ΣΦΟΔΡΑ ΘΥΓΑΤΕΡ ΣΙΩΝ.

existe si l'eau vient sur la terre »[1], tandis que sur la charte que tient Élisée nous lisons : « Ainsi parle le Seigneur : J'ai rendu l'eau salubre ; dorénavant elle ne portera plus ni mort, ni stérilité[2]. » Les paroles du premier texte contiennent la grande prophétie annonçant l'avènement du Christ, comme d'un roi qui, par la force de sa vertu, détruira le péché, par sa bonté anéantira l'orgueil du diable et, malgré sa simplicité extérieure, sera adoré par les puissants de la terre, conduits dans des chars d'or ornés de pierres précieuses[3]. Tous les autres textes indiquent également la foi dans la toute-puissance du Seigneur, qui commande aux éléments et en est obéi. Au-dessus de la niche avec l'image du Précurseur, qui appelle les hommes au repentir, nous lisons : « Tout arbre qui ne produit pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu », en même temps que la charte voisine révèle le Rédempteur dans la personne du Christ. « C'est l'Agneau de Dieu, qui a pris sur Lui les péchés du monde[4]. » Ézéchiel prédit en ces termes le miracle de la naissance du Christ, fils d'une vierge : « Ainsi parle le Seigneur : Ces portes seront fermées et ne s'ouvriront point et personne n'y passera[5]. » — « Dans ma douleur j'implorai le Seigneur mon Dieu et il m'exauça[6]. » Ces paroles de Jonas témoignent de la foi absolue dans l'efficacité de la prière.

Ainsi, la décoration de la coupole nous offre l'image de l'Église divine dans toutes ses parties essentielles. Il nous paraît certain qu'on l'entendait ainsi, car autrement pourquoi aurait-on placé au bas de la coupole l'inscription qui, tout en indiquant la date de la construction de la chapelle, constate qu'elle est *le lieu de*

1. III *Regg.*, I, 17 :
ΖΕ ΚΣ ΕΙ ΕΣΤΑΙ ΥΔΩΡ ΕΠΙ ΤΗΣ ΓΗΣ.
2. IV *Regg.*, II, 26 :
ΤΑΔΕ ΛΕΓΕΙ Ο ΚΣ ΙΑΜΑΙ ΤΑ ΥΔΑΤΑ ΤΑΥΤΑ ΚΑΙ ΟΥΚ ΕΣΤΑΙ ΑΤΕΚΝΩΝ ΕΞ ΑΥΤΩΝ.
3. *Œuvres du bienheureux Théocrite, évêque de Chypre* (en russe), t. VI, p. 121.
4. *Jean*, I, 29.
5. *Ézéchiel*, XLIV, 2.
6. *Jonas*, II, 3.

réunion des fidèles qui constituent l'Église chrétienne? Cette inscription, bordant le pourtour de la coupole, est en langue grecque et conçue en ces termes : « Maints d'entre les anciens rois érigeaient en l'honneur des saints différents lieux d'adoration ; quant à moi, roi Roger, portant le sceptre, j'en dédie un au premier et suprême disciple du Seigneur, à l'archiprêtre et au coryphée saint Pierre, par lequel le Christ consolida son église, qu'il fonda en répandant son sang..... Indiction III de l'ère vulgaire an 6651 [1]. » Il est impossible de déchiffrer les mots qui viennent ensuite — tant ils ont été dénaturés par la restauration. Au-dessus de la légende grecque, il y en a une autre en latin, qui pourrait bien être contemporaine de la première. La voici dans son état actuel : « L'aigle. L'homme. Le veau. Le lion. Simultanément, les messagers émirent la doctrine sur le Christ et sur les ténèbres du monde. Toi, Christ, tu as donné la lumière et la vie, comme l'a prédestiné dès l'éternité la sainte Divinité. »

La coupole de Santa-Maria dell'Amiraglio à Palerme (1143) nous présente un système de décoration assez semblable à celui de la chapelle Palatine. Au sommet de la coupole, le Christ-Pantocrator trônant dans une gloire, avec des anges qui l'adorent ; sur les pendentifs, huit prophètes et, dans les niches angulaires du tambour, les évangélistes.

Les anciennes églises de la Russie septentrionale, telles que celles de Saint-Georges à Stara-Ladoga, du Sauveur à Néréditzy (XII^e^ siècle), révèlent la même idée dans l'ensemble de leur décoration.

Au-dessous de l'Ascension, dans le tambour de la coupole, nous voyons les prophètes qui, de concert avec les anges, les archanges et les autres personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament placés au-dessus, représentent l'Église divine au complet, formée de l'union de l'Église céleste et de l'Église terrestre.

A Daphné, nous avons dans la coupole le Christ entouré de

1. Buschemi, *Notizie della basilica di San Pietro detta la cappella regia*, Palermo, 1840, p. 31.

prophètes qui ont annoncé son avènement ; dans les pendentifs, au lieu des évangélistes, les quatre scènes de l'Évangile où s'est manifestée avec le plus d'évidence la gloire du Christ, c'est-à-dire l'Annonciation, la Nativité, l'Épiphanie et la Transfiguration[1]. Nous retrouvons ici la même idée, celle de représenter le Christ dans la gloire au ciel et sur la terre, comme chef de l'Église céleste et de l'Église terrestre, annoncé par les prophètes qui l'entourent.

Le *Manuel* du Mont-Athos prescrit la décoration suivante pour la coupole : « Dans le ciel de la coupole tu dessineras un cercle multicolore, pareil à l'arc-en-ciel qu'on voit dans le ciel lors de la pluie et tu y traceras l'image du Christ bénissant et tenant contre sa poitrine l'Évangile ; au-dessous tu écriras : « Jésus-Christ « Tout-Puissant. » Autour du cercle tu représenteras les Chérubins et les Trônes. Plus bas, au-dessous du Tout-Puissant, dans le col de la coupole, tu peindras les autres dignités célestes et, au milieu d'elles, à l'orient, la sainte Mère de Dieu avec les mains étendues. Au-dessus d'elle tu mettras cette inscription : « Mère « de Dieu, reine des anges. » Vis-à-vis d'elle, à l'occident, tu feras l'image du Précurseur ; plus bas, les prophètes, et au-dessous des prophètes, le long du bord de la coupole, tu écriras les paroles du motet : « Consolidation de ceux qui espèrent en toi. « Consolide, Seigneur, l'Église que Tu as conquise par ton sang « très pur. » Plus bas, aux angles voisins des pendentifs, tu représenteras les quatre évangélistes. » — Voici donc de nouveau le développement de la même idée de l'union des deux Églises, céleste et terrestre, accusée par les paroles du motet, écrites sur le bord de la coupole conformément aux exigences du *Manuel*.

Dans la décoration d'après les règles du *Manuel*, nous trouvons un trait que nous n'avons pas rencontré auparavant : l'Église céleste compte au nombre de ses représentants la sainte Vierge et saint Jean le Précurseur, qui intercèdent pour les péchés des

1. Χριστιανικὴ ἀρχαιολογία τῆς μονῆς Δαφνίου ὑπὸ Γεωργίου Λαμπάκη διδάκτορος τῆς φιλοσοφίας. Ἐν Ἀθήναις, 1889, p. 124.

hommes auprès du Tout-Puissant. Ceci nous porte à croire que cette composition provient d'une autre source. Tandis que la décoration du plafond de la chapelle Palatine a eu pour point de départ l'Ascension du Christ au ciel, où il prit place à la droite de Dieu le Père, la composition recommandée par le *Manuel* a eu pour base le second avènement du Christ triomphant, le jour du Jugement dernier, comme l'ont annoncé les anges apparus aux apôtres lors de l'Ascension du Christ : « Ce Jésus, qui a été enlevé d'avec vous dans le ciel, en reviendra de la même manière que vous l'y avez vu monter [1]. » Ces paroles annoncent que l'avènement du Christ en gloire aura lieu dans les mêmes circonstances que son Ascension au ciel. Dans la composition du tableau du Jugement dernier, l'art byzantin a adopté l'usage de placer auprès du Christ en gloire la sainte Vierge et saint Jean-Baptiste en orants, comme les plus zélés avocats des pécheurs. Plus loin, viennent les anges et les apôtres.

Après avoir pris connaissance des lettres inscrites sur les chartes déroulées que tiennent les prophètes, nous croyons avoir acquis la certitude que c'est précisément de cette composition que dérive la décoration adoptée par le *Manuel* du Mont-Athos.

Le manuscrit de Jérusalem [2] nous les fait connaître toutes. Ainsi la charte d'Isaïe porte ceci : « Le jour du Seigneur approche, plein de fureur et de courroux, pour soumettre le monde au jugement. » — Celle de Daniel : « J'ai vu commme on plaça les trônes pour le jugement et comment siégea l'Ancien en jours » (VII, 9). — Celle d'Ézéchiel : « Alors j'ouvrirai vos tombeaux, et je vous en ferai sortir, mes gens » (XXXVII, 12).

La décoration du couvent de Saint-Luc en Phocide est à peu près conforme aux exigences du *Manuel* du Mont-Athos, comme le reconnaît aussi M. Diehl. Actuellement il est difficile de juger de l'ensemble, mais, du temps de Didron (1839), les mosaïques étaient assez bien conservées pour qu'il fût possible d'en donner

1. *Actes*, I, 2.
2. Traduction de Porphyre, *Publications de l'Académie ecclésiastique à Kiev*, 1867, p. 166. (En russe.)

une description. Au centre de la coupole le Sauveur ; à ses côtés, la sainte Vierge, saint Jean le Précurseur, puis quatre anges ; plus bas, seize prophètes ; et enfin, dans les pendentifs, quatre scènes évangéliques : l'Annonciation, la Nativité, la Purification et l'Épiphanie.

La conque de l'abside de la chapelle Palatine nous présente une image du Christ, en buste, bénissant à la manière grecque et tenant de la main gauche l'Évangile ouvert sur ces paroles : « Je suis la lumière du monde, celui qui me suit ne restera pas dans les ténèbres, mais aura la lumière de la vie [1]. »

Plus bas les mosaïques sont si fortement restaurées qu'il est impossible d'en parler avant de s'être formé une idée bien nette des principes qui présidaient à la décoration de l'abside.

Les plus anciennes mosaïques d'absides sont celles de l'église de San-Michele in Affricisco (530-549), qui se trouvent actuellement à Berlin [2] et celles de San-Vitale (vers l'an 547). Les conques seules nous sont parvenues. Jésus-Christ y est représenté portant une croix sur l'épaule. Dans la première église, il se tient debout ; il est assis sur une sphère entre deux anges dans la seconde. A San-Vitale, le patron de l'église s'approche de lui avec une couronne et l'évêque Ecclésius avec le modèle du temple.

Ensuite viennent les mosaïques de l'abside de Sant'-Apollinare in Classe à Ravenne et l'église de la Transfiguration au couvent de Sainte-Catherine sur le mont Sinaï [3]. Les mosaïques de ces deux églises appartiennent au milieu du VI^e^ siècle et présentent la scène de la Transfiguration, à cette différence près que celle de Sainte-Catherine la dépeint sous la forme historique et celle de Sant'-Apollinare sous la forme symbolique. Le Christ est remplacé par une croix dans une auréole, et les apôtres, saint Pierre, saint Jean et saint Jacques, par des agneaux. Dans cette église, nous trouvons encore des détails qui nous paraissent dignes

1. *Jean*, III, 12.
2. Elles sont publiées par Ciampini, *Vetera monum.*, t. II, pl. XVII.
3. M. Kondakoff, *Voyage au mont Sinaï* (en russe), p. 87, 91.

d'attention. Au-dessous de la Transfiguration, nous voyons saint Apollinaire orant, les mains levées vers le Christ en gloire, c'est-à-dire la peinture historique côte à côte avec la peinture symbolique figurant la gloire du Christ ; les saints patrons du temple, les martyrs offrant au Seigneur leurs couronnes ; les constructeurs lui présentant le modèle de l'édifice, enfin les fidèles en prières constituant l'Église fondée sur la terre par le Christ.

Au VII^e siècle, sous une forte influence byzantine, fut exécutée, comme le reconnaissent les savants occidentaux [1], la décoration de l'abside de la chapelle de San-Vitale au baptistère de Saint-Jean de Latran [2]. Dans le ciel, le buste du Christ entre deux anges qui l'adorent, inclinés respectueusement ; au-dessous de lui, sur la terre, la sainte Vierge en orante ; à sa droite, saint Pierre, Domnius et le pape Théodore ; à sa gauche, saint Paul, saint Jean et saint Venant. Tous ces saints assistent, pour ainsi dire, la Mère de Dieu qui prie pour les fidèles et qui figure ici symboliquement l'Église terrestre.

A côté de cette décoration d'abside, nous devons mettre les peintures de l'église de la Résurrection à Jérusalem, dont nous avons une description par Daniel le Pèlerin qui l'a visitée en 1106 [3]. Il y est dit que ces peintures représentaient la descente du Christ aux enfers, c'est-à-dire la Résurrection suivant les idées de l'art byzantin : celles de la conque figuraient l'Ascension, c'est-à-dire une composition analogue à celle dont nous venons de parler.

La comparaison de ces deux dernières décorations de la conque explique la signification de l'image de la sainte Vierge orante, que nous retrouvons si souvent dans les conques des églises byzantines à partir du IX^e siècle, par exemple dans la *Nouvelle Basilique* de Basile le Macédonien, dans l'église de

1. Schnaase, *Gesch. der bildenden Kunst*, 2 *Ausg.*, t. III, p. 57.
2. Ciampini, *Vetera monum.*, t. II, pl. XXXI.
3. *La vie et le pèlerinage de Daniel, higoumène de la Terre russe*, 1101-1107 (en russe). Éd. de la Société de Palestine, Saint-Pétersbourg, 1885, p. 17.

Nicée, à Sainte-Sophie de Kiev, à la cathédrale de Cefalù, à l'église du Sauveur à Néréditzy (avec l'image bustée du Christ-Emmanuel) et dans bien d'autres encore. Quand on adopta la coupole, l'image du Christ en gloire y fut transportée et celle de la sainte Vierge resta seule dans la conque, y « levant pour nous ses mains immaculées et obtenant le salut pour le roi et la victoire sur les ennemis, » comme le dit Photius[1]. Nous voyons qu'elle apparaît toujours comme *avocate* et protectrice : n'est-ce pas bien l'image symbolique de l'Église[2]? Plus bas, au-dessous de cette image symbolique de l'Église en prière, nous trouvons dans mainte église byzantine les représentants supérieurs de l'Église terrestre, les apôtres, comme à Cefalù, ou les évêques, comme à Sainte-Sophie de Kiev, à l'église du Sauveur à Néréditzy, à celle de Saint-George à Stara-Ladoga, qui assistent la sainte Vierge dans sa prière pour les fidèles.

Cette idée reparaît dans les iconostases portatives de l'époque postérieure, qui reproduisent la seconde série d'anciennes iconostases russes avec l'image de la *Déésis*, le Christ trônant et ayant à ses côtés la sainte Vierge et saint Jean-Baptiste et plus bas, les évêques et archevêques, tous dans l'attitude d'orants. Autant que l'on peut en juger d'après les exemples qui se sont conservés jusqu'à nos jours, on n'y plaçait que les hommes, et même exclusivement les évêques et les Pères de l'Église. Il n'y avait point de place pour les femmes, comme il n'y en avait pas au sanctuaire auprès de l'autel. Il me semble que l'image de la sainte Vierge orante placée dans l'abside a un sens purement symbolique et qu'elle figure l'Église ou bien « le trône animé du Tout-Puissant » quand elle est assise tenant sur ses genoux l'Enfant-Jésus[3]. Dans ce dernier cas, nous trouvons aux pieds du

1. Codin, éd. Niebuhr, p. 198-200. Cf. Kondakoff, *Églises byzantines* (en russe), p. 64.

2. L'étude des compositions analogues nous en persuade de plus en plus Voir Aïnaloff et Redine, *La cathédrale de Sainte-Sophie à Kiev* (en russe), 1889. p. 39.

3. Debolsky, *Les jours de service divin* (en russe), p. 128.

Tout-Puissant les archanges qui l'adorent[1]. Ainsi, nous remarquons qu'à partir du VI^e^ siècle, de front avec les compositions symboliques représentant la gloire du Christ, la conque nous offre les membres de l'Église terrestre en orants, et ce dernier élément croît en importance à mesure que le premier se transporte dans la coupole. A cet égard, les églises siciliennes offrent un retour vers le passé et nous y trouvons sans cesse, dans la conque, le buste du Christ, tenant l'Évangile ouvert à ces paroles. « Je suis la lumière du monde. » Si cela ne nous frappe pas dans les cathédrales de Cefalù et de Monréale, cela ne laisse pas que d'étonner dans la chapelle Palatine, où nous voyons dans la coupole le Christ trônant dans sa gloire et une autre image du Christ dans la conque de l'abside. Cette surabondance, — tout étrange qu'elle puisse paraître au premier abord — a peut-être aussi sa raison d'être, comme nous allons le voir en examinant les différents modes de la décoration de l'abside.

La figure centrale de l'abside est moderne : à la place de la Madone était jadis une fenêtre, à la droite de laquelle se trouve saint Jean-Baptiste orant en costume d'apôtre et à gauche, — si toutefois la restauration nous a fidèlement transmis les noms et les attributs, — sainte Marie-Madeleine. Plus loin se trouvent d'un côté saint Pierre et de l'autre saint Jacques. Ce qui nous frappe tout d'abord, c'est l'attitude de prière de tous ces personnages regardant du côté de la fenêtre, au-dessus de laquelle s'élève l'image du Christ ; ensuite, c'est la présence d'une image de femme dans le sanctuaire, où l'on ne trouve jamais que la sainte Vierge, représentant l'Église céleste. L'attitude de Marie-Madeleine et de saint Jean-Baptiste nous font penser à la composition de la *Déésis*, où le Christ a près de lui saint Jean en costume d'apôtre et la sainte Vierge dans la même attitude que la Marie-Madeleine de notre abside. La disposition des mains, si on lui ôte le vase qu'elle tient, est celle de la Vierge orante auprès du

1. A Monréale (Gravina, *Duomo di Monreale*, pl. XIV, D); au couvent de Saint-Luc en Phocide (Diehl, p. 71 et 72).

trône céleste. Si nous acceptons cette substitution, la figure féminine auprès de l'autel retrouve sa raison d'être et se range d'elle-même dans le type de la Vierge qui intercède pour les pécheurs. Ensuite, je me serais permis de remplacer l'image de saint Jacques par celle de saint Paul, qui correspondrait à saint Pierre, suivant la disposition des images de ces deux apôtres dans les absides latérales. Il me semble que cette hypothèse, qui explique la présence de l'image du Christ dans la conque, ne contredit en rien l'idée maîtresse de la décoration de l'abside, qui représente l'Église en prière figurée par ses membres les plus éminents. Notre supposition trouve encore un appui dans la décoration du couvent de Saint-Luc en Phocide (XI^e^ siècle)[1], où nous trouvons entre les fenêtres de l'abside la composition de la *Déésis* dans des médaillons, renfermant les images bustées du Christ, de la sainte Vierge et de saint Jean. La même composition de la *Déésis* en médaillons s'offre à nous dans l'église du Sauveur à Néréditzy, où elle se trouve au milieu de toute une série d'évêques et d'archevêques. Nous la voyons encore dans les émaux byzantins de l'Évangile grec de la Bibliothèque de Sienne (XI^e^ siècle)[2]. Le rang supérieur des images sur la reliure en or nous présente la *Déésis* dans la composition suivante : au centre, le médaillon du Christ, en buste, sur les côtés la sainte Vierge, saint Jean-Baptiste, saint Pierre et saint Paul en pied. C'est la même combinaison des figures en pied avec la figure enbuste que dans la chapelle Palatine, où, pour cette raison, le médaillon avec le Christ est élevé à la hauteur correspondante.

Dans le fermoir de l'arc de triomphe, juste au-dessus de l'autel, se trouve l'Ἑτοιμασία τοῦ θρόνου, c'est-à-dire le trône avec un coussin sur lequel est posée une colombe et plus bas un escabeau avec quatre clous ; derrière le trône, la croix avec la couronne

1. M. Diehl (*L'église de Saint-Luc*, p. 71) a pris l'image de la Sainte Vierge pour celle de quelque saint, tant elle était méconnaissable.

2. Labarte, *Histoire des arts industriels au moyen âge*, 2^e^ éd., Paris, pl. III, p. LXI.

d'épines, la lance et le jonc avec l'éponge, et sur les côtés, le long de la courbure de l'arc, les archanges Michel et Gabriel orants, en vêtements civils des grandes solennités comme les archanges de la coupole. Sur les degrés de l'arc, sous ces images, nous lisons la légende latine que voici :

Lancea · spongia · lignea · crux · clavi(que) · corona ·
Dant · ex · parte · metum · cogunt · et · fundere · fletum ·
Peccator · plora · cum · videris · hec · et · adora ·
Parte · stat · inde · dextera · Michael · Gabrielque · sinistra ·
Ut · maestati · sint · deservire · parati ·

Le tableau de l'ἑτοιμασία forme généralement le point culminant, le centre de la composition du Jugement dernier, ainsi placé sur le fermoir de l'arc de triomphe, entre le sanctuaire symbolisant le ciel et le temple représentant l'Église terrestre. Le Jugement n'est-il pas, en effet, censé séparer les justes d'avec les pécheurs ? Aussi, Durand voit-il avec raison dans l'ἑτοιμασία le symbole du Jugement dernier[1].

En même temps il fait mention d'une autre image byzantine, connue sous le nom de οἱ ἅγιοι πάντες, où le trône apparaît non pas comme le symbole du Jugement dernier, mais comme celui du moment qui suivra le Jugement. Après la séparation des justes d'avec les méchants, la croix, emblème du salut, reste exaltée dans le ciel, resplendissant comme une étoile. L'artiste représente tout le saint cénacle des élus se réjouissant dans la contemplation de Dieu, chantant des hymnes de joie devant les signes du salut, c'est-à-dire les instruments de la Passion exaltés sur le trône[2].

Durand distingue entre ces deux compositions analogues, dont la dernière diffère de la première par l'absence de l'inscription « ἡ ἑτοιμασία ». Je me permettrai pour cette fois de ne pas être complètement de son avis. S'il reconnaît dans l'ἑτοιμασία sur l'arc de triomphe le symbole du Jugement dernier, il me paraît

1. Durand, *Étude sur l'Étimasia, symbole du Jugement dernier dans l'iconographie grecque chrétienne*, Paris, 1869, p. 10.
2. *Ibid.*, p. 33.

qu'elle y pourrait aussi figurer le moment qui suit, c'est-à-dire le triomphe des élus. Or, si nous la comprenons ainsi, elle figurera l'Église du Christ dans son entier.

A partir du IXe siècle, nous trouvons souvent l'ἑτοιμασία non seulement dans le tableau du Jugement dernier, mais aussi dans celui de la Pentecôte.

Il en est ainsi dans les miniatures du manuscrit de Grégoire le Théologien à la Bibliothèque nationale de Paris, n° 550, du Xe siècle[1]; dans la coupole de Saint-Marc, à Venise[2], à Sainte-Sophie de Constantinople[3], dans la voûte au-dessus du sanctuaire à l'église de Saint-Luc en Phocide et enfin dans la chapelle Palatine. Le Saint-Esprit descend sur les apôtres du haut du trône, sur lequel on voit son emblème, une colombe blanche. Évidemment, le trône est ici le symbole de l'Église, sur laquelle repose le Saint-Esprit, reçu par les apôtres[4]. Nous sommes disposé à reconnaître cette signification dans l'image de l'*étimasia* sur l'arc de triomphe, surtout quand il y a une colombe. Cette figuration de l'Église couronne parfaitement toute la décoration du temple, qui représente les saints proclamant la gloire du Christ, chef suprême de l'Église, dont la mort et la résurrection furent le gage de la rédemption et de la résurrection de tous les fidèles.

Ce symbole de l'Église sert de lien, pour ainsi dire, entre la décoration du temple et celle de l'abside, où nous trouvons l'adoration du Christ par ceux qui intercèdent auprès de lui et par les docteurs de l'Église.

Nous sommes porté à attribuer le même sens à l'*étimasia* dans la décoration de la *pala d'oro*. En effet, au-dessus du Christ, entouré d'anges, de saints et des douze fêtes principales, nous y trouvons l'*étimasia*, cette figuration de l'Église fondée au nom Christ, de sa Passion et de sa Résurrection. Ici encore, ce tableau

1. Voir Kondakoff, *Histoire de l'art byzantin et de l'iconographie d'après les miniatures des manuscrits grecs*, p. 180.
2. Ongania, *Basilica di San-Marco*, pl. VI.
3. Salzenberg, *Die altchristlichen Denkmäler in Constantinopel*, Bl. 31.
4. Kondakoff, *ibid.*, p. 180.

forme le centre de la composition, en marque le point culminant.

Il y a une relation étroite entre l'*étimasia* et les images en buste de saint Pierre[1] et de saint Paul dans les conques des absides latérales. La présence, au-dessous de ces dernières, des apôtres Barnabé et Philippe n'enfreint en rien les principes de la décoration, de même que les images des saints archidiacres, saint Étienne et saint Laurent, qu'on rencontre fréquemment dans les églises byzantines.

Dans la partie orientale de la chapelle Palatine (nef transversale), les murs, les voûtes de prothèse et du *diaconon* sont revêtus des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testaments, principalement de celles qui ont trait aux douze grandes fêtes.

A l'endroit le plus en évidence sur les colonnes de l'arc de triomphe, nous voyons l'Annonciation, cause principale du salut des hommes. Rien d'étonnant à ce que l'Église lui ait assigné cette place d'honneur. Nous la retrouvons à ce même endroit dans toute une série d'églises byzantines : à Sainte-Sophie de Kiev (XI^e^ siècle), à l'église de la Résurrection à Jérusalem (XI^e^ siècle), à celle du Sauveur à Néréditzy (XII^e^ siècle), à celle de Santa-Maria dell'Ammiraglio (1143), à la cathédrale de Monréale (1187), au couvent de Saint-Luc en Phocide, etc. A Daphné, l'Annonciation est figurée sur le pendentif sud-est de la coupole; dans nos églises russes avec iconostases, on la voit sur les portes principales du sanctuaire. Le long de l'arc même, depuis les pieds de l'archange Gabriel jusqu'à ceux de la sainte Vierge, court une légende latine, de provenance postérieure, selon toute apparence, et conçue en ces termes :

Lumen · Vita · Via · En replet · Te · Virgo · Maria
Felix · Quae · Verbis · Credis · Nec · Corde · Superbis.

Vis-à-vis, faisant pendant à l'Annonciation, au centre de l'église, nous voyons, au-dessus de l'arc, la Purification, qui se

1. Cette image est actuellement remplacée par celle de saint André.

trouve placée ici, à mon sens, par une raison tout extérieure, c'est-à-dire en commémoration d'un événement qui eut lieu dans un temple. Cette image occupe la même place dans l'église de Santa-Maria dell' Ammiraglio, contemporaine de la chapelle Palatine.

Le mur sud de la nef transversale nous présente les peintures suivantes : la Fuite en Égypte, l'Épiphanie, la Transfiguration, la Résurrection de Lazare et l'Entrée du Seigneur à Jérusalem. Au-dessus de l'abside méridionale est figurée la Nativité, et, dans les voûtes du plafond des parties latérales de la nef transversale, la Pentecôte et l'Assomption de la Vierge. Au-dessus de la Nativité nous lisons :

Stella · Parit · Solem · Rosa · Florem · Formâ · Decorem.

Et plus loin, à la même hauteur, la Pentecôte avec l'inscription :

Fit · Sonus · E · Coelis · Et · Juxta · Scripta · Iohelis ·
Imbuit · Afflatus · Sancti · Vehementis · Flatus ·
Pectora · Mundorum · Succendens · Discipulorum ·
Ut · Vite · Verbum · Per · Eos · Ferat · Omne · Superbum.

Une pareille ordonnance des épisodes évangéliques et des douze grandes fêtes sur les murs de la partie antérieure du temple était très fréquente dans les églises byzantines, comme nous le prouvent Sainte-Sophie de Kiev et l'église du Sauveur à Néréditzy, où les murs sud et nord de la partie antérieure du temple offrent les tableaux suivants : la Crucifixion, la Descente de la croix, la Présentation au temple, la Purification, Jésus au jardin de Gethsémani, la Trahison de Judas et l'Épiphanie. Les scènes évangéliques décorent pareillement les parties correspondantes de l'église de Sainte-Marie-Madeleine à Bethléem (1169). Les images des douze fêtes dans la partie antérieure se sont conservées dans une église du Mont-Athos qui date d'une époque postérieure. La cathédrale de Monréale offre non seulement les faits évangéliques, mais aussi les actes des apôtres saint Pierre et saint Paul.

A la même hauteur, dans la même zone que les épisodes évangéliques, nous trouvons les prophètes qui ont prédit ces événements. Ici, il nous est impossible de passer sous silence le goût de l'art byzantin pour les parallélismes, la juxtaposition de la cause et de l'effet, de la prophétie et de son accomplissement. Nous en voyons les traces dans le *Manuel* du Furnougraphiote qui s'exprime ainsi : « Sur le sommet de chaque arc, qui est opposé aux arcs supérieurs, dessine trois prophètes qui ont annoncé les fêtes retracées au-dessous d'eux, de manière que chaque prophète indique avec sa charte la fête qu'il a prédite[1]. »

Au presbytère, entre l'Annonciation et la Purification, se trouvent trois médaillons avec les images des prophètes Amos, Abdias, et Habbacuc au-dessus de l'arc méridional et Osée, Sophonie et Malachie au-dessus de l'arc septentrional. Leurs chartes sont enroulées ; peut-être est-ce parce que ces prophètes avaient prophétisé d'une manière vague ? S'ils figurent ici, c'est sans doute pour éviter une répétition et pour ne pas représenter de nouveau ceux qui déjà ont été peints une fois dans la coupole.

Dans le *diaconon,* au-dessus de l'arc, à la hauteur de l'image de la Nativité et au-dessus de celle de la Pentecôte, se trouvent les médaillons bustés de Michée, de Samuel et de Josué, et, à leurs côtés, des figures en pied. A l'est, Isaïe, dont la charte porte ces paroles : *Et une Vierge concevra et enfantera un Fils*; à l'ouest, Joel, aussi avec une charte où est écrit : *Et dans les derniers jours je répandrai mon Esprit.*

La partie occidentale de la chapelle Palatine, avec ses trois nefs, n'a pas sa pareille en Orient, où des monuments analogues ne se sont point conservés. Il est donc naturel que nous ne puissions y indiquer de décoration semblable. La chapelle Palatine dans sa nef centrale nous offre l'illustration des trente-deux premiers chapitres de la *Genèse*, y compris la lutte de Jacob avec Dieu.

1. Traduction de Porphyre, *Publications de l'Académie ecclésiastique de Kiev*, 1868, t. IV, p. 429.

Ces tableaux forment deux zones superposées au-dessus des arcs. Pareillement nous trouvons les scènes de l'Ancien Testament décorant la partie occidentale du temple dans la cathédrale de Monréale et dans celle de Saint-Marc à Venise, — cette dernière byzantine par le plan et le style, et dont l'*atrium* présente une série de scènes de l'Ancien Testament, comprenant l'histoire sainte jusqu'à Moïse. Dans les sujets de cette décoration, il n'y a rien qui ne soit conforme à l'esprit byzantin. Nous savons que les artistes grecs aimaient à expliquer les faits du Nouveau Testament par ceux de l'Ancien et nous savons aussi que Germain, patriarche de Constantinople, était d'avis que l'Église du Nouveau Testament a été toute figurée par les patriarches de l'Ancien [1]. L'artiste devait donc profiter de la disposition architecturale du temple pour faire précéder les épisodes du Nouveau Testament par ceux de l'Ancien. Ce n'était pas difficile, puisque les Byzantins possédaient dès lors des compositions bien arrêtées pour tous les sujets bibliques. Des exemples quelque peu analogues à ceux dont nous venons de parler nous sont offerts par deux églises russes, Sainte-Sophie de Kiev avec ses fresques et chœurs [2] et l'église du Sauveur à Néréditzy, où nous voyons le sacrifice d'Isaac et la réception des trois étrangers par Abraham. Il est à remarquer, cependant, que ces scènes sont placées côte à côte avec les scènes du Nouveau Testament, et par conséquent peuvent avoir un sens non pas historique, mais symbolique, comme figuration de l'Eucharistie. La possibilité d'une pareille décoration est prouvée par le *Manuel* de Furnougraphiote qui s'arrête longuement sur la manière de traiter les faits de l'Ancien Testament.

L'arc qui forme le passage de la nef au presbytère est décoré de deux figures d'anges dans des attitudes respectueuses, qui ont l'air de présenter des offrandes dans leurs mains tendues. C'est là une réminiscence des Victoires païennes qu'on voit sur les arcs de triomphe de l'époque gréco-romaine.

1. Migne, *Patrolog. graec.*, t. XCVIII, p. 384, 385.
2. Ainaloff et Redine, *La cathédrale de Sainte-Sophie à Kiev*, p. 94, 95.

Sur les murs occidentaux des temples byzantins, autant que

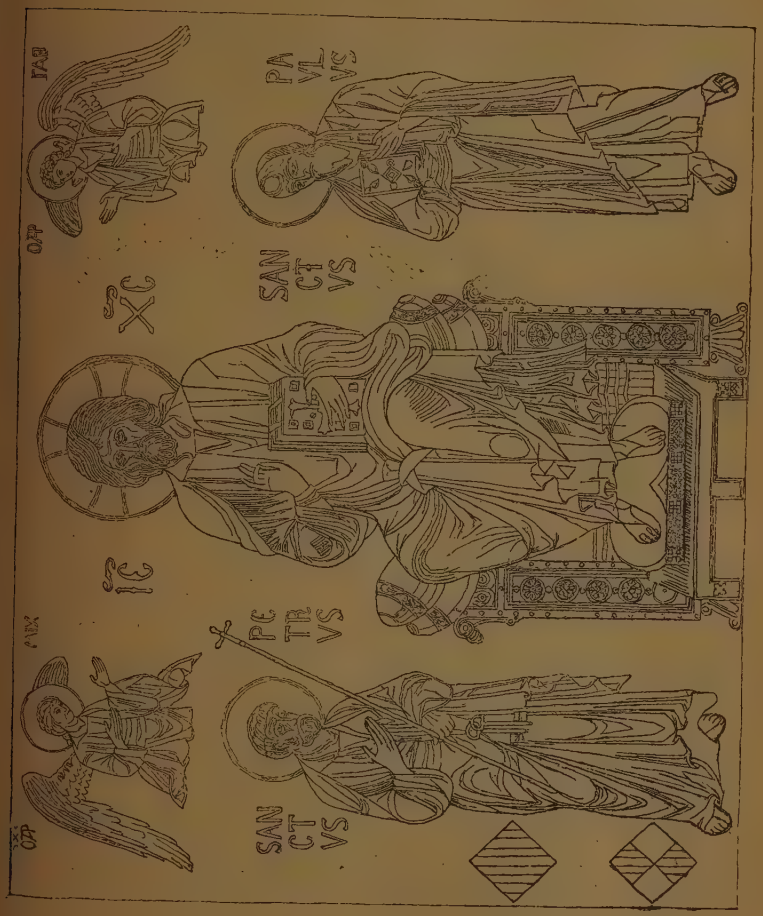

Fig. 4. — Le Christ entre Saint Pierre et Saint Paul.

nous pouvons le savoir par les monuments conservés en Russie et en Italie, on figurait généralement le Jugement dernier ou

le second Avénement du Christ. Ces images, nous les voyons dans l'église du Sauveur à Néréditzy, de Saint-George à Stara-Ladoga[1], avec les moindres détails exigés par l'iconographie byzantine. Rien de plus byzantin par le style et la composition que le tableau du Jugement dernier (XII^e siècle), dans la cathédrale de l'île de Torcello, aux environs de Venise[2], et au couvent de Sant-Angelo in Formis (XIII^e siècle).

En assignant cette place au tableau du Jugement dernier, après l'illustration des faits de l'Ancien Testament, le système décoratif des églises byzantines revient, pour ainsi dire, à son point de départ. En effet, au sommet de la coupole, nous trouvons aussi l'image du Christ en gloire, entouré des représentants de l'Église éternelle lors de son second avénement. La mise en scène du groupe principal est, à peu de chose près, celle de l'Ascension, faisant penser aux paroles de l'Évangile : « Ce Jésus qui monte au ciel reviendra ainsi que vous le voyez monter au ciel. »

Dans la chapelle Palatine nous ne trouvons point sur le mur occidental le tableau du Jugement dernier, ce qui n'empêche point, du reste, que l'idée maîtresse du système décoratif soit la même. Nous y voyons le Christ trônant, en gloire, comme le chef suprême de l'Église éternelle ; autour de lui les représentants de celle-ci. Au-dessus de la place réservée au roi, se trouve l'image colossale du Christ, entre saint Pierre et saint Paul ; un peu plus haut, dans le ciel, deux demi-figures d'archanges, dans l'attitude d'orants célébrant la gloire du Seigneur. Ce dernier, de style sicilien avec une petite barbe foncée, rappelant l'image absidiale de Monréale, siège sur un trône magnifique garni de coussins et a sous ses pieds un escabeau, également recouvert d'un coussin. Il tient dans sa main gauche un Évangile fermé et de sa main droite fait le signe de la bénédiction à la manière grecque. Les apôtres sont debout dans une attitude respectueuse, la main libre pressée contre leur poitrine

1. Prokhoroff, *Antiquités chrétiennes*, 1871.
2. Pocrovsky, *Le Jugement dernier dans les monuments de l'art byzantin et russe* (en russe), Odessa, 1887, pl. II.

et tenant de l'autre un attribut. Saint Paul tient un livre, saint Pierre un bâton surmonté d'une croix et deux clefs, qui pourraient bien être considérées comme une addition due au zèle des restaurateurs (fig. 4).

Nous voyons fort souvent des compositions de ce genre sur les monuments de l'art byzantin de l'époque ancienne. Déjà saint Augustin, dans sa dissertation *De consensu Evangelistarum*, dit que de son temps c'était l'usage en Afrique de mettre l'image du Christ ou son monogramme entre les apôtres saint Pierre et saint Paul[1]. En effet, en commençant par les *vetri ornati*, nous retrouvons cette composition dans nombre de monuments de toute espèce[2]. Le Christ entre ces deux apôtres se rencontre fréquemment dans les peintures des catacombes[3] et sur les sarcophages, où on le voit souvent trônant sur une montagne, avec les quatre fleuves du Paradis, ayant à ses pieds une Gloire déployée au-dessous de laquelle apparaît un buste d'homme ou de femme avec les mains levées au-dessus de la tête — emblème de la voûte céleste[4]. Nous retrouvons ce sujet dans les mosaïques où le Christ est souvent représenté tenant à la main une charte déroulée avec ces mots : *pacem* ou bien *legem dat*[5]. Enfin Paul le Silentiaire nous donne la description d'une composition analogue qu'il a vue sur le vêtement de l'autel de Sainte-Sophie à Constantinople : le Christ en gloire tenant l'Évangile de la main gauche et bénissant de la main droite; à ses côtés saint Pierre et saint Paul, le premier avec un bâton surmonté d'une croix, le second avec un livre[6]. Il est clair que dans toutes ces compositions, le Christ est considéré comme le fondateur de l'Église qui apparaît sous les traits des deux apôtres, auxquels la religion chrétienne décerne les épithètes de *tout glorieux*, d'*archiapôtres*, d'*archi-trônants*.

1. Martigny, *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes*, 2e éd., p. 647.
2. Garrucci, *Storia*, t. III, pl. 180, I, 3.
3. *Ibidem*, II, pl. 89, 3, 4.
4. Garrucci, *Storia*, I, pl. 324, I; 345, I; 322, II.
5. *Ibidem*, IV, pl. 240, 253, 283, 286, 292.
6. Paul. Silent., *Descr. S. Sophiae*, éd. Bonn, v. 775 sqq.

L'art choisit de préférence ces deux apôtres pour symboliser l'Église triomphante ou orante, comme nous pouvons le voir sur l'une des planches de la grande porte de l'église de Sainte-Sabine à Rome, où, selon M. Kondakoff[1], est représentée l'Église triomphante, sous les traits d'une orante couronnée par saint Pierre et saint Paul qui se tiennent à ses côtés. Nous retrouvons exactement la même composition sur les *vetri ornati*[2] où les mêmes apôtres se tiennent à côté de sainte Agnès orante, sainte que l'art byzantin choisissait de préférence pour représenter l'Église terrestre en prière. Il me semble que ce n'est qu'en reconnaissant la symbolisation de l'Église chrétienne dans ses deux principaux représentants que l'on peut expliquer logiquement la présence de saint Paul dans des scènes auxquelles il ne pouvait pas prendre part. A partir du VI[e] siècle, nous voyons ces deux apôtres dans la scène de l'Ascension du Christ comme, par exemple, dans la miniature de l'Évangile de Raboula[3], à côté de la sainte Vierge orante avec les mains levées au ciel ; très souvent aussi nous les retrouvons dans l'image de la Pentecôte, comme à la chapelle Palatine. Il serait difficile de dire lequel des deux apôtres est le plus vénéré, car nous les voyons tour à tour à la droite du Christ. Une étude approfondie de M. J.-B. de Rossi[4] a prouvé que cette disposition est tout à fait arbitraire et qu'il ne peut guère être question de prééminence. Si l'art chrétien, comme j'ai tout lieu de le croire, se sert de ces deux principaux apôtres pour figurer l'Église divine, cette idée trouve un appui dans la division de l'Église en deux parties, *ex gentibus* et *ex circumcisione*, dont ces deux apôtres sont les représentants. L'idée que l'Église chrétienne, dès son origine, s'était faite de ces deux apôtres, est soutenue également par les Pères de l'Église, qui reconnaissent en eux les plus zélés propagateurs de la foi.

1. *Sculptures de la porte de Sainte-Sabine à Rome*, *Revue archéologique*, t. XXXIII, p. 368.
2. Garrucci, *Storia*, t. III, pl. 190, 1, 3, 4.
3. Garrucci, *Storia*, t. II, pl. 139, 2.
4. *Bullettino di archeologia cristiana*, 1864, p. 86 ; 1868, p. 43.

L'Église, dans ses hymnes, glorifie saint Pierre, comme le premier d'entre les apôtres qui reconnut le Christ, et saint Paul comme celui qui travailla le plus à propager l'Évangile et qui fut mis au rang des apôtres par le Saint-Esprit[1]. L'un était vénéré pour sa fermeté, l'autre pour sa sagesse. Mais tout en reconnaissant la primauté de ces deux apôtres sous le rapport de leur supériorité et de leur zèle, l'Église affirme qu'elle n'a qu'un seul chef qui est Jésus-Christ et que les apôtres ne sont que ses serviteurs[2].

Ainsi nous voyons, dans la chapelle Palatine, le Christ trônant, tandis que les apôtres se tiennent debout dans une attitude respectueuse. Cette doctrine de l'Église explique aussi le sens des attributs que nous trouvons chez saint Paul et chez saint Pierre. Le premier tient un livre, attribut des évangélistes et des évêques qui ont annoncé par écrit la doctrine du Christ ; le second porte dans ses mains un bâton surmonté d'une croix, comme celui que prenaient les chrétiens d'Orient à Byzance lors des grandes cérémonies religieuses, en signe de leur résolution de suivre le Christ.

On explique de même les images des évêques et des archevêques, successeurs des apôtres dans l'œuvre de la direction de l'Église et de l'instruction des fidèles. Ces images sont placées au-dessus des colonnes, sur des piliers, le long de toute la nef centrale et au-dessus des dalles en marbre de la partie nord et de la partie sud du mur de la nef transversale. Cette ordonnance des figures des évêques nous rappelle la disposition usuelle du personnel ecclésiastique qui assiste au service divin où officie le patriarche : Jésus-Christ avec saint Pierre et saint Paul sont placés un peu plus haut que les autres, comme sur un ambon.

Dans l'ordonnance des images des saints, fort nombreux, comme on sait, le décorateur de la chapelle Palatine tenait évidemment à assigner à chacun la place qui lui convenait le mieux

1. II *Ad Cor.*, XI, 5.
2. *Coloss.*, I, 18. Cf. Debolsky, *Les jours des services divins de l'Église orthodoxe* (en russe), 6e édition, p. 295.

et qui expliquait le plus clairement son rôle. Ainsi, ayant mis au nombre des saints la sainte Vierge, mère et servante de Dieu, comme la qualifie l'Église, le peintre l'élève au-dessus des autres saints en la plaçant sur un ambon et en la figurant encore sur le mur au-dessus de l'abside du nord. Elle se trouve donc occuper la place d'honneur parmi celles qui sont réservées aux saints. A côté d'elle, mais un peu à l'écart, est Jean-Baptiste, le plus grand parmi les hommes et dont le culte était fort répandu pendant les premiers siècles du christianisme. Aussi les liturgies de saint Jean-Chrysostome, de saint Jacques, des douze apôtres et de saint Marc l'invoquent-elles directement après la sainte Vierge[1].

Les images des martyrs, dépassant en nombre toutes les autres, sont disposées en médaillons le long des arcs. Cette disposition a été adoptée par les églises chrétiennes dès le v[e] siècle, comme on peut le voir, par exemple, dans la chapelle de Saint-Pierre-le-Chrysologue à Ravenne (437-450), où sont décorés ainsi les quatre arcs soutenant la voûte croisée, ornée d'images d'anges qui portent au-dessus de leurs têtes le médaillon avec le monogramme du Christ. Ensuite, nous voyons les images de saint Gervais et de saint Pro-

1. Martigny, 2[e] éd., p. 583.

tais sur l'arc de triomphe à l'église de San-Vitale à Ravenne (547). Il en est de même à Sainte-Sophie de Kiev (XI^e siècle), où les arcs soutenant la coupole sont ornés des médaillons de quarante martyrs[1], et à l'église du Sauveur à Néréditzy (XII^e siècle). Dans la cathédrale de Monréale, des images semblables sont disposées le long des arcs, comme dans la chapelle Palatine. Il est évident que partout le décorateur se laissait guider par le goût du parallélisme, si cher de tout temps à l'art byzantin : il tenait donc à faire valoir l'idée que les martyrs soutiennent la religion, comme les arcs soutiennent l'édifice. Nous rencontrons la même pensée chez un liturgiste du VIII^e siècle, le patriarche Germain, qui dit que l'Église est ἐν μάρτυσι τελωθεῖσα καὶ ἐν τοῖς ἁγίοις αὐτῶν λειψάνοις ἐνθρονισθεῖσα[2].

Les saints Pantéleimon, Cosme, Damien, Cyrus, Jean et Hermolas, tous doués du don merveilleux de guérir, sont isolés ici, comme à Monréale, dans les arcs qui réunissent les nefs latérales avec la nef transversale.

Les images des saintes femmes se trouvent dans les nefs latérales, c'est-à-dire dans la partie de l'église réservée généralement aux femmes.

Les saints guerriers et les saints du sang royal ont pris place dans la prothèse, vis-à-vis de la loge du roi, comme devant lui servir de modèles. Nous savons, en effet, que l'efficacité de ces exemples avait été reconnue depuis très longtemps; saint Basile le Grand en donne une preuve dans son discours prononcé le jour de Saint-Gordias (le 3 janvier)[3].

Les saints confesseurs, Félix et Jérôme, ont pris place dans la chapelle Palatine, sur le mur occidental des nefs latérales, les plus voisins de la nef centrale.

Sur les murs des nefs latérales, entre les fenêtres, nous trouvons l'illustration des actes de saint Pierre et de saint Paul.

1. Aïnaloff et Redine, *La cathédrale de Sainte-Sophie de Kiev*, Saint-Pétersbourg, 1890, p. 52.
2. Migne, *Patrol. graec.*, t. XCVIII, p. 365.
3. Migne, *Patrol. graec.*, t. XCVIII, p. 385.

Dans la nef sud, c'est Saul devant les anciens de Jérusalem, sa conversion sur le chemin de Damas, son sermon dans cette ville, sa fuite, saint Pierre en prison et sa mise en liberté par l'ange. Dans la nef du nord, on voit saint Pierre guérir le boîteux aux portes du temple, la guérison d'Énée, de Tabith, la rencontre de saint Pierre et de saint Paul au forum Appien, saint Pierre et saint Paul devant Néron et la confusion de Simon le Magicien. Il serait naturel de supposer, à l'exemple des autres églises byzantines, que cette décoration correspond à la dédicace de deux nefs à l'un et à l'autre des deux apôtres. Mais cette hypothèse ne s'accorderait pas avec la disposition des tableaux, car chacune des nefs contient les scènes de la vie des deux apôtres indistinctement. Cette ordonnance des sujets nous persuade de plus en plus que l'artiste ne voulait pas isoler les nefs latérales, qu'il considérait seulement comme les parties d'un ensemble décoratif. Le peintre, ayant rempli la partie antérieure du temple ainsi que la nef centrale par les scènes de la vie du Christ et du Nouveau Testament, ainsi que par celles de l'Ancien Testament qui figuraient les événements évangéliques, n'avait plus à sa disposition que les murs latéraux, dont il profita pour y retracer les œuvres de saint Pierre et de saint Paul, apôtres par excellence. A Monréale aussi, ces tableaux prennent place à côté des événements évangéliques et en forment, pour ainsi dire, la continuation.

Nous sommes arrivé au terme de nos recherches et nous croyons avoir le droit de dire que la décoration de la chapelle Palatine tendait à représenter les destinées de l'Église dans ses épisodes les plus importants et dans ses saints les plus zélés à glorifier le Christ. La décoration commence dans la coupole par le tableau de la gloire du Christ au ciel et elle finit par celui de sa gloire sur la terre, lors du triomphe des élus après le Jugement dernier. Ainsi la chapelle Palatine peut être considérée comme le type parfait du système décoratif de la plus grande partie des églises byzantines et byzantino-russes.

Odessa. A. Pavlowsky.

TROIS MENHIRS

TROUVÉS DANS LES BOIS DE MEUDON

Les gisements de grès ne sont pas rares aux environs de Paris; on exploite cette roche en carrière à Châtillon, dans la vallée de l'Yvette et ailleurs, et l'on en rencontre des échantillons disséminés en bien des endroits. Les champs du Haut-Sèvres en contenaient un certain nombre, il y a cinquante ans ; ils donnaient leur nom à la sente des Grès, devenue depuis la rue des Grès ; mais ils ont disparu, ayant été exploités lors de la construction récente des villas avoisinantes. On peut même voir encore un fragment de grès en roche, dans un sentier qui monte en pente rapide le long du mur du parc de Meudon, près de l'étang de Trivaux.

Aussi, lorsque j'ai eu occasion d'apercevoir près de la fontaine de Sainte-Marie, au-dessus de Fleury, au carrefour de la Garenne, dans l'intérieur de la forêt de Meudon, une roche de grès de forme singulière, récemment mise au jour par suite d'une coupe des bois faite il y a deux ans, ma première pensée a-t-elle été de vérifier si cette roche ne serait pas un fragment naturel, demeuré en place. En effet il ne suffit pas de reconnaître l'existence d'une pierre plus ou moins volumineuse, d'une forme déterminée, pour en conclure à son caractère de monument préhistorique. Il faut encore et surtout constater, par des fouilles, que la pierre a été travaillée et apportée de main d'homme ; qu'elle ne vient pas d'une roche en place, telles qu'elles abondent dans tous nos bois.

La roche précédente était connue des agents forestiers, comme on devait s'y attendre ; mais en tant que roche de grès, non assi-

milée jusqu'ici aux pierres préhistoriques. Elle n'a pas été signalée dans les cartes des monuments mégalithiques, publiés par la Commission archéologique des Gaules, ou inscrits dans ses dossiers; notre confrère, M. Alexandre Bertrand, directeur du Musée de Saint-Germain, si compétent dans ces questions, et à qui je m'adressai d'abord, n'en avait aucune connaissance. C'est ce qui m'a engagé à en faire l'examen, après autorisation gracieusement accordée par le Directeur des Forêts. Je l'ai fait déchausser, de façon à en reconnaître la base; j'ai pratiqué des fouilles à ses deux extrémités et j'ai dégagé complètement une seconde roche semblable, gisant sous la terre, à 1 mètre plus loin. Depuis, j'en ai examiné plusieurs autres, dont il sera question tout à l'heure.

La roche principale du carrefour de la Garenne est une table de grès, à peu près triangulaire, dressée verticalement sur l'une de ses tranches et tronquée au sommet. Elle est haute de $2^m,5$, large à la base de $2^m,5$, au sommet de $0^m,65$ environ. Elle est épaisse de $0^m,6$ à la base, de $0^m,5$ un peu au-dessous du sommet, où elle se rétrécit brusquement jusqu'à $0^m,3$. Le sommet tronqué est constitué par un petit parallélogramme horizontal, de $0^m,65$ sur $0^m,3$ environ. L'orientation de la pierre, c'est-à-dire la direction du plan vertical tracé entre les deux faces dressées, est celle du levant : ainsi les deux faces verticales sont dirigées l'une vers le nord, l'autre vers le midi.

Ces divers caractères rappellent ceux des menhirs, trouvés en bien des endroits de la France. Mais, pour établir la véritable nature de la pierre, il était nécessaire d'examiner la base. Une fouille pratiquée avec précaution l'a mise à nu tout entière et j'ai pu constater que la pierre n'était pas implantée sur roche, ou dans une couche de sable siliceux avec laquelle elle aurait fait corps, comme il arrive en général dans la forêt de Fontainebleau.

Sa base est très nettement isolée et posée horizontalement sur un sol purement argileux. En d'autres termes, elle a été dressée à cette place, après avoir été apportée d'une distance

plus ou moins considérable : il reste donc à en établir la provenance ; j'y reviendrai tout à l'heure. Mais poursuivons notre examen.

J'ai pratiqué une fouille sous la tête orientale de la pierre ; il s'y trouvait des meulières plates, empilées, mêlées d'argile, sans autre objet. Le sol portait d'ailleurs en ce point les traces d'un remaniement plus moderne, mais dont il est impossible de fixer la date. Sous la roche même, aucun remaniement, non plus qu'à son extrémité occidentale.

En avant du menhir dressé que je viens de décrire, la fouille a permis d'en reconnaître un second, celui-là renversé, un peu plus petit. Il a la forme d'une table pentagonale, irrégulière ; la plus grande dimension est de 2 mètres entre deux angles opposés ; on mesure $1^m,8$ de la pointe à la base. L'épaisseur est la même que celle de la première, c'est-à-dire qu'elle varie de $0^m,65$ à $0^m,35$. Ce menhir a glissé à une certaine époque, sur une forte meulière plate qui le calait, et que j'ai pu extraire, après avoir fait soulever le menhir avec des leviers. Aucun autre objet ne s'y trouvait et le sol inférieur n'était pas remanié. D'après la position actuelle de ce second menhir, son orientation, lorsqu'il était dressé, était probablement la même que celle du premier qu'il précédait. J'ai fait poursuivre la fouille plus loin et faire des sondages dans cette direction, avec l'espérance de rencontrer soit d'autres menhirs, soit peut-être un dolmen ; mais sans rien observer de plus.

L'existence de ces deux menhirs dans le bois de Meudon doit être rapprochée de celle des dolmens de grès découverts, il y a, quarante ans environ, dans l'avenue du château de Meudon, dolmens dont les débris se trouvent aujourd'hui sur la terrasse, ainsi que des ateliers de l'âge de pierre, signalés dans le bois de Clamart par M. Rivière[1].

L'endroit où gisent les menhirs actuels est intéressant : c'est une région remplie de sources, résultant du drainage de la

1. *Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, t. CI, p. 1190 (1885).

plaine de Châtillon et arrêtées au niveau de la couche d'argile imperméable. Elles alimentent les étangs (artificiels) de Trivaux, de Chalais, de Villebon. Ces sources ont dû attirer l'attention des anciens habitants de la contrée sur le point où ils érigèrent autrefois les deux menhirs que je viens de signaler.

En poursuivant mes recherches sur les monuments préhistoriques du bois de Meudon, j'ai fait quelques nouvelles observations.

J'ai observé dans la même région, à 200 mètres environ de distance, mais à une altitude supérieure de 50 mètres, une troisième pierre travaillée en forme de menhir, renversée sur le sol de la forêt dans une légère dépression, voisine de la lisière de la forêt et de la haute plaine de Clamart, près d'un chêne numéroté 5 en bleu par les agents forestiers. J'ai fait dégager cette pierre par des fouilles; elle est parfaitement indépendante du sol, et aucune pierre analogue ne l'accompagne. C'est une meulière compacte, taillée en forme de table ou pentagone irrégulier; elle est épaisse de $0^m,40$; sa face inférieure surtout est taillée et sensiblement plane. La tranche de l'un des côtés est rectiligne, à cassure nette, normale à la face inférieure de la pierre, longue de $1^m,10$. Cette table présente $1^m,60$, dans sa plus grande dimension, et $1^m,20$ dans une direction perpendiculaire. La tranche rectiligne était orientée de l'est à l'ouest, avant la fouille, de même que les menhirs du carrefour de la Garenne. J'ai fait dresser cette pierre sur sa tranche, et j'ai constaté qu'elle reposait à nu sur une terre noire, sans aucune adhérence, ni prolongement. Elle a été sans doute apportée en ce point par la main des hommes qui l'ont taillée.

J'aurais désiré la laisser debout; mais le garde-forestier qui m'accompagnait a préféré la recoucher, de crainte de quelque accident causé par l'imprudence des promeneurs.

La contre-épreuve du caractère véritable de ces divers menhirs m'a été donnée par l'examen de deux autres pierres, l'une meulière, l'autre grès, situées dans les alentours, mais que la fouille a montré être des roches en place, tenant au sol par leurs pro-

longements. Je dirai seulement quelques mots de l'une d'elles, à cause de la lumière qu'elle jette sur les origines des deux menhirs de grès du carrefour de la Garenne. C'est une table de grès quadrangulaire, longue de $1^m,90$ sur $1^m,80$ de large, située à 150 mètres de ces deux menhirs et à 50 mètres environ du troisième, que je viens de décrire; mais à un niveau intermédiaire, c'est-à-dire à 30 ou 40 mètres plus haut que les deux menhirs de grès. Cette table est couchée sur une pente fortement inclinée. La fouille a mis à nu, à côté, un autre grès en pointe, qui s'enfonce horizontalement sous la terre.

En outre, j'ai vérifié, à l'aide d'un baromètre anéroïde, que ces deux derniers grès sont précisément au même niveau qu'un banc de grès, actuellement en exploitation à 2 kilomètres plus loin, dans la plaine de Châtillon. En les dégageant, nous avons trouvé quelques silex éclatés, mais sur lesquels la trace du travail humain est incertaine.

Si je signale cette table de grès, c'est que sa présence à 150 mètres des deux menhirs du carrefour de la Garenne, et à une altitude supérieure d'une quarantaine de mètres, offre quelque intérêt : elle rend probable, en effet, la région d'origine de ces deux menhirs, qui auraient été amenés de la côte voisine jusqu'au point où on les a érigés autrefois, auprès des sources qui sourdent au bas de la côte. Cette petite région, circonscrite au voisinage du carrefour de la Garenne, est d'ailleurs la seule où il existe, à ma connaissance, des grosses pierres isolées préhistoriques en forme de menhirs, dans toute l'étendue des bois de Clamart à Versailles.

M. Berthelot.

JAMES DARMESTETER

La *Revue archéologique* n'a inséré que deux articles de James Darmesteter, l'un sur l'*Avesta* de M. A. Hovelacque (1880, II, p. 383), l'autre, très important dans sa brièveté, sur les *Gandharven-Kentauren* de M. E. H. Meyer. Mais cet orientaliste éminent, qui fut en même temps un admirable écrivain, occupe une trop grande place dans l'histoire de la science contemporaine pour que l'on n'ait pas ici le devoir de jeter un coup d'œil d'ensemble sur ses travaux.

Nous reproduisons le bel article nécrologique que son collègue et ami, M. Monod, consacrait à James Darmesteter dans le *Journal des Débats* du 15 novembre 1894 (édition du soir) et qui a reparu, avec quelques développements nouveaux, dans la *Revue historique* du 1er janvier 1895. — [*Réd.*]

James Darmesteter était le fils d'un pauvre relieur juif de Château-Salins, médiocrement instruit et d'une santé débile, mais qui avait le culte de la science et rêvait de voir ses fils suivre les traditions de leur famille maternelle, les Brandeis, qui avait fourni à la communauté juive de Prague une longue série de docteurs. De quatre enfants, M. Cerf Darmesteter n'en conserva que deux : Arsène, né en 1846, et James, né en 1849, et ce dernier était si chétif qu'il semblait impossible qu'il pût vivre. Quand on songe à tout ce qu'il a accompli en si peu d'années, à ses écrits, à ses voyages, à son enseignement, en dépit d'une faiblesse physique extrême, et d'organes gênés dans leur fonctionnement par l'exiguïté et la structure défectueuse de son corps, son existence même et son activité nous apparaissent comme un miracle. M. Cerf Darmesteter vint dès 1852 se fixer à Paris, espérant y trouver plus de facilités de travail et plus de ressources pour l'éducation de ses fils. Sur le premier point, il fut cruellement déçu et sa vie ne fut plus qu'une longue et cruelle lutte contre la misère ; mais grâce à la solidarité bienfaisante qui unit

les membres de la communauté juive, il put assurer à ses fils le privilège d'une solide instruction, d'abord à l'école supérieure du consistoire israélite où Arsène acheva ses études, puis pour James au lycée Charlemagne et au lycée Condorcet.

Si James dut à l'enseignement du lycée le développement de ses qualités littéraires, c'est à sa première éducation hébraïque et à l'influence de son frère qu'il dut le développement de ses aptitudes philosophiques et philologiques. — Tout juif qui pense est préparé à s'intéresser plus que d'autres aux grands problèmes religieux, historiques, ethnographiques et linguistiques. Il appartient à une race qui est de toutes la plus cosmopolite à la fois et la plus pure d'éléments étrangers, la plus fortement attachée à ses traditions; à une race restée profondément orientale par certains côtés et conservant le sentiment vivant de son antiquité, tout en étant devenue foncièrement occidentale et moderne par d'autres; à une race qui a été dans le monde la plus puissante et la plus féconde des forces religieuses et qui est aussi l'agent le plus actif de la vie commerciale, qui allie un don remarquable pour l'abstraction au sens le plus concret de la réalité, qui est comme le symbole vivant de toute une partie de l'évolution historique, philosophique et sociale de l'humanité et qui unit à la fidélité obstinée à son passé une entière liberté de spéculation. L'étude de l'hébreu, en rendant familière aux jeunes juifs une des langues dont le génie est le plus différent de celui de nos idiomes indo-européens, les prépare à l'intelligence des plus difficiles problèmes de la linguistique, et l'étude du Talmud les rompt à toutes les subtilités de la dialectique.

Si la critique philologique moderne est sortie tout entière de la critique théologique, il est aisé de concevoir combien la discipline des écoles rabbiniques peut favoriser les aptitudes philologiques et philosophiques. Arsène Darmesteter ne recut pas d'autre instruction secondaire que celle du Talmud Tora de Paris, et James, dans la belle et touchante introduction biographique qu'il a mise en tête des *Reliques scientifiques* de son frère, a fait honneur à cette école de la sûreté et de la force avec lesquelles s'est

manifestée, à peine au sortir de son adolescence, l'originalité scientifique de son aîné.

Celui-ci, en effet, esprit vigoureux, lucide et inventif, avait, déjà sur les bancs de l'école, rêvé d'étudier les gloses romanes qui se trouvent dans les commentaires talmudiques du moyen âge, et à peine eut-il été initié aux principes de la philologie romane par M. Gaston Paris, qu'il ouvrait à cette science des voies nouvelles en éclairant la vie des mots par les lumières de l'histoire et de la psychologie. L'amitié la plus étroite et la plus tendre unissait les deux frères. L'enthousiasme d'Arsène pour les études de linguistique, de philosophie religieuse et d'histoire empêchait James d'attacher trop d'importance aux travaux purement formels et littéraires du lycée, malgré les brillants succès qu'il y obtenait, et lui révélait la beauté de ce monde de la science, le seul où le mot « vérité » ait tout son sens, où l'on entre en contact avec les réalités, et où l'on puisse espérer saisir les secrets de la vie. Arsène lui montrait aussi, dans la philologie, non une aride scolastique, une gymnastique pédantesque de l'esprit, mais une synthèse vivante de la linguistique, de la philosophie et de l'histoire.

James n'avait pas eu, comme Arsène, l'intuition immédiate de sa vocation; son intelligence, ouverte à toutes les curiosités, et capable de s'appliquer avec une égale facilité et une égale supériorité à toutes les formes de l'activité de l'esprit, avait hésité quelque temps entre les mathématiques, l'art dramatique et la philologie. L'influence de son frère, qui avait été nommé en 1872 maître de conférences à l'École des Hautes-Études, l'y fit entrer comme élève, cette même année, et, dès qu'il eut pris part aux conférences de M. Bréal et de Bergaigne, il connut sa voie: les études orientales et, en particulier, les études sur la langue et la littérature de l'ancienne Perse, domaine dans lequel les découvertes d'Eugène Burnouf attendaient depuis longtemps un continuateur. Au bout de peu de temps, il fut considéré, par ses professeurs, comme un collaborateur et, en 1875, son premier travail, *Haurvâtât et Amerêtât*, où il expliquait pour la première fois le

sens et la nature de deux des divinités secondaires du panthéon iranien, révélait en lui un maître, le continuateur attendu de Burnouf.

Il eut la joie de voir son mérite tout de suite compris et reconnu. Dès 1877, il était appelé à enseigner le zend à l'École des Hautes-Études, et il justifiait ce choix en publiant un ouvrage sur *Ormazd et Ahriman* où il élucidait le problème capital de la mythologie persane. En même temps, M. Max Müller lui confiait le soin de traduire le *Zend Avesta* pour son recueil des *Livres sacrés de l'Orient*. En 1882, il était choisi comme secrétaire de la Société asiatique et succédait à Renan dans la tâche difficile de rendre compte tous les deux ans des travaux de toute nature publiés en France dans l'immense domaine des études orientales. En 1885, le Collège de France lui ouvrait ses portes, et le professeur de persan, M. Barbier de Meynard, demandait à changer sa chaire contre celle d'arabe pour permettre à son jeune élève et ami d'enseigner les langues et la littérature de la Perse. En 1886, James Darmesteter partait avec une mission pour l'Inde et allait y étudier sur place les difficiles problèmes que soulève la langue afghane. Ce voyage eut quelque chose de triomphal. Il fut reçu par les autorités de l'Inde, par les chefs afghans et par les Parsis, ces derniers sectateurs de Zoroastre, comme le représentant de la science de l'Occident qui venait révéler à l'Orient le secret de ses origines. C'était un spectacle d'une majesté étrange et touchante de voir ce frêle rejeton d'une race si longtemps persécutée et dédaignée, consulté avec respect par les prêtres des plus vieux cultes du monde, et leur exposant ses vues sur l'unité religieuse de l'humanité ; fêté par les chefs indigènes qui l'invitaient à des chasses au sanglier ou lui faisaient présent de manuscrits précieux, comme par les officiers et les fonctionnaires anglais qui lui expliquaient les rouages simples et puissants du gouvernement de leur immense empire ; gagnant la confiance de tous et recueillant les confidences des princes comme des mendiants.

Au retour de ce voyage au pays des Mille et Une Nuits,

une grande douleur l'attendait. Son frère, dont la vie intellectuelle et morale était si étroitement liée à la sienne, dont le foyer était le sien, ce frère dont il était si fier et sur qui il aimait à s'appuyer, fut enlevé, le 7 novembre 1888, à l'âge de quarante-deux ans, par une maladie de cœur. James, qui avait vu mourir son père en 1868 avant d'avoir recueilli la récompense des sacrifices faits à ces enfants, qui avait perdu dix ans plus tard sa mère par un affreux accident, n'aurait pas survécu à la rupture de ce dernier lien familial si, à ce moment, sa vie n'avait été, par miracle, soudain illuminée de bonheur et de poésie. La lecture des vers de M^lle^ Mary Robinson avait éveillé en lui une vive sympathie intellectuelle pour cette idéaliste, inspirée par un pessimisme compatissant, chez qui « la lucidité de la pensée accompagnait l'intensité du rêve ». Il avait deviné dans cette jeune femme, dont l'intelligence était, comme la sienne, méditative et scientifique, et qui interrompait la composition d'essais historiques fortement documentés pour laisser jaillir de son cœur de courts poèmes, où le don de l'expression pittoresque a sa source dans la spontanéité et la profondeur des émotions, une âme parente de la sienne. Dès qu'ils se connurent, ils comprirent qu'ils ne pouvaient plus vivre l'un sans l'autre. Tous ceux qui ont eu le privilège d'être les témoins de ce bonheur inattendu, exceptionnel, d'être reçus dans cet intérieur où tout était grâce, intelligence et poésie, en garderont le souvenir enchanté.

Dans ce bonheur tous deux trouvèrent des forces pour des œuvres nouvelles. Tandis que M^me^ Darmesteter, sans cesser d'être poète dans sa langue maternelle, prenait rang parmi les écrivains français par un charmant recueil de nouvelles et une brillante étude sur Froissart, James Darmesteter, dans ses *Lettres sur l'Inde* et dans ses deux volumes sur les *Chants populaires des Afghans*, faisant connaître les impressions pittoresques et les résultats scientifiques de son voyage en Orient, et il dédiait à sa jeune femme sa magistrale traduction française de l'*Avesta*, dont les trois volumes sont précédés de trois introductions où est

résumée toute sa doctrine sur la religion des Perses et sur la composition de leurs livres sacrés. En 1893, l'Académie des inscriptions et belles-lettres lui décernait le prix biennal de 20,000 francs, et, s'il ne siégeait pas encore à l'Institut, où sa place était depuis longtemps marquée, c'est qu'on avait tenu à lui accorder, auparavant, la plus haute des récompenses dont l'Institut dispose.

Son énergie semblait décuplée par le bonheur. Il faisait face sans efforts à ses nombreuses tâches; dans son double enseignement au Collège de France et à l'École des Hautes-Études, dans ses écrits, dans ses conversations avec ses amis, il montrait une alacrité sereine qui écartait toute idée de fatigue et de maladie. Quand un éditeur intelligent lui offrit de diriger une grande Revue, il accepta avec joie cette occasion nouvelle d'agir. Il se sentait capable d'exercer par ses idées une influence bienfaisante sur ses contemporains, de servir par son talent les causes qui lui étaient chères : science, patriotisme, progrès moral. La nature lui refusait les moyens d'agir sur la foule par la parole. Il espérait agir par la plume. Une légère imprudence brisa tout à coup cet organisme trop fragile pour n'être pas toujours menacé et l'arracha subitement à ses travaux, à son bonheur, à ses projets, à ses espérances.

Faut-il cependant le plaindre et nous plaindre ? Ne devons-nous pas plutôt être reconnaissants qu'il ait pu, malgré sa débilité physique, accomplir en si peu d'années une œuvre aussi variée et aussi grande?

Ses travaux sur la langue et la littérature de la Perse, dont les plus importants sont : *Haurvatât et Amerêtat, Ormazd et Ariman*, les *Études iraniennes* (2 vol.), les *Chants populaires des Afghans* (2 vol.) et la traduction de l'*Avesta* (3 vol.), contiennent la partie essentielle de cette œuvre. Ils forment un ensemble imposant, dont le plan n'avait sans doute pas été tracé d'avance, mais qui a trouvé son unité dans la logique intérieure et organique de la pensée du maître, dans la sûreté d'une méthode qui poursuit sans relâche la solution de problèmes nettement posés.

Il y a tout un corps de doctrines qui ressort des travaux de J. Darmesteter. Dans ses *Études iraniennes*, il avait nettement séparé la langue de l'*Avesta*, à laquelle on donne improprement le nom de *zend*, du vieux perse des inscriptions, d'où découlent le pehlvi, le parsi qui est du pehlvi transcrit en caractères arabes, et le persan moderne. Dans l'introduction aux *Chants afghans*, il a montré dans l'afghan moderne une langue dérivée du zend et plus rapprochée du zend que le persan ne l'est du vieux perse, et il l'a dégagé de tous les afflux sémitiques, aryens ou persans qui avaient fait méconnaître sa véritable nature. D'autre part, dans ses travaux sur la religion des Perses, il a commencé par établir les rapports entre la religion primitive de l'Iran et celle de l'Inde, entre Ahura-Mazda ou Ormazd et Asura-Mitra, entre Ahriman et les démons de l'Orage, entre les Amschaspands et les Adityas, entre les bons génies aryens et les mauvais génies de la Perse; puis on voit les personnages de la mythologie iranienne se préciser, soit par opposition, soit par une sorte de travail intérieur, lorsque, par exemple, Ahriman se différencie d'Ormazd. Une première élaboration religieuse a lieu en Médie, et la religion des Mèdes est imposée aux Perses par la caste sacrée des Mages.

Ruiné un instant par la conquête d'Alexandre et les influences grecques, le zoroastrisme se reconstitue sous les Arsacides, et c'est au IIIe siècle de notre ère, sous les premiers Sassanides, que ses livres liturgiques et religieux sont rédigés dans la forme sous laquelle ils nous sont parvenus, non sans quelques lacunes; il devient alors une orthodoxie étroite et intolérante dont la conquête musulmane pourra seule délivrer la Perse. Avec une hardiesse que quelques critiques ont trouvée excessive, mais avec une pénétration à laquelle tous rendent hommage, Darmesteter a fait le partage dans ces livres, dépouillés de leur prestige fabuleux d'antiquité et ramenés à leur vrai caractère, entre les éléments anciens et les apports plus récents venus du brahamanisme, du bouddhisme, du judaïsme et du néo-platonisme.

Cette belle synthèse linguistique et mythologique, qui sera dé-

sormais le point de départ de toutes les études zendes, n'était pour Darmesteter que le centre des recherches qu'il poussait dans toutes les parties du domaine de l'orientalisme, comme les études orientales elles-mêmes étaient, à ses yeux, la clef de l'évolution religieuse de l'humanité, « seul fil conducteur qui permette de suivre l'évolution de la vie des peuples ». S'il avai choisi la Perse comme objet principal de ses recherches, ce n'était pas seulement parce qu'elle lui offrait des problèmes particulièrement difficiles, mais parce qu'elle est placée au carrefour de l'histoire orientale, au confluent de toutes les influences, parce qu'après avoir subi l'action de l'Inde et s'être mêlée aux civilisations de la Mésopotamie, de l'Asie Mineure, de la Grèce, de Byzance, de la Mongolie, elle a été délivrée du magisme par les Arabes, et est ensuite devenue, dans la civilisation dite arabe, l'élément créateur et vital.

Avec quelle sûreté de critique et quelle sagacité divinatrice il sut retrouver chez les poètes de la Perse musulmane l'âme de la Perse ancienne, libérée de l'orthodoxie morte de l'*Avesta* ! Avec quelle puissance de généralisation et quelle précision érudite il sut tracer un tableau d'ensemble de l'histoire de la Perse et des origines de la poésie persane !

Cette sûreté, cette précision, cette aptitude aux généralisations historiques ne le quittaient pas quand il faisait des incursions hors de son domaine particulier. Son article de la *Revue Bleue* sur le *Mahdi* (1885) est un résumé profond et original de toute l'histoire religieuse de l'Islam ; son travail sur les *Cosmogonies aryennes* ouvre des aperçus nouveaux sur les premiers systèmes philosophiques de la Grèce. Son essai sur le *Rôle de la France dans les études orientales,* ses rapports à la Société asiatique, nous le montrent non seulement érudit admirablement informé, mais critique compétent dans toutes les branches de l'orientalisme. Il a su parler, avec originalité, même de l'art chinois et japonais.

Toute cette science était si vivante, si pénétrée de pensée, d'âme, d'imagination, qu'elle s'exprimait sans effort dans la langue la plus brillante et la plus colorée. Il est peu de livres

d'érudition d'une lecture aussi attrayante et aussi suggestive. C'est qu'il y avait en Darmesteter autre chose qu'un savant ; il y avait un lettré consommé, et, de plus, une nature morale d'une valeur exceptionnelle, une âme d'apôtre. Ses qualités de lettré, elles se font jour dans tout ce qu'il a écrit, mais principalement dans l'étude sur le *Théâtre anglais* et sur *Shakespeare*, qui précède son édition de *Macbeth*, et qui a été réimprimée dans son volume d'*Essais de littérature anglaise*, avec des chapitres délicats et profonds sur *Byron*, sur *Wordsworth*, sur *Browning*. Son âme d'apôtre, elle perce partout aussi dans son œuvre, mais elle a trouvé ses accents les plus éloquents dans ses *Prophètes d'Israël*.

Ce n'est qu'un recueil d'articles sur la littérature prophétique et sur l'histoire des juifs, mais l'unité de pensée et de sentiment fait l'unité du livre. Profondément religieux, bien qu'il eût perdu toute foi dans les dogmes, aimant la France avec un patriotisme que nos malheurs avaient endolori et exalté, et conservant au fond du cœur un pieux attachement aux traditions d'Israël, il crut trouver dans la Bible et dans l'histoire juive la doctrine morale et philosophique dont la France avait besoin, qui pouvait satisfaire des esprits où la foi chrétienne disparue n'a été remplacée par aucun idéal nouveau, et relever les cœurs écrasés par la défaite et énervés par le scepticisme. Les Prophètes sont des prédicateurs de pureté, de charité et de justice ; l'histoire juive a été dominée par deux idées que Jérusalem a léguées au monde : l'*unité divine* et le *messianisme* ; idées dont l'expression moderne est : *unité de loi* et *progrès*. L'unité de loi est la base de toutes nos conceptions scientifiques ; l'idée de progrès résume toute la philosophie française du XVIII^e^ siècle. La justice est l'idéal auquel tendent tous nos réformateurs sociaux. Cet idéal ne sera atteint que par la charité et la pureté morale. — C'est une illusion sans doute de demander au monde de se remettre à l'école d'Isaïe, de Jérémie et d'Ézéchiel ; c'est une étroitesse aussi d'exclure du nombre des Prophètes le dernier et le plus grand d'entre eux, celui qui est venu « pour accomplir les prophé-

ties » ; mais étroitesse pardonnable au descendant de Raschi, illusion touchante et admirable quand on voit de quel amour de la patrie française elle est née !

Ce patriotisme a été une des inspirations dominantes, je dirais presque l'inspiration dominante de la vie de Darmesteter. S'il s'occupe de la Perse antique, c'est pour conserver au pays d'Anquetil-Duperron et de Burnouf la maîtrise dans les études zendes ; s'il écrit sur la littérature anglaise, c'est qu'il pense que la France a plus à apprendre de l'Angleterre que de l'Allemagne ; quand il va dans l'Inde, il rêve avec douleur, « à tout ce que promettait de parfums et de couleurs le lotus indien marié à nos fleurs de lis, si nos rois n'avaient point trahi la destinée et si la France avait écouté l'appel de Dupleix et de Johanna Begum ». S'il parle du Mahdi, c'est pour indiquer à la France quelle doit être sa politique en pays musulman. En 1881, il publie, sous le pseudonyme de Lefrançais, un volume de *Lectures patriotiques* qui est le plus beau livre de récits historiques qui ait été écrit pour les enfants de nos écoles. En 1889, il fait entendre des protestations indignées contre une littérature de scandales « qui verse à la France le poison dont s'enivrent les peuples qui consentent à périr ». En 1892, il stigmatise d'un fer rouge ceux qui en 1870 ont, en Allemagne et en France, usé du mensonge pour lancer l'une contre l'autre deux nations faites pour travailler ensemble à l'œuvre de la civilisation. Quand il prend la plume pour la première fois dans la *Revue de Paris*, c'est pour rappeler à tous nos partis politiques leurs devoirs envers la patrie.

Oui, il y avait une âme d'apôtre et un cœur de héros dans cet être chétif dont la voix frêle et pourtant vibrante ne vous arrivait parfois « que comme un souffle à travers de la ouate ». Quelques-uns l'ont méconnu. Certains le croyaient timide, à cause de sa réserve un peu fière ; d'autres, trompés par un accent d'ironie, le jugeaient attristé et chagrin. C'était au fond un enthousiaste et un intrépide. Il l'a montré quand il partit pour l'Inde ; on le voit à chaque ligne de ses écrits.

Mais c'était aussi un doux, un tendre ; il y avait en lui un composé exquis de raffinement et de candeur. Cet homme qui savait tout, qui jugeait tout, que le sentiment de sa supériorité préservait aussi bien de la morgue que de la fausse humilité, avait gardé ce qui, aux yeux de Michelet, était la marque du génie, « les dons du simple unis aux dons du critique, le don d'enfance ».

La France, qu'il a célébrée dans son héroïne Jeanne d'Arc et dans l'œuvre de justice et d'égalité de sa Révolution, pleurera la perte de la force morale et intellectuelle qu'elle possédait en lui ; mais elle peut être fière d'avoir eu un enfant d'adoption tel que lui, aussi Français de cœur et de génie. Une personnalité comme celle de James Darmesteter nous fait sentir ce que notre pays a gagné à avoir su le premier, par sa législation équitable et humaine, ouvrir les portes de la cité à la race d'Israël, la plus rationaliste et la plus religieuse, la plus idéaliste et la plus pratique des races, dont les contrastes justifient tous les jugements opposés qu'on porte sur elle. Darmesteter, qui gardait vis-à-vis du christianisme une attitude de réserve défiante mêlée d'une secrète sympathie, comme le prouve son beau poème en prose, *La chute du Christ*, nous fait penser à Nathanaël, ce disciple inconscient de Jésus. A lui aussi le Christ aurait pu dire : « Voici un véritable Israélite, dans le cœur de qui il n'y a point de fraude. »

Si courte, si brusquement interrompue qu'ait été l'existence de James Darmesteter, nous pouvons la dire belle et heureuse. Il a connu toutes les joies de l'esprit ; il a connu toutes les affections du cœur, et cet amour des âmes, « le seul qui n'ait pas de déception », comme il disait à propos de deux héros de la poésie persane. Il laisse après lui une œuvre qui lui survivra ; il laisse aussi un souvenir impérissable à ceux qui l'ont connu, et une gardienne fidèle de sa mémoire, dont la présence permet à ses amis de croire qu'il ne les a pas quittés tout à fait :

My life is such an urn

That tender memories mould with constant touch,
Until the dust and earth of it they turn
To your dear image that I love so much :
A sacred urn, filled with the sacred past,
That shall recall you while the clay shall last[1].

Gabriel Monod.

(1) Mary Robinson, *Etruscan Tombs.*

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 5 OCTOBRE 1894

M. Th. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, communique à l'Académie ses recherches relatives aux sculptures récemment découvertes à Delphes et particulièrement à une inscription gravée sur le bouclier d'un des personnages qui y sont représentés. Cette inscription est une signature d'artiste; mais on ne peut en déchiffrer que le patronymique, le nom et l'ethnique étant disparus par suite d'une cassure. Le patronymique commence par Καλλ... ; la lecture des lettres suivantes est plus que douteuse. Mais, ce qui est le plus important, la forme du λ montre qu'on a affaire à un artiste argien, et il est dès lors facile à concevoir qu'il ait surtout traité dans ses œuvres des sujets tirés des traditions du Péloponnèse.

M. Philippe Berger communique une pierre gravée archaïque qui lui appartient et qui provient du nord de la Syrie. Elle représente un personnage nu, barbu, à longue chevelure, un genou en terre, les deux mains levées dans l'attitude de l'adoration. Devant lui se voit un lion également accroupi, sur une fleur de lotus. La partie inférieure est occupée par un scarabée ailé, séparé par un trait de la partie supérieure. Entre l'homme et le scarabée, la pierre porte deux trous ronds qui sont peut-être accidentels, mais qui peut-être aussi marquaient l'extrémité des pattes antérieures du scarabée. Derrière le dos du personnage se trouvent des caractères phéniciens archaïques qui doivent se lire « Adonis cha », c'est-à-dire « celui qu'Adôn regarde d'un œil favorable » ou « celui qu'Adôn secourt ». Ces caractères ne présentent aucune différence avec les caractères hébraïques anciens; le nom lui-même pourrait être hébreu et ne manquerait pas d'analogies. Les représentations figurées et le lieu de la provenance paraissent plutôt indiquer une origine phénicienne. — M. Berger présente ensuite une monnaie du satrape Maraios qui offre une nouvelle variante des monnaies de ce satrape.

M. Menant communique une série de figurines trouvées dans l'Oronte et appelle particulièrement l'attention sur l'une d'elles, qui porte au cou un *torques* en argent. Il ajourne ses observations jusqu'au moment où il sera fixé sur l'origine exacte de ces figurines; il n'a encore rien trouvé de pareil dans nos musées ni dans les ouvrages qu'il a pu consulter.

M. Deloche continue la seconde lecture de son mémoire sur le port des anneaux dans l'antiquité romaine et dans les premiers siècles du moyen âge.

M. Oppert communique deux textes qui concernent l'administration militaire des Assyriens et des Perses. La première, qui peut remonter au x^e siècle avant J.-C., a trait à la distribution des soldats d'Ellasas aux différentes portes de la ville de Kalsah-Schergath. L'année de l'éponymie dont parle ce texte est malheureusement inconnue. Le second document est daté du 8 nisan de l'an 8 de Cyrus, c'est-à-dire du mardi 11 avril 531 avant J.-C. C'est une liste de sept déserteurs et de quatre morts. Leurs noms sont mentionnés avec ceux des capitaines de leurs compagnies. Le texte est daté de la ville de Sippara, au nord-ouest de Babylone, qui avait été prise par les Perses en juillet 539 avant J.-C. Il est à remarquer que tous les noms sont assyriens, ce qui prouve que Cyrus, qui se disait roi de Babylone, avait maintenu les soldats chaldéens dans leurs anciennes garnisons.

M. Salomon Reinach communique la photographie d'un bas-relief découvert à Panticapée (Russie méridionale) et conservé au Musée d'Odessa. Ce bas-relief représente Artémis, Apollon, Hermès et Peithô. C'est une œuvre considérable de l'école archaïque ionienne vers 470 avant J.-C. Par différents rapprochements avec d'autres objets d'art découverts en Crimée et ailleurs, M. Reinach essaie d'établir que c'est véritablement un travail archaïque, et non pas, comme on l'a prétendu, celui d'un imitateur de l'ancien style qui aurait vécu à l'époque romaine. Il pense que nos musées contiennent beaucoup de sculptures qui ont été attribuées à tort aux écoles archaïsantes et qui doivent être restituées à l'époque qui précède immédiatement celle de Phidias[1].

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 1894

M. Georges Perrot lit une communication de M. W. Helbig, correspondant étranger de l'Académie, sur une lampe romaine qui appartient à M. Martinelli, de Rome, et dont le bas-relief offre un sujet nouveau. Le style du bas-relief et les caractères de l'inscription indiquent le commencement de l'époque impériale. On voit sur cette lampe deux gladiateurs pesamment armés qui s'élancent l'un contre l'autre et sont séparés par un *lanista* tenant dans la main droite un bâton, dans la gauche, semble-t-il, une palme. Derrière chaque gladiateur est représentée une couronne. L'armement du gladiateur de gauche correspond à peu de chose près à celui des gladiateurs appelés anciennement *Samnites* et à l'époque impériale *hoplomachi* ou *secutores* ; pourtant, l'épée courbée (*sica*) à la forme de celle des *Thraces*. Le gladiateur de droite est armé de la même façon, sauf que son bouclier carré est plus long et que sa jambe gauche, au lieu d'être protégée par une *ocrea*, l'est par une espèce de guêtre; on ne voit pas son épée. — Au-dessous du bas-relief se trouve un *titulus* portant l'inscription :

SABINVS
POPILLIVS

1. Ce bas-relief sera figuré et étudié par M. Salomon Reinach dans le premier cahier de 1895 des *Monuments* publiés par l'Institut sur les fonds du legs E. Piot.

Au-dessous de la couronne de droite, se lit un S ; au-dessus de la tête du *lanista*, les lettres M I S que M. Helbig renonce à expliquer.

L'Académie procède à l'élection des commissions des prix ordinaires Bordin et Delalande-Guérineau. Sont nommés membres de ces trois commissions MM. Derenbourg, Barbier de Meynard, Oppert, Sénart, Clermont-Ganneau et Barth.

M. Heuzey entretient l'Académie de la huitième campagne de fouilles de M. de Sarzec à Tello, dans l'ancienne Chaldée (voir plus haut, p. 285-288). Il faut signaler surtout la découverte de tout un gisement de tablettes d'argile couvertes d'inscriptions cunéiformes. M. de Sarzec estime à trente mille environ le nombre de ces documents, intacts ou fragmentaires. C'est un véritable dépôt d'archives remontant à la haute antiquité asiatique : comptes, inventaires (par exemple les inventaires des troupeaux royaux ou sacrés), contrats, actes en double exemplaire portant les noms des princes de Sirpoula et aussi ceux des rois d'Our. — M. de Sarzec a, en outre, poursuivi l'exploration des couches primitives qui répondent au quatrième millénium avant notre ère, et dégagé, sous le palais de Tello, le massif d'Our-Baou, prédécesseur de Goudéa. — En troisième lieu, l'exploration a été poussée jusque sur les tells lointains du sud. De nombreux monuments, galets sacrés, fragments de la stèle des Vautours, inscriptions, statuettes, dont plusieurs ont la tête parfaitement conservée, ont été recueillis par M. de Sarzec.

M. Deloche continue la seconde lecture de son mémoire sur le port des anneaux dans l'antiquité et pendant les premiers siècles du moyen âge. M. Derenbourg présente quelques observations au sujet de cette lecture.

SÉANCE DU 19 OCTOBRE 1894

M. Ed. Le Blant annonce que, dans des terrains situés près de la commune d'Aïn-Smara (province de Constantine), M^me^ Cantini, de Marseille, a découvert, sur une étendue d'environ 600 mètres, sept carrières de marbre qui ont été exploitées par les anciens. M. Le Blant a soumis quelques échantillons de ces marbres à M. Daubrée. Ce sont : 1° un marbre d'un rouge vif, concrétionné, à zônes concentriques de couleurs diverses; 2° un marbre du même rouge, concrétionné et bréchiforme; 3° un marbre onyx jaune blond concrétionné, ressemblant beaucoup à celui que les Romains ont exploité dans la province d'Oran et dont l'extraction a été assez récemment reprise. M. Le Blant a constaté que l'un de ces marbres est exactement d'un type qu'il a recueilli à Rome dans les ruines du stade du Palatin et que l'on nomme en Italie *alabastro ondato*. Les galeries remises au jour près d'Aïn-Smara doivent être de celles où ont été détenus, avec des criminels, les chrétiens de la Numidie condamnés *ad metallum*.

M. Alexandre Bertrand présente les facsimilés des deux vases d'or, ornés de reliefs représentant une chasse au taureau sauvage, découverts, il y a cinq ans, à Vaphio, petit village des environs de Sparte, dans une sépulture à coupole du

type des sépultures connues sous le nom de Trésor d'Atrée près Mycènes et de Trésor de Minyas près Thèbes. Auprès de ces deux vases gisaient : deux épées de bronze avec incrustation de feuilles d'or, semblables aux épées découvertes par Schliemann dans les tombeaux royaux de l'acropole de Mycènes; un grand nombre de minces plaques d'or ayant servi d'appliques sur des vêtements; quatorze pierres gravées offrant des représentations d'animaux, taureaux, lions, cerfs, sangliers, chevaux, comme on en trouve beaucoup dans les îles de la mer Égée; et quantité d'autres petits objets appartenant à cette même civilisation mycénienne ou achéenne, qui donnent une idée plus précise encore que les poèmes homériques de la puissance et de la richesse de ces chefs dont Agamemnon est le type. On peut fixer l'époque de la fabrication de ces vases entre 1400 et 1200 avant J.-C. Il est question de vases semblables dans Homère. Les facsimilés, dont les originaux appartiennent au Musée d'Athènes, seront exposés dans la vitrine du Musée de Saint-Grmain réservée aux antiquités primitives de la Grèce.

M. Ernest Chantre communique les résultats de la mission archéoiogique en Asie-Mineure qui lui a été confiée, l'an dernier, par le Ministère de l'Instruction publique. La découverte de textes cunéiformes dans la citadelle hétéenne de Boghaz-Keui (Pterium) et celle du *tell* de Kara-Euyuk, près de Césarée (ruines d'une cité pélasgique), qui a fourni également des textes cunéiformes, les uns achéménides, les autres en langue inconnue, jettent un jour nouveau sur l'histoire de l'Asie Mineure. La découverte de textes cunéiformes en Ptérie modifie, en effet, d'une manière considérable, l'aire de l'expansion assyro-babylonienne. Quant à la découverte de Kara-Euyuk, elle fait entrer dans une phase nouvelle la question de l'origine de la civilisation dite mycénienne, dont on avait tout au plus, jusqu'ici, soupçonné l'existence en Anatolie.

M. Adhémard Leclère, résident de France au Cambodge, annonce qu'il a découvert, à 30 kilomètres environ de Kanpong-thom (Cambodge), où il réside, les ruines de treize tours en briques autrefois consacrées aux divinités brahmaniques, plusieurs inscriptions en langue sanscrite qu'il a remises à M. Sénart, et une ancienne route qui conduisait de ces treize tours à Angkor-thom, Angkor la grande, l'ancienne capitale des Cambodgiens.

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 1894

M. Alexandre Bertrand présente le fac-similé d'un grand vase ou chaudron d'argent doré, de dimensions inusitées (0m,69 de de diamètre, sur 0m21 de profondeur), orné de nombreux tableaux mythologiques. Ce monument a été découvert, il y a deux ans, dans le nord-est du Jutland, près du village de Gundestrup. Du rapprochement des scènes qui y figurent avec certaines représentations de monuments gaulois datés comme l'arc d'Orange, l'autel de Reims, etc., M. Bertrand conclut que ce vase a été fabriqué, à une époque voisine de notre ère, chez les Cimbres de la presqu'île du Jutland et constitue un précieux sujet d'études pour les archéologues. — M. d'Arbois de Jubainville fait quelques observations au sujet de cette communication.

M. Charles Diehl, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, communique un mémoire sur une inscription latine, découverte à Kairouan et signalée par M. Hannezo, lieutenant au 4e tirailleurs. Ce document, qui date probablement du vie siècle, paraît être un fragment d'une charte émise par un empereur d'Orient, en faveur d'un monastère africain de saint Étienne. Il présente cette particularité curieuse que, dans le corps du texte épigraphique, le graveur a inséré, en caractères cursifs, un véritable fac-similé des mots *sancimus confirmamus*, inscrits à l'encre rouge de la propre main de l'empereur dans la charte originale. Par là, cette inscription est un monument remarquable et même unique en son genre.

M. Deloche continue la seconde lecture de son mémoire sur le port des anneaux dans l'antiquité romaine et pendant les premiers siècles du moyen âge.

M. Oppert communique à l'Académie le texte d'un contrat, daté du dimanche 24 septembre 537, mettant en cause une riche Babylonienne, qui a prêté l'esclave de son mari, sans l'autorisation de celui-ci, à un tiers, pour lui enseigner l'art du tissage.

SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 1894.

M. Héron de Villefosse communique, de la part du R. P. Delattre, une nouvelle note sur les fouilles de Carthage et les récentes découvertes faites dans la nécropole punique voisine du Sérapéum. Outre la liste des principaux objets recueillis, le P. Delattre y donne le récit de l'ouverture d'un grand tombeau punique encore intact et la description du mobilier funéraire qu'il renfermait. Plusieurs autres tombes entouraient cette grande sépulture. On peut ainsi se faire une idée de cette nécropole, située dans une partie de la ville antique où personne n'aurait soupçonné l'existence de tombeaux puniques. Lorsque les fouilles seront terminées, il sera facile de comparer les différentes sortes de tombes observées dans le terrain de Douïmes avec celles de Saint-Louis, de Bordj-Djedid et de la colline dite de Junon (près du petit séminaire). Jusqu'à présent, on a constamment trouvé à Douïmes la même lampe de forme primitive; jamais on n'y rencontre de lampes se rapprochant de la forme grecque ou romaine, ni la lampe punique de basse époque que renfermaient les tombes de Bordj-Djedid. Cette nécropole voisine du Sérapéum n'a pas encore fourni un seul vase-biberon avec bec sur la panse ni un seul de ces *unguentaria* trouvés en si grand nombre dans la fosse commune et dans les sépultures les moins anciennes de la colline de Saint-Louis. On n'y a rencontré aucune monnaie punique, on n'y a pas remarqué un seul sarcophage de tuf, pas un seul petit sarcophage en pierre (*saouân*), pas une seule amphore ayant servi à une sépulture d'enfant, pas une seule urne renfermant des ossements, pas la moindre trace de crémation. Ces observations et les comparaisons faites chaque jour sur place par le P. Delattre permettront bientôt d'éclaircir la question des sépultures carthaginoises et d'en tenter une classification raisonnée. — A l'envoi du P. Delattre est jointe la photographie d'un nouveau masque funéraire en terre cuite, représentant un vieillard riant; autour du masque sont disposés des trous

qui servaient à le fixer. — Plusieurs inscriptions puniques peintes sur des vases ont été recueillies dans la nécropole de Douïmes.

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 1894.

M. Héron de Villefosse communique un travail manuscrit de M. Arthur Bourguignon, capitaine au 13e chasseurs alpins, relatif à la découverte d'un ancien camp fortifié, faite par cet officier au Roc des Puits brisés, près de Sardières (Savoie). Ce camp était établi sur un petit plateau, à l'extrémité d'une croupe qui termine un des contreforts de la dent Parachée. Trois de ces faces dominaient sur des à pics; le seul côté accessible était l'ouest, point où la croupe se rattache au contrefort. Mais le passage était barré de ce côté par un mur allant d'un ravin à l'autre, sur une largeur de 50 mètres, avec une épaisseur moyenne de 3 mètres et une hauteur à peu près égale. En avant de ce rempart, un fossé et des défenses acccessoires formaient obstacle. Ce camp, commandant ainsi au nord-est l'unique débouché du plateau de Sardières et sa communication avec le mont Cenis, pouvait être utilisé dans la défense de la Maurienne contre les envahisseurs descendant de la montagne. Il avait une surface de 400 mètres carrés et pouvait abriter environ un millier d'hommes. Il semble remonter au moyen âge.

M. Clermont-Ganneau offre, au nom de M. Pavet de Courteille fils, des papiers provenant de l'orientaliste Silvestre de Sacy. Ces papiers peuvent se diviser en deux lots : la correspondance originale de Silvestre de Sacy, de 1778 à 1837, et des papiers divers où l'on remarque surtout les résultats des recherches entreprises par ce savant dans les archives et les autres dépôts de Gênes.

M. Heuzey lit un mémoire intitulé : *Une villa royale chaldéenne*, où il commence à étudier en détail tout un groupe de constructions et de monuments découverts par M. de Sarzec et appartenant à une résidence des plus anciens rois de Chaldée, environ 4000 ans avant J.-C. Il s'appuie d'abord sur les tablettes de fondation du patési Entéména, dont cinq nouveaux exemplaires apportent à la lecture et à l'interprétation du texte des améliorations notables. Entéména y apparaît surtout comme un prince agriculteur. Parmi ses plantations préférées figurent deux bois qu'il avait placés sous la garde de deux divinités différentes : la déesse Nin-harsag, divinité des montagnes et mère des dieux, prototype chaldéen de la Cybèle classique, et la déesse Nina, divinité des eaux figurée par un vase contenant un poisson. A la même déesse il consacre un sanctuaire, comme à « celle qui fait croître les dattes ». On ne peut douter que, grâce aux travaux hydrauliques dont M. de Sarzec a retrouvé partout les traces, le désert de Tello ne fût alors transformé en une véritable forêt de dattiers. Les anciens habitants de la Mésopotamie avaient un vieux chant populaire célébrant les trois cent soixante bienfaits du dattier. Parmi les présents de l'arbre sacré se trouve en première ligne une liqueur fermentée, analogue au vin de dattes dont Pline donne la recette ou bien à l'arak des Arabes. Diverses constructions mises au jour par M. de Sarzec (sorte de pressoir ou de bassin ovale, celliers dont les murs sont creusés de cavités bitumées en forme d'amphore) donnent lieu de

croire que c'était là un des produits les plus appréciés de la villa royale de Ghirsou. — M. Oppert présente quelques observations.

M. le baron de Baye soumet à l'Académie le mobilier funéraire d'une sépulture trouvée à Kief (Russie). Ce mobilier est composé de deux fibules en bronze doré ayant la forme de carapaces de tortue, d'une paire de boucles d'oreilles en argent, d'une fibule également en argent, d'un collier composé de grains en cornaline, en cristal de roche, en verre, en argent et en ambre, et enfin de pendeloques suspendues jadis à ce collier, consistant en une croix et en monnaies munies de bélières. Ces monnaies portent les noms de Romain Ier, de Constantin X, d'Étienne et de Constantin; elles ont été frappées entre 928 et 944. On est en présence d'un tombeau de femme remontant probablement à la seconde moitié du xe siècle. Les deux fibules en bronze doré sont certainement des bijoux importés de Scandinavie; elles appartiennent à un type qui caractérise en Suède et en Danemark la période des Wikings. On ne connaît actuellement comme ayant été trouvés à Kief que les deux broches en question et une troisième conservée au Musée de l'Université, et ce genre de parure ne se rencontre que dans les pays où les Normands ont pénétré. Les boucles d'oreilles, la fibule en argent, les grains de collier et enfin la petite croix munie d'une bélière sont des parures qui se retrouvent parfois dans les kourganes slaves de l'époque païenne. Cette sépulture, découverte sur la colline où s'établirent les varègues Askold, Dir, puis Oleg et Igor, réunit donc des monuments archéologiques rappelant les trois influences qui ont concouru à la formation de la Russie.

M. Louis Havet lit une note sur un manuscrit perdu de Plaute qui présentait, comme certains manuscrits également perdus de Phèdre, une particularité fort rare. L'ensemble du texte était écrit en minuscule carolingienne, mais chaque feuillet commençait par un vers en capitale, probablement rouge. Pour toute l'étendue des deux premières pièces (*Amphitryon*, *Asinaria*), on peut déterminer exactement le contenu de chaque feuillet et de chaque page. La grande lacune de l'Amphitryon provient de la perte des feuillets qui suivaient le quatrième cahier de seize pages.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 16 NOVEMBRE 1894

1. Discours de M. Paul Meyer, président, annonçant les prix décernés en 1894 et les sujets des prix proposés;

2. *Notice historique sur la vie et les travaux de* M. Alfred Maury, *membre ordinaire de l'Académie*, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel;

3. *Delphes*, par M. Homolle, membre de l'Académie.

Fondation Garnier. — L'Académie a attribué à M. Foureau 7,500 fr. pour la continuation de sa mission dans le Sahara occidental, et 6,700 fr. à Mgr Le Roy, évêque du Gabon, pour étudier très spécialement l'ethnographie et la linguistique des populations qui habitent les montagnes à l'est de la rivière Ngouniai.

Fondation Piot. — L'Académie a attribué 2,000 fr. à M. de la Blanchère, pour faire des recherches en Tunisie sur le culte de la déesse Cælestis; 3,000 fr, à M. E. Babelon pour la publication d'un *Catalogue des bronzes du Cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale*; 500 fr. à M. Barthélemy, drogman-chancelier du Consulat de France à Alep, pour ses explorations archéologiques dans la Syrie septentrionale; — 3,000 fr. au R. P. Delattre, correspondant de l'Institut, pour continuer ses fouilles à Carthage; — 5,000 fr. à M. Chantre, pour ses fouilles en Asie Mineure; — 3,000 fr. à M. Couve, membre de l'École d'Athènes, pour la continuation des fouilles de Délos; — 10,000 fr. (payables en trois annuités) pour la publication des manuscrits numismatiques laissés par M. Waddington.

Prix ordinaire (2,000 fr.). — L'Académie a proposé pour 1895 : « Étude sur la chancellerie royale depuis l'avènement de saint Louis jusqu'à celui de Philippe de Valois. Les concurrents devront exposer l'organisation de cette chancellerie et faire connaître les divers fonctionnaires qui ont pris part à la rédaction et à l'expédition des actes. » — Pour 1896 : « Chercher dans les Métamorphoses d'Ovide ce qu'il a pris aux Grecs et comment il l'a transformé. » — L'Académie a prorogé à l'année 1895 le sujet suivant : « Étude comparative du Rituel brahmanique dans les Brahmanas et dans les Soutras. Les concurrents devront s'attacher à instituer une comparaison précise entre deux ouvrages caractéristiques de l'une et de l'autre série, et à dégager de cette étude les conclusions historiques et religieuses qui paraîtront s'en déduire. » — L'Académie propose en outre, pour 1897, le sujet suivant : « Étudier, d'après les inscriptions cunéiformes et les monuments figurés, les divinités et les cultes de la Chaldée et de l'Assyrie. »

Antiquités de la France. — Trois médailles de 500 fr. seront décernées aux meilleurs ouvrages manuscrits ou publiés en 1893 et 1894 sur les Antiquités de la France, qui auront été déposés en double exemplaire avant le 1er janvier 1895. Les ouvrages de numismatique ne sont pas admis à ce concours.

Prix de Numismatique. — I. Le prix de numismatique Allier de Hauteroche (800 fr.) sera décerné, en 1895, au meilleur ouvrage de numismatique ancienne publié depuis janvier 1893. — II. Le prix Duchalais (800 fr.) sera décerné, en 1896, au meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge publié depuis janvier 1894.

Les ouvrages devront être déposés en double exemplaire pour le concours Allier de Hauteroche, avant le 1er janvier 1895; pour le concours Duchalais, avant le 1er janvier 1896.

Prix Gobert. — Pour l'année 1895, l'Académie s'occupera, à dater du 1er janvier, de l'examen des ouvrages qui auront paru depuis le 1er janvier 1894 et qui pourront concourir aux prix annuels fondés par le baron Gobert. Le premier prix sera décerné au travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, et le second prix à celui dont le mérite en approchera le plus. Tous les volumes d'un ouvrage en cours de publication qui n'ont point encore été présentés au prix Gobert seront admis à concourir, si le dernier volume remplit toutes les conditions exigées par le programme

du concours. Sont admis à ce concours les ouvrages composés par des écrivains étrangers.

Prix Bordin (3,000 fr.). — L'Académie a proposé pour 1895 : « Étudier quels rapports existent entre l'Αθηναίων πολιτεία et les ouvrages conservés ou les fragments d'Aristote, soit pour les idées, soit pour le style. » — Pour 1896 : « Étude sur les vies de saints, traduites du grec en latin jusqu'au xe siècle. » — L'Académie a prorogé à l'année 1896 les deux questions suivantes : « Étude sur les traductions d'auteurs profanes exécutées sous les règnes de Jean II et de Charles V »; — « Étude critique sur l'authenticité des documents relatifs aux emprunts des Croisés. » — L'Académie propose en outre, pour 1897, la question suivante: « Étudier dans ses traits généraux le recueil de traditions arabes intitulé « Kitab-el-Aghâni » (le livre des chansons); signaler, au moyen de citations, l'importance de ce livre pour l'histoire politique, littéraire et sociale des Arabes. »

Prix Louis Fould (5,000 fr.), pour le meilleur ouvrage sur l'histoire des arts du dessin, en s'arrêtant à la fin du xvie siècle. Les ouvrages manuscrits ou imprimés devront être écrits ou traduits en français ou en latin.

Prix La Fons-Mélicocq (1,800 fr.), pour le meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Ile-de-France (Paris non compris).

Prix Brunet (3,000 fr.), pour un ouvrage de bibliographie savante que l'Académie des inscriptions, qui en choisira elle-même le sujet, jugera le plus digne de cette récompense.

Prix Stanislas Julien (1,500 fr.), pour le meilleur ouvrage relatif à la Chine.

Prix Delalande-Guérineau (1,000 fr.). — L'Académie décide qu'elle décernera, en 1896, le prix au meilleur ouvrage concernant les études orientales et que ce prix sera de préférence attribué à un ouvrage relatif à l'Inde.

Prix Jean Reynaud (10,000 fr.). Ce prix sera accordé au travail le plus méritant, relevant de chaque classe de l'Institut, qui se sera produit pendant une période de cinq ans. Il ira toujours à une œuvre originale élevée, et ayant un caractère d'invention et de nouveauté.

Prix de La Grange (10,000 fr.), pour la publication du texte d'un poème inédit des anciens poètes de la France ; à défaut d'une œuvre inédite, le prix pourra être donné au meilleur travail sur un ancien poète déjà publié.

Fondation Garnier, pour subvenir, chaque année, aux frais d'un voyage scientifique à entreprendre par un ou plusieurs Français désignés par l'Académie, dans l'Afrique centrale ou dans les régions de la Haute Asie.

Prix Loubat (3,000 fr.), pour le meilleur ouvrage concernant l'histoire, la géographie, l'archéologie, l'ethnographie, la linguistique, la numismatique de l'Amérique du Nord. L'Académie fixe, comme limite de temps extrême des matières traitées dans les ouvrages soumis au concours, la date de 1776. Ce prix sera décerné en 1895. Seront admis au concours les ouvrages publiés en langue latine, française, et italienne, depuis le 1er juillet 1892.

Fondation Piot. — M. Eugène Piot a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la totalité de ses biens. Les intérêts doivent être affectés chaque année à toutes les expéditions, missions, voyages, fouilles, publications que

l'Académie croira devoir faire ou faire exécuter dans l'intérêt des sciences historiques et archéologiques, soit sous sa direction personnelle par un ou plusieurs de ses membres, soit sous celle de toutes autres personnes désignées par elle. L'Académie a décidé qu'il sera réservé, chaque année, sur les revenus de la fondation, une somme de 6,000 fr. pour la publication d'un recueil qui porte le titre suivant : Fondation Piot. *Monuments et mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.* L'Académie disposera, en 1895, du surplus des revenus de la fondation, selon les intentions du testateur.

Fondation Saintour. — L'Académie rappelle que ce prix sera décerné : en 1895, au meilleur ouvrage relatif à l'antiquité classique, publié depuis le 1er janvier 1892 ; — en 1896, au meilleur ouvrage relatif au moyen âge ou à la Renaissance, publié depuis le 1er janvier 1893 ; — en 1897, au meilleur ouvrage relatif à l'Orient, publié depuis le 1er janvier 1894.

L'Académie déclare que les élèves de l'École des Chartes qui ont été nommés archivistes paléographes par arrêté ministériel du 7 février 1894, conformément à la liste dressée par le Conseil de perfectionnement de cette École, sont : MM. Mirot, Vautier, Join-Lambert, Laurain, Dunoyer, Villepelet, Chavanon.

Sont nommés archivistes paléographes hors rang : MM. Gérard, Lemoine, Maisonobe, Prinet.

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 1894

M. Alexandre Bertrand présente à l'Académie, au nom de M. Édouard Piette, quatre petites statuettes en ivoire découvertes dans la grotte de Brassempouy (Landes). Ces figurines, sorties de foyers de l'âge du Mammouth, donnent, jusqu'à un certain point, l'illusion d'œuvres égyptiennes. Il y a donc là une question des plus intéressantes et dont la solution peut être grosse de conséquences. M. Bertrand invite son confrère M. Maspero à donner son avis au sujet de cette ressemblance entre des objets provenant de milieux si différents. — M. Maspero répond qu'en effet on trouve souvent en Egypte, surtout dans les tombeaux d'enfants, de petites statuettes ou poupées dont on a cassé les jambes, pour les empêcher de fuir la sépulture où elles ont été déposées. C'est la manifestation d'une idée qu'on a fréquemment constatée chez tous les peuples anciens; mais il est intéressant d'en retrouver la trace dans deux pays si éloignés l'un de l'autre.

L'Académie procède à la nomination de deux associés étrangers. Sont élus : en remplacement de M. Henry Austen Layard, M. Albrecht Weber, professeur de sanscrit à l'Université de Berlin; en remplacement de M. G.-B. de Rossi, M. Wolfgang Helbig, ancien secrétaire de l'Institut archéologique allemand, à Rome.

M. Louis Havet examine une prétendue loi de métrique antique formulée par Lachmann, en vertu de laquelle la plupart des poètes auraient évité d'élider certains mots à finale longue devant une voyelle accentuée. En réalité, le traitement de ces mots est indépendant de la durée de la finale, de sorte que la formule au moins est inexacte. De plus, des lois connues d'ailleurs empêchent

les syllabes accentuées de tomber à certaines places du vers, même si le poète les y admet; Lachmann a donc pris une conséquence pour un principe; il a cru reconnaître une intention dans ce qui n'était qu'un jeu d'influences aveugles. En définitive, ici comme ailleurs, la considération de l'accent doit être écartée de la métrique antique; aucun poète classique, ni grec ni latin, n'a tenu un compte quelconque de l'accent.

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 1894

M. Paul Meyer, président, prononce l'éloge de M. Victor Duruy, membre libre de l'Académie, récemment décédé.

M. Cailletet, membre de l'Académie des sciences, présente, au nom de la Société archéologique de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), divers objets découverts à Vertillum, cité gallo-romaine des environs de Châtillon. La pièce la plus intéressante est une statuette en bronze de Bacchus enfant, d'une très belle conservation. Elle a été découverte, il y a peu de jours, dans une couche de terre noire, mélangée de débris de charbons provenant de l'incendie qui a détruit Vertillum vers le IIIe siècle après J.-C.

M. Le Blant communique, au nom de M. Wolfgang Helbig, associé étranger de l'Académie, une inscription récemment trouvée à Rome et où il est question d'un *evocatus Augusti*.

L'Académie procède au vote pour la désignation de deux candidats à la chaire de la langue et littérature sanscrites du Collège de France, vacante par suite du décès de M. Foucaux. Sont présentés : en première ligne, M. Sylvain Lévi, maître de conférences à l'École pratique des Hautes-Études ; en seconde ligne, M. Louis Finot, sous-bibliothécaire au département des imprimés à la Bibliothèque nationale.

M. Couve, membre de l'École française d'Athènes, rend compte des fouilles qu'il a exécutées à Délos, à l'aide d'une subvention de l'Académie (legs Piot). Tout son effort s'est porté sur l'étude de l'habitation privée, et il a déblayé les maisons les plus riches et les plus considérables. Elles datent toutes de la même époque, c'est-à-dire du Ier siècle avant J.-C. Elles ont toutes des cours ouvertes et montrent que la description de la maison grecque donnée par Vitruve n'est nullement aussi fantaisiste qu'on l'a prétendu. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces habitations, c'est la décoration intérieure. Outre de jolies peintures ornementales sur stuc, M. Couve a trouvé, entre autres objets, des chapiteaux représentant, l'un, deux têtes de lion accouplées, l'autre, deux têtes de taureau; un bas-relief archaïsant où se déroule une procession de divinités; des têtes mutilées où l'on reconnaît l'influence des sculpteurs du IVe siècle; des têtes romaines beaucoup mieux conservées; et enfin, pièce capitale, une réplique de Diadumène du Polyclète, dans un admirable état de conservation, beaucoup plus belle que celle de Vaison. — M. Heuzey émet le vœu que M. Homolle fasse exécuter au plus vite un moulage de cette statue.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

M. Delambre, conservateur du Musée de Picardie, a bien voulu nous adresser des croquis d'après deux statuettes de bronze fort intéressantes qui font partie des collections dont il a la garde.

La première (fig. 1), haute de 0m,108, a été signalée en 1886 dans la *Revue*

Fig. 1.

par feu Danicourt : « Au Musée d'Amiens, écrivait-il, on trouve un soi-disant Midas exhumé du quartier d'Henriville[1]. C'est très certainement un des dieux gaulois à attitude bouddhique » (*Revue archéol.*, 1886, I, p. 78). Le costume du personnage peut, en effet, le faire prendre pour une divinité gauloise : telle est également l'opinion de M. Delambre qui nous rappelle, à ce propos, le dieu tri-

1. Découverte au mois d'octobre 1845 dans la propriété du capitaine Bournel qui l'a offerte au Musée des antiquités. C'est le Dr Rigollot qui a décrit le premier cette figurine dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, t. VIII, p. 303 et suiv. (*Note de M. Delambre.*)

céphale de Dennevy (*Revue archéol.*, 1880, II, pl. XII *bis*). Mais l'unique oreille de cheval, que l'on voit à droite de la tête, est une particularité encore inexpliquée. « L'oreille gauche, écrit M. Delambre, n'a jamais existé; on ne voit que les cheveux bouclés, ciselés avec beaucoup d'art. On ne saurait admettre qu'une autre oreille de cheval ait pu être soudée du côté gauche, les cheveux descendant jusqu'au niveau de l'angle de la mâchoire. » L'ancienne explication, qui voyait dans ce petit bronze un « Midas », ne s'appuie, que nous sachions, sur aucune analogie.

La seconde statuette (fig. 2), haute de 0m,08, a été découverte à Amiens

Fig. 2.

(Guérinville). « Guérinville et Henriville, écrit M. Delambre, appartiennent au même quartier situé au midi de la ville, lequel a donné, entre autres objets antiques, une sculpture représentant Mercure nu portant le caducée de la main gauche. La main droite est brisée; de ce côté est figuré un bouc dressé sur ses pattes de derrière. La figure est engagée dans un petit édicule en pierre calcaire dont la base est malheureusement brisée. Nous serions disposé à croire que cette figure de Mercure ornait une *cella* sur la colline qui domine Amiens au sud... Il y a dix jours à peine (déc. 1894), j'assistais à l'exhumation de trois squelettes de l'époque gallo-romaine que les terrassements de la place Longueville avaient fait découvrir. L'un d'eux (celui d'une femme) était accompagné d'un petit caducée très rudimentaire, façonné au moyen de deux tiges de laiton enroulées autour d'une autre plus forte. Les têtes des serpents avaient été obtenues par l'aplatissement, au marteau, des extrémités supérieures. »

La statuette qui nous occupe, provenant de cette région féconde en trouvailles, représente un personnage entièrement vêtu, debout sur une tête de bélier. L'inclinaison du corps, telle que le fait voir le croquis de profil, paraît prouver que cette figurine était appliquée sur quelque meuble ou récipient, auquel était

également fixée la tête de bélier. Le geste des deux bras levés est assez souvent prêté à des divinités, à des prêtres et à des héros asiatiques ou scythiques, dont le costume est le même que celui de la statuette d'Amiens (cf. Pottier et Reinach, *Nécropole de Myrina*, p. 393). On peut donc songer ici à quelque personnage du cortège de Midas, de Mên ou de Mithra. M. Delambre a émis, mais sans y insister, l'hypothèse qu'il s'agirait d'un type local du Mercure gaulois.

La *Revue* remercie le savant conservateur d'Amiens de ses obligeantes communications; il serait fort à désirer que tous les bronzes intéressants de nos collections de province parvinssent de la sorte à la connaissance du public.

S. R.

Une fabrique saxonne d'armures de plate à Wittemberg.

Sous ce titre, M. de Ehrenthal, directeur du Musée historique de Dresde, a publié, dans les *Nouvelles Archives pour l'histoire et les antiquités saxonnes* (t. XV, livraisons 3 et 4), un article très intéressant pour l'histoire des armes. M. de Ehrenthal a constaté que, de 1501 à 1607, il y a eu à Wittemberg une fabrique d'armures de plate qui appartenait à la famille Rokenberger (*alias* Rokendorff *ou* Rosenberger). S'occupant plus spécialement d'un *Sigmund* (ou *Simon*) Rokenberger, il signale deux armures de joute, conservées au Musée de Dresde, dont l'une porte le monogramme de l'armurier : S.-R. W. (*Sigmund Rockenberger Wittenbergensis*), et l'autre, sans marque, ressemble tellement à la première qu'il est évident qu'elles sont toutes deux de la même main. Une troisième armure, analogue aux précédentes, se trouve au Musée de Vienne : c'est celle qui avait été commandée, en 1558, par l'Électeur Auguste de Saxe à son armurier pour son ami le grand-duc Ferdinand de Tyrol. Enfin, M. de Ehrenthal cite deux armures du Musée d'artillerie à Paris, attribuées jusqu'ici à Maximilien Ier (vers 1500), qui présentent de nombreux points de ressemblance avec celle de Vienne et qu'il dit avoir été exécutées en 1554 par Jean Rosenberger pour Maximilien II. D'après lui ces deux harnais seraient venus de Vienne à Paris en 1805 ou 1809[1], sous Napoléon Ier, et n'auraient pas été compris parmi les objets d'art restitués à l'Autriche par les traités de 1815.

Les cinq harnais précités proviendraient donc du même atelier saxon, ainsi qu'une cubitière qui se trouve au Musée d'artillerie et qui porte le monogramme S R.

M. de Ehrenthal cite encore neuf armures du milieu du XVIe siècle qui ont un air de parenté avec les précédentes et qui se trouvent à Vienne (2), à Wörlitz (2), à Dresde, à Saint-Pétersbourg, à Paris, à Madrid et à Bruxelles : les deux dernières portant le poinçon W (Wittemberg).

M. de Ehrenthal pense que ces renseignements, bien qu'encore incomplets, constituent un pas en avant et qu'ils encourageront de nouvelles recherches sur les maîtres armuriers saxons.

F. B.

1. Il y a là probablement une erreur, car l'une de ces armures a été achetée par le Musée à la vente Wagner en 1838. La question a donc besoin d'être encore élucidée.

— Dans un article consacré aux *Bronzes figurés du Musée de Saint-Germain*, ouvrage de notre collaborateur M. S. Reinach, M. André Michel examine la théorie suivant laquelle une doctrine religieuse interdisait aux Gaulois la représentation de la forme humaine (*Débats du soir*, 26 novembre 1894). « Il est certain, ajoute-t-il, s'il faut en croire un texte curieux de Diodore de Sicile, que je ne me souviens pas d'avoir vu encore utilisé, que nos ancêtres témoignaient à la vue des statues des dieux une surprise significative : « Brennus, roi des Gaulois, étant entré dans un temple, ne regarda pas les offrandes d'or et d'argent qui s'y trouvaient : il prit seulement les images de pierre et de bois et se mit à rire de ce qu'on avait supposé aux dieux des formes humaines et qu'on les eût fabriqués en bois ou en pierre » (Diod. Sic., *Fragm.*, lib. XXII). Il eût été moins étonné assurément s'il avait jamais vu chez lui des statues divines. »

Ce témoignage de Diodore valait, en effet, la peine d'être rappelé ; il vient à l'appui des arguments énumérés par M. S. Reinach dans la *Revue celtique*, 1892, p. 189.

— *Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft*, vol. XLVIII, fasc. 1 : Barth, *Études de grammaire comparée sémitique*. — Socin et Stumme, *Un pioût arabe* (ancienne poésie en arabe vulgaire et en caractères hébreux ; très intéressant pour la connaissance du dialecte marocain). — Schreiner, *La controverse religieuse de Salomon ben Adret* (apologie du judaïsme contre les critiques musulmanes). — Schreiner : *Un poème de Gâzalî*. — Noeldeke, *Soûfî* (se prononce contre l'étymologie σοφός, et défend l'ancienne explication par l'arabe *souf*, « laine » ; les *soûfis* étaient à l'origine les ascètes musulmans vêtus de laine grossière à l'instar des religieux chrétiens). — Bühler, *Commentaire des inscriptions d'Asoka*. — Leumann, *La légende du Bharata*. — O. Franke, *Miscellanées* (sur divers points de philologie indienne). — Ethé, *La plus ancienne mention de Firdousy* (l'auteur du Châhnâmè). — Goldziher, *Sur une formule rituelle musulmane*. — Roth, *Les variantes orthographiques du Vêda*. — Nallino, *Remarques sur l'astronomie arabe de Djaghmînî*. — Bibliographie et notes diverses.

— *Zeitschrift des deutschen Palaestina-Vereins*, vol. XVII, fasc. 1 : Schick, *Histoire des diverses transformations de Jérusalem* (II. De David à la destruction de la ville par les Chaldéens. Plan général au 1/5000e montrant les divers états depuis l'origine jusqu'à nos jours)[1]. — Melander, *Hakeldama* (le *Chourneîn* actuel ; le croit identique à la *Tophet* de Jérémie, et suppose, par une conjecture des plus bizarres, que le prophète y aurait caché et qu'on aurait chance d'y retrouver l'Arche d'alliance, sans compter les sarcophages des rois et les anciennes archives israélites ! !). — Gelzer, *Remarques sur la Description de la Palestine par Georges de Chypre* (l'auteur de l'excellente édition de ce précieux

1. Il est regrettable que M. Schick n'ait pas figuré l'aqueduc souterrain de Siloé où était gravée l'ancienne inscription hébraïque, probablement du temps d'Ézéchias. L'emplacement qu'il adopte pour le *Tombeau des Rois de Juda* concorde sensiblement avec celui que j'avais été amené à lui assigner depuis longtemps et que j'ai indiqué dans la *Revue critique* (1887, 7 nov.), en me basant principalement sur les singulières déviations du tracé de cet aqueduc. — C. C.-G.

document maintient contre Schlatter que les listes de Georges représentent bien des circonscriptions d'origine civile et non religieuse; soutient avec raison l'opinion reçue que *Gadara* est pour *Gazara* = Gezer = Tell el-Djezer, et qu'il y avait à l'époque byzantine un évêché de Gezer). — Mme Einsler, *Mar Elyâs, El-Khadhr et Mâr Djiryis* (légendes populaires de Palestine sur saint Georges)[1]. — Hartmann, *Le réseau du chemin de fer de la Syrie* (étude intéressante sur les lignes de Beyrouth-Damas, Damas-Muzeîrib (Compagnie française), et Acre-Damas (Compagnie anglaise). Les deux premières sont très avancées; la troisième, qui est une concurrence, ne s'annonce pas comme une entreprise appelée à un prompt succès.

— *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, t. XVI, fasc. III et IV. — E. Chassinat, *Le livre de protéger la barque divine*. — G. Daressy, *Notes et remarques*. — J. Lieblein, *Le nom égyptiens des Ioniens*. — V. Loret, *Études de droguerie égyptienne*. — A. Joubin, *Scène d'initiation aux mystères d'Isis sur un bas-relief crétois* (1 planche). — G. Legrain, *Une statue du dieu Set* (4 vignettes). — A. H. Sayce, *Gleanings from the land of Egypt*. — Fr. V. Scheil, *Stèle de Bel-Harran-Bel-Utsur*. — *Extrait d'une lettre* du P. Scheil. — Fr. V. Scheil, *Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes*. — W. Spiegelberg. — *Eine neue Art der Nominalbildung*. *Livres parus*.

— *Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma*, 22e année, 4e série, fasc. I, janvier-mars : G. Tomassetti, *Castel Savello* (pl. I et vignette dans le texte). — L. Cantarelli, *L'origine de la* Cura Tiberis *et suppléments à la série des* Curatores Tiberis *et à celle des* Vicarii urbis Romæ. — C. Pascal, *Le culte d'Apollon à Rome au siècle d'Auguste*. — L. Correra, *Graffiti de Rome* (pl. II, III, IV et fac-similés insérés dans le texte). — Ch. Hülsen, *Nouvelles observations sur les inscriptions votives et honoraires des soldats prétoriens trouvées sur l'Esquilin* (pl. V et VI). — C. L. Visconti, *Découvertes d'objets d'art et d'antiquité figurée*.

— Avril-septembre, fascicules II et III : 1. *Le Magasin archéologique communal. Discours du marquis Nobili-Vitelleschi. Discours du professeur Rodolfo Lanciani* (pl. X. Après avoir construit, sur un terrain communal situé entre le Colisée et l'église de Saint-Grégoire, de vastes salles où, depuis une dizaine d'années, étaient déposés, au fur et à mesure qu'elles sortaient de terre, toutes les antiquités qui n'étaient pas assez importantes pour trouver immédiatement place dans un musée, la Commission municipale a pris la peine de classer ces objets, et, pour que la science pût en tirer parti, elle s'est, une fois opéré ce classement sommaire, décidée à ouvrir ces salles au public. Les érudits lui seront très reconnaissants de cette décision. L'inauguration de ce musée provisoire, de ce musée sans prétention, a eu lieu, devant le syndic de Rome et quel-

1. Je me permettrai de faire remarquer que l'auteur ne semble pas avoir connu le mémoire *Horus et saint Georges* (1877) où j'ai traité tout au long de ces légendes si curieuses. — C. C.-G.

ques invités, le 7 mai dernier. Les deux discours prononcés à cette occasion sont intéressants. M. Vitelleschi, vice-président de la Commission, a présenté une rapide esquisse des travaux de ce corps et dit comment il avait compris sa tâche. La parole a ensuite été donnée à l'homme qui connaît le mieux la Rome antique, dont il publie en ce moment une admirable carte. Sa conférence mérite d'être lue tout entière. L'orateur commence par faire l'histoire du quartier où est bâti le Magasin municipal ; il dit ensuite dans quel esprit avait été faite la distribution des monuments entre les six salles que comprend le bâtiment et indiqué en quelques mots le caractère et l'intérêt des principales séries qu'elles renferment. Il termine en montrant, par de curieuses citations empruntées aux procès-verbaux des séances de l'ancien conseil communal de Rome, combien le goût et le respect de l'antiquité ont été toujours puissants sur l'esprit de la bourgeoisie romaine ; au XVI^e^ et au XVII^e^ siècles, ce conseil a toujours cherché à défendre les monuments, lorsque, pour se procurer des matériaux, les architectes de certains papes et des grands seigneurs romains entreprenaient de les détruire ; il a lutté pour que beaucoup fussent conservés qui ont ont aujourd'hui disparu sans retour). — G.-B. de Rossi, *Fibule d'or en forme de deux aigles affrontés trouvée dans une sépulture au premier mille de la voie Flaminienne* (pl. VII, VIII; proviendrait de la sépulture d'un chef goth). — R. Lanciani, *Dessins d'après des monuments antiques conservés dans la bibliothèque du collège d'Éton, en Angleterre* (pl. IX. Cette collection, une des plus riches qui existent, sera très utile à tous ceux qui s'occupent de muséographie). — G. Pascal, *Le culte des dieux inconnus à Rome.* — L. Cantarelli, *La série des* curatores operum publicorum. — Ch. Huelsen, *Nouvelles observations sur les inscriptions votives et honoraires des soldats prétoriens qui ont été découvertes sur l'Esquilin.* — Or. Marucchi, *Un fragment de calendrier antique récemment découvert à Rome.* — D. Vaglieri, *Sur l'origine de la* cura Tiberis. — *Bibliographie*, par Or. Guidi. — *Notices nécrologiques* : G. Venanzi ; C.-Louis Visconti.

— *Bullettino di archeologia cristiana* del commandatore G. Battista de Rossi, 5^e^ série, 4^e^ année, n° 3, 1894 : *Le cippe sépulcral d'Abercios, placé au Musée de Saint-Jean de Latran.* — *Dernières découvertes du cimetière de Saint-Ermès.* — *Inscription d'une femme de haut rang de la souche royale des Amales ostrogoths.* — *Un cippe du roi Théodoric dans les marais Pontins.* — *Les origines de l'église d'Ara-Cœli.* — *Basilique et remarquables inscriptions en mosaïque découvertes à Tipasa de Mauritanie.* — *Petites notices, additions et corrections.* — *Conférences d'archéologie chrétienne.* — *Explication des planches.*

— *Mittheilungen des k. d. archaeologischen Instituts. Athenische Abtheilung*, t. XIX, 2^e^ cahier : F. Winter, *Sur les sculptures d'Épidaure* (pl. VI). — Δ. Φίλιος, Ἐπιγραφαὶ ἐξ Ἐλευσῖνος (pl. VII). — A. Nikitsky, *Chios dans l'amphictyonie delphique.* — S. Bruck, *Sur les tablettes d'héliaste attiques.* — M. L. Strack, *Inscriptions du temps des Ptolémées.* — A. Κορδέλλας, Λαυρεωτικαὶ ἀρχαιότητες avec une *note additionnelle* de Wolters. — S. Wide, *Inscription des*

Iobakchen (grand texte de 160 lignes, très bien conservé, et, quoique du IIe siècle de notre ère, fort intéressant pour l'histoire du culte de Dionysos). — W. Gurlitt, *Sur l'héroon de Gioelbaschi-Trysa* (propose, pour une partie des bas-reliefs, une interprétation qui s'écarte de celle de Benndorf). — K. Wernicke, *Encore l'épigramme de Phaestos, relative à Rhéa.* — A. Wilhelm, *Sur le décret rendu pour Hippomédon.* — *Bibliographie.* — *Découvertes.*

— *The Journal of Hellenic Studies*, vol. XIV, partie I, 1894 : A. W. Verrall, *L'hymne à Apollon, essai sur la question homérique.* — Stuart Jones, *Le coffre de Kypsèlos* (pl. I. Essai de restauration exécuté avec beaucoup de soin et de critique. Croit que les figures étaient distribuées sur un des grands côtés et sur les deux petits). — A. B. Cook, *Culte des animaux dans l'âge mycénien.* — E. A. Gardner, *Lécythe d'Érétrie avec la mort de Priam* (pl. IX). — G. C. Richards, *Fragments choisis de vases provenant de l'Acropole d'Athènes.* Deuxième article (pl. II-IV). — Eugénie Sellers, *Tête grecque qui appartient à T. Humphrey Wards* (pl. V. Bel ouvrage de la première moitié du Ve siècle). — Cecil Smith, *Vases de Polledrara* (pl. VI-VIII. Les monuments publiés ici l'ont déjà été par Micali ; mais les représentations nouvelles sont bien plus fidèles ; M. S. croit à une fabrication indigène qui s'inspire de modèles ioniens et corinthiens importés par le commerce). — E. A. Gardner, *L'archéologie en Grèce*, 1893-1894.

— *Proccedings of the Society of Biblical Archlæology*, t. XVI, 24e session, 5e séance, 6 mars 1894 : P. Le Page Renouf (président), *Le Livre des Morts*, chapitres LXXVII-LXXXII ; 2 planches. — W. F. Crum, *Discussion de l'interprétation proposée par M. Lefébure pour certains signes égyptiens.* — P. Le Page-Renouf, *Où était Tarshish ?* (donne des raisons spécieuses de croire que c'était la Phénicie qui était ainsi désignée par les Hébreux). — P. J. de Horrack, *Valeur phonétique d'un signe égyptien.* — Fr. Hommel, *Inscription minéenne de la période ptolémaïque.* — A. Wiedemann, *Monuments égyptiens à Dorpat.* — M. Gaster, *Une version hébraïque inconnue de l'histoire de Judith.* — Griffith, *Le papyrus mathématique Rhind.* Partie I.

6e séance, 1er mai 1891 : P. Le Page Renouf, président, *Le Livre des Morts*, chapitres LXXXIII-XCI ; 1 planche. — C. J. Ball, *Israël et Babylone.* — F. L. Griffith, *Le papyrus mathématique Rhind.* Partie II. — Fritz Hommel, *Notes assyriologiques.*

BIBLIOGRAPHIE

Lexique des antiquités romaines, rédigé sous la direction de R. Cagnat par G. Goyau, avec la collaboration de plusieurs élèves de l'École Normale Supérieure. Paris, Thorin, 1895. Grand in-8, 333 pages et 365 gravures.

Ce livre a été composé en vue de l'enseignement secondaire et son objet principal, sinon exclusif, est de faciliter l'explication des auteurs. Les renseignements qu'il contient sont relatifs les uns à l'archéologie, les autres aux antiquités privées et politiques. Ce sont ces dernières qui ont été le mieux partagées. On ne lira pas sans intérêt, eût-on cessé d'être élève, les articles *Comitia*, *Formula*, *Heres*, *Sacramentum*, etc. Il n'y a là rien qu'un lycéen de moyenne force ne puisse comprendre et chacun y trouvera tout ce dont il a besoin pour ses lectures. L'archéologie proprement dite a été moins bien traitée. Avant comme après le *Lexique*, le vieux livre de Rich reste indispensable, bien qu'on ne puisse s'en servir sans méfiance. Même pour l'explication des auteurs qu'on traduit le plus souvent, le *Lexique* n'est pas toujours un guide assez disert en matière de monuments figurés. Ainsi lorsque l'élève lira dans Virgile, au sujet de Turnus :

Cui triplici crinita jubâ galea alta chimaeram
Sustinet...

il cherchera en vain, à l'article *Galea*, comment une chimère pouvait être posée sur un casque. L'article *Gaesum* ne lui expliquera pas l'épithète *alpinum* donnée à cette arme par Virgile et il ne comprendra pas comment, si ce dard était « très pesant et très fort », chaque soldat pouvait en porter deux. Une autre fois, lisant le vers *Vaginaque eripit ensem fulmineum*, il sera surpris de trouver, à l'article *Vagina*, que ce mot désigne un « pommeau d'épée » (peut-être n'est-ce qu'une faute d'impression). Si son maître lui donne à traduire les beaux vers de Lucain :

Non timidum nuptae leviter tectura pudorem
Lutea demissos velarunt flammea vultus...

il se demandera qui a tort, de Lucain ou du *Lexique*, puisque ce dernier appelle le *flammeum* un « voile de pourpre ». Mais en voilà assez des critiques, les auteurs de ce consciencieux ouvrage ayant droit à autre chose, même en ce qui concerne l'archéologie figurée. Bien que la source des gravures ne soit pas indiquée, on reconnaît vite qu'elles ont été choisies avec soin et compétence. On ne trouve pas, comme encore dans la 5e édition de Guhl et Koner, des monuments faux allégués pour expliquer les textes. L'exécution même des vignettes est généralement satisfaisante, malgré les dimensions exiguës auxquelles il a souvent fallu les réduire. Une des meilleures est celle de la page 128 (état actuel du Forum romain) ; malheureusement, comme les édifices ne portent aucune légende, je doute qu'un élève puisse arriver à s'y reconnaître. Le plan

de Rome placé à la fin du volume est plus clair que celui de Baumeister; je crois que le tombeau d'Hadrien aurait dû y être appelé, conformément à l'usage officiel, *sepulcrum* (et non *mausoleum*) *Hadriani* (Capitolin, *Antonin.*, 7; Spartien, *Hadrian.*, 19).

Salomon Reinach.

Antiquités nationales. Description raisonnée du Musée de Saint-Germain-en-Laye. Bronzes figurés de la Gaule romaine, par Salomon Reinach. Paris, Leroux, XII-384 pages, 1 planche, 595 dessins.

Il y a deux espèces de catalogues. Les uns, simples guides du visiteur dans les salles d'un musée, donnent une désignation précise des objets en regard de leurs numéros, parfois une bibliographie sommaire, et c'est tout. Les autres, plus complaisants, fournissent un détail étendu, offrant, plus ou moins résumé, tout ce qu'il y a d'essentiel à savoir sur chaque pièce; parfois même, de petites études d'ensemble accompagnent les séries, les groupes. On sait assez, par le premier volume, consacré à l'époque préhistorique, que l'ouvrage de M. Reinach appartient à cette seconde espèce; c'est le catalogue savant, approfondi, qu'il appelle justement « Description raisonnée ». Mais, en outre, le volume présent rentre dans une catégorie rare malheureusement en France, plus riche à l'étranger, en Allemagne, celle du catalogue à figures non pas à illustrations clairsemées, choisies pour l'ornement des pages et pour le plaisir du feuilleteur, mais à figures multipliées, donnant presque tous les objets, faisant du livre un répertoire graphique en même temps que descriptif. Tout catalogue qui n'est point destiné à rester un simple inventaire, que rien n'oblige à se restreindre à un bon marché absolu, ou qui n'est pas doublé, parallèlement, d'une publication savante illustrée, devrait être conçu sur ce plan; on ne peut toujours tout figurer, mais il faut que tout l'essentiel soit mis sous les yeux du lecteur. L'ouvrage de M. Reinach porte 533 n.os, il a près de 600 figures. Quelques-unes accompagnent, en tête, une dissertation sur l'*Origine et les caractères de l'art gallo-romain*, intéressante à plus d'un titre, et dont les principes nous paraissent applicables à l'étude de presque tous les arts provinciaux pendant les siècles de l'Empire romain, du moins en Occident. On a souvent erré pour n'avoir pas bien vu d'où venait ce que Rome apportait elle-même aux provinces, et ce que celles-ci avaient déjà. A noter, parmi les études intercalées dans la Description, celle sur *Dispater*, dont M. Reinach a réuni, à cette occasion, toutes les images connues.

La Blanchère.

Sven Söderberg. **Die Thierornamentik der Völkerwanderungszeit.** Extrait des *Prähistorische Blätter*. Munich, 1894. Avec 10 planches.

En 1876, M. Hans Hildebrand émit l'idée que les animaux fantastiques figurés sur des objets septentrionaux de l'époque des invasions dérivaient de modèles romains mal compris et mal imités. Il développa cette opinion en 1883, dans son

ouvrage intitulé *The industrial arts of Scandinavia*. M. Sophus Müller s'inscrivit en faux contre la manière de voir de M. Hildebrand dans un travail publié en 1880 et traduit en allemand l'année suivante (*Die Thierornamentik im Norden*, trad. Mestorf, 1881). Il revendiqua l'originalité de l'ornementation zoomorphique du nord, sans méconnaître pour cela l'influence romaine; mais les éléments qu'elle introduisit restèrent stériles, tandis que la décoration septentrionale, portant principalement sur les extrémités terminales des objets, s'inspira de tous autres principes. M. Söderberg reprend à son tour, contre M. S. Müller, la thèse de M. Hildebrand, et le fait en *romaniste* convaincu. Dans tous les produits de l'industrie barbare, il croit distinguer des modèles romains dégénérés, stylisés, exactement comme les types des monnaies celtiques seraient les produits d'imitations inintelligentes de modèles grecs[1]. L'auteur a publié d'intéressants spécimens de l'industrie barbare, entre autres une boucle et des bouts de courroie de Namur (fig. 6-8), une très curieuse boucle découverte près de Sedan (pl. XIX, fig. 28), qu'il qualifie à tort de romaine, des objets scandinaves, lombards, etc. Mais sa thèse n'est ni démontrée ni démontrable. Comme je l'ai déjà indiqué à plusieurs reprises, c'est dans l'art de La Tène, dans l'art de l'Europe celtique avant la conquête romaine, que doit être cherché le principe dont on vit l'épanouissement lorsque la domination romaine eut pris fin. Or, l'art de La Tène lui-même n'a subi que faiblement l'influence de modèles italiques; c'est bien plutôt vers les côtes de la mer Noire qu'il faut en chercher l'inspiration. On aura beau retrouver, dans l'industrie romaine, tels ou tels éléments de l'industrie barbare : ces analogies ne sont jamais que superficielles, puisqu'elles méconnaissent la différence essentielle des styles. Nous croyons, pour notre part, que M. S. Müller a eu raison contre M. Hildebrand et que M. Söderberg, malgré sa science et son talent, ne convaincra personne du contraire.

Salomon Reinach.

Merkbuch Alterthümer auszugraben und aufzubewahren. Publié par ordre du Ministère de l'instruction publique de Prusse. 2e édition, Berlin, Mittler, 1894, in-16, avec 8 planches.

Je signale avec plaisir la seconde édition, très augmentée, de cet excellent petit livre. On y trouve non seulement des conseils généraux sur la manière de conduire des fouilles, d'organiser des collections, de classer des découvertes, mais des instructions précises relatives à la conservation des antiquités de bronze, de fer, d'os, de bois, etc. Le petit questionnaire archéologique, imprimé à la fin, ne sera pas moins utile que les huit planches, où sont réunies plusieurs centaines d'objets typiques des époques de la pierre, du bronze, de Hallstatt,

1. Cette idée, juste en elle-même, a été fort exagérée. Dans un grand nombre de monnaies celtiques, il y a tout autre chose que des imitations de modèles classiques incompris.

de La Tène, des invasions barbares. Bien que destiné particulièrement aux pays de langue germanique, ce modeste ouvrage pourrait rendre de grands services chez nous; je pense qu'une de nos sociétés provinciales ferait bien d'en publier une traduction, qui, répandue sous la forme d'un tirage à part, serait bientôt entre les mains de tous les archéologues. A cause du grand nombre de termes techniques qu'on y rencontre, l'original ne peut servir qu'aux personnes à qui la langue allemande est tout à fait familière.

S. R.

Joseph Jacobs. **Studies in biblical archaeology.** Londres, Nutt, 1894. In-8, 148 p.

On trouvera dans cet élégant volume la réimpression de plusieurs articles d'archéologie biblique publiés par l'auteur dans différentes Revues anglaises peu lues à l'étranger, l'*Archaeological Review* (qui a cessé de paraître faute d'abonnés), le *Folklore*, l'*Athenaeum*, le *Babylonian and Oriental Record* (qui ne survivra probablement pas à la mort prématurée de M. Terrien de Lacouperie). Ce sont des exposés clairs et savants de questions encore litigieuses ou des résultats acquis par toute une série de recherches parallèles. Voici les titres des sept mémoires de M. Jacobs : I. *Recent research in Biblical archaelogy.* — II. *Recent research in comparative religion.* — III. *Junior right in Genesis.* — IV. *Are there totem-clans in the Old Testament* (très intéressant). — V. *The Nethinim* (ce seraient les fils des *Kedishoth*, ou prostituées attachées au temple préexilien). — VI. *The Indian origin of Proverbs* XXX (en accord avec une théorie émise par M. Gaidoz, dans *Mélusine*, 1889). — VII. *Revised Old Testament* (sur la version revisée de la Bible de 1611, récemment publiée à Cambridge).

S. R.

F. de Mély et E. Bishop. **Bibliographie générale des inventaires imprimés.** Tome I[er], 1892; t. II, 1, 1894. In-8, Paris, Leroux, 335 et 370 p.

On sait quel intérêt présentent les anciens inventaires pour la connaissance de la *suppellex* des diverses époques et même pour l'archéologie classique, dont bien des monuments importants, notamment des pierres gravées, doivent à ces textes d'apparence peu engageante leurs certificats d'authenticité et d'origine. Depuis le commencement de ce siècle surtout, on en a publié un grand nombre, soit intégralement, soit par extraits; l'activité des sociétés savantes s'est de bonne heure portée vers ces études, qui ont pris de nos jours un développement considérable. Bientôt est arrivée la période de l'encombrement, de la congestion; il faut déjà une vaste érudition pour savoir si un inventaire a été imprimé et dans quel recueil on peut en chercher le texte ou l'analyse. C'est à ce fâcheux embarras que MM. de Mély et Bishop ont porté remède, avec un zèle et un dévouement d'autant plus dignes d'éloges que l'expérience montre à quel

point les travaux de Bénédictin sont aujourd'hui mal récompensés. La partie publiée de leur répertoire ne comprend pas moins de 7451 nos; l'index, qui est annoncé, formera, avec un vaste supplément, la dernière partie du tome II. Les inventaires sont classés par pays et, dans chaque pays, par ordre chronologiques. Ayant vu de leurs yeux tous les inventaires cités, les auteurs ont pu, partout où cela était utile, indiquer en quelques mots la nature des objets inventoriés, mobilier agricole, artillerie, joyaux, tableaux, etc. Ils ont dépouillé jusqu'aux recueils les plus obscurs, comme la *Semaine religieuse de Nevers*, *The Union Review*, le *Giornale ligustico*, etc. Fort heureusement, cette sorte de lâcheté scientifique qui s'appelle la crainte d'être incomplet ne les a pas décidés à différer *nonum in annum* la publication de leurs fiches. Quand l'index aura paru, nous leur devrons un instrument de travail vraiment inestimable et qui méritera de figurer, à côté des répertoires de MM. Chevalier et de Lasteyrie, parmi les ouvrages d'utilité publique dont aucun antiquaire ne peut se passer.

S. R.

J. de Baye. **Antiquités franques trouvées en Bohême.** In-8, 36 p. Caen, Delesques, 1894 (extrait du *Bulletin monumental*).

Il est question, dans la *Chronique* de Frédégaire, d'un Franc nommé Samo qui devint roi des Slaves-Wendes de l'Elbe et auquel Dagobert fit la guerre en 630. M. de Baye propose d'attribuer à l'influence de ce personnage l'introduction, en Bohême, des produits de l'industrie barbare dite *mérovingienne*. Ces objets, dont il a fait graver plusieurs spécimens, ont été décrits depuis 1878 dans des revues locales, mais il n'en avait pas encore été question en France et l'auteur a rendu service en appelant sur eux l'attention de ses confrères. P. 25, il écrit qu' « à l'époque d'Ovide » les Asiatiques et les peuples du nord se servaient « plus particulièrement » de flèches à barbes récurrentes, et il renvoie aux *Tristes*, III, 10, 63. Mais ce passage dit simplement que les barbares voisins des bouches du Danube ont des flèches de ce genre et ne mentionne ni les Asiatiques ni d'autres peuples :

Pars cadit hamatis misere confixa sagittis,
Nam volucri ferro tinctile virus inest.

Le second vers prouve que le caractère qui a frappé Ovide n'est pas la forme de la flèche, mais le fait qu'elle est trempée dans le poison.

S. R.

Ad 1894, I, p. 274. — Je dois une réparation à M. Allmer. Il est parfaitement exact, comme il me l'a démontré par des documents explicites, que les minutes de 245 dessins des *Inscriptions antiques des Pyrénées* sont de lui, et non de Sacaze. D'autre part, la bonne foi de Sacaze ne saurait être mise en doute, car la note placée à la page 5 de son livre, où il se déclare l'auteur de tous les dessins, n'est pas de lui, mais de l'éditeur de son ouvrage posthume, feu Albert Lebègue.

Salomon Reinach.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITE ROMAINE

Juillet-Décembre

1° PÉRIODIQUES

ACADEMY, 27 octobre 1894.

P. 334. Tombe romaine trouvée à Carlisle; elle est faite de tuiles estampillées. On y lit soit :

97) LIIG II AVG

Leg(io) II Aug(usta);
soit :

98) LEG·XX·V·V·

Leg(io) XX V(aleria) V(ictrix).

ARCHAEOLOGIA OXONIENSIS, 1894 (juin).

Fac-similé d'une inscription de Cirencester (*Année épigr.*, 1892, n° 38) relative à un *praeses Britanniae primae* et commentaire de M. Haverfield.

ARCHAEOLOGISCH - EPIGRAPHISCHE MITTHEILUNGEN AUS OESTERREICH, 1894.

P. 7. Poids romain trouvé à Potaïssa (Torda) dans le camp de la V^e^ légion Macédonique. On y lit en lettres incrustées d'argent :

99) LEG V MAC P F PI
EXAMIN·IVSSV DDD
NOSTRORVM·
AVGVSTORVM·
VAL SABINVS·
OPTIO LEG·SSDD

Leg(ionis) V Mac(edonicae) P(iae) F(idelis) p(ondus) I. Examin(atum) jussu d(ominorum trium) Augustorum, Val(erius) Sabinus optio l(egionis) s(upra) s(criptae) d(ono) d(edit).

P. 17. Même provenance :

100) D M
VLPA·CLAD
IA VXT·A·XXXV
VLP·FESTVS
VXT·AN·XVIII
AEL·CERTVS
SIG COH I BA
CONI·PIEN
F C

l. 1 et suiv. *D(iis) M(anibus)*; *Ulpia Cladia vix(it) annis) XXXV.*

l. 7. *sig(nifer) coh(ortis) I Bat(avorum) conj(ugi) pient(issimo) f(aciendum) c(uravit).*

P. 21. A Várfalva.

101)
DEO
SILVANO
DOMES
TICO ☽

P. 26. A Passarovitz.

vixit annis.....

DIEBVs... *decessit hora* nOCTVRN VII
AVR · FELICIANVS PR · LEG · VII Cl
CONIVGI · DIGNISSIMAE

l. 2. *pr(inceps) leg(ionis) VII Cl(audiae).*

P. 30. Même provenance.

103)
D M
Q POMPONⅈ
VS · VALERIAN
VS · MIL · LEG
VII CL · B · ⊖S
VIX · AN · XXVIII
MIL · AN · XI
A POMPONIA
SOROR EIVs

l. 4. *mil(es) leg(ionis) VII Cl(audiae) b(eneficiarius) co(n)s(ularis) vix(it) an(nis) XXVIII, mil(itavit) an(nis) XI, A(urelia?) Pomponia.*

P. 31. Deux bas-reliefs mithriaques ; l'un de Passarovitz avec :

104)
DEO INVICTO *Mithrae*
NAVCLERVS · PON*entum curavit*

l'autre de Semendria :

105
D I M
P · AEL · VA
L E R I A N
VS VESTA
VSLM

l. 1. *D(eo) I(nvicto) M(ithrae)* ; l. 4. *vestia(rius) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

P. 33. A propos de l'inscription *C. I. L.*, III, 11135, M. Domaszewki admet la lecture *librarius numeris.*

P. 67 et suiv. Hula. Remarques sur les Actes des frères Arvales.

P. 81 et suiv. Inscriptions de Roumanie.

P. 82. A Radacinesti, dans un camp romain.

106)
IMP ⊖ CAES *ari divi*
TRAIANI ⊖ PARTHICI *f. divi*
NERVAE ⊖ NEpoti *traja*
NO ⊖ HADriano *aug. p.*
P ⊖ PONt. *max. tr. pot xuii* (an. 133°)
CO S ⊖ III *suri sagittari*

L'inscription est restituée d'après un second exemplaire également mutilé trouvé au même endroit.

P. 84. Iglitza. Inscription déjà publiée (*Année épigraphique*, 1891, n° 148).

P. 86. Kaildere (*Istropolis*).

107)
I O M
E · IVNONI
REG · PRO ⊖
S A L V T E M
IMP · M · AVR

*a*NTONINI
*co*M AVG P *f*
Et CRIS*pi*N Aug
MAXIMVS
[illegible]MAG · *Vi*Ci
EX VISO L·M
POSVIT CRIS
PINO ET AELI
COS

l. 1. *J(ovi) O(ptimo) M(aximo)*; l. 3. *reg(inae)*; l. 5. *M. Aur(elii)* [*A*]*ntonin*[*i Co*]*m(modi) Aug(usti) P(ii)* [*F(elicis)*]. l. 11. *l(ibens) m(erito) posuit Crispino et Aeli*[*ano*] *co(n)s(ulibus)*. [An. 187.]

P. 87.

108)

D I M
LVCIVS · POMPE
IVS VALES NAVS
FABIA ANQVIRA
CONSIST · R · HIST
MVNERAQVE FE
CIT HISTRO IN
OPPIDO ARCON
TIVM ET AEDILICIV
ET SACERDOTIVM
AT LIBERi ET SEPVL
CRVM SE VIVO ME
IPSE SIBI FECIT ET ARA
POSVIT QVM FVIT AN
LXXVI ET *fl*? MAN
SVETÆ CONIVGI SVÆ
P · BENE MERENTI QVE
VIXIT AN · L · ET DO
NATO FILIO SVO QVI NVC
EST AN XX ET D M PL V M MA
IORE RVM SVPR · [illegible]E SVPRA
TERVOSVIT QVEM COMEDO
TV / CVM LIBERTOS MEOS SCRIP
[illegible]XI *kal* OCTOB · BARBARO COS

l. 1. *D(is) i(nferis) M(anibus)*; l. 3. *na(t)us*; l. 4. *Fabia Anquira* (= *Ancyra*) *consist(ens) r(egione) Hist(ri)*; l. 11. *at Liberi* (*templum*); l. 17. *p(iae)*; l. 20. *an(norum) XX et d(ierum) m(inus) pl(us) V majore* .....[*p*]*osuit; quem com(m)e(n)do* .....*cum libertos meos scrip*(*sero*).

P. 103. A Adam-Klissi.

109) IN · HON · D · D
SOLI · INVICTO
SACRVM
Q · LVCILIVS
PISCINVS · 7
LEGI ITAL
V · S · L · M

l. 1. *In hon(orem) d(omus) d(ivinae), Soli*; l. 5. *c(enturio) leg(ionis) I Ital(icae) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)*.

P. 106.

110) *imp. caes divi nervae f.* NERvae *tra iano opt.* AVG · GERM · DAC · PARTHIC *pont. max. trib. p*OT · XX · IMP · XII · COS · VI · P · P · *tra*IANENSES · TROPAEENSES *q. r*OSCIO MVRENA COELIO *Pompe*IO FALCONE · LEG · AVG · PR *pr.*

[*Imp(eratori) Caes(ari) Divi Nervae f(ilio), Ner[vae Trajano Opt(imo)] Aug(usto) Germ(anico) Dac(ico) Parthic(o) [pont(ifici) max(imo) trib(unicia) p]ot(estate) XX, imp(eratori) XII, co(n)s(uli) VI p(atri) p(atriae)* [a. 116].

Le *leg(atus) Aug(usti) pr(o) [pr(aetore)]* Q. Roscius Murena Coelius Pompeius Falco est connu.

P. 109.

111)

ROMANAE SECVRITATIS LIBERTATISQ VINDICIBVS
DD NN FL VAL CONSTANTINO ET *liciniano licinio* PIIS FELICIBVS AETERNIS AVGG ø
QVORVM VIRTVTE ET PROVIDENTIA EDOMITIS
VBIQVE BARBABARVM GENTIVM POPVLIS ø
AD CONFIRMANDAM LIMITIS TVTELAM ETIAM ø
TROPEENSIVM CIVITAS AVSPICATO A FVNDAMENTIS
FELICITER OPERE CONSTRVCTA EST
PETR ANNIANVS VC ET IVL IVLIANVS V EM PRAEFF PRAET NVMINIEORVM SEMPER DICATISSIMI

l. 2. *D(ominus) n(ostris duobus) Fl(avio) Val(erio)*, etc.
l. 9. *Petr(onius) Annianus v(ir) c(larissimus) et Jul(ius) Julianus v(ir) em(inentissimus) praef(ecti) praet(orio)*.

Date : entre le 18 octobre 315 et le 1er mars 317. Cf. une note de M. Mommsen à ce sujet, p. 114 et suiv.

P. 117. A Thessalonique.

112)

B F
MAVREL · CASSI
ANVM · V · E · PRAI
SIDEM PROV DACIAI
MALVENSIS PATRem
KARISSIMVM ø
MM AVRELI PHI
LIPPVS ET CASSI
ANVS TRIB COH I
F M BRYTTONVM
MALVENSIS

l. 1 et suiv. *B(onum) f(actum) M. Aurel(ium) Cassianum v(irum) e(gregium)*.
l. 7 et suiv. *M(arci) Aureli(i) Philippus et Cassianus trib(unus) co-h(ortis) I F(laviae) m(iliariae) Bryttonum Malvensis.*

Atti della reale Accademia di archeologia di Napoli, XVI, 1891-1893.

P. 119 et suiv. Plomb avec incantation magique trouvée dans une tombe des environs de Cumes.

113)

M. Heium, M. f(ilium), Caledum; Blossiam, C. fi(liam); P. Heium M. f(ilium) Gale[dum]; Chilonem Hei M. s(ervum); M. Heium [M. l(ibertum); C.] Blossium feminae l(ibertum) Bithum; Atton(em) He]i M. ser(vum); Blossiam L.

f(iliam) — homines omnes infereis Deis diligo, ita ut, ni quis eorum quem dum vi.... ret possit ni..... quidq.... possit, id dedico.... m, ut ea ita faciant.

ATTI DELLA SOCIETÀ DI ARCHEOLOGIA DI TORINO, 1894.

P. 322 et suiv. Ferrero. Inscriptions romaines de Casellette.

P. 361 et suiv. U. Rosa. Tombes romaines de Suse.

P. 409. Fabretti. Inscriptions du Musée de Turin.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES, 1893.

P. 210. Inscription de Vienne.

114)

D M
ANNIAE · DOMITILLAE
C · IVLIVS · CALEMER · ET
VALERIA · DOMITIA
MATRI · PIISSIMAE
PONENDVM · CVRAV ·
C · IVLIVS · HERMES
COL LIB
CONIVGI SANCTISSIMAE

l. 8. *col(oniae) lib(ertus)*.

P. 220. Trouvé à Henchir-Souk-el-Abiod (Tunisie).

115)

T · HORACI
MIRAE INTEGRATIS ET
INNOCENTIAE INIMITA
BILIS · EXEMPLI · VIRO
CAELIO SEVERO · V · PATRICIO
CONSVLARI · CVR · R · P · ET · PATRONO
COL · PVPPIT · QVI · SOLVS SVA LIBERA
LITATE · FORVM · VETVSTATE *Dilap*
SVM CVM AEDIBVS E*t capi*
TOLIO ET CVRIA MELIORI CVLTV
RESTITVIT ET DEDICAVIT
*ordo puppit patr*ONO PERPETVO

Thoraci(i). Mirae integritatis et innocentiae inimitabilis exempli viro, Caelio Severo, v(iro) patricio, consulari, cur(atori) r(ei) p(ublicae) et patrono col(oniae) Puppit(anorum) qui solus, sua liberalitate, forum vetustate d[ilap]sum, cum aedibus e[t Capi]tolio et curia meliori cultu restituit et dedicavit [ordo Puppit(anorum) patr]ono perpetuo.

L'intérêt du texte est surtout dans la présence de l'ethnique que les Itinéraires donnent sous la forme *Putput*.

P. 238. Inscription chrétienne de Guelma relative aux martyrs de la *Massa candida* (plus haut, n° 29) avec un commentaire de M. l'abbé Duchesne.

P. 242. Inscription sur tessère trouvée à Bizerte (*Année épigr.*,

1893, n° 108. Commentaires de M. Héron de Villefosse.

ID., 1894.

P. 132. Inscription qui m'a été communiquée par le P. Girard, missionnaire en Arménie. C'est un milliaire d'une route inconnue faisant mention d'Aurelius Priscianus, *praeses* de la province du Pont.

P. 140. A Amasie. Copie du P. Girard.

116) L·SEMPRONIVS·L·HI
SCALP·ALTINAE·Ma
CEDO·DEC·ALAE
CLAVDIAe NOVAe

L. Sempronius L. [*fil*(*ius*)] *Sca*⟨*l*⟩*p*(*tia tribu*), *Altin*[*o*], *M*[*a*]*cedo*, *dec*(*urio*), etc.

P. 148 et suiv. (117). M. de Villefosse a lu sur la face latérale droite de l'autel de Narbonne (*C. I. L.*, XII, 4333), en tête de l'inscription, les deux lettres EC, et M. Berthomieu a confirmé cette lecture dans une lettre que M. Héron de Villefosse a bien voulu me communiquer : M. Berthomieu distingue les trois lettres DEC. C'est l'abréviation du mot *Dec*(*embres*); nous savons par là, à un mois près, la date où l'autel de Narbonne a été dédié.

P. 207. A Medjez-el-Bab. Copie de M. Gauckler.

118)
SALVIS·D D D·N N N
ARCADIO HONORIO ET (an. 412-414)
THEODOSIO PERPETVIS SEM
PER A·V·G·G·G·PROCON·SS·
FL·PIONI·DIOTIMI·V·C·V·S·I

l. 4 et suiv. *semper Aug*(*ustis*) *procons*(*ulatu*) *Fl*(*avi*) *Pioni*(*i*) *Diotimi v*(*iri*) *c*(*larissimi*) *v*(*ice*) *s*(*acra*) *j*(*udicantis*).

P. 108. Texte déjà publié (*Année épigr.*, 1893, n° 29). Copie de M. Gauckler.

119)
SALVIS
DD NN HONORIO ET
THEODOSIO P·P·AVGG
ADMINISTRANTE Q·SEN
TIO·FABRICIO·IVLIANO
V·C·ITERVM·PROCOS·V·S·I·
STATVAS ET ORNATVM
PISCINALES CONLOCAVIT
M· AVRELIVS RESTI
TVTVS EX TOGA CVR
R·P· CVM SPLENDI
DO ORDINE SVO

l. 3. *p*(*er*)*p*(*etuis*) *Augu*(*stis*); l. 6. *v*(*iro*) *c*(*larissimo*) *iterum proco*(*n*)*s*(*ule*) *v*(*ice*) *s*(*acra*) *j*(*udicante*).

l. 10. *ex toga*(*to*) *cur*(*atore*) *r*(*ei*)*p*(*ublicae*).

P. 207. Héron de Villefosse. Cachet d'oculiste trouvé dans le département de l'Isère; actuellement au Musée de Lyon.

120)
a) C·IVL·EVHODI BASILI
CON AD CLARITATEM

b) C IVL·ÆVHODI·DIA
PSORICVM AD CLAR

c) C IVL EVHODI·
COENON AD CL

d) C IVL EVHODI DIA
SMYRN · AD ASPRI

Sur les plats :

a) C IVI *evhodi*
E

b) C IVI[redacted]
SS

L'oculiste est C. Julius Euhodus; les remèdes *basilicon*, *diapsoricum*, *coenon*, *diasmyr(nes)*, comme les maladies, *claritas* et *aspritudines*, sont déjà connus.

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1894.

P. 7. A Man-Keuï. Copie de MM. Cousin et Deschamps.

121)

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΤΙΒ · ΚΛΑΥΔΙΑΝ ΕΥΠΑΤΟΡΙΔΑ ΜΑΝΔΑΝΑΝ
ΑΤΤΙΚΙΔΑΔΑΝ ΥΠΑΤΙΚΗΝ
ΕΓΓΟΝΗΝ ΚΑΙ ΠΡΟΕΓΓΟΝΗΝ

l. 3, lire : ὑπατικῶν.

P. 8. A Karabounar. Copie des mêmes.

122)

[redacted]
ΙΕΡΕΩΣ ΘΕΑΣ ΣΥΝΚΛΗΤΟΥ
ΕΠΙΜΕΛΗΘΕΝΤΟΣ
ΙΕΡΟΚΛΕΟΥΣ ΤΟΥ ΧΑΙΡΗΜΟΝΟΣ
ΙΕΡΕΩΣ

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ORAN, 1894.

P. 187 et suiv. Catalogue du Musée d'Oran, par M. le commandant Demaeght. Les inscriptions latines sont transcrites à partir de la page 204. Il ne contient que deux inscriptions inédites provenant de la voie du *limes* méridional de la Maurétanie.

P. 261. D'après un estampage de M. Demaeght :

123)

IMP CAES M *aur*
ANTONINVS PIVS
FELIX ΛVG PART *max*
BRIT MAX GER*m max*
P P TR P XV COS III
A KAPVTTASAC
MP XIX
CVRANTE Q · AN
NATIO CELSO VE
PROC ΛVG N

Imp(erator) Caes(ar) M. [Aur(elius)] Antoninus Pius Felix Aug(ustus) Part(hicus) [max(imus)] Brit(tanicus) max(imus) Ger[m(anicus) max(imus)], p(ater) p(atriae), tr(ibunicia) p(otestate) XV, co(n)s(ul) III; a Kaputasaccora m(ilia) p(assuum) XIX; curante Q. Annatio Celso v(iro) e(gregio) proc(uratore) Aug(usti) n(ostri).

P. 262. Même texte.

BULLETTINO COMUNALE DI ROMA 1894.

P. 39 et suiv. Cantarelli. L'origine de la *cura Tiberis*; supplément à la série des *curatores Tiberis* et à la série des *vicarii urbis Romae*.

P. 89 et sviv. L. Correra. Suite des graffites du Palatin (avec planche).

P. 101 et suiv. Hülsen. Observations sur des inscriptions votives et honorifiques de soldats prétoriens. Les fragments en ont déjà été publiés soit au *Corpus*, soit ailleurs; mais on ne les avait pas groupés et rapprochés les uns des autres. Cf. la suite p. 225 et suiv.

P. 203 et suiv. Cantarelli. Fastes des *curatores operum publicorum*.

P. 241. Fragment de calendrier récemment découvert (cf. plus loin, n° 153).

P. 254 et suiv. Observations de M. Vaglieri sur les cippes relatifs à la détermination du lit du Tibre restitués sous le règne d'Auguste par les *curatores riparum*.

BULLETTINO DELL' IMPERIALE ISTITUTO ARCHEOLOGICO GERMANICO, 1894.

P. 233. Briques estampillées de Dalmatie. Trouvée près de Vitina.

124) LEG Ø IIII Ø

P. 235. Trouvée près de Velika Kladuša.

125) L XIII G

BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA CRISTANA, 1894.

P. 83. D'un côté :

126) EX R DN
THEoDORIcI
ET · S · C

De l'autre

LXV

Ex [*p*]*r*(*aecepto*) *d*(*omni*) *n*(*ostri*) *Theoderici et s*(*enatus*) *c*(*onsulto*).

C'est une des bornes-limites placées dans les marais Pontins pour indiquer la limite de la région assainie par Cecina Mavortius Basilius Decius (cf. *C. I. L.*, X, 6850-6852).

P. 147. Fragment d'une épitaphe métrique; celle du martyr Quirimus, évêque de Siscia.

P. 151. Dissertation sur le recueil d'inscriptions chrétiennes de Rome que de Rossi préparait. Elle a été écrite en 1848 et était restée inédite.

Avec l'année 1894 se termine le *Bullettino di archeologia cristiana*: « Le regretté de Rossi, dit M. Gatti dans la préface du second fascicule, considérait ce périodique comme le plus grand de ses travaux; il a voulu que, étant essentiellement personnel, il disparût avec lui. »

BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA E STORIA DALMATA, 1894.

P. 5.

127) D COV · LIO LE *m*
PO · RI · O · QVI ·
VI · XIT · ANN

XII M · X · DIES
VII COVLIVS ·
ZOTICVS ET
PVBLICIA VRSA
FILIO INFELIC
ISSIMO POSVERV
NTQVIKACARI

A noter le gentilice *Coulius*.

CIVILTÀ CATTOLICA, 1894 (21 juillet).

Observations sur une inscription de Falérie (*C. I. L.*, XI, 3078 *a*, *b*.)

COMPTES RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1894.

P. 6. A Vienne (Isère).

128)
IN HOC TVMVLO REQVI
ESCIT BONAE MEMORIAE
ANANTHAILDA SANC
TIMONIALIS CVI DNS
AETERNAM REQVIEM TRI
BVAT SEMPER DEVOTA SVIS
PAVPERIBVS LARGA OBIIT
VIIII MAII PC VENANTI RE
SVRECTVRA IN PACE

l. 4. *do(mi)n(u)s* ; l. 8. *VIIII Maii p(ost) c(onsulatum) Venantii* (le 9 mai 509).

R. Cagnat. Inscription de Henchir-es-Souar (plus haut, n° 65).

P. 126. Inscription de Palestrina.

129)
IMP · CAESARI · DIVI · NERVAE · F ·
NERVAE · TRAIANO · AVGVST ·
GERMANICO · PONT · MAX ·
TRIB · POTESTATE · V · COS · III · P · P
DECVRIONES · POPVLVSQVE
DEDICATA · XIIII · K · OCT ·
II CLAVDIO ATTALO · MAMILIANO
ET SALIDIO SABINO IIVIR

l. 4. *co(n)s(uli) III, p(atri) p(atriae)*.

La base fut dédiée le 14 des kalendes d'octobre (18 septembre) sous le duumvirat de [T]i. Claudius Attalus Mamilianus et de T. Salidius Sabinus.

P. 229. Inscription trouvée à Gourbata.

130)
II · COS
*viiii de*SIG · X · P · P
*l. ia*VOLENO PRISCO
*l*EG · AVG · PRO PR
*ci*VITAS · TIGENS

[... *imp(eratori) ii*] *II*? [*c*]*o*[*nsuli VIIII de*]*sig(nato) X p(atri) p(atriae*; [*L. Ja*]*voleno Prisc*[*o l*]*eg(ato) Aug(usti) pro pr(aetore)* [*ci*]*vitas Ti*[*g*]*ens(ium)*.

P. 261. Inscription de Samarie.

131)
IMP · CAES · TRAIANO
HADRIANO AVG
P · P · LEG · X · FRET · COH · I

l. 3. (*patri*) *p(atriae)*, *leg(io) X Fret(ensis) coh(ors) I*.

P. 282. Inscription déjà publiée par M. Clermont-Ganneau (*Ann. épigr.*, 1888, n° 146). Les trois dernières lignes portaient :

132)
*a b nepo*TES REFECERV*nt*
*per gem*IVIVM MARCIA*num*
*leg augus*t. *pr.* PR

Ce qui donnerait, pour la légation d'Arabie de Q. Julius Geminius Marcianus, la date de 162, — si le personnage mentionné à la fin de

ce texte est bien le Q. Julius Geminius Marcianus déjà connu.

Ephêmeris archaiologikê, 1893.

P. 113 et suiv. Quelques inscriptions romaines de Corinthe, sans importance.

Journal des Savants, 1894.

P. 559 et suiv. C. Jullian. Les inscriptions du Musée de Lyon (Recueil de M. Allmer).

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift, 1894

P. 50. Dédicace à Mars Ocelus (plus loin, n° 159).

P. 69. A Differten, arrondissement de Saarlouis.

133)

ATIILLVS COTIRAI
CARADDOVNVS IIIII°
POSVIT

Atellus Cotirai[*?ni filius...*] *Caraddounus... posuit.*

P. 185. A Friedberg, dans un temple de Mithra.

134)

DEABVS QVADRVBIS
M[illegible]NPANIVS PERVIN
C[illegible]X VO[illegible] POSVIT

Deabus quadrubis, M. [*Ca*]*m. panius Pervinc*[*us e*]*x vo*[*to*] *posuit.*

P. 187.

135)

SOLI
INVICTO
IMP
C PAVLI
NIVS IVS
IVS B COS

Soli invicto imperatori, C. Paulinius Jus[*t*]*us b*(*eneficiarius*) (*co*)*n-s*(*ularis*).

Ibid.

136)

VIRTVTI
INVICTI
IMP
C
PAVLINIVS
IVSTVS B
COS

Virtuti invicti imp(*eratoris*), etc.

P. 188.

137)

MATRON
IS
C·IVL·CRESCE
NIS PRO
RESPECTO
V S L L M

l. 4. lire *Crescens*; l. 6. *v*(*otum*) *s*(*olvit*) *l*(*ibens*) *l*(*aetus*) *m*(*erito*).

Leipziger Studien, XV.

P. 277 et suiv. O. Fiebiger. *De classium italicarum historia et institutis.* — I. Origine des flottes italiennes (établies par Auguste au moment de la réorganisation de l'armée). — II. Leurs surnoms (*prae-*

toria, pia, vindex). — III. Guerres auxquelles elles ont pris part. — IV. Champ d'action et stations des escadres d'Italie (avec une carte jointe à l'article). — V. Officiers et soldats des flottes — VI. Prosopographie des escadres italiennes. — VII. Dissertation sur quatre bas-reliefs de soldats de la flotte (pl. 4, 5, 6, 7) et sur un papyrus grec relatif à des vétérans de la flotte de Misène.

MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE PUBLIÉS PAR L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, 1894.

P. 17 et suiv. Graillot et Gsell. Inscriptions d'Algérie (au nord de l'Aurès).

P. 24, n° 78. C'est le texte rapporté plus haut sous le n° 25; lire :

138) *Ba[silicam] no[vam]?? Venusiasenses initiaverunt*; *[M]?ucrionenses columnas V dederunt*; *Cuzabetenses dederunt columnas VI*, etc.

P. 34, n° 92. Henchir-el-Aouinet.

139)
M AVRELIO
SEVERO AN
TONINO AVG
PIO FELICI B
RITANICO
MAXIMO PA
CATORI COLO
NI [illegible]VD[illegible]
THAVAGEL[illegible]
FECERV[illegible]*nt*

l. 7. *coloni [fun?]di Thavagel...*

P. 36, n° 95. A 2 kilomètres d'Henchir-Tikoubai.

140)
IMP CAE
P S F EL
AVG
ARAM SA
CRA COLONI
BASSENSV
DDD NNN

Imp(eratoribus) Cae(saribus) p(ii)s fel(icibus) Aug(ustis) aram sacra(m) coloni B.., assensu d(ominorum) n(ostrorum trium), — si BASSENSV n'est pas ethnique.

MITTHEILUNGEN DES KAIS. DEUTSCHEN ARCHAELOGISCHEN INSTITUTS, 1894.

P. 14. Magnésie du Méandre, dans le théâtre.

141)
η β ΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο Δ[ῆμος
μαρ ΚΟΝ ΠΟΠΙΛΛ[ιον
μαρ ΚΟΥ ΥΙΟΝ ΑΑ[ίναν
τον ΠΡΕΣΒΕΥΤ[ὴν

C'est peut-être le consul de 139 avant J.-C.

P. 27 et suiv. Diverses inscriptions honorifiques relatives aux empereurs Vespasien, Hadrien, Marc Aurèle.

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1893[1].

P. 117. Rome. — Trouvée dans les fondations du monument de Victor-Emmanuel.

1. J'insère ici quelques inscriptions parues en 1893, que j'avais omis de citer dans mes précédentes revues.

142)
D · VALERIVS
CHAEREAS
Q · Q · P · P · CVM
D · VALERIO
CHAEREAN
IVN · FIL · Q · Q ·
ET · P · AELIO
ALEXANDRO
FRATRE
PROTOMEN
SERAPIS · EX
ARG · P · X
EX VISO
COLLEG

l. 3. *q(uin)q(uennalis) p(erp)etuus*; l. 6. *Jun(iore), fil(io), q(uin)q(uennali)*; l 12 et suiv. *arg(enti) p(ondo) decem, ex viso, colleg(io) dedit*.

P. 118. Dans le stade du Palatin ; sous un chapiteau de marbre.

143)
TERTVLLO ©S
SEVÑ Ð LV

Cf. Bruzza, *Marmi grezzi*, n° 325.

P. 135. Trouvée à Albacina (l'ancienne *Tuficum*), sur l'emplacement du forum.

144)
C · FVLVIO C · F
QVIR PLAVTIANO
PR · PR · C · V · COS · II · AD
SVMPTO INTER PATR
FAMIL · NECESSARIo
DD · NN · AVGG · SEVE
RI · ET · ANTONINI · DI
CATO · NVMINI · AEOR
PATRI · PLAVTILLAE
AVG · OMNIVM PRAE
CEDENTIVM · PRAEF
EXCELLENTISSIMO
D D P

C. Fulvio, C. f(ilio) Quir(ina) Plautiano, pr(aefecto) pr(aetorio) c(larissimo) v(iro) co(n)s(uli) iterum, adsumpto inter patr(es) familias, necessario d(ominorum) n(ostrorum) Aug(ustorum), etc. l. 13. *d(ecreto) d(ecurionum) p(ublice)*.

C'est la première fois que les noms de Plautien se rencontrent en entiers et non martelés, le prénom du personnage et sa tribu sont désormais connus.

P. 164. A Santa-Maria di Capua Vetere.

145)
Q · S A
Q · M I N
L · O P I M I
C · F A B I V
P · O F E L L V
M · F V L M O N
HEISCE · MAGISTREIS · HORTC
IVDICIOQVE · VICERE · EIDEM · LI
SVCRVNDAM · PORTICVSQVE REC
IIDEMQVE · DE · SVA · PECVNIA · HERCVLEI

Cette inscription appartient à la période qui succéda à la guerre d'Annibal. Les six noms qui se lisent en tête sont ceux des *magistri pagi* campaniens.

P. 165. A Sant'-Angelo in Formis.

146)

IMP · CAESAR
VESPASIANVS · AVG
COS · VIII · FINES · LOCOR
DICATORVM · DIANAE
TIFAT · A · CORNELIO · SVLLA
EX · FORMA · DIVI · AVG
RESTITVIT

C'est une réplique du *C. I. L.*, X, n° 3828.

Sur le sommet du cippe, on lit :

P D
⊢

c'est-à-dire *p(raedia) D(ianae) T(ifatinae)*.

ID., 1894.

P. 15. A Pompei.

147)

L A T V R N I A
IANVARIA · CALCARIA
VIX · AN · N XXXXV

P. 20 et suiv. Barnabei et Vaglieri. Inscription trouvée sur le forum de *Petelia* (Strongoli).

148

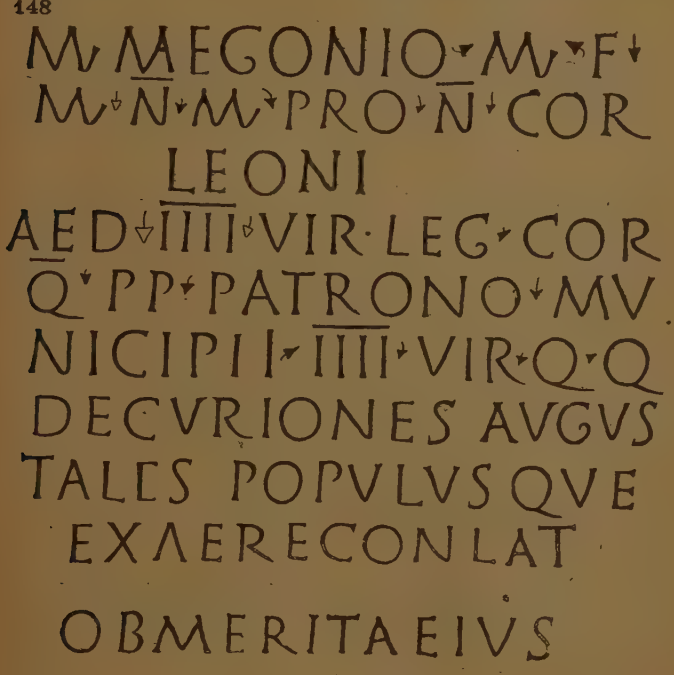

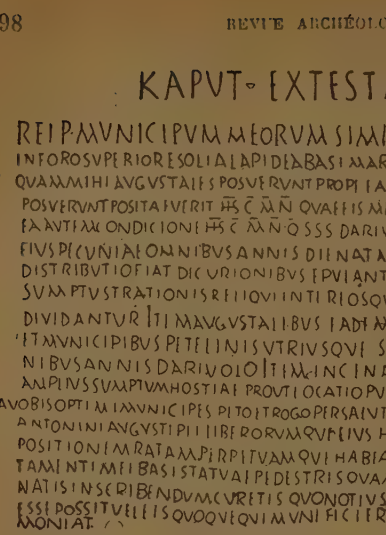
KAPVT·EXTESTAMENTO
REIPMVNICIPVMMEORVMSIMIHISTATVA PEDESTRIS
INFOROSVPERIORESOLIALAPIDEABASIMARMOREAADIXEMPLVMBASIS
QVAMMIHIAVGVSTALESPOSVERVNTPROPIAMQVAMMIHIMVNICIPES
POSVERVNTPOSITAFVERIT HS C N QVAEEIS MEVIVOPOLLICITVS SVMDARIVOLO
EAAVTEAMONDICIONE HS C N O SSS DARIVOLOVTEXVSVRISSEMISSIBVS
FIVSPECVNIAEOMNIBVSANNISDIENATALISMEIQVIEST X KALAPRIL
DISTRIBVTIOFIAT DECVRIONIBVS EPVLANTIBVS CCC DEDVCTOEXHIS
SVMPTVSTRATIONISRELIQVIINTERIOSQVIPRAESENTESIANTESIAHORAFIERVNT
DIVIDANTVR ITEMAVGVSTALIBVS EADEMCONDICIONE CL DARIVOLO
ETMVNICIPIBVSPETELINISVTRIVSQVESEXVS EXMORELOCI I OMN
IBVSANNISDARIVOLOITEMINCENAPARENTALICIA L ETHOC
AMPLIVSSVMPTVMHOSTIAEPROVTLOCATIOPVBLICAEVERITDARIVOLO
AVOBISOPTIMEMVNICIPESPETOETROGOPERSALVTEMSACRATISSIMIPRINCIPIS
ANTONINIAVGVSTIPII LIBERORVMQVEEIVS HANCVOLVNTATEMMEAMETDIS
POSITIONEMRATAMPERPETVAMQVEHABEATISTOTVMQVEHOCCAPVTTES
TAMENTIMEIBASISTATVAEPEDESTRISQVAMSVPRAAVOSPETIVTMIHIPO
NATISINSCRIBENDVMCVRETISQVONOTIVSPOSTERISQVOQVENOSTRIS
ESSEPOSSITVELEISQVOQVEQVIMVNIFICIERGAPATRIAMSVAMIRINTAD
MONIAT

M'. Megonio M'. f(ilio) M'. n(epoti M'. pron(epoti) Cor(nelia tribu) Leoni, aed(ili), IIII vir(o) leg(e) Cor(nelia), q(uaestori) p(ecuniae) p(ublicae), patrono municipii, IIII vir(o) q(uin) q(uennali), decuriones, Augustales populusque ex aere conlat(o), ob merita ejus.

Kaput ex testamento.

Reip(ublicae) municipum meorum, si mihi statua pedestris in foro superiore, solea lapidea, basi marmorea, ad exemplum basis quam mihi Augustales posuerunt, prope eam quam mihi municipes posuerunt posita fuerit sestertium c(entum) m(ilia) n(ummum), quae eis me vivo pollicitus sum, dari volo. Ea autem condicione sestertium c(entum) m(ilia) n(ummum) q(uae) s(upra) s(cripta) s(unt) dari volo ut ex usuris semissibus ejus pecuniae, omnibus annis, die natalis mei, qui est X Kal(endas) April(es) distributio fiat decurionibus epulantibus denariorum CCC, deducto ex his sumptu strationis; reliqui inter eos qui praesentes ea hora erunt dividantur. Item Augustalibus eadem condicione denarios CL dari volo et municipibus Petelinis utriusque sexus ex more loci denarios I omnibus annis dari volo, item in cena parentalicia denarios L; et hoc amplius sumptum hostiae, prout locatio publica fuerit, dari volo. A vobis, optimi municipes, peto et rogo, per salutem sacratissimi principis Antonini Augusti Pii liberorumque ejus, hanc voluntatem meam et dispositionem ratam perpetuamque habeatis, totumque hoc caput testamenti mei basi statuae pedestris, quam supra a vos petiv[i] mihi ponatis, inscribendum curetis, quo notius

posteris quoque nostris esse possit vel eis quoque qui munifici erga patriam suam erint admoneat.

Cf. *C. I. L.*, X, 114, qui contient d'autres fragments du testament du même personnage.

P. 35. Tablette de bronze doré trouvée au Grand-Saint-Bernard.

149) C · VETTIVS · SAL[
P · P · LEG · XV
V · S · L · M

l. 2 et 3. *p(rimi) p(ilaris) leg(ionis) XV; v(otum) s(olvit) l(ibens) merito).*

P. 36. Autres tablettes trouvése au même endroit.

150) M · CASSIVS
FESTVS
MILES LEG X 7 IVLI
RVFI
V S L M

l. 3. *leg(ionis) X, c(enturia) Juli Rufi, v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

151) I PEONINO (*sic*)
IVL ∅ FORTV
NATVS B F ∅
COS
V ∅ S ∅ L ∅ M

J(ovi) P(oenino), Jul(ius) Fortunatus b(ene)f(iciarius) co(n)s(ularis) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

P. 94. Sur un tuyau de plomb, près du stade du Palatin.

152)
IMP · DOMITIANI · AVG · GER · SVB CVRA EPAGATHI · AVG · L
PROC · FEC · MARTIALIS · ET · ALEXANDER · SER

Imp(eratoris), Domitiani Aug(usti) Ger(manici), sub cura Epagathi, Aug(usti) l(iberti), proc(uratoris); fec(erunt) Martialis et Alexander ser(vi).

P. 153. A Cagliari (Sardaigne). Borne terminale.

D'un côté :

153) TERMINVS
QVINTVS
VDDADHADDAR
NVMISIARVM

De l'autre :

EVTYCHIANI

C'est la cinquième borne établie entre le domaine des *Eutychiani* et celui des *Uddadhaddari*. Cf. des bornes analogues (*C. I. L.*, X, 7930 7931, 7932).

P. 243. Rome. Nouveau fragment de calendrier romain.

154)

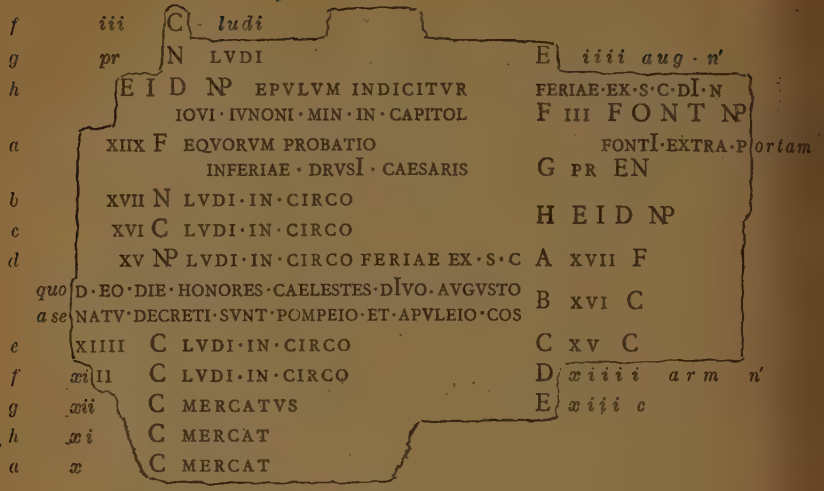

Ce fragment contient une partie des mois de septembre et d'octobre. Il fait connaître la date de la mort de Drusus César (14 septembre 776) et la fête des *Fontanalia* du 13 octobre.

P. 249. Marque d'amphore trouvée sur le Palatin.

155) EX PROV
MAVRETAN
CAES · TVB

Ex prov(incia) Mauretan(ia) Caes(ariensi); Tubusuctu.

Cf. *Annali*, 1878, p. 134.

P. 280. Rome; sur une plaque de marbre.

156) FVSCVS CVRSOR
PRASINI · VIX · ANN · XXIV
VICIT ROM LIII AD DEAM · DIAM · II
BOVILLIS I VNA PALMA REV BIS
EANDEM VICIT HIC OMNIVM CVRSOR
PRIMVS QVA DIE MISSVS EST VICIT STAI
C CESTIO · M SERVILIO COS
MACHAO CONSER MEMORIAE CAVSA

[F]uscus cursor Prasini vix(it) ann(is) XXIV; vicit Rom(ae) LIII, ad deam Diam II, Bovillis I, una palma r(evocatus) bis eandem vicit. Hic omnium cursor(um) primus qua die missus est vicit stat(im)?

C. Cestio M. Servilio co(n)s(ulibus) [an. 35]; *Machao conser(vus), memoriae causa.*

P. 282. Petite plaque de bronze.

157)

D N GALLA
E · PLACIDI
AE · NP

Il s'agit de Galla Placidia, fille de Théodose Ier; à la ligne 4, le sens des lettres N P est obscur.

P. 283. Provient peut-être de Tibur. Était à Rome, chez un marchand d'antiquités.

158)

P F VLCINIVS
VERGILIVS · MARCELLVS
PRAÉF · FABRVM · TRIB
MIL · LEG · VII · GEM · FÉLICIS
PRAÉF · EQVITVM · ALAÉ
PARTHÓR · SVBCVRÁTOR
AÉDIVM · SACRARVM · ET
OPERVM · LOCÓRVMQVE
PVBLICOR · SVB PRAEF · CLÁSS
PRAÉT · MISENÉNSIS · CÝRIÓ
P · R · SACRIS · FACIVNDIS
MÉRCVLI · VICTÓRI

l. 3. *trib(unus) mil(itum) leg(ionis) VII Gem(inae) Felicis, praef(ectus)*, etc.

l. 9. *sub praef(ectus) class(is praet(oriae) Misenensis, curio p(opuli) r(omani).*

P. 285. Sant-Angelo in Formis. Graffite sur une tuile.

159)

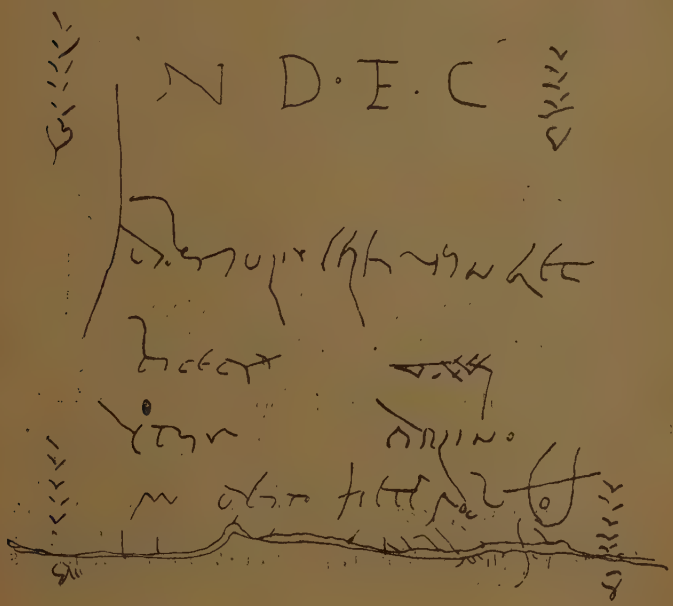

M. Zangemeister lit :

N..:. D..:. E.:.. C.....?
Idibus Julis Celer finget
bipedas VXXXI
Actum Casilino
Modesto II et Probo co(n)s(ulibus). [an 228]

PROCEEDINGS OF THE SOCIETY OF ANTIQUARIES OF LONDON, 1894.

P. 118. Haverfield. Inscription de Carlisle (fac-similé).

160)

DEO MARTI OCELO ET
NVMINI IMP AEXADRI NG
H IVLA [illegible]
DOM

l. 3. *Jul(iae)* [*Mam*]*eae mat(ris) Au*[*g*](*usti*) [*et castrorum totique*] *dom*[*ui divinae eorum.*

Ibid. Sur une base circulaire (fac-similé).

161) DEO CAVTI I
ARCHIETVS

Deo Cauti J[*ulius?...]archi-*(*t*)*e*(*c*)*tus...*

RECUEIL DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES, 1894.

P. 44, n° 94. Kouft. Inscription sur une colonne de granit rose :

162)

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟC ΚΑΙCΑΡΟC ΤΙΤΟΥ ΑΙΛΙΟΥ ΑΔΡΙΑΝΟΥ
ΑΝΤΩΝΙΝΟΥ CΕΒΑCΤΟΥ ΕΥCΕΒΟΥC ΠΑΧΩΝ ΕΠΙ ΛΟΥΚΙΟΥ
ΜΟΥΝΑΤΙΟΥ ΦΗΛΙΚΟC ΕΠΑΡΧΟΥ ΑΙΓΥΠΤΟΥ ΕΠΑΓΑΘΩΙ

P. 46, n° 95. Même provenance. Sur un « mortier » en schiste gris.

163)

ΥΠΕΡ ΕΥΧΗC ΤΩΝ ΑΝΓΕΛΩΝ ΕΜΕCΗΝΟΙ ΑΝΕΘΗΚΑΝ Β
ΝΟΟΙC ΤΟΝ ΑΡΧΕΙΕΡ▒ΕΑ ΔΙΟΝΥCΙΝ ΕΝ ΤΗ ΚΑΛΗ ΗΜΕΡΑ ΜΗCΤΗ
ΑΡΑΒΙΑ ΒΑCΟC ΕΓΡΑΨΕΝ ΜΕΓΑΛΗ ΤΥΧΗ ΤΩΝ ΑΝΓΕΛΩΝ Β
ΥΠΕΡ CΩΤΗΡΙΑC ΤΗC ΟΥΙΞΙΛΛΑΤΙΩΝΟC ΛΕ Γ ιC ΓΑΛΛΙΚΗC ΚΑΙ ΑΙΛΑC
ΡΙΚΗC ΤΩΝ ΥΠΟ ΟΥΙΚΤΩΡΙΝΟΝ ΠΡΑΙΠΟCΙΤΟΝ
ΕΤΟΥC $\overline{\text{CZKX}}$ ΜΗΝΟC
ΛΩΟΥ $\overline{\text{ΕΙ}}$

Texte peu compréhensible, qui contient certainement des inexactitudes : de plus, il semble qu'il soit composé de plusieurs textes mis bout à bout.

REVUE AFRICAINE, 1893.

P. 292. Inscription de Tanger, d'après un livre portugais du siècle dernier.

164) D. M
ANTONIVS · PROCLINVS
EQ · EX VEXILATIONE
ALE F L AVIAE · EX
SINGLARIBVS VIXIT
ANIS · XXXX · HIC · SIT · EST
SIT · TIBI TERA LEVIS

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1894.

P. 215. Espérandieu. Recueil des cachets d'oculistes romains (fin).

REVUE BIBLIQUE, 1894.

P. 248 et suiv. Germer-Durand. Épigraphie palestinienne. Surtout des inscriptions chrétiennes funéraires.

P. 613 et suiv. Germer-Durand. Épigraphie palestinienne.

P. 613. Milliaire trouvé à Bettir.

165) *imp.* CAES
DIVI TRAIANI
PARTHICI FIL
DIVI NERVAE N
TRAIANVS HADR
AVG PONT MAX
TRIBVN POT XIV
COS III PP
M P
IIX

[*Imp*(*erator*) *C*]*ae*[*s*(*ar*)] *Divi Trajani Parthici fil*(*ius*), *Divi Nervae n*(*epos*) *Trajanus Hadr*(*ianus*) *Aug*(*ustus*) *pont*(*ifex*) *max*(*imus*) *tribun*(*icia*) *pot*(*estate*) *XIV, co*(*n*)*s*(*ul*) *III, p*(*ater*) *p*(*atriae*); *m*(*ilia*) *p*(*assum*) *IIX* (= *VIII*).

C'est la plus ancienne borne milliaire connue de Palestine. Elle appartenait à la voie qui allait de Jérusalem vers le sud-ouest.

P. 614. (166). Inscription sur le rocher à Bettir. Le texte en a été déjà communiqué par M. Clermont-Ganneau à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (*Comptes rendus de l'Acad.*, 1894, p. 13 et 14). Elle contient la mention de deux détachements de la Ve Macédonique et de la légion XIe Claudienne.

P. 615 et suiv. Séjourné. Chronique palestinienne. Différentes inscriptions inédites.

P. 622. Deux inscriptions de Djérach (Gerasa).

167)
ἀυτοκράτο ΡΑ ΚΑΙC Μ ΑΥρηλιον CΕΟΥΗΡ ΑΝ
Η ΠΟΛΙC ΔΙ ΕΠΙΜΕΛΗΤΩΝ ΜΑΡΚΩΝ ΑΥΡ ΑΝΤωνίου μάρσου
ἱππικοῦ κλ ΑΥΔΙΟΥ ΝΕΙΚΟΜΑΧΟΥ ΟΥΕιψα ΝΟΥ ΑΥCΟΥ · λι ΚΙΝΝου μάρσου
ἰούστου αντωνίο ΥΕΤΟΥC δϚσ

l. 1. Il faut sans doute lire M. Αυρήλιον Σεούηρον Αλ[έξανδρον Σέβαστον].

168)
Α Γ Α θη ΤΥΧΗ ΙΟΥ λίας Μαμαίας σεβ. ματρός
σεβ. Η ΠΟΛΙC ΔΙ ΕΠΙΜΕΛΗΤΩ Ν Μ ΑΥΡΗ λίων
ΑΝΤΩΝΙΟΥ ΜΑΡCΟΥ ΙΠΠΙΚΟΥ ΚΛΑΥΔΙΟΥ ΝΕΙΚΟΜΑχου
ΟΥΕΙΨΑΝΟΥ ΑΥCΟΥ ΛΙΚΙΝΝΟΥ ΜΑΡCΟΥ ΙΟΥCΤΟΥ ΑΝΤΩνίου
ΕΤΟΥC ΔϚC

Cette année 294 doit être supputée d'après l'ère de Pompée et correspond à l'an 230 après J.-C.

REVUE ÉPIGRAPHIQUE DU MIDI DE LA FRANCE, 1895.

P. 288. A Liéoux, canton de Saint-Gaudens.

169)
Θ · HARBELEX · IONIXSI · F
Θ HANANIEN · FAFIERI · VXOR
FIL F▨Θ RVFINVS · F
Θ SILEX · FIL · SIR▨ · FIL

O(bitus) Harbelex Ionixsi f(ilius); — *O(bita) Hananien, Fafieri uxor, fil(ia F...— O(bitus) Rufinus f(ilius)—O(biti) Silex fil(ius), Sir... fil(ia?).*

SITZUNSGSBERICHTE DER AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN ZU BERLIN, 1894.

P. 910 (**170**). Inscription d'Avdjilar. Texte de l'époque de Marc Aurèle mentionnant un nouvel asiarque Ti. Claudius Philoppapus.

WESTDEUTSCHE ZEITSCHRIFT FÜR GESCHICHTE UND KUNST, 1894 (XIII[e] année).

P. 313. A Cologne.

171) D M
SENECIONI
LIMOCINCTO
GERON · FILIO
PIISSIMO

P. 314. Même provenance.

172)
MATRONS · VDRA VARINHIS
IVLA · PRISCI · F · ALLVA
V · S · L · M

2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

ANTHOLOGIA LATINA. — Pars posterior. — *Carmina epigraphica*, réunis par M. Bücheler. Fascicule 1. Leipzig, 1895, in-12, chez Teubner.

Contient les inscriptions métriques rédigées en vers saturniens, en iambes, en trochaïques, en dactyliques hexamètres.

CORPUS INSCRIPTIONUM LATINARUM, VIII, Supplément, 2[e] partie (Inscriptions de la Numidie).

L'impression de ce nouveau vome du Supplément a été presque entièrement surveillée par Joh. Schmidt, si prématurément mort l'année dernière. M. Dessau l'a remplacé; nous publierons ensemble les inscriptions de Maurétanie.

Em. Espérandieu. RECUEIL DES CACHETS D'OCULISTES ROMAINS. Paris, 1894, in-8°, chez E. Leroux.

C'est la collection des tirages à part des articles parus sur le même

sujet dans la *Revue archéologique*. Ce volume constitue un *Corpus* très complet des cachets d'oculistes connus; de bonnes tables le terminent.

Habert. LA POTERIE ROMAINE PARLANTE. Paris, Reinwald, 1895, in-4°, avec atlas de planches.

Corpus des marques de potiers découvertes dans cinq départements (Champagne et Bourgogne).

De Ruggiero. DIZIONARIO EPIGRAFICO DI ANTICHITÀ ROMANE, fasc. 31 et 39.

A noter les articles suivants :

Fasc. 31. *Cappadocia, Capsarius, Capua, Caracalla, Carausius.*

Fasc. 34. *Carcer, Caria, Carnuntum, Carthago, Carus.*

Fasc. 35. *Balneum, Basilica, Bellum* (avec la mention de toutes les guerres mentionnées sur les inscriptions).

Fasc. 36. *Beneficiarius, Bibliotheca, Bona, Bona Dea.*

Fasc. 37. *Britannia, Britannicus, a, um, Brittones, Burgus.*

Fasc. 38. Indices du vol. I.

Fasc. 89. *Castellum, Castores, Castra, Castrensis, Censor.*

De Ruggiero. SYLLOGE EPIGRAPHICA ORBIS ROMANI.

Fasc. 3, 4, 5, contenant les inscriptions de la Ire région de l'Italie, recueillies par M. Vaglieri.

R. CAGNAT.

TABLE ANALYTIQUE

DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

N. B. — Les nombres qui suivent les différents articles renvoient non aux pages, mais aux numéros (en caractères gras) qui accompagnent chaque inscription.

I

NOMS ET SURNOMS[1]

P. Aelius Crispinus, **45**.
Ananthailda, **128**.
Q. Anicius Faustus, **44**.
Q. Annatius Celsus, **123**.
Annius Postumus, **28**.
C. Antonius Rufus, **22**.
Q. Appaeus Felix Flavianus, v. c., **47**.
Q. Appaeus Q. fil. Saturninus Juventianus, e. v., **47**.
Archelaus, **68**.
Atellus, **133**.
C. Attius Alcimus Felicianus, **53**.
M. Aurelius Cassianus, **112**.
Burnio, **42**.
Cacca, **46**.
Caelius Severus, **115**.
Caraddounus, **133**.
Tib. Claudia Eupatoris Mandana Atticilla, **121**.
Claudius Maximus, **3**.
Cominius Secundus, **3**.
Cornelius Sulla, **146**.
Cotirainus, **133**.
Coulius Leporius, **127**.
Coulius Zoticus, **127**.
Curbania, **75**.
Cyrus (consul), **32**.
Fesus?, **73**.
M. Flavius Agrippa, **36**.
P. Fulcinius Vergilius Marcellus, **158**.
C. Fulvius C. f. Quir. Plautianus, **144**.
Hananien, **169**.
Harbelex, **169**.
L. Iavolenus Priscus, **130**.
Iominius, **74**.
Ionixsus, **169**.
Julius Frontinus, **13**.
Q. Julius Geminius Marianus, **132**.
Julius Julianus, **111**.
P. Julius Junianus Martialianus, **84**.
Kabaletus, **75**.
Laudio, **42**.
Licca, **3**.
Licco, **42**.
Lunnicus, **76**.
Martinus (sanctus), **29**.
L. Munatius Felix, **162**.
Nicomachus Flavianus, **89**.
Opilio (consul), **34**.
Paulinus Junior (consul), **34**.
Petronius Annianus, **111**.
Pinsus **72**.
Fl. Pionius Diotimus, **118**.
Pompeius Falco, **13**.
M. Popillius M. f. Laenas, **141**.
Porcius Vetustinus, **3**.
Q. Roscius Murena Coelius Pompeius Falco, **110**.
Romanus (sanctus), **29**.
Rutilius Gallicus, **65**.
Sattun, **83**.
Sentius Caecilianus, **65**.

1. Nous n'avons relevé que les noms qui nous ont paru vraiment dignes d'être signalés.

Q. Sentius Fabricius Julianus, 119.
Silex, 169.
Sossia Polla, 13.
Sossius Senecio, 13.
Tafierus, 169.
Tritano? (*nom de femme*), 74.
Tritus, 76.
Venantius (cos.), 128.
Zabo, 83.

II

DIEUX ET DÉESSES

Cautes (*deus*), 161.
Dia (*dea*), 156.
Diana Tifatina, 146.
Dii sancti patrienses J. O. M. et invictus Apollo Mercurius, Diana, Hercules, Mars, 18.
Fortuna Augusta, 64.
Genius Vanisnesi, 96.
Hercules, 145.
Hercules Victor, 158.
Jovis et Juba, 96.
Jupiter Dominus, 10.
J. O. M. et Juno Regina, 107.
Jupiter Poeninus, 151.
Liber, 108.
Liber pater Augustus, 85.
Mars (Ocelus), 160.
Matronae, 137.
Matronae Udravarinhae, 172.
Mercurius Augustus, 38, 39, 93.
Mithra (Deus Invictus), 31, 104, 105, 108.
Mithra (Invictus), 22.
Quadrubiae, 30, 134.
Saturnus Neapolitanus, 16.
Serapis, 142.
Silvanus (deus domesticus), 101.
Sol Invictus, 109.
Sol Invictus imperator, 135.
Virtus invicti imperatoris, 136.

III

PRÊTRES

Archiereus (*Asiae*), 13, 170.
Cistifer pedisequarius (*dans le culte de Liber*), 85.
Curio populi romani sacris faciundis, 158.
Pedisequaria, 85.
Pontificum (*collegium*), 24.
Sacerdos dei senatus (θεᾶς συγκλήτου), 122.
Sacerdos Divae Augustae (*mulier*), 9.
Sacerdos loci secundi templi coloniae, 92.
Sacerdos U(rbis) R(omae) a(eternae), 47.
Sacrati, 48.

FÊTES RELIGIEUSES

Fontanalia, 154.

IV

NOMS GÉOGRAPHIQUES

Aegyptus (*praefectus*), 162.
Africa (*proconsul*), 52, 57, 118, 119.
Anquira (= Ancyra), 108.
Apamei, 13.

Aquinc(ensis) (*statio*), 21.
Arabia (*leg. Aug. pr. pr.*), 132.
Asia (*proconsul*), 13, 89.
Azalus, 3.
Bassenses?, 140.
Belgica, 18.
Bovillae, 156.
Caesarea (*de Maurétanie*), 26.
Caesarea (col. prima Fl. Aug.) [*de Palestine*], 36.
Campania (*consularis*), 89.
Cuzabetenses, 25, 138.
Dacia Malvensis (*praeses*), 112.
Dunensis (regio), 19.
Emeseni, 163.
Eutychiani, 153.
Giufitana (civitas), 50.
Glevensis (respublica), 1.
Haterianus (vicus), 63.
Histrus (regio, oppidum), 108.
Kaputtasaccora, 123.
Karthago (colonia Julia Aurelia Antoniniana), 60.
Lobrinenses, 94.
Lutudarense (*metallum*), 37.
Mauretania Caesariensis, 155.
— (*procurator*), 3, 123.
Miletus, 13.
Minervius pagus, 23.
Mœsia Inf. (*leg. Aug. pr. pr.*), 110.
Mysia Inferior, 19.
Mucrionenses, 25, 138.
Neapolitanus (*Saturnus*), 16.
Nertobriga (colonia Julia), 8.
Numidia (*leg. Augg. pro pr.*), 44, 30.
Pannonia Inferior (*leg. Augg. pro pr.*), 3.
— (*procurator Augusti*), 28.
Pannonia Superior (*leg. Aug. pro pr.*), 3.
Portus Cornelii, 71.
Portus Magnus, 14, 15.
Puppitanorum (colonia), 115.
Sabzienses, 56.
Semta, 58, 59.
Sittiana (colonia), 92.
Suturnicensis (civitas), 49.
Thagaritanum Majus (municipium), 54.
Thavagel... (fundus), 139.
Thunusuda (colonia), 81.
Trajanenses Tropaeenses, 110.
— (civitas), 111.
Tubusuctu, 155.
Uddadhaddari, 153.
Venusianenses, 25, 138.
Veromandui, 18.

V

EMPEREURS, PRINCES, PRINCESSES

Divus Augustus, 146.
— (honores caelestes decreti Pompeio et Apuleio cos.), 154.
Drusus Caesar, 154.
Vespasianus Aug., 65.
Imp. Caesar Vespasianus Aug., cos. VIII, 146.
Imp. Domitianus Aug. Germanicus, 152.
..... imp. IIII? cos. VIIII, desig. X, p. p., 130.
Imp. Caes. Divi Nervae f. Nerva Trajanus August. Germanicus, pont. max., trib. pot. V, cos. III, p. p., 128.
Imp. Caes. Divi Nervae f. Nerva Trajanus Opt. Aug. Germ. Dac. Parthic. pont. max., trib. pot. XX, imp. XII, cos. VI. p. p., 110.
Imp. Caes. Trajanus Hadrianus Aug., p. p., 131.
Imp. Caes. Trajanus Hadrianus Aug. Olympius, 69.
Imp. Caes. Divi Trajani Parthicif. Divi Nervae nepos Trajanus Hadrianus Aug., pont. max., trib. pot. XIII, cos. III, p. p., 63.
Imp. Caes. Divi Trajani Parthici f. Divi Nervae nep. Trajanus Hadrianus Aug., pont. max., trib. pot. XIV, cos. III, p. p., 165.
Imp. Caes. Divi Trajani Parthici f. Divi Nervae nepos Trajanus Hadrianus Aug., p. p., pont. max., tr. pot. XVII, cos. III, 103.

Imp. Caes. T. Aelius Hadrianus Antoninus Aug. Pius, 162.
Imp. Caes. Divi Hadriani f. Divi Trajani Parthici nep. Divi Nervae pronep. T. Aelius Hadrianus Antoninus Aug. Pius, pont. max., trib. pot. XIII, imp. II, cos. IV, p. p., 3.
M. Aurelius Antoninus Aug., 45.
Imp. M. Aur. Antoninus Com(modus) Aug. P. F. et Crispina Aug., 107.
Imp. Caes. Divi M. Antonini Pii fil. etc. L. Septimius Severus Pius Pertinax Aug. Arabicus Adiabenicus, pont. max., trib. pot. IIII, imp. VIII, cos. II, p. p. et M. Aurelius Antoninus Caes. filius ejus totaque divina domus, 64.
Imp. Caesar Divi M. Antonini Pii Germ. Sarm. fil. etc., L. Septimius Severus Pius Pertinax Aug. Arab. Adiab., p. p., pont. max., trib. pot. III, imp. VII, cos. II, procos., 49.
Imp. Caes. Divi M. Antonini Pii Germanini filius, etc. L. Septimius Severus Pius Pertinax Aug. Arabicus Adiabenicus Parthicus maximus, pont. max., trib. pot. VII, imp. XI, cos. II, p. p., procos. et Imp. Caes. L. Septimii Severi filius, etc. M. Aurelius Antoninus Aug. princeps juventutis, 44.
M. Aurelius Severus Antoninus Aug. Pius Felix Britanicus Maximus pacator, 139.
Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Pius Felix Aug. Part. max., Brit. max., Germ. max., p. p., tr. p. XV, cos. III, 123.
Plautilla Aug., 144.
[P. Septimius Geta Caes.] L. Septimii Severi Pertinacis Aug. Parthici Adiabenici pacatoris orbis et fundatoris imperii romani [filius], 15.
[Imp. Caes. P. Septimius Geta Pius Felix Aug.] Imp. M. Aurelii Antonini Pii Felicis Aug. n. Britannici [frater] Severi Aug. Dei nostri [filius], 14.
Imp. Caes. Divi Magni Antonini filius M. Aurelius Antoninus P. F. Aug., 94.
Imp. Caes. M. Aurelius Severus Alexander Aug., 167.
Imp. Caes. Divi Magni Antonini Pii fil. Divi Septimi Severi Pii nep. M. Aurelius Severus Alexander Pius Felix Aug., pont. max., p. p., trib. pot. VIII, cos. II designatus, 50.
M. Aurellius Severus Alexander Pius Felix Aug., p. m., p. p., trib. pot. XII, procos. et Julia Mamea Aug. mater Aug. et senat. et pat. totaque domus divina eorum, 93.
Imp. Alexander Aug. et Julia Mamea mater Aug. et castrórum totaque domus divina, 160.
Julia Mamea Aug. mater Aug., 168.
Imp. Caes. M. Aur. V. Claudius Pius F. Aug., pont. max., trib. pot. II, cos. II, procos., 54.
Ulpia Saeverina Pia conjux d. n. imp. Caes. L. C. Domitii Aureliani Pii Felicis Aug., 59.
C. Aurelius Valerius Maxentius nobilissimus Caesar, 43.
Flavius Valerius Constantius, 57.
M. Flavius Valerius Constantius nobilissimus Caesar, 58.
Flavius Valerius Constantius et Licinianus Pii Felices aeterni Augg., 111.
D. n. Imp. Magnus Magnentius Pius Felix semper Aug., 81.
Dd. Augustique nostri Valentinianus, Theodosius, Arcadius et Maximus..., 52.
Dd. nn. Honorius et Theodosius, 119.
Ddd. nnn. Arcadius, Honorius et Theodosius perpetui semper Auggg., 118.
Galla Placidia, 157.
Impp. Justinus et Justinianus A. A., 68.
D. n. Theodericus, 126.

VI

POUVOIRS PUBLICS

1° *Dates consulaires.*

C. Cestio, M. Servilio cos. (a. 35), 156.
Petino et Aproniano cos. (a. 123), 71.
Camerino et Nigro cos. (a. 138), 80.

M. Cassio Apollinare et M. Petronio Mamertino cos. (a. 150), 3.
Crispino et Aelio cos. (a. 187), 107.
Grato et Seleuco cos. (a. 221), 17.
Modesto II et Probo cos. (a. 228).
Imp. d. n. Gordiano Aug. iterum et Pompeiano cos. (a. 241), 19.
Mavortio viro clarissimo consule (a. 527), 68.
.... et Acilio Glabrione iterum? cos., 61.
Tertullo cos., 143.

2° *Fonctionnaires supérieurs.*

Adsumptus inter patres familias, 144.
Cognitor sacri auditorii, 52.
Consul, 65, 144.
— (*bis*), 13.
— (*ter*), 13.
Consularis, 115.
— (*Campaniae*), 89.
Curator operis amphitheatri, 53.
Legatus, 141.
Legati Aug. ad census accipiendos, 65.
Leg. Aug. pr. pr. (*Moesiae Inf.*), 110.
Leg. Aug. pr. pr. (*Numidiae*), 130.
Leg. Augg. pro pr. (*Numidiae*), 44.
Leg. Aug. pro pr. (*Pannoniae Superioris*), 3.
— (*Pannoniae Inferioris*), 3.
Leg. Aug. pr. pr. (*Syriae*), 132.
Magister summae privatae, 53.
Magister summarum rationum, 53.
Necessarius dd. nn., 144.
Praefectus (*Aegypti*), 162.
Praefectus annonae, 53.
Praefectus fabrum, 158.
Praefectus praetorio, 53, 111, 144.
Praefectus praetorio Orientis, 68.
Praefectus Urbi iterum, 89.
Praefectus vehiculorum, 22.
Praeses (*Daciae Malvensis*), 112.
Praetor, 65.
Proconsul (*Africae*), 52, 57.
— (vice sacra judicans), 118, 119.
Proconsul (*Asiae*), 13, 89.
Pocurator, 45.
Procurator (*Aug. lib.*), 152.
Procurator Aug. a bibliothecis, 28.
— ad annonam Ostis, 28.
— annonae, provinciae Narbonensis, 53.
— ferrariarum, 53.
— hereditatium Romae, 53.
— marmorum Numidicorum, 82.
— Mauretaniae Caesariensis, 3, 123.
— Pannoniae Inferioris, 28.
— per Flaminiam Umbriam, 53.
— privatae per Salariam, Tiburtinam, Valeriam, Tusciam, 53.
— sacrae monetae, 53.
— vicesimae et magister, 28.
Subcurator aedium sacrarum et operum locorumque publicorum, 158.
Vice praefecti vigilum, 53.

3° *Fonctionnaires inférieurs.*

Contrascriptor vectigalis Illyrici, 21.
Vilicus (publici portorii), 22.

VII

CORPS DE TROUPES

1° *Légions.*

Legio I Italica (*centurio*), 109.
Legio II Augusta, 97.
Legio IIII, 124.
Legio V Macedonica (*vexillatio*), 166.
Legio V Macedonica Pia Fidelis (*optio*), 99.
Legio VII Claudia (*beneficiarius cos.*), 103.
Legio VII Claudia (*princeps*), 102.
Legio VII Gem. Felix (*tribunus mil.*), 158.
Legio X (*centurio*), 150.
Legio X Fretensis, 131.
Legio XI Claudia (*vexillatio*), 166.
Legio XI Claudia Pia Fidelis, 41.
Legio XIII Gemina, 4, 125.
Legio XIII [Gemina] Flavitalis?, 6.
Legio XV Apollinaris, 2.

Legio XV (*primipilaris*), 149.
Legio XVI Gallica, 163.
Legio XX Valeria Victrix, 98.
Leg. XXII Primigenia Pia Fidelis (*eques*), 17.
Legio XXI...., 40.

2° *Ailes.*

Ala I Flavia Britannorum miliaria civium romanorum, 3.
Ala Bosporanorum miliaria, 5.
Ala Claudia Nova (*decurio*), 116.
Ala Flavia, 163.
Ala I Hispanorum Aravacorum, 3.
Ala I Augusta Itureorum sagittariorum, 3.
Ala miliaria, 70.
Ala Parthorum (*praef. equit.*), 158.
Ala Sebastene Severiana (*decurio*), 26.
Ala I Thracum veterana sagittariorum, 3.
Ala III Augusta Thracum sagittariorum, 3.
Ala ... rica?..., 163.

3° *Cohortes.*

Cohors I Batavorum (*signifer*), 110.
Cohors I Flavia miliaria Bryttonum Malvensis, 112.
Cohors Pannoniorum (*eques*), 42.
— (*centurio*), 42.
Coh. III Pannoniorum, 7.
Cohors II Gemella Thracum (*praefectus*), 87.

4° *Numeri.*

Suri sagittarii, 103.

5° *Troupes de Rome.*

Coh. I praetoria Pia Vindex Gordiana Valens, 18.
Cohors II praetoria (*optio carc[e]ris, eques Augustorum*), 33.
Cohors X praetoria Pia Vindex, 18.

6° *Flottes.*

Classis praetoria Misenensis (*sub. praefect.*), 158.

7° *Particularités, grades, emplois, guerres.*

Expeditio Mauretaniae Caesariensis (*en* 150), 3.
Miles stationarius, 62.
Singularis (*du gouverneur de Tingitane*), 164.
Vexillatio (*leg.* et *alae*), 163.
— (*alae Flaviae*), 164.

VIII

ADMINISTRATION PROVINCIALE OU MUNICIPALE[1]

Irenarcha, 12.
Limocinctus, 171.
Princeps gentium, 45.
Quaestor pecuniae publicae, 148.
Quatuorvir lege Cornelia, 148.
Togato (ex), 119.

IX

PARTICULARITÉS DIGNES D'ÊTRE SIGNALÉES

Borne de territoire, 153.
Briques estampillées, 1, 4, 5, 6, 7, 40, 41, 97, 98, 124, 125.
Adoptio, 24.
Apices dans une inscription, 158.
Apodyterium novum in dextera cellis exeuntibus a solo constructum, 51.
Cachet d'oculiste, 66, 120.

1. Je n'ai compris dans cette table que les renseignements quelque peu importants.

Calcaria, 147.
Cursor, 156.
Diplôme militaire (de Brigetio), 3.
Epitaphe de *cursor* (avec énumération de ses victoires), 156.
Epitonium, 93.
Exsecratio, 112.
Figlinae Intellianae, 71.
Fines provinciae Africae Novae et Veteris derecti, qua fossa afuit, 65.
Fines locorum dicatorum Dianae Tifatinae restituti, 146.
Forma censoria, 61.
Forum vetustate dilapsum cum aedibus et Capitolio et curia meliori cultu restitutum, 115.
Fragment de calendrier, 154.
Graffite sur une tuile, 159.
Inscription cabalistique, 91.
Koinon Asiae Mileti, 13.
Libertus (coloniae), 114.
Limitis tutela confirmata, 111.
Lex Hadriana, 77.
Loi (Fragment de), 55.
Marque d'amphore, 155.
Marque sur un bloc de marbre de Chemtou, 80.
Pondus examinatum jussu Auggg., 99.
Publicum portorii (conductor), 22.
Rescrit de l'empereur « *de pastu pecoris* », 61.
— destiné à assurer la protection aux hommes et aux terres de l'oratoire de Saint-Jean en Pisidie, 68.
Sancti massae candidae, 29.
Sancti tres pueri, 29.
Spelaeum (dans le culte de Mithra), 22.
Table de jeu, 27.
Tessera pagana, 23.
Testament (texte d'un chapitre de), 148.
Thermae restauratae atque statuis, marmoribus, tabulis, pictis, columnis ingressu cellarum aliisque rebus ornatae, 51.
Vectigal Illyricum (servus), 21.
Vectigalia locata (*in praediis privatis*), 84.
Vestiarius, 104.

TABLES

DU TOME XXV DE LA TROISIÈME SÉRIE

I.—TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne (*suite*), par M. M. Deloche 1

Le premier chapitre de saint Jean et la croyance à ses vertus secrètes, par M. Edmond Le Blant. 9

Les navires sur les vases du Dipylon, par M. Cecil Torr. 14

Contribution à l'histoire des marbres du Parthénon, par M. Ph.-E. Legrand. 28

Requête adressée à un centurion par des fermiers égyptiens, par M. Jules Nicole 34

Recueil des cachets d'oculistes romains (*suite*), par M. le cap. Espérandieu. 44

De l'origine des macreuses, par M. F. de Mély. 60

Chronique d'Orient (n° XXVIII), par M. Salomon Reinach. 62

Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions. 121

Société nationale des Antiquaires de France. 128

Nouvelles archéologiques et Correspondance. 132

Bibliographie : 1. G. Perrot et Ch. Chipiez. Histoire de l'art dans l'antiquité. T. V, Phrygie, Lydie et Carie, Lycie, Perse. T. VI, La Grèce primitive : l'art mycénien (par A. Bouché-Leclercq) 134

— 2. A. Engel et R. Serrure. Traité de numismatique du moyen âge (par J.-A. Blanchet). 142

— 3. E.-A. Martel. Les abîmes, les eaux souterraines, les cavernes, les sources, la spélæologie (par V.). . . . 144

Jean-Baptiste de Rossi, par M. Edmond Le Blant. 145

La tête d'ivoire du Musée de Vienne (Isère), par M. Abel Maître. . . 152

TABLE DES PLANCHES

XI-XV. Tête en ivoire du Musée de Vienne (Isère).

XVI. Carte de la Basse-Égypte.

XVII-XVIII. Tête d'Artémis découverte à Cyzique.

ANGERS, IMP. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

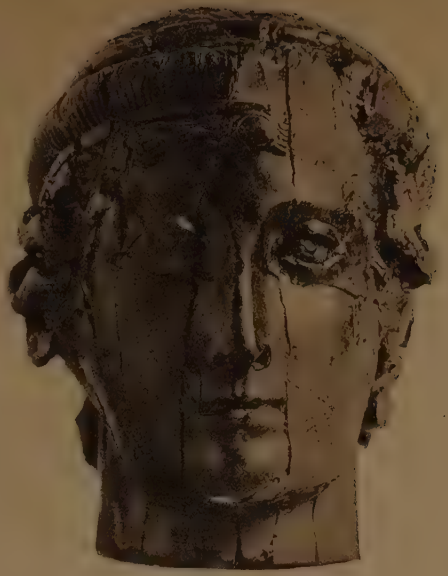

Imp. Eudes et Chassepot

TÊTE EN IVOIRE DU MUSÉE DE VIENNE

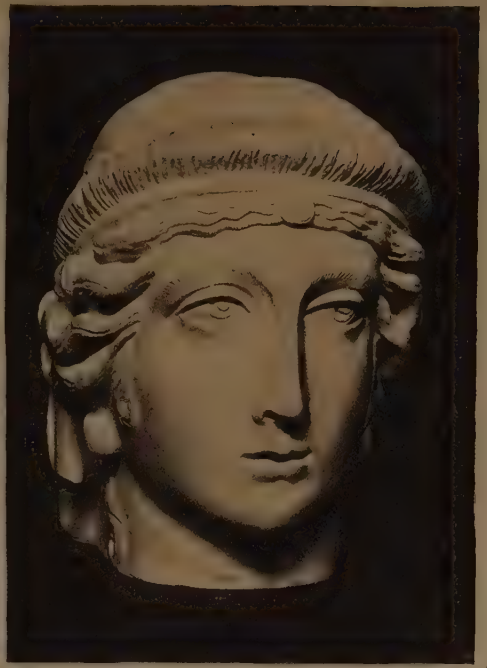

Imp. Eudes et Chassepot

TÊTE EN IVOIRE DU MUSÉE DE VIENNE

(Restitution de M. Abel Maître)

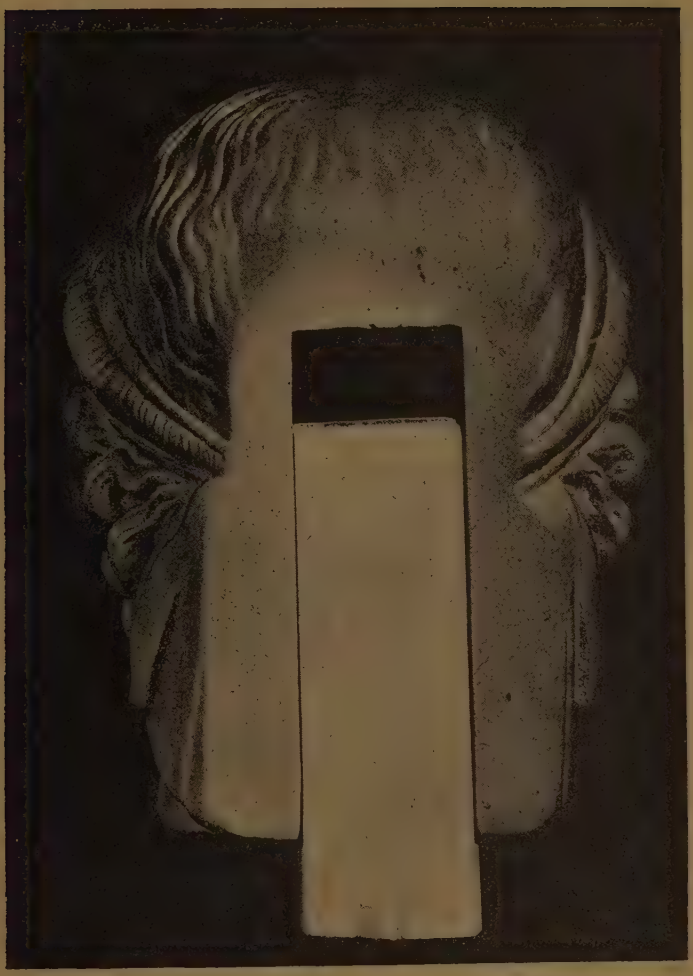

REVERS DE LA TÊTE EN IVOIRE DE VIENNE
(MODÈLE RESTAURÉ)

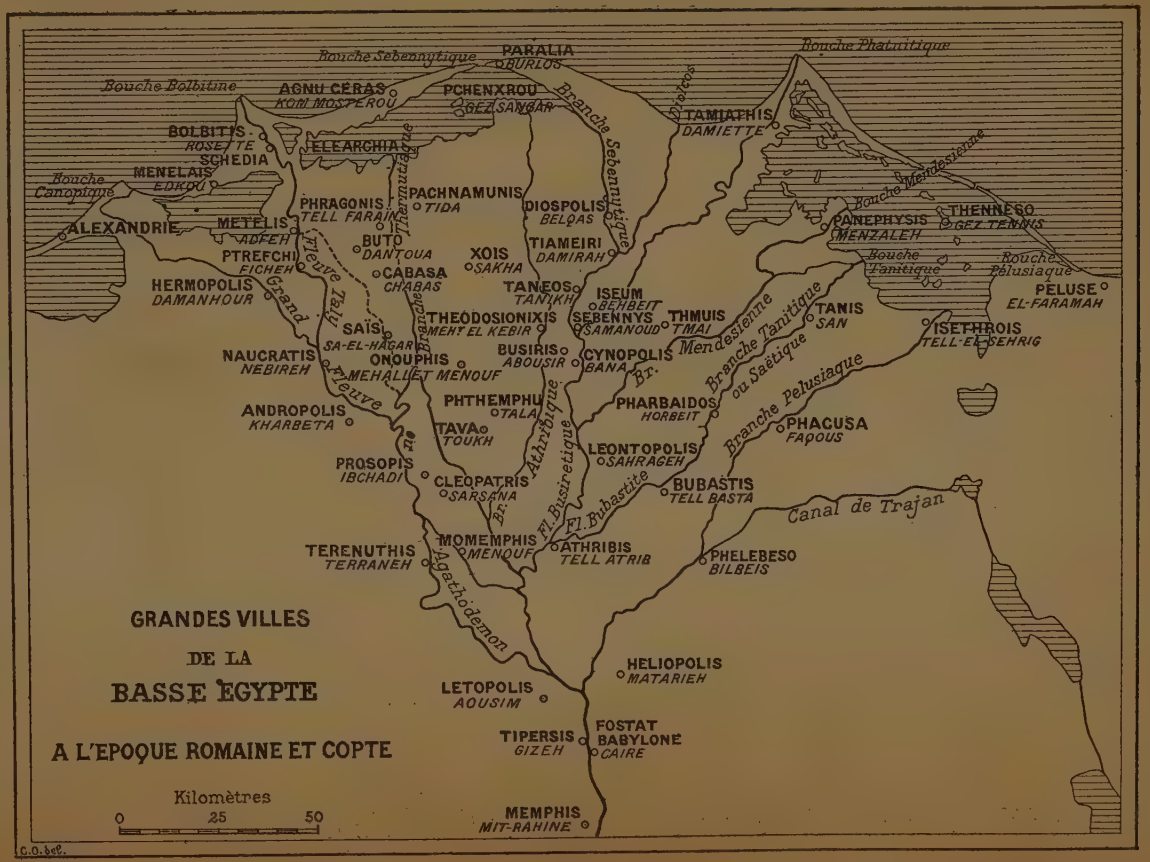
Bouche Sebennytique
PARALIA
BURLOS
Bouche Phatnitique
Bouche Bolbitine
AGNU CERAS
KOM MOSPEROU
PCHENXROU
GEZ SANDAR
Branche Sebennytique
Diarrhoé
TAMIATHIS
DAMIETTE
BOLBITIS
ROSETTE
SCHEDIA
ELEARCHIA
Bouche Phatnitique
MENELAIS
EDKOU
Bouche Canopique
PACHNAMUNIS
TIDA
DIOSPOLIS
BELQAS
PHRAGONIS
TELL FARAIN
Bouche Mendesienne
THENNESO
GEZ TENNIS
ALEXANDRIE
METELIS
ADFEH
BUTO
DANTOUA
XOIS
SAKHA
TIAMEIRI
DAMIRAH
PANEPHYSIS
MENZALEH
Bouche Tanitique
Bouche Pelusiaque
PTREFCHU
FICHEH
CABASA
CHABAS
TANEOS
TANTKH
ISEUM
BEHBEIT
PELUSE
EL-FARAMAH
HERMOPOLIS
DAMANHOUR
Grand fleuve
Nil
Branche Phatnitique
THEODOSIONIXIS
MEHT EL KEBIR
SEBENNYS
SAMANOUD
THMUIS
TMAI
TANIS
SAN
ISETHROIS
TELL-EL-DEHRIG
SAIS
SA-EL-HAGAR
Branche Tanitique ou Saëtique
Mendesienne
NAUCRATIS
NEBIREH
ONOUPHIS
MEHALLET MENOUF
BUSIRIS
ABOUSIR
CYNOPOLIS
BANA
Br.
PHTHEMPHU
TALA
Athribitique
PHARBAITOS
HORBEIT
Branche Pelusiaque
PHACUSA
FAQUS
ANDROPOLIS
KHARBETA
TAVA
TOUKH
LEONTOPOLIS
SAHRAGEH
PROSOPIS
IBCHADI
CLEOPATRIS
SARSANA
Fl. Busiritique
Fl. Bubastite
BUBASTIS
TELL BASTA
Canal de Trajan
TERENUTHIS
TERRANEH
MOMEMPHIS
MENOUF
ATHRIBIS
TELL ATRIB
PHELEBESO
BILBEIS
Agathodemon
GRANDES VILLES
DE LA
BASSE ÉGYPTE
A L'EPOQUE ROMAINE ET COPTE
HELIOPOLIS
MATARIEH
LETOPOLIS
AOUSIM
TIPERSIS
GIZEH
FOSTAT
BABYLONE
CAIRE
Kilomètres
0 25 50
MEMPHIS
MIT-RAHINE
C.O. Bef.

Imp Eudes et Chassepot

TÊTE EN MARBRE D'ARTEMIS
(Musée de Dresde)

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

BIBLIOTHÈQUE ARCHÉOLOGIQUE

Collection de volumes in-8, illustrés de Planches et Dessins.

ŒUVRES CHOISIES DE A.-J. LETRONNE

Membre de l'Institut

Assemblées, mises en ordre et augmentées d'un index, par E. FAGNAN 1881-83, 6 beaux volumes in-8, ornés d'un portait inédit par Paul Delaroche, de dessins, de planches hors texte, etc . . . . . 75 fr.
Première série. **Egypte ancienne.** 2 beaux volumes in-8, illustrés. . . 25 fr.
Deuxième série. **Géographie et cosmographie.** 2 vol. in-8, illustrés . . 25 fr.
Troisième série. **Archéologie et Philologie,** 2 vol. in-8, illustrés. . . 5 fr.

ŒUVRES DE A. DE LONGPÉRIER

Membre de l'Institut

Réunies et mises en ordre par G. SCHLUMBERGER, de l'Institut.

7 volumes in-8, richement illustrés . . . . . 125 fr.

Tome premier. **Archéologie orientale. Numismatique. Monuments arabes.** Un beau volume in-8 de 550 pages, illustré de nombreux dessins dans le texte et de 11 planches sur cuivre . . . . . 20 fr.
Tome second. **Antiquités grecques, romaines et gauloises.** Première partie (1836-1861), in-8, de 532 pages, illustré de nombreux dessins dans le texte et de 11 planches hors texte . . . . . 20 fr.
Tome troisième. **Antiquités grecques, romaines et gauloises.** Deuxième partie (1862-1883), in-8, de 432 pages, illustré, avec 9 planches hors texte . . . 20 fr.
Tome quatrième. **Moyen âge et Renaissance.** Première partie (1837-1858), in-8 de 416 pages, illustré, avec 8 planches hors texte . . . . . 20 fr.
Tome cinquième. **Moyen âge et Renaissance.** Seconde partie (1858-1868) in-8, de 416 pages, illustré avec 21 planches hors texte . . . . . 20 fr.
Tome sixième. **Moyen âge et Renaissance.** Troisième partie (1869-1883). **Antiquités américaines. Supplément. Bibliographie générale.** In-8, de 434 p. illustré, avec 4 planches hors texte . . . . . 20 fr.
Tome septième. **Nouveau supplément et table générale.** In-8. . . 7 fr 50

E. MILLER

Membre de l'Institut

LE MONT ATHOS, VATHOPÉDI ET L'ILE DE THASOS

Avec une notice biographique par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire. In-8, avec 2 cartes . . . . . 10 fr.

EDMOND LE BLANT

Membre de l'Institut

LES PERSÉCUTEURS ET LES MARTYRS

AUX PREMIERS SIÈCLES DE NOTRE ÈRE

Un beau volume in-8, figures et planche . . . . . 7 fr. 50

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

MISSION SCIENTIFIQUE EN PERSE

Par J. DE MORGAN

TOME PREMIER

ÉTUDES GÉOGRAPHIQUES

Un beau volume in-4, illustré de 199 dessins et phototypies dans le texte et de 58 planches hors texte . . . . . 40 fr.

MÉMOIRES PUBLIÉS PAR LES MEMBRES

DE LA

MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE AU CAIRE

TOME V. — 4e FASCICULE

V. SCHEIL. **Tombeaux thébains** de Mâi, des graveurs, Hat'eserkasenb, Pâri, Djanni, Apoui, Montou-m-hat, Aba. In-4, avec nombreuses planches en noir et neuf planches en couleurs. Prix . . . . . 40 fr.

TOME VIII. — 3e FASCICULE

J. DE MORGAN et BOURIANT. **Les Carrières de Ptolémaïs.** — DARESSY. **La grande colonnade du temple de Louxor.** In-4, avec 16 planches. Prix . . . . . 16 fr.

CARTULAIRE GÉNÉRAL

DES

HOSPITALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM

(1100-1310)

Par J. DELAVILLE LE ROULX

Docteur ès-lettres, archiviste paléographe.

Quatre forts volumes in-folio format des *Historiens des Croisades*, contenant au moins 900 feuilles de texte, avec introduction, notes et index général. — Prix . . . . . 400 fr.

PAYABLE A RAISON DE 100 FRANCS LE VOLUME

Les cinquante premiers souscripteurs auront droit au prix net de . . 300 fr.

PAYABLES A RAISON DE 75 FRANCS LE VOLUME

L'ouvrage est tiré à 300 exemplaires, dont 240 sont mis en vente. — Le premier volume vient de paraître.

ANGERS, IMP. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

THE UNIVERSITY OF ILLINOIS AT CHICAGO
3 8198 314 337 732